U d'/of OTTAWA
39003000967587

CHRONIQUES
DES ÉLECTIONS
A
L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
(1634-1870).

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

CHRONIQUES
DES ÉLECTIONS
A
L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(1634-1870),

PAR

ALBERT ROUXEL.

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE.

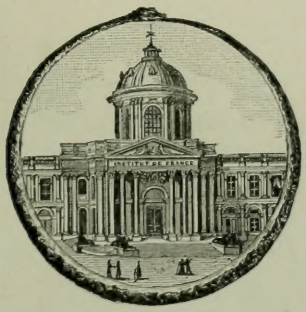

PARIS,
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1888.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
Ottawa

AS
162
.P281RG
1888

AVANT-PROPOS.

Pour une histoire d'Académie en tant qu'histoire de corps, a dit Sainte-Beuve, l'important serait de bien marquer les différents temps, les différents âges, les influences diverses qu'a subies ou exercées la compagnie, les courants d'esprit qui y ont régné [1].

Le savant critique écrivait ces lignes au moment où M. Livet venait de publier une nouvelle édition de l'*Histoire de l'Académie Française* par Pellisson et l'abbé d'Olivet.

Cette édition, enrichie de notes et de correspondances très intéressantes, jetait un jour tout nouveau sur la compagnie au dix-septième et au dix-huitième siècle.

En lisant cet ouvrage, Sainte-Beuve y voyait une lacune. L'Académie a été souvent la proie de certains partis ; des luttes intestines se sont élevées au sein des Quarante ; la cour, l'Église, la noblesse, les salons litté-

[1] *Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 202.

raires ont pris part à des intrigues occultes ou avouées pour dominer le docte corps. Selon l'éminent critique, ce récit était encore à faire.

Les élus ont eu leurs historiens. Pellisson et, après lui, d'Olivet ont raconté d'un style sobre et ferme l'origine et l'existence de l'Académie au dix-septième siècle. Duclos reprit cette relation à l'époque où l'avait laissée l'abbé d'Olivet. C'était une simple esquisse, « qui ressemblait, dit Grimm, moins à la lecture d'un écrit qu'à une causerie pétulante et interrompue, mais très piquante par une foule d'anecdotes ».

Les séances, si souvent agitées par la lutte du parti encyclopédique et du parti religieux, étaient d'un calme absolu lorsque d'Alembert lisait ses éloges d'académiciens. L'intérêt manifesté par l'auditoire l'emportait sur toutes les dissensions.

Le dix-neuvième siècle a rendu un éclatant hommage à l'Académie. En 1844, M. Tyrtée Tastet fit une *Histoire des quarante Fauteuils*, donnant à chaque fauteuil le nom de l'académicien le plus célèbre qui l'avait occupé. Méthode que suivit M. l'abbé Ulysse Maynard dans la *Bibliographie Catholique*, mais elle est défectueuse et invraisemblable. En 1803, lors de la réorganisation de l'Institut, les fauteuils furent renouvelés et changèrent de numéro d'ordre.

M. Paul Mesnard a publié aussi une *Histoire de l'Académie Française*. Le but de l'auteur, comme il l'annonçait dans son avant-propos, était de passer en revue les différents protectorats et de faire ressortir les rapports

de l'illustre compagnie avec les différents pouvoirs qui se sont succédé en France. Cet ouvrage, si justement apprécié, n'avait qu'un défaut, d'après Sainte-Beuve, celui d'être concis et de ne pas faire une part assez large à l'anecdote.

L'Académie compte quarante membres. Que d'hommes illustres, immortels par leurs écrits, depuis Molière jusqu'à Béranger, n'ont pas été jugés dignes d'être comptés parmi les immortels du Louvre ou du palais Mazarin!

M. Arsène Houssaye a pris ces hommes, les a fait parler et a créé pour eux le *Quarante et unième fauteuil*. Dans un livre plein d'humour et d'esprit, il passe en revue les réprouvés de l'Académie.

Combien, dans cette galerie d'hommes célèbres, n'y en a-t-il pas qui aient été candidats à l'un de ces quarante fauteuils si enviés? Après avoir soutenu une lutte acharnée avec quelques-uns des élus, s'ils n'ont pas remporté la palme, s'ils ont vu leurs rivaux, couverts d'une gloire momentanée, entrer dans l'enceinte par un heureux privilège, doit-on toujours approuver la sentence des juges du combat et négliger les motifs d'une exclusion regrettable?

Combien, parmi les élus, n'y en a-t-il pas qui aient été nommés après plusieurs présentations successives? Les titres sont divers. Pour l'un, c'est le mérite; pour l'autre, la patience. Tel n'a pu forcer les barrières que par le crédit d'hommes de cour; tel autre eut l'appui du clergé; un troisième doit le bonheur d'être immortel, sa vie durant, à deux beaux yeux irrésistibles.

Que d'intrigues! que d'habiletés pour arriver! La cour et la ville, nobles ou roturiers, gens de robe ou d'Église, salons et boudoirs, ont depuis deux siècles fait naître bien des discussions, bien des luttes où l'on voit intervenir la passion, parfois même la haine.

C'est en analysant les causes diverses des choix de l'Académie que l'on peut étudier l'un des éléments de son histoire. C'est en se rendant un compte exact des motifs de telle ou telle élection que l'on peut connaître l'influence ou le courant qui régnait à l'Académie.

Ainsi le jugeait Sainte-Beuve lorsqu'il rendit compte de l'ouvrage de M. Livet. Il était tellement pénétré de cette idée, que souvent elle reparaît dans ses ouvrages par morceaux détachés.

Tantôt il nous donne un rapide aperçu des faiblesses de l'Académie au dix-septième siècle [1]; tantôt il fait une brève allusion à l'influence naissante du salon de M^me^ de Lambert, ou à l'avènement de l'esprit philosophique [2]. Quelquefois il indique un chapitre à écrire sur l'influence « dirigeante, insensible », des secrétaires perpétuels [3]. Quinze ans plus tard, il esquissera à grands traits ce pouvoir des secrétaires perpétuels [4].

Comme l'éminent critique, bien des écrivains ont traité le sujet des candidatures académiques contemporaines des époques objet de leurs travaux.

MM. Livet et Kerviler, tout en nous présentant les

[1] Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 204, Édition Garnier.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 224.
[3] *Ibid.*, t. XIV, p. 202.
[4] *Id. Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 115. Édition Calmann-Lévy.

commensaux du Palais-Cardinal ou de l'hôtel Séguier, ne passent pas sous silence le pouvoir despotique de Richelieu ou l'influence aimable du chancelier.

La querelle des anciens et des modernes passionne l'Académie; M. Hippolyte Rigault décrit les luttes de ces ennemis mortels qui s'appellent Racine, La Fontaine, Boileau, dans le camp des anciens, Fontenelle et Perrault dans le parti des modernes.

La *Comédie de La Bruyère*, de M. Édouard Fournier, dit à quel prix La Bruyère peut faire partie du cénacle littéraire; la protection d'un grand seigneur primera le livre des *Caractères*.

Avec M. Louis Vian, nous voyons combien Montesquieu dut déployer d'habileté pour triompher des préventions du cardinal de Fleury.

M. Desnoiresterres dépeint les perfidies de l'évêque de Mirepoix pour faire échouer un génie; et Voltaire, académicien par le crédit de M^me^ de Pompadour, conclut que, « pour faire la plus petite fortune, il vaut mieux avoir affaire à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes ».

Un livre récent de M. Brunel nous fait assister à la marche ascendante de l'esprit philosophique, qui, après avoir triomphé du parti religieux, fera la conquête de l'Académie; la victoire décisive prépare le règne despotique de d'Alembert et de M^lle^ de Lespinasse.

Ces portraits si bien crayonnés, ces tableaux si habilement présentés par des maîtres en l'art d'écrire, font connaître des époques mémorables plus ou moins res-

treintes. On ne voit pas, au premier abord, les différentes phases par lesquelles l'Académie a pu passer, les influences diverses qu'elle a subies, les courants d'esprit qui ont dicté sa conduite, les temps successifs où la liberté du suffrage, si souvent proclamée, est restée à l'état de lettre morte.

D'Alembert, répondant aux reproches adressés à l'Académie pour certains choix équivoques, en fait lui-même l'aveu.

> N'hésitons point à le dire, avec autant de force que de franchise, écrit-il, malgré l'injustice naturelle aux hommes à l'égard des talents distingués, il ne manque à l'Académie qu'une liberté absolue dans les élections.

De tout temps l'Académie a été soumise à une pression plus ou moins caractérisée.

A peine organisée, elle inscrit dans l'article 1[er] de ses statuts que « personne ne sera reçu qui ne soit agréable à Monseigneur le Protecteur ». Richelieu y règne en maître, à la grande colère de Balzac, et Chapelain se résigne.

L'assemblée, composée des gens de lettres les plus renommés de l'époque, n'a pas honte de faire attendre Corneille. Le cardinal se souvient trop de la chute de *Mirame* et du succès du *Cid*.

Chapelain met à profit l'aimable bonhomie du chancelier Séguier pour exercer son empire. Empire néfaste de la *Pucelle*, de la *Carte du Tendre*, des ruelles et des Précieuses. C'est l'époque des beaux esprits et des

grandes dames qui fréquentent le célèbre hôtel de Rambouillet.

Cet empire est si bien établi dans les salons de Ménage, de M^mes^ de Scudéry, de Pellissari et de Bouillon, il a des attaches si fortes avec la société de l'âge précédent, appelée d'une façon pittoresque « la vieille cour », que Chapelain « se survit à lui-même à l'Académie[1] ».

Mais les satires de Boileau, les comédies de Molière, les poésies de Racine vont bientôt, avec la protection du jeune roi, faire justice de cette autorité qui paraît inébranlable.

Justement irrités de la popularité croissante des poètes de la nouvelle école, les auteurs du vieux parti s'unissent dans le malheur commun pour soutenir une réputation déjà chancelante. En majorité dans la compagnie, ils appellent à eux, jusque vers la fin du dix-septième siècle, des littérateurs médiocres, victimes de Boileau, ennemis de Racine, et font de l'Académie « comme un grand cercle dont ils s'attachent à écarter longtemps les nouveaux poètes et dont ils font le foyer de leurs intrigues[2] ».

Ce cercle est tellement hostile, que Bossuet, Fléchier, Racine et Huet y entreront fort tard après les Cassagne, les Cotin, les Le Clerc et les Boyer. Boileau, une fois admis, y fut comme dépaysé; il ne se sentit jamais « complètement chez lui à l'Académie[3] ».

[1] Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*. t. XIV. p. 205.
[2] Deltour. *Les Ennemis de Racine*. p. 97.
[3] Sainte-Beuve. *Lundis*. t. XIV. p. 206.

De cette époque date l'invasion de la noblesse dans la compagnie, et ces grands personnages sont quelque peu disposés à défendre les poètes favorisés par Colbert.

Le ministre s'arroge un droit de protection que le roi, protecteur en titre, semble délaisser. Le monarque en usera toutefois pour exclure momentanément La Fontaine, protéger Boileau et refuser son agrément au duc du Maine.

Bientôt éclate la *querelle des anciens et des modernes*, qui est la continuation de la lutte du vieux parti avec la jeune école. Véritable guerre civile, où chaque coterie remporte tour à tour la victoire. Semblable à une citadelle assiégée, l'Académie subit des assauts mémorables. Les élections font grand bruit, « et l'on est maître des requêtes ou conseiller au parlement à moins de frais ». Si les modernes triomphent par l'admission de Fontenelle, les anciens ne feront entrer La Bruyère qu'avec l'appui d'un ministre, le comte de Pontchartrain.

L'Académie compte parmi ses membres les plus grands écrivains du dix-septième siècle, mais l'influence des Bossuet, des Fénelon, des Racine, des La Fontaine et des La Bruyère y est presque nulle. D'abord restée « fidèle aux traditions et aux hommes de l'âge de Mazarin[1] », la compagnie se trouve devancée par le goût perfectionné du public ; déchue depuis longtemps

[1] Deltour. *Les Ennemis de Racine*, p. 114.

de son ancien prestige, elle se voit avilie, chansonnée, parce qu'elle a renoncé « aux mœurs et à l'esprit de ses ancêtres ».

L'heure de la régénération va bientôt sonner avec la domination de Fontenelle, le champion des modernes.

Son influence croissante, dit Sainte-Beuve, combinée à celle de La Motte et du salon de Mme de Lambert, contribue à donner à l'Académie quelque chose de ce caractère philosophique qui allait y devenir très sensible durant le dix-septième siècle[1].

Le caractère principal de ce siècle nouveau est le changement qui s'opère dans la littérature, dans les mœurs et les conditions des gens de lettres.

Le génie littéraire du dix-septième siècle, écrit M. Villemain, s'était formé sous trois influences : la religion, l'antiquité, la monarchie de Louis XIV... Les influences qui dominent la littérature du dix-huitième siècle sont, au contraire, la philosophie sceptique, l'imitation des littératures modernes et la réforme politique[2].

Au dix-septième siècle, l'homme de lettres, respectant l'autorité royale et les traditions religieuses, se contente « d'émouvoir et de charmer le lecteur[3] ». Au dix-huitième siècle, il prétend à une mission plus haute : discuter des anciennes idées par le libre examen, instruire et diriger les esprits, se mettre sur le pied d'égalité avec les grands, devenir, en un mot, un personnage; il arrivera ainsi à saper peu à peu les bases de la vieille société monarchique et religieuse.

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. IV, p. 224.

[2] *Littérature au XVIIIe siècle*, t. Ier, p. 2. Paris, Didier, 1840.

[3] Brunel, *Les Philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle*, p. XII. Introduction. Paris, Hachette, 1884.

Cet esprit philosophique qui s'empare de la littérature doit aussi envahir l'Académie. La lutte sera chaude; mais si la conquête est lente, elle sera décisive.

Les habitués du salon de M^me^ de Lambert ont préparé les voies, et, malgré les efforts du cardinal de Fleury, on obtient une première victoire par l'élection de Montesquieu. Aveuglé par la haine du jansénisme, le parti religieux a divisé ses forces ; s'il réussit à écarter Louis Racine, la Bletterie et Rollin, il ne peut triompher de Voltaire.

C'est l'inauguration d'un nouveau règne, qui se consolide avec Duclos et d'Alembert; le clergé vaincu n'a plus qu'à invoquer le pouvoir du roi pour obtenir l'exclusion de Piron. Mais le pouvoir royal est déchu de son ancien prestige. D'abord combattu par une opposition sourde qui se révèle dans les mémoires et correspondances, il est bientôt chansonné, puis méprisé, grâce à la politique maladroite et aux turpitudes de Louis XV[1]. La religion et la monarchie n'existent plus que de nom à l'Académie, et l'*Encyclopédie* a le champ libre.

Désormais les philosophes gouvernent; ils font entendre qu'à côté du droit du roi est le droit de la nation. Marmontel, Condorcet et Chamfort continueront l'œuvre de Voltaire, de Duclos et de d'Alembert. Quel en sera le résultat? La suppression des vieilles institutions entraînera celle de l'Académie, et ce sera Chamfort qui la demandera.

[1] Caro. *La Fin du* XVIII^e^ *siècle*. t. I^er^, p. 1.

La conquête de l'Académie par l'esprit philosophique ne se fait pas seulement avec l'appui des philosophes littérateurs. Avant eux existait une puissance formidable qu'on appelle l'opinion. « Cette puissance, qui n'est représentée ni par une presse libre ni par des assemblées délibérantes, a son siège dans les salons, qui, non contents d'être, comme ceux du dix-septième siècle, des bureaux d'esprit, deviennent en même temps des foyers d'idées de tous genres[1]. »

Hardies avec le salon de Mme de Lambert, ces idées tendent au persiflage et à l'ironie chez Mme de Tencin, sans avoir un but bien défini. Si Mme de Lambert et Mme de Tencin se mêlent d'intrigues académiques, ce n'est pas au profit d'un parti exclusif. A peine pourrait-on trouver chez elles un sentiment de rébellion quand elles présentent des candidats peu sympathiques au pouvoir. Mmes de Villars, de Luxembourg et de Chaulnes imiteront leur exemple, non pour se piquer de bel esprit, mais pour suivre la mode.

Les idées ont fait du chemin. A force de persifler tout ce qui est établi, on est devenu sceptique.

C'est chez Mme Geoffrin que s'opère « la transition entre le scepticisme de la première moitié du siècle et la philosophie des encyclopédistes[2] ». C'est là que se constitue le parti philosophique avec un but indiqué et une politique nettement accentuée. Mme Geoffrin ensei-

[1] De Loménie. *De l'influence des Salons sur la littérature au* XVIIIe *siècle. Revue des cours littéraires*, 21 décembre 1863 et 2 janvier 1864.

[2] Brunel. *Les Philosophes et l'Académie française au* XVIIIe *siècle*, p. 161.

gnera au parti la tactique nécessaire pour s'emparer de l'Académie.

Traditions déjà suivies par M^me^ du Deffand; mais le sceptre lui échappera bientôt au profit de M^lle^ de Lespinasse. M^me^ Necker continuera l'œuvre d'une façon plus discrète. Confidente des efforts des uns ou de la colère des autres, elle était informée de toutes les péripéties des luttes académiques. « De l'information à l'influence, dit M. le comte Othenin d'Haussonville, il n'y a souvent pas loin[1]. »

L'influence des salons, l'appui des ministres ou des princes doivent s'évanouir avec la marche ascendante des idées politiques et sociales. Au moment où il faut tout renouveler, l'Académie est trop imbue des anciens préjugés pour subsister; elle tombera bientôt sous les coups des révolutionnaires intolérants.

Sous le Consulat, en 1803, l'Académie française renaît de ses cendres; mais elle est mutilée. On lui a enlevé jusqu'à son nom, ce n'est plus que la seconde classe de l'Institut, la classe de langue et littérature. Composée d'éléments divers, elle compte nombre de gens illustres que dédaignent les académiciens de l'ancien régime. Les philosophes ne peuvent souffrir « ces bas valets de l'Institut qui vont introduire dans la compagnie des marques de servitude, leurs formules moutonnières, leur stupide citoyénisme[2] ».

[1] *Le Salon de M^me^ Necker*. t. I. p. 199. Paris. Lévy. 1882.

[2] Lettre de Garat à Suard (1 juillet 1800). Ch. Nisard. *Papiers de Suard*, p. 275. Paris. Lévy, 1858.

Appréhensions vaines. Le danger ne viendra pas de ces membres de l'Institut de la Convention, imbus des idées nouvelles de liberté et d'indépendance, mais d'un pouvoir despotique.

L'Empire n'admet pas la liberté de penser et d'écrire. L'éloquence en est réduite aux harangues officielles; l'histoire, sous le contrôle de la censure, voit se resserrer de plus en plus les limites de son domaine; la poésie n'a plus les accents mélodieux du dernier siècle.

Sous ce régime de fer, la compagnie ne doit admettre que des gens en place ou les poètes qui célèbrent les conquêtes surprenantes du nouveau César.

Seul, Chateaubriand ose relever la tête : il ne pourra prononcer son discours de réception, et paiera de l'exil, comme M^me^ de Staël et Joseph de Maistre, son amour pour la liberté.

Asservie au pouvoir, l'Académie ne sera pas exempte d'intrigues et de luttes intestines. Elle subira pendant quinze ans l'influence d'une coterie dite des *Compagnons de la fourchette*, malgré le changement de gouvernement.

Avec la Restauration intervient l'ordonnance du 21 mars 1816, qui donne de nouveau à la compagnie son nom d'*Académie française*. Sous le prétexte de rendre au docte corps littéraire son influence et sa considération, le roi élimine onze académiciens suspects au pouvoir.

Si les gouvernements manquent de stabilité, l'esprit de servitude n'a pas de telles fluctuations. Habituée sous l'Empire à n'écouter que la voix du maître, la

compagnie, sous le régime de la Restauration, poussera « la complaisance ministérielle » à son plus haut degré en choisissant des candidats monarchiques et religieux. Ce sera seulement en 1827 qu'elle se mettra au niveau de l'opinion publique par l'élection du philosophe Royer-Collard; elle adoptera les idées libérales; politique qu'elle suivra sous la monarchie de Juillet, en appelant à elle Cousin, Thiers et Guizot.

Surannée en politique, l'Académie est aussi arriérée en littérature, et son aveuglement sera de plus longue durée.

Épuisée par vingt ans de guerre, humiliée par les nations européennes coalisées contre elle, la France de la Restauration reconquit par la pensée cette autorité souveraine qu'elle avait perdue par les armes. Déjà M^me^ de Staël et Chateaubriand ont donné le signal du réveil de l'intelligence. Casimir Delavigne excite le patriotisme avec les *Messéniennes*, Lamartine crée une nouvelle poésie lyrique, Béranger ennoblit la chanson, en Victor Hugo se révèle un génie.

Mais « ce grand artiste en vers, qui a manié la langue avec tant de force et d'habileté et en a tiré des effets prodigieux[1] », est le chef d'une école répudiée par l'Académie. Les jeunes adeptes du romantisme sont « des factieux de la république des lettres », leur poésie est une « poétique barbare »; leur prose un « jargon littéraire »; en un mot, leurs œuvres ne sont pas *orthodoxes*.

L'Académie refuse de ratifier le jugement du public; jalouse de voir détrôner la tragédie classique par le

[1] Edmond Biré. *Victor Hugo avant 1830*, p. 511. Paris, Douniol, 1885.

drame romantique, elle restera sourde aux vœux de Lamartine, qu'elle a fait attendre pendant six ans. Victor Hugo n'entrera par la brèche qu'après onze ans de lutte et d'assauts réitérés.

Si le romantisme acquiert le droit de cité, il est tenu en suspicion par le parti classique, qui ne veut faire aucune concession. Dès qu'Alfred de Vigny a franchi les portes du cénacle, il se trouve comme isolé au milieu des Quarante. Alfred de Musset obtient l'immortalité du palais Mazarin parce que ses dernières œuvres « se sont rapprochées de plus en plus de la vérité [1] ».

Ce n'est encore que de la prévention, mais l'on aura le plus grand dédain pour la « littérature industrielle ou la littérature facile ». A ce titre, Balzac et Dumas ne feront jamais partie des Quarante. Les choix de l'Académie ne doivent porter que sur la littérature « sérieuse », c'est-à-dire la philosophie, la critique et l'histoire.

Peu à peu ces idées préconçues s'évanouissent sous le second Empire. Le romantisme, jadis combattu à outrance, aura même au sein de l'illustre compagnie les honneurs d'une réhabilitation officielle. Réhabilitation toute platonique, il est vrai, puisque les derniers partisans de l'école romantique, Théophile Gautier et Baudelaire, sont frappés d'exclusion; leurs « nouveautés systématiques effraient » les immortels [2]. Plus heureux sont les « créateurs », tenus jusque-là en quarantaine. Après deux siècles de lutte, le roman finit par acquérir, avec Jules

[1] Réponse de M. Nisard au discours de réception d'Alfred de Musset.
[2] Réponse de M. Nisard au discours de réception de Ponsard.

Sandeau et Octave Feuillet, « une famille, des droits, des traditions ».

Ce n'est plus en littérature que la compagnie engage la bataille; elle choisit un autre terrain, celui de la politique. Libérale pendant les dernières années de la Restauration, l'Académie a salué avec enthousiasme l'avènement du régime de 1830; ses membres les plus illustres font partie du gouvernement et « voient d'un œil jaloux les agissements du clergé ». Aussitôt elle accueille avec enthousiasme les idées voltairiennes.

Mais, à la révolution de 1848, le libéralisme parlementaire s'effondre au profit de la démocratie; la compagnie stupéfiée fait amende honorable et devient « une réunion d'humbles pénitents ». Elle renie Voltaire et défend avec ardeur la loi de 1850, qui assure à l'Église la liberté de l'enseignement.

Le parti religieux, désormais prépondérant sous le second Empire, combat victorieusement les candidats de la libre pensée. Se posant en champion de l'indépendance du saint-siège, il trouve un puissant auxiliaire dans le parti de l'opposition politique.

A une liberté illimitée vient de succéder un régime autoritaire. Le fameux décret de 1852 réduit au silence la presse et la tribune; l'opinion ne peut s'exprimer librement que dans les salons. L'Académie, fière de ses prérogatives, va bientôt servir de refuge à la liberté de parler et d'écrire. « Révélant une intention agressive dans la plupart de ses choix[1], » elle s'empresse de

[1] A. de Pontmartin. *Souvenirs d'un vieux critique*. t. III, p. 377.

recueillir les débris du passé, car « elle n'a rien oublié [1] ». Toutes ses sympathies sont pour « la presse militante et souffrante, pour ces hommes jeunes, actifs, éloquents, frappés d'inutilité par les révolutions, parce que l'État envahisseur a substitué partout son action à celle de l'individu [2] ».

Cette opposition plus ou moins justifiée va bientôt cesser avec l'Empire constitutionnel, et le gage de la réconciliation est l'élection du ministre « qui a fait rentrer la liberté dans nos institutions [3] ». La compagnie marquait trop d'enthousiasme; quatre mois après, la France subissait les horreurs d'une troisième invasion.

Tel est un bref résumé des phases diverses par lesquelles l'Académie a pu passer. « Elle a subi bien des orages sans y succomber, traversé bien des régimes sans s'inféoder à aucun. Quelles qu'aient jamais pu être les défaillances individuelles, elle n'a jamais complètement abdiqué devant le monopole et l'opinion dominante ou devant l'éternité chimérique de la force contemporaine [4]. » Reflet de la société polie, l'Académie est, selon l'expression humoristique de M. Philarète Chasles, « un baromètre social indiquant les variations de la température [5] ».

[1] Discours de réception du duc de Broglie (1856).

[2] Réponse de Saint-Marc Girardin au discours de réception du prince de Broglie (1863).

[3] Réponse de M. Sylvestre de Sacy au discours de réception de M. de Champagny (1870).

[4] Discours de réception de Montalembert (1852).

[5] *De l'Académie Française, de son passé et de sa destinée. Revue Moderne.* 10 juillet 1868.

Pour se rendre compte de ces variations, ne doit-on pas étudier les élections, examiner les causes de la réception des uns, les motifs de l'exclusion des autres?

D'Alembert nous indique la méthode la plus impartiale à suivre.

Pour apprécier équitablement, dit-il, les choix hasardés ou équivoques que la compagnie a pu faire en quelques occasions, il ne faut pas s'arrêter à ce que la postérité pensera des académiciens sur lesquels ces choix sont tombés, *il faut voir ce qu'en pensait le public de leur temps* [1].

Aussi avons-nous laissé le plus souvent la parole aux mémoires et aux correspondances du temps, sans toutefois négliger les travaux récemment publiés par les critiques et les historiens les plus influents.

Nous nous sommes efforcé de donner une forme vive et rapide à ce modeste travail, que nous pourrions intituler *Chroniques des élections à l'Académie française*.

Notre étude s'arrête à la chute du second Empire (1870), laissant à une plume plus compétente la question délicate des contemporains.

[1] D'Alembert. *Éloges des Académiciens*. t. II. p. 326.

CHRONIQUES DES ÉLECTIONS

A

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1634-1870).

CHAPITRE PREMIER.

RICHELIEU.

Origines de l'Académie. — Protectorat de Richelieu. — Influence du cardinal sur les élections. — Sentiments de Balzac et de Chapelain à cet égard.

L'Académie française compte déjà deux cent cinquante ans d'existence et il est piquant de voir que l'on ne s'accorde pas encore sur l'origine de ce corps illustre.

Nous ne nous permettrons pas de discuter telle ou telle tradition. Ce sujet a été traité brillamment par MM. Livet, de Latour, Blanchemain et Kerviler, dans les ouvrages qu'ils ont consacrés aux premiers académiciens. Contentons-nous de résumer d'une façon succincte les différents récits.

Pellisson, le premier, nous fait un tableau charmant de cette origine :

Environ l'année 1629, dit-il, quelques particuliers, logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode dans cette

grande ville, que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étaient tous gens de lettres, et d'un mérite fort au-dessus du commun. M. Godeau, maintenant évêque de Grasse, qui n'était pas encore ecclésiastique; M. de Gombauld, M. Chapelain, M. Conrart, M. Giry, feu M. Habert, commissaire de l'artillerie, M. l'abbé de Cérisy, son frère, M. de Serizay et M. de Malleville. Ils s'assemblèrent chez M. Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé pour les recevoir, et au cœur de la ville, d'où les autres étaient presque également éloignés. Là ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire et de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles lettres. Que si quelqu'un de la Compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres qui lui en disaient librement leur avis; et leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux [1]...

Cette relation devrait paraître seule authentique. Pellisson la lut aux académiciens en 1653, et presque tous avaient assisté aux débuts de l'Académie française.

L'abbé d'Olivet ajoute que Godeau, habitant Dreux, logeait chez Conrart, son parent, quand il venait à Paris; « ce fut pour entendre la lecture des poésies qu'il apportait de Dreux que M. Conrart assembla pour la première fois ces gens de lettres dont les conférences donnèrent bientôt naissance à l'Académie [2]. »

M. Kerviler, dans une étude qu'il a publiée récemment sur Conrart, conteste l'opinion de l'abbé d'Olivet. Suivant lui, « Godeau adressait des vers à son cousin longtemps avant l'année 1629, et Conrart n'aurait pas réuni chez lui ses amis toutes les semaines pour entendre les vers de Godeau [3] ». La critique de M. Kerviler est-elle fondée? D'Olivet ne dit pas que la lecture des poésies de Godeau

[1] Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie Française.* Édition Livet, t. Ier, p. 8 et 9.

[2] *Histoire de l'Académie Française*, t. Ier, p. 256.

[3] *Valentin Conrart et ses amis. Sa vie et sa correspondance.* Paris, Didier, 1881, p. 24.

fut entendue toutes les semaines; ce fut seulement un prétexte la première fois, et les amis de Conrart, prenant goût à cette réunion, s'assemblèrent de nouveau pour converser sur des sujets littéraires.

Selon l'abbé de Marolles, ce fut chez Marie de Jars, demoiselle de Gournay, fille d'alliance de Montaigne, comme elle se nommait elle-même, que l'on conçut la première idée de l'Académie française.

D'autres prétendent que l'honneur de l'institution doit revenir au poète Colletet ou à Mme d'Auchy [1].

Quoi qu'il en soit, les réunions littéraires étaient fort à la mode. Les salons de Mlle de Gournay, de Mme d'Auchy, des abbés de Croisilles et de Marolles ne pouvaient cependant rivaliser avec l'hôtel de Rambouillet. Dans une lettre adressée à Balzac, Chapelain nous fait un éloge pompeux de cette société célèbre où le ton précieux seul était réputé de bonne compagnie.

On n'y parle point scavamment, dit-il, mais on y parle raisonnablement, et il n'y a lieu au monde où il y ait plus de bon sens et moins de pédanterie. Je dis de pédanterie, Monsieur, que je prétends qui règne dans la Cour aussy bien parmy les femmes que parmy les hommes. Car, afin que vous le scachiés, une partie de nos dames se sont érigées en scavantes et font de cette qualité une partie de leur coquetterie. L'hostel de Rambouillet est l'ANTIPATHIE de l'hostel d'Ochy et le lieu du monde où vostre vertu peut avoir une place qui luy soit la plus agréable, comme je suis asseuré que vous me l'avouerés lorsque vous serés icy et que vous y aurés fait quelques visites [2].

Après un tel éloge on ne comprend guère de la part de Chapelain et de ses amis l'idée de fonder une autre réunion. Si la pédanterie ne régnait pas à l'hôtel de Rambouillet, « cette école de bonnes mœurs s'était relà-

[1] Cette prétention est démentie par une lettre de Chapelain à Balzac.

[2] *Lettres de Chapelain*, publiées par M. Tamizey de Larroque. Imprimerie Nationale, 1880. Lettre 151, à Balzac, ce 22 mars 1638, t. Ier, p. 215.

chée; le libertinage s'y était introduit avec le facétieux Bois Robert, le sémillant Voiture, les galants de la cour et une partie des dames du grand monde ». Or ces jeunes gens, qui, suivant M. Viennet, formaient ce que Paris avait de plus poli et de plus délicat [1], voulaient avoir une réunion plus classique.

Leur bagage littéraire était mince. Conrart, âgé seulement de 26 ans, n'avait encore rien publié. Si trente ans plus tard Boileau lui reprochait *son silence prudent*, les nombreux manuscrits conservés à la bibliothèque de l'Arsenal témoignent de sa fécondité. Il n'avait alors à son actif que sa réputation à l'hôtel de Rambouillet et son crédit auprès du duc de Montausier.

Son cousin Godeau, « le Nain de la belle Julie », faisait des vers. Un *Discours sur les œuvres de Malherbe* (1629) lui acquit quelque renommée.

Jean Ogier, sieur de Gombauld, plus âgé que ses amis, était un protégé de la reine Marie de Médicis. Le roman d'*Endymion* (1624) lui fit ouvrir les portes de l'hôtel de Rambouillet, où il était appelé le *Beau ténébreux*.

Chapelain avait 36 ans. Une lettre sur le poème d'*Adonis* de Marino eut beaucoup de succès; Chapelain ne le devait-il pas à ses relations? Fils d'un notaire au Châtelet, il était lié avec Malherbe et la famille Arnauld.

Philippe Habert, commissaire d'artillerie, était un protégé du duc de la Meilleraye; son frère Germain, abbé de Cérisy, n'avait que 17 ans. Ménage déclare que c'était un des plus beaux esprits de son temps. La postérité n'a pas ratifié l'opinion de Ménage; l'auteur de la *Vie du cardinal de Bérulle* et de la *Métamorphose des yeux de Philis changée en astre*, est bien oublié maintenant.

Puis venaient s'adjoindre Jacques de Serisay, intendant

[1] *Revue contemporaine*, année 1854, t. Ier, p. 177. *les Contemporains de Corneille.*

du duc de la Rochefoucauld, et Claude de Malleville, secrétaire du maréchal de Bassompierre, déjà connu par quelques poésies imitées d'Ovide.

Les huit adeptes de la réunion de Conrart ne prévoyaient pas que cet humble salon de la rue Saint-Martin allait être le berceau d'une compagnie appelée à d'illustres destinées. Ils s'en doutaient d'autant moins que chaque membre avait promis de ne parler à personne de leur assemblée.

Tenir un serment est chose difficile. Malleville est le premier qui succombe. Son ami, l'avocat Antoine Faret, vient de publier *l'Honnête Homme, ou l'Art de plaire à la Cour* (1630).

Soumettre l'ouvrage au jugement d'un cénacle littéraire est une occasion dont il faut profiter. Flatté de l'accueil qu'il a reçu, Faret court avertir Jean Desmaretz, sieur de Saint-Sorlin, qui lit aussi le premier volume de son roman l'*Ariane* (1632).

L'abbé de Bois Robert, chanoine de Saint-Ouen à Rouen, a une belle fortune et jouit d'un grand crédit auprès du cardinal de Richelieu. Il n'y a donc pas de motif pour lui refuser l'entrée du sanctuaire.

C'est introduire le loup dans la bergerie. Adieu les secrets. Bois Robert est à la piste de toutes les nouvelles pour délasser son maître des tracas de la politique.

Il lui apprend qu'il existe à Paris un salon où l'on s'occupe de bonne littérature; les nouveaux ouvrages y sont examinés et jugés avec soin. Richelieu offre aussitôt sa protection qu'il fera établir par lettres patentes, et Bois Robert s'empresse de transmettre la proposition[1].

La compagnie est embarrassée. Elle voit tout de suite quelles seront les conséquences de cette faveur. Malle-

[1] Pellisson et d'Olivet, t. I^er^, p. 13.

ville, secrétaire du maréchal de Bassompierre, emprisonné à la Bastille, et Serizay, intendant du duc de la Rochefoucauld, alors exilé en Poitou, opinent pour un refus poli. Mais, sur l'avis de Chapelain, Bois Robert ira remercier très humblement Monseigneur le cardinal. Richelieu fait dire aux nouveaux académiciens qu'ils « s'assemblassent comme de coutume, et, qu'augmentant leur compagnie ainsi qu'ils le jugeraient à propos, ils avisassent entre eux quelle forme et quelles lois il serait bon de lui donner à l'avenir ».

L'Académie est instituée. Chapelain et Conrart doivent se soumettre à l'influence de Bois Robert. Le favori du cardinal est l'intermédiaire des nominations académiques. S'il trouve grâce auprès de ses collègues, Malleville ne lui pardonne pas dans le sonnet suivant :

Coiffé d'un froc bien rafiné
Et revêtu d'un Doyenné
Qui lui apporte de quoi frire,
Frère René devient messire
Et vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire,
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé[1].

En offrant sa protection à l'Académie naissante, le cardinal eut-il seulement le but, comme le prétend Grimm, « de lier l'intérêt des lettres à celui de l'autorité et de retenir l'ambition littéraire dans une espèce de

[1] *Journal historique sur les matières du temps* (*Journal de Verdun*), juillet 1754, p. 9.

chaîne semblable à celle qui attache les grands aux honneurs de la cour [1] »?

Selon M. Kerviler, il eut le dessein « de créer un corps privilégié qui ne se composât que de littérateurs à sa dévotion pour célébrer ses louanges sur tous les modes et sous toutes les formes [2] ».

M. Paul Mesnard lui fait la part plus large :

> Dans tout ce qu'a fait Richelieu, l'égoïsme du dominateur se découvre, mais à côté de cet égoïsme, il y avait un patriotique instinct des choses qui convenaient à la France. Tout concentrer, ramener à une rigoureuse unité toutes les forces éparpillées, divergentes ou contraires, absorber dans l'État toute puissance qui lui nuirait si elle ne lui servait pas; ce fut la règle de toutes ses entreprises. Il suivit cette règle dans l'établissement de l'Académie [3].

Tout en acceptant cette pensée si grande et si patriotique, on peut dire aussi que Richelieu obéit à un sentiment de politique personnelle. Depuis la fameuse *Journée des dupes* (11 novembre 1630), Richelieu lutte contre un parti puissant qui veut le renverser à tout prix. La mort du duc de Montmorency et le procès de Marillac ont excité les haines. La lutte à main armée a fait place aux menées sourdes et ténébreuses. Marie de Médicis et Gaston d'Orléans ont pensionné Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, qui de Bruxelles envoie d'innombrables pamphlets. Pour cette lutte inusitée il faut des procédés nouveaux [4].

Le cardinal a réuni autour de lui un groupe qui défend sa politique. Les hommes d'État déjouent les intrigues et les écrivains répondent aux libelles. De pareils services méritent une récompense. Les écrivains et les hommes d'État, qui ont mis leurs plumes et leurs talents au service

[1] Grimm. *Correspondance*, février 1775. Réception de Malesherbes.

[2] *Valentin Conrart. Sa vie et sa correspondance*, p. 39.

[3] *Histoire de l'Académie Française*, p. 4. Paris, Charpentier, 1855.

[4] Voir à ce sujet un article de M. Kerviler, *la Presse politique sous Richelieu et l'académicien Jean de Sirmond*. (*Revue du Correspondant*, 10 et 25 mars 1878.)

du maître, ne seront-ils pas flattés de faire partie d'un corps littéraire sous la haute protection de ce maître? Les huit adeptes du cercle familier de Conrart ne regarderont-ils pas comme un honneur de devenir les collègues des confidents de M. le cardinal?

Sur une première liste de seize membres, nous voyons figurer les acolytes de Richelieu qui entrent à l'Académie à des titres divers.

C'est d'abord Paul Hay du Chastelet, célèbre par sa haine contre le maréchal de Marillac. Il a pour mission de suivre par mille détours la trace dissimulée d'un crime d'État; aussi l'appelle-t-on le *Lévrier du Cardinal*[1].

Jean de Silhon et Jean de Sirmond sont de rudes jouteurs qui ont répondu vaillamment aux pamphlets de l'abbé de Saint-Germain.

Le diplomate Bautru, comte de Serrant, a tant d'esprit que son maître « aime mieux la conscience d'un Bautru que de deux cardinaux de Bérulle [2] ».

A côté de ces champions de la politique, énumérons les simples protégés, comme le président François Maynard, l'abbé de Bourzeys, de Méziriac, Gomberville, Colomby, Porchères d'Arbaud et Jean Baudoin. La poésie y est aussi représentée par Colletet, l'un des cinq auteurs du Palais-Cardinal, gratifié d'une pension de 600 livres pour avoir chanté la pièce d'eau des Tuileries où l'on voit

La Canne s'humecter de la bourbe de l'eau.

Marc-Antoine Gérard, sieur de Saint-Amant, type de la bohème littéraire du XVII^e^ siècle, peut être reconnaissant

[1] B. Hauréau. *Histoire du Maine.*

[2] Tallemant des Réaux. *Historiettes*, t. II, p. 133. Édition Techener. Paris, 1862.

de la faveur du cardinal, mais avec quelle désinvolture il traite ses confrères :

> Vous feriez bien mieux de vous taire,
> Messieurs les doctes imprudents,
> Que de clabauder en pédants,
> Sur des vétilles de grammaire.
> Oh! les fins, les beaux esprits!
> Qu'il sort de merveilleux écrits
> De votre fameuse boutique[1].

La compagnie compte déjà vingt-trois membres, tous gens de lettres plus ou moins dévoués au cardinal, lorsqu'un ministre d'État, Abel Servien, sollicite son admission. Cette demande est un ordre, et le registre du 13 mars 1634 porte que « l'Académie, se tenant très honorée de la prière que M. Servien, secrétaire d'État, lui a fait faire d'y être admis, a résolu qu'il en sera remercié et qu'on l'assurera qu'il y sera reçu, quand il lui plaira[2] ».

En recevant dans son sein un diplomate, l'Académie n'était plus un corps exclusivement littéraire, et par là donnait déjà raison à cette définition de Voltaire : « L'Académie est un corps où l'on rencontre des ducs, des marquis, des gens d'Église et parfois des gens de lettres. »

A cette même séance du 13 mars 1634, Bois Robert, le grand introducteur des académiciens, fit voir à la compagnie une lettre qu'il écrivait de son chef à M. de Balzac :

Il l'avertissait du dessein de M. le cardinal pour l'établissement de l'Académie, ajoutant que, s'il désirait d'y être admis, il pouvait le témoigner à la Compagnie par ses lettres et qu'il ne doutait point qu'elle ne le lui accordât volontiers en considération de son mérite.

[1] *Œuvres de Saint-Amant*, t. II, p. 90. Édition Livet. Paris, Jannet, 1855.
[2] Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 148.

Pellisson ajoute :

Je ne vois pas dans le registre ce qui suivit; mais infailliblement, M. de Balzac, sur sa réponse, fut admis peu de temps après[1].

Le nouvel élu se fit plus prier que ne laisse supposer le récit de Pellisson; Balzac écrit à Conrart le 22 septembre 1653 :

Il (Pellisson) est, au reste, plus éloquent historien que fidèle historien, pour le moins en ce qui regarde ma réception à l'Académie. M. de Bois Robert m'écrivit deux ou trois fois touchant cette nouvelle institution, et me représenta par mille belles raisons, et dans le style du monde le plus sérieux, qu'il falloit que je fusse un des confrères. Je répondis à ces lettres, et tournai la chose en raillerie, étant alors dans les premières ferveurs de la solitude, et lui témoignai que mon dessein étoit d'être tout seul de mon ordre, et que ce dessein étant un vœu, il n'y avoit point de société dans laquelle je pusse ni voulusse entrer, fût-elle plus illustre que celle des Argonautes, qui étoit composée de princes et de demi-dieux. M. de Bois Robert ne goûta pas ce langage, et fut fâché que son sérieux m'eût donné sujet de rire : il m'écrivit une dernière lettre, qui me menaçoit de la part de M. le cardinal, et me signifioit en termes exprès, que je déplairois à Son Éminence, si je méprisois sa fondation, et si je ne faisois à l'Académie un compliment par écrit. Je ne répondis point à ces paroles menaçantes et me résolus plutôt à encourir l'indignation de Son Éminence (j'étois sur le point de sortir du royaume pour d'autres raisons) qu'à écrire une lettre qu'on vouloit me faire écrire par force. Ensuite de mon silence, il se passa quelque temps sans que je recusse des nouvelles de Paris. Mais cinq ou six mois après, m'imaginant que le cardinal étoit occupé ailleurs; que l'Académie, triomphante et dans les plus beaux jours de sa gloire, avoit oublié un villageois, qui ne connoissoit pas sa bonne fortune : un ami, nouvellement arrivé de la Cour, me vint dire à Balzac que j'étois de l'Académie[2].

Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, était un frondeur, ennemi du cardinal, qui le lui rendait bien en le traitant de fat et d'étourdi[3]. Le grand épistolier

[1] Pellisson et d'Olivet, t. I^er^, p. 149.

[2] Balzac. I, in-fol. p. 982, livre xxvi. Lettre citée par M. Livet, dans les *Pièces justificatives de l'Histoire de Pellisson*, t. I^er^, p. 393.

[3] Sainte-Beuve. *Histoire de Port-Royal*, t. II, p. 50.

avait déjà publié ses *Lettres* (1624) et le *Traité du Prince* (1631). Le succès de ses œuvres auprès de la haute société peut-il justifier le dédain qu'il marque pour l'Académie? Elle comptait bien parmi ses membres des hommes de goût et des publicistes distingués, mais beaucoup d'autres n'étaient que des *passe-volans* ou faux illustres. On les appelait les *Enfants de la pitié de Bois Robert*[1].

Balzac, qui n'acceptait pas cette confrérie, écrit à Chapelain le 30 septembre 1634 :

> Je voudrois que quelques autres ne fussent pas de l'Académie ou, pour le moins, qu'ils n'eussent pas de voix délibérative. Ce seroit assez qu'ils se contentassent de donner des sièges, de fermer et ouvrir la porte.
>
> Ils peuvent être de l'Académie, mais en qualité de bedeaux ou de frères lais. Il faut qu'ils fassent partie de votre Corps, comme les huissiers font partie du Parlement[2].

Cette lettre eut-elle pour résultat de faire réfléchir sur les choix que l'on avait faits? On le penserait en voyant accueillir Racan, Vaugelas et Voiture. Voiture et Vaugelas sont attachés à Gaston d'Orléans, l'ennemi du cardinal. Richelieu n'a pas lieu d'être satisfait, mais la notoriété des nouveaux élus lui fait garder le silence; il ne marque son mécontentement qu'à l'élection de Porchères Laugier, *l'intendant des plaisirs nocturnes de la princesse de Conti*, comme il s'appelait lui-même (1 décembre 1634).

D'après l'article 1[er] des statuts, « personne ne peut être reçu à l'Académie qui ne soit agréable à Monseigneur le protecteur ». L'Académie aussitôt offre de révoquer cette élection. Richelieu a la sagesse de refuser.

[1] TALLEMANT. *Historiettes*, t. II, p. 184.

[2] BALZAC. I, in-fol. p. 728. Lettre XVI. Lettre citée par M. Livet dans les *Pièces justificatives de l'Histoire de Pellisson*, t. I[er], p. 391.

Pour ne plus tomber dans pareille mésaventure, on décida qu'à l'avenir tout sujet ne serait choisi qu'après avoir été présenté préalablement au protecteur[1].

L'Académie s'empressa de mettre en vigueur le nouveau règlement. Le 2 décembre 1635, on voit siéger le médecin Marin Cureau de la Chambre, protégé de Séguier, que Richelieu avait en grande estime, et le maître des requêtes, Habert de Montmor, qui devait publier plus tard les œuvres de Gassendi.

A cette époque on proposa de faire des discours, et l'on dressa pour cet effet un tableau de tous les académiciens : il y en avait alors trente-six.

Ce tableau, dit Pellisson, ayant été montré à M. le Garde des Sceaux, il fit dire à la Compagnie par M. de Cérisy qu'il désiroit y être compris. On ordonna que son nom seroit écrit à la tête, et que messieurs de Montmor, du Chastelet, Habert et les trois officiers iroient lui rendre grâces très humbles de l'honneur qu'il faisoit à tout le Corps[2].

Tallemant des Réaux prétend que Séguier « se fist de l'Académie de peur qu'on ne dist qu'il se vouloit tirer du pair[3] ».

Les jugements de des Réaux sont sujets à caution, et l'Académie n'a qu'à se féliciter de ce choix politique. Séguier fut un protecteur éclairé des lettres, et, dans un ouvrage récent, M. Kerviler nous a montré comment le chancelier savait accueillir dans son hôtel les savants et les lettrés[4].

La compagnie fut moins heureuse en accueillant, sur la proposition de Bois Robert, Auger de Moléon, sieur de Granier. Cet ecclésiastique, très versé dans les belles-let-

[1] D'Artigny. *Mémoire de Critique et de Littérature*, t. V, p. 238. Paris, 1753. — Pellisson, *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 150.

[2] Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 151.

[3] *Historiettes*, t. III, p. 63. Édition Techener.

[4] *Le Chancelier Séguier*. Paris, Didier, 1875.

tres, se fit exclure pour ne pas s'être acquitté d'un dépôt qu'on lui avait confié. Pellisson nous raconte que trois académiciens s'étaient opposés à son élection. « L'événement, dit-il, a montré que les trois qui vouloient l'exclure n'avoient pas tort[1]. »

L'Académie voulut faire sentir au cardinal qu'il eût à mieux choisir ses candidats en remplaçant Granier par le poète Balthazar Baro, protégé de la duchesse de Chevreuse. Richelieu se résigne comme il avait fait pour Laugier de Porchères, et attend quelque temps avant de proposer l'avocat Giry, qui venait de traduire l'*Apologétique* de Tertullien.

Il n'y avait pas encore quarante titulaires, que la mort frappait déjà dans les rangs. Paul Hay du Chastelet succomba le 6 avril 1636, et Pierre Bardin le suivit de près. Le 22 septembre 1637, on leur donna pour successeurs Nicolas Bourbon et Nicolas Perrot d'Ablancourt.

Nicolas Bourbon, prêtre de l'Oratoire, avait été lié avec Balzac. Lors de la publication des lettres de Balzac, un jeune feuillant, dom André de Saint-Denys, ne les trouva pas à son goût. Bourbon prit la défense de Balzac en lui adressant une lettre très élogieuse. Balzac fit paraître cette lettre dans la deuxième édition de ses œuvres, à l'insu de Bourbon. Une polémique s'ensuivit, et prit fin en 1636, grâce à l'entremise de Chapelain[2]. Mais Balzac conserva un ressentiment en écrivant à Chapelain cette lettre mordante :

Que vous semble du choix qu'on a fait de nostre nouveau confrère avec lequel je viens de me réconcilier? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie, et que ce soit un instrument propre pour travailler avec vous autres, messieurs, au desfrichement de

[1] Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 152.

[2] Voir à ce sujet une étude de M. Paul Lallemand, *l'Oratoire et l'Académie* (*Revue du Correspondant* du 10 avril 1883.)

nostre langue? Je vous ay autrefois montré de ses lettres françoises qui sont escrites du style des Bardes et des Druides [1]...

Bourbon avouait bien à Claude de Mesmes, comte d'Avaux, « qu'il se sentoit ignorant dans la langue françoise, peu habile dans la latine, et hors d'état d'apprendre quelque chose de nouveau à l'âge où il étoit ».

Ce n'est que l'aveu d'un prêtre modeste. Tenant compte du ressentiment de Balzac, nous aimons mieux nous en référer au témoignage élogieux de Pellisson, et l'abbé d'Olivet ajoute : « Les ouvrages de Bourbon sont écrits avec une force et une élégance qu'il est rare de trouver dans le latin moderne [2]. »

Nicolas Perrot d'Ablancourt était un avocat au Parlement, ami de Ménage et de Patru; il traduisit les auteurs latins et grecs d'une manière élégante, mais trop libre; ce qui faisait appeler ses traductions *les Belles infidèles*.

Ces deux élections eurent lieu à une époque où le cardinal, jaloux des succès de Corneille, voulait faire juger la tragédie du *Cid* par l'Académie. Pellisson nous apprend que « les membres les plus judicieux témoignaient beaucoup de répugnance pour ce dessein [3] ».

Les menées de Scudéry et de Bois Robert triomphèrent de tous les obstacles et, vers le commencement de l'année 1638, parurent les *Sentiments de l'Académie*, corrigés de la main propre de Richelieu.

La compagnie en est réduite à ne recevoir que des candidats agréables au cardinal. Chapelain nous l'apprend dans une lettre à un M. Bouchard, qui, alors à Rome, avait quelques velléités de se présenter.

[1] Balzac. Œuvres, in-folio, t. Ier, p. 756. Lettre citée. Pellisson, *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 154.

[2] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 186 et 188.

[3] Voir, pour l'historique de cette affaire du *Cid*, Pellisson, *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 86, et Taschereau, *Histoire de Corneille*, p. 79 et suivantes. Paris, Jannet, 1855.

18 mai 1638.

Il semble par votre lettre que vous croyez pouvoir être admis en votre absence. Je vous répéterai ici, si je ne vous l'ai déjà écrit, qu'on ne peut vous proposer pour cela que vous ne soyez présent, et qu'après l'avoir fait agréer à Son Eminence, qui, par un ordre particulier, a voulu être consulté sur tous les prétendants, afin de fermer la porte à toute brigue et ne souffrir dans son assemblée que des gens qu'il connaisse ses serviteurs... Une place d'Académicien en France n'est pas un bénéfice, et Son Éminence est assiégée de tant d'affamés, et qui attendent depuis si longtemps, que jusqu'ici nous n'avons vu aucun de notre troupe gratifié de pareil bienfait, si vous en exceptez M. de Bois Robert[1].

Parmi les affamés, deux furent reçus le 14 février 1639.

C'est François de la Mothe le Vayer, substitut du procureur général au parlement de Paris, magistrat doublé d'un littérateur qui a fréquenté le salon de Mlle de Gournay [2].

L'abbé Jacques Esprit, âgé de 29 ans, est un protégé de Séguier et conseiller d'État. Très assidu à l'hôtel de Rambouillet, il ne sait quasi rien, selon Tallemant[3], et n'a pour tout bagage littéraire que des paraphrases de psaumes assez médiocres.

Cette double élection ne réjouit pas Balzac. Chapelain, à qui il fait part de ses sentiments, lui répond en ces termes-:

11 mars 1639.

Je suis tout à fait de votre avis touchant nos deux pénultièmes

[1] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 367. Lettre citée par M. Livet, extraite de la correspondance de Chapelain.

[2] Chapelain écrit à Balzac à cette occasion : « Il (La Mothe le Vayer) a désiré avec passion d'estre de l'Académie, pour parvenir à la pension... Depuis, les choses s'estant assés bien disposées pour luy faire avoir ce consentement comme je luy en ai donné l'asseurance, il me surprit par la froideur avec laquelle il la receut et la prière qu'il me fit d'empescher que cela ne passat pas outre. Je jugeay dès lors qu'il avait obtenu, sans l'Académie, la chose pourquoy il vouloit espouser l'Académie. » *Lettres de Chapelain*, publiées par M. Tamizey de Larroque. Lettre n° 231, 5 décembre 1638, t. Ier, p. 332.

[3] Tallemant. *Historiettes*, t. IV, p. 244.

Académiciens, et je vous avoue que le dernier me semble encore bien moins supportable que l'autre. Il y a en tous les deux à réformer sans doute : mais celui dont je vous parle a les principes viciés, et nous le pouvons mettre entre les incurables. Cependant il plaît à ceux à qui rien ne devroit plaire qui ne fût bon, et il en reçoit des bienfaits qui seroient mieux employés à M. Silhon ou au seigneur Tubero[1] même[2].

Cette introduction à l'Académie des protégés de Richelieu excitait la convoitise de personnes qui avaient une certaine prétention à la renommée littéraire. Souvent leurs démarches n'étaient pas couronnées de succès. Chapelain nous raconte ironiquement, dans une lettre adressée à Balzac, comment échoua la candidature de l'abbé d'Aubignac :

13 juillet 1640.

M. d'Aubignac est M. Hédelin. M. Hédelin *autem* fut naguère précepteur de M. le Marquis de Brézé, et est encore son domestique : l'une de ses plus fortes ambitions a été d'entrer dans l'Académie, et il y avoit grande apparence qu'il eût été le premier reçu s'il n'eût point fait un libelle contre la *Roxane* de M. Desmarets, où il blâmoit le goût de Son Éminence et de Mme d'Aiguillon, qui l'avoit estimée. Dans ce temps, M. Porchères d'Arbaud se laissa mourir, et plusieurs se présentèrent pour remplir cette place, le libelliste entre autres. M. Patru, notre ami et très galant homme, l'obtint d'une commune voix, et le précepteur eut l'exclusion, dont *moult dolent fut et plaintif*[3].

L'avocat Olivier Patru, à peine âgé de 36 ans, avait écrit une épître dédicatoire pour l'ouvrage du *Nouveau Monde* de Laët[4]. Quand les Elzévier présentèrent ce livre au cardinal, Richelieu lut cette épître avec un tel plaisir qu'il destina à Patru une place d'académicien[5].

[1] Tubero était un pseudonyme adopté par La Mothe le Vayer.

[2] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 376. Lettre citée par M. Livet.

[3] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier p. 388. Lettre citée par M. Livet.

[4] Jean de Laët était un géographe et philologue flamand, né vers la fin du XVIe siècle.

[5] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 151.

Fervent admirateur de Cicéron, dont il traduisit quelques morceaux, Patru est le premier qui introduit dans les plaidoyers la véritable éloquence et la pureté du langage. Cette éloquence académique ne lui donna pas la fortune. Vigneul Marville rapporte que « certains avocats, avec leur vieux style, remportaient tous les écus du Palais, pendant que Patru n'y gagnait pas de quoi avoir une bonne soupe [1] ». Aussi plus tard fut-il forcé de vendre sa bibliothèque; tout le monde connaît le généreux procédé de Despréaux à son égard.

Patru, reçu le 3 septembre 1640, jugea bon de remercier l'Académie. L'enthousiasme fut si grand, en entendant ce discours, que les académiciens déclarèrent qu'à l'avenir les récipiendaires prononceraient des discours de réception, où l'on ferait les louanges du fondateur et du protecteur de la compagnie.

Patru est le dernier académicien nommé sous le protectorat de Richelieu. Le grand ministre mourut le 4 décembre 1642, en voyant réussir, peut-être au delà de ses espérances, l'œuvre qu'il s'était proposée.

L'examen rapide des différentes élections nous fait voir que le choix des candidats, sauf quelques rares exceptions, était soigneusement étudié. Les rebelles, une fois admis, obéissaient à cette volonté suprême qui faisait trembler les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Ils protestaient de leur dévouement; mais ces protestations n'étaient-elles pas semblables à celles des gouverneurs de provinces et du prince de Condé, qui déclaraient préférer à toute chose le bien de l'État et le *contentement de Monseigneur le cardinal?* On sait à quoi s'en tenir sur ces déclarations; les lettres de Balzac et de Chapelain témoignent bien de leur mécontentement, qui ne peut

[1] *Mélanges d'histoire et de littérature*. Édition de 1702, t. III, p. 48.

s'exhaler au grand jour. Quoi qu'il en soit, l'Académie est constituée, et, mettant de côté toute idée de politique, elle va travailler au perfectionnement de notre langue et acquérir désormais une gloire immortelle.

CHAPITRE II.

SÉGUIER. — CHAPELAIN ET SON ÉCOLE

(1642-1672).

Politique du chancelier. — Les élections sont-elles libres? — Les différentes candidatures de Pierre Corneille. — Un académicien de 18 ans. — Le marquis de Coislin. — Conduite du protecteur. — Les grands seigneurs académiciens : Bussy Rabutin, le marquis de Dangeau, Colbert. — Craintes des gens de lettres sur l'invasion de la noblesse. — Chapelain. — Son influence avant *la Pucelle*. — *La Pucelle* et ses funestes conséquences sur les élections. — Lutte du vieux parti contre la jeune école. — Le secrétaire perpétuel Conrart et sa modération. — Sous quel patronage Bossuet posera sa candidature.

En 1672, l'abbé Tallemant, prononçant l'oraison funèbre du chancelier Séguier, décrivit en ces termes l'état de l'Académie française à la mort de Richelieu :

Ce fut alors que les muses désolées furent errantes longtemps avec vous... Des troubles intestins dispersèrent les muses et les effrayèrent... Séguier seul les rassemble et les rassure; et recueillant chez lui la politique et les beaux-arts, prépare au jeune Louis des couronnes immortelles en protégeant ceux qui devoient les former. Vous le savez, Messieurs, l'Académie françoise périssoit s'il ne l'eût soutenue [1].

Une ruine aussi grande menaçait-elle l'Académie? Il faut faire, dans le panégyrique du chancelier, la part de

[1] *Harangues de l'Académie française*, I.

la déclamation oratoire. L'Académie naissante, privée de son protecteur, n'allait plus être que le cercle familier de Conrart. Elle ne comptait pas dans son sein les sommités littéraires de l'époque. Descartes était en Hollande ; Corneille n'avait pas su plaire au cardinal; Arnauld d'Andilly avait refusé d'être des Quarante [1]. L'Académie devait alors chercher dans la politique cette prépondérance qu'elle ne pouvait acquérir par la littérature.

Suivant Pellisson, on songea à trois grands personnages pour le titre de protecteur : le cardinal Mazarin, « sur le sujet duquel l'envie et les factions n'avaient point encore partagé les esprits »; le duc d'Enghien, le futur vainqueur de Rocroy; enfin Séguier. « Il semblait que personne n'y avait plus de droits que lui [2] ».

Séguier l'emporta et accepta cette nouvelle dignité le 9 décembre 1642. Comme don de joyeux avènement, il fit dire à la compagnie qu'il désirait qu'à l'avenir elle s'assemblât chez lui.

Cette proposition doit cacher quelques secrets desseins. Une si généreuse hospitalité va peut-être enlever à l'Académie son indépendance et l'engager dans la voie de la servitude. Les historiens s'accordent à dire que les trente années du protectorat de Séguier furent une période heureuse pour la compagnie et qu'aucun acte de despotisme n'y fut signalé. La politique du chancelier est bien différente de la conduite de Richelieu. Le cardinal protestait de son désintéressement tout en dictant ses volontés.

[1] « M. Arnaud d'Andilly, ayant donné au public sa traduction des *Confessions de saint Augustin* en 1649, Messieurs de l'Académie Française la trouvèrent si belle, firent tant d'estime de cet ouvrage qu'ils résolurent d'agréer l'auteur dans leur Académie. Les députés furent offrir une place à M. Arnaud d'Andilly, qui les remercia absolument. Ces messieurs fâchés décidèrent de rendre un statut qui porte que doresnavant on ne recevra personne dans le corps qu'il n'ait postulé d'y être admis. » *Notes du Père Léonard sur les Académies.* (Archives nationales, M. 763, n° 3.)

[2] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, p. 132

Séguier, au contraire, veut être regardé par les académiciens comme un de leurs collègues et assiste souvent à leurs séances.

On lui rend ce témoignage, dit Pellisson, qu'en ces rencontres, il est impossible d'en user plus qu'il fait civilement avec les Académiciens, et qu'il préside avec la même familiarité que pourrait faire un d'entre eux, jusqu'à prendre plaisir qu'on l'arrête et qu'on l'interrompe, et à ne point vouloir être traité de *monseigneur* par ceux-là même de ces messieurs qui sont ses domestiques [1].

Procédé habile qui a pu faire dire à Malesherbes cent ans plus tard : « Le chancelier Séguier n'attenta jamais à votre liberté, ce qui n'est pas un éloge médiocre pour un protecteur [2] ».

Cette liberté peut exister, elle n'est en réalité que nominale; les académiciens ont perdu tout esprit d'initiative.

Que la compagnie, reconnaissante envers son protecteur de l'asile qu'il lui avait donné dans son propre palais, voulût choisir des récipiendaires parmi les hôtes assidus de son hôtel [3], rien n'était plus légitime. Mais il est regrettable de voir se manifester un pareil sentiment au moment où Corneille brigue les suffrages.

Il est vrai, l'Académie se détermina pour l'avocat général Salomon de Virelade [4], « parce que M. Corneille, faisant son séjour à Rouen, ne pouvait presque jamais se trouver aux assemblées et faire la fonction d'académicien [5] ».

Ce fut encore pour ce motif que notre grand tragique

[1] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 71.

[2] Malesherbes. Discours de réception.

[3] R. Kerviler. *Étude sur Salomon de Virelade* (*Revue de Gascogne*, avril 1876).

[4] Salomon de Virelade fut élu, le 12 août 1644, en remplacement de Séguier. A l'occasion de cette préférence donnée à Salomon sur Corneille, d'Alembert use de cette expression énergique « qu'on a prostitué le nom d'Académicien ». (*Éloges des Académiciens*, t. II, p. 326.)

[5] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 155.

se vit préférer Pierre du Ryer le 21 novembre 1646. CCrneille avait donné le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* et la comédie du *Menteur*. Faut-il comparer les titres de son heureux rival? Du Ryer était pauvre. Selon Baillet, il était obligé de travailler pour des libraires qui le payaient un prix dérisoire : les traductions, un écu la feuille; les grands vers, quatre francs le cent; les petits vers, quarante sols.

Les frères Parfaict font bien un grand éloge de la tragédie de *Scévole*, et Ménage va jusqu'à vanter sa tragédie d'*Alcyonée* (1639) comme ne le cédant en rien à celles de Corneille. Malgré ces jugements complaisants le parallèle est difficile à soutenir.

La question de résidence est un obstacle formel. Elle ne frappe pas seulement Corneille, elle atteint aussi le poète Rotrou, son ami, qui ne voulait pas quitter la ville de Dreux, où il était lieutenant particulier [1].

Enfin Corneille écrit à la compagnie qu'il avait disposé ses affaires de telle façon qu'il pourrait passer une partie de l'année à Paris.

L'Académie va s'empresser d'admettre le grand poète après la mort de Maynard. Un groupe hostile pense autrement et propose un écrivain dont « le style ne paraît avoir atteint que la médiocrité [2] », Ballesdens, avocat au parlement et précepteur du petit-fils du chancelier.

L'Académie, dit Pellisson, eut ce respect pour son Protecteur, de députer vers lui cinq des Académiciens, pour savoir si ces deux propositions lui étaient également agréables. M. le chancelier témoigna qu'il voulait laisser une entière liberté à la Compagnie. Mais lorsqu'elle commençait à délibérer sur ce sujet, M. l'abbé de Cérisy lui présenta une lettre de M. Ballesdens, pleine de civilités pour elle et pour M. Corneille, qu'il priait la Compagnie de vouloir préférer à

[1] P. Niceron. *Mémoires*, t. XVI, p. 90. Paris, Briasson, 1731.
[2] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 302.

lui, protestant qu'il lui déférait cet honneur comme lui étant dû par toutes sortes de raisons [1].

La lettre de Ballesdens a été imprimée en 1617. M. Kerviler l'a cherchée en vain à la Bibliothèque nationale [2]. Il eût été curieux de connaître cette lettre, qui témoigne de la part de son auteur un esprit modeste et sensé. Ballesdens eut la gloire de montrer à l'Académie et à son protecteur que les véritables talents n'admettent pas l'hésitation ou la feinte impartialité.

Cette complaisance de la compagnie devait bientôt tourner à son détriment; le chancelier sortit de la réserve qu'il s'était imposée jusque-là.

Au mois de mars 1652, après la mort de Claude de l'Estoile, Séguier « fit demander la place vacante pour M. le marquis de Coislin, son petit-fils, ne croyant pas pouvoir mieux cultiver l'inclination et les lumières que ce jeune seigneur témoigne pour toutes les belles connaissances. Il fit dire pourtant à la Compagnie avec beaucoup de civilité qu'il demandait cela comme une grâce, qu'il n'entendait point aussi que cette réception tirât à conséquence ni qu'elle fût faite d'autre sorte que les précédentes [3]. »

Armand du Camboust, marquis de Coislin, avait alors dix-sept ans. Faire un académicien d'un jeune adolescent est un exemple singulier. M. Kerviler l'excuse cependant.

Séguier, dit-il, a demandé cette nomination comme une grâce et

[1] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 157. Suivant M. Taschereau (*Vie de Corneille*, p. 130. Paris, Jannet, 1855), le récit des difficultés qu'éprouva Corneille se trouve seulement dans la première édition de l'histoire de Pellisson. Il aurait été supprimé dans les éditions suivantes, d'après quelques réclamations de Corneille. On lit dans Guy Patin : « M. Pellisson, tout habile homme qu'il est, s'est bien fait des ennemis par son *Histoire de l'Académie*. M. Corneille, illustre faiseur de comédies, écrit contre lui. » Lettre de Guy Patin à Falconet. Édition Réveillé-Parise, t. III, p. 18 et 14.

[2] R. Kerviler. *Le Chancelier Séguier*, p. 608. Paris, Didier, 1875.

[3] Pellisson. *Histoire de l'Académie*, p. 158.

l'Académie, en l'accueillant, se réservait pour l'avenir une puissante influence capable de défendre l'institution contre les attaques de l'envie[1].

Si le chancelier a demandé la nomination de son petit-fils comme une grâce, cette prière est un ordre avec toutes les formes de l'obséquiosité. L'Académie, qui se réunit à l'hôtel du chancelier, ne peut exprimer un refus par ce seul motif que signale M. Kerviler, l'intérêt. La déférence respectueuse qu'elle a pour le chancelier n'est pas, il est vrai, un état de servitude; mais les académiciens se voient interdire toute liberté d'action.

M. Paul Mesnard le comprend si bien que, tout en atténuant la faute commise, il ajoute cette réflexion si juste :

> Les désirs des hommes puissants étaient alors à peu près irrésistibles, même lorsqu'ils ne s'imposaient pas violemment. L'Académie se laissait dicter ses choix: indiscrètement sollicitée plutôt que contrainte, elle comprenait trop peu ses droits, et Séguier ne croyait pas les blesser[2].

Toutefois ces indiscrètes sollicitations eurent lieu dans la suite à de rares intervalles. En 1654, Philippe de Chaumont, prédicateur renommé, fera bien dans son discours allusion au puissant appui de son parent le protecteur. En 1670, de préférence à Perrault, l'auteur des *Contes de fées*, Séguier demandera l'admission de Jean de Montigny, évêque de Saint-Pol de Léon et chroniqueur des fêtes de la cour. La comtesse de la Guiche trouve ces relations charmantes et persuade à son grand-père que l'auteur de ces spirituelles épîtres sera l'un des ornements de la compagnie[3].

On a aussi reproché à Séguier d'avoir facilité aux

[1] R. Kerviler. *Le Chancelier Séguier*, p. 586.

[2] *Histoire de l'Académie française*, p. 19.

[3] R. Kerviler. *Étude sur Jean de Montigny* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, juillet 1876).

hommes de cour l'entrée de l'Académie. Ce reproche, qui peut être justifié dans la suite, ne doit pas s'appliquer à la période dont nous nous occupons.

La noblesse se piquait d'aimer les lettres, et le bel esprit n'était pas déplacé à la cour.

Jusqu'icy, dit Bussy Rabutin, la pluspart des sots de qualité, qui ont esté en grand nombre, auroient bien voulu persuader, s'ils avoient pu, que c'étoit déroger à la noblesse que d'avoir de l'esprit, mais la mode de l'ignorance à la Cour s'en va tantost passée[1].

L'Académie, en admettant les grands seigneurs lettrés, ne faisait que rehausser son prestige. Peut-on critiquer des choix tels que ceux du comte de Bussy Rabutin [2], du marquis de Dangeau [3] ou de Colbert [4] ? Certes l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, le grand seigneur qui nous a laissé le *Journal de la Cour de Louis XIV*, ou le ministre fondateur des Académies des Sciences, des Beaux-Arts et des Inscriptions, ont leur place marquée dans la compagnie. N'était-il pas de son intérêt d'admettre des hommes éclairés et puissants qui contribuaient par leur crédit à protéger les lettres et les arts? Ainsi le jugeait un contemporain dans le quatrain suivant :

Non, non, messieurs les beaux esprits,
Préférant Colbert à tous autres,
Vous ne vous estes point mespris,
Ses écrits valent bien les vostres.

Segrais n'a donc pas raison quand il jette ce cri d'alarme :

Les gens de qualité, dit-il, que l'on introduit dans l'Académie Françoise en si grand nombre lui font grand tort. Il faut qu'il y en ait, mais le nombre devroit être fixé à sept ou huit, et les autres Acadé-

[1] Bussy Rabutin. *Mémoires*, t. II, p. 391. Édition Lalanne.
[2] Reçu en mars 1665.
[3] Reçu le 14 janvier 1668.
[4] Reçu le 22 avril 1667.

miciens devroient être choisis dans toutes sortes de belles littératures[1].

Que ces académiciens « choisis dans toutes sortes de belles littératures » s'appellent Mézeray, Scudéry, Doujat, Pellisson, Péréfixe, Gilles Boileau, Segrais et Furetière, la colère de Segrais contre l'invasion de la noblesse pourrait se justifier; elle porte à faux lorsqu'il souhaite la bienvenue à une pléiade d'écrivains, protégés de Chapelain, dont les épigrammes de Racine et de Boileau ont transmis les noms à la postérité.

Le ton précieux a dépassé les traditions de l'hôtel de Rambouillet. Le bel esprit règne partout. On ne lit plus que les romans de La Calprenède et de Mlle de Scudéry, ou les longs poèmes épiques; le théâtre fait parler les héros de l'antiquité en héros de roman; la poésie célèbre la galanterie sous toutes les formes. Ménage, Saint-Amant, Benserade, Cotin, Scudéry, parmi les poètes, se partagent la faveur du public. A leur tête est Chapelain.

Dans son *Histoire de la société française au* XVIIe *siècle*, Victor Cousin nous donne un portrait de Chapelain bien différent de celui que nous dépeint Despréaux, c'est un Chapelain d'avant *la Pucelle :*

« Excellent grammairien, d'une érudition solide et presque universelle, écrivain d'une correction et d'une fermeté peu commune, et, du moins en prose, d'une simplicité qui contrastait avec le style prétentieux et maniéré de l'époque », Chapelain est regardé par les beaux esprits comme leur juge. Le rang qu'il occupe à l'hôtel de Rambouillet, la considération qui l'entoure aux samedis de Mlle de Scudéry, lui donnent une influence considérable à l'Académie. A l'égal de Conrart, il a contribué à sa formation. Chargé par Richelieu de dresser le plan d'un

[1] Segrais. *Mémoires*, p. 10.

dictionnaire et de grammaire d'Académie, il rédige la critique du *Cid* en sachant tenir la balance égale entre les deux partis. Chapelain, loué sous toutes les formes, adulé même, retrouve à l'Académie les habitués de la rue Saint-Thomas du Louvre ou les familiers du samedi de la *divine Sapho*. Il s'applaudit d'avoir pour collègues Georges de Scudéry ou Pellisson, qui le nommait respectueusement « parmi ses maîtres [1] ».

Une telle situation ne peut-elle égarer l'esprit?

Chapelain, dit M. Cousin, avait les qualités d'un grand critique. Parce qu'il était un critique habile, il se crut un artiste, comme si les poétiques avaient fait un poète, comme si la poésie n'était pas un souffle divin [2].

Cette erreur fit naître *la Pucelle*, et ses funestes conséquences pour l'Académie.

Le poème si attendu, si vanté, « ne fut qu'un feu de paille [3] ». Il eut tout de suite des détracteurs parmi les beaux esprits. Gilles Boileau s'en moqua, Ménage le trouva détestable et ne se gêna pas pour le dire ouvertement.

Chapelain fut assez sage pour ne pas répondre aux railleries. Pardonnant au frère aîné de Despréaux, il soutint sa candidature contre le triumvirat de Ménage, de Pellisson et de M^lle^ de Scudéry [4], qui refusaient à Boileau « honneur et probité ».

[1] Marcou. *Étude sur Pellisson*, p. 140. Paris, Didier, 1859. — Pellisson fut reçu le 17 novembre 1653. Le commerce littéraire qu'entretenait Pellisson avec certains académiciens lui avait suggéré l'idée de faire l'histoire de l'Académie française. L'ouvrage achevé, il en fit la lecture. L'Académie, « par un mouvement spontané de reconnaissance et d'estime qui prévint le jugement du public, assura à l'auteur la première place vacante d'académicien et lui donna, dès ce jour, le droit d'assister aux séances et d'y opiner. » (Marcou. *Étude sur Pellisson*, p. 90 et 93.)

[2] V. Cousin. *La Société française au XVII^e^ siècle*, t. II, p. 108 et suiv. Paris, Didier, 1858.

[3] Tallemant. *Historiettes*, t. II, p. 489.

[4] Gilles Boileau fut élu au mois de mars 1659. Voir, pour les détails sur cette candidature et les intrigues qui y donnèrent lieu : Pellisson et d'Olivet.

Que n'eut-il toujours cette modération! Comment en avoir? « Chapelain n'en impose plus qu'à quelques gens [1]. » *La Pucelle* est attaquée de toutes parts. Linière commence l'escarmouche, Despréaux continuera l'attaque ; la déroute est imminente.

« Le premier poète du monde pour le genre héroïque » a une planche de salut, son crédit officiel. Chapelain avait une conduite habile; il s'était attiré tour à tour les bonnes grâces de Richelieu et de Mazarin. C'est à lui que Colbert s'adresse en 1662 pour désigner les gens de lettres jugés dignes de la munificence royale.

Cette liste de pensions porte les jugements les plus complaisants pour les auteurs qui défendent l'oracle de la littérature et son école. Tous ces écrivains, entrés à l'Académie à des époques plus ou moins rapprochées et sous les mêmes auspices, ont pour mission de soutenir le goût du jour contre un esprit malin. Cet esprit de critique fin et railleur, né dans les salons de la bourgeoisie, produit Molière, Racine et Despréaux. Les défenseurs de *la Pucelle* formeront une phalange compacte et opposeront à leurs ennemis une barrière infranchissable.

Quels titres ces fidèles disciples du poète, « le plus renté des beaux esprits », peuvent-ils faire valoir?

L'abbé François Tallemant [2], avant de traduire Plutarque, n'a pas, selon le précepte d'Horace, bien examiné

quid ferre recusent,
Quid valeant humeri.

La postérité connaît en lui seulement « le sec traducteur du français d'Amyot ».

Histoire de l'Académie, t. II, p. 408; une Lettre de Chapelain à Huggens de Zulikem; *Lettres de Chapelain*, éditées par M. Tamizey de Larroque, t. II, p. 33; et deux lettres de Pellisson à Séguier. *Bulletin du Bibliophile*, année 1859.

[1] TALLEMANT, *Historiettes*, t. II, p. 489.

[2] Elu en 1650. D'une vanité très grande, il exhala ainsi sa bile, lors de l'élec-

L'abbé Cotin [1], malgré son défenseur l'abbé d'Olivet, ne fera pas oublier le Trissotin des *Femmes savantes;* ses sermons, où l'on était assis à l'aise, ne sont pas supérieurs à ceux de l'abbé Cassagnes [2], « qui prêche fort mal », d'après le *Sorberiana*.

Paul Tallemant [3] a composé une bluette sur le *Voyage de l'Isle d'amour*, commentaire de la *Carte du Tendre*, et cela suffit pour lui ouvrir les portes de la compagnie à l'âge de 24 ans.

Claude Boyer [4] est, selon Chapelain, un poète de théâtre qui ne le cède qu'au seul Corneille.

Pourtant, dit l'abbé d'Olivet, il a travaillé pendant cinquante ans pour le théâtre, sans que la médiocrité du succès l'ait rebuté, toujours content de lui-même et rarement du public [5].

Même aveuglement pour Michel Le Clerq [6], auteur d'une tragédie, *la Virginie romaine*, et d'une mauvaise traduction de *la Jérusalem délivrée* du Tasse. Chapelain le préférera à Jean Regnaud [7], sieur de Segrais, dont les églogues sont fort goûtées.

Lorsque je demandai à être reçu de l'Académie, écrit Segrais, il se trouva plutôt porté à favoriser M. Le Clerq que j'avais pour compétiteur qu'à me donner sa voix; cela n'empêcha pas que je ne fusse reçu.

Homme habile, Chapelain s'empresse de désavouer le rôle qu'il a joué, en écrivant à Huet le 17 juin 1662 :

tion de Furetière le 15 mai 1662 : « Furetière, écrit-il, s'avisa d'être de l'Académie, et comme il avait beaucoup d'amis, il fut reçu. » Francis WEY, article sur Furetière, *Revue contemporaine,* année 1852, t. III, p. 62. — Tallemant n'était pas bon prophète, il ignorait en Furetière l'auteur du *Roman bourgeois* et des *Factums.*

[1] Élu en 1655.
[2] Élu en 1661.
[3] Élu en 1666.
[4] Élu en 1666.
[5] PELLISSON ET D'OLIVET, t. II, p. 324.
[6] Élu en 1662.
[7] Elu en 1662.

Pour nouvelle, je vous diray que nous venons de recevoir M. de Segrais dans nostre Compagnie en la place de M. de Bois Robert. Cela s'est passé avec honneur et je n'ay pas eu sujet de me repentir des soins que j'ay pris pour cela, et des offices que j'y ay rendus à son mérite[1].

Ces petits ressentiments doivent s'évanouir pour soutenir la lutte contre l'ennemi commun.

Le ton précieux règne encore dans les salons de la grande Mademoiselle, de la duchesse de Longueville et de M^me^ de Scudéry; Chapelain, Ménage et Benserade en sont les oracles; les gazettes de Visé et de Robinet célèbrent à l'envi leurs succès. Ce n'est plus cependant qu'une gloire à son déclin.

Molière, Racine et Boileau commencent à relever le bon sens du public au détriment de ces auteurs démodés. Le vieux parti, justement irrité des succès de l'école naissante, s'unit dans le malheur commun pour reconquérir à tout prix une réputation chancelante. De là cette lutte désespérée qui va durer jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle et ne fera que s'aggraver par la *Querelle des anciens et des modernes*.

Puissante à l'Académie par le nombre, la coterie de Chapelain dédaignera Molière[2]. *Les Femmes savantes* et *les Précieuses ridicules* ne doivent pas avoir droit de cité dans le dernier refuge de la préciosité.

[1] *Lettres de Chapelain*. Édition Tamisey de Larroque. Paris, 1880, t. II, p. 239.

[2] Après le succès des *Femmes savantes*, les amis de Molière le persuadaient de renoncer à sa profession de comédien pour se livrer entièrement aux lettres. L'Académie lui offrait une place à ce prix. Boileau fut chargé de la négociation : « Votre santé, lui dit-il, dépérit parce que le métier de comédien vous épuise; que n'y renoncez-vous? — Hélas! lui répondit Molière en soupirant, c'est le point d'honneur. — Et quel point d'honneur? répliqua Boileau. Quoi! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton, voilà un beau point d'honneur pour un philosophe comme vous. » — TASCHEREAU. *Vie de Molière*, p. 286. Paris, Ponthieu, 1825. — *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, par Louis RACINE. Lausanne, 1747.

Si les succès de Racine ne portent pas ombrage, les partisans de Chapelain écarteront à tout prix le satirique Despréaux et lui feront sentir le poids de cette exclusion par les élections successives de Quinault[1], de Charles Perrault[2] et du vieux Benserade[3].

Racine n'a que des envieux, Boileau par ses satires s'est fait bien des ennemis. Les victimes de Despréaux ont des protecteurs à la cour, et le plus puissant est le duc de Montausier. L'époux de Julie d'Angennes s'honore de défendre les poètes qui ont fait jadis l'ornement de l'hôtel de Rambouillet. C'est à ces beaux esprits qu'il doit la *Guirlande de Julie*. Aussi ne peut-il souffrir les attaques de Boileau, qu'il menace « d'aller rimer à la rivière ». Cet homme vertueux est ennemi de la médisance; mais, loin de partager l'aveuglement des précieux et des précieuses, il ne sait pas mauvais gré à Molière de le peindre dans *le Misanthrope*[4].

Modération qu'auraient dû suivre les académiciens, disciples de Chapelain. Que n'ont-ils imité aussi la sage retenue de leur secrétaire perpétuel Conrart?

Tallemant des Réaux, dont la médisance est connue,

[1] Reçu le 21 mars 1670.

[2] Reçu le 23 novembre 1671.

[3] Reçu le 17 mai 1674.

[4] Selon quelques érudits, il serait fort douteux que le duc de Montausier pût être identifié avec Alceste. — Cependant Saint-Simon, dans les notes du *Journal de Dangeau* (t. III, p. 126), nous raconte que Montausier assistait avec le roi à une représentation du *Misanthrope*. « Il en fut si charmé, dit-il, qu'il envoya chercher Molière pour le remercier. Il l'embrassa à plusieurs reprises, le loua et lui dit qu'il avait pensé à lui en faisant *le Misanthrope*. » — L'auteur du *Segraisiana* (p. 65) (La Haye, 1722) n'en doute pas : « Molière a bien représenté Montausier dans son *Misanthrope*, c'était là son propre caractère. »

Boileau, il est vrai, dans une lettre datée de 1706 et adressée au marquis de Mimeure, prétend que Molière l'a peint dans le chagrin du *Misanthrope* contre les mauvais vers.

Les annotateurs des œuvres de Molière (édition Régnier; Hachette, 1880), MM. Despois et Paul Mesnard, soutiennent que Molière a été éclectique dans la figure du *Misanthrope* et qu'il ne faut rejeter ni Montausier, ni Boileau, ni Molière lui-même.

lui reproche bien « d'avoir introduit le premier le désordre et la corruption à l'Académie [1] ».

Le crime de Conrart aurait été de faire recevoir son parent Bazin de Bezons à la place de Séguier. S'il préférait l'avocat général Salomon de Virelade au grand Corneille, il avait pour excuse le règlement formel qui exigeait de tout candidat le domicile à Paris.

« Conrart, dit Segrais, avait un goût et une délicatesse merveilleuse pour la perfection de notre langue [2]. » Cette renommée était si grande qu'on le consultait de tous les points de la France; les littérateurs et les savants étaient ses protégés. C'est lui qui donna Fléchier à M. de Montausier, c'est lui qui produisit Pellisson [3].

Si, en matière d'élections, il n'abusa pas de cette réputation méritée, s'il garda ce *silence prudent*, peut-on le lui reprocher? Un génie va briguer une place à l'Académie. Ce n'est pas à Chapelain, protecteur des Tallemant, des Cassagnes, des Cotin, des Boyer et des Le Clercq que s'adresse le candidat, mais à Conrart. Conrart sera, pour ainsi dire, le parrain de Bossuet.

Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Condom, vient de prononcer les oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de la duchesse d'Orléans, morceaux d'une rare éloquence qui ont enthousiasmé la cour et la ville. On avait songé à lui pour remplacer Hardouin de Péréfixe.

Des motifs de convenance, dit le cardinal de Bausset, firent choisir François de Harlay, qui lui avait succédé à l'archevêché de Paris [4].

L'attente ne fut pas longue. Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon, mourut le 26 avril 1671. Aussitôt les amis de Bossuet le prient vivement de briguer la succes-

[1] Tallemant. *Historiettes*, t. III, p. 3. Édition Techener.
[2] Segrais. *Mémoires*, p. 223.
[3] R. Kerviler. *Valentin Conrart*, p. 123.
[4] *Histoire de Bossuet*, p. 136. Outenin-Chalandre, 1841.

sion. Bossuet, récemment nommé précepteur du dauphin, craint que ses nouvelles fonctions ne l'empêchent de participer aux travaux de l'Académie. Cédant enfin aux avis pressants, il écrit une première lettre à Conrart le 15 mai 1671. Le secrétaire perpétuel y souhaite des changements, et, huit jours après, Bossuet envoie la lettre suivante :

A Saint-Germain en Laye, le 22 may 1671.

Plusieurs de mes amis de la Cour qui sont aussi de l'Académie m'ont témoigné souhaiter de me voir remplir la place qui vaque par la mort de M. l'abbé de Chambon et m'ont voulu persuader qu'on me l'accorderoit volontiers, si je faisois connoître que je le désire. Vous pouvés mieux que personne répondre de mes sentiments là-dessus, vous, Monsieur, qui estes le plus ancien de mes amis que j'ay dans cette compaignie, et à qui j'ay fait tant de fois paroître l'estime que j'ay pour elle. *Je scais aussi que vous m'avés fait l'honneur de parler de moy en cette occasion d'une manière très obligeante.* Ces raisons et la considération particulière où je scais que vous estes dans ce corps illustre m'invitent à vous supplier de vouloir bien accepter le pouvoir que je vous donne de dire en mon nom ce que vous jugerés nécessaire et convenable. Je seray bien aise de marquer à une si célèbre compaignie toute l'estime possible, et, à la réserve de l'assiduité que mes attachements ne me permettent guères, je m'acquitteray avec joye de tous les devoirs qui pourront satisfaire le corps et les illustres particuliers qui le composent. Je ne vous dis rien pour vous-mesme puisque vous scavés, il y a longtemps, combien sincèrement je vous honore et avec quelle passion je suis

Votre très humble serviteur,

V. Bénigne, *évêque de Condom* [1].

On raconte que l'Académie abrégea en sa faveur les formes et les délais ordinaires. L'élection put avoir lieu à

[1] Cette lettre a été publiée par M. Floquet, *Bossuet précepteur du Dauphin*, p. 160. Paris, Didot, 1864. — M. Dantier, dans une *Étude sur les Correspondances de Bossuet* (*Revue du Correspondant*, 10 avril 1878), cite cette lettre comme inédite. Il l'aurait trouvée dans les manuscrits du *British Museum* de Londres. Quatorze ans auparavant, M. Floquet en avait eu connaissance, et M. Nourrisson l'avait aussi insérée dans un volume, *Portraits et Études*. Paris, Didier, 1863.

la fin du mois de mai, et, le 8 juin 1671 [1], Bossuet, remerciant la compagnie, « sembla se plaindre d'avoir été privé, par cette bonté particulière, des secours qu'il aurait pu espérer de la méditation et du temps pour parler dignement de sa reconnaissance [2] ».

L'entrée de Bossuet à l'Académie est comme un point d'arrêt dans cette évolution que la coterie de Chapelain veut donner à la compagnie. Sorte de trêve où le bon sens dominant fait admettre successivement Racine, Fléchier et Huet. Événements glorieux dont ne fut pas témoin le chancelier Séguier. Le protecteur mourut le 28 janvier 1672.

[1] *Gazette de France* du 20 juin 1671.
[2] De Bausset. *Histoire de Bossuet*, p. 136.

CHAPITRE III.

COLBERT

(1672-1683).

Services que Colbert rend à l'Académie. — Son influence sur les élections. — De quelle nature sont les candidats qu'il présente. — Huet et Fléchier protégés par le duc de Montausier. — Les gens de qualité académiciens et l'opinion de Bussy Rabutin.

A la mort de Séguier, l'Académie est de nouveau sans protecteur et sans asile. Situation pénible qui ne sera pas de longue durée. Louis XIV, appréciant le mérite du docte corps, lui fait savoir que le protectorat sera désormais une prérogative royale.

La compagnie reconnaissante va remercier le roi. Colbert, en sa qualité d'académicien, est avec ses collègues. Le monarque aussitôt s'adresse à lui : « Vous me ferez savoir, lui dit-il, ce qu'il faut que je fasse pour ces Messieurs. »

Sans retard, le grand ministre écrit le 10 mai 1672 :

Sire, l'Académie Française qui a supplié Votre Majesté de la recevoir en sa protection particulière, demande où elle s'assemblera à l'avenir... Il n'y a que le Louvre ou la Bibliothèque de Votre Majesté. Le Louvre est plus digne et plus embarrassant ; la Bibliothèque serait moins digne jusqu'à ce quelle fût attachée au Louvre, et plus commode.

Le roi répondit :

Il faut assembler l'Académie au Louvre. cela me paraît mieux quoique un peu embarrassant[1].

Cette faveur insigne montrait les sentiments du souverain à l'égard de l'Académie. Il acceptait le titre de protecteur pour prodiguer les grâces qu'on lui demanderait, mais il n'entendait pas imposer sa volonté, laissant à son ministre le soin de prendre en main les intérêts de ce corps savant.

Colbert, dit l'abbé d'Olivet, contribua plus que personne à faire connaître l'Académie, à la faire aimer au Roi. Il lui attira la plupart des grâces dont elle fut comblée sous son ministère : et non content des grâces qui tombaient sur la Compagnie en corps, il en procura de particulières à tous ceux des Académiciens dont la fortune ne répondait pas au mérite[2].

Respectueux des principes de l'égalité académique, il s'attacha surtout à être considéré par eux comme un confrère ; il se plaignit vivement de ce que Charpentier, dans une harangue, l'avait appelé *monseigneur*.

L'intérêt qu'il portait et les services rendus à l'Académie lui donnaient une grande autorité. En a-t-il usé pour influencer les élections de 1673 à 1681? M. Paul Mesnard pense qu'il ne gêna pas la liberté des suffrages[3].

Si l'on examine avec attention les choix de l'Académie, on ne peut partager cette opinion. Les « indiscrètes sollicitations » sont de nouveau à l'ordre du jour.

Le ministre de Louis XIV n'avait pas attendu la mort du chancelier pour se mêler d'élections, d'après ce que raconte Charles Perrault dans ses *Mémoires :*

M. Colbert m'ayant demandé, dit-il, des nouvelles de l'Académie

[1] P. Clément. *Histoire de Colbert*, t. II, p. 230. Paris, Didier, 1875.
[2] Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 175.
[3] *Histoire de l'Académie française*, p. 19.

Françoise, dans la pensée qu'il avoit que j'en étois, je lui répondis que je n'en savois point, n'ayant point l'honneur d'être de cette Compagnie, il parut étonné et me dit qu'il falloit que j'en fusse. « C'est une Compagnie, ajouta-t-il, que le Roi affectionne beaucoup, et comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je voudrois, je serois bien aise de prendre connoissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe. Demandez la première place qui vaquera. »

Peu de temps après, M. Boileau, frère de M. Despréaux, vint à mourir. Tous les Académiciens à qui j'en parlai ou en fis parler me dirent qu'il falloit avoir l'agrément de M. le Chancelier. L'étant allé trouver à Saint-Germain en Laye, il me dit qu'il avoit promis la place que je lui demandois à M^me^ la marquise de Guiche, sa fille, pour M. l'abbé de Montigny.

A quelques mois de là, M. de la Chambre, médecin très célèbre, vint à mourir. Toute l'Académie résolut de me nommer en sa place; mais M. Colbert me dit que je n'y songeasse pas parce que M. de la Chambre, médecin et fils du défunt, lui en avoit parlé pour son frère, curé de Saint-Barthélemy. Il fallut solliciter puissamment presque tous ceux de la Compagnie, qui me vouloient nommer, de n'en rien faire en leur représentant de quelle conséquence il seroit, qu'à mon occasion, l'intention de M. Colbert ne fût pas exécutée[1].

Avec l'abbé de la Chambre commence la galerie des protégés de Colbert; Perrault le suit de près en 1671.

Le 12 janvier 1673, l'abbé Gallois, rédacteur du *Journal des Savants* et commensal de l'hôtel Colbert, a l'honneur d'être reçu le même jour que Racine et Fléchier.

En novembre 1675, à la mort de Ballesdens, Bossuet appuyait un de ses amis, Géraud de Cordemoy. Le bruit circule à la cour que le ministre protège un autre candidat, André Félibien, historiographe des bâtiments du roi et membre de l'Académie des inscriptions. Bossuet s'en émeut, et Colbert lui répond « qu'il ne prend aucun intérêt à la chose et qu'il estime beaucoup M. de Cordemoy[2] ».

Colbert a trop de tact pour dévoiler ses desseins. Il

[1] PERRAULT. *Mémoires*, p. 83. Édition Lacroix. Paris, Jouaust, 1878.

[2] Voir à ce sujet deux lettres de Bossuet à Huet. *Étude sur Huet*, évêque d'Avranches, par C. TROCHON (*Correspondant* du 25 décembre 1876).

attend une occasion favorable, en 1678, pour faire entrer à l'Académie son fils, l'abbé Colbert, à peine âgé de 24 ans. On s'accorde bien à dire que le récipiendaire était savant et d'une rare éloquence; mais ne l'avait-on pas dit du marquis de Coislin, petit-fils de Séguier? L'opinion publique se méprenait-elle à ces paroles de Racine prononcées à la réception du jeune abbé?

Oui, Monsieur, lui disait-il, l'Académie vous a choisi, car nous voulons bien qu'on le sache, ce n'est point la brigue et ce ne sont point les sollicitations qui ouvrent les portes de l'Académie; elle va elle-même au-devant du mérite, elle lui épargne l'embarras de se venir offrir; elle cherche les sujets qui lui sont propres[1].

Cette indépendance de l'Académie, proclamée si haut, était bien illusoire. Le 4 mai 1679, on reçoit l'abbé de Lavau, garde des livres au Cabinet du Louvre. Ami du maréchal de Vivonne, l'abbé de Lavau avait facilité le mariage d'une fille de Colbert avec le duc de Mortemart. Le ministre reconnaissant lui donne le choix des récompenses. Le négociateur « choisit, de toutes les grâces qu'on lui jetait à la tête, celle qui dépendait le moins de M. Colbert et pour laquelle M. Colbert devait avoir le plus de contradictions à craindre [2] ».

Le titre de garde des livres du Cabinet du roi fut le motif de son élection, et l'abbé Gallois, qui le recevait, s'en tira par ce compliment :

Il étoit, lui dit-il, de la justice de cette Compagnie d'avoir égard à la charge que vous exercez dans ce Palais où elle a l'honneur de s'assembler, et il étoit raisonnable que les Muses de l'Académie Françoise, ayant été reçues dans le Louvre, les Muses du Louvre fussent aussi représentées dans l'Académie Françoise.

Enfin, le 29 novembre 1683, est élu un commis des bâti-

[1] D'après Louis Racine, cette allusion, faite par son père, à l'empressement de l'Académie de chercher des sujets avait en vue l'élection de Boileau. *Mémoires*, 1747.

[2] Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 279.

ments du roi, précepteur d'un fils de Colbert, le sieur Barbier d'Aucour, qui passe à la postérité avec ce jugement de Furetière : « Barbier d'Aucour est un homme qui a deux noms aussi inconnus l'un que l'autre [1]. »

Loin de nous la pensée de prétendre que Colbert méconnaissait le véritable talent. Celui qu'on a appelé « le Protecteur des lettres » était trop éclairé pour suivre une telle voie. Ami de Boileau, Colbert comblait aussi Racine de ses bienfaits; le poète, par reconnaissance, lui dédia sa tragédie de *Bérénice*. Si le ministre ne fait pas ouvertement des démarches pour la candidature de l'illustre tragique qui a toutes ses sympathies, il doit ménager les esprits.

Le roi protège bien les jeunes poètes et applaudit à leurs succès, mais une société imbue des idées de l'ancienne cour voit avec dépit cette faveur croître de jour en jour. L'Académie partage cette jalousie et affecte de mettre en avant les ennemis de Racine, les victimes de Boileau. « Les Boyer, les Le Clerq, les Benserade, les Cotin, sont ses auteurs favoris; ceux qu'elle produit dans les jours de séance publique, ceux dont les lectures rehaussent l'éclat des grandes solennités [2]. »

En présence de cette attitude, Colbert jugea prudent de garder une neutralité qui devait lui peser.

Moins réservé fut le duc de Montausier. Profitant de la haute situation qu'il avait à la cour, il dota l'Académie de deux prélats qui lui firent honneur. Chargé par Louis XIV de faire l'éducation du dauphin, il réunit près de Monseigneur tout ce que la France compte de plus illustre dans les sciences et dans les lettres, et s'adjoint comme collaborateurs Bossuet, Huet et Fléchier.

L'évêque de Condom fait partie de l'Académie; le sous-

[1] Furetière. *Factums*. — 2e Factum. p. 175. Édition Asselineau.
[2] Deltour. *Les Ennemis de Racine*, p. 109.

précepteur et le lecteur du dauphin devront être ses collègues.

Fléchier, avant de se livrer à la prédication, a été poète à ses heures; il fut admis comme tel à l'hôtel de Rambouillet. L'avocat Patru s'en souvient quand il écrit au duc de Montausier :

> Ses ouvrages parlent assez de sa suffisance, et l'Académie est trop éclairée pour ne pas recevoir à bras ouverts un nourrisson du Parnasse dont elle peut tirer tant de gloire[1].

Huet entretient des relations avec Conrart, Segrais et Mlle de Scudéry; il est l'un des rares défenseurs du poème de *la Pucelle*. Tout entier à ses travaux de la *Démonstration Évangélique*, il décline les honneurs; « c'est malgré lui et à son corps défendant qu'il entre à l'Académie, victime d'une conjuration ourdie par Bossuet, Pellisson, le marquis de Dangeau et le duc de Montausier [2] ».

Cette élection de deux grands savants pouvait faire croire que l'Académie s'adresserait dorénavant aux gens de lettres, mais l'on n'était plus à l'âge d'or où les académiciens « ne prétendaient que d'être les témoins de l'usage et de donner des bons conseils pour bien écrire [3] ». Depuis que l'artifice et la brigue avaient fait préférer de médiocres sujets à des hommes d'une renommée incontestée, il fallait soutenir une réputation en décadence et trouver un appui auprès des personnages de la cour.

[1] Patru. *Œuvres diverses. Lettres*, t. II, p. 509. Paris, Gosselin, 1732. — Une demoiselle du Pré avait recommandé à Bussy. Rabutin la candidature de Fléchier. Aussitôt après son élection, Fléchier écrit à Bussy, qui n'avait pu y prendre part : « La grâce que Messieurs de l'Académie viennent de me faire en me donnant une des places vacantes de l'Académie me touche sensiblement ; mais ma joie n'est point accomplie et je ne me tiens ni bien choisi, ni bien reçu jusqu'à ce que vous ayez la bonté de confirmer mon élection. » Bussy, *Correspondance*, t. II, p. 212. Paris, Charpentier, 1858.

[2] Huet. *Mémoires*, traduction Nisard, p. 190. Paris, Hachette, 1853.

[3] Furetière. *Factums*, t. Ier, p. 164. Édition Asselineau.

Quelques-uns refusent, comme le duc de La Rochefoucauld; l'auteur des *Maximes* prétexte « qu'il est si timide, si effrayé d'avoir à parler en public, que s'il voyait six ou sept personnes réunies pour l'entendre il courrait le risque de se trouver mal [1] ».

D'autres acceptent par courtoisie, comme les présidents Rose [2], de Mesmes [3], l'ambassadeur Verjus, comte de Crécy [4], de Novion [5], l'abbé de Dangeau [6]. On applaudissait à cet envahissement de l'Académie par la noblesse; tel le premier président de Dijon, Brulart de Sillery, écrit au comte de Bussy :

Vous voilà bien des gens illustres dans ce Corps et petit à petit la pédanterie y fera place à des camarades digne de vous.

Le comte de Bussy de lui répondre :

Il est vrai que l'Académie se remplit fort de gens de qualité ; il faut pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire, et pour l'assiduité que les gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là [7].

[1] Huet. *Mémoires*, traduction Nisard, p. 195. — Huet en avait parlé à madame de Lafayette, qui approuvait ce dessein. — Madame de Lafayette lui écrivit bientôt d'y renoncer : « M de La Rochefoucauld vous est sensiblement obligé de l'envie que vous avés de l'avoir dans votre compagnie, mais il vous supplie de vous contenter de cette bonne intention et d'empêcher qu'on ne pense à lui. » C. Henry. *Un Érudit, homme du Monde, homme d'Église et de Cour*, p. 24. Paris. Hachette, 1879.

[2] Reçu le 12 novembre 1675. Ce fut sur son initiative que l'Académie fut admise à haranguer le roi au retour de la campagne de Franche-Comté en 1667.

[3] Reçu le 23 décembre 1676.

[4] Reçu le 24 juillet 1679.

[5] Reçu le 27 mars 1681.

[6] Reçu le 26 février 1682.

[7] Bussy. *Correspondance*, édition Lalanne. t. III, p. 202. Paris. Charpentier. 1858. . . . . .

Soixante ans plus tard, l'abbé de Bernis affectait la même morgue :

« Une assiduité trop grande aux Séances de l'Académie aurait été nuisible aux vues que je commençais à avoir. J'évitai donc *cette espèce de ridicule* que m'auraient certainement donné les gens du monde, et je me sauvai par cette conduite du danger qu'il y a pour la satire à vivre trop étroitement avec les gens de lettres. »

Mémoires du cardinal de Bernis. t. II, p. 92, édités par Frédéric Masson. Paris. Plon, 1878.

Ce dédain des grands seigneurs devait encore persister dans la suite. Bussy Rabutin écrit, le 19 novembre 1690, à Mme de Sévigné :

Le jour que l'Académie vint faire son compliment au Roi sur la mort de Madame la Dauphine, nous nous trouvâmes une douzaine d'Académiciens à son dîner, comme vous pourriez dire. M. de Paris, le duc de Coislin, Dangeau, l'abbé de Choisy, quelques autres et moi. Le Roi, qui aime à parler à M. de Vendôme, lui dit qu'il eût dû songer à être de l'Académie, lui qui se piquait d'avoir de l'esprit. « Moi, Sire, lui répondit-il, je ne m'en pique point, mais ces Messieurs me feraient peut-être grâce : et puis je ne pense pas qu'il faille aussi avoir tant d'esprit pour cela. — Comment, lui répliqua le Roi, il ne faut pas avoir tant d'esprit! Voyez Monsieur l'archevêque, voyez M. de Bussy, et ces autres messieurs, si ces gens-là n'ont guère d'esprit[1]. »

Les pédants se consolent facilement de pareilles ironies. Trop heureux de repousser des hommes tels que Boileau et La Fontaine, ils obéissent au courant du jour qui fait préférer Pradon à Racine; et, courtisans habiles, ils ont su reconnaître les services que Colbert a rendus à l'Académie en admettant ses créatures.

[1] Mme DE SÉVIGNÉ. *Lettres*, édition Monmerqué, t. IX, p. 588. Paris, Hachette, 1862.

CHAPITRE IV.

QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

(1683-1695).

Première intervention du roi lors des élections de Boileau et de La Fontaine. — Platitude des académiciens. — Le duc du Maine et Thomas Corneille. — L'abbé Testu de Mauroy, candidat de Monsieur. — Ménage et le *mariage in extremis*. — Querelle des anciens et des modernes. — L'Académie est un véritable champ de bataille. — Première candidature de Fontenelle (1688). — Triomphe des anciens. — Deuxième candidature de Fontenelle (1689). — Élection de Fontenelle (2 avril 1691). — La Bruyère et *les Caractères*. — Fénelon élu comme par une sorte de trêve. — Le comte de Pontchartrain et ses candidats. — La Bruyère a besoin de sa protection pour être nommé. — Louis XIV et l'évêque de Noyon. — Il y a trop d'hommes d'Église à l'Académie. — État d'abaissement de la compagnie. — Jugements sévères portés sur elle.

Un jour Louis XIV, pendant un souper, demanda à Boileau s'il était de l'Académie. Despréaux répondit d'un air modeste qu'il n'était pas digne d'en être. « Je veux que vous en soyez, » repartit le roi [1].

Colbert était mort le 6 septembre 1683. C'était une occasion pour la compagnie d'honorer la mémoire de son bienfaiteur en déférant au désir du monarque si nettement exprimé. Boileau, âgé de 18 ans, avait déjà produit une grande partie de ses *Satires* et de ses *Épîtres*, le

[1] Louis Racine. *Mémoires*, t. II, p. 133.

Lutrin, et l'*Art poétique*. Que pouvait-on exiger de plus? Beaucoup de ses devanciers avaient été admis sans qu'on leur eût demandé les titres de leurs ouvrages : la réponse aurait été embarrassante. Mais le ressentiment discute la légitimité du droit.

Les victimes du satirique ne pouvaient lui pardonner le ridicule dont il les avait couverts. Ils lui trouvèrent un concurrent. Singulier effet du sort, Boileau devait rencontrer comme adversaire, non pas l'un des champions du vieux parti, mais l'un des représentants de la nouvelle école. Boileau et La Fontaine se trouvaient en présence.

La Fontaine, qui avait publié le plus grand nombre de ses *Fables* et de ses *Contes*, ne prenait pas part aux bienfaits du roi. Louis XIV, peu sensible au charme de ses *Fables*, ne lui pardonnait pas sa fidélité au malheur depuis la disgrâce de Fouquet. La licence de ses *Contes*, qui l'avait mis en faveur auprès des coquettes, effarouchait la pudeur. Les académiciens ne voulaient pas de cet *Arétin mitigé* [1].

Depuis sept ans [2], le fabuliste avait brigué sans succès l'honneur de devenir leur confrère. Sortant de son indolence habituelle, il écrivit à un prélat pour promettre de ne plus composer de semblables écrits [3], et fit auprès de Boileau des démarches inutiles pour le prier de se désister.

[1] Furetière. *Factums*, t. I^er^, p. 181.

[2] *Ibid.*, p. 81. — M. Ed. Fournier ne fait pas remonter si haut la première candidature de La Fontaine. D'après lui, ce fut en 1682, lorsque l'abbé de Dangeau succéda à l'abbé Cotin. Pour soutenir cette opinion, il cite une lettre de la Monnoye à un de ses amis : « Quand vous me mandâtes que l'abbé Cotin était mort, je dis tant mieux pour l'Académie; mais sur ce que vous ajoutiez que le célèbre M. de La Fontaine postulait pour être reçu à sa place et qu'on lui avait donné l'exclusion, je dis : tant pis pour l'Académie. » *Notice sur La Fontaine*, p. 39. Paris, Laplace Sanchez, 1877.

[3] Walckenaer. *Histoire de La Fontaine*, p. 329. — D'après Ch. Perrault. *Vie des hommes illustres*.

La Fontaine trouve un puissant auxiliaire en la personne de Benserade, qui, par haine de Boileau, monta une cabale en sa faveur. Le jour de l'élection, le président Rose jeta sur la table un volume des *Contes* en s'écriant : « Il vous faut un Marot. — Et à vous, une marotte! » repartit Benserade.

On vota au milieu de l'émotion générale. La Fontaine eut seize voix, et Boileau sept.

L'habitude était alors de procéder à trois scrutins : 1° le *scrutin par bulletins*, où chaque académien votait pour son candidat; 2° le *scrutin de proposition* avait pour but de présenter au roi le candidat qui avait obtenu la majorité. Une fois que le roi avait agréé le sujet, l'Académie passait à un troisième scrutin, dit *scrutin d'élection*, qui n'était que de pure forme [1].

Aussitôt après l'élection, Doujat, délégué de l'Académie, alla s'informer auprès du roi si l'on procéderait à un troisième tour de scrutin; mais le monarque, très mécontent de l'échec de Boileau, répondit avec humeur :

[1] « A cette époque, dit M. Servois, une élection se composait de trois scrutins successifs ; non point de deux seulement, comme on le croit en général. Lorsque les noms des candidats proposés, soit par le directeur, soit par d'autres académiciens, avaient été discutés à loisir, chacun inscrivait son vote sur un bulletin. Le directeur, le chancelier et le secrétaire, assistés d'un membre désigné par le sort, les ouvraient hors de la salle de réunion, puis faisaient connaître à la compagnie le nom qui avait réuni la pluralité des voix, tenant secrets les noms des candidats les moins heureux. C'est alors que l'on soumettait l'élu de la majorité à un scrutin par boules, en vue duquel chaque académicien avait reçu, à l'avance, une ballotte noire et une ballotte blanche, et que les procès-verbaux nomment tantôt le premier scrutin, bien qu'il fût en réalité le second, tantôt le scrutin de proposition. Ce vote était suivi, dans une séance ultérieure, d'un autre scrutin par ballottes, qui était la dernière épreuve et qui s'appelait, dans les procès-verbaux, soit le second scrutin, soit le scrutin d'élection. Le scrutin préparatoire qui se faisait par bulletins était le plus intéressant, car il mettait fin à la compétition des concurrents. Au scrutin de proposition, les académiciens dissidents avaient presque tous désarmé, sinon tous. Le candidat n'obtenait guère que des boules blanches. Le public considérait dès lors l'élection comme achevée, et les gazettes en annonçaient le résultat comme définitif. » — *La Bruyère. Œuvres.* Édition Régnier. Paris, Hachette, 1866. Notice sur la Bruyère par M. Servois, p. CVIII.

« Je sais qu'il y a eu de la cabale et du bruit à l'Académie. » Et comme Doujat s'efforçait de démontrer que les suffrages s'étaient exprimés librement, le roi répliqua : « Je ne suis pas déterminé, je ferai savoir mes intentions à l'Académie. »

Ce fut un coup de théâtre qui mit la compagnie dans un grand embarras. Devant cette volonté si ferme du roi, les académiciens devaient faire taire le ressentiment que les épigrammes de Boileau avaient dû laisser au fond du cœur. Après la mort de Bazin de Bezons, Despréaux fut élu à l'unanimité, il n'eut pas une seule boule noire[1].

Cette élection de Boileau, qui devait être un acte d'équité, fut seulement un acte de courtisanerie.

On s'empressa d'en faire part au roi. Louis XIV dit aussitôt « que ce choix lui était agréable et serait approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir La Fontaine, il a promis d'être sage. »

La Fontaine fut reçu le 2 mai 1684[2]. Boileau, qui était

[1] D'ALEMBERT. *Éloges des Académiciens.* Édition de 1779.

[2] Perrault nous fait le récit de cette séance dans une lettre qu'il écrit à Huet le 18 juin 1684 : « M. de La Fontaine vint prendre séance dans l'Académie le 2 may qui étoit un mardi... Sa harangue me parut fort spirituelle et me plut beaucoup, quoiqu'il la lût assez mal et avec une rapidité qui ne convenoit nullement à une harangue.

« Après que M. de La Chambre lui eût répondu avec beaucoup de gravité et de dignité, il lut une pièce de vers en forme d'épître qu'il adresse à Mme de la Sablière et où il fait une description de sa vie et de ses mœurs, en un mot une confession naïve, qui fut fort bien reçue, et qui venoit bien après ce qui s'étoit passé sur sa réception.

. . . . . .

« Pour ce qui est du dénouement de l'aventure de M. de La Fontaine, il s'est fait fort naturellement au moyen de l'obligation où l'on a été de demander l'agrément de M. Despréaux : car en le demandant, le Roi dit de lui-même qu'il falloit recevoir M. de La Fontaine et qu'il lui *donnoit son agrément.* Mais, sur le fait de M. Despréaux, il y eut quelque mouvement et quelque petite chaleur dans la Compagnie, sur ce que quelques-uns de MM. les Académiciens de la Cour vouloient, soit pour obliger M. Despréaux, soit pour donner des marques de leur pouvoir, que le second scrutin se fît le jeudi suivant, contre l'usage ancien, qui a toujours mis une huitaine entière entre les deux scrutins ; et cela, disoient-ils, afin qu'il fût reçu avant le départ de la Cour. Cela parut ne devoir point être fait ainsi, n'y ayant

alors à l'armée de Flandre en qualité d'historiographe, prononça son discours de réception le 1er juillet suivant [1].

En perdant sa liberté d'action, l'Académie a mis de côté les sentiments de l'honneur. Tremblant devant la majesté royale, elle est prête à ratifier les caprices du maître ou de tout autre grand personnage de la cour. Ce ne sont plus que cabales et intrigues mises au service des rancunes littéraires, et l'on a peine à voir Racine y jouer un rôle regrettable.

A la mort du grand Corneille, le duc du Maine, âgé seulement de 14 ans, eut l'idée bizarre de vouloir lui succéder ; il en fit part à Racine. Thomas Corneille se présentait aussi.

On sait dans quelle étroite intimité Thomas Corneille vécut avec son frère. Témoin des chagrins et des douleurs du grand tragique, il avait vu pâlir cette renommée d'*Horace* et de *Cinna* devant la popularité croissante de Racine. La cause de son frère était la sienne; le *Mercure* devint l'écho de sa critique passionnée et de ses attaques réitérées contre le poète à la mode. Racine s'en souvint en se faisant l'interprète du duc du Maine.

L'Académie accueillit cette proposition avec enthousiasme, et Racine fut chargé de répondre au nom de ses collègues « que, lors même qu'il n'y aurait pas de place vacante, il n'y avait pas d'académicien qui ne fût ravi

aucun sujet, ni aucune nécessité d'enfreindre les règlements de la Compagnie : et il fut dit que le second scrutin se feroit à l'accoutumée, c'est-à-dire le lundy d'après : ce qui a été fait et a été trouvé bien fait... M. Despréaux fait présentement ses visites pour la réception et il vint hier céans pour cela. » *Correspondance de Huet.* Bibliothèque nationale, manuscrits français, n° 15189, p. 64.

[1] « Il se fit assez justice en parlant de lui sur l'étonnement où il se trouvoit de se voir reçu dans l'Académie après les obstacles de toutes natures qui s'y rencontroient. » *Correspondance de Huet.* Bibliothèque nationale manuscrits, fonds français, n° 15189, p. 73. Ce passage se trouve aussi dans une lettre de Perrault à un ami (2 juillet 1684). *Catalogue d'autographes.* Vente Bovet, des 19 et 20 juin 1884, n° 686, p. 248.

de mourir pour donner une place au prince légitimé[1] ».

Nos prédécesseurs, ajoute d'Alembert, étaient autant de Décius prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie.

Louis XIV fut assez sage pour ne pas ratifier la honte d'une pareille décision. Thomas Corneille recueillit la succession de son frère[2].

Racine, en le recevant, loin de faire allusion à l'incident, fit un éloge pompeux du défunt, avec qui Thomas avait tant de conformités, et il ajouta : « C'est cette conformité que nous avons eue tous en vue, lorsque tout d'une voix nous vous avons appelé pour remplir sa place[3]. »

Sincérité des langages académiques!

Le jour même où Racine recevait Thomas Corneille (2 janvier 1685), il était obligé d'adresser des compliments de bienvenue à Jean Bergeret, premier commis de Colbert de Croissy et successeur de l'abbé de Cordemoy. La tâche était difficile: le seul mérite du récipiendaire était la protection de la maison Colbert.

Plusieurs académiciens, lassés de cette entremise des grands seigneurs dans les élections, avaient mis en avant le nom d'un vétéran de l'hôtel de Rambouillet, Gilles Ménage. Par son humeur sarcastique et sa fameuse *Requête des Dictionnaires*, Ménage s'était aliéné les esprits et comptait peu de partisans. Un octogénaire pouvait-il soutenir la lutte, quand MM. de Seignelay, de Croissy, le coadjuteur de Rouen, le duc de Saint-Aignan sollicitaient en personne avec plusieurs dames de la cour[4]? Ménage succomba et se consola de sa défaite

[1] *Nouvelles de la République des Lettres*, année 1685, p. 27.

[2] Il fut élu le 4 octobre 1684 et reçu le 2 janvier 1685.

[3] *Recueil des harangues de MM. de l'Académie française*, t. II. p. 163. Paris. 1714.

[4] *Anti-Baillet*, chap. LXXII.

en disant que son élection n'aurait été qu'un *mariage in extremis*[1].

Les indépendants s'indignèrent de cette préférence injuste,

> Dont la troupe de Ménage
> Appela comme d'abus
> Au tribunal de Phœbus,

dit hardiment Benserade dans ses *Portraits des quarante Académiciens*, lus à l'Académie le jour où Bergeret fut reçu[2].

L'élection de l'abbé de Choisy[3] fait disparaître cette mauvaise impression, mais on a bientôt à déplorer un nouvel acte de bassesse.

Monsieur, frère du roi, envoie un de ses gentilshommes à l'Académie demander la place du président de Mesmes pour l'abbé Testu de Mauroy, précepteur de ses filles. La compagnie répond qu'elle aura tous les égards qu'elle doit aux désirs de Son Altesse Royale, et Monsieur, surpris d'une telle déférence à laquelle il ne s'attendait pas, s'écrie naïvement : « Est-ce qu'ils le recevront[4]? »

Oui, ils le recevront (le 8 mars 1688) de préférence à Fontenelle; il ne veut se présenter « qu'au cas où ses rivaux n'auront d'autre recommandation que leur propre mérite[5] ».

Collaborateur de son oncle Thomas Corneille au *Mercure*

[1] D'ALEMBERT. *Éloges*, t. II, p. 151.

[2] PELLISSON et D'OLIVET. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 194.

[3] Le 24 juillet 1687. — L'abbé de Choisy venait de publier la relation de son voyage à Siam, qui lui ouvrit les portes de l'Académie. L'abbé s'empressa d'écrire à Bussy Rabutin : « Pourriez-vous croire que MM. de l'Académie, tous gens de bon sens et de bon esprit, aient voulu mettre mon nom dans la même liste que le vôtre ? Consolez-vous, Monsieur, il faut bien qu'il y ait des ombres dans les tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent, et je saurai fort bien me taire, surtout quand ce sera à vous de parler. » — BUSSY. *Correspondance*, t. VI, p. 87.

[4] TRUBLET. *Mémoires sur Fontenelle*, p. 38. Amsterdam, 1759.

[5] Lettre de Mme de Scudéry au comte de Bussy. BUSSY. *Correspondance*, édition Lalanne, t. VI, p. 116.

galant, Fontenelle s'était fait connaître par des critiques écrites dans le ton du bel esprit. Il n'était pas né pour la poésie tragique; sa pièce de l'*Aspar*, représentée en 1680, fut outrageusement sifflée; de dépit, il la brûla. Racine ne voulut pas que la postérité ignorât cet échec, et lança contre Fontenelle une mordante épigramme. Le neveu de Corneille avait à prendre une revanche; l'occasion était bonne pour satisfaire sa rancune et sa vanité. Racine et Boileau avaient un culte pour les anciens, il embrassa le parti des modernes.

La querelle épique des anciens et des modernes était une réaction contre l'admiration un peu excessive que la Renaissance avait témoignée pour les écrits de l'antiquité. A cette époque, Ronsard et ses disciples voulaient doter notre langue de néologismes d'un goût douteux. Les poètes de l'école de Marot combattirent cette invasion, et leur œuvre fut continuée par Malherbe.

Les commensaux du Palais-Cardinal crurent bon de continuer la campagne en marquant leur dédain pour les auteurs anciens. Ce dédain était dû à l'ignorance de la langue grecque. Il y avait peu d'hellénistes; beaucoup d'esprits lettrés ne connaissaient les écrivains grecs que par des traductions latines et souvent infidèles, comme celles de Perrot d'Ablancourt.

Ce fut à l'Académie que la querelle prit naissance. Le 26 février 1635, Bois Robert, prononçant un discours sur la défense des théâtres, « attribuait le mauvais succès de ses pièces à la grande admiration qu'on avait pour les anciens »; il les attaqua avec violence, comme des gens inspirés par le génie, mais sans goût et délicatesse, et compara Homère aux chanteurs des carrefours dont les vers réjouissaient la canaille[1].

[1] H. Rigault. *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, p. 79, Paris, Hachette, 1883.

Son ami, Desmarets de Saint-Sorlin, jadis libertin et esprit fort, converti depuis par MM. de Port-Royal, soutenait que les religions païennes ne pouvaient inspirer la poésie comme le christianisme. Cette idée se retrouve dans son ouvrage des *Délices de l'Esprit* (1658) et son poème de *Clovis* (1673).

Le véritable chef des modernes est Charles Perrault, le familier de Colbert. Desmarets lui a légué, dans des vers chaleureux, le soin de soutenir la lutte :

> Viens défendre, Perrault, la France qui t'appelle;
> Viens combattre avec moi cette troupe rebelle,
> Ce ramas d'ennemis qui, faibles et mutins,
> Préfèrent à nos chants les ouvrages latins.

Charles Perrault, en acceptant l'héritage, doit venger son frère. Pierre Perrault a fait une critique maladroite de l'*Alceste* d'Euripide. Racine, faisant allusion à de grossières erreurs, « raille la suffisance de ces messieurs, qui ne voulaient tant de mal à Euripide que faute de l'avoir bien lu [1] ». Boileau se met de la partie et lance contre la famille Perrault des traits acérés. Fontenelle relève le gant en publiant les *Dialogues des morts* et la *Digression sur les anciens et les modernes*. D'après lui, les meilleurs ouvrages de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane ne tiendraient guère devant *Cinna*, *Horace* et le *Misanthrope*. Quant au nom et aux œuvres de Racine, il les passe sous silence.

Le feu est mis aux poudres le 26 janvier 1687. Charles Perrault vient lire à l'Académie son poème du *Siècle de Louis le Grand*. Le parti des anciens frémit en entendant ces vers :

> La belle antiquité fut toujours vénérable,
> Mais je ne crus jamais qu'elle fut adorable.

[1] RACINE. Préface d'*Iphigénie*.

Je vois les anciens sans plier les genoux :
Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous;
Et l'on peut comparer, sans crainte d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Puis ce sont des éloges outrés des poètes contemporains, à l'exclusion de Racine, de Boileau et de La Fontaine. Le coup portait si bien que l'on résolut de prendre une revanche éclatante.

La mort de Furetière, expulsé de l'Académie en 1685 depuis la publication de son Dictionnaire, renouvela les intrigues. Fontenelle se présentait, chaudement appuyé par Bussy Rabutin. L'Académie trouva un « esprit mieux fait et plus délicat[1] » en la personne de Jean de la Chapelle, secrétaire des commandements du prince de Conti. Ce poète tragique, dont personne ne citerait un vers, avait fait un ouvrage assez plat sur les *Amours de Catulle et de Tibulle;* si l'œuvre ne brillait pas par la qualité, elle témoignait du moins d'un grand respect pour l'antiquité, et cela suffisait.

Charles Perrault ne le crut pas. Le jour où Jean de la Chapelle fut reçu (12 juillet 1688), il lut une *Épître sur le Génie*, dédiée au compétiteur malheureux du récipiendaire. Le poète y célèbre Corneille, et son digne neveu a fait des églogues supérieures à celles de Théocrite et de Virgile.

Telle n'est pas l'idée des anciens, qui luttent de nouveau pour écarter leur adversaire.

Nous avons perdu deux de nos confrères, le bonhomme Doujat et Quinault, écrit Charpentier à Bussy, le 2 janvier 1689: il y a de grandes brigues pour leurs places. On se fait conseiller au Parlement ou maître des Requêtes à moins de bruit. Ne vous prend-il point envie de venir donner votre voix[2]?

[1] Bussy. *Correspondance*, lettre à Charpentier, édition Lalanne, t. VI, p. 136.
[2] Bussy, *Correspondance*, t. VI, p. 196.

Bussy ne quitte pas la Bourgogne, et Fontenelle subit une nouvelle défaite.

Le successeur de Doujat fut l'abbé Eusèbe Renaudot, petit-fils du fondateur de la *Gazette de France* et docte hébraïsant ; on remplaça Quinault par un diplomate et philologue éminent, M. de Callières.

Ce fut seulement le 2 avril 1691 que Fontenelle parvint à forcer les portes de l'Académie. Le parti des modernes remporte une éclatante victoire, grâce à l'absence de Racine. Le poète, en sa qualité d'historiographe, avait suivi le roi au siège de Mons. C'est Boileau qui lui apprend la nouvelle, et Racine lui répond : « Je suis comme vous tout consolé de la réception de Fontenelle : M. Rose partit, fâché de voir, dit-il, l'Académie *in pejus ruere*[1]. »

Le président Rose devait cependant boire le calice jusqu'à la lie. Comme il allait rejoindre le roi dans les Pays-Bas, il fut chargé par la compagnie de demander au monarque la ratification de l'élection[2]. Le troisième tour de scrutin se fit le 23 avril, et, le 5 mai suivant, Fontenelle prononça son discours de réception.

Malgré quatre échecs et le peu de succès de ses opéras de *Thétis*, d'*Énée* et de *Lavinie*, Fontenelle entre à l'Académie en véritable conquérant. Il sait à quel auditoire il s'adresse quand il lance ces paroles de défi : « Je tiens par le bonheur de ma naissance à un grand nom qui, dans la plus noble espèce des productions de l'esprit, efface tous les autres noms. »

Il était d'autant plus fier de son triomphe que La Bruyère, selon quelques historiens, s'était présenté contre

[1] 3 avril 1691. Boileau. *Œuvres. Correspondance*. t. IV, p. 101. Paris, Lefèvre, 1821.

[2] *Mercure galant*, 1691, n° d'avril, p. 155.

lui; Benserade avait si bien mené la campagne qu'il fit échouer l'auteur des *Caractères*[1].

La Bruyère, ancien trésorier de France à la généralité de Caen, était entré en 1674 au service de la maison de Condé, comme professeur de M. le duc. Philosophe et observateur, il étudia la cour et la société, écoutant et prenant des notes, non sur les rôles joués, mais sur les auteurs mêmes[2].

Lorsque son recueil de réflexions fut assez considérable, il le publia, comme une traduction d'un auteur grec, sous ce titre modeste : *les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les caractères et mœurs de ce siècle*, 1687.

Dès son apparition, l'ouvrage fit sensation à la cour et à la ville. « On le dévorait, dit l'abbé d'Olivet, pour se donner le triste plaisir que donne la satire personnelle[3]. »

Le succès coûta cher à l'auteur, et lui suscita beaucoup d'ennemis et des critiques très vives.

Fontenelle ouvrit le feu dans le *Mercure;* La Bruyère se contenta de lui répondre : « Si les beaux esprits n'approuvent pas mon ouvrage, il me suffit qu'il soit approuvé par les bons esprits et les gens de bon sens. »

Les beaux esprits s'étaient vengés en refusant l'auteur des *Caractères*. La Bruyère se consola de son échec en faisant le portrait de *Théobalde* dans la sixième édition de son livre. Tout le monde reconnut Benserade dans le *Théobalde* « vif et impétueux, quoique vieilli et baissé ». L'attaque était du mois de juin 1691, Benserade mourut au mois d'octobre.

[1] M. Servois, dans sa notice sur La Bruyère (*Œuvres de La Bruyère*. Paris. Hachette. 1865), dit que le procès-verbal de l'élection du 2 avril 1691 ne fait pas mention de la candidature de La Bruyère.

[2] Éd. Fournier. *La Comédie de La Bruyère*, p. 70.

[3] Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 319.

La Bruyère n'hésita pas à briguer sa succession, malgré l'obligation future de prononcer l'éloge de celui qu'il avait rendu ridicule. Les ennemis du candidat trouvèrent, fort heureusement pour eux et pour lui, un puissant auxiliaire en la personne d'un ministre, ami de La Bruyère. Le comte de Pontchartrain demanda la place pour un cousin de sa femme, Étienne Pavillon, ancien avocat général au parlement de Metz.

Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, contrôleur général des finances et successeur de Seignelay au ministère de la marine, était un des plus habiles conseillers du roi. « Jamais personne, dit Saint-Simon, n'eut tant de connaissance des hommes ni plus de tour à les prendre. » Les académiciens furent si bien pris que, le 22 novembre 1691 [1], Pavillon devint immortel sans qu'il y pensât [2].

La Bruyère, malgré l'appui de la maison de Condé, n'obtint que sept voix, et parmi elles, celle d'un moderne, Bussy Rabutin. Aussi La Bruyère s'empressa-t-il de le remercier :

Les *Altesses* à qui je suis, lui écrit-il, seront informées de tout ce que vous avez fait pour moi. Les sept voix qui ont été pour moi, je ne les ai pas mendiées, elles sont gratuites, mais il y a quelque chose à la vôtre qui me flatte plus sensiblement que les autres.

[1] *Mercure galant*, novembre 1691, p. 273.

[2] Mlle de Scudéry écrivait à Huet : « M. Pavillon est un fort honnête homme et par-dessus cela cousin germain de Mme de Pontchartrain. Il est constant qu'il n'y pensait pas, je le sais de certitude. » *Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*, par MM. Rathery et Boutron. Paris, Techener, 1876.

Paul Tallemant raconte l'élection en d'autres termes : « L'Académie, dit-il, se trouva balancée entre deux personnes qui partageaient les voix et formaient deux partis que l'on ne pouvait accorder. Je ne sais par quel instinct il me vint dans l'esprit de parler de M. Pavillon, mais dès que je l'eus nommé, il se fit un applaudissement général... Cette élection peu usitée étonna tout le monde, et M. Pavillon, à qui j'en portai la nouvelle, en fut lui-même dans une surprise qui n'est pas croyable. » Paul Tallemant. *Éloge de M. Pavillon*, en tête de ses œuvres. Éditions de La Haye, 1715, et Paris, 1720.

Bussy, toujours frondeur, lui répond :

Les voix que vous avez eues n'ont regardé que vous; vous avez un mérite qui pourrait se passer de la protection des *Altesses*, et la protection des *Altesses* pourrait bien, à mon avis, faire recevoir l'homme du monde le moins recommandable [1].

Cette allusion ironique à l'influence prépondérante d'un ministre ne peut convaincre les académiciens trop heureux d'opposer à La Bruyère un candidat quel qu'il soit.

Ils le montrent bien lorsqu'ils reçoivent Jacques de Tourreil [2], précepteur du fils de Pontchartrain. C'est un fidèle au culte de l'antiquité, mais il publie des traductions de Démosthène si peu littérales et d'un ton si affecté que Racine s'écrie en le lisant : « Le bourreau! il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène! »

La Bruyère attend patiemment le moment opportun. Cependant à la mort de Pellisson, le 7 février 1693, sa modestie l'empêche de se mettre sur les rangs lorsqu'il apprend la candidature de Fénelon. Un génie s'effaçait devant un autre génie.

Le précepteur du duc de Bourgogne n'avait encore donné au public que le traité de l'*Éducation des filles* et celui du *Ministère des Pasteurs*, mais son esprit brillant, son éloquence et les talents rares qu'il déployait pour assouplir la nature presque sauvage de son royal élève avaient captivé tous les esprits. Les modernes oublièrent leurs rancunes pour un ancien si sympathique. Fénelon fut reçu le 31 mars 1693 par acclamation. Seuls, deux académiciens ne rougirent pas de lui donner une

[1] Bussy. *Correspondance*, t. VI, p. 516.

[2] Tourreil avait tellement conscience de cette conduite de l'Académie qu'il ne put s'empêcher de l'avouer dans son discours de réception : « Je ne laisse pas de craindre, dit-il, que le public, pour la première fois, ne se dispense de la soumission dont il se pique envers vous et ne murmure en faveur des illustres concurrents à qui j'ai honte de me voir préférer. » *Recueil des harangues*, t. II, p. 354.

boule d'exclusion. « Heureusement pour eux, dit d'Alembert, ils seront à jamais inconnus et la postérité ignorera cet affligeant secret, dont la publicité nous ferait haïr leur mémoire [1]. »

L'élection de Fénelon était le résultat d'une trêve entre les deux partis belligérants. En sera-t-il de même pour La Bruyère? La faction normande des modernes, commandée par Thomas Corneille et Fontenelle, fait bonne garde. Il faut se résigner; La Bruyère entrera à l'Académie comme un simple Pavillon ou un simple Tourreil, par l'intervention d'un ministre [2].

Depuis longtemps La Bruyère connaissait Pontchartrain et s'était attaché à sa fortune. La conformité de goûts pour la retraite les avait rapprochés; l'homme d'État avait pu apprécier les qualités de son ami. La Bruyère détestait la flatterie [3]; ce n'est donc pas à de basses intrigues qu'il faut attribuer la lettre suivante que Jérôme Phélypeaux, fils du ministre, écrivit à l'abbé Renaudot, après la mort de Bussy Rabutin et de l'abbé de La Chambre.

Versailles, 18 avril 1693.

Comme j'ai toujours beaucoup compté sur l'amitié que vous m'avez si souvent témoignée, j'ai cru, Monsieur, que vous voudriez bien faire quelque chose à ma recommandation, et me permettre de vous solliciter en faveur de M. l'abbé Bignon et de M. de La Bruyère pour remplir les deux places vacantes à l'Académie Française. Comme l'esprit et le mérite de ces deux Messieurs ne vous est pas inconnu, et que vous en êtes beaucoup meilleur juge que moi, je ne ferai point ici leur éloge. J'ose me flatter que vous aurez quelque égard à ma recommandation et que vous me donnerez votre voix... etc. [4].

[1] D'ALEMBERT. *Éloges des Académiciens*, t. I[er], p. 306, édition de 1779.

[2] Le président de Novion aurait voulu que La Bruyère fût de l'Académie; mais Charpentier, le doyen, s'y opposait, quoique Charles Perrault l'en jugeât digne d'après un passage du *Parallèle des anciens et des modernes*.

Étienne ALLAIRE. *La Bruyère dans la maison de Condé*, t. II, p. 257. Paris, Didot, 1887.

[3] E. FOURNIER. *La Comédie de La Bruyère*, p. 120.

[4] Cette lettre, tirée des papiers de Renaudot conservés à la Bibliothèque nationale, a été publiée par l'*Athenæum français*, 3 décembre 1853, 2[e] partie, p. 1161.

L'abbé Jean-Paul Bignon, membre de l'Académie des sciences à 29 ans, était un prédicateur éloquent; il avait eu l'honneur de prêcher à la cour l'avent de 1692, mais son plus grand titre était celui de neveu de Pontchartrain.

L'Académie, fidèle aux traditions, ne pouvait exprimer un refus; en acceptant l'abbé Bignon, elle s'obligeait à prendre l'autre candidat. Ne connaissait-elle pas les sacrifices? Sur les instances réitérées de son secrétaire perpétuel, Régnier-Desmarais, elle élut l'abbé Bignon et La Bruyère le 23 mai 1693.

Aussitôt les mécontents crièrent *haro*. Des épigrammes du plus mauvais goût circulèrent dans le public, on y comparait La Bruyère à un zéro et à Furetière [1]. Ce fut pis encore après son discours de réception, prononcé le 15 juin. La Bruyère déclare aux académiciens « qu'il n'a pas fait les visites d'usage pour ne pas effleurer leur liberté par une importune sollicitation ». S'il fait l'éloge de ses collègues, il affecte d'oublier ceux qui lui ont été défavorables; on entend de violents murmures lorsqu'il donne la préférence à Racine dans son parallèle entre les deux grands poètes du siècle.

Thomas Corneille et Fontenelle, piqués au vif, lui répliquent aussitôt :

> L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé livre parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi... Ainsi il n'y a pas lieu de croire qu'un pareil recueil, qui choque les bonnes mœurs, ait fait obtenir à M. de La Bruyère la place qu'il a dans l'Académie [2].

En attaquant l'auteur des *Caractères*, le parti nor-

[1] *Chansonnier-Maurepas*, t. VII, p. 431 et 437.
[2] *Mercure galant*, juin 1693, p. 271.

mand vise plus haut. Indigné de supporter le joug tyrannique d'un ministre qui, en deux ans, a fait nommer quatre de ses protégés, il veut revenir aux temps heureux où, selon Fontenelle et Perrault, les places n'étaient données qu'au mérite.

Cet appel à la révolte ne trouve pas d'écho à l'Académie: elle se complaît dans sa torpeur en acceptant Simon de La Loubère, ancien secrétaire d'ambassade et gouverneur du fils de Pontchartrain (25 août 1693). Jamais candidature ne fut mieux travaillée. Deux mois auparavant, La Bruyère préparait les esprits en y faisant une allusion discrète dans son discours de réception: Pontchartrain continua l'œuvre avec tant d'ardeur que l'on chantait dans tous les carrefours :

> Messieurs, vous aurez La Loubère.
> L'intérêt veut qu'on le préfère
> Au mérite le plus certain.
> Vous l'aurez, quoique l'on en crie;
> C'est un impôt que Pontchartrain
> Veut mettre sur l'Académie[1].

Ce furent les beaux jours de la pression électorale et de la candidature officielle en matière littéraire. L'indifférence gagnait les électeurs, et les places d'académiciens allaient être la proie de gens obscurs. Un ancien maître à danser, Goibaud Dubois[2], traducteur de saint Augustin et de Cicéron, les abbés de Caumartin[3] et Charles Boileau[4], devinrent immortels leur vie durant.

Le premier, La Bruyère voulut réagir contre les choix inopportuns de ses collègues. Peu de jours avant l'élection de l'abbé de Caumartin, il leur tint ce propos :

[1] Lettre de Bourdelot à Nicaise. 26 juin 1693. Bibliothèque nationale. manuscrits français, n° 9360, t. II, pièce 83.

[2] Reçu le 12 novembre 1693.

[3] Reçu le 8 mai 1694.

[4] Reçu le 19 août 1694.

Je n'ai pas oublié, Messieurs, qu'un des principaux statuts de cet illustre corps est de n'y admettre que ceux qu'on estime les plus dignes: vous ne trouverez donc pas étrange, Messieurs, si je donne mon suffrage à M. Dacier, à qui même je préférerais Madame sa femme, si vous admettiez parmi vous des personnes de son sexe[1].

Quelle influence pouvait avoir La Bruyère, nouveau venu dans l'Académie, surtout lorsqu'il appuyait la candidature d'un ancien auprès de modernes farouches que Boileau venait de comparer à des Hurons et à des Topinamboux?

Comment prendre au sérieux cette proposition de choisir des femmes pour académiciens? A quoi serait-on réduit, si dans le sexe fort il y avait pénurie de candidats? Louis XIV se chargea d'en trouver.

Depuis l'élection de Boileau, le monarque n'avait recommandé aucun protégé. Indifférent à la lutte des anciens et des modernes, il laissait faire, pourvu qu'on ne nommât pas des jansénistes et des libertins[2]. L'influence de Pontchartrain piqua sa jalousie; il se rappela qu'il était protecteur et que l'autorité royale pouvait intervenir dans les choix académiques.

Saint-Simon nous raconte qu'il y avait à la cour un prélat fort vaniteux, François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, dont le roi s'amusait fort. Louis XIV résolut de le faire académicien.

Il ordonna même à Dangeau de s'en expliquer de sa part à l'Académie. Cela n'était jamais arrivé, et M. de Noyon, qui se piquait de savoir, fut comblé; il ne vit pas que le Roi voulait se divertir. On

[1] Cette anecdote, racontée par M. d'Ortigue dans le *Journal des Débats* (30 mai 1862), a été reproduite par SAINTE-BEUVE (*Nouveaux Lundis*, t. I^er^, p. 141), et Ed. FOURNIER, *la Comédie de La Bruyère*, p. 583. Suivant M. Servois (notice sur la Bruyère), *Œuvres de La Bruyère*, édition Regnier (Paris, Hachette, 1866), le récit ne serait pas exact, mais le fond de l'anecdote est vraisemblable, parce qu'il peut se concilier avec le procès-verbal de la séance ainsi conçu : « Les voix s'étant trouvées également partagées, savoir : douze pour M. l'abbé Caumartin, douze pour M. l'abbé Boileau, et une caduque, l'affaire a été remise à une autre assemblée, conformément aux statuts. »

[2] GOUMY. *Étude sur l'abbé de Saint-Pierre*, p. 19. Paris, 1853.

peut croire que le prélat eut toutes les voix sans en avoir briguć aucune, et le Roi témoigna à M. le Prince et à tout ce qu'il y avait de distingué à la Cour qu'il serait bien aise qu'ils se trouvassent à la réception. Ainsi M. de Noyon fut le premier du choix du Roi dans l'Académie, sans que lui-même y eût auparavant pensé; et le premier encore à la réception duquel le Roi eut le soin de convier[1].

Louis XIV avait voulu se divertir aux dépens du nouvel élu; l'abbé de Caumartin, chargé de répondre à l'évêque de Noyon, ne manqua pas de le lui faire sentir dans un discours ironique et insolent [2]. Cette fantaisie du monarque rejaillit sur la compagnie. Six évêques et dix abbés en faisaient déjà partie; l'élection nouvelle d'un homme d'Église fut saluée par ces vers :

Vous dites que l'Académie,
Pour voir jamais sa fin, est trop bien affermie;
Vous le croyez ainsi :
Je le croyais aussi.
Mais puisque les Prélats, malgré la résidence,
A l'envi l'un de l'autre y demandent séance,
Elle périra promptement,
Voici comment :
Il est sûr qu'avant trente années
Elle aura, pour se mettre au comble des honneurs,
Ses quarante places données
A quarante de nos Seigneurs.
Qu'un magistrat, plein d'une sainte bile,
Vienne les obliger d'aller dans leurs châteaux
Visiter leurs troupeaux, leur prêcher l'Évangile,
Comme un coup de fusil écarte les moineaux,
Chacun s'enfuira dans sa ville;
Le Louvre en un moment se verra dégarni,
Et l'Académie assemblée,
S'étant de la sorte envolée,
Il n'en restera que le nid[3].

[1] Saint-Simon. *Mémoires*, édition Régnier, t. II, p. 192, Paris, Hachette, 1879.

[2] Voir à ce sujet un article de Sainte-Beuve intitulé : *Une réception académique en* 1694, d'après Dangeau, *Causeries du Lundi*, t. XI, p. 274 (Paris, Garnier), et une *Étude sur l'abbé de Caumartin*, par M. René Kerviler, Vannes, Galles, 1876.

[3] Vers sur ce que le nombre des évêques s'augmente de plus en plus dans l'A-

Voilà où en était le prestige de l'Académie. L'abbé Renaudot déplorait cet état de choses. Jérôme Phélypeaux lui répondait :

Je suis bien de votre avis que l'Académie va être une chevalerie du bel esprit, mais je ne crois pas qu'il suffise de la séparer en deux : et outre la congrégation des nobles et des artisans, il faudrait y mettre celle des ignorants qui ne serait pas la moins nombreuse, et je vous dirais bien, si je l'osais, qui je mettrais à leur tête... Vous autres, Messieurs, vous avez renoncé depuis longtemps aux mœurs[1], à l'esprit et à l'érudition de vos ancêtres[2].

C'est un jeune homme de vingt ans qui tient un pareil langage. Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain, conseiller au parlement de Paris à 18 ans et secrétaire d'État de la marine à 21, doit à son père toutes ses dignités; il ne craint pas cependant de ranger dans la congrégation des ignorants les protégés du contrôleur général, comme Tourreil et La Loubère, qui ont fait son éducation.

Bien des gens éclairés partagent son avis. Dans un mémoire présenté au roi en 1696 concernant l'état et les occupations de l'Académie, nous remarquons ce jugement sévère :

La bonté avec laquelle le Roy a bien voulu se déclarer Protecteur de l'Académie française semble engager Sa Majesté à lui donner

cadémie française. *Recueil de pièces curieuses*, t. III, p. 197. La Haye, Moëtjens, 1695.

[1] Les mœurs du docte corps étaient bien changées pour qu'on fît circuler cette épigramme :

Chez toi jadis, pour avoir une place,
Les aspirants faisaient les vœux les plus soumis.
Mais aujourd'hui tu demandes en grâce
Aux ducs comme aux prélats d'y vouloir être admis.
On sait d'où vient la différence :
Pour tes suppôts l'argent a des appas;
Plus les présents des jetons font amas,
Plus tu tombes en décadence.

Papiers du père Léonard sur les Académies. Archives nationales, M. 763.

[2] *Bulletin des Comités historiques*, année 1850, t. II, p. 64.

quelques moments de son attention pour la tirer du mépris et de l'avilissement dans lequel elle est tombée depuis quelque temps. Cette Compagnie a toujours été et est encore composée de plusieurs personnes d'un mérite distingué dans les Lettres; mais quelques petits esprits, qui s'y sont introduits, s'en sont, pour ainsi dire, rendus maîtres en l'absence des autres, que leurs différentes fonctions empêchent d'assister régulièrement aux séances, en sorte que les honnêtes se sont piqués à l'envi l'un l'autre de n'y point aller et s'en sont même fait une espèce d'honneur dans le monde. Cela joint au petit nombre d'ouvrages que cette Compagnie a produit, fait croire au public qu'elle est entièrement inutile puisqu'elle ne fait rien[1].

Quel intérêt peut avoir le parti des modernes à soutenir la dignité de l'Académie? Fontenelle et Perrault ont bien d'autres soucis. Écrasons les anciens, tel est le mot d'ordre. Ils ont pour eux les salons, le *Mercure* de Visé et le *Journal de Trévoux*. L'Académie est en partie convertie aux idées nouvelles. C'est en vain que La Bruyère dénonce Fontenelle à l'opinion publique comme l'homme à tout faire de la littérature, qui s'égale à Lucien et à Sénèque; philosophe et poète tragique qui, dédaigneux des anciens, se met au-dessus de Platon, de Virgile et de Théocrite[2]. Fontenelle est maître de la place. Boileau n'a plus qu'à se retirer sous sa tente. Il assistera à la réception d'un moderne; mais c'est un moderne d'un nouveau genre, un moderne philosophe.

[1] Ce mémoire a été publié par M. Édouard FOURNIER, dans ses *Variétés historiques et littéraires*, t. II, p. 1. Il dit avoir trouvé ce mémoire dans le *Bulletin des sciences historiques* que dirigeait M. Champollion-Figeac et qui forme la VII^e^ section du *Bulletin Universel* fondé par M. le baron de Férussac.

[2] Éd. FOURNIER. *La Comédie de La Bruyère*, p. 577.

CHAPITRE V.

INTRODUCTION DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

LA COUR DE SCEAUX. — LE SALON DE Mme DE LAMBERT

(1695-1715).

Ce que doit être l'Académie au XVIIIe siècle. — Un académicien philosophe. — L'abbé de Saint-Pierre. — Brigues et cabales. — L'abbé de Chaulieu. — Le marquis de Sainte-Aulaire. — Saint-Simon et les académiciens peu académiques. — Révolution qui se prépare. — Les salons nouveaux. — La cour de Sceaux. — Le salon de Mme de Lambert. — Son influence sur les élections pendant vingt-cinq ans. — La Motte et J.-B. Rousseau. — Bernard de la Monnoye. — Caractère du protectorat de Louis XIV.

Dans ses *Causeries du Lundi*[1], Sainte-Beuve nous donne un tableau fidèle de l'état de l'Académie à la fin du XVIIe siècle; malgré la longueur de la citation, nous croyons devoir reproduire le passage *in extenso* :

L'influence des salons sur l'Académie Française, dit-il, et l'importance que reprend cette Compagnie sont un des événements qui signalent l'avènement du XVIIIe siècle.

L'Académie Française n'eut pas en effet une importance égale dans tous les moments de son existence. Elle fut très considérable à son origine, et, dans les premiers temps de son institution, le monde et la littérature, malgré quelques révoltes çà et là, reconnurent en elle la régulatrice et même un tribunal souverain du goût. Mais, trente

[1] T. IV, p. 224.

ans après sa fondation, lorsqu'une jeune littérature se fut produite sous Louis XIV, que les Boileau, les Racine, les Molière et les La Fontaine eurent véritablement régénéré les lettres et la poésie, l'Académie se trouva un peu arriérée et surannée, elle resta telle plus ou moins durant les trente-cinq années dernières du siècle...

Boileau et La Fontaine attendirent longtemps avant d'être de l'Académie, et lors même qu'ils en furent, il y restait beaucoup de gens de l'ancien goût, et il s'en glissait déjà quelques-uns d'un goût nouveau. Fontenelle en fut de très bonne heure, son influence croissante, combinée à celle de La Motte et de Mme de Lambert, contribua à donner à l'Académie quelque chose de ce caractère philosophique qui allait y devenir très sensible durant le XVIIIe siècle, et y releva ce que le rôle grammatical ou purement littéraire aurait eu désormais d'insuffisant.

Il s'écoulera encore beaucoup d'années avant que la régénération de l'Académie ne soit un fait accompli; l'influence du salon de Mme de Lambert se fera sentir dès l'année 1710, lors de la réception de La Motte. De l'appréciation de Sainte-Beuve retenons seulement l'introduction de l'esprit philosophique dans la compagnie en 1695. Conquête passagère, il est vrai, et qui n'aura de résultats fructueux qu'après bien des vicissitudes.

C'est un véritable coup d'État que Fontenelle a préparé en faisant élire l'abbé de Saint-Pierre comme successeur de Bergeret, secrétaire du Cabinet du roi [1].

Quels sont les titres du nouvel élu? Ses relations. Il n'a composé encore aucun ouvrage.

Fils d'un bailli du Cotentin, ancien élève des Jésuites, il est le compagnon d'études de Varignon, depuis membre de l'Académie des sciences. L'amitié de Segrais lui ouvre la maison de Mme de Lafayette, où il connaît Nicole.

« Courant sans cesse dans le monde, curieux de tout, s'affairant pour rien, mais se faufilant de préférence avec les gens d'importance et de célébrité comme l'était Fontenelle [2] », il acquiert ses bonnes grâces; c'est par lui qu'il

[1] Reçu le 3 mars 1695.

[2] Ed. Fournier. *La Comédie de La Bruyère*, p. 579.

est admis dans le salon de Mme de Lambert, dont il partage les idées jusqu'à l'exagération; comme aumônier de Madame, il peut compter sur quelques voix par l'entremise des seigneurs de la cour.

Cependant il est plus qu'un moderne; « c'est l'un des adeptes les plus silencieux d'une foi nouvelle, née de la querelle des anciens et des modernes, la foi au progrès [1] ». C'est, en un mot, l'homme qui n'a d'autre parti que celui de la raison [2].

Mais l'abbé de Saint-Pierre a devancé son siècle; aucun de ses contemporains ne peut le comprendre. Bossuet le compare à « ces docteurs sans doctrine qui pour toute autorité ont leur hardiesse, et pour toute science leurs décisions précipitées [3] ». La Bruyère le traite de rêveur dans ses *Caractères*, et Boileau s'indigne de voir l'Académie souffrir dans son sein un aussi grand fou [4].

L'Académie a-t-elle voulu plus tard donner raison au bouillant Despréaux? L'auteur du *Projet de paix perpétuelle* et de la *Polysynodie* se verra, en 1718, exclu à l'unanimité, moins une voix, celle de Fontenelle, pour avoir blasphémé le nom de Louis XIV et démontré que le régime absolu n'était pas le meilleur des gouvernements.

Quoi qu'il en soit, l'élection de l'abbé de Saint-Pierre est le triomphe du parti moderne [5]. Les anciens, fatigués de la lutte, abandonnent l'arène.

La mort les prive de leurs plus redoutables champions. La Fontaine, La Bruyère et Racine descendent dans la tombe assez à temps pour ne pas voir l'invasion de l'es-

[1] Goumy. *Étude sur l'abbé de Saint-Pierre*, p. 21.

[2] J.-J. Rousseau. *Confessions*, livre IX.

[3] Bossuet. *Sermon sur l'unité de l'Église.*

[4] Boileau. Épigramme. *J'ai traité de Topinambours.*

[5] « Pour Fontenelle et les Modernes, dit Sainte-Beuve, c'était un auxiliaire et un renfort : pour les autres ce n'était alors qu'un abbé de cour, de mœurs douces et assez grandement apparenté. » *Lundis*, t. XV, p. 261.

prit nouveau dans la compagnie. Les vainqueurs, justement émus des commentaires faits par l'opinion publique [1], concluent une sorte de trêve en laissant passer de fervents classiques, comme Dacier [2], l'abbé Fleury [3], le président Cousin [4]. Valincour [5] aura l'honneur de succéder à Racine, son ami; car « c'est l'homme du monde le plus digne de lui succéder et le plus propre à ne lui point faire un fade panégyrique [6] ».

Ces élections ne relèvent pas l'Académie du discrédit dans lequel elle est tombée. Boileau, le 2 juin 1700, écrivait à son ami Brossette pour le féliciter sur la formation d'une Académie à Lyon :

> Elle n'aura pas grand'peine, ajoute-t-il, à surpasser en mérite celle de Paris qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que de gens du plus vulgaire mérite et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et contre Virgile, et surtout contre le bon sens [7].

Ce jugement sévère est bien justifié lorsque la compagnie, victime de toutes les machinations, admettra tour à tour qui lui sera imposé.

Elle préfère à J.-B. Rousseau, à Regnard, à Dancourt, à Bayle et à Malebranche, les créatures des princes du sang ou les protégés de quelque grand personnage.

[1] Après la mort de La Bruyère, Jérôme Phélypeaux écrivait à l'abbé Renaudot le 9 juin 1696 : « J'ai grande envie de savoir qui vous avez choisi pour remplir la place du pauvre La Bruyère; avez-vous pu en choisir un autre que l'abbé Fleury? Plût à Dieu qu'une grande partie de vos confrères lui ressemblassent. Vous ne seriez pas tombés dans les ridicules que vous vous êtes donnés. » *Bulletin des comités historiques.* Année 1850, t. II, p. 82.

[2] Reçu le 29 décembre 1695.

[3] Élu en juin 1696.

[4] Reçu le 15 juin 1697.

[5] Élu en mai 1699.

[6] Boileau. *Correspondance.* Lettre à Jérôme Phélypeaux, comte de Maurepas; t. IV, p. 265. Édition Lefèvre, 1821.

[7] Lettre de Boileau à Brossette, Auteuil, 2 juin 1700. Charavay, *Catalogue d'autographes.* Vente Sensier des 11 et 12 février 1878, n° 505, p. 73.

Quelques jours après la mort de M. de Chaumont, ancien évêque d'Ax, vers la fin de mars 1697, M. Boucherat, chancelier de France, envoya quérir six de ces messieurs académiciens, leur dit qu'il avait toujours fort considéré et protégé l'Académie, qu'ils lui feraient plaisir de remplir cette place vacante par l'élection de M. Cousin, président de la Monnoie.

MM. les Académiciens, sur le rapport qu'on leur fit de l'invitation de M. le chancelier, se concertaient à le satisfaire ; mais depuis, Madame la duchesse de Chartres, fille naturelle de Louis XIV et femme du fils unique de M. le duc d'Orléans, frère du Roi, a envoyé M. Bailly, son écuyer, pour prier ces messieurs d'être favorables à M. l'abbé Genest, son aumônier.

Il est arrivé que, depuis six ou sept ans, ces places-là, le plus souvent, ne sont remplies que par la faveur.

L'abbé Genest, se désista et M. Bossuet, évêque de Meaux, le mena à M. le chancelier à qui cet abbé dit : « Je me désiste, Monseigneur, d'être de l'Académie, ayant appris que Votre Grandeur propose M. le Président Cousin. »

Ce 29 avril 1697, ces messieurs assemblés nommèrent M. Cousin par billet : de vingt-six qu'ils étaient il en eut vingt-cinq. M. le président Rose scruta et donna sa voix à l'abbé Genest, et mit sur son billet, qu'il signa comme en la forme ordinaire, que c'était à la considération de la famille royale. Mais au deuxième scrutin qui est ceux des boules blanches et noires, M. Cousin eut toutes les vingt-six [1].

A leur tour, le duc de Vendôme et le prince de Conti viennent de faire recevoir Jean Galbert de Campistron [2], versificateur médiocre, mais dont les tragédies eurent un grand succès grâce à l'habileté de la mise en scène. Ils imposent ensuite l'abbé Gaspard Abeille [3], causeur plein d'entrain et diseur de bons mots. Une épigramme de J.-B. Rousseau le représente comme un homme d'une réputation décriée ; d'Alembert, prenant sa défense, dit « qu'au milieu d'une société d'hommes qui lui étaient supérieurs par le rang, il ne sortit jamais de la circonspection.

[1] *Papiers de P. Leonard sur les Académies*. Archives Nationales (M. 763).
[2] Reçu le 16 juin 1701.
[3] Reçu le 11 août 1704.

On ne peut lui faire qu'un seul reproche, ses ouvrages dramatiques ne sont pas d'excellents modèles pour les poètes[1] ».

A la mort de Charles Perrault, les princes, encouragés par leurs derniers succès, sollicitent pour l'abbé de Chaulieu, poète aimable et plein de verve, mais négligé dans la forme. Chaulieu « a rimé et chansonné, au milieu de la joie et des plaisirs, mille folies aimables chères à la société du Temple et à la cour de Sceaux ». Son élection paraît donc assurée.

Le roi, fidèle à cette règle d'écarter de l'Académie les jansénistes et les libertins, ne veut pas de cet Anacréon moderne, compagnon des débauches du grand prieur de Vendôme. Il fait venir le directeur en exercice, Tourreil, et lui ordonne de chercher un autre candidat. Le jour de l'élection, Tourreil déclare à la compagnie que le président de Lamoignon se présente[2], et d'un commun accord le candidat est élu. Aussitôt le prince de Conti va se plaindre au magistrat, qui lui assure n'avoir jamais rien demandé : d'ailleurs il n'y a rien de plus aisé à lui donner satisfaction en refusant cette dignité[3].

On s'explique peu ce refus de la part de Lamoignon[4],

[1] D'ALEMBERT. *Histoire des membres de l'Académie*, t. III, p. 400.

[2] Chrétien-François de Lamoignon, président à mortier au parlement de Paris, était lié avec Bourdaloue, Regnard, Racine et Boileau. Ce dernier lui adressa sa sixième épître.

[3] BARBIER, *Dictionnaire des Anonymes*, t. II, p. 499. Extrait d'un manuscrit de l'abbé Goujet.

[4] Un contemporain prétend nous donner la cause de ce refus par ces deux notes insérées dans son *Journal*.

« 1701. — M. le duc de Coislin étant mort en novembre 1701, quelques académiciens sollicitèrent pour remplir cette place M. de Lamoignon, président à mortier du Parlement de Paris. Il y donna son consentement, mais la brigue de quelques autres l'emporta, et ce fut M. le duc de Coislin, fils du défunt, qui l'emporta. Il est vrai qu'il l'avait souhaité.

« 1703. — M. Perrault étant mort le 15 mai 1703, MM. de l'Académie et en particulier les amis de M. le Président de Lamoignon crurent que, pour réparer la faute, il fallait donner la place à M. le Président. On lui en parla; il s'en dé-

qui accepta plus tard de faire partie de l'Académie des inscriptions. Boileau prétend que c'est par peur « d'avoir à louer Perrault, l'ennemi de Virgile et de Cicéron [1] ».

Après un tel affront, l'Académie est heureuse de se tirer d'un mauvais pas en élisant « très prudemment » le coadjuteur de Strasbourg, M. de Rohan, que lui impose le roi [2].

Cette manifestation de l'autorité royale, qui s'est montrée seulement deux fois en vingt ans, doit faire réfléchir les esprits les plus audacieux. Certes nul ne peut espérer le succès dans une entreprise où ont échoué les princes du sang. Une femme osera cependant affronter le danger.

M^me^ de Lambert réunit dans son salon une société choisie où l'on compte déjà trois académiciens, Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, et l'avocat Louis de Sacy, qu'une traduction de Pline justement estimée avait fait élire récemment [3]. Le marquis de Sainte-Aulaire venait s'y reposer des distractions de la cour de Sceaux. Des liens plus étroits que ceux de l'amitié l'unissaient à la nouvelle Arthénice. Son fils était le gendre de M^me^ de Lambert. Jouissant d'une certaine renommée en littérature, le marquis faisait des petits vers qu'il refusait de livrer à la publicité; il était poète et passait pour tel aux yeux du public.

De concert avec M^mes^ de Croissy et de Ferriol, M^me^ de Lambert se mit en tête d'en faire un académicien. Le crédit de ces dames à la cour avait gagné beaucoup d'im-

fendit d'une manière à faire croire qu'il accepterait. Il les remercia, on croit, pour rendre le change à la Compagnie. »

Papiers du P. Léonard sur les Académies. Archives Nationales (M. 763). — Voir aussi *la Bretagne à l'Académie française*, par M. R. Kerviler, p. 29, 2^e^ série. Nantes, Grimaud, 1885.

[1] Lettre à Brossette du 3 juillet 1703.

[2] Il fut reçu le 31 janvier 1704.

[3] Reçu le 27 mars 1701.

mortels: de leur côté, le prince de Conti et M^me^ de Montespan opposaient quelque résistance en faveur de l'abbé Dubos et du marquis de Mimeures [1] : on eut facilement raison de ces obstacles. La grande difficulté était de convertir Boileau.

Le satirique, dans une lettre adressée au marquis de Mimeures, raconte les démarches que l'on fit auprès de lui.

Plusieurs gens de conséquence m'avaient écrit en faveur de M. de Sainte-Aulaire ; mais par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir son mérite, on m'avait envoyé un poème de sa façon très mal versifié, où en termes assez confus, il conjure la volupté de venir prendre soin de lui pendant sa vieillesse et de réchauffer les restes glacés de sa concupiscence [2]. Voilà en effet le but où tend ce beau poème. Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une colère contre son ouvrage. Je le portai à l'Académie où je le laissai lire à qui le voulut, et, quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre [3], je jouai le vrai personnage du *Misanthrope* dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce *Misanthrope* contre les méchants vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élec-

[1] Boileau. *Œuvres*. Lettre de M. Le Verrier au duc de Noailles, du 30 juillet 1706, t. IV, p. 444 et 449. Paris, Lefèvre, 1821.

[2] Voici les vers qui excitaient la colère de Boileau :

O Muse légère et facile
Qui, sur le coteau d'Hélicon,
Vintes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile
Qui fait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison :
Vous qui, de tant de fleurs sur le Parnasse écloses,
Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses ; etc.

[3] L'abbé Abeille s'efforçait de lui démontrer que le Marquis était un homme de grande naissance, et par conséquent ses vers méritaient certains égards : « Je ne lui conteste pas, répondit Despréaux, ses titres de noblesse, mais ses titres au Parnasse ; et quant à vous, Monsieur, qui trouvez ces vers-là bons, vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaisir de dire du mal des miens. »

tion par billet : et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire que je fus le seul qui ne parut point honteux et déconcerté[1].

Abandonné par Huet, Malézieu, l'abbé Genest et Dacier, le vieux Caton resta seul sur la brèche, se posant en champion de la morale et des vieilles traditions. Despréaux avait joué là un rôle des plus nobles. N'avait-il pas cependant un secret ressentiment contre M. de Sainte-Aulaire, ennemi de la satire?

Dans une épître au roi, le marquis avait écrit ces vers :

> J'aime à le voir bannir la piquante satire
> Qui briguait près de lui la liberté de rire...

Et plus bas :

> La satire, dès lors, honteuse et consternée,
> De ses riants attraits parut abandonnée[2].

La colère de Boileau aurait pu se justifier si son candidat eût été un grand poète. Le marquis de Mimeures était bon soldat. Quant à ses poésies, « elles n'étaient pas inférieures à celles de Racan et Maynard, dit Voltaire, mais comme ils parurent dans un temps où l'art était très perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation : à peine fut-il connu[3] ». Ce qui ne l'empêcha pas d'être de l'Académie, le 1er décembre 1707, parce qu'il jouissait d'un grand crédit à la cour.

Le crédit à la cour joue un rôle si considérable dans les nominations que Saint-Simon déplore l'état d'abaissement de la compagnie.

L'Académie Française, dit-il, se perdit peu à peu par sa vanité et par sa complaisance. Elle serait demeurée *un lustre* si elle s'en était

[1] Boileau. *Œuvres.* Lettre du 4 août 1706, t. IV, p. 439 et suiv. Paris. Lefèvre. 1821.

[2] D'Alembert. *Histoire des membres de l'Académie*, t. V, p. 155.

[3] Voltaire. *Siècle de Louis XIV.* Liste des écrivains.

tenue à son institution; la complaisance commença à la gâter. Des personnes puissantes par leur élévation ou leur crédit protégèrent des sujets qui ne pouvaient lui être utiles, conséquemment ne pouvaient lui faire honneur : ces protections s'étendirent après jusque sur leurs domestiques par orgueil, et ces domestiques, qui souvent n'avaient pas d'autre mérite littéraire, furent admis[1].

Tel Jean Rolland Mallet[2], valet de chambre de Louis XIV et premier commis de Desmarest, contrôleur général des finances. Il doit son élection au peu de cas que fait son chef de la place d'académicien, comme le raconte cette chanson :

Le grand Desmarest, invité
Pour être de l'Académie,
Répondit d'un air de bonté :
Dispensez-m'en, je vous prie,
Pour parler ce n'est pas mon fait.
J'écris trop rarement pour plaire,
Mais prenez mon commis Mallet,
Il fera bien mieux votre affaire[3].

Cette réponse d'un ministre, peu flatteuse pour l'Académie, est l'écho d'un jugement que justifiait parfois la singulière conduite de ses membres en matière d'élection.

En 1712, un M. Rémond, introducteur des ambassadeurs et zélé partisan des anciens, voulut être de l'Académie; en même temps se présentait le poète Antoine Danchet.

M. Danchet, dit Fontenelle, avait de bons titres et une mauvaise fortune, et ainsi avait *plus de droits* et *de besoin d'une place à l'Académie*. D'ailleurs M. Danchet m'était fort recommandé par M^mes^ de Ferriol et de Tencin. Il est vrai que M. Rémond avait aussi une

[1] *Journal du Marquis de Dangeau avec les additions de Saint-Simon*, t. XV, p. 147. Paris, Didot, 1858.

[2] Reçu le 29 décembre 1714.

[3] Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit B. L. n° 83, t. II, à la fin, sans pagination.

recommandation bien puissante : c'était celle de M. le duc d'Orléans. M. Rémond était son introducteur des ambassadeurs et je logeais alors au Palais-Royal. S. A. R. me parla pour M. Rémond (contre lequel on venait de faire une chanson assez plaisante[1]). Je répondis que je ne prenais jamais aucun engagement, mais quelquefois avec moi-même. S. A. R. insistant un peu plus, je lui représentai que je ne connaissais à son actif aucun ouvrage imprimé qui justifiât le choix de l'Académie. « Ni moi non plus, reprit-il, encore s'il avait fait la chanson. » Le prince n'insista plus et ne m'ordonna rien. Cependant M. Rémond ayant des amis au Palais-Royal, l'un d'eux dit à M. le duc d'Orléans qu'il devait trouver fort mauvais qu'un homme qu'il logeait lui refusât sa voix. « Bon! répondit le prince, un homme que je loge dans un galetas! » Je fus donc pour M. Danchet, et il l'emporta[2].

Il est piquant de voir Fontenelle nous avouer naïvement les motifs qui le déterminent à voter pour Danchet[3]. Ce ne sont pas les poésies du candidat, ni le mérite personnel qui fixent le choix de la compagnie, si l'on en croit cette épigramme de Voltaire :

Danchet, si méprisé jadis,
Apprend aux pauvres de génie
Qu'on peut gagner l'Académie
Comme on gagne le Paradis.

Il y a eu une brigue si forte pour l'homme qui s'est avisé

Dans ces durs vers de prêcher l'adultère,
Et d'enseigner aux dames de Paris
Que c'est vertu de tromper leurs maris[4];

M^mes^ de Ferriol et de Tencin ont monté une telle ca-

[1] Cette chanson, qui avait pour auteur la marquise de Coligny, commençait ainsi :

De Monsieur Rémond voici le portrait :
Il a vraiment l'air d'un hareng soret.

[2] TRUBLET. *Mémoires sur la vie de Fontenelle*, p. 206. Amsterdam, 1759.

[3] Danchet fut reçu le 22 décembre 1712.

[4] *Sottisier Satirique*. Arsenal, manuscrit B. L. n° 83, t. II, à la fin, sans pagination.

bale que l'indignation gagne enfin certains cœurs généreux.

L'abbé de Saint-Pierre envoie à Huet, évêque d'Avranches, une note lui rappelant qu'il y a « un règlement solennel pour délivrer les académiciens des sollicitations en faveur de ceux qui désirent être reçus dans l'Académie [1]. Ce règlement a été fait pour laisser aux électeurs liberté entière de choisir les plus dignes qui d'ordinaire sont fort éloignés de solliciter, dans la pensée où ils sont qu'en pareil cas c'est à la réputation et au seul mérite de solliciter. Je n'étais pas présent au règlement, mais j'ai ouï dire qu'il avait statué que ceux qui auraient ou sollicité ou fait solliciter quelques académiciens seraient exclus pour cette fois de la nomination pour laquelle ils auraient sollicité ou fait solliciter. Ce règlement a été observé dans les cinq dernières nominations, mais nous voyons avec douleur que dans celle-ci l'esprit de faction [2]. »

Malgré cet appel à la raison, la compagnie, fidèle à une

[1] Le règlement avait dû être fait vers 1701. On lit dans les registres de l'Académie : « Du mardi 5 avril 1701. Ce jour, la Compagnie a de nouveau examiné ce qu'il y avoit à faire pour obvier aux inconvénients des brigues et des sollicitations, lorsqu'il y a des places vacantes, son intention étant de les déférer uniquement au mérite, afin de rendre son choix véritablement digne de l'approbation du Roi, son Protecteur, et de l'estime du public. Après une longue et exacte discussion, il a été résolu, d'un commun consentement, que désormais les sollicitations des prétendants que la coutume avoit introduites, et qui ne sont propres qu'à rebuter les personnes les plus capables de consoler l'Académie de ses pertes, ne seroient plus tolérées ; que, pour en abolir l'usage, tous ces Messieurs s'engageroient sur leur honneur à n'avoir jamais d'égard, ni à ces sortes de sollicitations, ni à toutes les autres qui paroîtroient avoir été cherchées et mendiées... on a encore résolu que toutes les fois qu'il y auroit une place à remplir dans l'Académie, le secrétaire de la Compagnie le lira en pleine assemblée. » PELLISSON et D'OLIVET. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 402.

Ce règlement était passé à l'état de lettre morte. L'Académie le renouvela en 1721, avec cette clause « que tout Académicien signera ce règlement, et que sa signature lui tiendra lieu de serment ». Nous verrons dans la suite qu'il ne fut guère plus appliqué.

[2] Cette note (septembre 1712) est tirée de la *Correspondance de Huet*. (Bibliothèque Nationale, manuscrits, n° 15189, t. II, p. 404.) Malheureusement elle est in-

routine désormais établie, croit se relever en élisant des gens considérables. « Ces gens qui ne l'étaient que par leur naissance ou leurs emplois, eurent la petitesse de s'imaginer que la qualité d'académicien les rendait académiques [1]. »

On peut classer dans cette catégorie l'évêque de Senlis, Jean-François de Chamillart [2], à la réception duquel les femmes assistent pour la première fois. Le duc de Coislin [3] succède aux dignités de son père comme aux honneurs académiques, par droit de naissance; l'évêque de Soissons, Brulart de Sillery [4], le président de Mesmes [5], qu'une chanson de l'abbé de Chaulieu traite d'indigne successeur de Racine [6]; l'archevêque d'Alby, Henri de Nesmond [7], qui a l'honneur de remplacer Fléchier; l'abbé Jean d'Estrées [8], successeur de Despréaux et courtisan des plus adroits [9], enfin le duc de la Force [10].

Si l'on fait exception pour l'abbé de Louvois [11], dont l'érudition est grande, et l'évêque de Metz, Henri de Coislin [12], troisième du nom, qui est un véritable Mécène pour les gens de lettres, on doit aussi approuver le choix du maréchal de Villars [13].

complète, les pages qui suivent sont déchirées. Il eût été intéressant de connaître le jugement de l'abbé de Saint-Pierre sur les élections durant cette période.

1 *Journal de Dangeau, Additions de Saint-Simon*, t. XV, p. 147. Paris, Didot. 1858.

2 Reçu le 7 septembre 1702.

3 Reçu le 11 décembre 1702.

4 Reçu le 7 mars 1705.

5 Reçu le 20 mars 1710.

6 Chaulieu. *Œuvres*, t. II, p. 57. Paris, David, 1750.

7 Reçu le 30 juin 1710.

8 Reçu en 1711.

9 Son oncle le cardinal d'Estrées, académicien depuis 1658, écrit à Huet une lettre des plus chaudes, et Huet ne peut refuser son suffrage. (Bibliothèque nationale, manuscrits fonds français, n° 15188, t. Ier, p. 153.)

10 Reçu le 3 janvier 1715.

11 Reçu le 23 septembre 1706.

12 Reçu le 25 septembre 1710.

13 Reçu le 23 juin 1714.

L'Académie partageait avec le public les sentiments d'enthousiasme et de reconnaissance que la France avait pour son sauveur. Le vainqueur de Denain avait aussi des titres littéraires [1] que ne pouvait faire valoir le maréchal d'Estrées [2].

La position d'académicien devenait un patrimoine. Suivant l'exemple de la famille de Coislin, le maréchal d'Estrées succédait à son oncle le cardinal. Si le récipiendaire était flatté, le public n'était pas satisfait et répétait dans les rues cet affreux calembour :

D'Estrées est de l'Académie !
Eh quoi ! Prend-on pour des chevaux
Quarante roussins d'Arcadie,
De leur donner des maréchaux [3] ?

En voyant une pareille invasion dans le sanctuaire des lettres, il serait difficile, au premier abord, de concilier l'appréciation de Sainte-Beuve avec le jugement sévère de Saint-Simon. Sainte-Beuve a fait abstraction de tous ces grands seigneurs ou de ces commis qui n'avaient rien d'académique ; il a eu en vue ces littérateurs consciencieux et utiles qui, entrés à l'Académie sous les auspices d'une société d'élite où la culture des lettres était en honneur, relèvent le goût de la compagnie et ouvrent peu à peu la porte à l'esprit philosophique [4]. Cette société fréquente les salons de l'époque, et l'on assiste à une révolu-

[1] La Chapelle, en le recevant, lui débitait ce compliment : « Nous avons vu des lettres de vous, que les Sarazin et les Voiture n'eussent pas désavouées. » — « Je n'ai pas vu ces lettres, ajoute Sainte-Beuve, mais ses *Mémoires* justifient pour nous son ambition littéraire. » *Causeries du Lundi*, t. XIII, p. 35.

[2] Reçu le 23 mars 1715.

[3] *Sottisier Satirique*. Arsenal, manuscrits B. L. n° 83, t. III, au milieu, sans pagination.

[4] Ces littérateurs consciencieux sont Edme Mongin, l'abbé Fragnier, reçus en 1708 ; Guillaume Massieu, reçu le 29 décembre 1714, et Claude Gros de Boze, reçu le 30 mars 1715.

tion qui est le signe caractéristique de l'avènement du XVIII^e^ siècle.

Parmi les salons nouveaux, on remarque d'abord le château de Sceaux. La duchesse du Maine y a fondé une véritable cour. C'est le rendez-vous des lettrés et des transfuges de Versailles qu'éloigne la rigidité de M^me^ de Maintenon ou du père La Chaise. Le temps se passe en divertissements littéraires présidés par Malézieu et l'abbé Genest. Chaulieu, La Fare, le marquis de Sainte-Aulaire y font des petits vers, et la duchesse du Maine ne dédaigne pas de jouer dans les représentations théâtrales en compagnie de Baron et de la Roselli pendant des nuits entières [1].

Si l'Académie est représentée à Sceaux par l'abbé Genest et Malézieu [2], la duchesse du Maine a des occupations trop frivoles pour s'intéresser aux candidatures de ceux qui fréquentent sa petite cour. Ne partageant pas l'admiration de son mari pour le poème de l'*Anti-Lucrèce* [3], elle reste indifférente lorsqu'elle apprend l'élection de l'abbé de Polignac [4] ou l'échec de l'abbé de Chaulieu.

Tout autre était le caractère de M^me^ de Lambert, qui avait su réunir dans sa maison une société « où la bonne compagnie dominait par le ton, la culture et la distinction ».

Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, fille d'un maître ordinaire de la Chambre des comptes, avait perdu son père à l'âge de trois ans. Sa mère se remaria avec Ba-

[1] P^t^ Hénault. *Mémoires*, p. 112. Voir aussi les *Cours galantes* de M. Desnoiresterres, t. IV. — et les *Grandes Nuits de Sceaux*, de M. Adolphe Jullien. Paris, 1876.

[2] Reçu le 16 juin 1701.

[3] Après les décès successifs qui frappèrent la famille royale, la duchesse rêvait pour son mari un rôle prépondérant, mais le duc, faible et peu ambitieux, se contentait de traduire l'*Anti-Lucrèce*. De dépit, la duchesse s'écria : « Vous serez de l'Académie française, et M. d'Orléans gouvernera la France. »

[4] Il succéda à Bossuet et fut reçu le 2 août 1704.

chaumont, qui mit tous ses soins à développer sa précoce intelligence. Veuve, en 1686, d'un lieutenant général des armées du roi, elle éleva ses enfants en femme supérieure et conserva leurs biens, malgré tous les procès qu'elle eut à soutenir contre la famille de son mari.

Des hommes de talent et des érudits, appréciant son mérite, se réunirent chez elle ; et l'on prit bientôt l'habitude d'y venir deux fois la semaine, surtout le mardi. Fontenelle, La Motte Houdard, Dortous de Mairan, l'abbé Montgault et Louis de Sacy furent les membres fondateurs de cette réunion. « On dinait à midi, et le reste de la journée se passait en entretiens, en lectures, en discussions scientifiques et littéraires. Point de tables de jeu ; c'était en esprit comptant que chacun payait sa contribution, et jamais l'ennui ne venait répandre ses torpeurs sur ces réunions dont les Académies fournissaient les membres les plus éminents en compagnie de grands seigneurs [1]. »

Il ne faut pas croire cependant que les divertissements y fussent prohibés. Le président Hénault, admis plus tard en compagnie de l'abbé Fraguier, de Terrasson et de l'abbé Trublet, nous raconte que, le soir, la décoration changeait ainsi que les acteurs.

« Mme de Lambert, dit-il, donnait à souper à une compagnie plus galante : son ton ne changeait point pour cela : elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au-delà. J'étais des deux ateliers, je dogmatisais le matin et je chantais le soir [2].

C'était surtout le soir que le spirituel marquis de Sainte-Aulaire devait faire admirer les grâces et le piquant de sa conversation. Très assidu auprès des dames, il trouvait un auditoire choisi, comme Mme de Caylus, Mlle d'Aulnoy

[1] Charles GIRAUD. *Étude sur le salon de la Marquise de Lambert. Journal des Savants.* Année 1880, p. 112 et suiv.

[2] Pt HÉNAULT. *Mémoires* publiés par M. le baron du Vigan. Paris, Dentu, 1855.

qui avait servi d'intermédiaire entre Saint-Évremont et Mme de Lambert, Mlle Catherine Bernard, nièce de Fontenelle : seule, l'austère Mme Dacier devait trouver le marquis un peu léger.

Telle est la composition de ce salon à qui les envieux reprochent le ton de préciosité renouvelé de l'hôtel de Rambouillet. Parmi les contemporains, l'avocat Marais se distingue par ses critiques sur Mme de Lambert, qu'il appelle la *Caillette de Fontenelle*. Peut-on reprocher un ton pédant et raffiné à une femme que les *Avis d'une mère à sa fille* et les *Lettres sur la véritable Éducation* avaient mise en rapport avec Fénelon ?

De ce salon est née la propension vers l'esprit moderne[1], et Fontenelle en est l'âme. « Honoré partout, partout écouté avec déférence, » il a su réunir autour de son amie une société de savants et de littérateurs qui ne refuseront pas les honneurs académiques, mais ne voudront accepter cette dignité qu'en raison de leur mérite. Mme de Lambert et Fontenelle useront de leur influence pour leur ménager cette bonne fortune, et pendant plus de vingt ans le salon de Mme de Lambert sera l'*antichambre de l'Académie*.

En 1710, commence la liste avec Houdard de La Motte, l'un des fondateurs du salon. Fontenelle veut le faire admettre comme successeur de Thomas Corneille. Grande devait être la lutte. J.-B. Rousseau se présentait aussi.

La prééminence des titres de Rousseau ne pouvait se discuter, mais Rousseau n'avait pas un ami. D'un caractère dur et altier, Rousseau repoussait tous les gens de

[1] D'après M. Brunetière (*Étude sur Marivaux*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1883), le souci de la modernité dans la littérature française doit dater de ce salon. Suivant les éditeurs de *Gil Blas*, Lesage aurait fait allusion au salon de Mme de Lambert lorsqu'il décrit celui du marquis de la Chave (*Gil Blas*, livre IV, chap. III). Il y serait revenu dans *le Bachelier de Salamanque*.

lettres et leur portait ombrage par la supériorité de son talent. Regardé par Boileau comme le seul poète appelé à continuer la bonne école, il avait tour à tour composé des odes religieuses pour le duc de Bourgogne ou rimé des épigrammes obscènes pour la société du Temple. Aigri par l'insuccès de ses pièces au théâtre, il composa des couplets satiriques contre les habitués du café de la veuve Laurent, rue Dauphine, où se réunissaient La Faye, Saurin, Crébillon, La Motte, Danchet, Boindin et plusieurs académiciens. La Motte, dont les opéras réussissaient, était surtout l'objet de ses traits acérés. En 1707, l'Académie proposa pour sujet de prix de poésie « la gloire du roi supérieure à tous les événements ». La Motte et Rousseau concoururent en secret pour le prix. Aucun des juges ne savait le nom des concurrents. La Motte eut le prix tout d'une voix.

Cette défaite excita la bile de Rousseau; les épigrammes continuèrent à pleuvoir à tort et à travers. Il ne réussit qu'à s'attirer l'inimitié de Fontenelle, et sa candidature fut saluée par ces vers de Crébillon :

> Quand Poil-de-Roux, fesant la quarantaine,
> De ses poisons le Louvre infestera,
> En tel mépris cetui corps tombera
> Que Pellegrin [1] y entrera sans peine.

La Motte, attaqué par son ennemi implacable, se contentait de faire des adresses à chaque académicien, qu'il louait de son mieux; cette tactique lui réussit, il fut élu et Rousseau n'eut que deux voix [2].

L'échec de Rousseau donne des regrets à d'Alembert :

[1] L'abbé Pellegrin, né en 1663, avait fait quelques pièces médiocres qui avaient eu du succès au théâtre. On le verra poser sa candidature en 1730.

[2] Voir à ce sujet VOLTAIRE. *Œuvres. Vie de J.-B. Rousseau*, t. XXII, p. 341, et *Éloge de Crébillon*, t. XXIV, p. 352. Paris, Garnier, 1879.

« Si l'on était, dit-il, dispensé de l'aimer, on ne l'était pas d'être juste [1]. »

Cette justice est rendue par la postérité, qui regarde Rousseau comme l'un de nos premiers poètes lyriques. La Motte, dont les odes, les tragédies et les cantates ne sont que passables, les églogues et les comédies agréables, se place comme fabuliste au troisième rang après La Fontaine et Florian [2]. Que dire aussi du rôle qu'il a joué dans la seconde phase de la querelle des anciens et des modernes? Imaginer de refaire et de corriger l'*Iliade* est une chose originale : mais, si la cause était mauvaise, il sut du moins la défendre en termes courtois, laissant à la savante M^me^ Dacier le monopole des injures. Dans la fougue de son indignation, elle allait jusqu'à le traiter de malfaiteur.

L'Académie, indifférente à cette querelle, avait admis un ennemi implacable des anciens, elle va ensuite chercher dans sa province un de leurs zélés partisans; ce n'était pas un inconnu pour elle. Bernard de La Monnoye, conseiller correcteur à la chambre des comptes de Dijon, avait été, en 1671, le premier lauréat de l'Académie pour le prix de poésie, pendant que M^lle^ de Scudéry remportait le prix d'éloquence; il obtint encore quatre fois cette distinction. Ses travaux de critique, ses poésies grecques et latines, et surtout ses *Noëls Bourguignons*, lui acquirent une réputation européenne. D'une grande modestie, il répondait à ceux qui voulaient l'attirer à Paris : « A Dijon, je ne suis qu'un simple correcteur; à Paris, je serais forcément un bel esprit, profession aussi dangereuse que celle d'un danseur de corde. »

Déjà en 1710, le cardinal d'Estrées lui conseillait de

[1] D'ALEMBERT. *Éloge des Académiciens*, p. 243, édition 1779.

[2] E. JULLIEN. *Paradoxes littéraires de La Motte* (préface). Paris, Hachette, 1859.

briguer une place d'académicien, et La Monnoye lui envoyait ce remercîment :

La Fortune, à ce qu'on m'a dit,
Grand Prélat, m'est assez amie
Pour m'offrir, par votre crédit,
Une place à l'Académie.
Telle place a de quoi charmer ;
Mais quoique je doive estimer
Le bonheur d'en posséder une,
Mes vœux seraïent bien plus contents,
S'il arrivait que, de vingt ans,
Il ne pût en vacquer aucune [1].

Vaincu par les sollicitations, il se résout à venir à Paris, et l'Académie le reçoit à l'unanimité le 23 décembre 1713.

Cette élection le remplit de joie, mais non d'orgueil, lorsqu'il écrit cette lettre à son ami M. P*** :

Décembre 1713.

L'affaire de l'Académie s'est passée avec tout l'agrément possible pour moi : on convient que, depuis qu'elle est fondée, il n'y a pas d'exemple d'Académicien reçu avec une pareille distinction. Je n'ai garde de l'attribuer à mon mérite qui est trop mince ; elle est due au crédit seul de M. le cardinal d'Estrées et de M. l'abbé, son neveu, qui, sans aucun mouvement de ma part, m'ont gagné l'unanimité des suffrages [2].

En insistant sur les détails de la candidature de La Monnoye, nous avons voulu distinguer, à une époque où les cabales et les intrigues faisaient tant d'académiciens, le caractère délicat d'un savant modeste et le tact d'un homme qui, faisant abstraction de son mérite, sait remercier ses protecteurs.

Du jour de l'élection de La Monnoye date l'origine des

[1] Bibliothèque de l'Arsenal. *Sottisier satirique*, manuscrits B. L. n° 83, t. II, sans pagination, vers la fin.

[2] Michault. *Mélanges historiques et philologiques*, t. II, p. 392. Paris, 1770.

fauteuils à l'Académie. Suivant d'Alembert et après lui M. Peignot, les cardinaux académiciens s'abstenaient depuis quelque temps de paraître aux séances sous prétexte qu'ils n'obtenaient pas la distinction de siéger dans des fauteuils, honneur qui était réservé aux officiers de l'Académie.

Cependant les cardinaux désiraient vivement assister à la séance d'élection de leur protégé et ami, ce qui donna lieu à des discussions.

Pour tout concilier, Louis XIV aurait envoyé quarante fauteuils à l'Académie. M. Raynouard, dans le *Journal des Savants*, prétend que Louis XIV ne prit aucune initiative, et se conforma seulement aux décisions de l'Académie en envoyant des fauteuils. Il cite à l'appui de son opinion une lettre de Pontchartrain, secrétaire d'État, au marquis de Dangeau :

4 novembre 1713.

Sa Majesté approuve entièrement les changements qui ont été proposés par l'Académie Française pour les sièges à bras, du moment qu'il n'y a rien de contraire dans les statuts et règlements.

Après la transcription de cette lettre, le registre porte :

En même temps, M. de Fontanieu, intendant des meubles de la couronne, eut l'ordre de faire porter du garde-meuble trente fauteuils à l'Académie en attendant qu'on en eût fait de neufs[1].

Cette rectification du récit de d'Alembert, faite par M. Raynouard, caractérise la conduite délicate de Louis XIV à l'égard de l'Académie. Toujours soucieux de l'indépendance de la compagnie[2], il ne fut jamais aveuglé par les

[1] *Journal des Savants*, année 1832, avril, p. 233.

[2] Louis XIV le proclamait hautement, comme nous le rapporte un contemporain : « M. Dacier, directeur de l'Académie, alla, le 1er mai 1697, à Versailles pour instruire le roi du choix que l'Académie voulait faire de M. Cousin. Sa Majesté lui dit : « Je le connais, c'est un homme de mérite... L'Académie choisira

flatteries excessives que lui prodiguaient même les esprits les plus fins et les plus judicieux. Chaque année on célébrait, depuis 1699, le panégyrique du roi, et l'on en était arrivé à proposer ce thème : *Que le roi possède dans un degré si éminent toutes les vertus, qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait son principal caractère.* Quand l'adulation est portée jusqu'à l'idolâtrie, on tombe dans le ridicule, et l'on donne au protecteur le droit d'abuser de sa toute-puissance. Louis XIV n'en fit rien : exemple de sagesse que ne devait point suivre son successeur.

Si nous avons vu l'autorité royale intervenir trois fois dans les élections académiques, elle a eu pour mobile, lors des candidatures de La Fontaine et de l'abbé de Chaulieu, la conscience timorée d'un roi repentant de ses fautes passées: quand il s'agit de l'évêque de Noyon, c'est l'amour-propre froissé d'un souverain, fatigué de voir un de ses ministres s'ériger, comme un nouveau Warwick, en faiseur d'académiciens. Le roi dédaigne de suivre l'exemple de Colbert et de Pontchartrain, en ne faisant subir aucune influence pour l'élection de ses protégés: s'il montre sa préférence pour Boileau, il ne l'impose pas; et, plus sage que Séguier, il refuse pour le duc du Maine une place que le chancelier obtient sans difficulté pour son petit-fils, le marquis de Coislin.

toujours de meilleurs sujets d'elle-même qu'elle n'en prendra à la prière et à la recommandation. » Le roi lui répéta ces paroles par deux fois.

« M. Dacier a fait ce récit en pleine Académie. Cette compagnie eut une véritable joie de ce que le roi ne voulait point qu'on déférât aux sollicitations, mais qu'on donnât au mérite. Elle pria M. Dacier de rapporter dans la harangue qu'il ferait à la réception de M. Cousin les paroles du roi. » *Papiers du père Léonard sur les Académies.* (Archives nationales. M. 763.)

CHAPITRE VI.

LA COUR ET LE SALON DE Mme DE LAMBERT.

PREMIÈRES LUTTES DU PARTI RELIGIEUX AVEC LE LIBRE EXAMEN

(1715-1727).

Esprit monarchique et religieux de l'Académie. — Fleury et Languet de Gergy. — Exclusion de l'abbé de Saint-Pierre. — Les grands seigneurs et les fonctionnaires académiciens à défaut des littérateurs. — Massillon. — Le groupe des indépendants. — L'abbé d'Olivet et le président Bouhier. — Le salon de Mme de Lambert. — Montesquieu et les *Lettres persanes*. — Candidature de l'avocat Marais. — Élection de Montesquieu et première victoire de l'esprit philosophique.

A peine Louis XIV vient-il d'expirer qu'un sentiment de révolte s'empare de tous les esprits. Tout ce qui a été respecté jusque-là sera bafoué, honni et méprisé. Le parlement s'empressera de casser le testament du souverain, le jansénisme persécuté relèvera la tête; le sensualisme et la volupté, contenus par la rigidité des mœurs de l'ancienne cour, n'auront plus de frein sous la régence, et la littérature ne manquera pas d'attaquer la mémoire du roi défunt.

Telle n'est pas l'opinion qui domine à l'Académie. On est encore sous l'influence des sentiments qui ont inspiré

les écrivains du siècle de Louis XIV. La pléiade de ces grands écrivains vient de disparaître avec Fénelon; si les sentiments restent, ils sont interprétés d'une manière bien différente. L'Académie est monarchique, mais elle ne connaît que le régime absolu et despotique; elle est religieuse, mais d'une religion fanatique et intolérante; elle a fait un pas en avant parce qu'elle est animée d'un respect moins fervent pour l'antiquité. Ce n'est plus l'image fidèle de la société au milieu de laquelle elle est appelée à vivre.

Peu lui importe; à mesure que les idées de progrès se feront jour, elle tentera d'opposer une digue à ce flot envahissant en s'appuyant sur le clergé, quels que soient ses représentants: elle ménagera la cour en appelant dans son sein les seigneurs ou les fonctionnaires, malgré le changement de politique et les différents ministères.

Son premier acte fut l'élection de Fleury[1], ancien évêque de Fréjus et précepteur du jeune roi. D'un caractère austère et d'une grande dévotion, Fleury s'était attaché seulement à gagner l'amitié et la confiance de son élève, réservant pour l'avenir des projets d'ambition dont il sut plus tard si bien tirer parti. Les titres du nouvel élu étaient une grande piété et sa vénération pour la mémoire du feu roi: il n'attendit pas longtemps l'occasion favorable pour en donner des preuves.

L'abbé de Saint-Pierre crut le moment venu de publier son livre de la *Polysynodie*, où « il peignait au naturel le pouvoir despotique et souvent tyrannique que les secrétaires d'État et le contrôleur général des finances exerçaient sous le dernier règne ». Les personnages de la vieille cour s'indignèrent et en appelèrent au régent. Les cardinaux de Rohan et de Polignac demandèrent à

[1] Reçu le 25 juin 1717.

la compagnie de juger le coupable, et Fleury se fit l'interprète des accusateurs.

Vous aviez, leur dit-il, imposé la loi à tous ceux qui étaient reçus dans la Compagnie de faire l'éloge du feu Roi, et ce prince a été, pendant cinquante ans, l'objet de tous nos panégyriques... Si nous laissons cette hardiesse impunie, n'aura-t-on pas raison de dire que les plumes de l'Académie sont des plumes vénales, consacrées à la fortune et à l'intérêt, et que les louanges qu'elle donne ne durent qu'autant que la vie des princes qu'elle loue?

Ces arguments convertirent l'Académie; et à l'unanimité moins une voix, celle de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre fut rayé de la liste des académiciens. Cette unanimité n'était pas sincère, d'après Saint-Simon [1], mais les peureux savaient que le régent même n'avait osé résister au maréchal de Villeroy qui lui en imposait.

Le parti religieux crut frapper un grand coup; s'inquiétant peu des idées nouvelles, il usa de son influence pour introduire des prélats, des seigneurs ou des fonctionnaires qui étaient bien déplacés dans une compagnie littéraire.

Que dire du cardinal Dubois [2], véritable Scapin, indigne successeur de Fénelon à l'archevêché de Cambrai, ministre intrigant, dépravé et cynique? Lorsqu'il demande aux académiciens leurs suffrages, il leur déclare qu'il ne *rougira pas d'être leur confrère*, et se fait appeler *Monseigneur* contre l'usage d'égaliser tous les rangs.

Le fougueux Languet de Gergy [3], évêque de Soissons,

[1] Saint-Simon. *Mémoires*, t. XIV, p. 389, édition Regnier-Cheruel. Paris. Hachette, 1874.

[2] Reçu le 3 décembre 1722.

[3] Languet de Gergy fut reçu le 18 août 1721; aussitôt après sa réception, on envoya ces vers à l'Académie :

Messieurs, dites-moi, s'il vous plaît,
Quelle est votre folie
D'avoir reçu l'abbé Languet
Dans votre Compagnie?

et historien de *Marie Alacoque*, est un zélé partisan de la bulle *Unigenitus*. Aussi ne « fut-il pas éloigné d'avoir contre lui le tiers des votants, c'est-à-dire l'exclusion. Cette humiliation lui fut épargnée grâce aux démarches de Fleury ». Le précepteur du roi avait deviné en lui un ennemi implacable des idées nouvelles ; Languet ne trompa pas les espérances de son protecteur, en s'opposant plus tard à l'élection de Montesquieu et en retardant le plus qu'il put l'admission de Voltaire.

La galerie des grands seigneurs commence avec le duc de Richelieu [1]. Ce type achevé des gentilshommes débauchés du dix-huitième siècle, est reçu à 21 ans. Il a seulement écrit des billets doux aux filles du régent, M^lles^ de Charolais et de Valois, mais « sa réception fera tant de plaisir à M^mes^ de Villars et de Villeroy qu'il y aurait eu une malhonnêteté gratuite à les en priver [2] ». Pour plaire à ces dames, il fait faire trois harangues : l'une par Campistron, la seconde par Fontenelle et la troisième par Destouches : de ces trois écrits il compose un discours, dont on a encore le manuscrit rempli de fautes d'orthographe.

L'abbé d'Antin [3] n'a pas d'autre titre que celui de petit-fils de M^me^ de Montespan ; le duc de Saint-Aignan [4] invoque les services de son frère, le duc de Beauvillier, ancien précepteur du duc de Bourgogne.

Parmi les fonctionnaires, les uns doivent leur élection

Un ignorant aussi parfait.
Oh ! Dieu, quelle bêtise !
Si Richelieu ressuscitait,
Quelle serait sa surprise !

Recueil de pièces curieuses depuis 1700, t. II, p. 255. Arsenal, manuscrits B. L. n° 365.

[1] Reçu le 12 décembre 1720.

[2] Chamfort. *Mélanges sur la vie privée du duc de Richelieu*, t. I^er^, p. 247. Paris, Maradon, 1812.

[3] Reçu en 1725.

[4] Reçu le 16 janvier 1727.

aux hautes dignités dont ils sont pourvus, comme le ministre de la marine, Fleuriau, comte de Morville[1], ou l'intendant des finances, Amelot de Chaillou[2]. Le garde des sceaux, Marc-René de Voyer d'Argenson[3], a été pendant vingt et un ans lieutenant général de la police de Paris. L'Académie, en l'admettant, n'a pas considéré ses qualités d'administrateur habile et intègre, elle s'est souvenue seulement qu'il avait été chargé par Louis XIV d'expulser, en 1709, les religieuses de Port-Royal des Champs et de détruire l'un des foyers du jansénisme.

D'Argenson n'eut pas la délicatesse du chancelier d'Aguesseau, qui ne voulut jamais être de l'Académie[4].

Cette délicatesse faisait souvent défaut; l'Académie avait une prédilection plausible pour les personnes qui pouvaient ajouter à sa considération par le prestige d'un nom historique ou l'éclat d'une haute dignité. Sentiment que blâme le président Bouhier en apprenant l'élection de Portail[5], premier président du parlement de Paris :

S'il avait été nommé avant d'être premier président, écrit-il à Mathieu Marais, je ne l'aurais pas trouvé mauvais, mais je n'aimerais pas qu'on donnât cela plutôt à ma dignité qu'à ma personne[6].

Après les ministres ou les grands personnages, on choisit leurs créatures. Tel l'abbé Houtteville[7].

C'est le cardinal Dubois qui l'a proposé, dit Mathieu Marais, parce qu'il en a fait son secrétaire, et on ne le croyait pas sujet académique depuis son livre, la *Religion prouvée par les faits*, dont le style est de

[1] Reçu le 22 juin 1723.

[2] Reçu le 25 août 1727.

[3] Reçu en 1718.

[4] *Correspondance du président Bouhier*, lettre de Marais au président Bouhier, du 21 octobre 1724. Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds Bouhier, n° 24415, t. VII, p. 9.

[5] Reçu le 28 décembre 1724.

[6] Fonds Bouhier, n° 25511, p. 4, lettre du 1er novembre 1724.

[7] Reçu le 25 février 1725.

mauvais goût et d'un véritable précieux. Mais le nouveau ministre peut tout et ne doute de rien[1].

Plus heureux que l'abbé Houtteville, l'abbé Alary[2], fondateur du *Club de l'Entresol*, n'a écrit aucun ouvrage; on ne pourra rien lui reprocher. Les académiciens le connaîtront seulement par son nom écrit sur sa carte lorsqu'il est allé leur faire les visites d'usage[3], mais il est sous-précepteur de Louis XV et protégé de Fleury.

Si l'Académie ne peut résister aux influences des grands dignitaires, elle devra, par galanterie, céder aux démarches de deux jeunes princesses.

Comment refuser son suffrage à quatre beaux yeux qui le demandent?

Les deux filles du duc d'Orléans ont parlé en faveur de Mirabaud, leur précepteur et secrétaire des commandements de leur mère. Cette galanterie n'est pas du goût de Valincour; il écrit au président Bouhier le 6 août 1726 :

S. A. R. a la bonté de me donner une retraite à Saint-Cloud. Cette retraite me coûte une liberté académique, car on exige ma voix pour Mirabaud et je ne puis la refuser du lieu d'où je vous écris, quoique je l'estime un *double fat* et par la manière dont il a traduit le Tasse et plus encore par le très impertinent jugement qu'il a fait de Despréaux[4].

Jugement que ne partage pas d'Alembert :

La Compagnie, dit-il, crut devoir préférer le traducteur élégant de la *Jérusalem délivrée* qui enrichissait notre langue du génie d'un poète étranger à des poètes indigènes et indigents qui jamais n'auraient l'honneur d'être traduits[5].

Mirabaud pouvait avoir un mérite littéraire incontes-

[1] *Journal*, t. II, p. 379, édition Lescure. Paris, Didot, 1865.

[2] Reçu le 23 décembre 1723.

[3] Fréron. *Année littéraire*, t. II, p. 275. Paris, 1771.

[4] *Correspondance du président Bouhier*. Fonds Bouhier, n° 24420, t. XII, p. 417.

[5] *Histoire des membres de l'Académie Française*, t. V, p. 628. Paris, 1787.

table, mais la protection de la maison d'Orléans le fit académicien : et Fontenelle, répondant à son discours de réception le 18 septembre 1726, le raille agréablement en ces termes :

J'avouerai cependant, et peut-être, Monsieur, ceci ne devrait-il être qu'entre vous et moi, que mon suffrage pourrait n'avoir pas été tout à fait aussi libre que ceux du reste de l'Académie, vous savez qui m'a parlé pour vous.

De tous les protégés, la figure la plus littéraire est celle du poète Néricault-Destouches, bien qu'il eût composé de mauvaises pièces avant d'être élu[1]. D'abord comédien, puis secrétaire de M. de Puisieulx, ambassadeur en Suisse, il devint un diplomate habile, et seconda si bien l'abbé Dubois dans sa mission en Angleterre, qu'il resta seul chargé d'affaires de France pendant six ans. A son retour en France en 1723, le régent le destinait à un poste élevé, quand la mort l'empêcha de réaliser ses desseins. Destouches se contenta du fauteuil académique, et, loin d'imiter beaucoup de ses confrères, il ne s'y endormit pas : les comédies du *Philosophe marié* (1727) et du *Glorieux* (1732) montrèrent qu'il était digne des suffrages de la compagnie.

Au milieu de ces intrigues et de ces dissensions, l'Académie avait encore conscience de ses faiblesses; elle les rachetait parfois lorsqu'elle appelait dans son sein un orateur comme Massillon[2]. D'une éloquence pathétique et entraînante, le *Racine de la chaire* avait prêché l'avent à Versailles en 1699, devant Louis XIV. Prenant pour texte de son sermon ce passage de l'Écriture : « *Beati qui lugent*, — Bienheureux ceux qui pleurent, » il ne craignit pas de montrer à un roi, enivré de ses succès et

[1] Reçu le 25 août 1723.
[2] Reçu le 23 février 1719.

dans tout le prestige de sa gloire, que les malheurs et les chagrins sur la terre donnent seuls le droit au bonheur de la vie éternelle, et il terminait par ces mots : « Sire, l'Évangile ne parle pas comme le monde. » Après les oraisons funèbres du prince de Conti, du dauphin et du grand roi, il mit le comble à sa renommée en prêchant le carême devant Louis XV enfant. Le *Petit Carême*, qui est son chef-d'œuvre, lui valut l'évêché de Clermont en 1717. L'Académie s'empressa de recevoir l'héritier des Bossuet et des Bourdaloue, mais elle ne le vit que paraître; Massillon, tout entier à ses devoirs épiscopaux, se devait à ses ouailles, et son discours de réception fut comme « un discours d'adieu[1] ».

Si le nom de l'abbé d'Olivet se trouve à côté de Massillon, ce n'est pas pour établir un parallèle entre l'une des gloires de la chaire et un homme qui fut seulement un érudit. Le seul point de ressemblance est leur élection dénuée d'intrigue, à une époque où l'on était académicien par la cabale et la protection. L'abbé d'Olivet ne s'était pas mis sur les rangs et avait obtenu dix-neuf voix sur vingt-deux votants[2]. Pourquoi cet empressement?

L'abbé d'Olivet avait été jésuite sous le nom de P. Thoulier, ce qui ne pouvait lui nuire. Fervent admirateur de Cicéron, il venait de rendre en très beau et très bon français le traité de la *Nature des Dieux*. Les traducteurs étaient alors fort admirés; déjà, le 21 avril 1719, l'abbé Gédoyn était entré à l'Académie pour avoir donné non pas même une traduction, mais un abrégé lisible de l'*Institution oratoire* de Quintilien[3]. Pourtant, si puissant que fût le latin à pousser les gens, l'abbé d'Olivet ne dut pas seulement sa dignité à une traduction; la promesse

[1] Tyrtée-Tastet. *Histoire des quarante Fauteuils.* Massillon.

[2] Reçu le 25 novembre 1723.

[3] A. Pierron. *Voltaire et ses maîtres*, p. 148. Paris, Didier, 1866.

d'un autre livre avait mieux recommandé l'abbé aux suffrages du docte corps, c'était l'*Histoire de l'Académie* depuis 1652, continuation de l'œuvre de Pellisson.

Je ne veux point me presser, écrivait-il au président Bouhier le 23 mai 1720, de peur qu'on ne soupçonne que je fais cet ouvrage dans la vue d'avoir une place à l'Académie. Je vous dirai là-dessus franchement : 1° que si j'en avais envie, je croirais pouvoir la demander sans ce titre-là; 2° que je comprends bien qu'on peut en avoir envie pour trouver une société avec qui causer deux ou trois fois la semaine quand on est vieux; mais comme j'ai encore bon pied, bon œil, je trouve à faire un plus agréable emploi de mes après-dîners.

Ce dédain, selon la loi commune, n'était pas sincère; concurrent de l'abbé Houtteville en 1722, il aurait pu être élu si le duc de la Force et six autres n'avaient pas changé subitement d'opinion pour faire leur cour au cardinal Dubois [1].

Une fois académicien, d'Olivet comprend qu'il ne s'agit pas de causer deux ou trois fois la semaine avec ses confrères. Il y a une mission plus noble à remplir. L'Académie doit relever, par des travaux utiles, sa gloire un peu déchue: pour cela il faut montrer l'exemple. L'un des collaborateurs les plus zélés du *Dictionnaire*, l'abbé fait paraître en 1730 la plus grande partie de l'*Histoire de l'Académie*. D'Olivet, malgré son zèle, n'a pas d'autorité sur ses collègues; s'il déplore avec raison les choix malheureux de quelques candidats, il a parfois le jugement bien faux: d'après lui, Montesquieu est « un fou », et Marivaux a un « style diabolique ».

Il n'a pas le même aveuglement pour le président Bouhier, son ami, avec qui il entretient une correspondance suivie. Son plus grand désir est de l'avoir pour confrère, et dès l'année 1721 il le propose. Deux personnes seulement regardent le séjour du président en province comme

[1] Mathieu Marais. *Journal*, t. II, p. 379, édition Lescure.

un obstacle à sa nomination. Il y a des précédents; Balzac, Méziriac et plusieurs autres ont fait honneur à la compagnie sans que leur présence lui ait été utile.

Il m'a paru, écrit l'abbé d'Olivet à Bouhier, que tout le monde se rendait aisément et que si un Académicien s'avisait de mourir vous seriez élu par acclamation [1].

L'abbé est peut-être trop enthousiaste; mais son ami est un érudit avec lequel les célébrités de la fin du grand siècle s'honorent de correspondre. Le président Bouhier est un bibliophile possesseur d'une collection si belle que ses débris sont encore l'ornement de trois établissements scientifiques. Commentateur de Cicéron, il a traduit Virgile, Pétrone, Hérodote et Démosthène. Archéologue distingué, il est aussi savant jurisconsulte; ses traités des *Successions* et de la *Dissolution du mariage pour cause d'impuissance* en font foi.

L'Académie pouvait accueillir à juste titre la proposition de l'abbé d'Olivet; le président attendit encore trois ans et fut reçu le 30 juin 1727.

Je n'avais sollicité directement ni indirectement personne, écrit-il à l'abbé Le Clerq, directeur du séminaire de Saint-Irénée à Lyon, et il y avait plusieurs Académiciens que je n'avais jamais été voir... J'en sais beaucoup d'autres qui ont fort brigué; mais je ne voulus pas faire un pas pour cela [2].

Selon quelques auteurs, son élection était due en partie à M^me^ de Lambert. Le marquis d'Argenson a bien écrit en 1733 :

On n'était guère reçu à l'Académie que l'on ne fût présenté chez elle et par elle. Il est certain qu'elle a bien fait la moitié des Académiciens actuels [3].

[1] Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 406. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives.*

[2] Bibliothèque nationale, manuscrits fonds Bouhier, n° 24413, t. V, p. 701 et 703.

[3] *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. I^er^, p. 127. Paris, C. Jannet, 1858.

Nous ne devons pas en conclure que Mme de Lambert ait participé à la nomination de tous les académiciens. Comment admettre que Bouhier fût un de ses adeptes? Six mois après sa réception, il est ouvertement avec l'abbé d'Olivet et l'abbé Gédoyn contre Montesquieu, présenté sous les auspices de Mme de Lambert. Il est regrettable que le président ait méconnu l'un des plus grands génies du siècle. C'est assez de ce manque de clairvoyance: et l'on ne doit pas lui attribuer un sentiment d'ingratitude, qui serait désavoué par sa lettre où il déclare n'avoir sollicité directement ni indirectement.

Bouhier manquait à ce salon qui était devenu « le sanctuaire du grand goût, l'asile des bienséances effarouchées et des pudeurs révoltées par les licences du langage et des mœurs de la régence[1] ». Les savants, les érudits et les partisans des idées nouvelles y rencontraient Fontenelle, Sainte-Aulaire, La Motte, l'abbé Fraguier et d'autres académiciens. Ces relations quotidiennes facilitaient l'entrée du cénacle littéraire à beaucoup d'entre eux, comme l'abbé Montgault[2], précepteur du duc de Chartres et traducteur des lettres de Cicéron à Atticus, ou le président Hénault[3], renommé par ses poésies légères et ses succès de salon. Sa réputation sera plus littéraire lorsqu'il aura publié le *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France* en 1744. Il serait permis de croire que l'abbé Dubos[4], l'abbé Roquette[5], l'antiquaire Jean Boivin de Villeneuve[6] et le philologue Jacques Adam[7] avaient quelques affinités avec ce salon célèbre.

[1] Président HÉNAULT. *Mémoires publiés par le baron de Vigan*. Paris, Dentu, 1855.

[2] Reçu le 21 décembre 1718.

[3] Reçu le 23 décembre 1723.

[4] Reçu le 8 février 1720.

[5] Reçu le 12 décembre 1720.

[6] Reçu le 5 avril 1721.

[7] Reçu le 5 décembre 1723.

Ces élections successives ont préparé les voies pour assurer l'entrée de Montesquieu à l'Académie; ce ne fut pas sans difficultés. La compagnie prenait comme un plaisir de traverser les candidatures des plus grands génies de notre langue. Corneille, La Bruyère, Montesquieu et Voltaire n'avaient pas pour cette jalouse coquette autant de droits acquis que bien des gens obscurs.

Président à mortier au parlement de Bordeaux en 1716, et membre de l'Académie de Bordeaux, fondée par le duc de la Force, Montesquieu lut devant ce corps ses premiers essais scientifiques et littéraires, qui ne faisaient pas présager les *Lettres persanes*. Cet ouvrage, publié en 1721 sous le voile de l'anonyme, eut un succès prodigieux. Montesquieu, par égard pour sa profession, ne voulut pas s'en déclarer l'auteur. Lors de son premier voyage à Paris, on reconnut bientôt celui qui avait peint les idées fausses de la société française.

D'abord admis à l'hôtel de Soubise, il lit au club de l'Entresol les *Dialogues de Sylla et d'Eucrate* et compose pour M^lle^ de Clermont le poème du *Temple de Gnide*. Cet élégant badinage, que M^me^ du Deffand appelle « l'Apocalypse de la Galanterie », valut à Montesquieu quelques bonnes fortunes dont il ne parla pas, dit M. Louis Vian[1]; ses maîtresses, par reconnaissance pour sa discrétion, et ses amis, par erreur de goût, le firent nommer de l'Académie française. Fontenelle devait le recevoir, comme directeur, et lui remit le discours qu'il se proposait de lire à cette occasion[2].

Une coterie ne pouvait pardonner au candidat ce jugement sévère porté en 1721 :

J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie Française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde; car

[1] L. Vian. *Histoire de Montesquieu, sa vie et ses œuvres.* Paris, Didier, 1878.
[2] Trublet. *Mémoires pour servir à la vie de Fontenelle*, p. 389.

on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre[1].

On invoqua le statut qui exigeait la résidence à Paris des académiciens, ce qui ne devait pas se faire lors de la réception du président Bouhier. L'élection fut invalidée en 1725.

Irrité de cet échec, Montesquieu revint à Bordeaux pour y vendre sa charge de président. De retour à Paris en 1726, il n'eut rien de plus pressé que de se faire présenter par Fontenelle chez Mme de Lambert et attendit l'occasion favorable.

Un habitué de la maison, Louis de Sacy, avocat au conseil et traducteur de Pline, venait de mourir le 26 octobre 1727. Montesquieu brigue aussitôt le fauteuil. Sa renommée est si grande et « la faction Lambestine » a tellement prévalu qu'il n'y a sur les rangs que le « président gascon », écrit l'abbé d'Olivet à Bouhier[2].

Le cardinal de Fleury, par une lettre rendue publique[3], a promis qu'il ne prendra aucun engagement avec personne. Les efforts de l'abbé Montgault et de Mme de Lambert seront couronnés de succès. La marquise peut écrire le 17 novembre 1727 :

« M. le président de Montesquieu va remplacer M. de Sacy, cela se passe très agréablement pour lui. »

Un dénouement imprévu vint déjouer tous ces projets.

Le 11 décembre, jour indiqué pour l'élection, raconte l'abbé d'Olivet, nous avons appris que les *Lettres persanes* déplaisaient à M. le cardinal-ministre, que Son Éminence s'en était expliquée, et que si nous nommions le *Gascon*, le Roi vraisemblablement refuserait son élection... Hier, dans les appartements et devant trois ou quatre personnes, il dit en propres termes à l'abbé Bignon : « Le choix que

[1] *Lettres persanes*, LXXIII.

[2] Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 412. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives*.

[3] Cette lettre a été publiée par M. Gallien dans la *Critique Française*, année 1862, article « *Montesquieu à l'Académie* », et plus tard par M. Louis Vian.

Universitas BIBLIOTHECA

l'Académie veut faire sera désapprouvé de tous les honnêtes gens. » Il m'est revenu que ce qui a indigné Son Éminence, c'est la Lettre persane XXII, où il est parlé de deux magiciens[1]. Voilà un étrange chagrin pour le président et sa faction. Je n'y suis, Dieu merci, entré pour rien; et même j'étais si peu suspect que M. l'abbé Montgault, ayant ramassé tous les principaux amis du Gascon, commensaux de la *Vieille*, j'ai été du dîner[2].

L'abbé d'Olivet ne peut contenir sa joie mal dissimulée; il pense mettre en avant une autre candidature, celle de son ami Mathieu Marais, avocat au parlement. Sûr de l'appui du président Bouhier et de l'abbé Gédoyn, il compte aussi sur le parti religieux qui ne veut à aucun prix de l'auteur des *Lettres persanes*.

Esprit distingué, connaissant à fond les auteurs anciens, Mathieu Marais vit dans un cercle qui n'est pas celui du monde littéraire.

J'ai parlé de lui en plein consistoire, écrit l'abbé d'Olivet, nos Quarante n'ont jamais voulu y entendre; la plupart ne le connaissaient pas seulement de nom. Et cependant la vérité est qu'il vaut infiniment mieux que plusieurs de ceux qui servent à remplir notre superbe liste.

Inconnu à l'Académie, l'auteur du *Journal de la Régence* ne fréquente aucun salon et il a en haine la société de M^me^ de Lambert[3].

A tout autre moment, cette situation eût été défavorable, mais après la décision du 11 décembre l'échec de

[1] Les deux magiciens sont le roi de France et le pape. Voici le passage : « Ce roi est un grand magicien... S'il a une guerre difficile à soutenir et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent et ils en sont aussitôt convaincus.

« Il y a un autre magicien plus fort que lui, ce magicien s'appelle le pape; tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce. »

[2] PELLISSON et D'OLIVET, t. II, p. 412. Lettre citée par M. LIVET. *Pièces justificatives*.

[3] SAINTE-BEUVE. *Nouveaux Lundis*, p. 55 et suiv.

Montesquieu est assuré ; c'est avec un malin plaisir que Marais écrit au président Bouhier :

Le pauvre père n'a pu désavouer ses enfants, ils lui tendaient leurs petits bras persans, et il leur a sacrifié l'Académie. Il faut donc chercher un autre sujet académique.

Ce sera peine perdue. Le 20 décembre, Montesquieu est élu au premier tour de scrutin, et Marais, tout confus, écrit ces lignes :

On m'a assuré que le président de Montesquieu est rentré à l'Académie, je ne sais par quelle porte !... Aurait-il désavoué ses enfants?

Sur cette question que se pose Marais, il y a différentes versions. Aussitôt après le 11 décembre, Montesquieu eut une entrevue avec le cardinal. Que s'y passa-t-il? Voltaire raconte que Montesquieu présenta au ministre une édition expurgée des *Lettres persanes;* ce récit est en contradiction avec ceux de Solignac et de Maupertuis. Selon M. Vian[1], Soulavie serait plus près de la vérité en disant que Montesquieu fit imprimer furtivement des cartons et présenta son livre à Fleury. Le ministre n'ignora pas la ruse et n'en fut pas dupe. Toujours est-il que, le 18 décembre, Fleury écrivit au directeur « qu'après les éclaircissements que le président lui avait donnés, il n'empêchait point l'Académie de l'élire ».

Le 20 décembre 1727, au premier tour de scrutin, Montesquieu eut la pluralité des suffrages. Quant aux boules noires, on savait de qui elles provenaient lorsque l'abbé d'Olivet, au comble du dépit, écrit à Bouhier :

« Quelques-uns des nôtres ont trouvé plus doux d'exposer l'honneur de la Compagnie que de consentir à la flétrissure de ce fou[2]. »

[1] Voir, pour plus de détails, l'excellent ouvrage de M. Vian, chap. *Montesquieu à l'Académie*. Paris, Didier, 1878 ; et les articles de M. Gallien dans la *Critique Française*, année 1862.

[2] Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 113. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives.*

Les ennemis de Montesquieu, acharnés jusqu'au bout, en appellent au cardinal mieux informé ; mais, le 5 janvier 1728, le secrétaire perpétuel reçoit une lettre ainsi conçue :

Marly, le 5 janvier 1728.

. . . . . .

La soumission de M. le président de Montesquieu a été si entière qu'il ne mérite pas qu'on laisse aucun vestige de ce qui pourrait porter préjudice à sa réputation ; et tout le monde est si instruit de ce qui s'est passé qu'il n'y a aucun inconvénient à craindre le silence que gardera l'Académie[1].

Après cette lecture, l'Académie procéda au second tour de scrutin, et, sur 16 votants, Montesquieu fut élu à la pluralité des suffrages.

Bouhier, peu satisfait, écrit à Mathieu Marais : « L'abbé d'Olivet vous contera par quelle porte le P. de Montesquieu est entré *in nostro docto corpore*. Il en a toute l'obligation à la *Case Lambestine*. Elle a furieusement du crédit parmi vos frères. Je voudrais que vous y fussiez connu. L'abbé pourra vous mettre en relation avec notre ami Valincour ; il vous sera aisé de vous faufiler avec l'autre troupe... Votre modestie mal placée ne m'empêchera pas de crier presque sur les toits que le Sénat académique ne pourrait faire un meilleur choix, mais je voudrais que vous devinssiez un peu plus *Lambestin*[2]. »

Le compétiteur malheureux de Montesquieu, qui n'avait pas cru servir les intérêts du parti religieux, se contenta d'être *académicien in partibus* en répondant au président Bouhier :

Vous me comblez, Monsieur, de toute sorte d'honnêtetés, et je ne sais quelles grâces vous en rendre. Vous me mettez sur les rangs à l'Académie, vous me donnez votre voix, vous écrivez pour moi ; il ne

[1] Lettre citée par M. Vian.

[2] Bibliothèque nationale, manuscrits fonds Bouhier, n° 25541, p. 180 et 182.

tient pas à vous que je sois votre confrère : j'accepte, Monsieur, cette nomination qui me vaut une élection dans les formes. Et comme la plus grande joie que j'aurais serait d'être d'un corps dont vous êtes, j'en suis dès que vous m'avez nommé et ce *in petto* me plaît plus que la chose même[1].

Mathieu Marais n'est pas aussi désintéressé qu'il veut bien le dire; six ans plus tard, il déclare « qu'il aurait visité jusqu'au portier de l'Académie pour faire partie d'un corps qui possède le président Bouhier[2] ».

En donnant son agrément à l'élection de Montesquieu, le premier ministre fut loué par les uns, blâmé par d'autres plus perspicaces, le marquis d'Argenson tout le premier.

L'on a, dit-il, justement reproché à M. le cardinal de Fleury, si sage d'ailleurs, d'avoir montré en cette occasion une mollesse qui pourra avoir de grandes conséquences par la suite[3].

Les craintes de d'Argenson ne devaient être que trop fondées : le pouvoir royal abdiquait, les idées religieuses subissaient une première défaite, et le libre examen, ne se reposant pas sur ses lauriers, se préparait à de nouveaux combats pour remporter une victoire plus décisive.

[1] Lettre du 29 décembre 1727. Bibliothèque nationale. Fonds Bouhier, nº 24415, t. VII, p. 244.

[2] Fonds Bouhier, nº 24414, t. VI, p. 489.

[3] D'Argenson. *Mémoires*, t. V, p. 88 (Collection Jannet).

CHAPITRE VII.

LE CARDINAL DE FLEURY

(1727-1743).

Gens d'Église, grands seigneurs et fonctionnaires à l'Académie. — Politique du cardinal de Fleury. — Les jansénistes exclus. Louis Racine, Rollin, La Bletterie. — Brigues et cabales. La maison de Villars et l'abbé Séguy. — Moncrif et son *Histoire des chats*. — Décadence de l'Académie. — Chansons et épigrammes. — Un avocat au parlement refuse le fauteuil. — Quelques gens de lettres sont admis. — L'abbé Girard. — Crébillon. — La Chaussée. — Le salon de Mme de Tencin. — Elle protège Marivaux. — L'Académie des sciences et l'Académie française. — Mairan et Maupertuis. — Place aux jeunes. L'abbé de Bernis et le duc de Nivernais.

Vers 1734, un poète, candidat malheureux, avait lancé contre l'Académie cette épigramme :

Eh quoi! toujours des confrères mitrés,
Dit Apollon à ses mignons titrés.
Tout franc, Messieurs, notre corps s'encanaille,
Et je n'y vois qu'un remède qui vaille :
Pour balancer Prélats, Ducs et Cardinaux,
Serrons les rangs et prenons les Quinault[1].

Certes l'irrévérence est grande pour le noble corps, mais le trait portait juste. De 1728 à 1746, il entre à l'Académie nombre de gens d'Église et de seigneurs qui n'ont

[1] *Recueil de pièces curieuses depuis* 1700, t. Ier, p. 425. Arsenal, manuscrits B. L., nº 365.

d'autres titres à faire valoir que leur crédit à la cour ou la ferveur plus ou moins entendue de leurs sentiments religieux.

Poncet de la Rivière [1], prédicateur renommé, a évangélisé les Camisards dans les Cévennes. Il obtint peut-être des résultats plus fructueux que le maréchal de Villars avec ses dragonnades, mais sa place était plutôt dans sa ville épiscopale d'Angers qu'au palais du Louvre.

L'évêque de Luçon, Bussy Rabutin [2], fils de l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, passe pour un homme de bonne compagnie; cependant sa cousine, M^me^ de Simiane, lui trouve un mérite bien mince lorsqu'elle écrit au marquis de Caumont le 20 février 1732 :

> Je ne savais pas le degré de gloire de mon cousin de Lucon; il a bien de l'esprit, mais après s'être tant moqué des harangues de l'Académie, je ne sais s'il réussira à en faire une bonne [3].

Surian [4], évêque de Vence, protégé des cardinaux Dubois, de Rohan et de Bissy, est un prélat austère et peu favorable au jansénisme.

Les partisans de la bulle *Unigenitus* trouveront en Boyer, évêque de Mirepoix [5], un défenseur plus fougueux. Boyer est académicien parce qu'il est précepteur du dauphin : il prend à tâche de réparer son insuffisance en secondant le cardinal de Fleury dans sa lutte contre le jansénisme et les idées nouvelles. A la mort du cardinal, il deviendra l'un des chefs redoutés de la résistance: grâce à lui, Voltaire attendra longtemps le fauteuil et Piron lui devra son exclusion. Objet de leurs railleries

[1] Reçu le 10 janvier 1729.

[2] Reçu le 6 mars 1732.

[3] *Lettres de M^me^ de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, t. XI, p. 109, édition Régnier. Paris, Hachette, 1862.

[4] Reçu le 12 mars 1733.

[5] Reçu le 25 juin 1736.

sanglantes, il n'aura retiré de cette politique haineuse que la renommée du ridicule.

Éblouie par l'éclat d'un grand nom, l'Académie élira l'abbé de Ventadour, âgé de 23 ans, recteur de l'université de Paris et depuis cardinal de Soubise[1]. Sur un ordre du roi, elle devra préférer à Voltaire le cardinal de Luynes[2].

Il n'est plus besoin de faire des visites; le candidat, s'il est grand seigneur, se contentera d'en parler au protecteur, à Son Excellence ou à Monseigneur de Mirepoix, et l'affaire est faite. Tel est le cas du duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre[3]; il est plus heureux que le marquis de Nangis, petit-fils du chancelier Séguier, et chevalier d'honneur de la reine[4]; le crédit de la reine doit plier devant celui des ministres.

Selon la tradition, le précepteur et le sous-précepteur du dauphin sont de droit académiciens : Giry, abbé de Saint-Cyr[5], aura le fauteuil en cette qualité. Sous le dernier règne, le précepteur du grand dauphin était Bossuet; le sous-précepteur, Fléchier; le lecteur, Huet.

On a vu les dynasties académiques des familles de Coislin et d'Estrées. Le duc de Villars s'empressera de renou-

[1] Reçu le 30 décembre 1741. — « Quant à ses titres, dit M. Kerviler, c'est d'être le neveu d'un cardinal académicien et de la gouvernante des enfants de France. » Néanmoins l'évêque de Mirepoix lui souhaite la bienvenue en ces termes : « Au premier bruit de la mort de M. de la Trémoille, on n'entendit que votre nom. On ne délibéra pas longtemps, ou plutôt on ne délibéra pas. Vous fûtes, pour ainsi dire, proclamé avant d'être élu. »

[2] Reçu le 16 mai 1743. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 452.

[3] Reçu le 6 mars 1738. — Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 439. Lettre citée par M. Livet. *Pièces justificatives*. — Les *Nouvelles à la main*, journal de l'époque, disent simplement : « On ne sait pas trop à quel titre M. le Duc a brigué cet honneur. » Ce qui n'empêcha pas d'Alembert de vanter « son goût, son esprit, son style élégant et l'étude éclairée qu'il avait faite de nos meilleurs écrivains. »

[4] Lettre de Mathieu Marais au président Bouhier du 15 décembre 1732. Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds Bouhier, n° 24415, t. VII, p. 599.

[5] Élu en janvier 1742. — Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 444.

veler cet usage touchant en briguant la succession de son père le maréchal[1].

Cette démarche nous a fait plaisir et nous tire d'un grand embarras, écrit naïvement l'abbé Gédoyn au président Bouhier, car nous ne saurions pas trop sur qui jeter les yeux, et nous comprenions seulement qu'il n'était pas convenable de donner la place d'un homme si illustre à un simple homme de lettres et d'un mérite médiocre[2].

Il en est de même d'Armand-Jérôme Bignon, garde de la Bibliothèque du roi, qui remplace son oncle l'abbé Paul Bignon[3]. Ce magistrat modeste avoue lui-même n'avoir pas grand mérite oratoire; pendant 30 ans, son oncle a été le protecteur éminent des lettres et des sciences, et il était passé en usage, au XVIII[e] siècle, que les Mécènes dussent fonder des dynasties académiques[4].

Tradition respectable, si l'on avait suivi la loi que l'Académie s'était faite de « croiser les races d'académiciens[5] », c'est-à-dire de faire succéder un homme de lettres à un homme de cour; mais il y avait un abus criant de « décorer l'Académie de grands seigneurs qui ne connaissaient autre chose que faire leur cour et se divertir[6] ».

Cette préférence sur les hommes de lettres, donnée aux prélats, aux ducs et pairs et aux gens en place, servait la politique défiante du cardinal à l'égard du jansénisme. En 1713, la bulle *Unigenitus* avait condamné les ouvrages qui avaient défendu la doctrine de Jansénius sur la grâce et le libre arbitre. Bien que cette bulle eût été reçue en France par le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique,

[1] Reçu le 9 décembre 1734.

[2] Bibliothèque nationale. Manuscrits Fonds Bouhier, n° 24411, t. III, p. 239.

[3] Reçu le 29 juin 1743.

[4] René KERVILER. *Études sur les Bignon* (*Bibliophile Français*, année 1872, n° d'avril).

[5] D'ALEMBERT. *Histoire des membres de l'Académie*, t. V, p. 159.

[6] Lettre de l'abbé Gédoyn au président Bouhier. Fonds Bouhier, n° 24411, t. III, p. 223.

il y eut beaucoup de mécontents qui en appelaient à un futur concile.

Cette opposition gagna les facultés de théologie, les congrégations religieuses, l'Université et les parlements. On était alors en pleine lutte. Tout adversaire de la bulle pouvait être considéré comme rebelle au pouvoir ; Fleury ne voulait pas d'un candidat entaché de jansénisme, même quand il aurait eu des droits incontestables.

Témoin le doux et pieux Louis Racine, héritier d'un grand nom. Il regardait comme sa fortune une place à l'Académie. Valincour et plusieurs amis de son père, en 1719, l'engageaient à se présenter et lui promettaient leur appui. Les tendances jansénistes du poème de la *Grâce* effrayaient l'ancien évêque de Fréjus, qui, pour traverser l'élection, parut s'intéresser au malheureux poète ruiné par le système de Law.

Il me manda, écrit Louis Racine à J.-B. Rousseau, le 29 septembre 1731, et m'ayant parlé avec bonté, il me représenta que je perdais mon temps et que je ferais bien mieux de songer à avoir de quoi vivre : qu'enfin il me procurerait une place plus utile qu'une place d'Académicien, à laquelle, pour le présent, je ferais sagement de renoncer. M. de Valincour me conseilla de m'abandonner à mon protecteur, et, au lieu d'être nommé à l'Académie, je fus nommé Inspecteur des fermes et depuis Directeur. Ainsi vous voyez que je ne suis qu'un financier subalterne [1].

Cet emploi lui répugne : il trouverait plus de douceur à lire Homère et Virgile, et à jouir à Paris du commerce des académiciens, que d'être dans une province parmi les officiers de gabelle.

Il n'y a pas ici la moindre couronne de laurier à espérer, écrit-il de Moulins à Danchet, le 21 juin 1727, ce n'est qu'à l'Académie qu'on en trouve [2].

C'est en vain qu'il frappe à la porte en 1730, en 1742,

[1] J.-B. Rousseau. *Œuvres*, t. V, p. 317. Paris, Lefebvre, 1820.

[2] Lettre à Danchet. *Extrait d'un catalogue d'autographes*. Charavay.

en 1750. Le pouvoir est tellement prévenu contre lui qu'il est obligé de protester contre la publication d'un ouvrage attribué à son père, l'histoire de *Port-Royal* [1]. Il n'aspire plus qu'à la tranquillité et se contente de rapporter à ses amis trop empressés une conversation qu'il a eue avec l'abbé Desfontaines. « Eh! pourquoi, me dit-il, demandez-vous une place à l'Académie française? A-t-on besoin d'une charge de secrétaire du Roi quand on est gentilhomme? » A quoi il ajoute : « On a grand tort de m'accuser de mépriser cette Académie, puisque j'en compare les places à des charges qui sont belles, mais qu'on ne recherche pas quand on n'a pas besoin de privilèges [2]. »

Le mordant critique avait raison de se tenir à l'écart, ses démêlés scandaleux avec Voltaire et d'autres littérateurs devaient lui fermer à jamais les portes de l'Académie [3].

Louis Racine ne fut pas la seule victime de la politique ombrageuse du cardinal. Celui à qui d'Aguesseau disait : « Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle! » le modeste et savant Rollin, la gloire de l'Université, doit partager le même sort. Qu'importe que le *Traité des Études* soit un des livres les mieux écrits de notre langue après les livres de génie. Rollin « a une teinture de jansénisme, et dès lors il n'est plus bon à aucune place [4] ».

A la mort de Fleury, l'évêque de Mirepoix se charge de

[1] Bibliothèque nationale. Lettre de l'abbé Goujet au président Bouhier, du 15 octobre 1742. Fonds Bouhier, n° 24411, p. 360.

[2] J.-B. Rousseau. *Œuvres*. Lettre de Louis Racine à J.-B. Rousseau, du 15 septembre 1739, t. IV, p. 102. Paris, Lefebvre, 1820.

[3] Il ne fit jamais de démarches officielles et se contenta de sonder le terrain. En cela il fit bien; Fontenelle écrivait le 1er novembre 1744 : « Il n'était pas possible que notre Académie adoptât l'abbé Desfontaines, car je ne crains point d'écrire son nom tout du long. Qui aurait voulu d'un tel confrère? » G. Desnoiresterres. *Voltaire à la cour*, p. 56. Paris, Didier, 1874.

[4] Lettre de l'abbé Goujet à M. ***, 28 juin 1741. Charavay. *Catalogue de vente d'autographes*, n° 57.

continuer les exclusions: ce n'est plus avec les formes polies du cardinal; la rigueur des moyens employés montre bien l'esprit étroit du prélat.

L'abbé de La Bletterie, professeur au Collège royal et membre de l'Académie des inscriptions, brigue la succession du marquis de Sainte-Aulaire. Il a des titres littéraires comme traducteur de Tacite; la *Vie de Julien l'Apostat* n'est pas sans mérite. L'abbé, prêtre de l'Oratoire, en a appelé avec sa congrégation; aussitôt le cardinal de Rohan le dénonce au roi. La Bletterie s'empresse d'écrire au cardinal de Rohan et à Languet de Gergy une lettre dans laquelle il proteste de sa soumission à l'Église. Rien ne s'oppose désormais à sa nomination, et il est élu au premier tour de scrutin. Lorsqu'on vint rendre compte du choix de la compagnie, le monarque répondit comme son aïeul : « Je verrai. » Mais quelque temps après ce ne fut plus cette phrase de Louis XIV : « Vous pouvez recevoir le candidat, il a promis d'être sage; » le directeur Hardion n'entendit que ces mots : « Dites à la Compagnie que son choix ne me convient pas[1]. »

On procéda à une autre élection[2], et La Bletterie se contenta de l'estime des académiciens, « qui, dit le président Hénault, le regardaient comme un collègue qu'ils n'avaient pas ».

Il ne suffit pas cependant, pour être académicien, de présenter comme un certificat de religion, il faut encore appartenir à telle ou telle coterie; la candidature académique devient une course au clocher.

A peine un des Quarante a-t-il rendu le dernier soupir que dix concurrents se présentent, écrit Voltaire. Un évêché n'est pas plus brigué; on court en poste à Versailles, on fait parler toutes les femmes, on fait agir tous les intrigants; on fait mouvoir les ressorts[3].

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 398.

[2] Ce fut le duc de Nivernais qui fut élu à sa place.

[3] Voltaire. *Lettre à M. Lefèvre*, 1732.

Une espèce de délire s'empare de la société, et l'auteur le plus obscur se croit des droits à l'immortalité.

Un abbé Colin, qui a remporté deux ou trois prix d'éloquence, a la prétention de succéder à La Loubère[1]. La musique de Rameau a fait triompher l'opéra de *Pélopée*, et « ce succès a tellement enflé le cœur de l'abbé Pellegrin qu'il a l'effronterie de se présenter. On ne fait qu'en rire[2]. » Massillon est malade, et le bruit de sa mort se répand. Aussitôt un sieur Pecquet, grand maître des eaux et forêts de Rouen, écrit une lettre à Danchet, le 22 mars 1737, pour lui demander son suffrage[3].

Le moindre personnage croirait déroger s'il ne présentait un candidat, et l'Académie est comme une place assiégée.

Depuis huit jours que nous savons la mort de M. d'Angers, écrit l'abbé d'Olivet au Président Bouhier le 9 août 1730, il y a une nuée de postulants : le Palais-Royal porte Coypel, peintre et poète; le palais Lambestin porte Ramsay; l'abbé Gédoyn est pour l'abbé de Sassenage : tous les Bignon pour Hardion, de l'Académie des Inscriptions, et moi tout doucement je me remue pour Dupré de Saint-Maur, le traducteur de Milton. Avec le temps et la paille les nèfles muriront[4].

Au milieu de ces influences diverses, l'étoile du salon de M^me^ de Lambert commence à pâlir, et la *faction du cordon bleu*, comme l'appelle l'abbé Gédoyn[5], subit un premier échec en la personne du chevalier de Ramsay qui se voit préférer Hardion[6], membre de l'Académie des inscriptions.

[1] Lettre de l'abbé Le Blanc au président Bouhier, du 15 mai 1729. Fonds Bouhier, n° 24 412, t. IV, p. 387.

[2] *Ibid.* Lettre du 31 mars 1733. Fonds Bouhier, n° 24412, t. IV, p. 418.

[3] CHARAVAY. *Catalogue de vente d'autographes*, n° 2213.

[4] PELLISSON et D'OLIVET, t. II, p. 426.

[5] Lettre au président Bouhier, du 17 février 1732. Fonds Bouhier, n° 24411, t. III, p. 223.

[6] Reçu le 26 septembre 1730.

Ramsay, l'élève chéri de Fénelon, ne manque pas d'une certaine notoriété; il a publié une vie intéressante de son maître, mais il s'est exclu lui-même en se servant du mot *obéissement* dans une de ses nombreuses sollicitations[1]. Du moins Mme de Lambert a la consolation de faire élire en 1732 l'abbé Terrasson, professeur au Collège de France[2], et elle meurt l'année suivante à l'âge de 86 ans.

Elle disparaît du monde assez à temps pour ne point voir la décadence de l'Académie, décadence causée par ces luttes de palais ou de salons qui deviennent de véritables officines académiques.

Mme de Lambert a fait école : les grandes dames qui veulent suivre son exemple n'ont pas sa délicatesse d'esprit ni son intelligence. Mmes de Rupelmonde et de Gontaut se sont mis en tête d'avoir un résident à l'Académie, et le comte de Grammont leur en servira. D'après Mathieu Marais, « il joue bien au piquet et décidera s'il faut dire, en jouant, une levée ou un lever[3] ». Quoi qu'en dise J.-B. Rousseau, l'Académie n'est pas encore

[1] Mathieu Marais. *Journal*, lettre au président Bouhier, t. IV, p. 160. — Ramsay avait écrit à un académicien le 8 août 1730 : — « Vous avez sans doute appris, Monsieur, qu'il y a une place vacante à l'Académie Française par la mort de Mgr l'Évêque d'Angers. Je cessay d'être son compétiteur, il y a deux ans, à la prière de M. le Cardinal de Fleury, après même que la majorité m'eut accordé son suffrage dont vous eûtes la bonté d'être du nombre. Oserai-je espérer la même grâce à présent? Je vous la demande, Monsieur, non seulement au nom des dames françaises qui vous sollicitèrent alors en ma faveur, mais au nom de Mylord comte d'Oxford, qui sait tout ce que je fis pour faire rendre à la Bibliotèque (*sic*) du Roy le manuscrit qu'il vous fit tenir depuis peu. J'attens avec impatience l'honneur de votre réponse, et je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« A Paris, ce 8 d'Aoust 1730. — De Ramsay. »

(*Lettre tirée de notre collection d'autographes.*)

[2] Élu en mars 1732.

[3] *Journal*, t. IV, p. 262.

une académie de bassette et de lansquenet[1]. Si elle renvoie avec sa courte honte le candidat joyeux de M^mes^ de Rupelmonde et de Gontaut, elle ne peut résister aux sollicitations pressantes de la maréchale de Villars.

Le candidat de la maison de Villars est un abbé Séguy[2]. Il a du talent comme prédicateur; un panégyrique de saint Louis et l'oraison funèbre du maréchal de Villars lui ont donné quelque célébrité; mais le public lui préfère le poète La Chaussée, dont les comédies sont applaudies au théâtre. De son côté, la cour porte Boyer, évêque de Mirepoix, récemment nommé précepteur du dauphin: aussitôt la maréchale lui demande instamment de ne point se mettre sur les rangs.

Jamais brigue ne fut plus violente, ni plus marquée, écrit l'abbé d'Olivet au président Bouhier, et l'on a si bien opéré que M. de La Chaussée, unanimement choisi par le public, n'a eu parmi nos braves confrères que le tiers des suffrages[3].

De toutes parts l'indignation est à son comble, un poète s'en fait l'écho en lançant l'épigramme suivante :

Pour être de l'Académie
Séguy va, vient, s'agite et crie,
Et, grâce à la faction,
Parvient à l'éminente place,
Frivole but de son ambition,

[1] Lorsque le marquis de La Faye fut reçu le 4 juillet 1730, Rousseau, alors en exil, avait composé cette épigramme :

Quoi ! La Faye ! Ah ! je n'en crois rien.
La Faye ! Académicien !
Quelle honte ! quelle infamie !
C'est donc de quelque Académie
De bassette ou de lansquenet ?
— Non, c'est de celle de Danchet !

J.-B. Rousseau. *Œuvres*, t. V, p. 286. Paris, Lefèvre, 1820.

[2] Reçu le 15 mars 1736.

[3] Lettre du 1^er^ janvier 1736. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 429. — L'élection avait eu lieu le 22 décembre 1735.

Et digne paiement de sa gasconne audace.
D'un titre si flatteur il est donc décoré?
Pour moi, je ferais plus d'estime
D'un mérite altier, solide et moins sublime,
Que d'un mérite à pareil prix titré[1].

L'Académie, plus éclairée, commence aussi à revenir de son enthousiasme.

Notre nouveau Quarante, écrit l'abbé d'Olivet au président Bouhier, me paraît avoir fait de minces études, je le trouve, jusqu'à présent, le plus bas percé de la troupe[2].

Le nouvel élu, bouffi de vanité, est insensible à tous ces jugements. « Il vint annoncer son élection le jour même dans une maison où j'étais, dit Dubuisson, on sentait qu'il avait peine à contenir toute sa joie, elle l'enflait et l'étouffait[3]. »

Comme on le fait attendre trois mois pour prononcer son discours de réception, une personne obligeante imprime un pamphlet intitulé : *Discours que doit prononcer M. l'abbé Séguy pour sa réception à l'Académie Française*. C'est une cruelle satire à l'adresse de la compagnie. Aussitôt la police exerce des poursuites contre le poète Roy et l'abbé Desfontaines, fournisseurs attitrés de ces pièces mordantes. En sont-ils les auteurs? Il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches; mais les procédés de la police ont été un peu vifs, et l'abbé d'Olivet les déplore parce qu'ils feront crier contre l'Académie.

Nous aurons beau dire que nous n'y avons point de part, écrit-il au président Bouhier, nous n'en serons pas crus, et il y a une certaine race d'écrivains, assez nombreuse dans Paris, qui nous jettera la pierre de ce qu'à notre occasion il y a une sorte d'inquisition à leurs trousses. Je voudrais que la docte et imprudente Compagnie fît ses

[1] *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont*, p. 185. Paris, Arnould, 1882.

[2] Lettre du 8 avril 1736. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 433.

[3] Lettres au marquis de Caumont, p. 159.

choix avec plus de circonspection: tant que nous élirons des gens peu connus du public, on tirera sur nous[1].

Le bon abbé y voyait plus clair que la majorité de ses collègues, malgré la leçon qu'on leur avait donnée, trois ans auparavant, lors de l'élection de Paradis de Moncrif[2].

Tour à tour poète, musicien et bon acteur dans les salons à la mode, Moncrif avait fait paraître en 1727 une œuvre bizarre, appelée l'*Histoire des Chats*. Cet ouvrage, qui ne manquait pas d'esprit, ne devait pas être la cause de son admission dans la compagnie; protégé du duc d'Orléans et secrétaire des commandements du comte de Clermont, il entrera à l'Académie de par l'autorité du prince[3]. L'infortuné paiera cher ce succès immérité. Pendant qu'il prononce son discours de réception, un plaisant s'avise de lâcher un chat. La pauvre bête, au milieu de cette salle remplie de monde, est prise de frayeur et se met à miauler; des auditeurs, égayés par le spectacle, répondent à la bête par des miaulements qui déconcertent la gravité de tous les académiciens et des assistants[4].

Ce n'est pas seulement à l'Académie que Moncrif est victime de cette colère du public; il entend chanter ce refrain dans tous les carrefours :

Par la chatière
Voyant ses héros trébucher,
L'historien de la Goutière
Chez les Quarante vient d'entrer
Par la chatière.

Chez les Quarante,
Tels auteurs n'entraient pas jadis,
Et leur gloire était différente,

[1] Lettre du 17 janvier 1736. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 431.
[2] Reçu le 29 décembre 1733.
[3] *Journal de l'avocat Barbier*, édition la Villegille, t. II, p. 69.
[4] *Mémoires du comte de Maurepas*, t. II, p. 31. Paris, Buisson, 1792.

Mais aujourd'hui tous les chats sont gris
Chez les Quarante[1].

S'il rentre chez lui, c'est pour recevoir un compliment ainsi conçu :

Pour avoir fait en vers miauler des matous,
Un bel esprit sera reçu dans un Lycée.
Cet honneur, mais à tort, lui fera des jaloux;
Sa muse méritait d'être récompensée.
Eh! quel plus digne prix pour le maître des chats
Que de lui donner son entrée
Dans un corps qui n'est plus qu'un magasin de rats[2]

Moncrif n'y tient plus et jure de se venger sur Roy le satirique, qu'il suppose être l'auteur de cette ironie. Le rencontrant un soir après souper, il lui donne force coups de canne sur les épaules et coups de pied dans le ventre. Roy se contente de lui dire en les recevant : « De grâce, Monsieur des Chats, faites patte de velours[3]. » Aussi peu favorisé à l'Académie, il partage avec l'abbé Séguy le privilège d'exciter la colère de l'abbé d'Olivet.

Vous êtes heureux, écrit ce dernier au président Bouhier, de n'avoir pas devant vos yeux ces deux braves écrivains; un misanthrope tel que moi n'est pas peu embarrassé quand il s'agit de leur faire son compliment bec à bec. Vous avez des cadets qui font diablement jurer contre nous[4].

Non contents de s'être moqués des académiciens en particulier, les faiseurs d'épigrammes s'attaquent au corps tout entier; l'on a peine à voir le style ordurier de ces productions qui traînent dans la boue une compagnie jusque-là honorée. Le *Coche allégorique* de Roy, la *Consultation sur la maladie de Françoise Langard*[5] por-

[1] Arsenal, manuscrits B. L. n° 83, t. IV, sans pagination.
[2] Arsenal, manuscrits B. L. n° 365. *Recueil de pièces*, t. VI, p. 486.
[3] D'ARGENSON. *Mémoires*, collection Jannet, t. I^er^, p. 125. Paris, 1858.
[4] Lettre du 14 janvier 1738. PELLISSON et D'OLIVET, t. II, p. 439.
[5] Arsenal, manuscrits B. L. n° 365, t. V, p. 452; et n° 133, t. II, p. 337.

tent leurs fruits, et « la place d'académicien, encore respectée par la populace, toujours courue par ceux qui n'ont que de la vanité, sera méprisée par les gens qui pensent[1] ».

D'Argenson nous raconte que Mme de Lambert lui avait conseillé de se mettre sur les rangs : mais il appréhendait « l'éclat, l'envie et la satire des beaux esprits aspirant à ces places, soit parmi les auteurs, soit parmi les gens du monde, la corvée d'une harangue en public, tant de fadaises, de lieux communs à débiter[2] ». Par respect pour Mme de Lambert, d'Argenson ne dit pas tout ce qu'il pense; il est plus explicite lorsqu'il oppose un refus catégorique aux propositions de l'abbé Alary : « Il faut trop d'orgueil, dit-il, pour prétendre à une place aussi enviée, aussi chansonnée que celle-là[3]. »

Ce refus n'atteint pas l'honneur de l'Académie d'une manière officielle comme l'affront qu'elle vient de recevoir; l'abbé d'Olivet en est tellement écœuré qu'il ne peut se résoudre à prendre tout de suite la plume pour raconter cet événement au président Bouhier; Mathieu Marais le remplace et envoie la lettre suivante :

A Paris, ce 8 décembre 1733.

Voici, monsieur, une histoire que M. l'abbé d'Olivet m'a chargé de vous rapporter. Je vous la rends telle qu'il me l'a dite. La place à l'Académie de M. de Langres[4] étant vacante par sa mort, M. Normand, avocat, s'est proposé de l'avoir. Il en a écrit une lettre à Mgr l'évêque de Luçon qui l'a montrée à l'Académie avant une séance, comme c'est l'usage de ne point parler d'élection pendant la séance. L'Académie a applaudi à cette lettre. M. Normand en a écrit une à M. le cardinal de Rohan sur le même sujet. Son Éminence l'a montrée à M. le cardinal de Fleury. Applaudissements de toutes parts. L'Académie tenait cette affaire pour *bâclée* (c'est le terme dont L. D. s'est

[1] Lettre de Voltaire à M. de Formont, du 25 décembre 1731.
[2] D'Argenson. *Mémoires*. Édition Rathery, t. Ier, p. 167.
[3] Ibid. *Mémoires*. Édition Rathery, t. Ier, p. 201.
[4] L'abbé d'Antin.

servi, quand M. l'abbé Montgault dit un jour à l'Académie qu'il courait un bruit que M. N. disait qu'il ne ferait pas les visites. Ce bruit parut suspect; on dit qu'il s'en fallait informer, information faite, ce passa pour vrai. M. N. en écrivit encore à M. de Luçon et dit que les confrères le trouveraient mauvais. Cela a amusé Paris pendant quelques jours. Enfin M. Dupré de Saint-Maur[1], auteur de la traduction de Milton, s'est présenté. Sur cela l'Académie a pris son parti et a laissé M. N. Voilà, monsieur, mon mandement bien rempli. Je ne vous dirai pas tous les discours de Paris pour les avocats qu'on fait entrer dans cette affaire comme opposans aux visites, et contre les avocats qu'on dit glorieux et incivils; il me paraît à tout cela que notre ordre n'y a pas grand'part, et je n'ai garde de dire mon avis. On ne peut être *testis in rem suam*. Je croyais que les statuts portaient la nécessité de demander, et ce n'est qu'une tradition. Quelque nom qu'on y donne, M. Pellisson, dans son histoire, a prédit qu'il en arriverait du mal, et le voilà arrivé[2].

Bouhier s'empresse de répondre à son correspondant :

Cet événement va exclure vos confrères à jamais d'être admis dans le Corps, quelque dignes qu'ils en puissent être, et cela est triste pour nous aussi bien que pour le public[3].

La crainte du président ne s'est heureusement pas réalisée; à la fin du dix-huitième siècle, l'avocat Target vint s'asseoir dans un fauteuil, et, de nos jours, l'éloquence du barreau a été représentée par Berryer et Jules Favre : tradition que continue le sympathique et brillant Me Rousse.

Si, en 1733, l'ordre des avocats montrait une telle sus-

[1] Dupré de Saint-Maur fut reçu le 29 décembre 1733, le même jour que Moncrif. Il avait publié, en 1729, une traduction du *Paradis perdu* de Milton, qui n'était pas de lui, mais d'un abbé de Boismorand, surnommé l'abbé *Sacredieu*. « Dupré de Saint-Maur, assisté de son maître d'anglais, lui rendait les phrases, et cet abbé mettait leur français en français véritable et y donnait cette âme, cette vie et cette chaleur que M. Dupré de Saint-Maur était incapable d'y mettre. C'est pourtant cette prétendue traduction qui a valu l'Académie à cet automate. » Collé. *Journal*. Édition Bonhomme, t. Ier, p. 312.

[2] Bibliothèque nationale. Fonds Bouhier, nº 24414, t. VI, p. 481. Voir, sur le même sujet, Barbier. *Journal*, t. II, p. 32 ; et une lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, du 15 décembre 1733, sur les visites des candidats à l'Académie. Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 394.

[3] Lettre du 17 décembre 1733. Bibliothèque nationale. Fonds Bouhier, manuscrits, nº 25542, p. 189.

ceptibilité sur l'obligation des visites, cette susceptibilité n'était-elle pas un prétexte? Peut-être ne voulait-il pas faire paraître ce dédain si nettement exprimé par Voltaire et d'Argenson?

Par quelques choix défectueux, par quelques défaillances regrettables, l'Académie avait vu pâlir son étoile; cependant l'abbé d'Olivet n'écrira pas toujours au président Bouhier :

> Vous ne sauriez croire combien l'Académie perd depuis quelques années. On ne nous pardonne point Sallier et Moncrif, ceci soit dit entre nous[1].

Moncrif, passe encore ; mais pour l'abbé Sallier[2], professeur d'hébreu au Collège de France, d'Olivet est bien dur. Quel aura été son étonnement en lisant ces lignes que lui adresse J.-B. Rousseau!

> Je vous félicite de l'acquisition que vous avez faite de M. l'abbé Sallier... Je suis bien aise de voir par ce choix que l'Académie préfère au moins quelquefois les perles au fumier[3].

Pendant toute cette période quelques savants ont compté parmi les Quarante et y ont fait figure; l'abbé de Rothelin[4], descendant du brave Dunois, est un numismate distingué; Jacques Hardion[5] fait de l'antiquité son étude favorite; Foncemagne[6] est un membre de l'Académie des inscriptions et rédacteur au *Journal des savants :* « s'il est peu chargé de littérature, il a du moins des manières très polies, et ce choix ne fera pas gronder le public[7]; » l'abbé

[1] Lettre du 12 décembre 1735. PELLISSON et D'OLIVET, t. II, p. 429.

[2] Reçu le 30 juin 1729.

[3] J.-B. ROUSSEAU. *Œuvres.* Lettre du 31 mai 1729, t. IV, p. 415. Paris, Lefèvre, 1820.

[4] Reçu le 28 juin 1728.

[5] Reçu le 26 septembre 1730.

[6] Reçu le 24 janvier 1737.

[7] Lettre de d'Olivet au président Bouhier. PELLISSON et D'OLIVET, t. II, p. 439.

du Resnel[1] s'occupe de belles-lettres. Ces nouveaux élus jouent à l'Académie le rôle qu'on pourrait appeler d'*utilités*, rôle plus honorable que celui de plusieurs de leurs collègues élus avec tant de fracas; toutefois leur personnalité doit s'effacer devant un homme plus modeste encore et d'un talent supérieur.

L'abbé Girard[2] était un des plus grands grammairiens de son siècle. Dès 1718, il avait publié un ouvrage intitulé : *la Justesse de la langue française, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes.* Cette œuvre, qui, au dire de Voltaire, devait subsister autant que la langue française, était pour Girard un titre d'admission. Ainsi l'avait jugé La Motte. L'abbé Girard, trop timide, n'osa pas faire de démarches et dut attendre vingt-six ans la récompense due à ses travaux.

Quelques Académiciens, dit d'Alembert, regardaient la grammaire comme leur domaine, qui, déjà petit et peu brillant par lui-même, ne leur paraissait plus rien s'il cessait de leur appartenir en propre. Ils employèrent donc tous les petits moyens dont ils purent s'aviser pour éloigner l'adjoint ou le rival qu'ils redoutaient[3].

La jalousie des petits esprits contre le génie a existé de tout temps; quand elle se produit, il ne faut pas que les hommes d'un réel talent donnent tête baissée dans le piège qu'on peut leur tendre; c'est une grande faute d'irriter l'amour-propre de ceux qui, à tort ou à raison, jouissent d'une certaine réputation littéraire. Telle est l'histoire de Crébillon.

Ce poète dramatique, qui, selon Voltaire, avait plus de génie que de littérature, aurait pu prétendre dès 1708 à une place d'académicien, après les succès des tragédies

[1] Reçu le 30 juin 1742.

[2] Reçu le 29 décembre 1744.

[3] D'ALEMBERT. *Histoire des membres de l'Académie française*, t. V, p. 344. Paris, 1787.

d'*Idoménée*, d'*Atrée*, et d'*Électre*. Il fit contre les habitués du café de la veuve Laurent, rue Dauphine, une satire où chacun était désigné sous le nom de quelque animal. La Motte et J.-B. Rousseau y étaient les plus maltraités. Rousseau s'en vengea en publiant des couplets où « Crébillon, dit Voltaire, y fut attaqué dans ses mœurs d'une manière affreuse, ce qui ne contribua pas peu à lui fermer pour longtemps les portes de l'Académie ». Esprit morose, Crébillon avait l'âme fière; dédaigné par la cour, il refusa les services intéressés des grands, et vit avec peine les succès naissants de Voltaire, tandis que ses tragédies de *Xerxès*, de *Sémiramis* et de *Pyrrhus* n'étaient guère applaudies. Aussi était-il comme oublié en 1731, quand on pensa à lui rendre une justice un peu tardive.

A une époque où les gens de lettres n'osaient poser leur candidature, le nom de Crébillon était un drapeau de ralliement et Bouhier souhaitait le succès du poète « en faveur de la patrie[1] ». Crébillon obtint un grand nombre de suffrages, et remercia par un discours en vers le corps qui l'avait élu[2].

Plus heureux que Crébillon, Nivelle de La Chaussée ne resta pas si longtemps à frapper à la porte. Deux comédies, qui furent le type du drame larmoyant, *la Fausse Antipathie* (1733) et *le Préjugé à la mode*, lui donnaient quelques droits à la succession du premier président Portail; une circonstance plus favorable devait lui assurer le succès. On avait mis en avant le nom de Voltaire; comme nous le verrons, Voltaire ne pouvait en profiter; il lui écrit aussitôt :

J'ai répondu que cette place devait vous être destinée et que je me

[1] Lettre à Marais du 18 août 1731. Bibliothèque nationale. Manuscrits Fonds Bouhier, n° 25411 p. 427.

[2] Il fut reçu le 27 septembre 1731.

ferais un honneur de vous céder le peu de suffrages sur lesquels j'aurais pu compter si votre mérite ne vous assurait de toutes les voix [1].

Voltaire et Destouches [2] sont les parrains de La Chaussée; un tel appui, en ce temps de disette, mérite l'approbation de tous les gens de lettres. Piron, qui voit l'Académie prononcer déjà contre lui une sentence d'exclusion formelle, n'aime pas La Chaussée; il envoie donc à l'élu et à ses électeurs un compliment ainsi tourné :

> Gens de tous états, de tout âge,
> Ou bien, ou mal, ou non lettrés,
> De Cour, de ville ou de village,
> Castorisés, casqués, mitrés,
> Messieurs les beaux esprits titrés,
> Au diable soit la pétaudière
> Où l'on dit à Nivelle : *Entrez*,
> Et *Nescio vos* à Molière [3].

Laissons de côté ces termes plus que vifs de l'épigramme et la rancune du poète pour voir seulement l'expression d'un sentiment d'indignation bien justifiée. Piron ne peut comprendre l'engouement d'un corps littéraire pour des gens étrangers à la littérature, et ce dédain marqué pour ceux qui cultivent avec succès la poésie et les belles-lettres. *Gil Blas* et *Manon Lescaut* ne verront jamais leurs auteurs, Lesage et Prévost, parvenir aux honneurs académiques, et Marivaux, triomphera de ce parti pris à force de patience.

D'une ancienne famille de robe, Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, protégé de Fontenelle et de La Motte, a le tort d'exagérer les opinions de ses maîtres sur les

[1] Voltaire. *Œuvres*. Lettre du 2 mai 1736. Lettre 598, t. XXXIV, p. 70. Paris, Garnier, 1880.

[2] La Chaussée s'était vainement présenté en 1735, en concurrence avec l'abbé Séguy; Destouches lui écrivit bientôt après : « Sollicitez hardiment et soyez sûr que je vais vous seconder de toutes mes forces. » *Catalogue de vente d'autographes*. Charavay.

[3] Grimm. *Correspondance*, t. Ier, p. 126.

anciens en publiant le poème de l'*Iliade travestie* (1716).

Habitué du salon de M^me^ de Tencin, il est rangé au nombre des écrivains qu'elle appelle familièrement *ses bêtes*. Après quelques tentatives malheureuses au théâtre, la fortune lui sourit avec la comédie des *Jeux de l'amour et du hasard* (1730); mais il introduit sur la scène française ce dialogue précieux, connu sous le nom de *marivaudage*, que beaucoup de ses contemporains ne lui pardonneront pas. Quand on lui suppose quelques prétentions à l'Académie, la colère éclate et l'on ne peut croire à une pareille impudence. Le premier, l'abbé d'Olivet ouvre le feu en écrivant au président Bouhier :

> Vous me permettrez d'être assez franc pour vous dire qu'il n'aura de ma vie mon suffrage, à moins qu'il n'abjure son diabolique style[1].

Il n'est pas le seul dans la compagnie à partager cet aveuglement. Dubuisson prétend qu'un membre de l'illustre corps tenait ce propos :

> Notre métier à l'Académie est de travailler à la composition de la langue, et celui de M. de Marivaux est de travailler à la décomposer; nous ne lui refusons pas l'esprit, mais nos emplois jurent l'un contre l'autre, et cette différence lui interdira toujours l'entrée de notre sanctuaire[2].

Ce fameux critique, dont le nom ne passera pas à la postérité, est encore dépassé par Mathieu Marais :

> Pour être de l'Académie Française, dit-il, il faut parler français, et Marivaux ne le parle pas[3].

De pareils jugements expliquent l'insuccès des candidatures de Marivaux en 1732 et en 1736. En 1732, il n'a pas

[1] Lettre du 18 décembre 1732. PELLISSON et D'OLIVET, t. II, p. 427.

[2] Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont. Lettre du 8 juin 1736, p. 221. Paris, Arnould, 1882.

[3] Bibliothèque nationale. Manuscrits Fonds Bouhier, lettre du 25 mars 1736, n° 24414, t. VI, p. 479.

fait de visites[1]; s'il a l'exclusion en 1736, ce n'est pas de lui-même qu'il a brigué la place. Selon d'Alembert, « il répugnait à ces petites intrigues auxquelles plusieurs de ses prédécesseurs avaient dû leurs fauteuils ».

Ces parvenus de la littérature, disait-il, mieux pourvus d'adresse pour usurper que de titres pour obtenir, ont eu le secret que je ne pourrai jamais apprendre, d'employer à leur petite fortune de bel esprit plus de bons amis que de bons ouvrages.

En 1742, lorsque Marivaux posa de nouveau sa candidature, les bons ouvrages ne manquaient pas à son actif : ses trois comédies : *le Jeu de l'Amour et du Hasard* (1730), *le Legs* (1736), *les Fausses Confidences* (1738), la tragédie d'*Annibal* (1727), le roman du *Paysan parvenu* (1735) et la *Vie de Marianne* (1728-1743), auraient pu lui assurer le succès. Leur doit-il le fauteuil? Selon la loi commune de l'époque, Marivaux n'aurait pas été académicien s'il n'avait eu l'aide de M^me^ de Tencin.

Claudine de Tencin, dont la vie scandaleuse sous la régence avait fait tant de bruit, se piquait avec raison d'être bel esprit. A l'exemple de M^me^ de Lambert, elle ouvrit un salon brillant que fréquentaient Fontenelle, Montesquieu, Mairan, Helvétius, Marivaux, l'abbé de Bernis, d'Argental et Pont de Veyle. Marmontel, qui y fut introduit dans sa jeunesse, nous la dépeint « comme une femme d'un esprit et d'un sens profond, mais qui, enveloppée dans son extérieur de bonhomie et de simplicité, avait plutôt l'air de la ménagère que de la maîtresse de la maison[2] ».

Les relations quotidiennes avec les savants et les gens de lettres lui font partager la fièvre académique; plus sage que M^mes^ de Rupelmonde et de Gontaut, elle sait choisir son

[1] Lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier. PELLISSON et D'OLIVET, t. II, p. 427.

[2] MARMONTEL. *Mémoires*, t. I^er^, livre IV, p. 210. Édition Verdière. Paris, 1818.

candidat pour succéder à l'abbé Houtteville. Ce sera Marivaux, qui est un ami de trente ans.

Il est question d'opposer à l'auteur d'*Annibal* et de la *Vie de Marianne* le poète de la *Henriade* et de *Zaïre*. Que d'habileté il faut déployer! Que de moyens diplomatiques à faire intervenir! Mme de Tencin n'en est pas à son coup d'essai. Déjà en 1712, au milieu de ses plaisirs frivoles, elle a brigué pour Danchet[1]; elle sait donc que tous les moyens sont bons à invoquer.

Voltaire a l'appui du duc de Mirepoix, et par là peut obtenir le consentement du roi; mais Voltaire a contre lui le parti religieux, qu'il faut gagner à la cause de Marivaux.

L'ancienne échappée du couvent de Montfleury, la mère dénaturée de d'Alembert, s'empresse, au nom de la morale, d'écrire au duc de Richelieu, dont elle connaît l'ascendant sur l'esprit de Louis XV :

> J'ai parlé à mes serviteurs de Dieu : ils m'ont dit que je ne pouvais trop vous représenter qu'il ne convenait pas à un homme comme vous de protéger un athée ; que vous aviez la réputation de parler toujours de la religion comme il convenait, et que si vous faisiez recevoir Voltaire à l'Académie, on dirait qu'il vous a perverti[2].

La manœuvre est de se mettre à l'écart en laissant agir les influences de la cour. Le tour est joué, et Marivaux l'emporte[3].

La victoire a été si dure à obtenir que Mme de Tencin se dégoûte des candidatures académiques. Pressée par Mme d'Aiguillon de solliciter pour La Bletterie, qui du

[1] Trublet. *Mémoire sur la vie de Fontenelle*, p. 206.

[2] Lettre du 10 décembre 1742. Correspondance de Mme de Tencin, p. 26.

[3] Élu le 15 décembre 1742. Voir, pour plus de détails sur l'élection de Marivaux, l'intéressant ouvrage de M. Larroumet. *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, p. 128 et suiv. Paris, Didier, 1882; la correspondance de Mme de Tencin et le *Journal de la police*, qui fait suite au Journal de l'avocat Barbier, édition Charpentier, t. VIII. Paris, 1858.

reste fut exclus, elle écrit au duc de Richelieu, le 6 janvier 1743 :

L'élection de Marivaux m'a donné tant de peine que je me suis promis et que j'ai promis à mes amis de ne plus leur parler pour personne[1].

Une fois élu, Marivaux ne put triompher de l'antipathie que l'on avait pour lui[2]. On trouva mauvais qu'il l'eût emporté sur Voltaire.

Ses confrères, dit d'Alembert, les cafés, le parti philosophique faisaient leur œuvre, de là des couplets plus ou moins spirituels :

Pour couronner ses travaux
Fontenelle met Marivaux
A la célèbre Académie;
N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie?

Selon ces faiseurs de chansons, Marivaux aurait été mieux placé à l'Académie des sciences, comme inventeur d'un idiome nouveau, et non à l'Académie française, dont il ignorait la langue.

Les partisans de l'Académie des sciences devaient être satisfaits cependant; deux de ses membres furent reçus en l'année 1743 : Dortous de Mairan, ancien habitué du salon de Mme de Lambert, est un physicien distingué; son collègue, l'astronome Maupertuis, a le privilège d'exciter les susceptibilités. Dans quelques-uns de ses ouvrages, il a blessé le doyen de l'Académie, et Fontenelle veut traverser son élection[3]. Son discours de réception est loin de satisfaire les amis de l'abbé de Saint-Pierre, mais il lui

[1] Soulavie. *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.* t. II, p. 341. Paris, Collin, 1809.

[2] L'abbé Gédoyn écrivait au président Bouhier, le 28 décembre 1742, ces lignes caractéristiques : « Que vous dirai-je de nos Académies? Vous allez juger de leur splendeur et de leur mérite par un seul trait : on vient d'élire Marivaux à l'Académie française. » Bibliothèque nationale. Manuscrits Fonds Bouhier, nº 24411, t. III, p. 270.

[3] *Mémoires du duc de Luynes*, t. V, p. 29.

est interdit de faire l'éloge de son prédécesseur. Voltaire, au désespoir de ce qu'il s'est réconcilié avec Fontenelle, cache assez mal le dépit qu'il en a[1].

L'heure n'est pas encore sonnée pour le grand homme; il verra les fauteuils donnés à de jeunes seigneurs brillants et d'une conversation piquante, qui font des petits vers. Le docte corps n'a qu'à remercier l'abbé de Bernis[2], âgé de vingt-neuf ans, du grand honneur qu'il lui fait.

Je songeai à entrer à l'Académie, nous raconte Bernis. C'était, comme a dit fort plaisamment l'abbé de la Bletterie à la duchesse d'Aiguillon douairière, le *tabouret de l'esprit;* il était agréable d'entrer dans cette compagnie à mon âge et d'y prendre place plus en homme de condition qu'en écrivain [3].

Si le récipiendaire, plein de présomption, « feint d'ignorer qu'on ait imprimé ses poésies, désavoue au besoin les recueils qu'on en donne, ou ne tolère ces recueils qu'anonymes », il ne peut s'étonner de cette réponse malicieuse de Crébillon : « Votre génie *a paru* jusqu'ici se tourner du côté de la poésie. »

Le duc de Nivernais, petit-neveu de Mazarin, a vingt-sept ans. Il est à l'armée, lorsqu'il apprend qu'il est élu spontanément membre de l'Académie! Un ordre de Louis XV vient d'exclure La Bletterie comme janséniste; la compagnie surprise ne voit d'autre salut que de prendre le beau-frère du ministre, Maurepas. Le jeune duc a épousé une Pontchartrain, qu'il célèbre dans des élégies sous le nom de *Délie*, et il a composé des *Réflexions sur Horace*. Est-ce suffisant? L'Académie a un autre but; Languet de Gergy, son directeur, est chargé de le dire au récipiendaire :

Elle donne en votre personne un exemple propre à réveiller dans

[1] Lettre de l'abbé Le Blanc au président Bouhier du 28 mai 1744. Fonds Bouhier, n° 24412, t. IV, p. 565.

[2] Reçu le 29 décembre 1744.

[3] *Mémoires du Cardinal de Bernis*, édités par Frédéric Masson, t. Ier, p. 91 et 92. Paris, Plon, 1878.

notre jeune noblesse le goût des belles-lettres, qui semble s'y éteindre peu à peu. C'est ce qui nous fait craindre pour l'avenir un temps où la noblesse ne se distinguera plus des hommes que par une férocité martiale[1].

Aveu un peu tardif fait par l'un des adeptes les plus fervents de cette triste politique qui, sous prétexte d'irréligion ou de jansénisme, avait éloigné tant de gens de lettres. Compliment peu flatteur pour certains membres de l'Académie qui avaient pris la place de Voltaire, de Louis Racine, de Lesage, de Prévost, de Piron, et n'avaient admis qu'à grand'peine Crébillon et Marivaux. La noblesse et le clergé ne comprendront pas leur insuffisance; les leçons données ne profiteront pas, et cette tactique, qui a si bien réussi, continuera d'être suivie après l'élection de Voltaire. Le succès ne couronnera pas leurs efforts.

[1] Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. XIII, p. 319.

CHAPITRE VIII.

INFLUENCE DES FEMMES SUR LES ÉLECTIONS.

LES PHILOSOPHES A L'ACADÉMIE

(1746-1760).

Influence des femmes sur les élections académiques de 1746 à 1760. — Les philosophes n'en sont pas dispensés. — Les différentes candidatures de Voltaire. — Voltaire et Mme de Pompadour. — Obsessions de Mme de Forcalquier pour l'élection de Duclos. — Mme de Pompadour et l'abbé Le Blanc. — Gresset et le marquis de Paulmy. — Le maréchal de Belle-Isle moins sage que le maréchal de Saxe. — Il faut savoir son catéchisme pour être de l'Académie. — Vauréal. — Un candidat de boudoir. — Le comte de Bissy et Mme de La Vallière. — D'Alembert ne veut pas se présenter malgré les prières de Mme du Deffand. — Exclusion de Piron. — Ses regrets de n'être pas des Quarante. — Buffon élu sans démarches. — Bougainville et le parti de la reine. — Un prince du sang académicien, le comte de Clermont. — L'épopée d'un candidat perpétuel, l'abbé Trublet. — Bougainville et les tours de passe-passe. — Candidature de d'Alembert combattue par la duchesse de Chaulnes. — Habiletés de Mme du Deffand. — D'Alembert académicien. — Un deuxième candidat de boudoir, l'abbé de Boismont. — L'*Encyclopédie* et les philosophes suspects au pouvoir. — Élections religieuses : Montazet, Séguier, La Curne de Sainte-Palaye. — Le Franc de Pompignan et son discours de réception. — Le feu est mis aux poudres. — Triomphe du parti philosophique.

En l'année 1746 s'ouvre une ère nouvelle. L'élection de Voltaire donne le droit de cité à l'esprit philosophique, qui marchera de conquête en conquête. Après l'admission

de Duclos et de d'Alembert, ce sera une lutte acharnée avec le parti religieux; le théatin Boyer, chef avéré du parti, soutiendra une lutte désespérée. La dernière victoire qu'il obtient, en faisant exclure Piron, est une victoire à la Pyrrhus; le clergé verra l'étendue du désastre après un discours maladroit de Le Franc de Pompignan.

Depuis l'élection de Montesquieu, les esprits se sont recueillis, et les ouvrages qui vont paraître ne sont plus une critique du régime établi ou du dogme religieux; ce sont des systèmes qui se posent pour combattre les opinions anciennes et discuter avec elles d'égal à égal. Montesquieu, Buffon, Jean-Jacques Rousseau, Diderot et d'Alembert en sont les représentants; c'est en vain que Fréron et l'*Année littéraire*, le *Journal de Trévoux* et la *Gazette ecclésiastique* tâchent d'opposer une digue au flot envahissant.

L'Académie, bon gré mal gré, après quinze ans de polémique, devra se soumettre à cette légion formidable de l'*Encyclopédie*. Les idées philosophiques ont pénétré dans la place avec Montesquieu; quelques-uns de leurs partisans, comme Mairan et Maupertuis, sont venus s'asseoir à côté de l'auteur des *Lettres persanes*.

Le libre examen a-t-il tellement prévalu pour assurer l'admission de ses chefs, Voltaire, Duclos et d'Alembert? Non, l'évolution n'est point encore faite. Il faut compter avec une puissance qui s'impose de jour en jour et profite de la lutte pour assurer son empire. Cette puissance émane des femmes et chaque parti a son Égérie.

Quels que soient les titres de Voltaire, de Duclos et de d'Alembert à la dignité académique, dignité dont ils n'avaient pas besoin pour leur réputation, il est impossible de nier l'influence des femmes, dans leurs élections.

Voltaire est le premier à le reconnaître lorsqu'il parle de l'amitié que lui portait M^me^ de Pompadour :

Cela me valut, dit-il, des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'Académie. Je fus nommé historiographe de France, et le Roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un Roi que d'écrire cent volumes[1].

Duclos et Piron sont aussi les protégés de la favorite. Le nom de d'Alembert se trouve lié à celui de M^me^ du Deffand.

La reine, qui est une amie des lettres, a aussi des accointances à l'Académie [2]. Le président Hénault est surintendant de sa maison, Moncrif, son lecteur, et Hardion, professeur d'histoire de Mesdames de France. Elle est l'âme du parti religieux, mais elle ne partage pas les idées fanatiques de l'évêque de Mirepoix; si ses candidats n'ont pas la valeur des élus de l'école philosophique, ils n'en occuperont pas moins une place honorable, comme La Curne de Sainte-Palaye et Le Franc de Pompignan.

Les élections ne se préparent pas seulement à la cour. Le salon de M^me^ de Tencin a donné un exemple qu'il est bon d'imiter. M^mes^ de Rochefort, de Forcalquier, de Luxembourg et de Chaulnes continueront l'œuvre; avec quelle désinvolture! Ce n'est plus la délicatesse qu'y mettait M^me^ de Lambert; ce n'est plus la diplomatie habile de M^me^ de Tencin. On usera de moyens jusque-là inconnus. La chanson et l'épigramme les relèveront dans des couplets qui compromettront l'honneur de M^mes^ de Luxem-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire, écrits par lui-même.* VOLTAIRE. *(Œuvres*, t. I^er^, p. 33. Paris, Garnier, 1883.

[2] La reine ne prend pas une part directe en matière d'élection, mais elle indique la marche à suivre. « Il serait *affreux*, écrit-elle au président Hénault en 1761, que le pauvre abbé de Saint-Cyr fût remplacé par quelqu'un de tout au contraire; il faut tâcher de l'empêcher. Marmontel se présente; je ne sais ce que c'est, j'ai dit que je ne m'en mêlais point. » *Lettres inédites de la reine Marie Leckzinska au président Hénault*, recueillies par VICTOR DE DIGUÈRES, n° 118, p. 357. Paris, Champion, 1886.

bourg et de Chaulnes, et cela pour des hommes d'une réputation tarée, comme le comte de Bissy et l'abbé de Boismont.

Tel est l'un des principaux caractères de cette époque où le parti philosophique tente la conquête de l'Académie. Les défenseurs du trône et de l'autel voient s'évanouir leurs dernières espérances, et la compagnie se régénère peu à peu en admettant Voltaire, Duclos, Gresset, d'Alembert et Buffon.

Voltaire, qui, le premier, inaugure cette galerie de noms illustres, n'y entra pas sans peine.

Déjà en 1731, à la mort de La Motte, il est question, pour lui succéder, de l'auteur d'*Œdipe*, de *Marianne* et de *Brutus*, du chantre de Henri IV et de l'historien de Charles XII; c'est le vœu de tous les gens éclairés. Mathieu Marais s'en fait l'écho en écrivant au président Bouhier, le 31 décembre 1731 :

> On désigne pour successeur de M. de la Motte M. de Moncrif qui a fait les *Chats*. J'aimerais bien mieux notre Voltaire, poète, historien, orateur, critique et tout ce qui lui plaît d'être [1].

L'Académie, composée de gens médiocres, ne le comprend pas ainsi, et Gros de Boze prononce d'un ton doctoral que Voltaire ne sera jamais un personnage académique. Voltaire s'en console en écrivant à M. de Formont que « la place d'académicien est méprisée par les gens qui pensent [2] ».

Le succès de la tragédie chrétienne de *Zaïre* allait peut-être lui en rouvrir les portes; la publication du *Temple du Goût* lui aliène les esprits. Mathieu Marais, jadis son admirateur, ne peut s'empêcher d'écrire à son correspondant, le 7 février 1733 : « Le Voltaire est bien insolent

[1] Mathieu Marais. *Journal*. Édition Lescure, t. IV, p. 329.
[2] Lettre du 29 décembre 1731.

d'avoir parlé de l'Académie comme il l'a fait. Il se rend tous les jours indigne d'en être [1]. »

Après l'orage soulevé par les *Lettres philosophiques*, la tragédie d'*Alzire* fait de nouveau, en 1736, renaître les espérances pour la succession de Mallet et de Portail. Voltaire sait que le garde des sceaux est prévenu contre lui, aussi se tient-il à l'écart en affectant un grand désintéressement.

Je veux qu'on dise, écrit-il à son ami Thiériot, « il n'est pas de l'Académie parce qu'il ne le désire pas », et non pas qu'on dise « il serait refusé [2] ».

D'ailleurs il a déclaré, vingt ans auparavant, à l'abbé d'Olivet qu'il ne serait jamais d'aucune académie : « Telles académies étouffent toujours le génie au lieu de l'exciter. [3] » Il s'empresse d'écrire à Nivelle de La Chaussée que la place lui est destinée et « qu'il se ferait un honneur de lui céder le peu de suffrages sur lesquels il aurait pu compter [4] ».

Rien n'était moins sincère, si l'on en croit l'abbé d'Olivet, qui mandait au président Bouhier, le 3 juin 1736 :

Voltaire est de retour, il avait grande envie de l'une des places vacantes, mais il n'a osé se mettre sur les rangs parce que M. le Garde des Sceaux n'est pas tout à fait apaisé sur son sujet... M. le duc de Richelieu et M. le duc de Villars me dirent hier qu'ils travailleraient pour lui auprès de Monseigneur le Cardinal et qu'ils comptaient que moi, de mon côté, je travaillerais au dedans de l'Académie. Ainsi, selon toute apparence, voilà une élection faite pour la première place qui viendra à vaquer [5].

Ce beau projet ne peut se réaliser. Le poème du *Mon-*

[1] Bibliothèque nationale. Manuscrits Fonds Bouhier, t. VII, p. 582.

[2] Lettre du 26 février 1736. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. XXXIV, p. 39. Paris. Garnier, 1880.

[3] Lettre du 30 novembre 1735.

[4] VOLTAIRE. *Œuvres*. Lettre du 2 mai 1736, t. XXXIV, p. 70.

[5] PELLISSON et D'OLIVET. *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 434. Lettre citée par M. LIVET.

dain soulève une nouvelle tempête, Voltaire est obligé de se réfugier en Hollande. Il ne tentera plus la fortune qu'en 1743, après la mort du cardinal de Fleury.

On demande au souper du roi qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal, le roi répondit que ce serait Voltaire [1]; c'était aussi la volonté de la duchesse de Châteauroux. Voltaire s'empresse d'écrire à Moncrif, le 1er février 1743 :

> Le Roi m'a donné son agrément pour être de l'Académie en cas qu'on veuille de moi. Reste à savoir si vous en voulez. Vous savez que, pour l'honneur des lettres, je veux qu'on fasse succéder un pauvre diable à un premier ministre : je me présente pour être ce pauvre diable [2].

Peine perdue! Le nom de Voltaire excite les scrupules du théatin Boyer. L'évêque de Mirepoix représente au roi « que c'est offenser Dieu qu'un profane comme Voltaire succède à un cardinal ». En vain l'auteur de *Mérope*, tout glorieux du succès qu'il vient de remporter à la Comédie [3], entreprend de fléchir le comte de Maurepas. Le ministre est inflexible et finit l'entretien par ces mots : « Je vous écraserai. »

C'est en vain que, pour désarmer la colère implacable de ses ennemis, Voltaire écrit à Languet de Gergy une lettre très humble où il va jusqu'à désavouer ses ouvrages les plus compromettants [4]. Le crédit de l'évêque de Mirepoix doit l'emporter sur celui de Mme de la Tournelle.

Le roi, malgré sa conduite scandaleuse, prétend être quand même le champion de la religion outragée. Il vient

[1] *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire, écrits par lui-même.* VOLTAIRE. *Œuvres*, t. Ier, p. 24. Paris, Garnier, 1880.

[2] Lettre à Moncrif. *Œuvres*, t. XXXVI, p. 187.

[3] La tragédie de *Mérope* avait été représentée le 26 février 1743, et le public lui avait fait un accueil des plus chaleureux.

[4] Lettre à M. *** de l'Académie française, t. XXXVI, p. 190.

de donner l'exclusion au janséniste La Bletterie, et il ne peut, sans se déjuger, accepter un écrivain que l'on accuse d'athéisme. De leur côté, les partisans de Voltaire faisaient des tentatives pour que personne ne se présentât [1]. Après deux mois et demi d'attente, l'évêque de Bayeux, Paul d'Albert de Luynes, fut élu au mois de mars 1743. Les fanatiques firent éclater bruyamment leur joie; l'échec simultané du jansénisme et de l'irréligion leur inspira l'épigramme suivante :

> Être des Quarante. Oh! Dieu! quelle fortune!
> On sacrifierait tout à cette ambition.
> Un appelant renonce à sa religion,
> Un athée en prend une[2].

Malgré toutes ses démarches et ses lettres pressantes, Voltaire prétend qu'il ne se souciait guère de la place d'académicien [3], et il renoncera pour jamais [4] à faire partie des « quarante savants perroquets [5] ». Soumis à de nouvelles vexations, il quitte sa patrie, gouvernée « par des prestolets et l'âne évêque de Mirepoix », pour aller dans un pays « où l'on n'est point bigot [6] ».

Trois ans après, M^me^ de Pompadour est la maîtresse déclarée du roi, et le marquis d'Argenson, son ami, est arrivé au pouvoir. Voltaire songe à briguer la succession du président Bouhier. On ne peut plus l'accuser d'irréligion. Il a dédié la tragédie de *Mahomet* au pape Benoît XIV, qui envoie à son très cher fils sa bénédiction apostolique. Désormais Voltaire est couvert contre ses persécuteurs « de l'étole du vicaire de Dieu [7] ». Il adresse au père de

[1] *Mémoires du duc de Luynes*. Édition Dussieux, t. IV, p. 452.
[2] Arsenal, manuscrits B. L. n° 133, t. II, p. 510.
[3] *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. I^er^, p. 24.
[4] Lettre à M. d'Aigueberre du 1 avril 1743, t. XXXVI, p. 197.
[5] Lettre de Frédéric II à Voltaire du 21 mai 1743, t. XXXVI, p. 208.
[6] Lettre de Frédéric II du 6 avril 1743.
[7] Lettre à d'Argental du 5 octobre 1745.

Latour une lettre où il proteste de son respect pour la religion, et, ce qui est plus nécessaire, de son attachement aux jésuites [1].

L'évêque de Mirepoix n'est plus à craindre et le candidat peut compter sur l'unanimité des voix. Mais « V... est malade, V... grisonne et ne peut honnêtement frapper aux portes [2] ». Il écrit donc à l'abbé Alary, à son cher sylphe Moncrif « que c'est peu de chose d'entrer dans une Compagnie, il faut y être reçu comme on l'est chez ses amis [3] ». De là des recommandations pressantes pour engager dans son parti Hardion et l'abbé de Saint-Cyr. Le 1er mai 1746, il peut annoncer la bonne nouvelle à son illustre ami Maupertuis :

> Me voici enfin votre confrère dans cette Académie Française où ils m'ont élu tout d'une voix sans même que l'évêque de Mirepoix s'y soit opposé le moins du monde [4].

Voltaire peut s'écrier ENFIN avec une joie mal contenue. Il tient cette place d'académicien au mépris de ses serments et de son honneur. Condorcet, tout en excusant l'attitude de Voltaire, ne peut lui pardonner sa lettre au P. de Latour : « Il valait mieux sans doute, dit-il, renoncer à l'Académie que d'avoir la faiblesse de l'écrire [5]. »

Les ennemis de Voltaire ne manquent pas de relever cette faiblesse dans un pamphlet intitulé : « *Discours adressé à V*** à la porte de l'Académie Française par M. le Directeur*, » où l'on trouve le passage suivant :

> Nous vous tenons compte, Monsieur, de vos démarches, de vos inquiétudes et de vos supplications pour apaiser des ennemis; de vos

[1] *Vie de Voltaire par Condorcet*. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. Ier, p. 224. — Lettre au P. de Latour, t. XXXVI, p. 424.

[2] Lettre à d'Argental du 20 mai 1746. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. XXXVI, p. 423.

[3] Lettre à Moncrif, t. XXXVI, p. 439.

[4] Lettre à Maupertuis, t. XXXVI, p. 440.

[5] VOLTAIRE. *Œuvres. Vie de Voltaire par Condorcet*, t. Ier, p. 224.

menées pour séduire nos amis, de tant de courses dans la ville, et de voyages furtifs à la Cour, de tant d'émissaires employés, de tant de troupes auxiliaires convoquées depuis les cabinets des grands et les toilettes des dames jusqu'aux cafés de Paris; de votre profession de foi si édifiante pour les incrédules, de votre commerce avec les banquiers en Cour de Rome pour obtenir une absolution[1].

Qu'importent les clameurs? On sait ce que valent ces insultes de la part de Roy [2], de l'abbé Desfontaines ou de Piron. Voltaire méprise les attaques de la « canaille littéraire » et, une fois à l'Académie, il va faciliter l'entrée de la place à ses amis. Duclos, son collègue comme historiographe de France, brigue les suffrages pour succéder à l'abbé Mongin, évêque de Bazas.

Duclos est Breton, de mœurs faciles, poussées jusqu'au libertinage, esprit fort et homme du monde. Il est un des habitués du salon des Brancas, qui réunit à Paris comme à Meudon une société brillante. Les soupers n'y étaient pas bons; d'après Montesquieu, on y *crevait*, mais la conversation piquante « de deux petites femmes » séduisait le président Hénault.

Ces deux petites femmes, M^mes^ de Forcalquier et de Rochefort, belle-fille et fille du maréchal de Brancas, jouaient avec un grand talent des comédies du comte de Forcalquier. Duclos leur prêtait son concours [3]. De là une générosité de sentiments poussés jusqu'au lyrisme.

Duclos m'occupe au-delà de toute imagination, écrit la comtesse

[1] *Voltairiana, ou Éloges amphigouriques de Marie-François Arouet*. Paris, 1748, p. 268.

[2] Dans une lettre au lieutenant de police, Roy se défend d'avoir fait ce libelle et il ajoute : « L'homme qui veut être à toute force mon ennemi me choisit entre tous les siens pour m'imputer ce qui s'écrit contre lui, il a craint que je ne fusse son concurrent à l'Académie, moi dont l'indifférence ou la retenue sur ce vain titre est connue de toute la France. » VOLTAIRE, *Œuvres*, t. XXXVI, p. 438. — Lettre citée en note.

[3] Voir, pour plus de détails sur ce salon, l'ouvrage de M. DE LOMÉNIE, *la Comtesse de Rochefort et ses amis*. Paris, Lévy, 1870.

de Forcalquier à son mari, il n'y a rien dans le monde que je ne fasse pour lui rendre service[1].

Déjà membre de l'Académie des inscriptions depuis 1739, Duclos avait montré des qualités d'historien dans son ouvrage sur Louis XI: ses romans, l'*Histoire de M^me^ de Luz* et les *Confessions du comte de X****, étaient une vive satire des mœurs de la société contemporaine. Duclos s'était acquis les sympathies de M^me^ de Pompadour et comptait des amis à l'Académie, comme le duc de Villars, Marivaux et l'abbé de Bernis.

A l'époque fixée pour l'élection, Duclos accompagne le comte de Forcalquier aux eaux de Cauterets. Il apprend que M. d'Argenson[2], ministre des affaires étrangères, vient d'écrire à l'Académie pour recommander son premier commis, l'abbé de la Ville. Le ministre n'est que le porte-parole, et ce coup de Jarnac est donné par Voltaire, devant qui Duclos s'était retiré. Le grand homme a le secret de la reconnaissance lorsqu'il écrit au ministre le 16 mai 1746 :

Voilà M. l'évêque de Bazas mort, cette place conviendrait-elle à M. l'abbé de la Ville? On en a déjà parlé dans l'Académie, mais il faudrait écrire et faire agir des amis. Gardez-moi le secret[3].

Cette candidature subite de l'abbé de la Ville met au désespoir la comtesse de Forcalquier.

J'enrage de bien bon cœur, écrit-elle à son mari... Vous ne sauriez croire combien M. d'Argenson et ce chien d'abbé Alary ont chiffonné et ameuté de monde. Ils font le diable à quatre... Il est certain que Duclos ne sera point reçu si M^me^ de Pompadour ne s'en mêle... Sûrement cela sera comme nous le désirons, si elle veut dire un mot à M. de Richelieu ou à M. d'Argenson, qui vraisemblablement fera re-

[1] Duclos. *Œuvres*. Édition Villenave. Paris, Belin, 1821, t. I^er^, p. XIII.

[2] René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères de 1744 à 1747. Il refusa d'être de l'Académie en 1733 et composa des mémoires publiés en dernier lieu par M. Rathery (1861-1867).

[3] Lettre à M. d'Argenson du 16 mai 1746.

tirer son homme. Mais sans cela j'ai grand peur de l'événement. Je n'espère qu'en tremblant, mais j'espère [1].

La comtesse ignore les menées de Voltaire; et, le jour de l'élection, les deux partis ont si bien manœuvré que les deux concurrents obtiennent chacun quatorze voix :

Il n'y avait plus que celle de M. de Moncrif à donner, dit le duc de Luynes. M. de Moncrif déclara qu'il aurait bien désiré donner sa voix à M. Duclos, mais que, devant toute sa fortune à M. d'Argenson, il n'avait pu lui refuser de promettre sa voix pour M. l'abbé de la Ville : ce qui décida la pluralité [2].

Le nombre de voix qu'avait obtenues Duclos lui assurait la première place, il pouvait compter d'ailleurs sur l'appui de M^me^ de Pompadour.

De toutes les dames de l'époque qui s'entremettaient dans les élections académiques, M^me^ de Pompadour est celle « qui sut le mieux user de son crédit et le ménager; elle ne s'enferma dans aucune secte, ne servit aucune haine et pesa sur les suffrages de l'Académie tout juste autant qu'il était nécessaire et convenable [3] ».

Elle avait d'autant plus de tact qu'elle s'intéressait à l'abbé Le Blanc, homme très remuant, plat avec les nobles et grossier pour ses confrères. Auteur d'une tragédie, *Aben Saïd*, représentée avec quelque succès en 1735, l'abbé Le Blanc s'était déjà cru des droits à l'immortalité. Compatriote et ami du président Bouhier, avec lequel il entretient une correspondance suivie, il le prie, dès le mois de juin 1736, de le recommander à ses collègues. Quant aux titres qu'il faut fournir, « il sait bien qu'il n'en a pas encore de suffisants, mais il en médite un qui

[1] Duclos. *Œuvres* (Édition Villenave). Paris, Belin, 1821, t. I^er^, p. XIII.

[2] De Luynes. *Mémoires*, t. VIII, p. 323. — L'abbé de la Ville fut reçu le 16 septembre 1746.

[3] L. Brunel. *Les Philosophes et l'Académie française au* XVIII *siècle*, p. 24. Paris, Hachette, 1884.

lui fera honneur [1] ». Cette méditation dura neuf ans, et les *Lettres d'un Français sur les Anglais*, publiées en 1745, lui firent croire qu'il pouvait être le compétiteur de Duclos. Désillusion complète! M^me^ de Pompadour lui apprend qu'elle s'intéresse à Duclos [2], et lui promet son appui pour une prochaine élection.

Au commencement de l'année 1748, il y avait deux sièges vacants par la mort de Danchet et de l'abbé Girard; l'abbé Le Blanc voulut savoir quelles étaient les dispositions de sa protectrice. M^me^ de Pompadour jugea que le moment n'était pas encore favorable [3]. La famille d'Argenson jouissait alors d'un grand crédit à l'Académie. Un jeune érudit et bibliophile, le marquis de Paulmy, fils de l'auteur des mémoires et neveu du ministre de la guerre, briguait les suffrages.

En même temps se présentait Gresset, le chantre de *Vert-Vert* et du *Lutrin vivant*. Sa comédie du *Méchant*, représentée avec succès en 1747, venait d'être admise au répertoire du théâtre de la cour, et le duc de Nivernais avait daigné en être un des principaux acteurs.

En politique habile, M^me^ de Pompadour ne veut pas combattre les opinions influentes à l'Académie :

> Je vous assure, mon frère, écrit-elle au marquis de Marigny le 2 mars 1748, que j'ai dit à M. Gresset que je ne dirais pas un mot pour lui, attendu que je m'intéresse pour l'abbé Le Blanc; je crois les places de l'Académie décidées dans le moment présent; qu'il se tienne tranquille et je lui promets qu'à la première vacance je m'emploierai pour lui avoir les voix des personnes à l'Académie que je connais [4].

Le marquis de Paulmy et Gresset furent élus le 21 mars

[1] Bibliothèque nationale. Manuscrits Fonds Bouhier, n° 24412, t. IV, p. 469.

[2] Duclos fut élu vers la fin de l'année 1746 et reçu le 26 janvier 1747.

[3] Lettre de M^me^ de Pompadour à l'abbé Le Blanc, Choisy-le-Roi, 23 août 1746. CHARAVAY. *Vente d'autographes du 15 mai* 1873. Collection Dufournel, n° 111.

[4] E. et J. DE GONCOURT. *Portraits intimes du XVIII^e^ siècle*, p. 67. Paris, Dentu, 1857.

et reçus le 4 avril 1748. Les pamphlétaires n'osèrent s'attaquer au marquis de Paulmy; Gresset paya les frais de la préférence que l'Académie lui avait accordée. Il fut chansonné en compagnie de Moncrif, le commensal de la maison d'Argenson, qui n'avait pas été étranger à l'élection du marquis de Paulmy. Roy leur envoya ce quatrain :

> Le Parnasse a tant de roquets;
> Recevez Gresset, je vous prie,
> Pour meubler la ménagerie:
> Après les chats, les perroquets[1].

Roy n'avait pas bien choisi le moment favorable pour lancer sa pointe; il aurait pu attendre un an plus tard, en voyant la nuée de postulants qui aspiraient à la succession de l'ancien ministre des affaires étrangères, Amelot de Chaillou. C'est l'abbé Trublet, déjà candidat depuis 1736, comme l'abbé Le Blanc; c'est l'abbé de Lécluse, auteur des *Mémoires de Sully*; c'est Linant, précepteur du fils de M^me^ du Châtelet et appuyé par Voltaire; c'est Le Franc de Pompignan. La cour présente aussi deux candidats, l'évêque d'Autun, Montazet, et l'évêque de Troyes, Poncet de la Rivière.

L'Académie est embarrassée. Sur ces entrefaites, le maréchal de Richelieu propose le maréchal de Belle-Isle. Le petit-fils du surintendant Fouquet croit honorer l'Académie en acceptant. Il se contente d'envoyer une lettre au directeur et demande à être dispensé de faire des visites. Mais le temps n'est plus où la compagnie courbe la tête. Jalouse de ses libertés, elle veut les faire respecter, et Duclos est son champion. Il répond aux courtisans du maréchal « que les tyrans ne faisaient

[1] De Cayrol. *Etude sur la vie et les ouvrages de Gresset* (1845), t. I^er^, p. 231.

pas les esclaves, mais que les esclaves faisaient les tyrans ».

Paroles fières et énergiques de la part d'un homme indépendant qui revendique la liberté des suffrages après l'avoir toujours respectée. Pour prendre ce rôle, Duclos avait la mémoire courte; il ne se souvenait plus des obsessions de la comtesse de Forcalquier et de la protection de M^me^ de Pompadour. Quoi qu'il en soit, le maréchal de Belle-Isle dut faire des visites et fut reçu le 30 juin 1749 [1].

En acceptant une place d'académicien, le maréchal de Belle-Isle fut moins sage que le maréchal de Saxe. Le vainqueur de Fontenoy avait refusé la proposition des Quarante et en fit part au maréchal de Noailles. Bien qu'il ne sût pas l'orthographe, sa lettre est un chef-d'œuvre de bon sens :

> On m'a proposé, mon maître, d'être de l'Académie Française, j'ai répondu que je ne savais pas seulement l'orthographe et que cela m'allait comme une bague à un chat (*que sela mallet comme une bage à un chat*). On m'a répondu que le maréchal de Villars ne savait pas écrire ni lire ce qu'il écrivait et qu'il en était bien. C'est une persécution. Vous n'en êtes pas, mon maître, cela rend la défense que je fais plus belle. Personne n'a plus d'esprit que vous, ne parle et n'écrit mieux; pourquoi n'en êtes-vous pas? Cela m'embarrasse. Je ne voudrais choquer personne, bien moins un Corps où il y a des gens de mérite. D'un autre côté, je crains les ridicules et celui-ci m'en paraît un bien conditionné [2].

Ce côté ridicule, l'Académie ne le comprend pas lorsqu'elle préfère à Piron et à d'Alembert l'évêque de Rennes, Vauréal, ancien ambassadeur de France à Madrid et maître de la chapelle du roi. M^me^ de Pompadour met toujours en avant son protégé, l'abbé Le Blanc, mais elle a la sagesse de se retirer lorsqu'elle « est instruite que son

[1] Voir, pour plus de détails, DE LUYNES. *Mémoires*, t. X, p. 142; et COLLÉ. *Journal*, t. I^er^, p. 78 et 79. (Édition Bonhomme.)

[2] *L'Espion anglais, ou Correspondance secrète entre Mylord All'Eye et Mylord All'Ear*, t. III, p. 68 et suiv. Londres, Adamson, 1785.

candidat pourra être élu seulement par complaisance pour elle [1] ». Le désintéressement est d'autant plus grand que l'abbé Le Blanc se croyait sûr de près des deux tiers des voix [2].

La nouvelle provoque du bruit à l'Académie, et le maréchal de Richelieu, indigné de la brigue ourdie par l'évêque de Mirepoix, s'écrie : « La liberté des suffrages n'existe plus. » L'altercation est si grande que le directeur, Fontenelle, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, « est obligé de donner de la sonnette pour imposer silence [3] ». La faction de l'évêque de Mirepoix l'emporte, et Vauréal est élu.

Le public s'en émeut, et la colère est au comble lorsqu'on lit ce passage de Fréron :

> Quand tous les candidats devraient s'impatienter, on ne peut qu'applaudir à la conduite que tient l'Académie. En attendant qu'il se forme des auteurs tout à fait dignes d'elle, que peut-elle faire de mieux que de recevoir des seigneurs et des évêques? Leurs titres sont évidents, leur prééminence, leur noblesse, leurs charges ne sont point sujettes à contradiction comme les titres d'un poète, d'un orateur ou d'un historien. Peut-on nier même qu'un homme de naissance n'ait reçu une meilleure éducation que celui qui n'a choisi la littérature que comme une profession [4]?

Maître Fréron s'en donne à cœur joie. Pour lui, quiconque ne partage pas les idées fanatiques de l'évêque de Mirepoix, doit être rayé de la littérature. Piron, d'Alembert, Buffon n'existent pas; s'ils vivent, ils ne méritent que la prison comme Diderot [5]. Cette manière de voir, acceptée par quelques courtisans, blâmée par la majorité

[1] De Luynes. *Mémoires*, t. X, p. 154.

[2] Lettre de l'abbé Trublet à la comtesse de Verteillac, 26 juillet 1749. Charavay. Collection d'autographes, n° 586.

[3] De Luynes. *Mémoires*, t. X, p. 156.

[4] Fréron. *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. II. Lettre V, p. 93. Paris, 1752.

[5] Diderot venait d'être emprisonné au fort de Vincennes après la publication des *Lettres sur les aveugles*. Lettre de l'abbé Trublet à la comtesse de Verteillac, 26 juillet 1749, déjà citée.

des gens éclairés, paraît quelque peu singulière aux étrangers. Voltaire, qui rit sous cape, ne manque pas de faire part du compliment que lui envoie Frédéric II :

Enfin donc votre Académie
Va faire un couvent de dévots;
L'art de penser et le génie
En sont exclus par les cagots.
Qui veut le suffrage et l'estime
De ces quarante perroquets,
N'a qu'à savoir son catéchisme,
Au demeurant point de français[1].

Piron avait peut-être su son catéchisme, mais il avait excité les scrupules des consciences timorées avec l'*Ode à Priape;* La Chaussée s'était écrié : « J'ai une pièce en main qui empêchera toujours que cet homme-là n'entre à l'Académie. » C'était au nom de la morale que l'on refusait le protégé de Mme de Pompadour : est-ce au nom de la morale que l'on reçut le comte de Bissy pour remplacer Terrasson?

Mme de Boufflers, si célèbre par sa vie scandaleuse sous la régence, avait épousé en secondes noces le duc de Luxembourg.

Elle a résolu, dit le marquis d'Argenson, de tenir une bonne maison cet hiver à Paris, et pour cela il faut de beaux esprits. Elle a persuadé Mme de La Vallière de donner son congé à Jélyotte, chanteur de l'Opéra, et de s'attacher à sa place le comte de Bissy. Pour décorer la Société, il a été résolu de faire celui-ci de l'Académie Française[2].

On demande avec instance, on exige même de Mme de Pompadour de renoncer à protéger Piron; ce qui n'était pas difficile, puisque l'Académie n'en voulait pas.

Le comte de Bissy peut mettre en avant ses services

[1] Voltaire. *Œuvres.* Lettre de Frédéric II à Voltaire. Sans-Souci, 27 juillet 1749.

[2] D'Argenson. *Mémoires.* Édition Rathery, t. VI, p. 292.

militaires. Il a pour titres littéraires la traduction du *Roi Patriote*, des *Lettres sur l'histoire de Bolingbroke*, et par-dessus tout son adresse à faire des tours de passe-passe.

A la nouvelle que Piron ne pouvait être nommé, un auteur tragique s'était mis sur les rangs. La Place avait fait représenter en 1747 une tragédie, *Venise sauvée*, et publié des traductions du théâtre anglais. Dès qu'il apprend la candidature de Bissy, il se retire et lui en fait part le 8 novembre 1750. Le comte lui répond qu'il n'y pense plus. Désormais sûr de sa nomination, La Place fait ses visites le dimanche 15. Quel est son désappointement! Il apprend que Bissy a fait ses visites le vendredi, et l'Académie, n'ayant pas vu d'autre candidat, décida, le samedi, qu'on accepterait le comte de Bissy [1].

Tel est le cas d'un académicien de boudoir, et l'on peut dire avec le marquis d'Argenson : « Nos mœurs françaises deviennent charmantes. » Montesquieu le comprenait ainsi lorsqu'il répondait à M^me^ du Deffand qui lui parlait de d'Alembert :

> J'ai plus d'envie que lui, et autant d'envie que vous de le voir de l'Académie : car je suis le chevalier de l'ordre du mérite. Il est vrai qu'à la dernière élection, il y eut quelque espèce de composition faite, qui barbouille un peu l'élection prochaine [2].

Les esprits pouvaient se calmer. Trois ans se passèrent sans qu'il y eût une vacance à l'Académie. Le 3 mai 1753, le parti religieux perdait l'un de ses plus fougueux champions, l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, l'historien de Marie Alacoque.

Les défenseurs de l'Église n'entendent pas qu'un philo-

[1] Collé, *Journal*, t. I^er^, p. 250-256. — Le comte de Bissy fut élu le 19 novembre 1750.

[2] *Correspondance de M^me^ du Deffand*. Lettre du 13 septembre 1752. Édition Lescure. Paris, Plon, 1865, t. I^er^, p. 144.

sophe prenne la place de celui qui a si bien combattu pour traverser les élections de Montesquieu et de Voltaire. Ils mettent en avant M. de Bougainville, secrétaire de l'Académie des inscriptions et frère du célèbre navigateur. Suivant Grimm, il a fait une traduction de l'*Anti-Lucrèce*, du cardinal de Polignac, que personne n'a lue, et un *parallèle d'Alexandre et de Thamas Kouli Khan* que personne n'a pu lire. Ce jeune homme de trente-deux ans a une mauvaise santé; il ne manque pas, dans ses visites, de faire valoir qu'il ne jouira pas longtemps de l'immortalité; Duclos lui répond avec sa rudesse habituelle que « l'Académie n'est pas une extrême-onction [1] ».

Buffon et d'Alembert se retirent dès qu'ils apprennent que M^me^ de Pompadour a donné sa parole à Piron. Depuis l'élection de Gresset, les nominations académiques n'étaient pas littéraires. La compagnie, en acceptant l'auteur de *la Métromanie*, allait racheter les choix défectueux qu'elle avait faits. L'évêque de Mirepoix veille à l'intérêt de la morale et ne manque pas de mettre sous les yeux du roi la fameuse *Ode à Priape*, ce péché de jeunesse de Piron.

Deux jours avant l'élection, le roi fait venir Montesquieu, alors directeur de l'Académie, et lui déclare « qu'il ne veut ni le sieur Piron à cause de ses anciens vers licencieux, ni d'avocats, entendant parler de M. du Vaudier, fameux avocat du barreau, à cause que ces Messieurs-là ont abandonné leurs fonctions [2] ».

D'Argenson appelle cette exclusion « une indiscrétion de souveraineté ». Piron s'en console en écrivant à l'abbé Dumay, son ami :

[1] Grimm. *Correspondance littéraire*, t. I^er^. p. 30.

[2] D'Argenson. *Mémoires*. Édition Rathery, t. VIII, p. 57. — Voir aussi Grimm. *Correspondance littéraire*, t. II, p. 261; de Luynes. *Mémoires*, t. XII, p. 477.

Puisque ma fortune littéraire a reçu des bornes de mon vivant par les bontés de l'Académie, par la piété de M. de Mirepoix et par la justice du Roi, étendons les bornes au-delà de mon temps et cherchons à mériter, quand je ne serai plus, la place que de mon vivant je n'aurai eue qu'en détrempe. Car on peut dire de moi que je ne suis qu'un Académicien en effigie, j'ai été élu et exclu par contumace[1].

Piron n'eut pas toujours cette philosophie. Dans sa correspondance avec l'abbé Dumay, il exhale ses regrets de ne pas pouvoir être rangé au nombre de ceux qu'il a appelés « les quarante invalides du vieux Louvre », et, suivant l'expression pittoresque de M. G. d'Hugues, « il avait la maladie du fauteuil manqué ».

Quatorze ans après son exclusion, faisant allusion au discours de réception qu'il avait préparé, il écrit au président de Ruffey :

Vous parlez de mérite académique, le peut-on refuser à l'archevêque de Sens, puisqu'il a été un de nos Quarante? Je voudrais qu'on eût ouï l'éloge que je faisais de son éloquence quand il passa par l'esprit de ce Corps de me faire son successeur et de me prescrire mon remerciement. Je l'approchais de Bossuet et j'observais les vraisemblances. L'évêque de Mirepoix me fit priver de sa succession et le public de mon remerciement. Le public et moi avons bien perdu[2].

La haine de l'évêque de Mirepoix lui tenait tellement au cœur que, dans le *Discours sur les mœurs du temps*, il écrit encore ces vers :

Je n'ai point oublié mes écarts de jeunesse,
Ni, pour m'en repentir, attendu la vieillesse.
Le Prélat rigoureux qui m'en a châtié,
S'il eût su mes remords, eût eu plus de pitié.

Piron eut du moins une compensation, bien minime, il est vrai. Il la dut à Montesquieu, qui ne cessa, dans ses lettres, de l'appeler « son cher et bien-aimé confrère en dépit de M. de Mirepoix[3] ».

[1] De Goncourt. *Portraits intimes*, t. I[er], p. 95. Lettre du 19 avril 1754.

[2] Lettre au président de Ruffey, du 13 mars 1767. Piron. *Œuvres inédites* (édition Bonhomme), p. 267.

[3] Clément Janin. *Lettres inédites de Piron*. Lettre du 17 février 1755. Dijon, 1884.

Le jour même de l'exclusion, l'auteur de *l'Esprit des Lois* écrivit à Mme de Pompadour :

Piron est assez puni, Madame, par les mauvais vers qu'on dit qu'il a faits: d'un autre côté il en a fait de très bons. Il est aveugle, infirme, pauvre, marié et vieux. Le Roi ne pourrait-il pas lui donner quelque pension? Il est beau de l'obtenir. C'est ainsi que vous employez le crédit que vos belles qualités vous donnent, et, parce que vous êtes heureuse, vous voudriez qu'il n'y eût point de malheureux[1].

Cette prière fut exaucée; Louis XV accorda au poète une pension de 1,000 livres sur sa cassette. Quelques jours après, l'Académie envoya à Piron « quatre de ses membres pour le complimenter sur ces divers événements[2] ».

L'Académie se vengeait noblement d'un homme qui avait dit de ce corps : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. »

Dès que Montesquieu a fait part à la compagnie de la volonté du roi, le maréchal de Richelieu propose de différer l'élection de dix jours afin de chercher un sujet digne d'elle. D'Olivet répond que cette manière est insolite et indécente. Le bon abbé dut se repentir de son intempérance de langage. Dix jours après, le 1er juillet 1753, cette manière indécente décida la nomination de l'un de nos plus grands naturalistes, Buffon[3].

[1] *Essai sur la vie et les ouvrages de Montesquieu.* MONTESQUIEU. *Œuvres*, t. Ier, p. XXXV. Paris, Dalibon, 1822.

[2] Voir, pour plus de détails sur l'exclusion de Piron, outre les *Mémoires du duc de Luynes* et de *d'Argenson*, la *Correspondance de Grimm*, t. II, p. 251-262; les *Œuvres inédites* de Piron (édition Bonhomme); les *Lettres inédites de Piron* (édition Clément Janin). Dijon, 1884; et un article très intéressant de M. G. d'Hugues : *Piron et l'Académie française. Correspondant* du 25 juin 1884.

[3] Le bibliographe Bernard Michault écrivait à son ami le président de Ruffey, le 2 juillet 1753 : « Malgré les instances de Mme de Pompadour, M. de Buffon avait refusé cette place dans la crainte de la disputer à Piron. Mais M. de Mirepoix a croisé Piron en présentant au Roy la fameuse Priapée; S. M., qui ne fut peut-être pas fâchée d'avoir lu cette pièce, donna cependant l'exclusion à Piron. » Eugène CHARAVAY. Catalogue de vente d'autographes du 16 décembre 1887, n° 233.

Membre de l'Académie des sciences à 26 ans, intendant des Jardins du roi depuis 1739, Buffon avait publié dès 1749 les trois premiers volumes de son *Histoire naturelle*, en collaboration avec Daubenton. On admira la grandeur et la composition du style de l'ouvrage ; l'Académie se fit l'écho de cette admiration du public en nommant le candidat sans qu'il eût fait « aucune visite ni aucune démarche ».

Quatre jours après l'élection, Buffon écrit à son ami le président de Ruffey :

Je ne sais pas trop encore ce que je leur dirai, mais il me viendra peut-être quelques inspirations comme à Marie Alacoque et je ne parlerai pas d'elle de peur du coq à l'âne[1].

Six semaines plus tard, il prononçait un magnifique discours sur le *style* qui est resté l'un des chefs-d'œuvre de notre langue.

Pour l'honneur de l'Académie, d'Alembert, qui venait de publier le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, aurait dû suivre de près Buffon. C'était le grand désir de Mme du Deffand, mais d'Alembert, « en véritable quaker, passe le chapeau sur la tête devant l'Académie et devant ceux qui en sont[2] ».

Mme du Deffand persiste dans son projet et en fait part à Montesquieu. Son ami lui envoie ce billet indigné :

Que diable avez-vous écrit au président sur mon compte? Est-ce encore pour l'Académie? Eh! au nom de Dieu! laissez tout cela en repos, j'en serai si on m'en met; voilà tout[3].

C'était après la mort de Gros de Boze (10 septembre 1753)

[1] *Correspondance de Buffon*, éditée par M. Nadault de Buffon. Paris, Hachette, 1860. — Buffon fut reçu le 25 août 1753.

[2] Lettre de d'Alembert à Mme du Deffand, du 11 octobre 1753. *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 189.

[3] *Ibid.*, t. Ier, p. 183. Lettre à Mme du Deffand du 21 octobre 1753.

que s'échangeait cette correspondance. De son côté, la reine s'agitait en faveur de Bougainville; elle avait fait promettre à Hardion, professeur de Mesdames de France, de voter pour son protégé. Hardion ne s'en tint pas là; il dut écrire à plusieurs académiciens pour les convertir aux projets de la reine. « Nous soupçonnons, écrit d'Alembert à Mme du Deffand, quelqu'un de votre connaissance d'être du complot[1]. »

C'était le président Hénault.

Le jour de l'élection, le duc de Richelieu, assis à côté du président, lui demande à qui il donne sa voix. « A Bougainville, réplique le président. — Je parie que non, » répond le maréchal, en riant aux éclats de voir la figure ébahie de son collègue.

Tout à coup, le secrétaire perpétuel, Mirabaud, tire de sa poche une lettre de M. le comte de Clermont qui remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui fait de remplir la place vacante.

L'assemblée en « reste pétrifiée[2] », et l'on dit des injures à Mirabaud de ce qu'il n'avait pas prévenu la compagnie. Réflexion faite, la majorité des assistants se rappela que l'esprit de courtisanerie était de tradition. Duclos se leva et pria ses collègues d'examiner « si cet honneur, que leur faisait le prince, ne pouvait pas devenir dangereux, et si l'égalité que le roi veut qui règne dans les séances entre tous les académiciens, quelque différents qu'ils soient par leur état dans le monde, s'étendrait jusqu'à un prince du sang[3] ».

Ces sages paroles ne peuvent rien sur les esprits prévenus. Le 30 novembre 1753, l'Académie se trouve trop honorée de compter parmi ses membres Louis de Bourbon,

[1] *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 179.
[2] D'Argenson. *Mémoires* (collection Jannet), t. IV, p. 159.
[3] Duclos. *Histoire de l'Académie.*

comte de Clermont et petit-fils du grand Condé. Laissons donc Fréron célébrer d'un ton solennel « l'événement le plus glorieux et le plus intéressant qui soit arrivé à la Compagnie depuis qu'elle existe[1] ». Son héros fait bien de se taire sur les faveurs qu'il reçoit des muses; il ne peut mettre en avant que son titre de prince du sang, et il le fait valoir; sa dignité ne lui permet pas de prendre la dernière place le jour fixé pour sa réception[2]. « Ne trouvez-vous pas cela scandaleux, écrit Piron à son ami l'abbé Dumay, et n'est-ce pas payer une politesse de trente-neuf pieds de nez[3]? »

Les ennemis de Bougainville s'applaudissent de lui avoir joué ce tour, mais c'est au détriment de l'Académie.

Pourquoi donner ce ridicule à ce pauvre prince? écrit le chevalier d'Aydie à Mme du Deffand. N'eût-il pas été plus décent et plus honorable pour l'Académie, sans recourir à cette espièglerie, de suivre l'esprit de son institution, et de donner avec fermeté la préférence à d'Alembert sur tous les autres, puisque c'est lui qui en est, sans comparaison, le plus digne et que le cri public désignait[4]?

La faveur du public ne suffit pas à un homme qui voit son œuvre condamnée par la politique ombrageuse du ministère. Traité d'impie par le roi, il s'en fait une gloire parce qu'il dédaigne les faveurs des grands; il l'a dit en termes fort clairs dans son *Essai sur les gens de lettres, les grands et les Mécènes*. Ses amis, Duclos entre autres, croient pouvoir être philosophes et courtisans, mais Bougainville les gêne. Un autre candidat ferait mieux leur

[1] *Année littéraire* (1754), t. VII, p. 340.

[2] Voir, sur l'élection du comte de Clermont, une lettre de l'abbé Le Blanc au président de Ruffey (1753), in-4°, et SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. XI.

[3] Clément JANIN, *Lettres inédites de Piron*. Lettre du 6 mars 1754.

[4] Lettre à Mme du Deffand du 29 décembre 1753. *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 189.

affaire. Ce candidat surgit à l'improviste, c'est l'abbé Trublet.

> Au peu d'esprit que le bonhomme avait
> L'esprit d'autrui par complément servait :
> Il entassait adage sur adage ;
> Il compilait, compilait, compilait[1]...

Voilà l'homme que nous présente Voltaire. A cette renommée du ridicule, octroyée peut-être avec trop de largesse par son ennemi, l'abbé Trublet joignait une autre qualité, la persévérance dans les candidatures académiques. Pendant vingt-cinq ans, il frappa sans succès à la porte de la compagnie ; à la fin sa ténacité fut récompensée. En cela, il fut plus heureux que son contemporain, l'abbé Le Blanc, qui resta sur le carreau malgré les protections successives du président Bouhier, de Mme de Pompadour et de Buffon.

Compatriote de Duclos et de Maupertuis, l'abbé Trublet fut le protégé du cardinal de Tencin. Les honneurs ne lui arrivant pas, il chercha dans les lettres une place que devait lui donner l'amitié de Fontenelle. Un ouvrage, qu'il publia en 1736, lui suggéra l'idée de se présenter en même temps que l'évêque de Mirepoix et La Chaussée. C'est l'abbé Le Blanc qui nous l'apprend :

> Nous avons sur les rangs, dit-il, un abbé breton, grand admirateur de M. de Fontenelle, auteur des *Essais sur la Littérature et sur l'Histoire*, mais qui n'a d'autre titre à faire valoir pour l'Académie que son admiration pour les ouvrages de son héros, qui ne laisse pas de se présenter pour la seconde fois et qui, un jour, y entrera, vous le verrez[2].

L'abbé Le Blanc ne savait pas être si bon prophète. Cependant un premier échec fit réfléchir Trublet. Il ne se

[1] VOLTAIRE. *Œuvres. Le Pauvre Diable.*

[2] Lettre au président Bouhier du 16 mai 1736. Bibliothèque nationale. Manuscrits Fonds Bouhier, n° 24412, t. IV, p. 462.

présenta plus qu'en 1749 sous les auspices de la comtesse de Verteillac. La comtesse entretenait alors avec Voltaire une correspondance assez suivie, et lui avait recommandé l'archidiacre de Saint-Malo. Est-ce seulement la politesse qui dicte ces lignes?

Mes sentiments vous avaient prévenu dans tout ce que vous me dites de l'abbé Trublet et votre estime ne fait qu'augmenter celle qu'il m'a inspirée dès longtemps. Mes voyages et ma mauvaise santé ne me permettent guère de me mêler des affaires de l'Académie : mais je m'intéresse trop à sa gloire pour ne pas souhaiter d'avoir l'abbé Trublet pour confrère. Ce désir, que vous augmenteriez en moi, Madame, s'il n'était pas déjà très vif, me procure au moins aujourd'hui le plaisir de vous dire combien j'honore votre ami[1].

Le malin Voltaire a bien dû se souvenir de cette lettre quand il fit la pièce du *Pauvre Diable;* mais la lettre n'était pas publique, et personne ne pouvait se douter que « le Trublet » aurait le parrainage tout platonique du grand homme. L'abbé ne paraît plus sur la scène qu'en présence de Bougainville.

Trublet n'est pas le candidat de la philosophie. Il aurait trouvé un auxiliaire dévoué en La Chaussée, qui détestait Bougainville. Le père du drame larmoyant s'était écrié sur son lit de douleur : « Je me meurs, et il sera bien singulier que ce soit Bougainville qui ait une place à l'Académie, et vraisemblablement cela sera pourtant[2]. »

La prédiction de La Chaussée se réalise de point en point. Bougainville, appuyé déjà par le parti de la reine, ne dédaigna pas la protection de Mme de Pompadour[3], et, le 27 avril 1754, il recueillit le fruit de ses intrigues. Cette tactique ne fut pas du goût de Gresset ; recevant, cinq mois

[1] Voltaire. *Pièces inédites*. Didot, 1826, p. 330 et 331. — Lettre de Voltaire à la comtesse de Verteillac, Lunéville, le 29 août 1749. Cette lettre a été reproduite par M. Desnoiresterres. *Voltaire aux Délices*, p. 467. Paris, Didier, 1873.

[2] Grimm. *Correspondance littéraire*, t. I[er], p. 151.

[3] Collé. *Journal*, t. II, p. 313.

plus tard, Louis de Boissy [1], il ne manqua pas « de flétrir l'indécence des brigues, les manœuvres et les petits ressorts toujours cachés et toujours aperçus que fait jouer la séduction [2] ». A ces mots, tous les yeux se portèrent sur Bougainville.

La victime de ces intrigues, c'était l'abbé Trublet. Le caustique Piron nous raconte en termes assez gais la déconvenue de son ami.

> Je viens d'être interrompu par la visite du pauvre abbé Trublet qui avait l'air plus mort que vif. Il m'a crié en montant et presque du bas du degré : « Bougainville est élu! » Il est tombé comme hors de lui dans le premier fauteuil qui s'est trouvé devant ses yeux en s'écriant la mort dans l'âme : « O tempora! o mores! »
>
> ... Je lui conseillerai de tenir bon, mais enfin il faut attendre qu'il meure un immortel, et au compte de l'abbé de Saint-Pierre, à qui je l'ai ouï dire, il n'en meurt qu'un et demi en deux ans, c'est-à-dire trois en quatre ans... M. de Fontenelle promet tous les jours de faire place, mais promesse de Normand : mettez cuire là-dessus! Et encore tînt-il parole, qu'y gagnerait l'abbé? Ne serait-ce pas toujours à recommencer? Il ne faut qu'un duc, qu'un évêque, qu'un abbé Le Blanc pour le faire danser comme auparavant [3].

L'abbé Trublet dansera encore longtemps. Pour la première contredanse, un philosophe tiendra le violon. M^me^ du Deffand a triomphé des préventions que d'Alembert peut avoir contre l'Académie, et elle juge opportun pour lui le moment de succéder à Surian, évêque de Vence. Malgré toute la réputation dont il jouit, « il ne lui suffit pas de se montrer pour que ce soit chose faite ». Il a besoin, pour triompher, de « tous les talents que M^me^ du Deffand déploie pour cette négociation difficile [4] ».

Une femme, qui s'était compromise en Bretagne par son

[1] Reçu le 25 août 1754.

[2] RAYNAL. *Correspondance de Grimm*, t. II, p. 180.

[3] Clément JANIN. *Lettres inédites de Piron*, p. 22 (lettre du 29 avril 1754).

[4] Lettre de Formont à M^me^ du Deffand (4 décembre 1754, Rouen). *Correspondance de M^me^ du Deffand*, t. I^er^, p. 224.

luxe, ses désordres et l'éclat de ses chicanes, la duchesse de Chaulnes, avait pour amant l'abbé de Boismont [1]. Prédicateur distingué, l'abbé de Boismont avait prononcé en 1750 le panégyrique de saint Louis au milieu des applaudissements, et ce succès aurait été pour lui un droit d'entrée à l'Académie. La duchesse de Chaulnes entendait au contraire que l'abbé serait comme le comte de Bissy un académicien de boudoir. Sachant que Mme du Deffand et la duchesse d'Aiguillon en tenaient pour le « géomètre de la philosophie », elle ne se ménagea pas. Non contente de solliciter, elle écrivit à tous les académiciens ou alla les voir [2]. Cette manière d'intriguer, que Collé regarde comme scandaleuse, valut à la duchesse cette sanglante épigramme :

Déjà Livie en votre Temple
A mis jadis un guerrier sans talents;
Aujourd'hui même encor, Julie, à son exemple,
Pousse un petit collet qu'elle a mis sur les dents :
Prenez garde qu'enfin une autre Messaline,
Ne consultant que ses seuls intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Un âne de Mirebalais [3].

Les académiciens indépendants ne goûtèrent pas ces démarches compromettantes; le 28 novembre 1754, ils furent quatorze pour donner leur voix à d'Alembert; l'abbé de Boismont eut neuf suffrages; trois immortels se souvinrent que l'abbé Trublet existait [4].

C'était un maigre succès et l'ironique Formont ne manque pas de le faire sentir au nouvel élu :

« Sous prétexte que vous êtes un des premiers hommes de l'Europe, lui écrit-il, vous vous donnez donc les airs, Monsieur, de l'emporter

[1] D'Argenson. *Mémoires*, collection Jannet, t. IV, p. 236.
[2] De Luynes. *Mémoires*, t. XIII, p. 393.
[3] Grimm. *Correspondance littéraire*, t. Ier, p. 388.
[4] Collé. *Journal*, t. Ier, p. 449.

sur un Normand, sur notre Bourdaloue? Vous vous imaginez qu'il n'y a qu'à se présenter à l'Académie pour y être admis; mais il faudrait pour cela qu'il n'y eût pas de duchesse de Chaulnes au monde. Apprenez que, malgré tous vos talents, vous n'auriez pas été reçu seulement à la Cour[1].

Formont disait vrai. D'Alembert avait tellement prêché l'indépendance des gens de lettres qu'il s'était aliéné les nobles et les confrères qui ne dédaignaient pas le patronage littéraire. On le lui fit sentir au scrutin de boules. Six boules noires attestèrent les préjugés que l'on avait contre le philosophe. « Six dévots apparemment, à qui les philosophes font peur, » ajoutait Formont.

Dans sa *Correspondance littéraire*, La Harpe a prétendu même que le nombre de boules noires était plus que suffisant pour exclure d'Alembert; mais Duclos, ne perdant pas la tête, aurait brouillé toutes les boules, en disant qu'il y avait autant de boules blanches qu'il en fallait pour l'admission. Ce récit de La Harpe, admis par Sainte-Beuve dans ses *Causeries du Lundi* (t. IX, p. 201), a été réfuté récemment par M. Brunel. D'après le registre, Duclos, au dépouillement du scrutin, avait pour associés Mirabaud, du Resnel et le duc de Saint-Aignan, qui n'auraient pas souffert cette indélicatesse[2].

Le public ratifie avec joie le choix de ce « quaker » qui, « d'un ton fier et mutin », prononcera son discours de réception[3]. « Il prêchera la tolérance à la face de la cour, et contre les inquisiteurs le respect des incrédules; il parlera contre les procédés lâches et les basses intrigues des gens de lettres en présence des donneurs de boules noires[4]. »

[1] Lettre de Formont à d'Alembert, 4 décembre 1754. *Correspondance de Mme du Deffand*, t. Ier, p. 225.

[2] *Les Philosophes et l'Académie Française au XVIIIe siècle*, p. 41, note 8.

[3] Le 19 décembre 1754.

[4] *Correspondance de Mme du Deffand*. Lettre de Formont à Mme du Deffand. Rouen, 29 décembre 1754, t. Ier, p. 226.

D'Alembert parle à des sourds ou à des gens prévenus. Ce n'est pas un prédicateur philosophe qu'ils aiment à entendre, c'est le prédicateur à la mode; le petit collet, l'amant de Mme de Chaulnes, sera le digne successeur de l'évêque de Mirepoix [1], moins la rigidité des mœurs. « Lâche complaisance de cette compagnie qui achève de se décrier par cette élévation, » écrit avec douleur le marquis d'Argenson [2].

Grimm partage cette honte :

> Les étrangers, dit-il, qui ne savent pas que tout se fait ici par brigue et par cabales, doivent être bien surpris de voir entrer à l'Académie des gens obscurs qui n'ont jamais rien fait imprimer, sur la parole de quelques gens tout aussi obscurs qui leur accordent de l'esprit, tandis que les Diderot et les Piron n'en sont point [3].

Les Diderot et les Piron sont arrangés de belle façon par maître Fréron quand il s'écrie d'un ton dithyrambibue :

> Qu'une âme qui ne respire que l'amour et la gloire de notre Parnasse est satisfaite, lorsqu'elle voit le vrai mérite obtenir de lui-même la récompense que le grand Richelieu lui a assignée et qu'il se serait bien gardé de fonder s'il avait pu prévoir que de chétifs beaux esprits, que de *mauvais singes du génie et des talents* eussent un jour l'audace d'y prétendre [4].

Quel est donc ce vrai mérite, et pourquoi cette joie? L'oraison funèbre de Montesquieu sera prononcée par Jean-Baptiste Vivien de Châteaubrun, maître d'hôtel du duc d'Orléans, auteur des tragédies des *Troyennes* et de *Philoctète*, productions d'un homme qui a déjà 68 ans. Il sait à quel illustre personnage il succède; aussi commence-t-il son discours d'un ton pathétique et touchant :

[1] L'abbé de Boismont fut reçu le 25 octobre 1755.
[2] D'Argenson. *Mémoires*, collection Jannet, t. IV, p. 236.
[3] Grimm. *Correspondance littéraire*, t. III, p. 87.
[4] Fréron. *Année littéraire* (1755), t. II, p. 69.

Charles de Secondat de Montesquieu est l'auteur du *Temple de Gnide*, des *Lettres persanes*, des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*... et de *l'Esprit des Lois*... (Silence... puis, en baissant les yeux et affaiblissant la voix)... Voilà, Messieurs, l'homme auquel il m'était réservé de succéder dans cette Académie.

Témoignage touchant de respect et de modestie tout à la fois! « Seulement, dit Grimm, ce n'est ni le nouvel académicien ni moi qui avons imaginé ce discours, c'est M. Diderot [1]. »

Il y a de la part de Grimm plus que de la malice dans le discours qu'il prête au récipiendaire; on y voit percer une colère contre le mot d'ordre qui règne à la cour et au parlement : « Guerre à la philosophie »; ce n'est pas sans mécontentement qu'il est obligé d'enregistrer les élections successives d'un évêque, d'un avocat général au parlement et d'un protégé de la reine.

L'évêque d'Autun, Montazet [2], a les deux grandes qualités du prélat, un zèle religieux éclairé et la charité évangélique. L'avocat général Séguier n'a d'autre titre que son nom [3], mais il est doué d'une rare éloquence et fait un panégyrique ému du vénérable doyen, Fontenelle, que l'Académie vient de perdre. La Curne de Sainte-Palaye [4] est un savant modeste : membre de l'Académie des inscriptions depuis 1724, il a entrepris un ouvrage de bénédictin, le *Glossaire de l'ancienne langue française*, dont le prospectus a paru en 1756.

[1] Grimm. *Correspondance littéraire*, t. III, p. 26.

[2] Reçu le 14 mars 1757.

[3] Reçu le 31 mars 1757.

[4] Reçu le 26 juin 1758. — L'abbé Le Blanc écrivait, le 26 mai 1758, à son ami le président de Ruffey : « M. de Sainte-Palaye est de l'Académie française par ordre de la reine. Vous en saurez davantage quand je serai à portée de causer avec vous de ce grand événement littéraire, l'un des plus étonnants qui soient arrivés dans ce siècle. » Eugène Charavay. Vente de collection d'autographes du 16 décembre 1887, n° 217.

Le sentiment, qui réglait la conduite de l'Académie, était encore de se ménager la cour, le parlement et le clergé; c'était se les aliéner que d'admettre des philosophes. Et même en supposant que tel ne fût pas le dessein de la compagnie, le roi n'aurait-il pas donné l'exclusion à un philosophe, comme il avait fait pour La Bletterie et Piron?

Déjà suspendue en 1751, l'*Encyclopédie* venait de subir une seconde suspension en 1757, par arrêt du conseil. Des censeurs prévenus et impitoyables épluchaient (c'est le mot) les articles du recueil et signalaient des traits qui n'auraient pas été remarqués dans un autre ouvrage.

Le directeur de la librairie, Malesherbes, en homme éclairé, gémissait sur cet état de choses. Chargé d'une police qui concernait les gens de lettres, les auteurs de toute espèce qu'il aimait et qu'il estimait, il ne pouvait que leur imposer des gênes, contraindre leur génie, en un mot leur nuire et ne jamais leur être utile. Son but était de mettre fin à cet ostracisme. Le roi prodiguerait ses faveurs, pourvu que les philosophes ne fissent rien paraître qui pût déplaire au gouvernement. Le directeur de la librairie expose ainsi son plan :

M. Diderot a fait des fautes et il a été sévèrement puni, mais ces fautes sont-elles irréparables? Les disgrâces qu'il a éprouvées, celles qu'il éprouve encore, puisque l'entrée de l'Académie lui est interdite pour le moment présent, ne sont-elles pas suffisantes?

Je crois que le meilleur parti à prendre vis-à-vis des auteurs de l'*Encyclopédie* serait de leur déclarer qu'ils seraient responsables de leurs articles, mais en même temps de faire espérer à M. Diderot que, s'il achève l'ouvrage sans donner aucun sujet de plainte, il pourra prétendre aux grâces du Roi. La forme de cette espèce de promesse pourrait être une lettre que m'écrirait M. le Contrôleur général après avoir reçu les ordres du Roi. Si vous approuvez cette idée et que vous croyez qu'on la puisse mettre à exécution, j'en parlerai, si vous le jugez à propos, à M^me^ de Pompadour[1].

[1] Lettre de Malesherbes à . (LIBRAIRIE, ouvrages parus sous M. de Males-her-

Cette lettre de Malesherbes pourrait faire croire à une tendance vers la conciliation de la part de l'autorité royale, mais les négociations durent être bientôt rompues à la suite du discours intempestif de Le Franc de Pompignan.

Au mois de juillet 1759, Maupertuis abjurait les idées qu'il avait professées toute sa vie, et mourait entre deux capucins, au grand scandale de Voltaire [1]. L'Académie, continuant les traditions observées dans les trois dernières élections, ne crut pas mieux faire que de lui donner pour successeur Le Franc de Pompignan.

Quelques tragédies et surtout des poésies sacrées avaient donné au nouvel élu une renommée que des amis maladroits avaient exagérée. Ambitieux et remuant, il crut, en sa qualité de premier président de la cour des aides de Montauban, pouvoir adresser au roi des remontrances sur la misère du peuple, et s'était attiré une verte réprimande du chancelier d'Aguesseau. D'une grande vanité, il avait conçu quelques ressentiments de voir la reine et le dauphin lui préférer La Curne de Sainte-Palaye en 1758. En garda-t-il rancune? Marmontel le prétend [2]; toutefois, la presque unanimité des suffrages aurait dû la faire disparaître au moment de son élection (septembre 1759).

Quoi qu'il en soit, le 10 mars 1760, Le Franc, au lieu de prononcer un discours de remerciement, déclame une diatribe contre « cette philosophie altière qui sape également le trône et l'autel » et s'arroge un titre qu'elle ne doit pas porter.

On n'est pas toujours philosophe, dit-il, pour avoir fait des traités de morale, sondé les profondeurs de la métaphysique, atteint les hau-

bes, 1759-1763). Collection Anisson-Dupéron, Bibliothèque Nationale, manuscrits, Fonds français, n° 22191, p. 6.

[1] Lettre à d'Alembert du 25 auguste 1759, t. XL, p. 157.

[2] Marmontel. *Mémoires*, livre VII. *Œuvres*, t. I^er^, p. 212. Paris, Belin, 1819.

teurs de la plus sublime géométrie, révélé les secrets de l'histoire naturelle, deviné le système de l'univers. Le savant instruit et rendu meilleur par ses livres, voilà l'homme de lettres. Le sage vertueux et chrétien, voilà le philosophe[1].

Voltaire prétend expliquer ce coup de boutoir, où il n'avait pas été épargné.

Le Franc de Pompignan, écrit-il à Mme du Deffand le 10 juillet, a voulu succéder à M. le président Hénault dans la charge de surintendant de la Reine et être encore précepteur ou sous-précepteur des Enfants de France ou mettre l'évêque son frère dans ce poste. Ce Moïse et cet Aaron, pour se rendre encore plus dignes des faveurs de la Cour, ont fait ce beau discours à l'Académie qui leur a valu les sifflets de tout Paris. Leur projet était d'armer le gouvernement contre tous ceux qu'ils accusaient d'être philosophes, de me faire exclure de l'Académie pour élire à ma place l'évêque du Puy, et de purifier ainsi le sanctuaire profané[2].

Alors commence la « chasse aux Pompignans », c'est une pluie de pamphlets. Les *quand*, les *pourquoi*, les *oui*, les *car*, les *ah! ah!* s'abattent sur « ce bourgeois vaniteux qui vient d'acheter la terre de Pompignan et méprise son nom patronymique de Lefranc ». On a juré « de faire passer M. de Pompignan par toutes les particules ». Le malheureux, ne sachant plus à qui répondre, invoque la justice du roi et va porter à Versailles un mémoire justificatif, qui n'obtient pas l'approbation du souverain.

En même temps, la comédie des *Philosophes*, de Palissot (2 mai 1760), remet le feu aux poudres. Voltaire, qui n'y est pas attaqué *personnellement*[3], s'indigne de voir représenter « les philosophes non comme des gens ridicules, mais comme des gens de sac et de corde sans principes et sans mœurs »; et le mois de juin 1760 voit éclore trois satires, *le Pauvre Diable*, *le Russe à Paris* et *la*

[1] *Recueil des Harangues*, t. VI, p. 358.

[2] *Correspondance de Mme du Deffand*, t. I, p. 263.

[3] Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 6 mai 1760, t. XI, p. 379.

Vanité. Le Franc ne peut se relever du ridicule que lui a infligé son ennemi implacable. Abandonné par la cour, par le dauphin même, qui répète avec complaisance ce vers du poème de *la Vanité* :

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose[1].

Le Franc sait qu'il sera mal accueilli à l'Académie[2]; il se résout donc à abandonner la place. Le 29 novembre, il doit y avoir une double élection pour remplacer Vauréal et Mirabaud, Pompignan n'y assistera pas.

Il s'est déterminé à la retraite de ce Corps. C'est un effet de sa prudence et d'une juste sensibilité. On verra dans la suite qu'il ne ménage pas les ennemis de la religion. Les outrages qu'ils lui font impunément sont un succès pour eux et un très grand. Mais ce n'est pas de lui qu'ils triomphent, c'est de la religion même et de l'autorité. Les conséquences en sont effrayantes[3].

Les philosophes remportaient une victoire d'autant plus décisive qu'ils avaient eu le bonheur d'avoir le rôle d'offensés. Les attaques de Le Franc avaient donné raison aux vives ripostes de ses ennemis, et Voltaire pouvait s'autoriser à dire :

Si l'on n'avait pas couvert Lefranc d'opprobres, l'usage de déclamer contre les philosophes dans les discours de réception à l'Acadé-

[1] Le célèbre Tronchin, médecin à Genève et ami de Voltaire, lui écrivait à la même date : « La Condamine étant allé chez Pompignan pour lui demander sa voix, Pompignan, au lieu de lui répondre, s'est écrié : « La postérité déposera pour moi contre l'Académie et me vengera de ses outrages. » M. le Dauphin lui ayant fait demander sa voix, deux jours après, pour La Condamine, Pompignan s'est rendu en cérémonie à l'audience de M. le Dauphin, pour lui exposer ses griefs contre l'Académie et pour le supplier de le dispenser d'y aller. M. le Dauphin, après lui avoir accordé sa demande, s'est retourné et a dit à ceux qui se trouvaient là :

« Et l'ami Pompignan pense être quelque chose. »

(Tiré de notre collection d'autographes.)

[2] Voltaire. Lettre à Thiériot, 8 décembre 1760, t. XLI, p. 86.

[3] Lettre de Le Franc de Pompignan à... L. a. s. Paris, 27 novembre 1760, 4 p. 3/4 in-4°. Et. Charavay. Catalogue vente d'autographes des 24 et 25 mars 1876, n° 175.

mie allait passer en loi et nous allions passer par les armes toutes les années[1].

Au lieu de passer par les armes, les partisans du libre examen sont maîtres de la citadelle. Dès lors ils n'ont plus de ménagements à garder avec le parti religieux. Quant à l'autorité royale, c'est une puissance à laquelle ils rendront hommage, tout en proclamant leur indépendance: Voltaire, qui ne doute de rien après le succès de sa première campagne, prétend faire preuve de cette indépendance en mettant en avant la candidature de Diderot.

[1] Lettre à Cideville, 22 septembre 1760, t. XL, p. 546.

CHAPITRE IX.

LES PHILOSOPHES RÈGNENT A L'ACADÉMIE

(1760-1770).

Voltaire et la candidature de Diderot. — Difficultés qu'il rencontre. — Tactique du parti encyclopédique. — Il y a une sorte de trêve. — Philosophes et dévots élus ensemble. — Saurin et Watelet. Coëtlosquet, l'abbé Batteux et l'abbé Trublet. — Le prince Louis de Rohan. — Un indifférent. — L'abbé de Voisenon. — Marmontel et l'abbé de Radonvilliers. — Ce qui se passe à l'élection de ce dernier. — Puissance des philosophes à l'Académie et dans les salons. — Influence de Mme Geoffrin, de Mme du Deffand, de Mlle de Lespinasse. — Les philosophes académiciens. — Marmontel. — Thomas. — Condillac. — Saint-Lambert. — Loménie de Brienne. — Despotisme de Duclos. — Ce qu'en pense Buffon.

En prononçant son discours, Le Franc de Pompignan avait obéi à un mot d'ordre du parti religieux, qui voulait exclure à tout jamais les philosophes de l'Académie.

Voltaire avait senti le coup. La meilleure riposte, après la victoire, était d'y faire entrer celui d'entre eux qui avait les idées les plus avancées. Cet homme était Diderot, le véritable représentant de l'*Encyclopédie*.

Voltaire part donc en guerre. Dès le 9 juillet 1760, il présente son plan à d'Alembert. C'est la plus belle vengeance qu'on puisse tirer de la pièce de Palissot, et quel plaisir de donner à Le Franc ce soufflet à tour de bras [1]!

[1] Lettre à d'Alembert, 9 juillet 1760. VOLTAIRE, *Œuvres*, t. XL, p. 451.

C'est le plus beau coup que l'on puisse faire dans la partie que la raison joue contre le fanatisme et la sottise [1]. Les difficultés sont-elles bien grandes à vaincre? Mme de Pompadour se fera un plaisir de protéger un homme de mérite persécuté [2]. Le duc de Choiseul n'y fera pas d'opposition. S'il daignait lui-même être de l'Académie, il introduirait Diderot: ce serait Périclès qui mènerait Socrate [3]. Pour apaiser les préventions du roi, le duc de Nivernais ne pourrait-il pas porter la parole [4]?

Diderot est l'homme le plus nécessaire à la compagnie pour le travail du Dictionnaire [5]. Si les dévots ne le comprennent pas et lui reprochent les petits ouvrages qui peuvent lui fermer les portes de l'Académie, le moyen est bien simple : qu'il les désavoue [6]. Il les désarmera, ses ennemis, par ses visites [7]. Enfin Voltaire adresse à Mme d'Épinay des recommandations pressantes :

> Que Diderot nous aide, lui écrit-il, il n'a qu'une chose à faire, mais il faut qu'il la fasse, c'est de chercher à séduire quelque illustre sot ou sotte, quelque fanatique, sans avoir d'autre but que de lui plaire. Il a trois mois pour adoucir les dévots, c'est plus qu'il ne faut. Qu'on l'introduise chez Madame... ou Madame... ou Madame... lundi, qu'il prie Dieu avec elle mardi, qu'il couche avec elle mercredi, et puis il entrera à l'Académie tant qu'il voudra et quand il voudra [8].

[1] Lettre à d'Argental, du 11 juillet, t. XL, p. 453.

[2] Lettre à Duclos (sans date), t. XL, p. 481.

[3] Lettre à d'Argental, du 11 juillet, déjà citée.

[4] Lettre à Duclos, du 11 auguste, t. XL, p. 501.

[5] Lettre à Duclos, déjà citée. . . . . .

Diderot pouvait rendre beaucoup de services pour le travail du Dictionnaire, mais il l'entendait autrement que les immortels. « L'Académie Française, dit le philosophe, n'a fait qu'un mauvais dictionnaire français, quoiqu'ils y aient travaillé quarante pendant cent cinquante ans. C'est que l'ouvrage d'un corps n'est l'ouvrage de personne... Si le dictionnaire de notre langue se fait bien, ce sera par un seul homme. » *Notes intimes de Diderot*, publiées par M. Maurice Tourneux dans le journal *le Temps* (septembre 1885).

[6] Lettre au comte d'Argental, du 19 juin, t. XL, p. 425.

[7] Lettre à d'Alembert, du 24 juillet, t. XL, p. 475.

[8] Lettre à Mme d'Épinay (sans date), t. XL, p. 503.

Voilà un plan de campagne admirable. Voltaire, dans son ardeur, ne doute pas du triomphe de la bonne cause. Les philosophes, moins enthousiastes que le châtelain des Délices, étaient plus à même à Paris de juger de l'état des choses. Le sage d'Alembert répond d'abord, le 18 juillet, que les personnes indiquées par Voltaire serviraient Diderot « très mollement ». Le 2 septembre suivant, la réponse est encore plus péremptoire :

La difficulté, dit-il, n'est pas de trouver dans l'Académie des voix pour Diderot, mais : 1° de lui en trouver assez pour qu'il soit élu; 2° de lui sauver douze ou quinze boules noires qui l'excluraient pour jamais; 3° d'obtenir le consentement du Roi. Il serait médiocrement soutenu à Versailles: chacun de nos candidats y a déjà ses protecteurs. Je sais que cela ferait une guerre civile, et je conviens avec vous que la guerre civile a son amusement et son mérite; mais il ne faut pas que Pompée y perde la vie[1].

Diderot partageait les idées de d'Alembert et s'irritait de ces démarches indiscrètes de l'impatient Voltaire. Il ne l'en remercia pas. Comme Voltaire s'en plaignait à Grimm, disant « qu'il est au moins de la politesse de remercier son avocat », Diderot écrivait à Mlle Volland : « Et qui, diable, l'a prié de plaider ma cause[2]? »

Diderot connaissait par expérience l'opinion du roi sur son compte. Selon le témoignage de sa fille, Mme de Vandeul, il aurait été agréé à une élection par tous les membres de l'Académie et refusé par le roi, dont le mot fut : « Il a trop d'ennemis. » Diderot se le tint pour dit et ne voulut jamais profiter de l'époque où ses amis étaient les maîtres pour y entrer; il n'avait jamais été « possédé du démon des Académies[3] ».

[1] Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 2 septembre, t. XL, p. 525.

[2] DIDEROT. *Œuvres*. Lettre à Mlle Volland, du 10 novembre 1760. Édition Assézat, t. XIX, p. 24. Paris, Garnier, 1877.

[3] Loin d'estimer les Académies, Diderot les avait en grand dédain. Voici le portrait qu'il nous donne de l'académicien récemment élu : « Au moment où un

D'ailleurs les philosophes sont prudents; il ne faut pas qu'une politique maladroite leur fasse perdre le terrain conquis. Le parti de la cour est à ménager. Sans qu'il y ait de trêve entre les belligérants, on évite les escarmouches; l'on va même jusqu'à se faire des politesses.

Au mois d'avril 1760, il avait couru un faux bruit de la mort de Voltaire; à Versailles, on désignait pour son successeur l'abbé de Coëtlosquet, évêque de Limoges [1]. Voltaire lui en garde rancune. Au moment où il met en avant la candidature de Diderot, après la mort de Mirabaud et de Vauréal, il apprend que la cour appuiera le prélat. Coëtlosquet n'a qu'à bien se tenir, « il aura sa tape s'il pompignanise [2] ».

L'évêque de Limoges a donc le caractère bien fougueux pour s'attirer ainsi les foudres de Voltaire? En sa qualité de précepteur des Enfants de France, il a, selon la tradition, droit à une des places vacantes; mais il est en présence de deux concurrents, Watelet, l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, et le célèbre voyageur La Condamine, membre de l'Académie des sciences.

La question sera tranchée avec une grande délicatesse: Coëtlosquet se retire, afin qu'aucun de ses deux concurrents n'ait le désagrément d'un refus : « Cela est bien honnête, » écrit Diderot à M^lle^ Volland [3].

homme de lettres entre à l'Académie Française, il semble qu'il devienne *stupide*. Je n'en vois pas d'autres raisons que sa dépendance de la Cour et la crainte de perdre sa place, qui lui ôtent toute énergie, et puis il a obtenu le cordon bleu de son état. Il est mêlé avec des grands auprès desquels il perd son temps et son élévation avec le goût du travail. Il est assujetti à des séances régulières où il prend celui de la paresse et de l'amusement, et puis le périodique de la pédanterie. » *Notes intimes de Diderot*, publiées par M. Maurice TOURNEUX.

[1] *Correspondance de M^me^ du Deffand*. Lettre de M^me^ du Deffand à Voltaire, 16 avril 1760, t. I^er^, p. 261.

[2] Lettre de Voltaire à Thiériot, du 8 août 1760, t. XL, p. 496.

[3] Lettre à M^lle^ Volland, du 1^er^ décembre 1760. *Œuvres de Diderot*. Édition Assezat, t. XIX, p. 40. Paris, Garnier, 1877.

Ce procédé si généreux, qui méritait toutes les sympathies, reçut bientôt sa récompense, et Coëtlosquet fut admis le 9 avril 1761.

Seul, Voltaire n'est pas content. Il veut réchauffer le zèle de son ancien maître, l'abbé d'Olivet : « Vous savez, lui écrit-il, qu'il ne faut pas que l'Académie soit un séminaire et qu'elle ne doit pas être la cour des pairs[1]. »

Vains efforts. On lui répond par les élections de l'abbé Batteux[2] et de l'abbé Trublet[3].

L'abbé Batteux, professeur de philosophie grecque et latine au Collège de France, est un dévot ardent, et s'est attiré la haine de Voltaire en faisant le parallèle de la *Henriade* et du *Lutrin*.

Quant à l'abbé Trublet, nous le connaissons de longue date; c'est le candidat perpétuel au fauteuil. Rédacteur du *Journal chrétien*, qui dénonce à l'autorité les œuvres du libre examen, il a contre lui tout le parti philosophique. C'est la victime de Voltaire; mais les traits lancés par le grand poète, contre lequel toutes les âmes pieuses croient devoir se réunir, servent de titre à l'abbé Trublet pour entrer à l'Académie.

La satire ne se tient pas pour battue; elle lui fera payer cher le succès qu'il doit à la satire. L'archidiacre de Saint-Malo ne se consolera pas du compliment que lui envoie Écouchard Lebrun, l'un des jeunes adeptes du parti philosophique :

> Après avoir sans relâche heurté,
> Heurté vingt ans l'huis académique,
> Enfin Trublet, si longtemps rebuté,
> **Entre, et se glisse au fauteuil narcotique.**
> Lors il s'écrie : « Oh! combien de labeurs
> **Tu m'as coûtés, fauteuil cher aux grands cœurs!**

[1] Lettre à l'abbé d'Olivet, 22 janvier 1761, t. XLI, p. 165.
[2] Reçu le 9 avril 1761.
[3] Reçu le 13 avril 1761.

Que le talent, j'en ai l'expérience,
A de jaloux prêts à le traverser!
Que pour la gloire il faut de patience!
Et qu'un génie est de temps à percer [1] ».

Trublet veut alors frapper un grand coup. Pour désarmer la colère de ses ennemis, il s'adresse au plus acharné, en lui envoyant son discours de remerciement. Voltaire, qui attend cette harangue « avec l'impatience du parterre qui a des sifflets en poche [2] », lui répond cependant qu'il faut « tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens [3] ». D'Alembert se contente de s'écrier : « Le vin et Trublet sont tirés, il faut les boire [4]. »

Le plus irrité, le plus indigné de voir triompher le régime des médiocres, c'est Buffon.

Quoiqu'ils soient en grand nombre, écrit-il à l'abbé Le Blanc, et que ce nombre augmente chaque jour par le succès de leurs cabales, il faut espérer qu'ils ne réussiront pas toujours, et je sais bon gré à Saurin d'avoir vu tranquillement la plate préférence qu'ils ont donnée à l'abbé Trublet[5].

On s'explique sans peine cette grande colère du pacifique Buffon. Il écrit à l'abbé Le Blanc, qui est aussi candidat depuis 1736. Dans une lettre de condoléance adressée à l'ancien protégé du président Bouhier et de Mme de Pompadour, il fallait forcer le ton pour atténuer un chagrin profond que causait le succès d'un heureux rival dans la persévérance.

Buffon pouvait se consoler toutefois. Le même jour que l'abbé Trublet, était reçu un philosophe, Saurin, ancien avocat au parlement et auteur d'une tragédie, *Spartacus*, représentée en 1760.

[1] Lebrun. *Œuvres*.
[2] Lettre à d'Alembert, du 20 avril 1761, t. XLI, p. 272.
[3] Lettre à l'abbé Trublet, du 27 avril, t. XLI, p. 285.
[4] Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 9 avril, t. XLI, p. 262.
[5] Buffon. *Correspondance éditée par M. Nadault de Buffon*. Lettre de l'abbé Le Blanc, du 23 mars 1761, t. Ier, p. 80.

Quoique philosophes, Saurin et Watelet ne sont pas du goût de d'Alembert. « Nous avons eu sept places vacantes à la fois, écrit-il à Voltaire, et nous n'aurons pas choisi le seul homme qu'il convenait de prendre [1]. »

Cet homme, c'est Marmontel, l'auteur des *Contes moraux*, l'élève chéri de Voltaire. « Si le public le nommait, et sifflait l'abbé Trublet [2] », les académiciens le priaient de repasser, « parce qu'ils n'étaient pas braves et craignaient fort le duc d'Aumont et autres gens de cour [3] ». Marmontel avait été incarcéré en 1758, comme auteur d'une parodie où certains gentilshommes, le duc d'Aumont et le duc de Praslin, entre autres, étaient fort maltraités.

Cet ostracisme contriste Voltaire. « Les gens de lettres ne me paraissent pas fort en faveur, » écrit-il à Damilaville [4].

C'en est fait, dit-on, l'Académie va de nouveau retomber sous la main des gens d'Église. Ces appréhensions s'évanouissent bientôt. Le successeur de l'abbé Séguy est bien un prélat de cour; mais le prince Louis de Rohan, coadjuteur de son oncle, l'évêque de Strasbourg, est aussi un prêtre philosophe [5]. Ami de d'Alembert et de Buffon, habitué du salon de Mme Geoffrin, le jeune prélat est une excellente recrue pour le parti. D'une prodigalité incroyable et d'une légèreté d'esprit peu commune, il compromettra plus tard, dans l'affaire dite *du Collier*, le caractère sacerdotal dont il est investi.

Peu satisfaits de ces derniers choix, quelques académiciens, comme Duclos et le duc de Nivernais, avaient pensé à un chansonnier alors célèbre, Charles Collé, four-

[1] Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 9 avril 1761, t. XLI, p. 262.
[2] Lettre de Voltaire à Marmontel, du 21 mars 1761, t. XLI, p. 243.
[3] Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 9 avril (déjà citée).
[4] Lettre à Damilaville, du 6 avril, t. XLI, p. 259.
[5] Lettre du 11 [illegible] 1761.

nisseur attitré des pièces que l'on jouait au Palais-Royal sur le théâtre de M. le duc d'Orléans. Une comédie, *la Partie de chasse sous Henri IV*, lui avait donné une certaine renommée; Collé pouvait donc prétendre au fauteuil. Plus modeste que les derniers élus, il ne s'en croyait pas digne.

Soldat de fortune dans les lettres, dit-il, je me suis jugé incapable d'y remplir les fonctions d'officier général. Une autre raison, qui m'est personnelle, m'ôtait d'ailleurs le désir d'être de l'Académie. Je suis né susceptible, et j'eusse eu tous les jours des chagrins avec quelques-uns de mes confrères que j'étais loin d'estimer[1].

L'abbé Raynal les estime peut-être, mais il les trouve trop bavards dès qu'il fait ses visites [2]. De plus il est philosophe, et les idées des salons du baron d'Holbach et d'Helvétius sont peu en faveur. Marmontel n'ose encore se présenter pour succéder à Crébillon.

L'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur des Enfants de France se met sur les rangs. Il ne peut faire valoir en

[1] Collé. *Journal*, t. II, p. 286.

[2] L'abbé Raynal, habitué des salons de Mme Geoffrin, de d'Holbach et d'Helvétius, eut des velléités d'entrer à l'Académie. « On lui conseilla de commencer ses visites par M ***. « C'est un homme d'un accès facile, lui dit-on ; soyez chez lui à six heures du matin, il vous entretiendra jusqu'à midi. — J'aurai le temps de lui parler ? — Cet Académicien est tellement éloquent qu'il ne laisse point de prise à la conversation, vous en serez quitte pour des révérences. — Mais crache-t-il quelquefois ? — Oui, après chaque période. — S'il crache, il est perdu ; je l'enfile de propos en propos jusqu'à minuit, et il trouvera son homme. — Mais toussez-vous ? — Oui, quand l'haleine me manque. — Vous serez bien ensemble. »

« L'entrevue se fait le lendemain. L'Académicien parle et crache ; l'abbé saisit le moment, parle et tousse. L'un et l'autre ne s'entendent pas ; tous deux s'impatientent ; leurs estomacs, plus sûrs qu'une horloge, les avertissent qu'il est tard. Ils sont obligés de se séparer par épuisement.

« Monsieur l'abbé, dit l'Académicien, je vous ai peut-être fatigué, mais je vous ai dit beaucoup de choses en peu de mots. — Monsieur, tout au contraire si vous m'eussiez donné le temps de parler, répond le premier. — Si vous m'eussiez donné le temps de répondre, réplique le second. — Monsieur l'abbé, reprend l'Académicien, la précision est mon talent, et je suis l'exemple de mes confrères. — Si cela est, repartit l'abbé, je me sauve et je renonce à l'Académie. »

Favart. *Lettre au comte de Durazzo*, 5 janvier 1763. *Mémoires et correspondance*, t. II, p. 49. Paris, Collin, 1808.

sa faveur que son poste. La tradition semble l'emporter sur toute autre raison, mais le duc de La Vallière s'agite pour un épicurien comme lui, l'abbé de Voisenon.

Si le candidat n'est pas un philosophe, il n'est pas austère; quoique abbé, c'est un bon vivant. Quant à ses titres, Grimm nous les présente d'un ton assez dédaigneux :

Ce sont quelques pièces du théâtre Italien qui ne sont pas aussi charmantes que lui et quelques romans qui sont remplis de sottises. Celui qu'il a donné en dernier lieu, et qui porte pour titre « *Tant mieux pour elle* », est plein d'obscénités et d'ordures: et ce qui a fait exclure l'homme du monde (Piron) de l'Académie y fait entrer le prêtre. Cela est assez plaisant [1].

Les vers polissons et les contes libertins sont à la mode, et leur auteur, un prêtre « si charmant et si sémillant », ne peut manquer d'être élu. Les amis de Voisenon ne doutent pas de son triomphe; le jour de l'élection (1 décembre 1762), au moment où l'Académie était encore assemblée, il se répandit dans la salle une quantité de portraits de cet abbé avec son nom et cette phrase : « Élu à l'Académie française le 1 décembre 1762 [2]. » Les portraits furent même envoyés à la cour, et le duc de La Vallière, tout fier de ce succès, peut écrire à Voltaire :

Mon évêque [3], plus heureux que moi, est de l'Académie et a des filles. Je n'en serai jamais et je n'en aurai plus: ma consolation de n'être pas assis au milieu des arbitres des talents est de pouvoir dire comme Philoctète : J'ai fait des souverains et n'ai pas daigné l'être [4].

En recevant ce billet ironique, Voltaire devait souffrir cruellement. Voir préférer l'abbé de Voisenon à son élève chéri, qu'il avait jugé digne du nom d'académicien dès

[1] GRIMM. *Correspondance littéraire*, t. III, p. 166. Édition de 1829.

[2] *Ibid.*, p. 163.

[3] L'abbé de Voisenon, qui habitait Montrouge, était appelé par Voltaire l'évêque de Montrouge.

[4] Lettre du duc de La Vallière à Voltaire (22 ~~septembre~~ 1762). *Lettres autographes*, en 1re mais 1867, n° 125, p. 77.

l'année 1748 [1], était un coup bien dur. Il ne fut pas heureusement de longue durée. Les espérances renaissent à la mort de Marivaux, le 12 février 1763.

Marmontel est moins ardent que son maître. Connaissant les préventions du roi, il ne peut compter sur le parti de la cour, qui propose l'abbé de Radonvilliers. En homme adroit, Marmontel se rend à Versailles et déclare à son concurrent qu'il se retire. Les dévots ne lui savent pas gré de cette délicatesse.

On fait courir le bruit que, si l'abbé de Radonvilliers obtient la pluralité des suffrages au premier scrutin, il n'échappera pas, au second, à l'injure des boules noires; ces boules noires lui seront données par les philosophes. En effet, il y eut quatre boules noires. L'abbé d'Olivet s'indigne d'un scandale aussi criant, aussi honteux; tous les yeux se tournent vers Duclos, Saurin, d'Alembert et Watelet, qui paraissent confondus.

Après beaucoup de récriminations, Duclos prend la parole : « Ce n'est pas moi, dit-il en ouvrant la main, qui ai donné la boule noire, car j'ai heureusement gardé la mienne et la voilà. »

D'Alembert, Saurin et Watelet firent de même. Comme l'abbé d'Olivet avait la naïveté de trouver le procédé mauvais, alléguant les lois de l'Académie sur le secret inviolable du scrutin :

> Monsieur l'abbé, lui dit d'Alembert, la première des lois est la défense personnelle, et nous n'avions que ce moyen d'éloigner de nous le soupçon dont on a voulu nous charger [2].

C'était par suite d'une trève que l'abbé de Radonvilliers avait été élu [3]. Pour marquer sa reconnaissance, le parti religieux a eu recours à une indélicatesse sans nom

[1] Lettre à Marmontel, 15 février 1748.

[2] Marmontel. *Œuvres. Mémoires*, t. I[er], p. 233 et suiv. Paris, Belin, 1819.

[3] Il fut élu le 22 février 1763.

qui ne tournera qu'à sa confusion. Les philosophes n'ont désormais aucun ménagement à garder avec leurs adversaires. L'abbé de Radonvilliers est le dernier élu du parti des dévots : de longtemps ils ne pourront franchir les portes de l'Académie, qui est devenue la place forte de l'Encyclopédie.

Les philosophes ne doivent pas leur triomphe seulement à leurs ouvrages ou à l'esprit de réaction contre les idées anciennes : ils ont trouvé de puissants auxiliaires dans les salons où se réunissent les esprits les plus lettrés de l'époque.

C'est chez Mme Geoffrin qu'ils commencent à se connaître, à se juger, à comprendre qu'ils pourront devenir une puissance. Cette bourgeoise, d'une naissance obscure, qui ne sait pas même l'orthographe, est mariée à un homme illettré. D'une rare intelligence et d'un tact parfait, elle sait réunir autour d'elle l'élite des gens de lettres qu'elle accueille avec aménité et bienveillance. Loin de vouloir les dominer, elle se plaît à être leur confidente, à les conseiller ; généreuse à l'excès, elle s'empresse d'améliorer la situation précaire de quelques-uns. Mme Geoffrin use de son crédit avec une discrétion si grande, qu'après l'élection de Marmontel, elle voit sans jalousie diminuer son influence et passer en d'autres mains la souveraineté académique.

Mme du Deffand ne sut pas conserver cet empire qu'elle avait acquis lors de l'élection de d'Alembert : à l'encontre de Mme Geoffrin, elle voulut dominer son entourage. Hautaine et arrogante, elle croit, en sa qualité de grande dame, qu'il suffit d'avoir avec les gens de lettres un ton protecteur. D'un scepticisme qui date du temps de la régence, Mme du Deffand est déjà un peu surannée pour « ces philosophes modernes » qu'elle juge avec sévérité :

Je ne saurais, écrit-elle à Voltaire le 1er novembre 1760, admettre comme législateurs des gens qui n'ont que de l'esprit, peu de talent et point de goût: qui, quoique très honnêtes gens, écrivent les choses les plus malsonnantes sur la morale: dont tous les raisonnements sont des sophismes, des paradoxes[1].

Les philosophes avaient trouvé en sa demoiselle de compagnie une nature plus liante, un esprit plus romanesque et plus passionné. Mlle de Lespinasse supplanta Mme du Deffand. Dès l'année 1761, les encyclopédistes, d'Alembert en tête, avaient abandonné le salon du couvent de Saint-Joseph pour le petit appartement de la rue de Bellechasse.

C'est le rendez-vous, dit Grimm[2], des hommes choisis de tous les ordres de l'État, de l'Église et de la Cour, des militaires, des étrangers et des gens de lettres les plus distingués. Tout le monde convient que si le nom de M. d'Alembert les avait attirés d'abord, Mlle de Lespinasse seule les avait retenus ensuite.

Piron y va quelquefois, mais ce n'est qu'en passant. A-t-il voulu faire une description de ce salon quand il écrit, le 4 août 1764 :

Je sors d'un hôtel de Rambouillet où la dame du logis, deux fois la semaine, donne à dîner à tous les illustres parasites de nos trois Académies, depuis d'Alembert jusqu'à Marmontel inclusivement. *Nul n'a d'esprit là qu'elle et ses amis*, du nombre desquels je n'ai pas, je crois, l'honneur d'être, parce que jamais je ne bois ni ne mange ailleurs que chez moi, et que je ne passe chez ces Aristippes-là que pour un Timon ou que pour un Diogène: en un mot, je ne figure en ce beau pays-là que comme une espèce de barbare[3].

Pendant une dizaine d'années, de 1766 à 1776, Mlle de Lespinasse, à l'exemple de Mme de Lambert, fit de son salon l'antichambre de l'Académie française. Profitant avec adresse de l'influence qu'avait d'Alembert au sein de la

[1] *Lettre de Mme du Deffand à Voltaire.* Édition Lescure, t. Ier, p. 275.

[2] Grimm. *Correspondance littéraire.*

[3] Charavay. *Catalogue d'autographes,* n° 739. Lettre autographe signée à M... Paris, 4 août 1764.

compagnie, elle sut l'augmenter surtout quand, en 1772, d'Alembert fut secrétaire perpétuel. Personne n'aurait osé briguer un fauteuil sans avoir obtenu de M^lle de Lespinasse un brevet de capacité. Aussi l'on pouvait compter parmi les habitués de son salon, Thomas, Condillac, Saint-Lambert, Loménie de Brienne, Arnaud, Suard, le chevalier de Chastellux, La Harpe, qui furent élus du vivant de M^lle de Lespinasse; Chabanon, Condorcet et le comte de Guibert seuls font exception.

De cette longue dynastie de philosophes, Marmontel est le premier qui entre à l'Académie après la mort de Bougainville. Ce n'est pas sans difficulté. Si le parti philosophique ne redoute plus la puissance du clergé, son candidat a plus d'un ennemi à combattre à la cour comme parmi les gens de lettres. L'habile diplomatie de M^me de Pompadour parviendra à triompher de l'obstination du roi, et M^me Geoffrin tâchera de calmer toutes les jalousies que le traité de la *Poétique française* a suscitées contre Marmontel.

Tout semblait aplani.

Au moment où je me flattais, raconte Marmontel, de succéder sans obstacle à Bougainville, d'Alembert m'envoya chercher : « Savez-vous ce qui se trame contre vous? On vous oppose un concurrent en faveur duquel Praslin, d'Argental et sa femme briguent les voix à la Ville et à la Cour. Ils se vantent d'en réunir un très grand, car ce concurrent, c'est Thomas [1]. »

Le duc d'Aumont et le comte de Praslin ne pouvaient pardonner à Marmontel cette parodie où ils avaient été tournés en ridicule. Ils voyaient en Thomas, secrétaire du comte de Praslin, un candidat qui serait agréable aux gens de lettres. Thomas était philosophe, et son *Éloge de Sully*, couronné l'année précédente, lui attirait toutes les sympathies. Fidèle aux lois de l'amitié, Thomas répondit

[1] MARMONTEL, *Mémoires*, livre VII, t. I^er, p. 237.

à toutes les propositions de son maître par ces fières paroles : « Si jamais j'entre à l'Académie, ce sera par la belle porte. » Ce désintéressement ne toucha pas le comte de Praslin, et Thomas essuya une disgrâce « inévitable à tous ceux qui veulent être honnêtes à la cour, cette région de perfidies et d'horreurs [1] ». Il perdit sa place de secrétaire.

Le duc d'Aumont ne se tenait pas pour battu. Il fallut négocier. « Le prince de Rohan, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, voulut bien, en cette occasion, être le coadjuteur de la philosophie et lui rendre, sans manquer à son état, tous les services imaginables [2]. » Marmontel put enfin être élu le 22 novembre 1763.

Cette élection confirme la prépondérance du parti philosophique; jusqu'en 1770, on voit arriver sans lutte au fauteuil quatre de ses partisans : Thomas [3], l'abbé de Condillac [4], Saint-Lambert [5] et Loménie de Brienne [6].

Le désintéressement que Thomas avait montré lors de l'élection de Marmontel et le succès de ses *Éloges académiques* lui donnaient bien droit à la première place. L'abbé de Condillac, frère de l'abbé de Mably et moins homme de lettres que lui [7], était le premier représentant de la méthode expérimentale dans la philosophie française. Saint-Lambert, l'ancien ami de Mme du Châtelet, l'amant de Mme d'Houdetot, venait d'écrire en vers la défense du parti philosophique dans son poème des *Saisons*. L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, était un prélat philosophe comme le prince Louis de Rohan. Voltaire

[1] Bachaumont. *Journal d'un observateur*, t. II, p. 18. Édition de 1784.
[2] Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 8 décembre 1763, t. XLIII, p. 45.
[3] Élu le 6 novembre 1766.
[4] Reçu le 22 décembre 1768.
[5] Reçu le 23 juin 1770.
[6] Élu le 25 juin et reçu le 6 septembre 1770.
[7] Bachaumont, t. IV, p. 120.

le caractérise avec un sans-façon curieux lorsqu'il écrit à d'Alembert : « M. l'archevêque de Toulouse passe pour une bête de votre façon très bien disciplinée par vous [1]. »

Ces élections n'auraient pas été faites avec une entière liberté, si l'on en croit Buffon; le savant naturaliste écrit au président de Brosses :

Ils viennent de recevoir Saint-Lambert, c'est un poète sans poésie, comme ils avaient reçu précédemment l'abbé de Condillac qui est un philosophe sans philosophie. Et c'est Duclos qui fait seul tous ces beaux choix [2].

Duclos, en sa qualité de secrétaire perpétuel, a une influence fort grande sur la compagnie. D'une nature plus conciliante que d'Alembert, il sert d'intermédiaire entre les philosophes et les gens qui ne font partie d'aucune coterie. Habile négociateur, il sait user des occasions favorables au profit de ceux qui peuvent rendre service à la philosophie, et il écarte les hommes dont on ne peut rien attendre. L'abbé Le Blanc, l'abbé Coyer, le marquis de Mirabeau frapperont en vain à la porte. Buffon blâme cette façon de procéder :

Je vois toujours avec peine, écrit-il au président de Brosses, que les gens qui n'intriguent pas sont reculés, et que Duclos, qui cependant serait fait pour sentir votre mérite, a jusqu'ici préféré des gens bien au-dessous [3].

Le président de Brosses a le malheur de n'être pas philosophe. Quiconque ne partage pas les idées des maîtres du sanctuaire n'a plus le droit d'y entrer. C'est avec une ironie mal dissimulée que Voltaire écrit ces mots à Palissot, l'un des ennemis les plus ardents des philosophes :

[1] Lettre à d'Alembert, du 11 juin 1770, t. XLVII, p. 104.

[2] Buffon, *Correspondance*. Lettre au président de Brosses, du 12 mai 1770, t. I, p. 127.

[3] Buffon, *Correspondance*. Lettre au président de Brosses, du 28 mai 1770, t. I p. 128.

Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie Française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais[1].

[1] Lettre de Voltaire à Palissot. A Ferney, le 13 février 1767. — T. XLV, p. 112.

CHAPITRE X.

LUTTE DU PARTI PHILOSOPHIQUE AVEC L'AUTORITÉ ROYALE

1770-1772.

Candidatures de Gaillard et de La Harpe. — Voltaire et le président de Brosses. — Une surprise. — Roquelaure, évêque de Senlis, élu par l'entremise du duc de Richelieu. — Gaillard et le prince de Beauvau. — D'Alembert secrétaire perpétuel. — Exclusion de Delille et Suard.

Maîtres de l'Académie, les philosophes croient n'avoir plus à ménager leurs adversaires, ils se réjouissent de voir se propager les idées de progrès. L'on peut entendre débiter des panégyriques de saint Louis où les croisades sont qualifiées de « pieux délire » et l'inquisition de « fléau de l'Europe[1] ». Les éloges académiques ne passent plus par la censure des théologiens.

Ces innovations révoltent une minorité lasse de supporter le sceptre de fer de ces « sectaires impérieux[2] ». Elle est toute prête à invoquer l'appui du gouvernement, qui n'entend pas séparer le pouvoir civil des doctrines de l'Église.

On n'est plus au temps où M^me^ de Pompadour et le duc

[1] L. Brunel, *Les Philosophes et l'Académie au XVIII^e^ siècle*, p. 189.
[2] Collé, *Journal*, t. III, p. 297.

de Choiseul avaient quelques tolérances pour les philosophes. La cour les regardait peut-être comme dangereux, mais non comme ennemis du pouvoir. La politique a changé depuis. Un livre, le *Système de la Nature*, qu'on traite d'immoral, est déféré au parlement, et l'avocat général Séguier, prononçant son réquisitoire, termine par ces paroles :

> Vous déconcerterez les projets de cette fausse et altière philosophie qui ne veut s'emparer des esprits que pour les mouvoir à son gré ; qui ne cherche à les instruire que pour les égarer, et qui ne réclame la liberté de penser que pour s'affranchir de toute dépendance civile et politique [1].

Les philosophes sont disposés à respecter l'autorité royale par intérêt ; ils recevront bien des ordres directs du roi, mais pas de ses ministres ; si le gouvernement veut engager la lutte, ils sont prêts à la résistance.

Le 6 septembre 1770, vingt jours après cet écrasant réquisitoire, Thomas reçoit Loménie de Brienne. Il ne manque pas de faire allusion à ce qui vient de se passer, en parlant de « ces hommes en place auxquels leur vanité fait désirer d'être de l'Académie et que leur intérêt pousse ensuite à la trahir en calomniant les lettres ; de ceux qui désavouent en public des hommes qu'ils estiment en particulier, et qui cherchent à tuer la liberté de la parole pour servir le pouvoir ».

L'auditoire applaudit à tout rompre. Séguier, qui vient de subir cette avanie, s'empresse d'avertir le chancelier. Thomas est menacé de la Bastille s'il fait imprimer son discours.

Au moment où les relations sont aussi tendues, trois places viennent à vaquer. Les candidats affluent, mais il ne faut pas « d'évêque » ou « quelque balayeur du col-

[1] L. Brunel. *Les Philosophes et l'Académie française au* XVIII^e *siècle*, p. 195-199.

lège de Sorbonne ». Les philosophes ont déjà désigné les trois successeurs. Gaillard prononcera l'éloge de Moncrif: La Harpe aura le fauteuil du président Hénault, et l'abbé Alary fera place à Delille.

Gaillard était un ami de Mlle de Lespinasse. Ses éloges académiques et surtout l'*Histoire de François Ier* le recommandaient aux suffrages; il n'avait pas eu d'altercation avec l'autorité.

On ne pouvait en dire autant de La Harpe. Élève du collège d'Harcourt, il avait été accusé d'avoir chansonné ses professeurs et condamné, pour cela, à la prison de Bicêtre ou de For-l'Évêque. Admis de bonne heure parmi les habitués du salon de Mlle de Lespinasse, il est plein d'ambition; dès l'âge de 23 ans, il « crie déjà aux autres et tout bas à lui-même : Gare! gare! que je passe[1]... » Lauréat des concours académiques, il dédie sa tragédie de *Warwick* à Voltaire, qui l'accueille avec enthousiasme et le recommande à Marmontel comme un « des piliers de l'Église[2] ».

Les recommandations de Voltaire n'ont pas d'écho. La Harpe avait mécontenté les gens de lettres par ses critiques dans le *Mercure;* le drame de *Mélanie* lui avait attiré la haine des dévots. Sa candidature paraît bien hasardée, et d'Alembert croit, le 12 décembre 1770, qu'elle ne « réussira qu'à lui casser le cou[3] ».

Quatre jours après, l'avocat général Séguier déclare à ses confrères, « en son nom et en celui du maréchal de Richelieu, que, si la pluralité des suffrages se trouvait pour élire M. de La Harpe, ils demandaient l'un et l'autre d'être rayés du nombre des académiciens, parce qu'ils ne

[1] Lettre de Piron à M..... 1er août 1761. Charavay, *Collection d'autographes*, n° 789.

[2] Lettre de Voltaire à Marmontel, du 21 août 1767, t. XLV, p. 356.

[3] Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 12 décembre 1770, t. XLVII, p. 282.

pouvaient ni ne voulaient être les confrères d'un homme déshonoré, d'un homme qui avait été condamné à Bicêtre [1] ». Cette déclaration de M. Séguier fut un coup de foudre pour le parti encyclopédique.

Le coup était d'autant plus dur que de Brosses, président au parlement de Bourgogne, était sur les rangs et avait beaucoup de partisans. Ami de Buffon et de La Curne de Sainte-Palaye, membre de l'Académie des inscriptions, de Brosses était antiquaire, philologue et géographe. L'*Histoire des navigations Australes* (1756) et des *Dissertations sur le culte des Dieux Fétiches* le recommandaient aux suffrages.

Buffon n'en doute pas et le propose à tous ses collègues comme le plus digne. Cependant il trouve une singulière opposition parmi les gens de lettres, qui néanmoins sont faits pour apprécier le candidat.

Comme cette opposition m'a étonné, écrit-il à de Brosses, j'ai fait tout ce qui était en moi pour en découvrir la source, et je ne sais si je me trompe, mais j'ai tout lieu de soupçonner qu'elle ne vient que d'un homme avec lequel vous avez eu des démêlés et qui a une grande influence sur l'escadron encyclopédique [2].

Le président avait eu le malheur de vendre à Voltaire sa terre de Tournay, après avoir fait une coupe de bois qu'il avait aussi vendue à un tiers.

Voltaire, en homme délicat, s'adjuge une partie du bois vendu. Plaintes de l'acquéreur, et de là procès. Voltaire est condamné à payer 150 livres, que de Brosses remet au curé de Tournay [3].

Voltaire ne pardonne pas cet affront. Dès qu'il apprend

[1] Collé. *Journal*, t. III, p. 283.

[2] Lettre de Buffon au président de Brosses, 21 septembre 1770. Buffon. *Correspondance*, t. I^er^, p. 132.

[3] Voir à ce sujet Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi. Voltaire et le président de Brosses, ou Une intrigue académique au* XVIII^e^ *siècle*, t. VII, p. 105-126; et Foisset. *Voltaire et le président de Brosses*. Didier, 1858, p. 224.

la candidature du président, il commence une campagne de calomnies et de mensonges. Coup sur coup, d'Alembert, d'Argental et le maréchal de Richelieu reçoivent des lettres où de Brosses est représenté « comme un homme coupable de dol, un écrivain qui n'a fait que des livres détestables, et un vil dénonciateur d'ouvrages suspects que Voltaire n'a pas faits [1] ». Voltaire mourra de mort subite, si ce président *nasillonneur*, cet *infulatus de province* est de l'Académie [2].

A défaut des Gaillard, des Delille, des La Harpe, on doit élire un homme qui puisse servir la littérature et l'Académie. Pourquoi ne pas prendre M. Marin, censeur royal [3]?

Proposition assez naïve. Ce Marin était un faux ami: il s'empressait de décacheter toute la correspondance de Voltaire qui passait par ses mains. Dans son aveuglement, Voltaire aurait prôné tous les candidats plutôt que d'avoir un président ou un évêque. D'Alembert et d'Argental, convertis à sa cause, ne veulent pas risquer d'être éternellement ridicules [4], et, avec trois présidents de Brosses, l'Académie verrait revenir la mode des discours chrétiens terminés par une courte prière à Jésus-Christ [5].

Le maréchal de Richelieu profite de ces hésitations pour susciter la candidature de Roquelaure, évêque de Senlis. Peu de jours avant l'élection, il donne un grand dîner, fait des visites en grand équipage et, le 10 janvier 1771, remporte la victoire.

[1] Lettre à d'Alembert, 10 décembre 1770, t. XLVII, p. 278. — Lettre à d'Argental, 19 décembre 1770, t. XLVII, p. 291.

[2] Lettre au maréchal de Richelieu, 9 janvier 1771, t. XLVII, p. 318.

[3] Lettre à Ducios, du 24 décembre 1770, t. XLVII, p. 302.

[4] Lettre de Condorcet à Turgot, du 30 décembre 1770. *Correspondance de Turgot et de Condorcet*, édition par Ch. Henry, p. 32. Paris, Charavay, 1882.

[5] *Ibid.* Lettre du 8 janvier 1771, p. 35.

Il a manqué au prélat douze voix sur vingt-neuf, écrit Condorcet, et si ces douze voix nous avaient manqué dans une pareille occasion, nous serions désespérés d'avoir eu la pluralité. M. de Senlis n'est pas du même goût: l'avantage d'avoir eu contre lui les Encyclopédistes lui servira auprès du clergé et lui tiendra lieu de quelques simagrées[1].

Que le triomphe de la cour ne soit pas bien glorieux, il n'en est pas moins « complet [2] ».

Voltaire le sent d'autant plus qu'il a écrit à « son héros », la veille de l'élection, en faveur de Gaillard. Il l'avoue à sa honte, car il aurait dû mieux connaître cet homme qui « a passé sa vie à lui faire des plaisirs et des niches, à le caresser d'une main et à le dévisager de l'autre [3] ». Puisque le maréchal de Richelieu se met à la tête d'une faction en faveur du *nasillonneur* de Brosses, il trouvera à qui parler [4].

Les philosophes, revenus de leur surprise, ne sont pas « écrasés ». Il se fait, dans le public comme à l'Académie, un revirement contre les vainqueurs de la veille, et une épigramme du plus mauvais goût entraîne la déroute.

Le parti encyclopédique peut compter sur une victoire prochaine. Gaillard succédera à l'abbé Alary; mais qui choisir pour la place du président Hénault?

La disette de sujets est extrême et augmente tous les jours, écrit Grimm, et si la mortalité se mettait parmi les vieux Académiciens, l'Académie ne pourrait manquer de se peupler d'une infinité de jeunes gens dont le caractère incertain et peu arrêté amènerait peut-être d'autres révolutions, ou bien elle finirait, si le parti dévot l'emportait, par devenir une assemblée d'évêques et d'abbés[5].

Ainsi le comprenait d'Alembert lorsqu'il écrivait à Voltaire le 12 décembre 1770 :

[1] Lettre de Condorcet à Turgot, du 14 janvier 1771, p. 37.

[2] Lettre de Voltaire au comte d'Argental, du 6 février 1771, t. XLVII, p. 347.

[3] Lettre à d'Alembert, du 4 février 1771, t. XLVII, p. 342.

[4] *Ibid.*

[5] GRIMM. *Correspondance*, t. IX, p. 309.

Je ne vois que deux moyens pour nous sauver d'un mauvais choix, c'est de prendre l'abbé Delille ou d'engager quelqu'un de la Cour à se présenter[1].

Delille fut trouvé trop jeune. Les suffrages se portèrent sur Gaillard et le prince de Beauvau[2]. Ce dernier était bien le grand seigneur rêvé par les philosophes. Militaire distingué, bon administrateur, il avait su résister aux empiétements des parlements comme à l'autorité despotique du chancelier Maupeou : partisan des idées de tolérance, il avait accueilli ouvertement les philosophes sans crainte d'encourir le blâme de la cour.

Richelieu n'avait osé intriguer, et cette inertie forcée lui attira les remerciements de Voltaire[3].

Il restait une quatrième place à remplir par suite du décès de Mairan. Voltaire, toujours en quête de candidats pour faire échec au président de Brosses, recommande Condorcet à d'Alembert[4]. Deux jours après, nouvelle missive envoyée à l'Académie en faveur de Delille, « qu'il ne connaît pas, mais la lecture de la traduction des *Géorgiques* l'a transporté[5] ».

Peu importe au parti encyclopédique que le patriarche de Ferney sollicite pour tel ou tel, il se soucie peu de ce provincial éloigné de Paris depuis si longtemps. Son candidat est l'abbé Arnaud, ancien collaborateur de Fréron. C'est un philosophe de fraîche date, et rédacteur de la *Gazette de France* en compagnie de Suard. Singulier choix, au dire des contemporains.

Qu'a-t-il fait? se demande Grimm. Le *Journal étranger* et une *Gazette littéraire* qui n'ont pu se soutenir dès que les principaux d'en-

[1] Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 12 décembre 1770, déjà citée.

[2] Ils furent élus le 7 février 1771.

[3] Lettre de Voltaire au maréchal de Richelieu, du 18 février 1771, t. XLVII, p. 359.

[4] Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 2 mars 1771, t. XLVII, p. 372.

[5] Lettre de Voltaire à l'Académie française, du 4 mars 1771. *Ibid.*, p. 373.

tre les gens de lettres ont cessé d'y contribuer, parce que les deux éditeurs associés étaient trop paresseux, trop attachés au monde et à souper en ville pour prendre les soins qu'exige un ouvrage périodique[1].

Collé trouve incroyable que l'Académie s'associe « des gens de lettres ignorés et ne songe pas à des hommes célèbres qu'on pourrait nommer par douzaine [2] ».

Ce choix est le résultat d'une cabale ourdie par M^lle^ de Lespinasse, à qui l'on devait l'élection de Gaillard; les ennemis du salon de la rue Bellechasse ne manquèrent pas d'envoyer l'épigramme suivante :

Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
La l'E***, en riant du succès,
Disait partout : Grâce à mon industrie,
Voilà déjà deux grands hommes de faits.
A qui donner la place du Génie
A l'avenir? Il nous reste Suard,
Bien lourd, bien froid comme Monsieur Gaillard;
Et quand enfin la noble Compagnie
Par tant d'efforts sera bien endurcie
Au déshonneur, il nous faudra peu d'art
Pour y glisser La Harpe et *Mélanie*[3].

Ces trois élections successives de philosophes ont dissipé les craintes du parti, peu à peu la confiance renaît. Il y a comme un souffle d'opposition politique qui règne à l'Académie; les idées libérales y sont accueillies avec faveur. On venait de décerner un prix à La Harpe et à l'abbé Maury pour l'éloge de Fénelon, mais on n'avait pas compté avec un pouvoir ombrageux et despotique. Sur les dénonciations des archevêques de Paris et de Reims, l'ouvrage de La Harpe fut condamné par arrêt du conseil, et l'Académie réprimandée pour avoir couronné un livre entaché d'irréligion.

[1] Grimm. *Correspondance*, t. VII, p. 260.
[2] Collé. *Journal*, t. III, p. 312.
[3] Bachaumont, t. V, p. 327. Édition de 1784.

Sur ces entrefaites meurt le comte de Clermont. Ne pouvant songer à La Harpe, n'osant par prudence favoriser Delille, les philosophes ne veulent pas du poète Dorat [1], dont les écrits sont prônés par Fréron et l'*Année littéraire*. Ils accueillent à contre-cœur de Belloy [2], qui a l'appui de la cour. De Belloy a fait une tragédie, *le Siège de Calais*, où il célèbre l'un des hauts faits patriotiques de notre histoire, et l'on convient, par dissimulation, de trouver juste que « le citoyen de Calais soit citoyen de l'Académie [3] ».

Cette contrainte pesait au parti encyclopédique, qui souhaitait une revanche, mais ne voulait pas en faire naître l'occasion. Une maladresse du pouvoir royal leur donna la partie belle. Le 6 avril 1772, le duc de Nivernais, directeur de l'Académie, reçut une lettre du roi

[1] Dorat avait pour ennemis déclarés quelques encyclopédistes qui fréquentaient le salon de Mme Necker. Il lui écrit une lettre pour lui demander de combattre leurs préventions et de favoriser ses démarches. (Comte Othenin d'Haussonville. *Le Salon de Mme Necker*, t. Ier, p. 201.) De son côté, Mme Fanny de Beauharnais adresse un billet à Voltaire (20 juin 1771), en faveur de ce poète aimable, « dont l'âme est aussi belle que ses talents sont précieux ». Et. Charavay. (Vente d'autographes du 17 avril 1880, n° 50). — Dorat ne fut jamais de l'Académie et s'en consola en écrivant à Mme Necker : « J'aime mieux un caractère qu'un fauteuil, et votre suffrage que celui des Quarante. »

[2] De Belloy fut élu en novembre 1771 et reçu le 9 janvier 1772. Il n'était pas non plus le candidat du parti religieux, si l'on en juge d'après la lettre qu'il écrit à Voltaire le 27 novembre 1771. « Eh bien ! mon cher et vénérable maître, me voilà devenu votre confrère. J'ai peine à me faire à cette étrange métamorphose. On reproche aux catholiques de restreindre à l'excès le nombre de leurs élus : ne peut-on pas adresser le reproche opposé à la loi qui admet quarante élus dans notre littérature? Quoi qu'il en soit, je me suis glissé dans la foule, et je puis dire à peu près comme votre roi Théodore : « Me voilà roi tout comme un autre. » Je me souviens que l'abbé Desfontaines et son bon ami Roy trouvèrent fort mauvais que vous eussiez été admis à l'Académie Française. Jugez si *maître Aliboron* approuvera le choix qu'on a fait du dernier de vos disciples ! Après tout, il la dédaigne pour son compte, il veut seulement y introduire quelques-uns de ses amis : mais l'imbécile les nomme, dès lors il est aise de s'en garantir. Après votre aveu et votre estime, sa haine et sa réprobation m'ont toujours paru les premiers titres de gloire, comme son amitié, le sceau de l'infamie. » (*Fac-simile de notre collection d'autographes.*)

[3] Lettre de Voltaire à de Belloy, le 3 août 1771, t. XLVII, p. 491.

dans laquelle le souverain enjoignait à l'Académie « d'apporter le plus grand soin au choix de ses sujets, à leurs mœurs, à leurs opinions pour remplir les places vacantes, afin de lui épargner le désagrément de rejeter ceux que l'Académie aurait choisis [1] ».

Cette déclaration inopportune précédait de trois jours la nomination d'un secrétaire perpétuel en remplacement de Duclos. Depuis longtemps les vœux étaient pour d'Alembert; la majorité encyclopédique se compta sur son nom. D'Alembert fut élu par dix-sept voix contre dix données à l'abbé Batteux, quoique le maréchal de Richelieu eût fait annoncer qu'il lui ferait donner l'exclusion par le roi.

C'était donc se mettre en lutte ouverte avec le souverain lui-même. Les philosophes acceptaient la bataille; l'opinion publique était avec eux. Louis XV serait-il assez aveugle pour refuser un savant comme d'Alembert, dont la réputation était européenne?

Deux jours après l'élection, le roi ratifiait la nomination du nouveau secrétaire perpétuel. Les dévots avaient fait fausse route et se promettaient de saisir la première occasion favorable.

Elle ne se fit pas attendre. On devait procéder au remplacement de Jérôme Bignon et de Duclos. Les philosophes avaient désigné Delille, « le brillant traducteur des *Géorgiques* », et Suard, « le plus paresseux des gens de lettres, mais un de ceux qui, de l'avis de tous, ont le plus de goût et de lumière [2] ».

Les deux élections étaient indiquées pour le 7 mai et le 9 mai. Le 7, les philosophes, « remarquant que l'air du bureau était bon », proposent de faire les deux élections à la fois. Richelieu, qui préside la séance en l'ab-

[1] Grimm. *Correspondance littéraire*, t. VIII, p. 28.
[2] Lettre de Marmontel à Voltaire, du 1er avril 1772.

sence du duc de Nivernais, s'y prête de bonne grâce. Delille est élu presque à l'unanimité; la nomination de Suard est plus difficile, il a seulement 14 voix sur 27 votants. Richelieu alla rendre compte au roi des résultats du vote; le 9 mai, il revenait à l'Académie, avec un air en apparence consterné, porteur d'une lettre du duc de la Vrillière.

Le roi ne confirmait pas les deux élections, « parce qu'elles avaient été faites dans la même séance contre les statuts ». La lettre ajoutait « que les sujets n'étaient pas agréables : le premier, comme exerçant des fonctions incompatibles avec la nouvelle place [1]; le second, comme ayant été renvoyé de la *Gazette* pour mécontentement de la cour [2]... »

La consternation règne dans l'assemblée et l'on fait des reproches à Richelieu sur sa perfidie: il aurait du prévenir l'Académie sur les volontés du roi.

> Moi, Messieurs, répond le maréchal persifleur, le Roi me parle, mais je ne parle point au Roi, je ne puis interroger S. M. sur ses goûts. Demandez au sieur Nestier qui a fourni peut-être vingt mille chevaux au Roi, il est encore à savoir celui qui a plu davantage à ce monarque [3].

On savait à quoi s'en tenir après cette plaisanterie de mauvais goût. Le roi avait été circonvenu et ne pouvait revenir sur sa décision. Malgré leur indignation, les philosophes crurent prudent de transiger. Les nouvelles élections devaient se faire dans les dix jours; grand était l'embarras pour choisir les candidats. Tous ceux qui s'étaient présentés en concurrence avec Delille

[1] Delille était alors régent au collège de la Marche.

[2] Bachaumont, 8 et 10 mai 1772, t. VI, p. 136. Edition de 1784. — Voir, pour plus de détails sur l'exclusion de Delille et de Suard, le *Portefeuille d'un Académicien*, par M. Charles Nisard. *Revue contemporaine*, année 1856. — *Les Philosophes et l'Académie française au XVIII^e siècle*, par M. L. Brunel, p. 241 et suiv.

[3] Bachaumont, 13 mai 1772, t. VI, p. 136.

et Suard se désistaient pour cette fois, « ne voulant pas profiter de la disgrâce de deux gens de lettres désignés par un choix libre [1] ».

Il fallait trouver deux hommes qui fussent agréables à la cour, tout en ayant quelques attaches avec le parti encyclopédique. Le grammairien Beauzée était un rédacteur de l'*Encyclopédie*, et Bréquigny, membre de l'Académie des inscriptions, venait de publier des travaux historiques très appréciés: tous deux « d'un âge mûr, de talents peu brillants, et très exacts à aller à la messe, ne déplairaient certainement pas à la cour ».

Le jour de l'élection, Marmontel, dînant chez le duc de Richelieu, fut amené à donner les noms des candidats de son parti.

Voilà deux hommes estimables, dit le maréchal, il faut nous réunir pour eux. — Puisque telle est votre intention, répliqua Marmontel, voulez-vous permettre que j'aille en instruire l'Académie, ce sont des paroles de paix qu'elle entendra avec plaisir [2].

L'accord se fit, Bréquigny et Beauzée furent élus le 23 mai 1772. En même temps le directeur proposait d'arrêter que chaque académicien emploierait son crédit pour obtenir du roi la levée de l'exclusion prononcée contre Delille et Suard.

Malgré cette soumission, les philosophes n'entendent pas désarmer.

Nous espérons que la conduite douce de l'Académie ramènera la Cour, écrivait Condorcet à Turgot, nous sommes doux comme des moutons, mais sans pourtant nous laisser manger la laine sur le dos [3].

Ils savaient bien que toutes les tentatives faites par le pouvoir royal pour enrayer la marche envahissante

[1] Bachaumont, 19 mai 1772, t. VI, p. 139.
[2] Marmontel. *Mémoires*, livre IX, t. I^er^, p. 304. Belin, 1819.
[3] Lettre de Condorcet à Turgot, du 7 juin 1772, p. 86. Édition Ch. Henry.

des nouvelles doctrines étaient toujours survenues au moment inopportun; elles n'avaient servi qu'à consolider leur puissance. Aussi Voltaire pouvait-il s'écrier avec ironie : « Les ouragans passent, et la philosophie demeure[1]. »

Cette situation inébranlable fera perdre à l'Académie son indépendance; elle ne sera plus un corps ouvert aux idées libérales, mais le foyer d'une coterie soumise à l'autorité despotique de d'Alembert et de M^lle^ de Lespinasse.

[1] Lettre de Voltaire à Condorcet, du 11 mai 1772, t. XLVIII, p. 92.

CHAPITRE XI.

D'ALEMBERT SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

1772-1783.

Influence tyrannique de d'Alembert et de Mlle de Lespinasse. — Ce qu'en pense le public. — Jugement dédaigneux du secrétaire perpétuel pour un corps où n'entrent plus que les estropiés et les boiteux de la littérature. — Élection de Chastellux. — Part qu'y prend Mlle de Lespinasse. — Lamentations de Voltaire sur ce qu'il n'est pas écouté. — Élection de La Harpe. — Mort de Mlle de Lespinasse. — Un ministre académicien. — Malesherbes. — Sa lettre à Voltaire. — Candidature de Turgot. — Causes de son refus. — Le roi mécontent de l'Académie. — Mort de Voltaire. — Politique de d'Alembert à l'égard de la cour. — Élection de Ducis. — Révolte de l'Académie. — Lutte de Buffon et de d'Alembert. — Condorcet élu. — Mort de d'Alembert. — Son oraison funèbre par Ducis.

Malgré l'accord survenu pour les élections de Beauzée et de Bréquigny, les philosophes entendaient rester sur le pied de la paix armée. Quelques esprits plus belliqueux, comme l'attestait la lettre de Condorcet, étaient peu disposés à souffrir de nouvelles atteintes à leurs prérogatives. L'Académie ne cachait pas, en demandant la levée de l'exclusion prononcée contre Suard et Delille, le dessein qu'elle avait de les nommer aux prochaines élections. Ce serait alors un nouveau conflit.

Louis XV jugea bon de désarmer devant la pression de l'opinion publique. Le 6 juillet 1772, Sa Majesté « fit as-

surer l'Académie, par l'entremise de M. le duc de Nivernais, qu'elle ne s'opposait pas désormais à l'élection des sieurs Suard et l'abbé de Lille et qu'elle ne trouvait point mauvais qu'ils lui fussent proposés[1] ».

Deux années s'écoulèrent avant qu'il y eût de vacance. Delille fut élu en avril 1774, et Suard, qui le suivit de près, ne manqua pas, dans son discours de réception, « de marquer le rôle prépondérant de cette philosophie qu'on accusait bien à tort de vouloir détruire l'autel, le trône, l'humanité, les mœurs et le goût[2] ».

De telles paroles pouvaient être entendues sans protestation dans l'Académie. Les idées philosophiques n'y avaient plus seulement droit de cité, elles y étaient en majorité. D'Alembert sut tirer parti de cette situation opportune. Tout en feignant un grand zèle pour l'honneur et les travaux de la compagnie, le secrétaire perpétuel n'eut qu'un but : celui d'asservir le corps au parti dont il était le chef.

Tactique déjà ancienne, si l'on en croit une lettre que lui adresse l'avocat Linguet :

Je n'ignore pas que vous et M. Duclos disposez en despotes des places de ce Sénat littéraire; je sais à merveille que vous êtes les saint Pierre de ce petit paradis : vous n'en ouvrez les portes qu'à ceux qui sont marqués du *signe de la bête*[3].

Dix ans plus tard, en 1776, un recueil périodique ne manque pas, lors de l'élection de Boisgelin de Cucé, de signaler encore cette conduite à la réprobation.

Il est bien décidé, dit-il, qu'il n'y aura que les Encylopédistes qui entreront dans le Paradis littéraire; tous ceux qu'ils ont réprouvés sont à jamais répudiés de l'Académie... C'est un parti pris, nul n'aura d'esprit hors nous et nos amis[4].

[1] Bachaumont, t. VI, p. 159.

[2] Fréron. *Année littéraire*, 1774, t. VIII, p. 299.

[3] Ch. Monselet. *Les Oubliés et les dédaignés au* XVIII^e^ *siècle*, p. 14. Paris, Charpentier, 1876.

[4] Métra, t. II, p. 266. Édition de 1787.

Ce n'était pas seulement contre d'Alembert et le parti encyclopédique que s'exhalaient les plaintes: on reprochait amèrement à Mlle de Lespinasse de se mêler d'une infinité d'affaires qui n'étaient point de son ressort, et de favoriser par ses intrigues le despotisme des philosophes. Grimm trouve ces reproches ridicules et s'écrie dans un élan d'admiration.

Pourquoi les femmes, qui décident de tout en France, ne décideraient-elles pas des honneurs de la littérature? Est-il plus difficile de faire un Académicien qu'un ministre ou un général d'armée[1]?

Il ne trouve pas d'écho auprès du public. On lui répondra que l'Académie tombe en décadence[2]. Le titre d'académicien n'a que la valeur des jetons qui sont leur rétribution: il est désormais permis d'avoir du talent, de la réputation, sans être inscrit dans la classe privilégiée des Quarante[3].

D'Alembert va jusqu'à partager le même avis lorsqu'il écrit au roi de Prusse avec désinvolture :

Nous remplissons, comme nous pouvons, les places vacantes à l'Académie Française, de la même manière que le festin du père de famille dans l'Évangile, avec les estropiés et les boiteux de la littérature[4].

Jugement fort dur pour les nouveaux élus qui sortent « du bureau de philosophie » de Mlle de Lespinasse. Le maréchal de Duras[5] n'a pas un mérite littéraire bien connu, « mais c'est un chef que les encyclopédistes ont voulu se donner pour tenir tête au maréchal de Richelieu[6] ».

[1] Grimm. *Correspondance littéraire*, mai 1776.
[2] Métra, t. Ier, p. 392.
[3] *Id.*, t. II, p. 266.
[4] Lettre au roi de Prusse, 23 février 1776. D'Alembert. *Œuvres*, t. V, p. 372.
[5] Élu le 2 mai 1775.
[6] Bachaumont, t. VIII, p. 13.

L'archevêque d'Aix, Boisgelin de Cucé[1], est « de ceux, nous dit l'amie de d'Alembert, qui lui ont appris à parler et à penser[2] ».

Le chevalier de Chastellux[3], dont on connaît à peine un ouvrage, le *Traité de la Félicité publique*, est régalé de cette épigramme :

> A Chastelux, la place académique!
> Qu'a-t-il donc fait? — Un livre bien conçu.
> — Vous l'appelez? — *Félicité publique*...
> Le public fut heureux, car il n'en a rien su[4].

Sa nomination est due seulement à l'ardeur de M^lle^ de Lespinasse. Six mois avant l'élection, elle écrit le 14 octobre 1774 :

> J'ai échauffé ses amis, et les choses sont si bien arrangées qu'il ne nous faut que la mort d'un des Quarante pour qu'il soit reçu à l'Académie. Cela est juste sans doute, mais cela n'était pas sans difficulté. l'intérêt, le plaisir, le désir qu'il mettait à triompher m'ont animée[5].

Quelle illusion peut-on avoir sur cet enthousiasme de M^lle^ de Lespinasse? Quel souci a-t-elle de la dignité de l'Académie lorsqu'elle finit sa lettre par ces mots : « Mon Dieu! Fontenelle a raison, il y a des hochets pour tout âge. »

Du fond des montagnes du Jura, Voltaire voudrait, comme d'Alembert, « purifier[6] la compagnie ; remplacer de simples ducs et pairs de la cour par des ducs et pairs de la littérature »[7], en un mot, y introduire des gens « qui

[1] Reçu le 29 février 1776.

[2] *Lettres de M^lle^ de Lespinasse*. Édition Asse, p. 109. Paris, Charpentier, 1876.

[3] Élu le 29 mars 1775.

[4] MÉTRA, 27 mai 1775, t. I^er^, p. 392.

[5] *Lettres de M^lle^ de Lespinasse*, p. 129.

[6] Lettre à Condorcet, 16 février 1776. CONDORCET. *Œuvres*. Édition O'Connor, t. I^er^, p. 99. Paris, Didot, 1847.

[7] Lettre à La Harpe, 12 février 1776. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. XLIX, p. 517.

osent penser[1] ». A Ferney, il n'est pas instruit de l'esprit qui règne parmi ses confrères. Les lettres qu'il envoie restent sans réponse.

Je commence, écrit-il à Chabanon le 22 avril 1776, à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue, et depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter[2].

Les lamentations sont encore plus grandes un an et demi après : « On ne m'instruit plus de rien... on ne me consulte plus, on me regarde comme mort[3]. »

Voltaire ne s'explique pas ce silence significatif. Il a eu le malheur de recommander à d'Alembert le confident de ses peines[4], mais le grand maître ne veut pas de ce « Cotin Chabanon qui demande l'Académie tout à la fois comme on demande l'aumône et comme on demande la bourse[5] ».

Voltaire se trouve du moins en communauté d'idées avec d'Alembert lorsqu'il souhaite le succès de La Harpe, « qui, de tous les écrivains de l'époque, fait le mieux les vers, écrit le mieux en prose et a le goût le plus sûr[6] », ou de Condorcet, « ce rival de Pascal, plus géomètre assurément, meilleur philosophe et beaucoup plus raisonnable[7] ».

Si Voltaire ne peut assister au triomphe de Condorcet, il aura la joie d'apprendre l'admission de La Harpe.

Le poète Colardeau, qui n'avait d'autre existence morale que celle de protégé d'une courtisane et d'être un bon

[1] Lettre à d'Alembert, 8 février 1776, t. XLIX, p. 506.
[2] Lettre à Chabanon, 22 avril 1776, t. XLIX, p. 592.
[3] Lettre à Chabanon, 23 septembre 1777, t. L, p. 273.
[4] Lettre à d'Alembert, 12 avril 1776, t. XLIX, p. 580.
[5] Lettre de d'Alembert à Voltaire, 18 novembre 1777, t. L, p. 312.
[6] Lettre à Marin, 10 avril 1773, t. XLVIII, p. 345.
[7] Lettre à La Harpe, 22 octobre 1777, t. L, p. 290.

enfant[1], venait de mourir peu de temps après son élection (mars 1776).

Le parti encyclopédique désirait ardemment faire passer La Harpe. Les titres littéraires ne lui manquaient pas. Lauréat depuis dix ans dans tous les concours académiques, il avait remporté quelques succès au théâtre avec la tragédie de *Warwick*; mais il avait des ennemis nombreux parmi les dévots comme parmi ses confrères, qui aimaient à rappeler ses fautes de jeunesse. Traité de « Bébé de la littérature, d'enfant trouvé de la philosophie[2] », il ne pouvait pardonner à Gilbert ce trait mordant :

> Si j'évoque jamais du fond de son journal
> Des sophistes du temps l'admirateur banal;
> Lorsque son nom suffit pour exciter le rire,
> Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire :
> C'est ce petit rimeur de tant de prix enflé,
> Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
> Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
> Tomba de chute en chute au trône académique[3].

Du reste, son élection (13 mai 1776) avait été très laborieuse.

Publiant, en 1775, un extrait d'un pamphlet de Voltaire : « *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*[4] », La Harpe n'avait pu éviter les foudres du parlement. A cette nouvelle, le roi s'était écrié : « Ce n'est pas le moyen d'entrer à l'Académie[5]! » On craignait fort l'exclusion. Le roi reviendrait-il sur ce jugement porté l'année précédente? Ce fut sur une démarche de Malesherbes que Louis XVI, disposé plus favorablement, promit de ne pas

[1] Lettre de Condorcet à Turgot, fin janvier 1776. CONDORCET. *Œuvres*, t. I^er^, p. 259. (Édition O'Connor.)

[2] MÉTRA. *Correspondance secrète*, t. III, p. 77.

[3] GILBERT. *Œuvres*.

[4] La *Diatribe*, publiée à propos de la *Guerre des Farines*, raillait les parlements et le clergé, ennemis de Turgot.

[5] BACHAUMONT, 24 septembre 1775.

s'opposer au « vœu des gens de lettres[1] ». Aussitôt d'Alembert et Mlle de Lespinasse entrent en campagne et La Harpe obtient la préférence sur ses quatre concurrents, Chabanon, l'abbé Millot, Sedaine et Laujon[2].

On avait quelques raisons d'être surpris de cette attitude du gouvernement à l'égard des philosophes. Le défunt roi, après sa déclaration du 6 juillet 1772, avait ratifié l'élection de Delille, et son petit-fils ne s'était pas opposé à l'admission de Suard.

L'avènement de Louis XVI ouvrait une ère nouvelle aux idées libérales. La du Barry était exilée, le chancelier Maupeou congédié, et le nouveau monarque s'entourait de ministres chers aux philosophes. Turgot et Malesherbes arrivaient au pouvoir avec un programme de réformes qui excitait l'enthousiasme.

L'Académie partagea cette joie. A la mort de Dupré de Saint-Maur, « par une admiration extraordinaire des hautes qualités de M. de Malesherbes, elle a arrêté de le recevoir et de l'inviter à venir prendre place dans son sein[3] ».

Quels droits ce magistrat intègre et ferme n'avait-il pas à la reconnaissance des gens de lettres?

Si la liberté de penser a fait quelques progrès en France, dit Grimm, elle le doit surtout à la sagesse adroite de son administration tant qu'il fut à la tête de la librairie... Sans lui l'*Encyclopédie* n'eût vraisemblablement jamais osé paraître[4].

Aussi fut-il élu comme par acclamation le jeudi 12 janvier 1775. Non content de l'unanimité des suffrages des membres présents, Malesherbes désirait avoir celui du patriarche de Ferney. Il avait eu des démêlés avec Vol-

[1] Bachaumont, 15 mai 1776. — Lettre de Condorcet à Turgot, fin janvier 1776, déjà citée.

[2] Métra, t. III, p. 77.

[3] Bachaumont, 26 décembre 1774, t. VII, p. 257.

[4] Grimm. *Correspondance littéraire*, février 1775.

taire au temps où le chancelier Maupeou gouvernait la France.

M. de Malesherbes, dit Bachaumont, a écrit à M. de Voltaire pour avoir son suffrage[1], et M. de Voltaire lui a répondu. Ces deux lettres sont, dit-on, un chef-d'œuvre d'adresse pour s'épier, s'observer, ne pas se compromettre. La conduite connue du poëte dans les circonstances où l'orateur magistrat s'était couvert de gloire était trop opposée pour que son suffrage soit bien sincère[2].

Voltaire eut plus d'enthousiasme pour la candidature de Turgot. Dès que le bruit en court, il écrit à l'abbé Morellet : « On dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert. Plût à Dieu[3]! » Sur la prière de Saint-Lambert, Condorcet envoie cette missive au collègue de Malesherbes :

Au moment où la voix du public, qui n'est pas la voix publique, est contre vous, où vos édits vont exciter cent clabauderies, il serait fort agréable aux gens de lettres de vous donner une marque de leur vénération en vous nommant à la place de M. le duc de Saint-Aignan. C'est peut-être la seule occasion que l'Académie puisse avoir d'élire un ministre sans faire une espèce de platitude[4].

Turgot, à l'exemple de Diderot, n'était pas possédé « du démon des Académies »; il s'empressa de répondre :

[1] Voici la lettre que Malesherbes adresse à Voltaire :

A Paris, 25 décembre (1774).

Permettrés-vous, Monsieur, à un homme à qui vous avés fait le singulier honneur d'écrire contre luy, d'aspirer à devenir votre confrère...

Si mes vœux sont exaucés, je sens qu'il manquera encore à mon bonheur d'avoir eu votre suffrage, et puisque j'en seray nécessairement privé par votre absence, je voudrois savoir au moins si vous voulés bien approuver mes démarches, et j'aurois voulu qu'il me fût possible d'aller vous demander votre agrément et vous porter mon hommage.

Je suis, Monsieur, avec tous les sentiments dus au plus grand homme de mon siècle,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

MALESHERBES.

(*Collection d'autographes de M. Minoret.*) — La réponse de Voltaire a été publiée dans le *Recueil des Harangues*, t. VIII, p. 439.

[2] BACHAUMONT, t. VII, p. 269.

[3] VOLTAIRE. *Œuvres*. Lettre à l'abbé Morellet, 23 décembre 1775, t. XLIX, p. 463.

[4] CONDORCET, *Œuvres*, t. Ier, p. 260. (Édition O'Connor.)

Ce n'est pas encore dans ce moment-ci qu'il me convient de fixer sur moi les yeux du public, pour un autre objet que les affaires de ma place[1].

M. P. Mesnard attribue ce refus de Turgot à une modestie excessive[2]. Selon M. Brunel, le ministre se tient sur la réserve parce qu'il est menacé d'une chute prochaine et que l'Académie est mise à l'index par la cour. Cette nomination serait encore une nouvelle cause de suspicion pour la compagnie[3]. Sont-ce les seules raisons? Ne peut-on pas dire aussi que Turgot, ami des philosophes, blâmait l'esprit d'ostracisme qui animait le parti encyclopédique? Ne lui répugnait-il pas d'obtenir la préférence à ce prix? Dans sa réponse à Condorcet, il trouve qu'on n'a pas assez d'égards pour certains candidats. « On n'a pas toujours été aussi sévère », ajoute-t-il.

Ces regrets exprimés par un homme droit et honnête ne changent en rien les manières despotiques du secrétaire perpétuel. Loin d'user de cette diplomatie fine de M^lle^ de Lespinasse qui sauvegardait les apparences, d'Alembert n'opposera aucune barrière à la fougue de son tempérament; bon gré mal gré, les disciples du maître doivent courber la tête et accepter le candidat qu'on leur impose.

Depuis quinze ans, s'écrie Linguet, M. d'Alembert dispose de tous les scrutins : à chaque vacance, il entre à ce conclave, comme un cardinal neveu, avec une faction de princes qui lui doivent leur pourpre, et comme il les recrute toujours dans la même milice, il est sûr de ne voir baisser au moins là ni son crédit ni son influence[4].

L'avocat Linguet exhalait ainsi sa colère peu de temps après le choix qu'on avait fait du successeur de Gresset.

Le poète Lemierre, l'abbé Maury, Chabanon et Cham-

[1] CONDORCET. *Œuvres*, t. I^er^, p. 261.
[2] *Histoire de l'Académie Française*, p. 134.
[3] *Les Philosophes et l'Académie française au* XVIII^e^ *siècle*, p. 339.
[4] LINGUET. *Annales politiques*, t. III, p. 117. Londres, 1777.

fort s'étaient mis sur les rangs. Aucun n'avait les sympathies de d'Alembert, et l'on ne s'empressait pas de remplacer le chantre de *Vert-Vert*.

Pendant six mois le fauteuil resta vacant. D'Alembert marquait son embarras à Voltaire lorsqu'il lui écrivait :

> Je ne sais quel successeur nous donnerons à Gresset. Je ne connais qu'un homme qui en soit digne, mais il a des raisons pour ne pas se présenter en ce moment et je crois qu'il fait bien. Il est bien fâcheux qu'ayant à prendre Pascal (Condorcet) nous soyons forcés de lui substituer quelque Danchet ou quelque *Flamen*[1].

Cependant l'opinion paraissait prévaloir en faveur de Chabanon. D'Alembert n'en voulait pas et « fit valoir contre lui le titre même qui semblait devoir lui assurer le plus de suffrages, celui d'académicien des inscriptions. Il observa que l'Académie des inscriptions avait déjà disposé souvent en faveur de ses membres du choix de l'Académie française ; si on laissait augmenter le nombre de ses clients, on risquait de la voir bientôt maîtresse absolue de toutes les élections[2]. »

Profitant du désarroi de l'assemblée, d'Alembert proposa l'abbé Millot, qui avait fait quelques catéchismes d'histoire et des mémoires sur la maison de Noailles. Il avait, en outre, le mérite « d'avoir écrit l'histoire en philosophe et de ne s'être jamais souvenu qu'il était jésuite et prêtre[3] ». C'était un motif de plus pour l'élire ; un seul des votants, plus récalcitrant, écrivit sur son billet : « Je donne ma voix à l'abbé Millot, mais à condition qu'il écrira mieux[4]. »

[1] Lettre de d'Alembert à Voltaire du 23 juin 1777. VOLTAIRE, t. L, p. 239. — Le ministre Maurepas ne pouvait pardonner à Condorcet son refus de faire à l'Académie des sciences l'éloge du duc de la Vrillière.

[2] GRIMM. *Correspondance littéraire*, t. IX, p. 474 et suiv.

[3] Lettre de d'Alembert à Voltaire, 23 décembre 1777. VOLTAIRE. *Œuvres*, t. L, p. 337.

[4] BACHAUMONT, 29 décembre 1778.

D'Alembert remportait la victoire; il fallait que le roi ratifiât l'élection. Chose difficile à obtenir! Turgot et Malesherbes n'étaient plus au pouvoir, et le parti religieux avait repris faveur à la cour. Vers la fin de l'année 1777, M. de Maurepas faisait croire qu'il demanderait la suppression de l'Académie française; Monsieur, frère du roi, disait ouvertement qu'il fallait la fondre avec l'Académie des inscriptions. Louis XVI subissait l'influence de son entourage, et Métra, le 20 décembre 1777, peut écrire :

Sa Majesté, instruite des factions intestines qui divisent l'Académie, a bien diminué de l'estime dont elle honorait autrefois cette Compagnie très respectable; et, sans les démarches que M. le prince de Beauveau, M. l'archevêque de Lyon et M. le duc de Nivernais ont faites, le Roi aurait cette fois renvoyé le scrutin sans le ratifier[1].

Ces relations plus que tendues ne devaient pas s'améliorer à la mort de Voltaire. Après vingt-huit ans d'absence, le patriarche de Ferney était revenu à Paris le 10 février 1778. Son retour est un véritable triomphe. Ce n'est pas seulement à l'Académie ou à la Comédie qu'on lui fait grande ovation; les princes du sang l'accueillent et le complimentent; un ministre lui rend visite à l'hôtel du marquis de Villette. On remarque seulement l'hésitation de la reine et l'attitude froide du roi. Le clergé en profite pour refuser, après la mort de l'illustre écrivain, de célébrer aux Cordeliers le service traditionnel; il prétend même empêcher l'Académie de mettre au concours l'éloge de Voltaire. Le gouvernement, gardant une neutralité douteuse, se contente de répondre par la bouche de M. de Maurepas : « C'est aux curés à prier pour l'âme du défunt, et aux gens de lettres à célébrer son génie et ses ouvrages[2]. »

Dans ces circonstances, il était difficile de procéder au

[1] Métra, 20 décembre 1777, t. V, p. 349.
[2] Bachaumont, 26 décembre 1778.

remplacement de Voltaire. Cinq mois se passèrent au milieu des hésitations, malgré le grand nombre de candidats, et le public, lassé d'attendre, proposait à l'Académie un moyen jusqu'alors inconnu :

> Pour faire un nouveau choix, ne vous tourmentez plus;
> Sans scrupule, messieurs, restez à votre nombre,
> Vous ne blesserez point vos antiques statuts;
> Quel serait le vivant qui pût valoir son ombre?
> Qui de lui succéder pourrait avoir l'orgueil?
> Tout choix serait un choix impie.
> Pour successeur nommez-lui son fauteuil,
> Comme à Turenne on a nommé la *Pie*[1].

D'Alembert, irrité des agissements du clergé et de cette ironie du public, veut donner à un philosophe le fauteuil du défunt. Il fait arrêter secrètement par la compagnie que le marquis de Condorcet aurait la place; mais « la cour, instruite à temps, donne ordre à ce sénat littéraire de ne recevoir aucun philosophe dans son sein[2] ».

Que faire alors? Se sauver par un coup de politique habile.

> Le secrétaire perpétuel et consorts, dit Bachaumont, n'ignorent pas que Monsieur les déteste et par contre-coup le Corps qu'ils dirigent; qu'il a déclaré son aversion pour l'Académie, son projet de la détruire s'il devenait Roi... Comme S. A. R. aime beaucoup le secrétaire de ses commandements, ils ont été bien aises de trouver l'occasion de se ménager en lui un appui, un protecteur, un défenseur auprès du Prince son maître; ils ont profité avec empressement de la circonstance du succès récent de sa tragédie pour paraître n'accorder qu'au mérite un choix qui est l'effet du soin de leur propre conservation[3].

Le secrétaire de M. le comte de Provence était Ducis. Poète élégant, Ducis avait eu l'idée de reproduire sur la

[1] Lettre de M^me^ du Deffand à H. Walpole. 11 novembre 1778. *Correspondance de M^me^ du Deffand*, t. II, p. 668.

[2] MÉTRA, 5 décembre 1778, t. VII, p. 161.

[3] BACHAUMONT, 29 déc^bre^ 1778, t. XII, p. 214. — Ducis fut élu le 28 décembre.

scène française les beautés de Shakespeare. Le public avait applaudi les tragédies d'*Hamlet* (1769), de *Roméo et Juliette* (1772), et devait accueillir avec plus d'éclat *Œdipe chez Admète* (1778). Malgré tous ces titres, succéder à Voltaire était un grand honneur pour Ducis; le remplacer était chose difficile, aussi commença-t-il son discours par ces mots : « Messieurs, il est des grands hommes à qui l'on succède et que personne ne remplace. »

Par ce dernier choix, d'Alembert avait pu apaiser les préventions de la cour, mais non les ressentiments de M. de Maurepas. N'osant présenter son ami Condorcet, il reste indifférent aux brigues et aux luttes de parti. Chabanon, qu'il a refusé pendant dix ans, passera sans difficulté après la mort de Foncemagne[1].

Qu'importe au maître de voir préférer le vieux comte de Tressan et le poète Lemierre[2] à l'ambitieux Chamfort, qui, malgré le charme de ses écrits, la grâce de son langage et surtout la protection du prince de Condé, ne peut être reçu que le 19 juillet 1781?

En l'absence de Condorcet, l'Académie semble n'être pour d'Alembert, comme elle est pour l'opinion publique, qu'un « Aréopage illustre délustré[3] ».

A la mort de Saurin, il retrouve une ardeur toute nouvelle. M. de Maurepas n'est plus là pour faire obstacle à son candidat de prédilection; d'Alembert annonce hautement « que la place sera donnée à M. le marquis de Condorcet, secrétaire de l'Académie des sciences[4] ».

Mais le temps n'est plus où l'Académie enregistre, sans mot dire, les ordres de son secrétaire perpétuel. La dé-

[1] Chabanon fut reçu le 20 janvier 1780.

[2] Élus le 30 novembre 1780, en remplacement de l'abbé Batteux et de l'abbé de Condillac.

[3] MÉTRA, *Correspondance secrète*, t. X, p. 350.

[4] BACHAUMONT, 13 décembre 1781, t. XVIII, p. 190.

fiance s'est emparée de la compagnie et il y règne un souffle d'opposition. Buffon est le chef des mécontents. Il propose pour candidat Bailly, collègue de Condorcet à l'Académie des sciences.

Auteur d'une *Histoire de l'Astronomie ancienne* et de *Lettres sur l'origine des sciences* (1777), Bailly, d'après Sainte-Beuve, aurait été « le moins charlatan des hommes et le plus littéraire des savants[1] ». Saint-Lambert le traite « d'intrigant, de singe de M. de Buffon, de faiseur d'antithèses et de galimatias[2] ». N'est-ce pas aussi l'esprit de parti qui parle lorsque Grimm nous fait le portrait de Condorcet?

> Le seul titre littéraire qu'il ait osé avouer jusqu'ici, dit-il, est un mince recueil d'*Éloges académiques;* on ne doit point compter ici ses *Mémoires pour l'Académie des Sciences*, ce ne sont point des ouvrages de littérature; son *Commentaire des pensées de Pascal*, commentaire qui renferme les principes les plus subtils d'un athéisme décidé, les infâmes libelles qu'il osa faire sur les opérations du grand ministre Necker, tous ces écrits sans doute devaient paraître à l'Académie autant de motifs; mais que d'iniquités ne peut couvrir l'amour de la philosophie porté à un certain degré[3]!

Voilà un jugement bien sévère de la part d'un auteur ami des philosophes. La Harpe nous l'explique en disant que Condorcet, « par ses méchancetés connues et ses libelles anonymes, avait indisposé beaucoup de monde contre lui[4] ».

Aussi La Harpe, à la grande colère de d'Alembert, oublia son vœu d'obéissance pour embrasser le parti de Buffon[5].

En présence de ces défections, d'Alembert « eut besoin de l'adresse de son esprit, de toute l'activité de sa poli-

[1] *Causeries du Lundi*, t. X, p. 295.

[2] Lettre de Saint-Lambert à Marmontel. Au Val, 8 novembre 1783. Et. Charavay. *Catalogue d'autographes*, n° 117. Vente du 2 mai 1860. Collection Treuttel et Wurtz.

[3] Grimm. *Correspondance littéraire*, février 1782, t. XIII, p. 84.

[4] La Harpe. *Correspondance littéraire*, t. III, p. 312.

[5] Métra, 6 février 1782, t. XII, p. 288.

tique[1] », pour triompher le jour du scrutin. Bailly eut quinze voix et Condorcet seize. Le secrétaire, ne pouvant contenir sa joie, s'écria : « Je suis plus content d'avoir gagné cette victoire que je ne le serais d'avoir trouvé la quadrature du cercle[2]. »

Cette victoire, il faut le dire, n'était pas à l'honneur du parti philosophique.

M. de Tressan, qui avait promis à Buffon de donner sa voix à Bailly, fit la même promesse à d'Alembert en faveur de Condorcet; mais d'Alembert, meilleur géomètre que le Pline français, jugea très bien qu'une promesse verbale du comte de Tressan n'était pas d'une démonstration assez rigoureuse; en conséquence il se fit donner la voix dont il avait besoin dans un billet convenablement cacheté, et ce petit tour de passe-passe a décidé le succès d'une des plus illustres journées du conclave académique[3].

Tel fut le dernier exploit du secrétaire perpétuel. Voyant avec douleur s'évanouir peu à peu l'œuvre qu'il avait fondée, il s'efforçait, par des moyens indignes de son génie, de renouveler à l'Académie cette politique de discorde dont le parti philosophique avait si bien profité. Ce fut en vain; l'apaisement se faisait dans tous les esprits. Les discussions religieuses tendaient à disparaître et quelques encyclopédistes, comme Thomas et Saurin, avaient obtenu des pensions du roi.

D'Alembert mourut en 1783, peu regretté de ses collègues, et Ducis va même jusqu'à lui faire cette oraison funèbre :

M. d'Alembert, qui a vécu si agité, si tourmenté, si irascible, repose maintenant peut-être à côté d'un porteur d'eau qui a porté le fardeau de la vie et de sa condition avec patience, et qui, par caractère, était cent fois plus philosophe que lui[4].

[1] GRIMM, février 1782, déjà cité.

[2] LA HARPE, déjà cité.

[3] GRIMM, février 1782, déjà cité.

[4] Lettre à M. Deleyre, 11 décembre 1783. DUCIS. *Œuvres posthumes*, t. II, p. 136. Paris, Ladvocat, 1827.

CHAPITRE XII.

IMPUISSANCE DE L'ACADÉMIE

(1783-1789).

Influence éphémère de Buffon. — Les académiciens philosophes. — L'abbé Morellet et le comte de Guibert. — Candidatures de l'abbé Maury. La compagnie ne veut pas d'auteurs dramatiques. — Son opinion sur Beaumarchais. — L'Académie devient une succursale de la cour. — Le comte de Choiseul Gouffier et l'Académie des inscriptions. — Le fauteuil est donné au courage. — Florian et Boufflers. — Deux académiciens septuagénaires. — Sedaine et l'abbé Barthélemy. — Révolution de 1789. — Conduite de Chamfort. — Suppression de l'Académie.

Après vingt ans de servitude, l'Académie recouvre sa liberté d'action; mais, privée de son chef, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même. Du moment qu'elle ne lutte plus avec l'Église et le pouvoir royal, son étoile pâlit peu à peu.

L'opposition que plusieurs membres de la compagnie avaient montrée lors de l'élection de Condorcet pouvait faire croire à un certain réveil; l'on avait le droit d'espérer que les choix seraient faits en dehors des intrigues et des cabales. Les partis n'ont pas désarmé, et le nombre illimité des postulants est la cause de luttes intestines.

Aux derniers fidèles de « l'escadron encyclopédique », aux favoris du clan des mécontents se joignent les grands de la cour.

C'est la mode du jour, dit un contemporain, tout le monde veut

être de l'Académie depuis les premiers seigneurs jusqu'au dernier barbouilleur du Parnasse.

Au milieu de toutes ces compétitions, l'Académie se montrera bonne personne en admettant tour à tour les représentants de la noblesse, du clergé, de la littérature, voire même de la médecine et du barreau.

Buffon, qui le premier avait levé l'étendard de la révolte contre le despotisme de d'Alembert, semble recueillir sa succession. Il est assez heureux pour faire nommer Bailly, l'ancien concurrent de Condorcet, malgré l'opposition de Saint-Lambert[1].

Cette influence sera bien éphémère. Un an après, il demande à Bailly sa voix pour l'abbé Maury; mais Bailly, préférant le poète Sedaine, refuse net: Buffon étonné lui dit : « Eh bien, Monsieur, nous ne nous verrons plus[2]. »

Les adeptes de l'école philosophique profitent de cette désunion pour introduire ceux de leurs partisans suspects au pouvoir royal du vivant de d'Alembert, comme l'abbé Morellet, le comte de Guibert[3] et l'abbé Maury[4].

L'abbé Morellet et le comte de Guibert sont deux noms chers à la philosophie. Oncle de Marmontel, ancien collaborateur de l'Encyclopédie, Morellet n'a cessé de harceler dans ses pamphlets Le Franc de Pompignan; il a bien justifié le surnom de l'abbé *mord-les* que lui a donné Voltaire. Économiste et philosophe, il a laissé des ouvrages que n'apprécient pas ses ennemis lorsqu'ils lui envoient l'épigramme suivante :

De l'impiété vrai soufflet,
Homme d'État par le caquet,
Contre le malheureux Linguet

[1] Élu le 11 décembre 1783.

[2] Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. X. p. 295.

[3] L'abbé Morellet fut reçu le 16 juin 1785, et le comte de Guibert, le 13 février 1786.

[4] Reçu le 27 janvier 1785.

Il a fait un méchant pamphlet,
Un dictionnaire en projet,
Maint et maint ouvrage guinguet :
Des talents de ce prestolet
Voilà quel est le produit net[1].

Le comte de Guibert n'a pas seulement pour titre d'avoir été l'amant de M^lle^ de Lespinasse. Écrivain militaire distingué (son *Essai général sur la tactique* lui avait donné une réputation européenne), il essaya de l'art dramatique, et la tragédie du *Connétable de Bourbon* fut applaudie par la cour et la ville. Concurrent malheureux de La Harpe dans un concours académique, il s'en indigna et conçut grande aversion pour les Quarante. Selon l'habitude, cette indignation passa; de Guibert fut heureux de s'asseoir, à l'âge de quarante-trois ans, dans un fauteuil que lui aurait toujours refusé d'Alembert.

Le succès qu'obtint l'abbé Maury en prononçant plusieurs panégyriques lui suggéra l'ambition de briguer un fauteuil dès l'année 1777. Malgré l'appui de d'Alembert, il avait peu de chance de succès, le haut clergé lui reprochait sa trop grande tolérance[2]. A ce moment, une querelle musicale partageait l'Académie en deux camps. Il n'y avait plus de philosophes ni de dévots, les uns devaient appuyer Glück, les autres embrasser le parti de Piccinni. Cette discorde eut-elle beaucoup d'influence sur les élections académiques? Nous ne le pensons pas. Toujours est-il que l'abbé Maury croyait trouver un moyen nouveau de concilier les philosophes en se proposant pour arbitre de la querelle. « Il eut le secret, dit Grimm, de se brouiller avec les glückistes et les piccinnistes et de les brouiller davantage[3]. »

Quand il se présenta de nouveau en 1785, appuyé par

[1] Bachaumont, 5 juillet 1785.
[2] *Ibid.*, 6 septembre 1775.
[3] Grimm. *Correspondance littéraire*, février 1785, t. XIV, p. 104.

Buffon, il ne comptait pas avoir contre lui des piccinnistes enragés comme La Harpe et l'abbé Arnaud.

Ce dernier, alité et mourant, écrivit à de Calonne, contrôleur général des finances, pour l'engager à se mettre sur les rangs. Calonne ne s'y refusait pas, mais il fut averti charitablement par le duc de Nivernais qu'il n'eût pas à se présenter[1].

Les adversaires de l'abbé Maury songèrent à un avocat au parlement de Paris, Target, qui à une érudition profonde, à la science exacte du droit, savait joindre des talents littéraires. Depuis 1733, époque où Me Le Normand avait refusé le fauteuil, il n'y avait pas eu de rapport entre la compagnie et le barreau; l'élection de Target devait être comme un gage de réconciliation.

Les personnages les plus marquants de la cour s'intéressaient à l'abbé Maury. En outre, l'Académie avait besoin d'un prédicateur, l'abbé de Boismont, qui en faisait les fonctions, ayant déclaré que son âge et ses infirmités ne lui permettaient plus de s'en charger[2]. Ce qui détermina l'élection de l'abbé Maury en décembre 1784.

L'exclusion momentanée de Target avait pour cause la préférence que plusieurs membres de la compagnie avaient pour Me Gerbier. Gerbier était, à juste titre, regardé comme l'aigle du barreau; « mais des circonstances politiques avaient alors écarté de lui la faveur de son ordre pour en investir Target, et les avocats ne consentaient à lever la barrière qui les séparait de l'Académie que pour ce dernier d'abord[3] ».

La compagnie fut trop heureuse de cimenter cette alliance en admettant Target le 13 janvier 1785. Elle croyait faire oublier la jalousie que sa sœur des Inscriptions avait

[1] Bachaumont, 11 janvier 1785.

[2] Grimm. *Correspondance littéraire*, février 1785.

[3] Discours de réception du cardinal Maury, du 6 mai 1807.

conçue contre elle lorsqu'elle reçut le comte de Choiseul Gouffier.

Le comte de Choiseul Gouffier[1], successeur de d'Alembert, est un voyageur hardi et un fin diplomate. Son érudition l'a fait entrer fort jeune à l'Académie des inscriptions. A cette époque, ce corps savant défendait à ses titulaires l'accès des autres classes. Instruit des prétentions du comte, Anquetil, secrétaire de la compagnie, lui représenta que les règlements s'opposaient à sa candidature. « Sur la persévérance que M. de Gouffier lui en témoigna, M. Anquetil se hâta non seulement d'écrire à tous les Choiseul du monde, mais encore de les prévenir que, si leur parent s'obstinait, il était prêt à le citer au tribunal des maréchaux de France comme violant son serment à l'Académie des inscriptions[2]. » Sur un ordre du roi l'affaire n'eut pas de suite.

Le comte de Choiseul Gouffier est un grand seigneur, et Chamfort, irrité de ce profond dédain que la compagnie affecte pour les gens de lettres, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Prendre encore un homme de qualité serait le comble du mauvais goût et du ridicule[3]. »

L'Académie, piquée au vif, lui répond par les nominations successives du comte de Montesquiou Fezensac[4], du petit-fils du chancelier d'Aguesseau[5], du duc d'Harcourt[6] et de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes[7].

Les faiseurs d'épigrammes s'en donnent à cœur joie sur

[1] Élu le 11 décembre 1783.

[2] MÉTRA, 21 décembre 1783, t. V, p. 307.

[3] Lettre à M. l'abbé Roman, 4 mars 1784. CHAMFORT. *Œuvres*. Lettres diverses, t. Ier, p. 342. Paris, Maradon, 1822.

[4] Reçu le 15 juin 1784.

[5] Élu en janvier 1788.

[6] Reçu le 26 février 1789.

[7] Reçu le 12 mai 1789.

les nouveaux élus. Suard nous dira bien que le comte de Montesquiou a composé des comédies où il a peint les mœurs de la société avec le coup d'œil fin de l'observateur et avec l'art du poète. Le public qui ne connaît pas ces comédies de salon, répondra que le marquis n'a fait qu'un ouvrage, sa généalogie.

On prêtera à M. d'Aguesseau un discours de réception fort bref : « Messieurs, dira-t-il, je suis ici pour mon grand-père. »

Le grammairien Beauzée, qui le recevra, de lui riposter : « Et moi, je suis ici pour ma grammaire[1]. »

Le premier président de Nicolaï énoncera tous ses titres dans cette petite pièce de vers :

> Au cercle académique, en dépit des méchants,
> Avec éclat je suis sûr de paraître,
> A mes ordres toujours j'ai douze présidents,
> Pour m'enseigner au moins quarante maîtres,
> Pour m'imprimer soixante correcteurs,
> Pour m'applaudir quatre-vingts auditeurs.

Peu importent aux Quarante les jugements de l'opinion, pourvu qu'ils se ménagent les faveurs de la cour. On leur reproche leurs mauvais choix[2]. Ne connaît-on pas ce qu'ils ont déclaré dans une assemblée particulière?

« Attendu la médiocrité des auteurs dramatiques du

[1] GRIMM. *Correspondance littéraire*, février 1788.

[2] Cette habitude funeste de nommer des grands seigneurs sera blâmée 22 ans plus tard dans une séance de l'Institut. Répondant au discours de réception du comte Daru (13 août 1806), Arnault porte ce jugement sévère : « Plus d'une fois nos illustres prédécesseurs ont admis dans leurs rangs des hommes qui avaient le mérite de posséder ce langage léger et facile de la cour la plus aimable et la plus polie de l'Europe, mais qui n'avaient que ce mérite. Au reste, le sort de ces académiciens, nommés sur parole, a été de n'occuper qu'une fois l'attention publique; sans gloire au milieu des honneurs et loin de réfléchir l'éclat du corps dont ils complètent le nombre, ils y ont existé sans paraître : tels que ces pièces de remplissage employées par l'imprimerie à figurer des lacunes; espèces de vides matériels qui font corps avec les caractères, mais qui ne concourent pas comme eux à la propagation des idées. »

siècle, l'Académie n'en recevra aucun au nombre de ses membres[1]. »

Ce jugement erroné vise Beaumarchais. La comédie du *Mariage de Figaro*, qui est une satire contre la société, a eu un succès retentissant. Seule, l'Académie n'applaudit pas; Suard est chargé de le faire connaître lors de la réception du comte de Montesquiou :

> Le goût de la vraie comédie, dit-il, semble s'éloigner tous les jours davantage du Théâtre Français. Molière composait ses comédies en observant le monde, la plupart des poètes modernes peignent le monde d'après les comédies[2].

En professant une telle hérésie, l'Académie flatte la politique du roi et se fait le champion de la noblesse, dont on attaque les privilèges. Pour mieux faire sentir la valeur de cette déclaration, elle accueille volontiers les protégés des princes.

Rulhière[3], secrétaire des commandements du comte de Provence, n'a pas encore publié son *Histoire de la Révolution de Russie*, mais les extraits qu'il a lus dans les salons lui ont donné une grande réputation.

Florian[4], gentilhomme du duc de Penthièvre, fait les délices des châteaux d'Anet et de Sceaux en composant des bergeries et des comédies; ses fables sont encore inédites.

Boufflers[5] a charmé les loisirs que lui donnait la vie militaire en publiant des poésies érotiques et des contes libertins; cependant « personne, dit M. Taschereau, ne contesta les droits de Boufflers aux suffrages de feu les immortels d'alors, il avait sans doute des droits légitimes

[1] Métra, 26 février 1783, t. XIV, p. 156.
[2] Grimm. *Correspondance littéraire*, juin 1784, t. XIV, p. 156.
[3] Reçu le 4 juin 1787.
[4] Reçu le 24 mai 1788.
[5] Reçu le 29 décembre 1788.

à cette illustration littéraire, dans un temps où l'on voyait beaucoup de militaires

> Devoir la croix à leur esprit
> Et le fauteuil à leur courage[1].

On ne peut appliquer cette épigramme de Rivarol à Sedaine et à l'abbé Barthélemy. Tous deux, fils de leurs œuvres, arrivent, après des labeurs incessants, à vaincre les préjugés que l'on a contre ces parvenus.

D'abord tailleur de pierre, Sedaine voit jouer sa première pièce à l'âge de trente-sept ans. La Harpe semble lui reprocher ses débuts difficiles lorsqu'il porte ce jugement dédaigneux :

> Son ignorance était extrême : je ne sais s'il était en état de bâtir, mais je suis sûr qu'il n'était pas capable de se rendre compte de la construction d'une phrase.

Il est académicien[2] « parce que la compagnie ne croit pas devoir refuser obstinément un vieux candidat devenu septuagénaire qui lui apporte quarante ans de succès au théâtre ». En vérité, l'Académie eût été bien difficile; la comédie du *Philosophe sans le savoir* et l'opéra de *Richard Cœur-de-Lion*, si applaudis au dix-huitième siècle, obtiennent de nos jours les honneurs de la représentation.

Qui ne lit pas encore avec intérêt le *Voyage du jeune Anacharsis?* L'abbé Barthélemy travailla cet ouvrage pendant trente ans. Le profond savoir, l'éclat et l'intérêt du style concilièrent à l'auteur les suffrages du monde savant. L'Académie ratifia ce jugement en l'admettant le 29 août 1789. L'abbé Barthélemy avait soixante-treize ans.

C'est le dernier académicien élu sous l'ancien régime.

Un mois auparavant, la prise de la Bastille inaugurait

[1] Taschereau. *Notice sur le chevalier de Boufflers.* Paris, 1827.

[2] Reçu le 27 avril 1786.

une ère nouvelle et la royauté absolue avait cessé de vivre. Il devait en être de même de toutes ces institutions fondées sous l'ancienne monarchie.

Dès l'année 1790, l'Assemblée nationale, qui voulait réformer tous les abus, avait invité l'Académie à lui présenter le plan de la constitution nouvelle qu'elle jugerait à propos de se donner, cette constitution nouvelle devant être d'accord avec la constitution générale du pays.

Beaucoup d'académiciens étaient ennemis de toutes les réformes. La compagnie ne répondit pas.

L'Assemblée nationale chargea Mirabeau de dresser un rapport sur les Académies. Ce rapport, rédigé par Chamfort, fut plutôt un pamphlet. L'ancien lecteur du comte d'Artois, l'ancien bibliothécaire de Madame Élisabeth, soutint que l'existence de l'Académie était incompatible avec un régime de liberté; « ces institutions vicieuses de corporations, dit-il, n'ont servi aux rois que pour perpétuer l'esclavage des peuples. Il faut donc les détruire. »

Cette diatribe montre jusqu'où peut aller l'aveuglement des passions humaines. Chamfort fut applaudi peut-être par quelques-uns de ses contemporains, mais la postérité juge sévèrement l'acte odieux d'un homme qui avait toujours eu l'Académie en vue et avait mis en jeu tous ses amis, même ses amis de cour, pour y être admis. « Chamfort, dit Sainte-Beuve, devait être le dernier à prendre la plume pour dénoncer publiquement les abus et pour solliciter la destruction d'un corps dont il était membre[1]. »

Le discours des *Académies* ne fut pas lu à la tribune, mais le coup porta; la désunion se mit dans la compagnie. L'abbé Morellet nous raconte « que la conversation, autre-

[1] Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. IV, p. 432.

fois piquante et instructive, était dégénérée en querelle habituelle[1] ». On ne s'occupa plus de combler les vides qui se formaient dans les rangs. Le 5 août 1793, on convint d'un commun accord de se séparer. Trois jours après, un décret de la Convention supprimait toutes les Académies.

[1] Abbé MORELLET. *Mémoires*, t. Ier, p. 427.

CHAPITRE XIII.

L'INSTITUT.

RÉPUBLIQUE ET EMPIRE

(1795-1815).

L'Institut national de 1795. — Pourquoi La Harpe et Marmontel n'y furent pas admis. — Tentatives de Morellet pour reconstituer l'Académie française. — Négociations avec Lucien Bonaparte. — Plan de réorganisation de l'Académie rédigé par Suard, Morellet et Fontanes. — Liste des candidats. — Appréciation de Gaillard sur ce projet.

Le premier Consul et l'Institut de 1803. — Déceptions de Morellet, qui se trouve *encanaillé*. — La seconde classe de l'Institut prétend conserver les traditions de l'ancienne Académie. — Elle a les mêmes faiblesses. — Flatteries prodiguées à Napoléon. — Choix de courtisans et de gens en place. — Le ministre de la police et la littérature. — L'esprit d'opposition ne règne pas dans la compagnie, mais chez certains esprits. — Garat et la liberté de penser. — Lemercier et les idées républicaines. — Chateaubriand et la condamnation du régicide. — Ce qu'il advient de son discours. — Les comédiens à l'Académie. — Candidature de Talma. — Les académiciens de la fourchette. — Le dernier immortel élu sous l'Empire, Baour Lormian.

La suppression des compagnies littéraires et scientifiques, entraînée par la tempête révolutionnaire, ne devait pas être de longue durée. L'article 298 de la constitution du 3 fructidor an III décida qu'il y avait, « pour toute la République, un Institut national chargé de recueillir les découvertes et de perfectionner les arts et les sciences ».

Une loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), relative à l'instruction publique, organisait l'Institut national. L'article Ier du titre IV est ainsi conçu : « L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République. Il est fixé à Paris et est destiné :

« 1° A perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, etc.;

« 2° A suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République. »

L'Institut était divisé en trois classes :

1° Des sciences physiques et mathématiques;

2° Des sciences morales et politiques;

3° Des littératures et des beaux-arts.

Il se composait de cent quarante-quatre membres titulaires résidant à Paris et de cent quarante-quatre membres correspondants.

Le Directoire devait choisir les quarante-huit premiers membres titulaires, laissant à l'Institut le soin de nommer les quatre-vingt-seize autres membres.

Dans cette organisation nouvelle, la section de littérature, composée des classes de grammaire et de poésie, était reléguée au troisième rang. Elle n'était aussi qu'une faible lueur de l'ancienne Académie française, mais on affectait d'oublier que cette compagnie eût existé. Deux des anciens membres seulement furent admis dans la classe de poésie, Ducis et Delille.

Suivant Arnault, si Marmontel et La Harpe ne furent pas nommés, il ne faut pas en conclure qu'on ait méconnu leurs titres.

Marmontel vivait à la campagne, et La Harpe, fanatique dans toutes ses opinions, avait pris la Révolution dans une aversion égale à l'a-

mour qu'il lui avait porté dans l'origine. En le nommant, c'eût été lui offrir l'occasion de refuser[1].

Après le 18 brumaire, Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, conçut le projet de rétablir un corps qui avait été pendant près de deux siècles l'ornement de la littérature française. Il en fit part à Suard et à Morellet. Ces académiciens, exclus du nouvel Institut, cherchaient depuis longtemps une occasion favorable. Ils accueillirent avec joie cette proposition inattendue.

Il y avait bien des difficultés à aplanir. L'Institut, fondation républicaine, était un corps auquel s'intéressait le premier Consul. L'Académie, fondation monarchique, avait été supprimée par une loi; il fallait une loi nouvelle pour la réorganiser. Pour donner quelques motifs à ce projet de loi, des anciens académiciens devaient paraître solliciter leur rétablissement.

D'après les mémoires de l'abbé Morellet, Lucien Bonaparte, par une lettre du 29 prairial an VII, invita les anciens académiciens à se réunir au Louvre dans une salle dite de l'*Ami des Arts*. Cinq d'entre eux, puis sept répondirent à l'appel du ministre, les 7 et 12 messidor. On dressa une liste des candidats où le premier Consul figurait au septième rang. Morellet fut chargé d'envoyer cette liste en même temps que la pétition au ministre de l'intérieur[2].

Suivant un ouvrage récent[3], Suard, Fontanes et Morellet rédigèrent ensemble un plan de réorganisation de l'Académie française. Ce projet indique quels devaient être le but et l'esprit de l'institution restaurée; il est trop curieux pour ne pas en citer quelques passages :

L'Académie Française, disent les rédacteurs du plan, était instituée pour conserver la tradition du bon goût, les principes de l'art

[1] *Souvenirs d'un Sexagénaire*. Paris, Dufey, 1833, t. I^er^, p. 121.

[2] MORELLET. *Mémoires*, t. II, p. 18 et 89.

[3] Eug. RENDU. *Ambroise Rendu et l'Université de France*. Paris, Dentu, 1861.

d'écrire et la pureté de la langue française. C'est pour cela qu'un homme, qui, sans avoir rien publié, réunissait aux grâces de l'esprit le ton de la bonne compagnie, était souvent préféré à des écrivains plus laborieux. Cette préférence était justifiée par le but de l'institution. Si on veut renouveler ce corps littéraire dont le génie de Richelieu avait deviné l'influence, il faut se rapprocher, autant que le permettent les circonstances, du premier esprit qui l'a fondé, et, parmi les cy-devant Académiciens, qui gardent encore le feu sacré, et dans les débris de l'ancienne bonne société française, trouver les éléments d'une nouvelle composition.

Voici les hommes qui devraient avoir l'honneur d'être désignés :

Saint-Lambert (de la cy-devant Académie). — Auteur du beau poème des *Saisons;* homme de bonne compagnie. Octogénaire, il remplit toutes les conditions demandées; le talent, les grâces de la société et la vieillesse, qui suffisait quelquefois pour ouvrir l'entrée de l'Académie à des gens de lettres qui n'étaient que médiocres.

Lebrun. — Consul, traducteur du Tasse et d'Homère.

La Harpe. — Le premier des littérateurs français.

Talleyrand. — Homme du meilleur goût et de l'esprit le plus aimable.

Suard. — Son esprit est connu; n'a écrit que quelques pages, mais toute l'urbanité française s'y retrouve. Sa préface de La Bruyère est du goût le plus élevé: il serait un excellent secrétaire de la nouvelle Académie.

Bernardin de Saint-Pierre. — De l'Institut, et le plus éloquent disciple de J.-J. Rousseau.

L'abbé de Montesquiou. — Homme aimable et juge propre à réunir ce qu'il y a de meilleur dans les anciennes et les nouvelles institutions.

Collin d'Harleville. — De l'Institut. Notre meilleur poète comique. Très honnête homme.

L'abbé Morellet. — Excellent grammairien. Sage dialecticien, très bon esprit. Septuagénaire.

Ségur aîné. — Par les mêmes raisons que l'abbé de Montesquiou et quelques bagatelles littéraires assez agréables.

Dureau de la Malle. — Traducteur de Tacite. Cependant son nom doit être de la classe des élus plutôt que de celle des électeurs.

Boufflers (de la cy-devant Académie). — Homme du monde et poète aimable, renfermant les deux conditions requises.

Deraines. — Ami de Turgot et plein de l'esprit de ce grand ministre.

Necker (s'il est rayé)[1]. — Il faut un Génevois pour plaire à la Suisse.

[1] De la liste des émigrés.

Parny. — Le premier poète élégiaque français. On lui reproche *la Guerre des Dieux* et on a raison, mais les élégies restent. Il ne faut point proscrire l'auteur d'un ouvrage irréligieux, car on accueillera plus volontiers encore les écrivains qui auront respecté les idées utiles à la société.

Gaillard. — Historien aimable. Honnête homme. Octogénaire.

Volney (de l'Institut). — Les idées de cet homme sont bizarres C'est le premier voyageur qui ait écrit quelquefois dans le vrai style de l'histoire.

Ducis (de la cy-devant Académie). — Tragique éloquent, mais trop de fois barbare.

Servan, l'ancien avocat-général.

Ramond. — C'est le seul savant qui ait de l'imagination et du style depuis la mort de Buffon, de Vicq d'Azyr et de Condorcet.

. . . . . .

Il reste à rappeler dans le sein de l'Académie tous les membres qui ne sont pas nommés ici : de Bissy, d'Aguesseau, Target sont en France; le retour de Delille et du comte de Choiseul Gouffier est à souhaiter.

Ces cinq nouveaux noms portent la liste à vingt-cinq; quatre ou cinq membres du gouvernement pourraient y être inscrits encore. Les dix autres seraient choisis dans ce qui nous reste de littérateurs.

. . . . . .

Garat doit être un des électeurs ou un des premiers élus. On ne peut lui refuser des connaissances, beaucoup d'esprit et des pages distinguées[1].

L'abbé Morellet ne doute pas du succès de ce projet. Au comble de la joie, il fait part de ses espérances à son ancien collègue Gaillard, retiré à la campagne dans le département de l'Oise. Le disciple de Voltaire et de d'Alembert, hostile aux idées nouvelles, ne vit que de souvenirs et regrette les beaux jours du parti philosophique. Quelle déception pour Morellet de recevoir cette lettre!

A Saint-Firmin le 4 juillet 1800.

Que vous dirai-je? Me voilà frappé à glace sur tout ce qui concerne notre rétablissement. Et puis vous n'avez ni La Harpe, ni Delille... Je

[1] M. Eugène Rendu, qui a publié ce document d'après un manuscrit de Fontanes, dit que le manuscrit était entre les mains de son père, Ambroise Rendu inspecteur général de l'Université. M. Ambroise Rendu aurait mis cette note sur l'en-tête du manuscrit : « Lu et discuté avec M. de Fontanes. »

ne sens nul empressement à aller m'asseoir à côté de Garat-Carra-Marat.

Vous pouvez cependant donner un bon conseil à l'Académie. Tous ces bas valets de l'Institut, dont nous avons à présent un nombre, vont vouloir introduire à l'Académie, comme à l'Institut, leurs marques de servitude, leurs formules moutonnières, leur stupide citoyénisme, leurs demandes de la parole, toutes ces belles singeries. Apprenez-leur que l'Académie n'imite personne et est faite pour donner l'exemple; que nous avons été toujours des gens de lettres gens du monde, sans jamais nous asservir à aucune de ces formules pédantesques et puritaines[1].

Morellet ne devait pas être plus heureux avec le pouvoir. Le 28 messidor an VII, le ministre de l'intérieur lui répond que le gouvernement est tout disposé à favoriser la naissance d'une société littéraire, mais qu'il ne veut pas autoriser le rétablissement de l'Académie française, dont le titre a été supprimé. Morellet voit que le premier Consul a été circonvenu; faisant part à son ancien collègue Suard de la réponse ministérielle, il ajoute : « On a persuadé au premier Consul que l'établissement de l'Académie en ramènerait de plus importants. »

Peu de temps après, Lucien Bonaparte n'avait plus le portefeuille de l'intérieur. Sa retraite entraîna l'avortement du projet de restauration.

Ce fut seulement en 1803 que Bonaparte eut le dessein de réorganiser l'Institut fondé par la Convention. Un arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI le rétablit sur des bases nouvelles. La classe des sciences morales et politiques était supprimée, et le nouvel Institut se divisait en quatre classes. La première classe comprit les sciences physiques et mathématiques; la seconde fut la classe de langue et littérature française. La troisième embrassait l'histoire et la littérature ancienne: les beaux-arts formèrent la quatrième classe.

La seconde classe, composée de quarante membres,

[1] Ch. Nisard. *Papiers de Suard*, p. 275. Paris, Lévy. 1858.

était particulièrement chargée de la confection du *Dictionnaire*. Elle avait un secrétaire perpétuel. Cette charge était promise à Suard.

L'Académie française renaît de ses cendres; il ne lui manque plus que son titre, qu'elle a porté si glorieusement pendant cent cinquante ans. Si ce titre n'est pas officiel, le gouvernement ne le verra pas d'un mauvais œil. Dans une lettre écrite à Suard pour le complimenter sur sa nomination de secrétaire perpétuel, Fontanes ajoute ce post-scriptum :

Je crois que les vues du gouvernement sont conformes aux vôtres. Je puis vous dire, entre nous, qu'on verra sans peine les quatre classes reprendre le titre des quatre Académies.

Suard est chargé de dresser la liste des nouveaux membres, Morellet collabore à son œuvre avec une ardeur toute juvénile.

Des quarante académiciens élus avant 1789, quinze seulement ont survécu : l'évêque de Senlis, Roquelaure, l'archevêque Boisgelin de Cucé, le comte de Bissy, Saint-Lambert, le marquis d'Aguesseau, Gaillard, Suard, La Harpe, Morellet, Ducis, Choiseul Gouffier, Maury, Target et Boufflers. Il était juste qu'ils devinssent membres de cette nouvelle compagnie. Trois cependant furent écartés, le comte de Choiseul Gouffier, Gaillard et Maury.

A ces douze membres de l'ancienne Académie on adjoignit :

1° Onze membres qui appartenaient à la classe supprimée des sciences morales et politiques : Volney, Garat, Cabanis, Bernardin de Saint-Pierre, Naigeon, Cambacérès, Merlin de Douai, Bigot de Préameneu, Sieyès, Lacuée de Cessac et Rœderer.

2° Six anciens membres de la section de grammaire : Cailhava, Andrieux, Villar, Domergue, Sicard et François de Neufchâteau.

3° Six anciens membres de la section de poésie : Chénier, Lebrun, Collin d'Harleville, Legouvé, Arnault et Fontanes.

4° Cinq membres qui ne faisaient point partie de l'ancien Institut : Lucien Bonaparte, Devaines, le comte de Ségur, Portalis et Regnaud de Saint-Jean d'Angely.

Après cette énumération un peu fastidieuse, nous ne nous arrêterons pas à chercher les titres de ces nouveaux élus. Les uns doivent cet honneur à leurs travaux et à leurs talents, d'autres à leur position au pouvoir. Quelques-uns seulement, comme Villar, ancien évêque constitutionnel, font partie du nouvel Institut par un droit de conquête d'un genre inusité. « Nommé membre de la commission chargée de constituer l'Institut sous la Convention, Villar se jugea digne d'entrer dans la nouvelle compagnie : par là même qu'il était chargé d'examiner les titres de ceux qui en devaient former le noyau, il s'y plaça de sa propre autorité [1]. »

Morellet ne peut dissimuler son désappointement d'avoir de pareils collègues : cependant il dépasse les limites lorsqu'il écrit à Suard :

> Je n'attends rien de cette monstrueuse composition d'assemblée. Je crois fermement que, telle qu'elle est, elle ne subsistera pas un an, parce que son inutilité, son incapacité sera trop notoire... Parbleu ! nous sommes bien *encanaillés* [2]...

Prenons pour ce qu'il vaut un jugement erroné d'un vieillard morose, déçu dans ses espérances. La nouvelle Académie n'est pas inférieure à l'ancienne. Des poètes comme Ducis, Delille, Fontanes, Andrieux, Chénier, Lebrun ; des écrivains comme Bernardin de Saint-Pierre ; des philosophes comme Garat, Volney et Cabanis, ne font-

[1] *Biographie des Quarante de l'Académie française*, par le portier de la maison. Paris, 1826, art. Villar.

[2] Ch. NISARD, *Portefeuille d'un Académicien*, papiers de Suard, p. 294 et suiv.

ils pas meilleure figure que Roquelaure, le comte de Bissy et le marquis d'Aguesseau?

La nouvelle compagnie revendique l'héritage de l'ancienne Académie et ne veut pas se rattacher à l'Institut de 1795; Lacretelle aîné, lors de sa réception, le 15 ventôse an XIII (5 mars 1805), entend bien l'établir :

Honneur, dit-il, au réorganisateur des Académies! L'Académie Française est reconstituée pour la discussion de toutes les productions littéraires... La République, encore égarée par la Révolution en créant l'Institut, en avait fait une sorte de proscription contre les Académies. Napoléon a fait cesser, dès qu'il a pu, cette violation des droits acquis, cette ingratitude publique... L'Institut avait répudié les solennités d'aujourd'hui, le retour de l'Académie Française les rend à l'Institut.

L'année suivante, François de Neufchâteau, recevant Dureau de la Malle, fait, depuis Méziriac, l'historique du fauteuil où va s'asseoir le récipiendaire. Il termine par ces mots : « L'Académie française existe, le temple du goût est rouvert. »

Tout en voulant conserver les traditions de son aînée, cette Académie du Consulat et de l'Empire subira les mêmes fluctuations; elle aura les mêmes faiblesses, sans avoir à soutenir des luttes mémorables qui faisaient la gloire de l'ancienne Académie.

Contenue par un pouvoir despotique, mais non soupçonneux, jouissant de toute liberté, pourvu qu'elle ne s'occupe pas de politique, la classe de littérature fait l'éloge du héros qui lui a donné l'existence. On voit, comme du temps de Louis XIV, reparaître des discours adulateurs célébrant le nouveau César, le moderne Auguste, le successeur de Charlemagne. Bernardin de Saint-Pierre proclame qu'il est « l'amour des humains ». Le cardinal Maury en fait « l'instrument des desseins de la Providence et l'exécuteur de ses décrets ». François de Neufchâteau va jusqu'à le déifier. « A qui devons-nous ces fêtes littéraires? Quel

dieu nous a fait ces loisirs? » dit-il en recevant Dureau de la Malle.

Cet enthousiasme était partagé même par les révolutionnaires qui, dépouillant le vieil homme, s'étaient faits les plats courtisans du maître. L'austérité républicaine du conventionnel avait disparu lorsque Chénier dressa le *Tableau de la littérature française depuis* 1789.

> Dans les camps, écrit-il, naquit une autre éloquence inconnue jusque-là aux peuples modernes... Elles partirent de l'Italie, ces belles proclamations où le vainqueur de Lodi et d'Arcole, en même temps qu'il créait un nouvel art de la guerre, créa l'éloquence militaire dont il restera le modèle.

L'historien des *Croisades*, Michaud, renie aussi ses convictions royalistes. L'ancien rédacteur de la *Quotidienne* fait prédire par Virgile le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, dans son fragment du treizième livre de l'*Énéide*.

Des salves d'applaudissements accueillent ces discours ou la lecture de ces ouvrages. Les actes de la compagnie devaient être conformes à ces manifestations. Il ne faut donc pas s'étonner des choix qu'elle faisait en nommant des gens en place ou des courtisans du pouvoir.

Le ministre Maret, duc de Bassano[1], se révéla poète lors de sa captivité en Autriche; le comte Daru[2], conseiller d'État et habile administrateur, a, dans ses rares loisirs, fait une traduction élégante d'Horace.

Le cardinal Maury[3], ancien académicien, tour à tour royaliste, libéral, dévoué aux intérêts du saint-siège, a brûlé ce qu'il avait adoré. Il s'est fait investir, par son nouveau protecteur, malgré la défense du pape, de l'administration du diocèse de Paris. « Son élection ne souffre aucune difficulté, l'Empereur ayant écarté la seule qu'il

[1] Reçu en 1803.
[2] Reçu le 13 août 1806.
[3] Reçu le 6 mai 1807.

y eût en le faisant cardinal français et aumônier du prince Jérôme[1]. » Renouvelant les prétentions du cardinal Dubois, il entend se faire appeler *Monseigneur* et prononce un discours emphatique où l'on ne reconnaît plus le brillant orateur de l'Assemblée nationale.

Fontanes a bien dit à Étienne[2], auteur de comédies fines et enjouées, que les applaudissements du public ont déterminé les suffrages plus que la bienveillance d'illustres amis dont le jeune poète a le droit de s'honorer. Les comédies de *la Jeune Femme en colère*, de *Brueys et Palaprat*, et des *Deux Gendres*, ne font pas oublier qu'Étienne a été secrétaire du duc de Bassano et censeur du *Journal de l'Empire*.

Les poèmes de *l'Enfant prodigue* et de *la Maison des champs* s'effacent devant les places de Campenon[3], chef adjoint de la première division de l'Université impériale, et commissaire impérial du théâtre de l'Opéra-Comique.

Il en est de même d'Esménard, censeur des théâtres impériaux, qui ne doit pas le fauteuil aux beaux vers du poème de *la Navigation*, mais à la protection avérée du ministre de la police.

A mesure que je faisais connaissance avec tous nos Académiciens, raconte le duc de Rovigo, je voyais que cette savante société était dominée par une coterie qui épiait toutes les places qui venaient à y vaquer pour y faire nommer ses amis, et que, hors d'un cercle, il n'y avait point d'espérances d'y être admis, quelque mérite que l'on eût.

Je me mis dans la tête de faire mettre quelques-uns des miens sur les rangs, non par amour-propre, mais pour avoir le moyen de repousser les attaques qui me seraient venues de ce côté; car je voyais bien qu'elles seraient fréquentes et surtout dangereuses, parce que la partie de la littérature, que j'y aurais pu négliger, serait pré-

[1] Lettre de l'abbé MORELLET au comte R***. *Mémoires*, t. II. p. 158.

[2] Reçu le 7 novembre 1811.

[3] Élu à la fin de 1812. Reçu seulement le 16 novembre 1814.

cisément devenue une arme puissante à employer pour nuire au ministre de la police... Je formai ainsi le projet de faire entrer M. Esménard et m'employai si bien que je lui fis donner une majorité de suffrages sans laquelle il aurait été infailliblement rejeté[1].

Le duc de Rovigo ne dit pas qu'il y eût un parti d'opposition dans la compagnie; il n'existait pas à proprement parler. Certains esprits voyaient avec peine les idées de liberté confisquées par le pouvoir. La suppression de la classe des sciences morales et politiques avait atteint les représentants des idées philosophiques, et Suard ne manqua pas de dire : « On a beau les exclure de l'Institut, ils y entreront, comme autrefois à l'Académie, lorsque nos élections en ouvriront les portes aux gens de lettres. »

Le concordat avait rétabli la religion en France, ce qui ne manquait pas d'irriter les partisans de la liberté de penser. Garat s'en fit l'écho lors de la réception de Parny. Il ne craignit pas pour cela de faire l'apologie d'un poème impie, *la Guerre des Dieux*.

Les poésies érotiques de Parny lui avaient fermé les portes du premier Institut : la classe de littérature, plus indulgente, crut devoir l'élire en remplacement de Devaines[2], malgré les répugnances du premier Consul. Garat s'empressa d'y faire allusion en évoquant le souvenir de Montesquieu et des *Lettres persanes*.

Ces exemples sont très connus, dit-il, et j'aurai beau m'en taire, je ne ferai oublier à personne que votre *Guerre des Dieux* en augmente le nombre...

Qu'il a dû vous en coûter pour affliger les âmes innocentes et craintives qui, ne trouvant rien d'assez pur sur la terre pour les affections, les ont toutes élevées vers le ciel... Ils sont d'une autre trempe les esprits qui vous ont applaudi, qui vous ont justifié même d'avoir appelé le charme des passions naturelles et leurs séductions au secours de ce qu'ils croient être la vérité.

[1] *Mémoires du duc de Rovigo*, t. V, p. 16.

[2] Parny fut reçu le 5 nivôse an XII (26 décembre 1803).

S'appuyer sur un livre obscène pour établir le parallèle du philosophe et du chrétien était d'une politique risquée. Le parti libéral comprit que cette tactique maladroite de Garat, loin de lui donner du profit, ne ferait que le discréditer.

Il fut plus heureux lorsqu'il mit en avant la candidature du poète Lemercier en remplacement de Naigeon.

Népomucène Lemercier, que la tragédie d'*Agamemnon* (1797) et le drame de *Pinto* (1801) avaient rendu célèbre, était de ces républicains libéraux, ennemis de la démagogie comme du despotisme. On savait que l'ancien hôte de la Malmaison n'avait pu pardonner à Bonaparte le coup d'État du 18 brumaire ; accepterait-il, après son élection, de se conformer aux usages ? Chénier, son ami, fut chargé de s'assurer que « Lemercier ne se refuserait pas à venir aux Tuileries quand l'Institut s'y rendrait en corps, et notamment lorsque le nouvel élu serait présenté à l'Empereur. Lemercier assura qu'il ne ferait jamais rien de contraire à ce qu'exigeraient l'usage et les convenances. Il fut donc élu[1]. »

Cette élection s'était faite par suite d'un compromis entre les libéraux et les partisans du gouvernement, qui avaient choisi en même temps Esménard.

La présentation des deux académiciens eut lieu le même jour. Napoléon s'adressa d'abord à Lemercier : « Eh bien ! vous voilà donc assis sur le fauteuil, » lui dit-il. Comme Lemercier s'inclinait sans répondre, l'Empereur retint un mouvement de colère ; se tournant vers Esménard, il lui dit d'un ton brusque : « Eh bien, Esménard, vous avez toujours votre place à la police ? »

Si Bonaparte voulait montrer, par cette boutade, qu'il était mécontent des choix de l'Académie, sa colère fut encore plus vive après l'élection de Chateaubriand.

[1] Bourrienne. *Mémoires*, t. IX, p. 40.

D'après le *Mémorial de Sainte-Hélène*[1], l'auteur d'*Atala*, des *Martyrs* et du *Génie du christianisme*, serait entré à l'Académie sur la recommandation de Napoléon. Les *Mémoires* de Bourrienne et du duc de Rovigo s'accordent à dire que les familiers de l'Empereur se chargèrent de cette négociation. Ils en parlèrent à Fontanes, qui devait décider Chateaubriand à se présenter. Chateaubriand, exposé aux soupçons et aux tracasseries de la police, ne se souciait pas d'entrer dans cette « tanière de philosophes[2] ». L'écrivain royaliste raconte, dans ses mémoires d'*Outre-tombe*[3], qu'il céda aux obsessions de ses amis, mais il est plus explicite en mandant à M. Abel, le 29 septembre 1815 :

J'avais reçu l'ordre du duc de Rovigo de me présenter pour candidat à l'Institut, sous peine d'être renfermé à Vincennes pour le reste de mes jours[4].

Devant une pareille menace, il n'y avait plus à reculer. Chateaubriand, élu à une grande majorité, entendait conserver son indépendance vis-à-vis du souverain et sa manière de voir sur les idées du jour. Son discours de réception flétrissait le régicide, bien que Cambacérès fût le second personnage de l'État; Bonaparte ne devait point se méprendre à des lieux communs sur sa femme, son fils et sa gloire.

Le récipiendaire lut son discours devant une commission. Effrayée de la hardiesse des idées, la majorité opinait pour que le discours ne fût pas prononcé; on résolut d'en référer à l'Empereur, le comte Daru emporta le manuscrit à Saint-Cloud.

[1] T. II, p. 636. Paris, Bourdin. 1842.

[2] Ch. LABITTE. *Étude sur M.-J. Chénier* (*Revue des Deux Mondes*, du 15 janvier 1844).

[3] T. V, p. 135 et suiv. Paris, Penaud, 1849.

[4] CHARAVAY. *Vente d'autographes*, du 15 juillet 1878 (collection Fillon), section V à VIII, n° 1173, p. 129.

L'Empereur, dit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, le trouva de la dernière extravagance et en prononça sur-le-champ l'interdiction. Un de ses grands officiers, M. de Ségur, membre de l'Institut, qui avait opiné vivement pour la lecture du discours, lui servit, à l'un de ses couchers, à manifester son opinion : « Et depuis quand, lui dit-il avec sévérité, l'Institut se permet-il de devenir une assemblée politique? Qu'il fasse des vers, qu'il censure la faute de la langue, mais qu'il ne sorte pas du domaine des Muses, ou je saurai l'y faire rentrer. Est-ce bien vous, Monsieur, qui avez voulu autoriser une pareille diatribe? Que M. de Chateaubriand ait de l'insanité ou de la malveillance, il y a pour lui des Petites-Maisons ou un châtiment[1]. »

Le châtiment fut que Chateaubriand ne put prononcer son discours.

Quant au reproche, infligé par l'Empereur, de s'occuper de politique, la classe de littérature n'y avait donné aucun sujet dans les élections antérieures.

Ce n'étaient pas Dureau de la Malle[2] ou Fariau de Saint-Ange[3] qui pouvaient exciter les soupçons du pouvoir avec les traductions de Tacite, de Sénèque ou d'Ovide.

Les chansons du vieux Laujon[4] avaient célébré les exploits du *Caveau*, et les *dîners du Vaudeville* n'étaient pas une réunion de conspirateurs. La tragédie des *Templiers*, de Raynouard[5], avait été représentée au Théâtre-Français par ordre de Napoléon.

Si l'on était mécontent aux Tuileries, au palais Mazarin

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. I^er^, p. 652.

[2] Reçu le 30 avril 1804.

[3] Reçu le 5 septembre 1810.

[4] Reçu le 24 novembre 1807, à l'âge de 80 ans.

[5] Reçu le 24 novembre 1807. Il ne fit pas de visites. Son frère le remplaça, ce qui occasionna des méprises chez Legouvé et chez Suard. Le lendemain de son élection, Raynouard, qui succédait à Écouchard Lebrun, écrivit son discours de réception. Joseph Chénier craignait que l'auteur des *Templiers* ne parlât mal de Lebrun. « Eh bien ! où en est votre discours? lui demanda-t-il, en le rencontrant très peu de jours après son élection. — Il est terminé, répondit Raynouard. — Mais vous l'avez donc fait d'avance? » répliqua Chénier. LABITE. *Revue des Deux Mondes*. Étude sur Raynouard, 1^er^ mars 1837.

s'exhalaient d'autres plaintes. L'abbé Morellet se voyait toujours *encanaillé*. Pour lui tout candidat était un aspirant ridicule.

Portalis, Lebrun et Dureau sont morts, écrivait-il le 1er septembre 1807 au comte R***. Croyez-vous que nous puissions trouver trois sujets propres à les remplacer? Nous avons pourtant vingt candidats. Il y en a qu'on n'entend pas sans rire. Nous avons cru, Suard et moi, et nous avons tâché de propager notre opinion parmi nos confrères: que c'était le vrai moment d'exercer le droit que nos statuts nous laissent d'appeler à nous les membres des autres classes; qu'avec une pénurie de talents distingués, nous ne pouvions mieux faire que de nous donner pour confrères des hommes de la première classe comme Lacépède, Delambre, Laplace ou Cuvier, qui jouissent d'une si grande réputation...

Reste une troisième place qui court risque d'être donnée au vieux Laujon, qui n'a de titre que *l'Amoureux de quinze ans*, ou à Saint-Ange, qui a, dans ses *Métamorphoses*, un assez beau titre littéraire, mais qui est un peu vain[1]; sitôt qu'il sera notre confrère, il se couvrira, à coup sûr, de ridicules qui rejailliront sur nous[2].

Son indignation est encore plus vive lorsqu'on élit Picard[3]. Un auteur dramatique, passe encore; mais un comédien! Avec quel dédain mentionne-t-il cette élection! « Nous avons choisi Picard, fraîchement arrivé de la *Petite Ville*[4] et qui n'avait pas eu le temps d'essuyer son rouge. »

Morellet ne pouvait accorder à Picard ce qu'on avait refusé à Molière.

Plus indulgent était son collègue Legouvé, le promoteur de la candidature de Talma. Un corps littéraire aurait-il dérogé en acceptant un acteur qui jouait souvent

[1] Saint-Ange s'était déjà présenté en 1803. Dans une lettre écrite à Suard pour poser sa candidature, il prétendait « ne pas craindre la concurrence, si les prérogatives du talent l'emportaient sur les liaisons et les considérations personnelles ». Ch. NISARD. *Papiers de Suard*, p. 294.

[2] MORELLET. *Mémoires*, t. II, p. 221.

[3] Reçu le 24 novembre 1807.

[4] Comédie de Picard.

devant un parterre de rois? Talma accepta l'offre avec enthousiasme et écrivit à Legouvé la lettre suivante :

Mon cher Legouvé,

Je te remercie de l'aide obligeante et honorable que tu as de me proposer à l'Institut en remplacement de M. Esménard. Je l'accepte, je me réjouis de devenir ton collègue. Je t'envoie mon autorisation pour M. le Président, où je lui dis combien il m'est glorieux d'appartenir à un Corps si vanté et que je suis fier d'être présenté par le poète qui m'a confié les beaux rôles des *Néron* et des *Henri* et que j'ai été assez heureux pour jouer avec un talent égal au sien.

Ton ami et bien dévoué,

TALMA[1].

Ce samedi.

Talma ne fut pas élu, en vertu des préjugés que l'on a contre les comédiens en exercice. A peine ont-ils quitté la scène, les préjugés tombent et les académiciens, moins sévères que Morellet, peuvent prononcer le *dignus intrare* avec solennité.

Tel fut le cas de Picard, qui avait délaissé le théâtre avant son élection; tel fut aussi celui d'Alexandre Duval[2], d'abord comédien, auteur dramatique et directeur des théâtres Louvois et de l'Odéon. Il ne dut pas seulement son admission à la vogue qu'obtinrent ses comédies; dix de ses amis avaient fait des démarches actives.

Il y avait alors à Paris, dit la comtesse de Bassanville, onze personnes, plus ou moins hommes de lettres, qui, se connaissant d'abord et s'étant liées intimement ensuite, convinrent de déjeuner ensemble tous les jeudis, non pour goûter les plaisirs de la table, mais pour s'entendre, se soutenir, s'appuyer mutuellement, en un mot se poser dans le monde à l'aide de cette devise : *L'union fait la force.*

Ce *Déjeuner à la Fourchette*, qui était fort long, eut lieu durant quelques années, chez un restaurateur de la rue Thérèse. Ces onze

[1] Cette lettre, tirée de la collection d'autographes de M. Minoret, a été publiée par l'*Intermédiaire*.

[2] Reçu le 15 avril 1813.

personnages étaient : le comte Daru, Arnault, Picard, Andrieux, Alexandre Duval, Charles de Lacretelle, Lemontey, de Jouy, Aignan, Roger et Droz. Ils s'augmentèrent dans la suite de MM. Auger, Parseval-Grandmaison. Les quatre premiers seuls étaient de l'Académie.

A chaque réunion, c'est-à-dire à chaque déjeuner, tous, la fourchette en main, renouvelaient l'engagement, le serment peut-être, de s'appuyer, de se produire, de se pousser mutuellement; et, tout en cherchant de hauts emplois, admirant les quatre premiers de la phalange, toute la *Société de la fourchette* ambitionnait l'Académie[1].

En quatre ans, de 1811 à 1815, cinq membres de la société conquirent le fauteuil à des titres divers.

Le premier fut le poète Parseval-Grandmaison[2]; l'historien Charles de Lacretelle[3] et Alexandre Duval le suivirent de près. Malgré les serments jurés, de Jouy[4] en voulut beaucoup à Aignan[5] de le voir passer avant lui. De Jouy, tour à tour poète dramatique, publiciste et peintre de mœurs, avait fait revivre les *Tableaux de Paris* de Mercier dans l'*Ermite de la chaussée d'Antin*. L'actif de son heureux rival se composait de tragédies sifflées ou d'œuvres dont la paternité lui était contestée. Suivant un satirique du temps, les principaux ouvrages d'Aignan étaient une traduction de l'*Iliade* due à Rochefort et une tragédie de *la Mort de Louis XVI* par M. Berthevin[6].

Cette nomination d'Aignan excita la verve des faiseurs d'épigrammes; le *Journal de Paris* va jusqu'à publier un quatrain que le *Journal de l'Empire* a la pudeur de ne pas reproduire. Huit jours après, il présentera des remontrances très humbles à l'Académie « pour demander, qu'à l'avenir les élections ne se fassent plus à la majo-

[1] *Les Salons d'autrefois*, t. III, p. 51.
[2] Reçu le 10 avril 1811.
[3] Reçu le 7 novembre 1811.
[4] Successeur de Parny, il fut élu en 1814.
[5] Élu le 7 mars 1814 et reçu le 18 mai 1815.
[6] *Revue des Quarante*, in-8°, Paris, 1821.

rité, mais à la minorité des voix, pour que les candidats qui ont le plus de titres puissent reprendre courage [1] ».

La presse n'était pas seule à déplorer l'état de l'Académie. Déjà, le 22 juillet 1813, Suard écrivait à Ginguené : « Je désirerais bien qu'un reste d'esprit de *club* et de misérables menées de coterie, qui dégradent la littérature en livrant les choix de l'Académie à la risée publique, cessassent enfin de nous diviser et de nous déconsidérer [2]. »

Devant une telle manifestation de l'opinion publique, les compagnons de la Société de la fourchette devaient attendre des jours plus heureux pour acquérir l'immortalité.

Aux glorieuses victoires de la Révolution et de l'Empire avaient succédé les désastres de la guerre de Russie et ses suites funestes. La France, abattue par les revers, était en proie à une invasion formidable; l'Empire cessait d'exister, et Louis XVIII montait sur le trône de ses pères.

Le 18 janvier 1815, expirait le chevalier de Boufflers. L'Académie se préparait à le remplacer, mais l'abbé de Montesquiou écrivit à la seconde classe, par ordre du roi, de surseoir aux réceptions de Michaud et d'Aignan aussi bien qu'à l'élection. Une ordonnance du 5 mars 1815 allait modifier l'organisation de l'Institut.

Avant que cette ordonnance eût paru au *Moniteur*, Napoléon, débarqué de l'île d'Elbe, rentrait à Paris. L'ordonnance royale était annulée et l'Académie autorisée à nommer le successeur de Boufflers.

Fidèle à la tactique de courtisanerie, l'Académie choisit un poète cher à Napoléon, Baour-Lormian. Le chantre d'*Ossian* avait célébré, en de beaux vers, le rétablissement de l'Académie, et la compagnie, oubliant certains

[1] *Journal de l'Empire*, du 14 mars 1814.

[2] Eug. Charavay. Catalogue. Vente d'autographes du 18 mai 1886, n° 239.

traits malins dirigés contre plusieurs de ses membres, crut digne de s'adjoindre l'un des plus habiles versificateurs de l'époque.

Baour-Lormian est le dernier membre élu de la seconde classe de l'Institut. Son élection ne fut même ratifiée qu'au mois de septembre 1815, au moment où Louis XVIII, retour de Gand, songeait à réorganiser l'Institut et à rendre à chaque classe le nom d'Académie.

CHAPITRE XIV.

RESTAURATION.

L'ACADÉMIE SOUMISE AU POUVOIR. — LUTTE CONTRE LE ROMANTISME

(1815-1827).

Projets de rétablissement de l'Académie. — Rapport de Suard à ce sujet. — Sa lettre à M. de Vaublanc, où il dénonce ses collègues. — Ordonnance du 21 mars 1816. — Onze membres sont éliminés. — Le roi nomme neuf académiciens. — Quels sont leurs titres? — Politique de M. de Vaublanc en laissant à l'Académie le droit d'une double élection. — Attitude de la compagnie, qui fait des choix royalistes. — M. de Quélen, l'abbé Frayssinous, le duc de Montmorency. — Une deuxième édition des académiciens de la fourchette, Auger, Roger, Laya, Lemontey et Droz. — L'Académie est hostile à la poésie descriptive et au romantisme. — Réception de Soumet. — Lamartine est écarté. — Le parti des belles-lettres et des bonnes lettres. — Élection de Casimir Delavigne. — Les journalistes à l'Académie. — Lettre d'Étienne refusant toute candidature.

Par une ordonnance royale du 5 mars 1815, Louis XVIII avait entendu introduire quelques changements dans l'organisation de l'Institut. Le retour inopiné de Napoléon empêcha de donner suite à ce projet. Après les Cent-jours, Louis XVIII ne voulut rien modifier provisoirement à l'état des choses. Il donna même son approbation à l'élec-

tion de Baour-Lormian, qui avait été faite lors de son exil à Gand.

Le vœu de la seconde classe de littérature était de voir rétablir l'Académie française. La restitution du nom lui rendrait le prestige dont elle jouissait sous l'ancienne monarchie. A une époque de réaction contre les souvenirs de la Révolution et de l'Empire, le gouvernement des Bourbons ne pouvait que favoriser le rétablissement des vieilles institutions; l'Académie française était une institution essentiellement monarchique.

Suard fut chargé d'adresser au roi les vœux de ses collègues; il commençait ainsi son rapport :

> Si l'Institut jouit de la considération, c'est à la première classe qu'il le doit. La seconde classe qui a remplacé l'Académie est loin d'exercer la même influence. Il manque à cette classe un des éléments qui composaient l'Académie française et qui contribuaient tout à la fois à sa considération et à son influence. Cet élément, c'est l'association des gens de la Cour avec des gens de lettres, et, pendant vingt-cinq ans, nous n'avons eu ni Cour ni grand monde.

A la suite de ce rapport intervint l'ordonnance du 21 mars 1816. Chaque classe de l'Institut reprenait le nom d'Académie. Le droit de préséance était rendu à l'Académie française en raison, peut-être, de son ancienneté. Quant à cette association des gens de cour et des gens de lettres réclamée par Suard, elle pouvait se faire peu à peu par des élections successives.

Tel n'était pas le but que poursuivait le secrétaire perpétuel. Entré à l'Académie sous le patronage des philosophes, Suard, dont l'esprit fin et libéral lui avait concilié les sympathies de toute la société, se rendit coupable d'une action indigne. En même temps qu'il rédigeait son rapport officiel, il adressait à M. de Vaublanc, ministre de l'intérieur, une lettre que peuvent seuls inspirer le fanatisme et l'intolérance :

C'est encore moi, Monsieur, qui viens vous fatiguer de nouvelles doléances sur notre pauvre Académie. Je ne puis me lasser de vous répéter qu'il s'y manifeste un reste d'esprit révolutionnaire, dont il est urgent d'arrêter l'influence par une sage prévoyance dans certaines dispositions que vous allez donner.

La restauration de l'Académie servira bien peu à ramener les esprits dans la voie des bons principes et des bons sentiments, si le bon parti n'y prend pas, dès le commencement, une prépondérance assurée dans les élections et les délibérations importantes. Tout serait aisé si le Roi daignait accorder quelque marque visible de faveur et de distinction à quelques membres de ce parti et montrait par là que le parti contraire n'en a aucune à espérer. Je suis bien loin de désirer aucune disgrâce pour les plus malveillants, la distinction du bon et du mauvais suffit [1]...

Tout en dénonçant ses collègues, Suard n'entend pas jouer un rôle actif dans la proscription qui se prépare; il a soin d'ajouter à sa lettre ce post-scriptum courageux :

Tibi soli. Je ne veux pas qu'on m'accuse de trahison.

Cette lettre porta ses fruits. L'ordonnance de 1816 éliminait onze membres : Maret, duc de Bassano, Arnault, Lucien Bonaparte, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Garat, Cambacérès, Maury, Merlin de Douai, Sieyès, Rœderer et Étienne, tous anciens partisans de la Révolution et de l'Empire. Tristes représailles de la politique! L'ordonnance de 1816 renouvelait, dans un cadre plus restreint, ce qu'avait fait la Convention; mais un gouvernement qui se dit sage et libéral ne doit pas prendre pour modèles les actes tyranniques de ses adversaires.

On pouvait remédier à ces mesures arbitraires en laissant à l'Académie le soin de pourvoir au remplacement des éliminés. Il en fut autrement.

Le roi nomma de sa propre autorité neuf académiciens. Prenant en considération les vœux exprimés par Suard, Louis XVIII choisit des grands seigneurs de préférence à des lettrés.

[1] Taschereau. *Revue rétrospective*, t. II, p. 423 et suiv.

Les nouveaux Académiciens, dit un contemporain, sont des intrus presque inconnus dans la littérature ou qui n'y sont connus que par leurs mauvaises productions[1].

Le biographe des *Académiciens radiés* porte un jugement dicté par l'esprit de parti. Le duc de Richelieu, le duc de Lévis, le comte de Lally-Tolendal, l'abbé de Montesquiou et le ministre Lainé avaient autant de droits au fauteuil que Lucien Bonaparte, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, le duc de Bassano, Cambacérès ou Sieyès. A des hommes d'État l'on substituait des hommes d'État. A des littérateurs comme Arnault, Garat, Maury, Rœderer ou Étienne, succèdent d'autres littérateurs.

Le comte de Choiseul Gouffier était un académicien de l'ancienne monarchie, justement renommé par ses ouvrages. Le cardinal de Bausset publia, en 1808, la *Vie de Fénelon*. Son livre, qui avait fait sensation, fut désigné pour un des prix décennaux. Quelques académiciens même avaient pensé inscrire l'auteur sur la liste des candidats, et de Bausset, dans une lettre curieuse, « croit devoir les prévenir qu'il ne peut ni ne veut entrer à l'Académie[2] ».

Historien de Fénelon, de Bausset rendit le même hommage à Bossuet en 1814. Cet évêque avait plus d'un titre à l'immortalité et méritait d'entrer par le suffrage libre.

Il lui fallut, dit Vaunoir, un grand fonds de générosité pour pardonner l'impertinence du ministre signataire de l'ordonnance[3].

L'abbé de Montesquiou et le ministre Lainé agirent aussi avec une grande délicatesse. N'osant refuser la faveur que leur faisait le roi, ils s'abstinrent de paraître à l'Acadé-

[1] *Biographie des Académiciens radiés*, par Vaunoir. Paris, 1822.

[2] Et. Charavay. *Catalogue d'autographes*. Lettre à un Académicien. Villemoisson, 28 mai 1808.

[3] Vaunoir. *Biographie des Académiciens radiés*.

mie, voulant témoigner par leur absence que le libre suffrage seul donne droit à l'immortalité. Lainé se crut réellement académicien après avoi rété nommé directeur de la compagnie par ses collègues.

Le vicomte de Bonald exprime le même sentiment lorsqu'il écrit au baron d'Eckstein, le 28 mars 1816 :

> Le roi m'a nommé membre de l'Académie Française dont je serai un membre fort inutile. J'ai obéi à cet ordre. Je dis obéi, car je me suis toujours élevé contre ces institutions, fausses en elles-mêmes, qui n'ont fait en Europe et n'y feront que du mal [1].

Le comte Ferrand a moins de scrupules. Il accepte la place, sans mot dire; et le public, cherchant ses titres littéraires, se rappelle qu'il a été directeur de la poste aux lettres [2].

L'ordonnance royale avait éliminé onze membres. Le roi nommait seulement neuf académiciens; restaient deux places vacantes auxquelles devait pourvoir la compagnie. Ce respect tardif de la liberté des suffrages était le résultat d'une habile manœuvre. Le ministre, auteur de l'ordonnance, M. de Vaublanc, « espérait sans doute que l'Académie, pour récompenser les services qu'il venait de lui rendre, l'appellerait par son choix à l'une des places où il n'avait osé se nommer par la même ordonnance [3] ».

L'Académie ne voulut pas se rendre complice d'une indélicatesse, elle élut le savant Laplace, membre de l'Académie des sciences, et le journaliste Auger [4].

[1] Et. Charavay. *Catalogue d'autographes.* Lettre au baron d'Eckstein, collection Laurent Veydt, nº 227. Vente du 10 décembre 1878.

[2] *Revue des Quarante,* août 1821.

[3] Vaunoir. *Biographie des Académiciens radiés.*

[4] Auger et Laplace furent élus le 11 avril 1816. — A cette élection il se passa un fait curieux. Un Académicien, mécontent de la conduite du gouvernement ou peu flatté de voter pour les candidats, donna sa voix à Molière et à J.-J. Rousseau, disant que jusqu'à ce jour on avait remplacé les morts par les vivants; il fallait, l'occasion s'en présentant, remplacer les vivants par les morts. — *Chronique Parisienne,* décembre 1817.

Cette double élection prouvait que l'Académie ne s'engageait pas dans la voie de l'opposition. Loin d'entrer en lutte avec un souverain qui lui avait rendu son nom et ses statuts, elle fit, sous Louis XVIII et pendant les trois premières années du règne de Charles X, choix de gens attachés aux idées religieuses et de l'ancien régime. Les noms de Desèze, du marquis de Pastoret, de Dacier, du duc de Montmorency, de Mgr de Quélen ou de l'abbé Frayssinous indiquent bien cette politique ; mais ces académiciens de gouvernement ont-ils d'autres titres à faire valoir ?

L'éloquent défenseur de Louis XVI[1] a sa place de premier président à la cour de cassation et une immense quantité de mémoires et de plaidoyers. Le marquis de Pastoret[2] a professé le droit au Collège de France et la philosophie à la Sorbonne ; c'est un pair de France, membre de l'Académie des inscriptions depuis 1785.

Le duc Mathieu de Montmorency[3] est maréchal de camp, ministre d'État, membre du conseil privé, ami particulier de Louis XVIII, de Mme de Staël et de Mme Récamier. La reine de l'Abbaye-au-Bois ne fut pas étrangère à cette élection. Benjamin Constant écrivait à Mme Récamier le 17 février 1826 :

> Les succès littéraires de M. de Montmorency sont un triomphe d'autant plus flatteur que les obstacles étaient plus nombreux et la force en vous seule [4].

Ce compliment est corroboré par ces petits vers d'un pamphlétaire contemporain :

> La R***, puisqu'il faut par son nom
> Vous désigner la moderne Ninon,

[1] Reçu le 25 août 1816, en remplacement de Ducis.
[2] Élu le 24 août 1820.
[3] Reçu le 8 février 1826.
[4] *Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier*, p. 324. Paris, Lévy, 1882.

Disait un soir : Tout ce que chante Homère
Des compagnons d'Ulysse et de Circé,
Paraît fort simple et ne m'étonne guère,
Prodige égal de nos jours s'est passé !
Or n'allez pas me traiter de Lamie :
Par mon pouvoir, sans bouger de mon val,
Hier, j'ai fait de messire Laval
Un membre de l'Académie.

Grand seigneur, M. de Montmorency n'abusa point de son succès et se posa tout simplement « en bon élève » dans son discours de réception :

Peut-être, dit-il, l'indulgence de l'Académie a bien voulu me tenir compte des bonnes études que j'ai eu le bonheur de faire dans l'ancienne Université de France.

On ne saurait être plus modeste ou plus malin ; le noble duc suivit l'exemple que lui avait donné l'année précédente M. de Quélen[1]. L'archevêque de Paris et pair de France reconnut lui-même que, ne devant sa nomination à aucun titre académique, il la considérait comme un hommage rendu à la religion. Il n'apprend rien à la compagnie, qui a montré le même zèle religieux en donnant le fauteuil de l'abbé Sicard à l'abbé Frayssinous[2], grand maître de l'Université et prédicateur du roi.

Que devenaient pendant ce temps les littérateurs ennemis de toutes les coteries? Un journaliste contemporain nous apprend qu'en dehors de la politique, l'Académie est soumise au joug d'un parti audacieux et redoutable.

N'est-il pas démontré, dit-il, que depuis quinze ans les *immortels déjeuneurs* ont agioté dans tous les journaux toutes les réputations, toutes les places, tous les emplois littéraires, tous les fauteuils et

[1] Élu le 29 juillet 1824 et reçu le 25 novembre.

[2] Élu le 27 juin 1822 et reçu le 28 novembre. — Un journaliste, nommé Lepage, attaqua, dans le *Courrier des spectacles*, l'élection de Frayssinous, qu'il qualifiait de choix ridicule. Il adjurait même tous les auteurs de mépriser un corps qui regardait la piété comme un titre d'académicien plus puissant que les plus beaux ouvrages. Lepage fut condamné à 18 jours de prison et 100 francs d'amende, (Lesur, *Chronique*, 1822.)

toutes les couronnes académiques? Qui ne sait que tous les littérateurs indépendants et énergiques qui ont bravé le despotisme des fourchettes ont encouru l'anathème et l'excommunication académique [1]?

Le *Sésame, ouvre-toi* se faisait entendre seulement pour les candidats munis de ce brevet :

Pour être académicien,
Esprit et talent ne sont rien,
Il faut intrigue et cœtera.
Alleluia!

Pourtant dans ce beau temple-là,
Sans trop d'effort l'on entrera
En se baissant et cætera.
Alleluia!

Un déjeuner l'on donnera
Où large pâté paraîtra,
Jambon, saucisse et cætera.
Alleluia [2]!

En un mot, pour prendre d'assaut la place académique, il suffisait de *charger à la fourchette* [3].

Un moment déconcertés par les événements politiques, les *compagnons du Déjeuner de la fourchette* avaient attendu une époque plus favorable pour se livrer à de nouvelles intrigues. Huit d'entre eux avaient déjà pénétré dans le cénacle. Profitant des recrues que l'ordonnance de 1816 imposait à la compagnie, ils avaient réussi à faire passer, le 11 avril suivant, un des leurs, Auger, auteur de vaudevilles sifflés et d'un lourd commentaire sur Molière [4].

En 1817, ils furent assez heureux pour introduire Ro-

[1] Le *Géant Vert*, journal littéraire, du 30 décembre 1815.

[2] *Chronique Parisienne*, journal littéraire, juillet 1817.

[3] Le *Nain jaune*, du 15 février 1815.

[4] Mme Ancelot porte un jugement bien sévère sur Auger : « Cet homme, dit-elle, a usurpé la place due au talent. » *Un Salon de Paris*, p. 34. Paris, Dentu, 1866.

ger. Son meilleur ouvrage était une pièce en trois actes, *l'Avocat*, imitée de Goldoni. La réception de Roger eut lieu le même jour que celle d'un auteur dramatique, Louis Laya. Louis Laya avait donné, en 1793, une comédie, *l'Ami des lois*, où il protestait contre l'entraînement révolutionnaire, au moment du procès de Louis XVI. Vingt-trois ans après il était récompensé de cette attitude royaliste[1].

Si les journaux ne trouvaient rien à redire à cette élection, il n'en était pas de même de Roger, qui succédait à Suard. La *Chronique Parisienne* accueille sa nomination en ces termes dédaigneux :

> Le public a ri du choix fait pour remplacer M. Suard. On n'a pas manqué de dire que si le récipiendaire faisait de sa réception le sujet d'une comédie, ce ne serait pas celle de ses œuvres où il y aurait le moins d'intrigue.
>
> Les sots depuis Adam sont en majorité, a dit M. Casimir Delavigne[2].

Ce n'était pas l'avis du roi. Quand on lui présenta le nouvel élu, il le complimenta d'une façon charmante :

> Votre cause, Monsieur Roger, était plaidée par un trop bon avocat, lui dit-il, pour qu'elle ne fût pas gagnée [3].

Lemontey, qui le suivit deux ans après[4], avait plaidé plus honorablement sa cause en publiant, en 1818, son essai sur l'*Établissement monarchique de Louis XIV* et quelques extraits de l'*Histoire de la Régence pendant la*

[1] L'élection de Laya fut le résultat d'un singulier calcul. La plupart des académiciens, bien persuadés qu'on ne pouvait penser à ce candidat, y songèrent par ce motif, et, comptant leur voix perdue, la lui donnèrent, se proposant, au ballottage, de faire leur choix; mais leur mécompte fut complet quand ils virent au premier tour de scrutin une forte majorité en faveur de Laya, qui dut son élection à la précaution qu'on avait prise pour ne pas l'élire. *Nouveaux Mémoires secrets*, p. 51.

[2] *Chronique Parisienne*, septembre 1817.

[3] Comtesse DE BASSANVILLE. *Les Salons d'autrefois*.

[4] Lemontey fut élu le 24 février 1819 et reçu le 27 juin suivant.

minorité de Louis XV. Quoique rédacteur d'un journal d'opposition, *le Constitutionnel*, Lemontey avait su tirer profit des places dont il était pourvu et manœuvra plus habilement que Droz, le dernier compagnon de la Fourchette.

En philosophe, Droz[1] dut attendre cinq ans. Publiant l'*Essai de l'art d'être heureux*, Droz avait déclaré très haut que le repos, le calme et l'obscurité peuvent seuls donner le bonheur. Sans les visites de rigueur qui ne permettent pas de supposer qu'on vous nomme malgré vous, on eût été autorisé à croire que l'Institut voulait mettre sa théorie à l'épreuve. Jamais contradiction ne fut plus douce, mais il n'y a pas de bonheur parfait sur la terre. Une grêle d'épigrammes tomba sur lui et sur l'Académie, qui le préférait à la brillante renommée de Lamartine.

De là grandes querelles dans les salons.

On ne peut se faire à l'idée, dit un contemporain, qu'un écrivain modeste, auteur d'un ouvrage utile, étranger aux factions politiques, l'ait emporté sur un poète vanté dans les journaux, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et qui voit la douzième édition de ses œuvres au moment où l'Académie lui ferme ses portes; on en conclut que la poésie n'est pas en honneur à l'Académie [2].

La compagnie, dont on reconnaît l'autorité en matière littéraire, ne se contente pas des jugements; elle a des velléités belliqueuses et se prépare à combattre ce qu'elle appelle une hérésie.

Dans les rapports du secrétaire perpétuel Raynouard, dit Sainte-Beuve, on entrevoit, au milieu de grands éloges pour Delille, que l'Académie entend faire digue aux excès de l'école descriptive et faire acte de sévérité envers ses disciples [3].

[1] Élu le 2 décembre 1824 et reçu le 7 juillet 1825.

[2] Lesur. *Annuaire historique*, Chronique. Année 1824.

[3] Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 415.

Est-ce à ce titre que la touchante élégie de la *Chute des Feuilles*, de Millevoye, ou le poème du *Génie de l'Homme*, de Chênedollé [1], ne trouvent pas grâce auprès des Quarante?

Ce ne sont pas seulement les disciples de Delille que l'Académie entend frapper, elle est « hostile au mouvement nouveau qui, depuis quelques années, se dessine sous le nom un peu vague et complexe du *romantisme* [2] ». Dès 1820, Laya s'était élevé contre ceux qu'il appelait les factieux de la *république des lettres;* et le 24 novembre 1824, Auger dénonce le schisme qui s'opère, lorsqu'il prononce ces paroles en recevant le poète Soumet :

Le caractère de composition et de style de vos tragédies, et l'hommage que vous venez de rendre à la supériorité de notre système dramatique sur cette *poétique barbare* qu'on voudrait mettre en crédit, répondent suffisamment à ceux qui affectaient d'élever des doutes sur votre *orthodoxie littéraire.* Non, ce n'est pas vous, Monsieur, qui croyez impossible l'alliance du génie avec la raison, de la hardiesse avec le goût, de l'originalité avec le respect des règles. Ce n'est pas vous qui faites cause commune avec ces amateurs de la belle nature qui, de grand cœur, échangeraient Phèdre et Racine contre Faust et Gœtz de Berlichingen.

A un pareil anathème il fallait une réponse. Charles Nodier, qui s'était présenté sans succès en 1824, se chargea de l'envoyer à un académicien, le 7 novembre 1825 :

Vous avez levé la bannière, mon cher maître, lui écrit-il, contre des ennemis qui ne manquent pas de puissance et qui ont surtout la

[1] Le poème du *Génie de l'Homme*, bien accueilli par les amis des beaux vers, était pour Chênedollé un titre au fauteuil. Le philosophe Joubert l'avait engagé à se présenter, en 1810, en concurrence avec Esménard; Chênedollé attendit jusqu'en 1817. Parseval-Grandmaison, à qui il avait fait part de sa candidature, lui répondit une lettre qui pourrait, dit Sainte-Beuve, être stéréotypée en réponse à toutes les candidatures qui se produisent. En 1824, Roger lui donna le conseil d'attendre. Chênedollé trouva le conseil fort gai en jurant qu'on ne l'y reprendrait plus. SAINTE-BEUVE. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, p. 305. Paris, Garnier. 1861.

[2] SAINTE-BEUVE. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 415.

ferveur énergique des opinions neuves. Vous deviez attendre des adversaires. Vous les avez nommés, et, s'ils n'avaient pas pensé que leur école fût une espèce de puissance, c'est de vous qu'ils l'auraient appris. Immolés devant une grande assemblée littéraire, anathématisés par un concile classique, ils m'ont paru modérés dans la défense [1].

L'Académie n'entend pas traiter de puissance à puissance. Hors des classiques, point de salut. Aux *Méditations poétiques*, à cette nouvelle poésie lyrique, souple et harmonieuse de Lamartine, elle préfère les vers de Soumet, les élégies de Guiraud [2], ou les tragédies de Brifaut [3], interdites jadis par la censure impériale [4].

Si la *Découverte de la Vaccine* ou les tragédies de *Clytemnestre* et de *Saül* ont fait entrer Soumet à l'Institut, il ne faut pas oublier qu'il est bibliothécaire du roi à Saint-Cloud.

Le poète des petits *Ramoneurs*, Guiraud, n'est qu'un pâle reflet de Soumet [5]. Avant tout homme d'affaires, il sait tirer parti de ses relations, de ses amitiés, de ses élégies et de ses sentiments religieux.

Avantages que n'a pas Casimir Delavigne. Ardent patriote et libéral, il perd sa place de bibliothécaire à la chancellerie pour avoir chanté la régénération de la Grèce dans quelques *Messéniennes* en 1822. « Un fauteuil lui paraît une juste récompense due au succès qu'ont obtenu

[1] Lettre publiée *in extenso* dans l'*Amateur d'autographes* de 1868, p. 5.

[2] Élu le 10 mai et reçu le 18 juillet 1826.

[3] Élu le 11 mai et reçu le 18 juillet 1826.

[4] Les nouveaux élus, préférés à un grand poète, sont jugés par cette épigramme :

Brifaut, Guiraud riment ensemble.
Le nom d'Académicien.
Avec ces deux noms-là ne rime pas trop bien ;
Ces deux noms-là valent qu'on les rassemble,
Puisque l'on dit qu'ils ne riment à rien.

Figaro, du 19 juillet 1826.

[5] Docteur Véron. *Mémoires d'un bourgeois de Paris*.

les *Vêpres Siciliennes*, mais on lui tient rigueur. Il voit passer avant lui, tour à tour, le vieux Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le poète Soumet, l'abbé Frayssinous et M. de Quélen. Quelque temps après, ses amis l'engageant à faire nouvelle tentative, il leur répondit gaiement : « Ce serait inutile, on m'opposerait le pape. »

« A ses yeux le plus sûr moyen de conquérir les suffrages qui lui avaient été refusés était de se présenter avec un titre nouveau. Les sociétaires du Théâtre-Français, regrettant de l'avoir éloigné de leur scène (il avait porté les *Vêpres Siciliennes* à l'Odéon), firent une démarche auprès de lui. Casimir se prêta volontiers à une réconciliation dont l'*École des Vieillards* fut le gage. La comédie eut un grand succès, et l'Académie parut vouloir le dédommager de l'attente par l'éclat de son élection : il obtint 27 voix sur 28 votants [1]. »

Auger lui rappela cette circonstance glorieuse pour lui dire que les dissentiments qui divisent la société n'exercent point leur influence sur les votes académiques. « Nos décisions, ajoutait-il, sont toutes littéraires. »

Le public n'en croyait pas un mot. Il se demandait pourquoi un écrivain dont on n'avait pas voulu trois mois auparavant réunissait l'unanimité des suffrages.

Un journal satirique du temps prétend en donner le secret, dans un style peu révérencieux pour la compagnie :

Cette assemblée de quarante immortels, dit-il, a deux côtés comme toutes les autres, la droite et la gauche, celui des *Belles* et celui des *Bonnes Lettres*. En dépit des épurations ministérielles, les *Perruques* ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'à chaque nomination elles perdaient de la majorité. On sentit le besoin de nommer un dictateur électoral, le choix ne pouvait manquer de tomber sur Ray-

[1] *Notice sur Casimir Delavigne*, par Germain DELAVIGNE. (*Œuvres*, t. VIII, édition de 1835. Casimir Delavigne fut élu le 24 février et reçu le 6 juillet 1825.

nouard. Grâce à lui, dans l'espace de trois ans, le côté droit, fortifié de trois perruques à bourse et de deux perruques à la Louis XIV, se trouve maître du terrain. Chaque nomination académique était accueillie par une bordée de sifflets que Raynouard prenait pour lui. Cependant on commençait à craindre de lasser le public, et pour enlever la nomination de M. Droz, on fut obligé d'en venir à une transaction. On convint de laisser passer M. Casimir Delavigne au premier fauteuil vacant[1].

Ce journaliste est bien difficile. Si les *perruques* et les compagnons de la fourchette ne lui plaisent pas, peut-il se plaindre des choix qu'a faits la compagnie en 1818 et en 1821? En admettant le savant Cuvier[2], elle ratifie le souhait que son doyen, l'abbé Morellet, avait exprimé en 1808[3]. Les couronnes académiques et l'*Histoire de Cromwell* donnent la succession de Fontanes à un jeune professeur d'éloquence à la Sorbonne, Villemain, âgé seulement de 30 ans[4].

Le rédacteur du *Masque de fer* ne peut soutenir que les représentants de la presse fassent défaut à l'Académie. Auger, Lemontey et Roger sont journalistes, mais collaborateurs de feuilles royalistes ou pourvus de charges officielles. On ne pardonne pas au secrétaire perpétuel, Raynouard, l'exclusion de Dussault, le célèbre critique littéraire, qui, depuis le commencement du siècle, a contribué au succès d'un organe indépendant, le *Journal des Débats*[5].

[1] Le *Masque de Fer. Correspondance littéraire du prince duc de* X***, t. Ier, p. 285. Année 1825.

[2] Élu le 4 juin 1818 et reçu le 27 août suivant.

[3] Il avait été aussi question de Cuvier en 1813. Le publiciste Ginguéné écrit à Népomucène Lemercier le 8 juillet 1813 : « On vient de m'apprendre que je suis en rivalité avec Cuvier. C'est une rivalité très redoutable pour moi, tenez-vous donc pour averti, car il paraît qu'il est trop tard pour reculer. » Eug. Charavay. *Catalogue*. Vente d'autographes du 10 mai 1886, n° 91.

[4] Villemain fut élu le 26 avril 1821.

[5] Dussault, concurrent malheureux de Villemain en 1821, se présenta de nouveau en 1822, comme nous l'apprend cette lettre écrite à Auger :

Docte, aimable secrétaire des Muses,

Vous avez reçu une lettre de M. de Chateaubriand : cette lettre tracée par la

Le *Journal des Débats* ne perd pas pour attendre. On nomme en 1826 son principal rédacteur, l'abbé de Féletz[1], dont la pureté du goût n'était pas aussi grande en matière grammaticale qu'en littérature.

L'Académie, étrangère à la politique, ne pouvait cependant admettre les journalistes d'opposition ni rappeler dans son sein les exclus de 1816. Toutefois elle montrait ses sympathies pour quelques-uns d'entre eux. Elle avait, dès 1818, souscrit à la publication des œuvres d'Arnault, alors exilé; l'année suivante, elle envoya une supplique au roi pour demander l'autorisation de le faire rentrer en France.

En 1825, on fut sur le point de rendre à Étienne le fauteuil dont il avait été privé. Alexandre Duval voulait qu'on revînt sur cette injustice, mais il fallait, paraît-il, que le proscrit fît quelques avances. Le rédacteur en chef du journal de l'opposition, *le Constitutionnel*, s'en défendit dans une lettre remarquable écrite au docteur Louyer-Villermay :

même main qui a écrit le *Génie du Christianisme* et les *Martyrs*, a-t-elle amolli votre cœur de marbre? a-t-elle effacé un peu dans votre esprit ces impressions défavorables qu'il m'a été facile d'y remarquer? Avez-vous, depuis ce moment, un peu moins parlé de *ma paresse*, de l'*exiguïté de mes titres*, de la nécessité de les accroître par quelque belle dissertation sur les *particules* ou sur les *participes*? Raillerie à part, si j'osais me familiariser avec le secrétaire perpétuel de l'Académie, je lui dirais : « Mon ancien ami, voyez quelle est ma chance! J'ai trois grands protecteurs, M. le cardinal de Bausset, M. de Chateaubriand, M. Lainé; eh bien! le premier est enchaîné dans sa chambre par la goutte, le second est à Londres, le troisième ne veut pas aller voter : certes, il y a là du guignon! et puis Raynouard me connaît depuis trente ans, j'ai entendu ses premiers vers. Il sait très bien au fond de son âme que je pourrai entrer comme un autre, mais il ne veut pas que j'entre; peut-être même ne veut-il pas que j'obtienne de ces premières voix qui sont au moins une consolation. » Voilà ce que je pourrais dire dans une effusion familière, voici ce que je dis à M. le secrétaire perpétuel : « Je sais trop bien que l'affaire est faite; mais je vous supplie de me ménager une chute moins complète et moins lourde; quelques voix, quelques voix! ne souffrez pas que le protégé de tant d'illustres personnages tombe tout à plat! » — DUSSAULT, 17 juin 1822. (*Tiré de notre collection d'autographes.*)

[1] Élu le 14 décembre 1826, et reçu le 17 avril 1827.

Mon cher docteur, ce n'est point aux victimes d'une injustice à en acheter la réparation, c'est à ses auteurs à la faire oublier en la reconnaissant... Je suis incapable de payer d'un éloge obligé le redressement d'une injure. Nous sommes dans le siècle des échanges et on est trop fondé à croire, par de nombreux exemples, qu'une réparation faite par le parti dominant n'est jamais gratuite.

Je ne ferai donc rien pour solliciter ce que je crois m'être dû : j'ai peut-être bien de l'orgueil, mais je pense qu'ici, c'est l'Académie qui s'honorerait en protestant, autant qu'il est en son pouvoir, contre une injustice attentatoire à la dignité des lettres et dont personnellement je n'ai été victime que pour elle[1].

Cette protestation contre une politique antilibérale ne devait pas se faire attendre longtemps.

[1] L'*Amateur d'autographes*, du 16 décembre 1866, p. 371.

CHAPITRE XV.

RESTAURATION.

L'ACADÉMIE LIBÉRALE

(1827-1830).

Les idées libérales pénètrent dans la compagnie. — Supplique adressée à Charles X contre la loi sur la presse. — Disgrâce de MM. Villemain, Michaud et Lacretelle. — Révolution qui s'opère. — Les académiciens libéraux; Royer-Collard, Arnault, Étienne. — Premier triomphe du romantisme. — Élections de Lebrun et de Lamartine. — L'Académie se repent de cette concession. — Le romantisme de nouveau condamné. — Élections de Philippe de Ségur, de Pongerville et de Viennet.

Au respect de la charte de 1814, aux traditions libérales du gouvernement de Louis XVIII avaient succédé des doctrines autoritaires qui avaient inspiré les lois impopulaires de la conversion des rentes, de l'indemnité des émigrés, du sacrilège et du droit d'aînesse.

Le 26 décembre 1826, M. de Peyronnet déposait sur le bureau de la chambre des députés un projet de loi sur la presse, que le pays repoussait comme violant la liberté d'écrire et de penser. Les corps savants et les sociétés littéraires, redoutant de voir leurs publications et leurs travaux suspendus, protestèrent contre le projet de loi. Entraînée par le courant de l'opinion, l'Académie se crut

obligée de faire entendre aussi sa voix, elle comprenait que « sa complaisance ministérielle »[1] devait avoir des bornes.

Sur la proposition de Lacretelle et de Villemain, l'Académie délibère en quels termes elle doit adresser une supplique au roi Charles X. L'archevêque de Paris, M. de Quélen, fut chargé par le gouvernement d'écrire une lettre à la compagnie pour l'inviter à renoncer à son projet; « cette démarche, ajoutait-il, aurait des suites qui pouvaient compromettre gravement l'existence de l'Académie ». On passa outre cependant; la rédaction de l'adresse fut confiée à Chateaubriand, Lacretelle et Villemain.

Le roi refusa de recevoir les délégués de l'Académie. Le 17 janvier 1827, Lacretelle apprenait qu'il perdait sa place de censeur dramatique; Michaud n'était plus lecteur du roi, et Villemain était destitué de ses fonctions de maître des requêtes au conseil d'État.

Cette disgrâce de quelques-uns de ses membres allait donner à la compagnie un regain de popularité. Le public ne lui pardonnait pas certaines nominations faites depuis le retour des Bourbons. Un journal s'en faisait l'écho en écrivant ces lignes :

A un moment où il y avait un grand mouvement de la nation vers les bonnes mœurs politiques et de la littérature vers les études sérieuses, l'Académie se chargeait de représenter les mécontents. Toutes les doctrines surannées, toutes les futilités littéraires[2], toutes

[1] Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*. t. XII. p. 415 et suiv.

[2] Une satire, *l'Académie, ou le Membre introuvable*, passant en revue quelques élections récentes, fait ainsi parler Raynouard avec son collègue Roger :

Raynouard.

Mais au moins dites-moi quelles sottes bévues
Vous font choisir si mal vos nouvelles recrues.
Pour Soumet, passe encore; mais le baron chrétien...
Vous avez préféré, bravant l'ignominie,
L'homme grand au grand homme, et le rang au génie,

les hypocrisies de cour s'y donnaient rendez-vous; c'était la corruption et la flatterie du siècle dernier, sans aucune de ses généreuses pensées[1].

L'Académie ne méritait plus ce jugement sévère. Elle avait en quelque sorte réparé les fautes politiques qu'on lui imputait, en admettant le savant physicien et mathématicien Fourier[2]. Fourier avait été l'âme de cet Institut qui fut une des gloires de l'expédition d'Égypte. Préfet de l'Empire pendant les Cent-jours, il avait vu casser son élection à l'Académie des sciences en 1816. L'année suivante, l'Institut protesta contre cette exclusion par une nouvelle élection. Il était juste que l'Académie française accueillît aussi l'auteur du *Traité analytique de la chaleur*.

Mais elle fit « sa rentrée dans le grand courant du sentiment public » lorsqu'elle élut Royer-Collard, le 19 avril 1827, après la mort de Laplace. Réunissant aux vertus du citoyen la science du philosophe et la haute éloquence, chef de l'école dite *doctrinaire*, Royer-Collard était l'orateur de l'opposition le plus écouté. Regardant son élection, faite à l'unanimité, comme un honneur décerné à l'éloquence de la tribune, il ajoutait dans son discours de réception :

L'imperceptible Droz et un homme de bien...
C'est tout... Vous l'avez fait académicien...
Quant au grand Savoyard, je vous en ferai grâce...

ROGER.

Mais nous avons encore un auteur sans défaut;
La raison...

RAYNOUARD.

Oui, je sais, et la rime, Brifaut.

Cette satire, publiée en 1826 (Paris, Touquet), serait, d'après M. Kerviler, de Gérard de Nerval. Le *Figaro* du 26 octobre 1826 en avait inséré quelques fragments.

[1] Le *Globe* du 21 avril 1827.

[2] Élu le 14 décembre 1826, et reçu le 17 avril 1827.

J'ai reçu avec une vive reconnaissance la faveur que vous m'avez accordée, cette faveur que Bossuet et Montesquieu ont recherchée; glorieux surtout de la répandre en quelque manière sur les Camille Jordan, les de Serre, les Foy, nobles compagnons, illustres amis qu'une mort prématurée a ravis à la fois à la patrie et à vos suffrages[1].

L'élection de Royer-Collard marque une époque nouvelle dans l'histoire de l'Académie. Désormais délivrée du joug des coteries, la compagnie se transforme et adopte les idées qu'elle avait récemment combattues. Le *Globe* du 21 avril 1827 salue cette régénération philosophique et littéraire en disant :

C'est non seulement une révolution des mœurs politiques et littéraires, mais une révolution dans les travaux et la direction des études.

L'Académie désavoue l'ordonnance de 1816 lorsqu'elle reçoit de nouveau Étienne[2] en 1829. Étienne est considéré comme le représentant actif de la politique de protestation qu'il soutient au double titre de député et de journaliste. Le *Constitutionnel*, puissant alors, le comptait parmi ses propriétaires.

Proscrit comme lui, Arnault avait fait sa rentrée deux mois auparavant[3]. Ce qu'il y a de particulier dans l'élection d'Arnault, c'est qu'il avait sollicité, par une lettre du 7 février 1828, la succession de François de Neufchâteau pour son fils Lucien[4], auteur des tragédies de *Régulus*.

[1] Royer-Collard fut reçu le 13 novembre 1827.

[2] Élu le 2 avril 1829.

[3] Arnault, élu en février 1829, fut reçu le même jour qu'Étienne, le 24 décembre 1829.

[4] Voici la lettre qu'Arnault adressa à « Messieurs de l'Académie Française en séance au palais de l'Institut. Si trois succès obtenus sur la scène tragique par des compositions absolument originales sont suffisants pour justifier le désir d'être admis dans votre illustre compagnie, je vous prie de permettre que mon fils Lucien Arnault, auteur des tragédies de *Régulus*, de *Pierre de Portugal* et de *la Mort de Tibère*, soit inscrit parmi les littérateurs qui aspirent à la place aujourd'hui vacante par le décès de M. François de Neufchâteau.

« Permettez-moi aussi de solliciter ceux d'entre vous qui m'honorent de leur

de *Pierre de Portugal*, et de *la Mort de Tibère*. Un an après, on nomma le père au lieu du fils, qu'une préfecture devait consoler après la révolution de Juillet.

Quoique pair de France et directeur des contributions directes, le baron de Barante est un libéral. L'historien des *Ducs de Bourgogne* a traduit Schiller en 1821 et publié, en 1808, le *Tableau de la littérature française au XVIII^e^ siècle*. C'est à l'occasion de son élection[1] qu'un journaliste écrit ces lignes :

> Grâce aux choix d'orateurs politiques et d'historiens, à côté des poètes et des beaux esprits, la classe des sciences morales et politiques semble renaître à l'Institut [2].

L'Académie va donner aussi un éclatant démenti aux doctrines exclusives professées par Auger en 1826, lors de la réception de Soumet. Il n'est plus question de « schisme littéraire » ou de « poétique barbare » après les élections de Lebrun et de Lamartine.

Lauréat en 1817, Lebrun fait représenter, en 1820, une tragédie, *Marie Stuart*, dont le succès est regardé comme la première victoire du romantisme. Un fauteuil lui semblait destiné; « seulement, dit Sainte-Beuve, son poème sur la mort de Napoléon l'avait fort retardé.

« Le jour de son élection[3], on jouait à la Comédie française *la Princesse Aurélie*, de Casimir Delavigne. La princesse, entrant, aperçoit quelques hommes de lettres et de cour et leur dit :

amitié de reporter sur lui la bienveillance dont ils m'ont donné des preuves en des circonstances plus difficiles. »

Cette lettre a fait partie de la collection d'autographes de M. Bovet, n° 792. Vente des 19 et 29 juin 1884.

[1] Barante fut élu le 19 juin 1828.

[2] Journal *le Globe* du 22 novembre 1828. — La classe des sciences morales et politiques, supprimée en 1803 par le premier consul, fut rétablie en 1832, sous le nom d'Académie des sciences morales et politiques.

[3] Le 20 février 1828.

Ah! votre Académie a fait un fort bon choix.
Le public avec vous a nommé cette fois.

« Et le parterre d'applaudir très vivement[1]. »

Les *Méditations poétiques* de Lamartine l'avaient mis au premier rang de nos poètes lyriques. En 1824, un journaliste constatait le succès de ses œuvres et déplorait l'aveuglement de l'Académie, qui lui fermait ses portes. Mais Lamartine était assez naïf sur le terrain académique: les intrigues lui étaient inconnues, comme on le voit par cet extrait de lettre publié dans l'*Amateur d'autographes*. Le destinataire est malheureusement inconnu.

Je suis ici depuis hier, prétendant à l'Académie et manœuvrant en conséquence, c'est-à-dire pitoyablement. Pouvez-vous me servir près de quelque membre honorable, ou non?...

Cet auxiliaire, cherché par Lamartine, sera Victor Hugo : à peine âgé de vingt-trois ans, il adresse à l'académicien Villar cette lettre touchante :

Le dimanche 14 novembre (1825).

Depuis deux ans presque toujours absent de Paris, je n'ai pas eu l'occasion de cultiver autant que je l'aurais voulu l'agréable et utile commerce de M. Villars (*sic*). Je suis enchanté aujourd'hui qu'une circonstance fortuite me ramène chez lui et me mette à même de renouer une connaissance qui m'est si précieuse. M. de Lamartine, mon ami, est un des candidats à la place vacante dans l'Académie Française ; et avant de se présenter chez M. Villars, il a désiré que je le prévinsse. Je lui ai dit que la bienveillance dont M. Villars m'avait donné tant de preuves ne suffirait pas seule pour fixer son choix ; mais je ne doute pas que le mérite éminent et l'admirable talent de M. de Lamartine ne soient des recommandations toutes-puissantes près de M. Villars. MM. de Chateaubriand et l'évêque d'Hermopolis s'intéressent vivement à la nomination de M. de Lamartine, M. Villars se plaira sans doute à joindre son suffrage au leur et à aplanir à ce beau talent l'entrée de l'Académie, où M. Villars occupe une place si distinguée.

Je serai personnellement heureux et flatté d'avoir attiré son atten-

[1] *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1841.

tion sur M. de Lamartine ; et la nomination de ce poète ajoutera une nouvelle obligation à toutes celles que j'ai déjà à mon ancien et respectable ami M. Villars. J'aurai l'honneur de revenir.

VICTOR HUGO.

Rue de Vaugirard, 90 [1].

La lettre resta sans effet. Les poésies de Lamartine n'étaient pas en honneur à l'Académie, et le candidat dut attendre jusqu'au 5 novembre 1829. Déjà Viennet, de Pongerville et de Salvandy s'étaient retirés. Lamartine se trouvait en présence du général Philippe de Ségur, d'Azaïs et de David, auteur de l'*Alexandréide*.

Avant d'aller aux voix, Andrieux, secrétaire perpétuel, annonça que le duc de Bassano, extrêmement touché de la disposition où étaient plusieurs de ses amis de le rappeler dans le sein de l'Institut comme Arnault et Étienne. ne croyait pas devoir se présenter aux suffrages de l'Académie. Il comprenait très bien que le rappel successif des anciens membres de l'Institut pouvait exciter la juste impatience de plusieurs candidats que leur mérite et leurs titres littéraires désignaient aux choix de l'Académie [2].

Si Andrieux poussait M. de Bassano, c'était surtout par aversion pour Lamartine.

Il se croyait *encanaillé*, dit Sainte-Beuve, de l'avoir pour confrère. « Nous l'avons échappé aujourd'hui, Monsieur, disait-il à M. Patin, qui le visitait le soir d'un jour où Lamartine avait failli être élu. Est-ce assez de misères [3] ? »

Encanaillé doit se prendre ici au figuré ; le brillant diplomate doublait alors en Lamartine l'homme de lettres ; d'abord secrétaire d'ambassade à Naples et à Londres, il était devenu notre chargé d'affaires en Toscane.

[1] Cette lettre fait partie de notre collection d'autographes.

[2] LESUR. *Annuaire historique*, année 1829, novembre. *Chronique*.

[3] *Causeries du Lundi*, t. II, p. 177. Édition de 1857.

Malgré cette opposition d'Andrieux[1], Lamartine fut élu par dix-neuf voix sur trente-trois votants.

Le jour de la réception du poète, dit Sainte-Beuve, fut un jour de fête et comme un premier triomphe du romantisme [2].

Ce triomphe est de courte durée. Lamartine parlera en vain pour les poètes de l'époque, ces pures et illustres renommées qui attendent.

Vous n'en laisserez aucune sur le seuil, dit-il. Sans acception d'école ou de partis, vous vous placerez comme la vérité au dessus des systèmes [3].

L'Académie dédaignera les vœux du récipiendaire; elle ne veut pas de « ces écrivains qui, avec l'intention d'exprimer des idées neuves, s'efforcent de déguiser des idées vieilles ou communes sous des expressions barbares » [4]. Pour elle, l'intention des *romantiques* est de tout détruire, et la gloire d'Érostrate est la seule ambition de quelques chefs qui ont pris pour devise : « Notre ordre à nous, c'est le désordre [5]. »

La compagnie mettra toujours au premier rang des droits à ses suffrages le respect de la langue, la pureté et la propriété du style; en un mot, elle exigera de tout candidat qu'il parle le français.

[1] Lamartine redoutait fort cette opposition. Aussi écrit-il à Campenon pour lui demander sa voix, malgré son refus de 1825, qui était motivé sur des engagements préalables avec Droz. « Vous fûtes bon et aimable pour moi, lui dit-il, et vous voulûtes bien me faire espérer que, dans une circonstance plus favorable, vous vous rappelleriez mes faibles titres, au moins votre amour pour la poésie et votre indulgence pour moi. » Peu de jours après, il envoie à Lemercier ce billet pressant : « Mme Tastu m'a mandé qu'elle vous croyait engagé pour M. le duc de Bassano; mais on me fait espérer que M. le duc de Bassano ne se présentera pas. » — Eug. Charavay. *Catalogue*. Vente d'autographes du 3 mai 1886, n° 101; et du 10 mai 1886, n° 136.

[2] *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 415.

[3] Discours de réception de Lamartine, le 1er avril 1830.

[4] Réponse d'Arnault au discours du général Philippe de Ségur, 29 juin 1830.

[5] Réponse de Jouy au discours de Pongerville, 29 juin 1830.

Conditions que paraissent remplir le général Philippe de Ségur, de Pongerville et Viennet.

L'historien de l'*Expédition de Russie*, M. de Ségur[1], a un style « rempli de hardiesses, mais pur de tout néologisme ».

« Traduire de beaux vers par de beaux vers, c'est écrire de génie, » écrivait Raynouard à M. de Pongerville lorsque le jeune traducteur de *Lucrèce* lui envoya le cinquième chant du poème de la *Nature des choses*.

Malgré son zèle pour les classiques, Pongerville ne peut obtenir la succession de Lally-Tolendal qu'après treize scrutins consécutifs[2].

D'une longue vie dévouée aux muses, d'une carrière militaire bien commencée, Viennet n'eût jamais tiré aucun profit si les rigueurs de la Restauration contre la presse ne lui avaient inspiré une satirique *Épître aux chiffonniers*. On le destitua, et il n'en fallut pas davantage pour le faire entrer à la Chambre. Trois ans après, l'Académie, se rappelant qu'il avait ameuté la jeunesse littéraire par ses critiques contre le romantisme, lui donnait le fauteuil du vieux comte de Ségur[3].

Si la compagnie s'applaudit des échecs de la nouvelle école, si elle oppose aux libéraux de la littérature[4] une barrière infranchissable, la presse lui rappelle que des hommes comme Benjamin Constant, Scribe et Béranger, ont des droits incontestés.

En nommant le chansonnier populaire, dit le *Figaro* du 14 avril 1830, elle aurait compté une illustration de plus dans un temps où les illustrations sont rares.

[1] Élu le 25 mars 1830.

[2] Élu le 29 mai 1830. Lesur. *Chronique*. Mai 1830.

[3] Élu le 18 novembre 1830.

[4] Victor Hugo avait dit que le romantisme était « le libéralisme en littérature » Faisant un emprunt au langage politique, il appelait les classiques des « ultras ».

L'Académie a bien d'autres soucis. Avec le changement de gouvernement, les considérations politiques reprennent le dessus, et les polémiques littéraires, tout en étant fort vives, occupent seulement le second rang.

CHAPITRE XVI.

MONARCHIE DE 1830.

LE GOUVERNEMENT A L'ACADÉMIE.

NOUVELLE LUTTE CONTRE LE ROMANTISME

(1830-1841).

Les académiciens ministres et la pression électorale. — Victor Cousin l'emporte sur Benjamin Constant. — Thiers et les visites des candidats. — Un préfet ne peut être immortel. — Mignet préféré à Victor Hugo. — L'Académie ne s'occupe guère que des convenances politiques. — Guizot et les historiens doivent avoir leur place marquée dans la classe des sciences morales et politiques. — La rédaction du *Constitutionnel* à l'Académie et le mot de passe. — La littérature triomphe de la politique. — Scribe et de Salvandy. — Charles Nodier, académicien malgré ses protestations antérieures. — Le romantisme de nouveau attaqué. — La *Revue des Deux Mondes* conseille à Victor Hugo de se présenter (1834). — Hugo déifié par le cénacle; polémique avec la *Revue de Paris*. — I^re^ candidature de Victor Hugo (février 1836). — Alexandre Dumas et Casimir Delavigne. — Embarras des académiciens. — Élection de Dupaty. — 2^e^ candidature (décembre 1836). — On reproche à Victor Hugo le patronage ministériel. — Élection de Mignet. — Colère de M^me^ Émile de Girardin. — Intrigues anticipées lorsqu'il n'y a pas de vacances. — Lettre de Victor Hugo à Villemain. — La duchesse de Dino demande un fauteuil pour Berryer. — 3^e^ candidature de Victor Hugo (février 1840). — On lui oppose Flourens. — Élection de Flourens. — Appréciations de la presse. — 4^e^ candidature de Victor Hugo (décembre 1840). — Dupin et la petite Académie. — Victor Hugo succède à un ennemi. — Lemercier et Alexandre Dumas. — Tentatives infructueuses du romancier populaire pour arriver à l'Académie.

Sous le règne de Louis-Philippe, dit Sainte-Beuve, l'Académie n'eut jamais lieu de marquer sa dissidence. Elle avait même au be-

soin une sorte d'enthousiasme pour un régime auquel bon nombre de ses membres appartenaient [1].

La monarchie de Juillet est le gouvernement qui compta le plus de ministres ou hommes d'État académiciens. Villemain, Cousin, Thiers, Guizot, de Salvandy, Dupin, de Barante et Mignet furent au nombre des Quarante.

On a profité de cette coïncidence pour reprocher à la compagnie d'avoir fait acte de servilité, de 1830 à 1840, en choisissant des hommes au pouvoir. Un journal, *la Mode*, organe royaliste, se distingua surtout par ses attaques. Lors de l'élection de M. Thiers, ministre de l'intérieur en 1833, il publiait les lignes suivantes :

Les flagorneries sont sans excuse, car M. Thiers n'est pas assez littéraire pour l'emporter sur Charles Nodier. C'est bien le ministre que dix-sept académiciens ont flatté, et qui plus est, le ministre qui distribue des pensions et des bibliothèques. N'est-il pas honteux de voir l'Académie à chaque nomination donner une preuve honteuse de servilisme [2]?

Il faudrait accepter avec une certaine réserve de pareils jugements, inspirés par la politique, si la *Revue des Deux Mondes* ne tenait pas le même langage.

De fâcheux soupçons ont plané, écrit-elle, on a parlé de faveurs accordées, de pensions, de servilisme [3].

La *Revue des Deux Mondes* n'est pas un organe hostile au nouveau gouvernement, mais elle a des tendances littéraires que n'approuve pas l'Académie. Les Quarante ont maintes fois condamné la nouvelle école, et la *Revue* compte au nombre de ses collaborateurs les principaux champions du romantisme. Les dissidences d'opinion expliquent cette manière de voir sur la conduite de l'Académie. Elle ne pouvait cependant renier ses principes.

[1] Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 423.
[2] La *Mode* du 22 juin 1833.
[3] *Revue des Deux Mondes*. Chronique du 1er juillet 1833.

Logique avec elle-même, la compagnie suivait la voie de politique libérale tracée en 1827 par l'élection de Royer-Collard, et s'honorait en appelant à elle des historiens de talent, des philosophes et des juristes distingués.

De cette pléiade de ministres et hommes d'État libéraux, Villemain et de Barante avaient franchi les premiers le seuil du cénacle sous la Restauration. Victor Cousin les suivit de près. La monarchie de Juillet venait de le faire conseiller d'État. Ses amis, Guizot et Villemain, avaient professé avec lui à la Sorbonne devant une foule accueillant avec enthousiasme les moindres allusions contraires au gouvernement de la Restauration. Éditeur de Descartes, il traduisit Proclus et Platon. Ancien volontaire royal en 1814, il passa six mois dans les prisons de Berlin. C'était assez pour rendre son talent des plus populaires. A l'Académie, son triomphe devait être le dernier mécompte de Benjamin Constant.

Esprit remuant et publiciste infatigable, Benjamin Constant fut l'un des plus vigoureux champions de la cause libérale sous l'Empire et la Restauration. Le gouvernement de Juillet le récompensa de son zèle en lui donnant la présidence du conseil d'État. Son roman d'*Adolphe* et différents ouvrages sur l'histoire des religions pouvaient lui donner quelques prétentions à un fauteuil.

Béranger, son ami, lui écrivait le 1er septembre 1830 :

> Voilà deux places à l'Académie, ce serait bien le diable si vous n'en attrapiez pas une.

Il lui raconte qu'il a été voir Cousin pour l'engager à se désister. Cousin a bien voulu le promettre, mais la mort de M. de Ségur rend inutiles ses bonnes dispositions. Béranger engage donc Constant à faire ses remerciements à M. Cousin. « Vous ne pouvez trop lui en faire, ajoute-t-il, il a été parfait à votre égard. »

Benjamin Constant avait déjà commencé ses démarches depuis deux mois. Le 13 juillet 1830, il envoyait cette missive à un académicien :

M. de Jouy m'ayant proposé, je n'ai pu désavouer cette preuve d'amitié que je n'avais point provoquée, et je vous en parle, non pour solliciter de vous ce que vous ne croiriez pas juste ou opportun, mais pour vous dire que je compte sur votre bienveillance[1].

D'autres lettres montrent qu'Andrieux et Pongerville secondèrent plus tard les intentions de Jouy, mais tout fut inutile. Cousin le remercié passa[2].

Il était réservé au malheureux candidat d'échouer encore contre Viennet[3]. On croirait presque qu'il en mourut, d'après ce passage de Sainte-Beuve :

Benjamin Constant ne put même être nommé de l'Académie après juillet 1830, après le triomphe de sa cause ! Il en souffrit comme d'une humiliation et d'une injure personnelle. On l'entendit, sur son lit de mort et dans le délire suprême de l'agonie, murmurer ces mots qui ressemblaient à un reproche et à une plainte : « Après douze ans d'une popularité justement acquise, justement méritée[4] ! »

Plus heureux fut Dupin aîné, qui avait fort contribué à la révolution de 1830. Avocat populaire, défenseur du maréchal Ney et de Béranger sous la Restauration, procureur général à la cour de cassation après 1830, sur le point d'être porté à la présidence de la chambre des députés, il était un des hommes politiques les plus considérables de l'époque. L'Académie crut bon de compter parmi ses membres ce *Quintilien* français. Le familier du duc

[1] CHARAVAY. *Vente d'autographes.* Collection Fossé-Darcosse, n° 841. p. 347. 1861.

[2] Cousin fut reçu le 5 mars 1831.

[3] Cependant de Jouy lui avait écrit : « Je crois que Viennet répugne à se désister de sa dixième candidature; je crois pourtant être venu à bout de lui prouver hier chez Mme Devellier qu'il n'avait rien de mieux à faire dans ses intérêts académiques que de ne point essayer une lutte dont le résultat le plus heureux pour lui serait d'affaiblir votre majorité sans pouvoir empêcher votre nomination. » (*Tiré de notre collection d'autographes.*)

[4] *Nouveaux Lundis*, t. Ier, p. 437. Paris, Lévy, 1870.

de Broglie, M. Doudan, ne s'en console pas lorsqu'il écrit au célèbre critique allemand Schlegel :

Avez-vous daigné jeter un coup d'œil sur l'éloge de M. Cuvier par cet Académicien? Je ne doute pas que votre sentiment si délicat de la langue française n'en fût révolté... L'Académie devait mieux à M. Cuvier qu'un pareil successeur [1].

Peut-être fut-il moins sévère à l'égard de M. Thiers, qui, alors ministre de l'intérieur, était à la plus belle période de sa vie politique. Son *Histoire de la Révolution*, répandue à cent cinquante mille exemplaires, comptait plus de quinze éditions. Thiers avait pour lui les journaux libéraux, les salons de Laffitte, l'admiration de Béranger, qui écrivait à Andrieux le 10 février 1833 :

Quant à l'Académie, vous savez que je ne vous tourmenterai jamais pour cela. Puisque vous avez le *vol des grands seigneurs*, tirez dessus, morbleu! n'en manquez aucun. Trop heureux pour vous, messieurs de l'Académie, si c'est Thiers que vous abattez cette fois [2].

C'était justement Andrieux, mort trois mois après, que Thiers devait remplacer. Il ne voulut point démentir l'expression de Béranger, si l'on en croit la *Revue des Deux Mondes :*

M. Thiers s'est comporté lestement avec ses nouveaux confrères; croyant sans doute que, chez lui, le ministre dispensait l'aspirant Académicien des politesses d'usage, il s'est abstenu de toute visite, laissant à ses amis le soin de signifier à l'Académie l'honneur qu'il voulait bien lui faire, et cela lui a parfaitement réussi [3].

Thiers crut pouvoir se faire pardonner cette désinvolture en attaquant la nouvelle école dans son discours de réception. Un critique célèbre lui fit entendre « qu'il ne

[1] DOUDAN. *Mélanges et Lettres*, t. III, lettre 2, p. 7. Paris, Lévy, 1877.

[2] Lettre à Andrieux, du 10 février 1833. — BÉRANGER. *Correspondance*, t. II, p. 116. Paris, Perrotin, 1859.

[3] *Revue des Deux Mondes*, chronique du 1er juillet 1833.

fallait pas *battre sa nourrice*, et que ses admirateurs les plus ardents n'étaient pas dans la littérature impériale [1] ».

Les ennemis politiques de Thiers lui ont reproché d'avoir abusé de son influence ministérielle pour faire entrer à l'Académie des hommes de gouvernement. Le journal *la Mode* ne lui pardonne pas les élections de MM. de Salvandy [2] et Mignet [3].

Le 22 janvier 1835, on va nommer le successeur de Parseval-Grandmaison. Trois candidats se présentent. M. de Salvandy, député, conseiller d'État, a fait une histoire de la Pologne, dont le style poétique lui a valu le surnom de « clair de lune de Chateaubriand ». L'actif de Lucien Arnault se compose de quelques tragédies et de la recommandation paternelle. Le philosophe Ballanche, auteur de la *Palingénésie sociale*, est appuyé par Royer-Collard. Au scrutin, de Salvandy et Lucien Arnault obtiennent chacun quatorze voix, deux immortels ont voté pour Ballanche. Un mois après, de Salvandy obtient vingt voix, Lucien Arnault réunit neuf suffrages.

Les journaux commentent avec aigreur cette majorité de onze voix donnée au premier concurrent. On découvre enfin le mystère. Lucien Arnault est préfet, et le ministre a déclaré que l'élection d'Arnault entraînerait sa destitution. Cet argument péremptoire détermina la nomination de Salvandy. Le journal *la Mode*, annonçant le retour d'Arnault dans sa préfecture, engageait l'Académie à mettre sur sa porte cette inscription : « On n'entre ici que par ordre [4]. »

[1] *Revue des Deux Mondes* du 25 décembre 1834, article de Gustave Planche sur la réception de Thiers.

[2] Élu le 15 février 1835.

[3] Élu le 29 décembre 1836.

[4] La *Mode* du 25 février 1835. — *Chronique de Paris* du 25 janvier 1835. — On redoutait déjà cette influence de M. Thiers en 1833. Charles Nodier écrivait à un de ses amis le 3 octobre : « L'élection du successeur de Laya est fixée

Si l'on fait un crime à M. Thiers de cet excès de pouvoir, on ne lui pardonnera pas son amitié pour M. Mignet : « La France ne vous demande point de vous aimer et de vivre en bonne intelligence. Non, vous n'êtes pas libre de préférer ou de haïr, » lui disait Mme de Girardin.

C'était chose fort difficile que de renoncer à une amitié de plus de vingt ans.

Étudiant à la Faculté d'Aix avec M. Thiers, reçu en même temps que lui avocat, arrivé à Paris la même année, entré avec lui dans la presse quotidienne, comme lui historien de la Révolution, Mignet venait d'être nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il faisait partie depuis quatre ans. La monarchie de 1830 l'avait fait conseiller d'État et directeur aux Affaires étrangères. Sa place était donc marquée à l'Académie. Mais il avait triomphé d'un concurrent qui s'appelait Victor Hugo [1].

Le grand scandale de la semaine, écrit avec indignation Mme de Girardin dans son feuilleton du 5 janvier 1837, est la préférence donnée par l'Académie à M. Mignet sur M. Victor Hugo; remarquez bien ceci : le scandale n'est pas la nomination de M. Mignet, mais bien la préférence qu'on lui a donnée sur M. Hugo. Nous plaignons M. Mignet, s'il en est flatté. M. Mignet a sans doute du talent, mais Victor Hugo est un homme de génie, c'est ce que l'Académie française aurait dû remarquer, mais les Académiciens s'occupent peu du candidat, ils ne s'inquiètent que des convenances [2].

Cette dernière phrase est encore à l'adresse de M. Thiers,

au 17, mais elle sera remise parce que la nomination de M. de Salvandy ne peut être assurée qu'au retour des grands seigneurs de l'ordre de choses, qui passent mollement les vacances dans leurs châteaux. M. de Salvandy, ayant promis d'être sage moyennant qu'on lui donnât une place à l'Académie et qu'on lui redonnât une place au conseil d'État, M. Thiers a daigné lui prêter son infaillibilité. Je n'ai donc presque aucune chance. » *Correspondance de Charles Nodier*, publiée par M. Estignard, p. 275. Paris, Librairie des publications périodiques, 1876.

[1] Mignet fut élu le 29 décembre 1836.

[2] Vicomte de Launay. *Lettres parisiennes.* Paris, Plon, 1860, t. Ier, p. 45.

qui s'était séparé de la politique de M. Guizot en février 1836.

Pendant que M. Thiers prenait le pouvoir dans des conditions qui le forçaient à incliner vers la gauche, M. Guizot se retrouvait le chef des conservateurs purs dans une attitude d'observation peu bienveillante, inquiet pour ses idées et froissé dans son ambition, attendant impatiemment le moment où il pourrait à la fois rétablir la politique de résistance et regagner l'avance que son jeune rival venait de prendre sur lui [1].

Ce qui n'empêche pas M. Thiers, deux mois après, de voter par convenance pour M. Guizot, successeur du philosophe Destutt de Tracy [2].

Doudan le constate avec joie dans une lettre à M. Raulin, le 3 mai 1836 :

Oui, M. Dupin a voté pour M. Guizot : oui, M. Royer-Collard a voté pour M. Guizot, et aussi M. Thiers. Personne n'a mis de bulletin blanc. Au moins chacun s'en défend. Du reste, ces billets blancs sont niais. Ne cherchez pas parmi les gens d'esprit les auteurs de ces billets blancs [3].

Qui le croirait aujourd'hui? La *Revue des Deux-Mondes* ne partageait pas l'enthousiasme de Doudan. Le 1er janvier 1837, Gustave Planche y exhalait ainsi sa mauvaise humeur :

Avec l'unique volume, les *Essais sur l'Histoire de France*, M. Guizot pouvait se présenter hardiment à l'Académie des Inscriptions : assurément l'*Histoire de la civilisation* ne devait pas ouvrir à son auteur les portes de l'Académie française [4].

Il était cruel pour le nouvel élu de lire ces lignes au moment où il avait réalisé un de ses vœux les plus chers.

Il y a au moins dix ans, écrivait M. Guizot à M. Piscatory le

[1] THUREAU-DANGIN. *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. II, p. 429. Paris, Plon, 1884.

[2] M. Guizot fut élu le 28 avril 1836.

[3] DOUDAN. *Mélanges et Lettres*, t. Ier, p. 187. Paris, Michel Lévy, 1876.

[4] *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1837.

6 août 1836, que j'ai dit à plusieurs personnes : « Si jamais je suis de l'Académie française, je veux succéder à M. de Tracy [1]. »

On s'explique difficilement la colère de Gustave Planche. Dans son aveuglement, il oubliait que M. Guizot faisait partie de l'Académie des inscriptions. En s'attaquant au célèbre historien, le critique n'entreprend pas la même campagne que Mme Émile de Girardin. Il reste muet sur la candidature de Victor Hugo, mais il entend poser une barrière infranchissable entre les historiens et l'Académie française.

Si l'Académie veut rester fidèle à sa mission, écrit-il, qu'elle ne prenne pas un historien ou un philosophe qui ont leur place aux Inscriptions ou aux Sciences morales. C'est parmi les romanciers, les poètes lyriques ou dramatiques, parmi les hommes d'imagination qu'elle est appelée à se recruter [2].

Ces vœux exprimés pourraient faire croire qu'aucun homme de lettres, en dehors des hommes au pouvoir, ne fût entré à l'Académie depuis 1830. Quelques-uns furent élus, mais il fallait un mot de passe, dont le journal *la Mode* nous donne le secret :

La France ne se sera jamais aperçue que pour arriver aux honneurs de l'immortalité il fallût passer par les bureaux du *Constitutionnel;* il n'est que trop vrai pourtant que c'est aujourd'hui cette feuille qui décerne la gloire et fait les grands hommes. Sa rédaction tout entière s'est dégorgée dans l'Académie française, depuis M. Vien net, qui l'ornait de ses vers, jusqu'à M. Mignet, qui y déposait sa prose, et même jusqu'à M. Dupin, qui en avait la charge d'avocat et la triste mission de défendre la prose et les vers du journal des épiciers devant la Cour d'assises [3].

Laissant de côté les expressions un peu vives de la feuille légitimiste, inspirées par un esprit de jalousie mercantile, il faut reconnaître qu'elle ne se trompait pas.

[1] Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis, recueillies par Mme de Witt. Lettre 52. Paris, Hachette, 1884.

[2] *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1837.

[3] Journal *la Mode* du 1er janvier 1837.

MM. Thiers et Mignet avaient fait leurs premières armes dans le *Constitutionnel*, qui avait défendu, sous la Restauration, les idées libérales. Le journal d'opposition devient, à la révolution de 1830, un des organes ministériels, et l'on voit, après Viennet et Dupin, arriver à l'Académie deux de ses principaux rédacteurs, Antoine Jay [1] et Pierre-François Tissot [2].

Ennemi déclaré du romantisme (ce qui était un titre), Jay fit, comme de Barante, son *Tableau de la littérature au* XVIII^e^ *siècle*. Virgile avait inspiré à Tissot quatre volumes d'*Études*, c'était bien le moins que pût faire un professeur de poésie latine au Collège de France.

Malgré ces services rendus aux lettres, Jay et Tissot ne remplissent pas le programme de Gustave Planche. En donnant un conseil à l'Académie, le critique de la *Revue des Deux Mondes* oubliait que, trois ans auparavant, la compagnie avait appelé à elle un auteur dramatique, Eugène Scribe [3].

Depuis 1820, Scribe est le pourvoyeur attitré du Gymnase ou Théâtre de Madame. Les vaudevilles de *Michel et Christine* et de *la Demoiselle à marier* ont rendu son nom populaire. Son imagination féconde ne se contente pas de ces étroites limites. A certaines époques, il ne se passe pas de mois, quelquefois même de semaine où les scènes de genre ne présentent quelques-unes des œuvres de Scribe. Ce succès croissant l'engagea à briguer les suffrages [4]. Mais il a pour concurrent un ministériel, M. de Salvandy, et sa comédie politique, *Bertrand et Raton, ou l'Art de conspirer*, doit lui aliéner les hommes de gou-

[1] Élu le 15 mars 1832.

[2] Élu le 7 mars 1833.

[3] Élu le 27 novembre 1834.

[4] L'*Amateur d'autographes*, des 1^er^ et 16 janvier 1868, a publié la lettre que Scribe adressa au secrétaire perpétuel, le 28 octobre 1834, pour poser sa candidature.

nement. Le triomphe de M. de Salvandy paraît si assuré que le journal *la Mode* envoie cette boutade aux quarante immortels :

Depuis que sur vos bancs le soleil de Juillet
Fit pousser les Dupin, les Thiers et les Viennet,
Comment souffririez-vous qu'à telle compagnie
Vînt se mêler jamais un homme de génie?
N'est-ce donc pas pour vous un malheur assez grand
Que d'avoir Lamartine avec Chateaubriand?
Ces gens-là vous font tort. Hâtez-vous donc d'admettre
Des pairs, des députés, mais pas d'hommes de lettre...
On dit que cette fois, parmi les concurrents,
C'est Scribe et Salvandy qu'on voit aux premiers rangs.
Scribe, depuis quinze ans, nous fait pleurer et rire;
Ses pièces, que Regnard semble parfois écrire,
Étincellent d'esprit, de grâce et de gaîté;
Mais Scribe n'est pas pair, il n'est pas député.
Il a, dans maint couplet, raillé le ministère :
Quand il trouve un bon mot, il ne sait point le taire;
Et comme il fait la guerre aux intrigants du jour,
On a lieu de penser qu'il est très mal en Cour.

L'Académie fut plus sage que ne le supposaient ses détracteurs ; elle préféra l'homme de lettres à l'homme politique. N'avait-elle pas donné une marque de cette sagesse en admettant Charles Nodier le 26 octobre 1833?

Le spirituel romancier n'avait pas cependant épargné la compagnie. Sa première attaque date de 1807, lorsqu'il publie les *Remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie.* Dans l'*Histoire du Roi de Bohême et de ses sept châteaux*, qui, au dire de Jal, est le plus exquis de ses ouvrages, la description du royaume de Tombouctou et de son Institut est une fine raillerie à l'adresse de l'Académie.

Dès 1823, le salon du bibliothécaire de l'Arsenal fut le rendez-vous de la jeunesse littéraire qui avait inscrit sur son drapeau le mot de *Romantisme.* A la tête brillaient Victor Hugo, Alfred de Musset, Sainte-Beuve. Sans approu-

ver les exagérations de ses hardis novateurs, Nodier encourageait les essais, parce qu'il aimait « la nouveauté dans l'idée et dans la composition de l'œuvre ».

Tout en favorisant les romantiques, Nodier se défendait d'être du parti dans une lettre qu'il écrivait à un académicien en 1825. Peut-on croire à l'affirmation d'un homme qui termine sa lettre par cette déclaration solennelle :

> Une démarche indiscrète, suscitée par cinq ou six amitiés trop indulgentes et que j'ai révoquée au bout d'une heure avant la première visite, a fait tomber mon nom dans les archives de la candidature académique. Il ne s'y retrouvera jamais. Je vous donne ma parole d'honneur, mon cher maître, que je n'invoquerai jamais votre suffrage comme écrivain. Rendez-le-moi comme honnête homme[1].

Huit ans après, Charles Nodier était immortel. Si le destinataire de la lettre vivait encore au moment de l'élection, il dut donner sa voix au bibliothécaire de l'Arsenal en se rappelant ces mots : « Je ne suis ni classique ni romantique. »

Après la réception de Lamartine, la guerre au romantisme, un moment apaisée, recommença de plus belle. Les récipiendaires, pour se faire bien voir, ne manquaient pas, dans leurs discours de réception, d'attaquer ce qu'ils appelaient des *aberrations littéraires*. M. Thiers lui-même avait sacrifié à l'opinion. Le public finit par se lasser et trouve que cette colère toute platonique est bien inutile; les romantiques ne s'en portent pas plus mal.

[1] L. A. S. à un Académicien, Paris, 7 novembre 1825. CHARAVAY. *L'Amateur d'autographes*. Année 1868, p. 5. — Charles Nodier écrivait déjà à un de ses amis en 1823 : « Je te ferai comprendre un jour pourquoi je ne veux pas être sur les rangs pour l'Académie, à quelque faible condition qu'on mette mon inauguration *in illo docto corpore*... La majorité académique est à Paris une véritable puissance sociale. Pour fixer le choix de la coterie qui a la minorité, il faut faire du scandale, et l'on n'est pas élu. Pour fixer celui de la majorité, il faut donner d'avance son âme, sa conscience et sa voix à tous les caprices de je ne sais qui. » *Correspondance de Charles Nodier*, p. 161 et 196.

Ces attaques réitérées ne visent qu'un seul homme, dont la renommée croissante excite la jalousie de quelques académiciens. Cet homme est Victor Hugo.

Chaque écrivain, dit M. Edmond Biré, a dans sa vie son époque lumineuse, son moment plus favorable que les autres et vers lequel ses souvenirs aiment à se reporter. Ce moment doit être pour Victor Hugo l'année 1829, où prennent place la publication des *Orientales* et du *Dernier jour d'un condamné*, la composition de *Marion de Lorme*, d'*Hernani* et de quelques-unes des plus belles pièces des *Feuilles d'automne*. Agé de vingt-sept ans, en pleine sève et en pleine gloire, il est le chef incontesté du romantisme[1].

Il voit se presser autour de lui les adeptes fervents de la nouvelle école, des poètes, des peintres et des sculpteurs.

Cette jeune pléiade de beaux talents porte ombrage à ceux qui se posent en champions des traditions classiques. Pour la réduire à néant, il faut perdre le chef : tous les moyens sont bons. Aux écrits, aux discours, viendra se joindre l'action. La censure un peu prude de la Restauration interdira *Marion de Lorme;* l'Académie poussera ses doléances jusqu'au trône pour empêcher les représentations d'*Hernani*.

A toutes ces menées, Victor Hugo répondra par le brillant roman de *Notre-Dame de Paris* (1831) et les drames de *Lucrèce Borgia* et de *Marie Tudor* (1833).

Ces chefs-d'œuvre ont acquis à leur auteur une telle popularité que le public lui donne d'une commune voix un fauteuil à l'Académie. Si la compagnie ne lui fait pas d'avances, pourquoi Victor Hugo ne pose-t-il pas sa candirature?

Que M. Hugo se présente, écrit Gustave Planche le 25 décembre 1834, qu'il ne recule pas devant les ennuis d'une candidature officielle, car, si chacun des membres de l'Académie peut aller jusqu'à proclamer individuellement la supériorité de l'auteur des *Orien-*

[1] *Victor Hugo avant* 1830, p. 476. Paris, Gervais, 1883.

tales, on ne peut pas exiger d'un corps tout entier la même humilité et la même abnégation. Une société littéraire, qui peut nommer comme siens Chateaubriand, Lamartine, Lemercier, Cousin, est en droit de traiter avec le poète le plus illustre et le plus populaire sur le pied d'une égalité parfaite[1].

La modestie est une qualité rare chez un homme adulé. Pour ses jeunes disciples du cénacle, Victor Hugo n'est pas seulement comme *le Maître*, il est bien près d'être *un Dieu*. Un des poètes du groupe, et non le moindre assurément, lui dit :

> Nous sommes devant vous comme un roseau qui plie;
> Votre souffle en passant pourrait nous renverser[2].

Cette sorte d'idolâtrie exaspère les esprits, et la *Revue de Paris*, qui n'est pas l'organe officiel des classiques, veut faire entendre raison au jeune poète :

Nous regrettons, dit-elle, de voir M. Hugo s'aventurer sans cesse dans une voie où l'égarent d'officieux mensonges. Pour se dresser sur son pavois, il faudrait que M. Hugo eût au moins une royauté reconnue, et nous pourrions citer plus d'un écrivain capable de la lui disputer. Alexandre Dumas a fait plus pour le drame moderne que lui : et, si l'on pesait, d'une main impartiale, les titres réels de l'auteur des *Chants du Crépuscule* et ceux de l'auteur d'*Eloa* (Alfred de Vigny), nous voudrions bien voir lequel des deux l'emporterait.

Outre le malheur de ne pas connaître sa position littéraire, M. Hugo en a un autre dont nous le plaignons sincèrement : c'est d'avoir autour de lui des amis imprudents qui, au lieu de soutenir avec succès sa cause, lui aliènent de plus en plus les hommes dont il attend le suffrage. Les articles enthousiastes dont il a été l'objet, les réputations qu'on lui a immolées, ont peut-être favorisé l'élection de M. Dupaty, qui, certes, ne le vaut pas[3].

Huit mois auparavant, Victor Hugo avait brigué la succession de Lainé, en février 1836. Ses amis aussitôt se mirent en campagne. Alexandre Dumas nous raconte

[1] *Revue des Deux Mondes*. Chronique du 25 décembre 1834.
[2] Edmond Biré. *Victor Hugo avant 1830*, p. 479.
[3] *Revue de Paris*. Bulletin, novembre 1836.

qu'il se chargea d'aller demander la voix de Casimir Delavigne :

Je croyais, dit-il, qu'une nature aussi intelligente que l'était l'auteur des *Messéniennes* regarderait comme un devoir de sa position de faire asseoir près de lui un rival aussi illustre. Je me trompais, Casimir Delavigne refusa obstinément sa voix, et cela avec une véhémence dont je l'eusse cru incapable surtout vis-à-vis de moi qu'il aimait beaucoup... C'est qu'aussi, cette fois-là, ils étaient bien embarrassés, les pauvres Académiciens, tellement embarrassés que, si je m'étais présenté, je crois qu'ils m'eussent nommé[1].

Alexandre Dumas aurait dû profiter de l'occasion. Il ne fut jamais de l'Académie, malgré son vif désir. Quant à l'embarras des électeurs, il pouvait bien exister en raison de leur mauvaise humeur et de la situation des candidats. Victor Hugo avait pour concurrents un homme de lettres, Dupaty, et un ancien ministre de l'Empire et de la Restauration, M. Molé.

D'abord marin, puis auteur dramatique, Dupaty avait pour lui les classiques. Collaborateurs des journaux libéraux sous la Restauration, Dupaty ne connaissait pas Royer-Collard. Sa première entrevue avec le grand orateur politique fut la visite officielle du candidat. Royer-Collard le reçoit d'un air froid et gardant un livre ouvert à la main. Dupaty lui décline son nom, et Royer-Collard lui répond : « Le nom est plus connu que les œuvres[2]. »

Les partisans de M. Molé prétendent qu'il ne s'agit pas de remplacer Corneille ou Racine, mais M. Lainé, homme politique.

La littérature, ajoutaient-ils, a plus que jamais besoin du contact de la société ; elle n'a qu'à gagner à ce mélange des hommes de lettres et des hommes rompus au train du monde et des affaires.

Ce fut dans ces dispositions d'idées que le scrutin s'ou-

[1] Alexandre DUMAS. *Mémoires*, t. IV, p. 53. Paris, Michel Lévy, 1863.

[2] DOUDAN. *Mélanges et Lettres*. Lettre à la princesse de Broglie, 1846, t. II, p. 108. Paris, Calmann Lévy, 1876.

vrit le 18 février 1836. Au premier tour, Dupaty obtint 15 voix, Molé 8, et 9 académiciens votèrent pour Victor Hugo. Au cinquième tour, Dupaty remporte la victoire avec 18 voix. Molé eut douze suffrages, et 2 voix restèrent fidèles à Victor Hugo [1].

Hugo se consola de cet échec par un joli mot qui faisait allusion à l'âge de l'heureux vainqueur (Dupaty avait 61 ans) :

> Je croyais, dit-il, qu'on allait à l'Académie par le pont des Arts, je me trompais; on y va, à ce qu'il paraît, par le Pont-Neuf[2].

Lassé peut-être de cette prévention, il ne se présenta pas au mois d'avril suivant, lors de l'élection de M. Guizot, mais il se mit de nouveau sur les rangs pour remplacer Raynouard.

Le bruit court que le candidat a trouvé un puissant auxiliaire, le patronage ministériel. De plus, l'élection étant fixée au 29 décembre, Guizot sera reçu le 22 décembre tout exprès pour donner sa voix au jeune poète.

Aussitôt la *Revue de Paris*, peu tendre pour le candidat, dément cette fausse nouvelle :

[1] Lesur. *Annuaire Historique*. Chronique de février 1836. — Le lendemain de la victoire, Dupaty envoie à son concurrent ce quatrain consolateur :

> Avant vous je monte à l'autel;
> Mon âge seul peut y prétendre.
> Déjà vous êtes immortel,
> Et vous avez le temps d'attendre.

Dupaty est très modeste. A ceux qui lui font compliment de ses œuvres; il se contente de répondre : « Je suis entré à l'Académie avec de la monnaie de billon. » Mais il ne peut pardonner à Jules Janin un article sanglant sur son élection. « Il tombe chez lui comme la foudre, au milieu d'une partie de billard, avec deux pistolets d'arçon, l'un chargé, l'autre pas, criant à tue-tête : « Il faut que je le tue, ou qu'il me tue. » Janin se sauvait le mieux qu'il pouvait, sa queue de billard à la main. En vain lui répétait-il pour l'apaiser, faisant allusion à son âge : « Monsieur Dupaty, la partie n'est pas égale! — Non certes, elle ne l'est pas, répondit Dupaty, car, si je vous tue, on dira : « C'est bien fait! » Et si vous me tuez, on dira : « C'est bien dommage! » Legouvé. *Soixante ans de souvenirs*, t. Ier, p. 155. Paris, Hetzel, 1885.

[2] Alexandre Dumas. *Mémoires*, t. IV, p. 53.

Si M. Hugo s'est rapproché du ministère dans le but d'arriver plus vite à l'Académie, il a eu tort, car M. Guizot ne lui donnera pas sa voix. Nous n'avons pour soutenir cette opinion que deux faits, mais ils sont positifs. Le premier, c'est que dans le salon de M. de Broglie, M. Guizot a promis sa voix à un autre candidat; le second, c'est cette sentence génevoise prononcée par M. Guizot en parlant des œuvres de Victor Hugo : « C'est la fécondité de l'avortement. » Le mot est dur, il est injuste, mais il a été dit[1].

M. Guizot pouvait refuser son suffrage à Victor Hugo en sa qualité d'écrivain, mais non comme ministre. Le cabinet dont faisait partie M. Guizot était tombé le 5 février 1836. M. Thiers, qui s'était séparé avec regret de son ancien collègue, avait formé un autre cabinet depuis le 22 février [2].

Le nouveau président du conseil sollicitait ouvertement pour son ami M. Mignet. A ces deux candidats étaient venus s'adjoindre un auteur dramatique, Casimir Bonjour, qui avait donné au Théâtre-Français des pièces écrites avec finesse, et un célèbre médecin, Pariset, membre de l'Académie des sciences morales et politiques [3].

Il fallut cinq tours de scrutin pour arriver à un résultat. Mignet fut élu par 16 voix. Victor Hugo, qui avait eu 7 suffrages au premier tour, n'en obtint plus que 4 à l'épreuve définitive.

Ce nouvel échec excite les clameurs. La *Mode*, journal royaliste, oubliant la pièce du *Roi s'amuse*, écrit ces lignes d'un goût douteux :

[1] *Revue de Paris*, novembre 1836.

[2] THUREAU-DANGIN. *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. II, p. 428.

[3] Pariset s'était déjà présenté, en 1826, en même temps que deux de ses confrères, les docteurs Alibaud et Dupuytren, et les deux abbés Guillon et Guyon, ce qui avait fait courir ces petits vers :

Trois docteurs de la Faculté
Se présentent, dit-on, à notre Académie.
— Elle est donc bien malade? — On craint tout pour sa vie.
Deux ministres de Dieu, déjà, par charité,
A son guichet frappent de compagnie.
L'Académie est à l'extrémité.

L'on a vu des écornifleurs royalistes déserter la cause du chantre sublime des Odes Vendéennes, de la mort du duc de Berry, de la naissance d'Henri Dieudonné, du sacre de Charles X et de la captive de Blaye, pour aller se mettre en communauté de vote avec le complice de Deutz[1].

Ce n'est plus au nom de la politique que Mme de Girardin exprime ses regrets, mais au nom du pays :

L'Académie, dit-elle, est une jeune fille romanesque qui ne comprend que les choix du cœur. En vérité, elle fait pitié... La France, Messieurs, vous demande d'honorer ce qu'elle admire et de couronner le talent qui dans l'étranger fait sa gloire. Pour l'honneur du pays, Victor Hugo a pour soutiens dans l'Académie, Chateaubriand et Lamartine : la justice vient d'en haut comme vous voyez. Quelqu'un disait à propos de cela : « Si l'on pesait les voix, Hugo serait nommé : malheureusement on les compte[2]. »

Victor Hugo laisse ses partisans blâmer, injurier même l'Académie. Sa réponse est le drame de *Ruy Blas* (1838) et le poème des *Voix intérieures* (1837). Toutefois il entretient, en 1839, une correspondance avec le ministre de l'instruction publique, M. Villemain, qui devait agir en sa faveur, d'après la lettre suivante :

Ce 30 octobre 1839.

Nos petits dissentiments, en quelque matière que ce soit, n'ont jamais été qu'à la surface. Au fond, je crois et je suis fier de croire que nous sommes, vous et moi, du même avis sur bien des choses.

Je sais que je vous dois des remerciements personnels pour des choses toutes récentes. J'irai vous voir un de ces jours et je vous dirai ce qui se passe en moi à l'endroit de l'Académie. Je ne veux ni l'importuner ni l'embarrasser. Mais vous, je vous remercie *pour tout* et du fond du cœur[3].

Aucune vacance ne s'était produite. On ne pouvait importuner les immortels. Les embarrasser était une autre affaire.

[1] Journal *la Mode* du 1er janvier 1837.

[2] *Lettres parisiennes*. Janvier 1837. t. Ier, p. 45.

[3] Lettre faisant partie de notre collection d'autographes.

Le groupe royaliste avait suscité la candidature de l'illustre avocat Berryer. Une grande dame légitimiste le secondait de tous ses efforts.

C'est à cette occasion qu'Alphonse Karr écrit dans les *Guêpes* (1838) :

> M^me^ la duchesse de Dino, fort mal vue du faubourg Saint-Germain depuis ses accointances avec la cour citoyenne, se donne beaucoup de mouvement pour la candidature de M. Berryer, qui n'est pas agréable au château. Elle espère par là se réhabiliter auprès de ses anciens amis.

A cette nouvelle, les *Papillons noirs* du Bibliophile Jacob lancent cette épigramme :

> L'avocat des causes perdues,
> Qui, tant de fois dans la Chambre, a commis
> Des fautes de français, hélas! trop entendues,
> Au rang des Immortels se flatte d'être admis!
> Cet avocat, dont l'incorrecte verve
> Coûte assez cher à ses amis,
> Las d'avoir violé Thémis malgré Minerve,
> Veut violer Minerve en dépit de Thémis.

Les escarmouches causées par ces candidatures anticipées n'eurent pas de durée. Après la mort de Michaud et de M. de Quélen, Doudan écrivait à M^me^ d'Haussonville, le 13 février 1840 :

> On va élire M. Molé en remplacement de M. de Quélen. Ses adversaires dans l'Académie disent qu'il sera probablement élu à l'unanimité. On ne se hait presque plus... En attendant, M. Berryer ne sera pas de l'Institut, ce sera M. Victor Hugo, M. Lebrun me l'a affirmé[1].

La *Revue des Deux Mondes* du 14 février 1840 enregistre la nouvelle avec joie et ne doute pas du succès, malgré quelques bruits alarmants :

> Le fauteuil de M. Michaud revient de droit à M. Victor Hugo, dit la chronique. M. Hugo l'obtiendra, nous l'espérons; mais si, par im-

[1] DOUDAN. *Mélanges et Lettres*, t. I^er^, p. 278.

possible, les petites intrigues l'emportaient, l'Académie seule aurait à souffrir devant l'opinion. Les ennemis les plus habiles de M. Hugo ont fait surgir tout à coup une candidature parfaitement inattendue. Ils se sont dit : M. Fourier et M. Cuvier, tous deux secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, étaient membres de l'Académie française. Pourquoi M. Flourens n'en serait-il pas? Pour tout homme de sens, la réponse est fort simple : c'est que M. Flourens est, sans nul doute, un très estimable savant dont personne ne conteste le mérite, mais ce n'est pas à l'Académie française qu'on extrait des racines cubiques, et Richelieu n'a nullement songé, dans sa création, aux cornues et à tous les appareils de laboratoire.

Quoi qu'il en arrive, Victor Hugo est appuyé par les membres les plus éminents de l'Académie, sans acception de parti littéraire. M. de Chateaubriand et M. Thiers, M. Nodier et M. de Lamartine sont cette fois ses patrons avoués sur ce terrain; M. Villemain est même d'accord avec M. de Salvandy; M. Dupin met de côté ses répugnances classiques comme M. de Pongerville[1].

Avec de tels parrains, Victor Hugo pouvait se passer de la voix de Royer-Collard qui lui avait répondu : « Monsieur, on ne lit plus à mon âge, on relit[2]. » Le succès ne paraissait pas douteux.

Le jour de la bataille (20 février 1840), on pouvait augurer favorablement de l'élection précédente. M. Molé avait obtenu trente voix sur trente et un votants.

Habent sua fata... Cette unanimité, qui accueillait un homme d'État, ne devait plus exister pour un génie.

Il ne fallut pas moins de quatre tours de scrutin pour donner une solution, et la lutte fut chaude, d'après cet extrait de la chronique de Lesur :

1er tour :	V. Hugo.	14 voix.
—	Flourens	14 —
—	Berryer.	1 —
		2 bulletins blancs.
2e tour :	V. Hugo, 15 voix.	Flourens, 14 voix.
3e tour :	V. Hugo, 14 —	Flourens, 15 —
4e tour :	V. Hugo, 12 —	Flourens, 17 —

[1] *Revue des Deux Mondes*. Chronique du 15 février 1840.

[2] Doudan. *Mélanges et Lettres*. Lettre à la baronne A. de Staël, 1er avril 1840, t. III, p. 58.

Un *tolle* général accueillit la nomination de Flourens. « C'est un énorme *puff* », disent les *Papillons noirs*.

La note est aussi gaie dans les *Guêpes*. Après avoir parlé des œuvres de Victor Hugo, que les immortels ne peuvent comprendre, Alphonse Karr s'écrie : « M. Hugo! M. Hugo! Est-ce que votre royaume est de ce monde[1]? »

La *Revue des Deux-Mondes* prend un ton mélancolique pour annoncer cette défaite inattendue.

Elle regrette de voir un savant aussi distingué s'être prêté à une intrigue pour être élu par une coalition de littérateurs plus ou moins étrangers à la science, par des faiseurs de petits vers d'opéras-comiques et des royalistes boudeurs[2].

Malgré toutes ces coteries, la *Revue* ne désespère pas de la sagesse de l'Académie lorsqu'elle lui adresse un dernier appel par la plume de M. Charles Magnin :

Nous ne rappellerons pas que la Compagnie vient de laisser mourir un des écrivains de ce temps des plus manifestement désignés à son choix, un homme qui, à la plus exquise perfection du style, joignait les opinions littéraires les plus saines et les plus pertinemment conservatrices, l'illustre M. Daunou[3]. Nous ne ferons pas à l'Académie un reproche de l'absence de deux célébrités contemporaines, M. de Lamennais et Béranger. Ni l'un ni l'autre ne se sont présentés. Mais à côté de ces deux noms n'y en a-t-il pas beaucoup d'autres? Je ne parlerai pas de celui que toutes les voix désignent. Il ne reste rien à dire de Victor Hugo. D'ailleurs, je défends ici la cause des lettres, non celle de tel ou tel littérateur. Comment! l'Académie croit devoir aller chercher ses membres parmi les plus hauts dignitaires de l'Église et de la diplomatie, quand, pour réparer ses pertes, elle a, parmi ses frères en littérature et en poésie, des hommes tels que V. Hugo, Ballanche, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Augustin Thierry, Mérimée, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, Jules Janin, Ampère, Edgard Quinet, Philarète Chasles[4]?

[1] *Les Guêpes*, février 1840.

[2] *Revue des Deux-Mondes*. Chronique du 1er mars 1840.

[3] A la mort de Destutt de Tracy, en 1836, quelques journaux mirent en avant sa candidature, « il en fut presque effrayé et se hâta d'écrire une lettre de deux lignes pour démentir sèchement cette nouvelle ». SAINTE-BEUVE. *Portraits contemporains*, t. III, p. 63. Paris, Garnier, 1880.

[4] *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1840; *l'Académie Française*, par Charles MAGNIN.

Ces lignes étaient écrites peu de temps après la mort de Népomucène Lemercier et du marquis de Pastoret. Huit jours s'étaient à peine écoulés que Victor Hugo, plein d'espérance, adressait cette missive à son ami le journaliste Anténor Joly, le 24 décembre 1840 :

Je viens vous dire que je me présente à l'Académie et réclame votre excellent appui en temps et lieu[1].

Malgré le parrainage des « jeunes et des vieux historiens », malgré l'éloquence de M. Thiers, malgré les séductions dont M. Viennet fut l'objet, le succès semblait encore douteux.

Victor Hugo alla voir le facétieux Dupin, qui lui dit :

Il y a deux Académies, une petite et une grande. Vous avez pour vous la grande. Quant à moi, je ne dis jamais mon vote. — Prenez garde, vous venez de me le dire, répliqua Hugo[2].

La petite Académie lui opposait l'auteur dramatique Ancelot, dont l'esprit fin brillait plutôt dans les vaudevilles que dans les tragédies. Mais toutes ces productions, préférées par les faux classiques du jour, ne pouvaient soutenir la comparaison avec une seule des œuvres d'Hugo. Quinze académiciens en jugèrent autrement le 7 janvier 1841. Victor Hugo ne fut élu que par 17 voix.

Cette élection célèbre donna lieu à un scrutin qu'il semble utile de rappeler.

Votèrent pour Victor Hugo :

Lamartine, Chateaubriand, Royer-Collard, Villemain, Charles Nodier, de Ségur, Lacretelle, Pongerville, Soumet, Mignet, Cousin, Lebrun, Dupin, Thiers, Viennet, Salvandy, Molé.

Contre Victor Hugo :

Casimir Delavigne, Dupaty, Roger, Jouy, Jay, Brifaut, Campenon,

[1] Lettre de Victor Hugo à Anténor Joly, 24 décembre (1840). Collection d'autographes de M. Minoret.

[2] Vicomte DE LAUNAY. *Lettres parisiennes*, t. II, p. 93.

Feletz, Droz, Étienne, Tissot, Lacuée de Cessac, Flourens, Baour-Lormian et... Scribe.

Guizot arriva trop tard.

Deux voix de majorité! Il suffisait du déplacement d'un suffrage pour obliger le grand poète à subir une cinquième candidature. L'Académie parfois prie le génie de repasser. Comme ses illustres devanciers, Corneille, La Bruyère, Montesquieu et Voltaire, Victor Hugo avait frappé plus d'une fois à la porte avant d'entrer.

Ironie du sort! Victor Hugo succédait à un de ses ennemis les plus acharnés, Lemercier. L'auteur d'*Agamemnon* se serait écrié : « Moi vivant, Hugo ne sera jamais de l'Académie. » Son aversion était telle que le palais Mazarin ne lui suffisait pas pour exhaler sa mauvaise humeur.

Le jour où M. Flourens fut nommé à l'exclusion d'Hugo, raconte Alexandre Dumas, je traversais le foyer du Théâtre-Français. On jouait je ne sais quelle pièce nouvelle. M. Lemercier continuait là contre l'auteur de *Notre-Dame de Paris* l'opposition qu'il avait faite silencieusement dans la journée à l'Académie.

J'écoutai un instant sa diatribe; puis secouant la tête :

« Monsieur Lemercier, lui dis-je, vous avez refusé votre voix à Victor Hugo, mais il y a une chose que vous serez obligé de lui donner un jour, c'est votre place. Prenez garde qu'en échange du mal que vous dites ici de lui, il ne soit obligé de dire du bien de vous à l'Académie. » Et l'événement arriva comme je l'avais prédit[1].

Le romantisme a dès lors droit de cité parmi les Quarante. Bientôt viendront s'asseoir Sainte-Beuve, Mérimée, Alfred de Vigny et Alfred de Musset. Seul de la phalange, Alexandre Dumas trouvera porte close. Les *Trois Mousquetaires* et d'Artagnan ne pourront le faire entrer par la brèche, malgré le vif désir exprimé dans une lettre adressée à Charles Nodier. Ce n'est plus ce dédain affiché en 1836.

[1] Alexandre DUMAS. *Mémoires*, t. IV. p. 117.

Voilà Hugo passé. Tous ses amis étaient à peu près les miens. Voyez donc à la prochaine séance avec Casimir Delavigne, qui me porte quelque intérêt, à vous recorder. Si vous voyez que la chose prit quelque consistance, montez à la tribune Académique, et dites, en mon nom, à vos honorables confrères quel serait mon désir de siéger parmi eux: faites valoir mon absence toutes les fois que j'ai pensé que ma présence était un embarras: enfin dites de moi tout le bien que vous en pensez et même celui que vous n'en pensez pas[1].

Dans son enthousiasme, il écrit au nouvel élu, à son cher Victor :

Est-ce qu'il ne serait pas beau d'entrer ensemble?... Je sais que vous seriez aussi content de me voir vous suivre que j'ai été content de vous voir me devancer[2].

Nous ignorons si le cher Victor avait un zèle égal; toutefois, en 1842, Dumas a encore quelque espoir. Il va faire représenter une pièce où Frédérick Lemaître a le rôle principal: l'acteur y devra déployer tous ses talents, car « une chute ou une œuvre peu littéraire rejetterait le candidat à cent lieues de l'Académie[3] ».

Sur le point de partir pour l'Italie, il songe encore à ce fruit défendu des palmes vertes :

Chauffez Nodier, Barante et Molé, écrit-il à un immortel, ce sont, je crois, les trois personnes sur lesquelles vous avez le plus d'influence. Vous savez que sur un mot de vous je reviens[4].

Dumas pouvait voyager paisiblement en Italie et composer, comme Jules Janin, son discours sur les marches du pont des Arts. Il dut se contenter du quarante et unième fauteuil en compagnie de Balzac et de Béranger.

[1] L. A. S. à Charles Nodier. Paris, janvier 1841. CHARAVAY. *Catalogue d'autographes*. Vente Bovet, des 19 et 20 juin 1884, n° 871, p. 318.

[2] Lettre faisant partie de la collection d'autographes de M. Minoret.

[3] CHARAVAY. *Vente d'autographes* d'octobre 1875, n° 186. L. A. S. à Frédérick Lemaître, 3 septembre 1841, 1 p. 1/2, in-8°.

[4] L. A. S. (1842), 2 p., in-8°. Collection Taylor, n° 40; vente du 23 mars 1885.

CHAPITRE XVII.

LE ROMANTISME A L'ACADÉMIE

(1841-1852).

Le romantisme excite des craintes. — Le parti politique et le vieux parti littéraire se liguent contre lui. — Élections de Sainte-Aulaire, d'Ancelot et de Tocqueville. — Première candidature d'Alfred de Vigny (février 1842). — *Les Catacombes littéraires.* — Élections de Ballanche et du baron Pasquier. — Deuxième candidature d'Alfred de Vigny (mai 1842). — M. Patin n'aurait pas écrit sans Horace et Virgile. — On cherche un nouveau Caton pour mettre fin aux brigues. — La compagnie devient un *collège.* — Troisième candidature d'Alfred de Vigny (février 1844). — Indigence de la littérature, où le mieux n'est que la médiocrité. — Quatrième candidature d'Alfred de Vigny (mars 1844). — Élections de Sainte-Beuve et de Mérimée. — Consternation du vieux parti. — A. de Vigny, académicien; son discours intempestif, son isolement.

La *littérature industrielle* et la *littérature de feuilleton.* — On ne laisse pas passer de gros paquets. — Les différentes candidatures de Balzac et d'Alexandre Dumas. — Victor Hugo parrain de Balzac. — Les *créateurs* tenus en quarantaine. — Une succursale de la *Revue des Deux-Mondes.* — Élections de Vitet, de Charles de Rémusat et d'Ampère. — M. Désiré Nisard et la nouvelle protestation contre le romantisme. — Préjugés des académiciens contre Alfred de Musset; à quel titre il est reçu. — Un retour de vieillesse. — Le fauteuil devient un prix de persévérance. — La chanson a droit à l'immortalité. — Refus catégorique de Béranger, malgré les avances de Châteaubriand. — Béranger académicien posthume.

Une fois le romantisme admis, les esprits généreux se félicitent à l'envi de la paix profonde qui va régner dans le docte corps.

« Il n'y a plus de parti politique faisant loi à l'Acadé-

mie, dit la *Revue des Deux-Mondes*. L'élection de M. Hugo vient de rompre toute reprise de coalition littéraire exclusive, si toutefois cela méritait ce nom. »

C'est, en un mot, l'âge d'or des premiers temps. Pour perpétuer cette concorde tant désirée, rendre durable cette œuvre de pacification, il faut que la compagnie se donne une règle de conduite inspirée par une saine justice. Qui lui dictera son programme?

L'un des adeptes du romantisme, Sainte-Beuve, ne craindra pas de lui prodiguer ses conseils.

Peu de temps après la réception du comte Molé, le critique de la *Revue des Deux-Mondes* écrivait ces lignes :

> Le rôle le plus indiqué de l'Académie est de maintenir, au milieu de la ruine des procédés et à travers les violations courantes du droit des gens dans les lettres, une certaine politesse, une conciliation dans son sein, une douceur enfin de civilisation à l'aide de ce qui en a été toujours considéré comme l'expression et la fleur. En portant son choix sur M. Molé, qu'a-t-elle fait? Sinon de se donner l'élu que lui aurait offert en tout temps, et lorsque la chose comme le nom existait le plus, la Société française elle-même [1].

Ce n'est pas seulement dans les *Revues* que se débitent les compliments; la coupole du palais Mazarin est l'écho d'éloges pompeux et dithyrambiques. Roger, souhaitant la bienvenue au comte de Sainte-Aulaire [2], notre ambassadeur à Vienne, célèbre la plume élégante et facile qui a écrit l'*Histoire de la Fronde*. Peut-on être avare de louanges pour un récipiendaire qui discutera « plus volontiers les articles du Dictionnaire que les notes diplomatiques [3] »?

Ne doit-on pas se réjouir d'avoir pour collègue un auteur dramatique comme Ancelot [4]? Après les tragédies nationales du *Maire du Palais* et de *Louis IX*, il a trans-

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1841.

[2] Reçu le 8 juillet 1841.

[3] De Barante. *Études biographiques et littéraires*, t. II, p. 145.

[4] Reçu le 15 juillet 1841.

porté sur la scène française un sujet emprunté au génie allemand (*la Conjuration de Fiesque*) et « a su faire preuve de talent et de goût en naturalisant les plans étrangers sur une terre sagement préparée[1] ».

Cependant des points noirs surgissent à l'horizon. Le droit de cité, accordé au romantisme par les immortels, est loin d'exciter l'enthousiasme de certains esprits. Ainsi Doudan fait part de ses craintes en écrivant à Auguste-Guillaume de Schlegel, l'un des promoteurs de la nouvelle école en Europe :

Paris, ce 12 janvier 1841.

En voyant nommer M. Victor Hugo de l'Académie française, vous aurez été ramené à penser que vous n'aviez pas la conscience bien nette sur tous les écarts de son imagination, et je dois vous avertir qu'il faut le traiter avec quelques égards, puisqu'après tout, c'est vous qui avez mené à mal toute la génération romantique.

Quand on a imprimé à son temps un grand mouvement, on est responsable de tout ce qui se passe dans le monde en vertu de ce mouvement. Vous n'aviez peut-être pas pensé qu'un jour viendrait où l'on vous demanderait compte d'*Hernani* et de *Lucrèce Borgia*, mais il faut y regarder à deux fois avant de faire de grandes révolutions. Vous êtes dans le monde une demi-douzaine de révolutionnaires qui serez un peu embarrassés de vos descendants devant l'avenir[2].

Ce cri d'alarme poussé par l'un des hommes les plus perspicaces de son temps est accueilli avec joie aux Tuileries, mais ce n'est pas avec le même désintéressement. Non content des élections récentes de MM. Molé et de Sainte-Aulaire, le parti de la cour se croit désormais des droits acquis au fauteuil.

Sur ces entrefaites meurt un ancien commissaire des guerres sous l'Empire, Lacuée de Cessac. On sait que le roi s'intéresse vivement à son bibliothécaire, Jean Vatout, auteur de quelques ouvrages historiques, et surtout re-

[1] Réponse de Brifaut au discours de réception d'Ancelot.

[2] Doudan. *Correspondance*, t. III, p. 71.

nommé pour deux chansons populaires d'un goût douteux. Aussitôt les familiers des Tuileries s'agitent. On aurait même envoyé une personne de confiance à un des Quarante pour le prier de donner sa voix au protégé du roi. L'académicien aurait répondu au messager du ministre : « Vous direz à Son Excellence que j'ai pour elle la plus haute considération, je suis son tout dévoué serviteur, je voterai comme elle le voudra, mais il faut qu'elle m'envoie mille francs [1]. »

Paroles peu dignes que prête trop généreusement l'humoristique auteur des *Guêpes* à l'un des membres de la compagnie. Mais on n'est plus au temps où l'on obéissait aux ordres du monarque, aux sollicitations pressantes d'un grand personnage. L'Académie veut faire preuve d'indépendance en désignant pour successeur de Lacuée de Cessac un homme politique, publiciste éminent, arrière-petit-fils de Malesherbes.

Chargé, en compagnie de son ami G. de Beaumont, d'aller étudier le système pénitentiaire aux États-Unis, Alexis de Tocqueville [2], à la suite de cette mission, a publié son livre de la *Démocratie en Amérique*. Cet ouvrage, que Royer-Collard appelle « la continuation de Montesquieu », paraît un titre suffisant pour l'immortalité.

Les envieux répliquent que, pour un travail estimable de statistique et très médiocre de philosophie, on continue à faire de l'Académie une espèce de *Salle des Pas perdus de la politique* où se contractent les coalitions de la tribune bien plus que les alliances de la littérature [3].

De leur côté, les romantiques s'aperçoivent que cette paix profonde, si vantée par eux, a tourné au profit d'un vaudevilliste et de deux hommes d'État.

[1] Alphonse KARR. *Les Guêpes*, juillet 1841.
[2] Élu le 23 décembre 1841.
[3] Nestor ROQUEPLAN. *Nouvelles à la main*, janvier 1842.

Le parti *Joconde*, ou les fidèles à la littérature du premier Empire, et le parti *Dubois*, ou le clan politique [1], ont fait une alliance à leur détriment. Il est urgent qu'un représentant de la nouvelle école se présente aux fauteuils d'Alexandre Duval et de l'évêque d'Hermopolis. Alfred de Vigny sera leur candidat.

Alfred de Vigny a donné à la littérature *Chatterton*, *Stello*, *Cinq-Mars*, *Grandeur et servitude militaire*. « Héritier le plus direct d'André Chénier, le chantre d'*Éloa* a inauguré la poésie moderne avant Victor Hugo, en même temps que Lamartine [2]. » Ses drames poignants, ses poésies touchantes ont excité l'admiration non seulement du public, mais aussi de quelques académiciens.

Vous mettez-vous sur les rangs cette fois, mon ami? lui écrivait le baron Guiraud. Présentez-vous; on n'entre pas dans notre salon pour cela. C'est presque toujours au plus obstiné. Quand vous serez introduit, vous trouverez que ce n'était pas la peine de frapper à la porte tant de fois, mais que voulez-vous? Avec tous les éléments nécessaires pour constituer un corps important, une sorte de *chambre intellectuelle*, nous ne prenons jusqu'ici que d'agréables discoureurs. Venez donc à notre aide, quelques-uns; et nous vivifierons un peu ces *Catacombes littéraires* en y introduisant le jour et le bruit [3].

Comment résister à cet appel encourageant? Alfred de Vigny posera hardiment sa candidature, et, plus timide, Sainte-Beuve, l'auteur de *Volupté*, le poète des *Consolations*, suivra son chef de file. La victoire sera dure à remporter, car l'ennemi veille aux portes.

M. Thiers, chef du parti politique, met en avant le chancelier Pasquier, ancien ministre de Louis XVIII et membre de la chambre des pairs.

Mme Émile de Girardin dit bien que le baron Pasquier

[1] N. Roqueplan. *Nouvelles à la main.* — A. Karr. *Les Guêpes.*

[2] *Revue du Lyonnais*, t. XVI, p. 159. Article de Victor de Laprade.

[3] Lettre du baron de Guiraud à Alfred de Vigny. Château de Villemartin près Limoux, 20 janvier 1842. — Cette lettre ainsi que plusieurs autres du baron Guiraud,

est « un des hommes les plus spirituels de son temps, parce que son esprit est un type, sa conversation un modèle, et l'idéal du bon goût[1]. » Il ne suffit pas d'être un esprit policé. Selon Victor de Laprade, le chancelier n'a pour tout titre littéraire que les interrogatoires de Fieschi, d'Alibaud ou les harangues officielles du premier mai[2].

En présence d'une telle candidature, la *Revue de Paris* adjure la compagnie de bien réfléchir :

L'Académie, dit-elle, aura à décider si elle veut faire une politesse à la pairie ou une élection littéraire. Elle devra considérer qu'elle est responsable de son choix devant l'opinion, et que, dans l'heureuse abondance où elle se trouve de talents à récompenser, il lui siérait peu d'abandonner de grands poètes pour courtiser les dignités politiques[3].

Loin de se rebuter, A. de Vigny commence ses visites; mais quelles déceptions amères l'attendent!

Éconduit par Brifaut, Baour-Lormian et Royer-Collard[4], il n'en peut croire ses oreilles lorsqu'il entend Chateaubriand lui tenir ce langage :

Vous êtes le plus beau nom d'à présent. Vous avez réussi dans tous les genres, et vous êtes le seul ayant des succès aussi sûrs de poèmes, de théâtre et de livres historiques... M. Pasquier n'a rien de commun avec les lettres, mais je le connais depuis quarante ans; il voit sou-

qui font partie de notre collection d'autographes, ont été publiées par M. Étienne Charavay dans son curieux ouvrage : *C. Baudelaire et A. de Vigny, candidats à l'Académie Française*. Paris, Charavay, 1879.

[1] *Lettres parisiennes*, t. II, p. 214.

[2] *Revue du Lyonnais*, t. XVI, p. 159.

[3] Chronique de janvier 1842.

[4] A. de Vigny nous a laissé un récit très gai de son entrevue avec Royer-Collard. Le philosophe le reçoit en disant : « Mon opinion est que vous n'avez pas de chances... je ne lis rien de ce qui s'écrit depuis trente ans... je l'ai déjà dit à un autre. » Vigny lui riposte : « Vous n'attendez pas, je pense, que je vous fasse connaître mes œuvres; vous les découvrirez dans votre quartier ou en Russie, dans les traductions russes ou allemandes, sans que je vous dise : « Mes enfants sont charmants », comme le hibou de la Fontaine. » — A. de Vigny. *Journal d'un poète*, p. 200. Paris, Lemerre, 1885.

vent Mme de Chateaubriand, il est fort aimable avec nous... Oh ! j'y tiens peu, et je n'irais pas à cette élection si je ne devais pas voter en même temps pour le second fauteuil et pour le pauvre Ballanche [1].

L'un des fervents adeptes de l'Abbaye-aux-Bois, Ballanche, auteur d'*Antigone*, d'*Orphée* et de la *Palingénésie sociale*, philosophe spiritualiste éminent, mais méconnu par ses contemporains, avait échoué trois fois. Un fauteuil devait à la fin être le prix de sa persévérance.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le chancelier Pasquier, candidat depuis 1820 [2] ?

Telle fut l'opinion de l'Académie. Le 17 février 1842, le baron Pasquier et Ballanche furent sacrés immortels, et Alfred de Vigny n'obtint que huit voix.

Peu de temps après, il s'agit de pourvoir au remplacement de Roger. Aussitôt le baron Guiraud écrit à Alfred de Vigny, le 20 mars 1842, pour l'engager à se présenter de nouveau :

Vous aurez plus de quinze voix, mon ami. Maintenant que le chancelier n'est plus là, toutes les consciences littéraires sont libres. Vous aurez donc la *majorité*. Au reste, c'est tout ce à quoi peut prétendre un homme de lettres dans notre Académie. Lamartine n'en a pas eu davantage. Chateaubriand à peine à la deuxième fois, et moi aussi, tout infirme que j'étais, on m'a traité avec le même honneur... tandis que les hommes sans valeur littéraire ne descendent jamais au-dessous de 22, 24 suffrages. Comme tout cela est académique [3] !

A. de Vigny recommence ses visites et ne tarde pas à exprimer à son ami toutes ses craintes. Guizot, Casimir Delavigne et Molé lui font un froid accueil ; de Barante va même jusqu'à traiter le drame de *Chatterton* de pièce antisociale.

A cette nouvelle, le baron Guiraud s'écrie : « J'en suis

[1] Et. Charavay. *A. de Vigny et Baudelaire, candidats à l'Académie*, p. 19. Paris, 1879.

[2] Alph. Karr. *Les Guêpes*, février 1842.

[3] Lettre du baron Guiraud à Alfred de Vigny. Villemartin, 20 mars 1842. (Tiré de notre collection d'autographes.)

honteux pour notre Académie, » mais il craint que de Vigny ne fasse pas assez de démarches.

Que faites-vous de vos amis de la *Revue des Deux-Mondes*, lui écrit-il? Les Cousin, Thiers, etc., qui en sont; les Molé, les Barante qui la craignent; ne pouvez-vous vous assurer leurs suffrages dont ils doivent se trouver fort embarrassés?

Votre modestie vous inspire des craintes que je ne saurais partager.

J'ai rencontré cet hiver M. Patin chez Lamartine qui me le demanda pour futur confrère: c'est, je crois, un professeur spirituel, mais il n'a point fait *Stello*.

Je vais raviver en quelques-uns un peu de zèle, mais si vous saviez combien peu nous nous laissons influencer dans nos choix littéraires? Quand il s'agit d'un choix politique, c'est tout autre chose.

Il est impossible que Tocqueville et Ballanche ne soient pas pour vous. Si j'avais dix voix à vous donner, toutes vous appartiendraient. Maintenant, M. Patin!... Je ne dis pas, mais chacun à son rang, à moins qu'on ne nous octroie tout le conseil universitaire[1].

Les craintes du baron Guiraud n'étaient que trop fondées. Un parti puissant opposait à de Vigny un universitaire.

Henri-Joseph-Guillaume Patin s'est fait connaître dans les concours académiques: après les éloges de *Bernardin de Saint-Pierre*, de *Lesage* et de *Bossuet*, il obtient une chaire à la Sorbonne; chargé du cours de poésie latine, il y montre une connaissance approfondie des littératures anciennes et un culte fervent pour Horace.

L'Académie l'élut, le 5 mai 1842[2], par 21 voix, de préférence à A. de Vigny, qui eut seulement neuf suffrages: aussitôt Victor de Laprade ne put s'empêcher de tenir ce langage ironique :

Virgile, Horace et Lucrèce ont écrit sans M. Patin, et il n'est pas

[1] Lettre de Guiraud à Alfred de Vigny. Villemartin, 22 avril 1842. (Tiré de notre collection d'autographes.)

[2] Le persévérant M. Vatout était aussi candidat et n'obtint que deux suffrages. Aussitôt après l'élection, il aborda M. Villemain, sur la voix duquel il avait compté en qualité de député ministériel : « Monsieur, lui dit-il, vous m'avez trompé. — Comment cela, repartit Villemain, aurais-je dit ce que je pense de vos ouvrages? »

prouvé que M. Patin eût écrit sans Horace et sans Virgile... Est-ce donc une hérésie de croire que l'Académie française est destinée un peu plus à la poésie française qu'à la poésie latine, et qu'en faveur d'Alfred de Vigny, de Béranger ou de Sainte-Beuve, l'Académie pourrait bien surseoir quelques instants aux docteurs en Sorbonne[1]?

Les plaintes sont moins amères de la part du baron Guiraud qui n'a pu assister à l'élection, mais cinq jours après il porte ce jugement sévère sur la compagnie :

Vous le dirai-je, mon cher Alfred, j'en veux moins à l'Académie de son inconcevable injustice envers vous pour avoir rendu inutile le vote que je vous aurais apporté et m'avoir réservé le plaisir de concourir à votre prochaine élection.

Et puis, je lui en veux moins aussi, parce qu'elle est l'Académie, c'est-à-dire un corps où il y a quelques jeunes membres, mais rien de jeune dans la vitalité, et où l'intelligence collective est loin de valoir l'intelligence individuelle... Au reste, nous avons tous fait (Lamartine compris) le même noviciat. Il n'y a de portes cochères que pour les hommes sans lettres. Pour les autres, un très sévère guichet, et c'est un honneur d'entrer par là. — Voyez M. Patin... du premier coup... M. Pasquier... mais pour Victor Hugo, quatre scrutins... pour Berryer, portes de bronze..... Consolez-vous donc, mon cher Alfred, par quelques belles publications comme vous savez les faire[2].

Il faut s'armer de philosophie et attendre une prochaine vacance pour avoir un triomphe assuré. Le baron Guiraud n'en doute pas : « Je ne vois pas qui l'on peut décemment vous opposer, » lui écrit-il peu de temps avant la mort de Campenon (23 novembre 1843) et de Casimir Delavigne (11 décembre).

On se demande si l'Académie, ne voulant pas déroger à son amour des muses discrètes, appellera encore dans son sein des hommes qui n'écrivent pas. Elle n'a d'ailleurs que l'embarras du choix.

Les ambitions littéraires, dit Sainte-Beuve, sont vivement excitées

[1] *Revue du Lyonnais*, t. XV, p. 437.

[2] Lettre du baron Guiraud à Alfred de Vigny. Villemartin, 10 mai 1842. (Tiré de notre collection d'autographes.)

par les deux vacances à l'Académie, dont les fauteuils deviennent de plus en plus recherchés. On cite parmi les candidats MM. Saint-Marc Girardin, Alfred de Vigny, Émile Deschamps et beaucoup d'autres...

Les brigues, auxquelles il est presque nécessaire de se livrer pour quiconque aspire au fauteuil académique, paraissent de plus en plus exigeantes et onéreuses à mesure que les habitudes politiques et parlementaires pénètrent jusque dans la littérature. Il serait temps qu'au sein de l'Académie quelque Caton le Censeur proposât, à cet égard, un règlement pour tempérer ce luxe d'obsessions qui est tout propre à décourager le mérite modeste[1].

Malgré deux échecs, Alfred de Vigny ne devait pas éprouver ce découragement signalé par Sainte-Beuve. Guiraud lui avait écrit récemment : « Je ne suis point étonné que tout ce qu'il y a de distingué parmi nous vous porte et vous appelle! Vous leur êtes sympathique en plus d'un point[2]. »

Mais cette confiance témoignée par le poète du *Petit Savoyard* est bien diminuée. L'année 1843 a vu le romantisme subir de graves atteintes par la chute colossale des *Burgraves;* le succès éclatant de *Lucrèce* signale l'avènement de l'école du *bon sens;* c'est un renouveau classique, une réaction contre le romantisme coupable de ne pas tenir ce qu'il avait promis[3]. Aussi le baron Guiraud ne cache-t-il pas ses inquiétudes.

Oui, j'arriverai, écrit-il, mais sera-ce pour me faire battre? Je le crains, car l'Université est puissante à l'Académie; elle se venge là des échecs que lui font subir les évêques. Nous sommes menacés de devenir un *collège*, et non plus une académie. Nous sommes bien cependant déjà assez pédant (sic) comme ça. Disposez toujours votre ar-

[1] Sainte-Beuve. *Chroniques Parisiennes*, publiées par M. Jules Troubat. p. 161. Paris. Lévy, 1876. — Depuis la nomination du chancelier Pasquier, il y avait des candidatures peu sérieuses. Un certain M. Dubignac, agronome, envoie aux Quarante la liste innombrable de ses ouvrages. « Vous jugerez, leur écrit-il, de leur utilité pour ma patrie; c'est pour éclairer votre religion et votre impartialité pour le choix d'un membre de l'Institut. » — M. Dumolard, qui s'intitule le doyen des auteurs dramatiques, va faire ses visites en disant : « Je ne me présente que parce que mes amis m'y forcent, mais qu'y faire? J'ai là mon armée derrière moi, et il faut marcher. »

[2] Lettre tirée de notre collection d'autographes.

[3] A. de Pontmartin. *Nouveaux Samedis*, t. XV, p. 9.

mée avec ardeur, mais avec *précaution* et *douceur*. Je me permets de vous le recommander, parce que je désire votre succès et que je tiendrais cette fois (pour moi) de compter parmi les vainqueurs[1].

Ces recommandations de Guiraud n'étaient pas inutiles. A. de Vigny avait à compter avec une puissante coterie. Le dernier succès remporté par les universitaires en la personne de M. Patin leur faisait concevoir de légitimes espérances. Ils portaient comme candidat au fauteuil de Campenon un membre de l'Université, Saint-Marc Girardin.

Lauréat de l'Académie, professeur à la Sorbonne, collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Journal des Débats*, Saint-Marc Girardin était un libéral en littérature. Exerçant une grande influence sur la jeunesse des écoles, il avait acquis une légitime popularité avec son *Cours de littérature dramatique*.

L'Académie ratifia le jugement du public, le 8 février 1844, en lui donnant le fauteuil de Campenon par 18 voix; A. de Vigny obtint sept suffrages, et Émile Deschamps huit.

La succession de Casimir Delavigne fut plus disputée. Après sept tours de scrutin, il n'y eut aucun résultat. La docte compagnie pria les deux candidats, Sainte-Beuve et Vatout, de repasser. Elle renvoyait ainsi dos à dos la littérature et le parti de la cour.

En rendant un pareil arrêt, les Quarante approuvaient ce jugement cavalier de Nestor Roqueplan; « C'est une indigente époque que la nôtre où le mieux possible se résume dans la médiocrité[2]. »

Certes ils étaient bien difficiles s'ils ne pouvaient apprécier les titres des candidats qui briguaient la succession de Casimir Delavigne et de Charles Nodier.

[1] Villemartin, 28 décembre 1843. (Lettre tirée de notre collection d'autographes.)

[2] *Nouvelles à la main*, 1844, n° du 14 mars.

Qu'ils marquent un dédain plus ou moins justifié pour les comédies déjà vieilles de Casimir Bonjour, qu'ils ne jugent pas à sa juste valeur le culte fervent que professe M. Aimé Martin pour Bernardin de Saint-Pierre, qu'ils déclarent oubliées avant leur naissance des tragédies de M. Onésime Leroy[1], qu'ils reconnaissent en M. Vatout un homme d'esprit et un joyeux convive (good fellow)[2], passe encore; mais n'ont-ils pas à compter avec les œuvres d'Alfred de Vigny, de Sainte-Beuve et de Mérimée?

Pour quelques-uns, il est vrai, le chantre d'*Éloa* n'est qu'un « auteur poudré, frisé et musqué[3] ». Trois refus successifs ont prouvé leur aveuglement. En sera-t-il de même pour Sainte-Beuve et Mérimée?

Tour à tour poète, romancier et historien, Sainte-Beuve se présentait avec un bagage fourni qui pouvait plaire aux différents groupes. Les *Consolations* et les *Pensées d'août* le rangeaient au nombre des fervents adeptes de la nouvelle école; le roman de *Volupté*, sorte de roman « de la chair et de l'esprit », avait excité la curiosité; les portraits littéraires, inaugurés d'abord dans la *Revue de Paris*, puis continués dans la *Revue des Deux-Mondes*, firent regarder leur auteur comme le premier critique de son temps. Les deux premiers volumes de l'*Histoire de Port-Royal* étaient une étude approfondie de cette savante société du dix-septième siècle qui comptait les Nicole, les Pascal et les Arnaud[4].

Esprit souple et fin conteur, Mérimée a ravi les lecteurs avec les *Chroniques de Charles IX*, *Colomba* et

[1] Sainte-Beuve. *Chroniques Parisiennes*, p. 190.

[2] *Ibid.*, p. 161.

[3] Doudan. Lettre à M. de Broglie, 17 mars 1844, t. II, p. 8 et 9.

[4] Ces deux premiers volumes, dit M. le comte Othenin d'Haussonville, ne sont ni une histoire ni un cours : c'est la plaidoirie d'un avocat qui n'en est ni à sa première ni à sa dernière cause, c'est la thèse d'un docteur en Sorbonne sur un point de casuistique dont il ne serait qu'à moitié persuadé. *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1875.

Matteo Falcone; le *théâtre de Clara Gazul* a mis à la mode les productions romantiques étrangères, et la *Notice sur la vie et les ouvrages de Michel Cervantès* a fait revivre en France l'auteur de *Don Quichotte.*

Avec de pareils éléments, peut-on accepter le jugement erroné de Nestor Roqueplan? Le pamphlétaire a bien tâché d'atténuer la sévérité de son appréciation sur les deux candidats en ajoutant : « Leurs titres sont d'avoir produit peu et à peu près bien; » mais le mécontentement perce toujours. Qui prétend-il imposer au choix de l'Académie? Alfred de Vigny ou le perpétuel M. Vatout[1]? La compagnie, à tort ou à raison, ne veut pas de ces deux candidats; le 14 mars 1844, elle admet dans son sein Sainte-Beuve [2] et Mérimée.

Le docte corps ne pouvait mieux faire, si l'on en croit la lettre que Doudan écrit au prince de Broglie :

Les deux nouveaux élus avaient passionnément envie d'y entrer et en convenaient de fort bonne grâce; même M. Mérimée avait tiré le sort dans Homère, ouvrant le livre au hasard et prenant le premier vers de la page comme un présage sur son élection. A présent qu'il est élu, tous les vers prennent un sens parfaitement clair en faveur de sa nomination. M. Sainte-Beuve séchait sur pied, et il eût fallu être bien méchant pour ne pas lui donner sa voix. Ces méchants se

[1] M. Vatout fut sur le point de passer, si l'on en croit cet article du *National :* « Le soleil du 14 mars éclairera la transfiguration de M. Vatout en immortel du bout du Pont-des-Arts. MM. Guizot et Villemain n'ont pu refuser à d'instantes prières leurs voix renforcées de celles de leurs amis. Cela ne faisait pas encore la majorité, il manquait deux suffrages pour compléter l'appoint de M. Vatout. Ces deux voix se sont trouvées. L'une d'elles est celle d'un orateur qui a besoin de se faire pardonner les témérités de son dernier discours; l'autre est celle d'un homme de lettres qui brûle de réunir au titre de grand poète celui de grand homme d'État. Mais comme il n'existe pas en France un seul collège disposé à élire ledit académicien, c'est par la chambre des pairs que le génie politique, auteur du *Rhin,* prétend se révéler. — L'Académie pourra bientôt compter parmi ses membres l'immortel auteur du Catalogue de Versailles... Mais M. Thiers aura fait la paix avec le château et M. Victor Hugo sera pair de France. » (*National* du 8 mars 1844.)

[2] Selon M. d'Haussonville, Victor Hugo ne voulait pas de Sainte-Beuve; il aurait voté onze fois contre lui.

sont trouvés en assez grand nombre, quoique heureusement en minorité.

Ces méchants appartiennent au parti qui, dans l'Institut, s'appelle le parti des hommes de lettres par opposition à ce qu'ils appellent le parti politique. Ils prévoient que dans un avenir prochain on ne verra plus dans l'Académie que des hommes connus ailleurs par leurs travaux. Enfin on ne sera plus chez soi : on ne pourra plus se lire des vers au coin du feu[1].

Le vieux parti dit « académique » des rédacteurs du *Constitutionnel* et de ceux qui se croyaient *voltairiens*[2], avait décidément le dessous. Sa déroute fut complète l'année suivante par l'élection si impatiemment attendue d'Alfred de Vigny (8 mai 1845). Le combat ne fut pas vif d'ailleurs; on paraissait s'être entendu. M. Molé, répondant au récipiendaire, avait cru devoir excuser ou, du moins, devoir expliquer les retards que l'Académie mettait dans certains choix et l'espèce de quarantaine que paraissaient subir au seuil certaines renommées[3].

Mais Alfred de Vigny, qui, selon Alphonse Karr, était un homme d'un fort mauvais caractère[4], eut la pensée bien inopportune de célébrer le nouveau triomphe du romantisme. A ce propos, il jugea bon de ressusciter la querelle *vieillie*, *oubliée*, des romantiques et des classiques[5]. Aussi M. Molé lui répliqua un peu vivement :

> Le moment n'est-il pas venu de mettre un terme à ces disputes? Je voudrais, je l'avouerai, voir adopter le programme du classique moins les entraves, du romantique moins le factice, l'affectation et l'enflure.

En prononçant son discours, Alfred de Vigny ne s'était plus souvenu de la recommandation de son ami Guiraud.

[1] Doudan. *Mélanges et Lettres*, t. II, p. 8 et 9.

[2] Sainte-Beuve. *Chroniques Parisiennes*, p. 198.

[3] *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1846. Article sur la réception d'Alfred de Vigny.

[4] *Les Guêpes*, janvier 1846.

[5] *Correspondant* du 10 février 1846.

Ne procédant pas avec *précaution et douceur*, il avait indisposé contre lui une partie de la compagnie. « Dès lors, pas une persécution ne lui fut épargnée, dit M. Théodore de Banville, on évita de le frôler... Après avoir pris d'assaut *la Maison des Périodes Sonores*, au nom de ceux qui avaient froid et faim, A. de Vigny se trouva complètement seul[1]. »

Il était loin aussi d'approuver un programme auquel M. Molé avait fait une allusion discrète dans sa harangue; mais la *Revue des Deux-Mondes*, plus franche, s'empressa de déchirer le voile :

Qui ne serait frappé, dit-elle, de voir en quelques semaines entrer l'un après l'autre M. Saint-Marc Girardin, qui n'a cessé de recommander la morale aux écrivains qui en oubliaient jusqu'au nom; M. Sainte-Beuve, qui le premier a donné le stigmate d'une nomination à la *littérature industrielle*, et enfin M. Prosper Mérimée, qui a fait de sa carrière une sorte de contraste épigrammatique avec celle des lions actuels du roman et du théâtre.

Dira-t-on que l'Académie se défie par système de la popularité proprement dite et qu'elle a eu un parti pris contre les ovations du succès? Mais qui dans ce temps a plus de succès que M. Scribe?... Pourquoi l'Académie n'a-t-elle pas fait pour M. de Balzac ce qu'elle a fait pour M. Scribe? Comment a-t-elle eu le mauvais goût de préférer les trois petits volumes de contes de M. Mérimée aux tomes sans fin de la *Comédie Humaine*[2]?

Jugement fort dur porté sur l'un de nos plus féconds romanciers, qui a excellé dans l'analyse des mœurs de notre pays et a su en donner une image vive et fidèle. Mais l'auteur d'*Eugénie Grandet*, suivant M. Taine, « a toujours été un homme d'affaires, et un homme d'af-

[1] Théodore de Banville. *Souvenirs littéraires*, p. 51. Paris, Charpentier, 1882. — Victor Hugo écrivait le 30 décembre 1847 : « On a voulu me faire directeur de l'Académie. J'ai refusé. J'ai dit : « Tant que l'Académie tiendra un de ces membres en pénitence, je tiendrai compagnie à ce membre. On ne veut nommer M. de Vigny ni directeur ni chancelier, à cause de son démêlé avec M. Molé. » Victor Hugo. *Choses vues*, p. 241. Paris, Quantin, 1886.

[2] *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1845. Article de Charles Labitte

faires endetté. L'argent fut le persécuteur et le tyran de sa vie; Balzac en devint la proie et l'esclave par besoin, par honneur, par imagination, par espérance. » De là cette précipitation dans la création et ce style un peu lâché: l'éminent critique le compare à un « peintre qui, avant de peindre, verserait un pot de rouge sur son tableau [1] ».

Malgré les déceptions qui l'accablèrent toute sa vie, Balzac eut une ferme espérance dans l'avenir.

En somme, voici le jeu que je joue, écrivait-il à Mme Hanska, le 5 février 1844: quatre hommes auront eu en ce demi-siècle, une influence immense : Napoléon, Cuvier, O' Connell: je voudrais être le quatrième. Le premier a vécu du sang de l'Europe, il s'est inoculé des armées: le second a épousé le globe: le troisième s'est incarné un peuple: moi, j'aurai porté une société tout entière dans ma tête [2].

Parmi ses ambitions littéraires on ne peut lui refuser celle d'un fauteuil à l'Académie. Dès 1832, il convoite déjà l'immortalité officielle, lorsqu'il compose ses *Contes drolatiques*. Les études sur les vieux prosateurs le transportent d'enthousiasme: et les mots du moyen âge tombés en désuétude excitent son admiration :

Quels jolis mots? Expriment-ils bien ce qu'ils veulent dire! On ne les trouve qu'à l'enfance des langues: il faut aujourd'hui des phrases pour les remplacer. Quand je travaillerai au dictionnaire de l'Académie [3]!

S'étant effacé devant Victor Hugo, il posa nettement sa candidature en 1841. Ce fut peine perdue, malgré les efforts de Charles Nodier et de Victor Hugo. Peu de temps avant les élections de Mérimée et de Sainte-Beuve, Balzac écrit à Nodier :

[1] Taine. *Nouveaux Essais de critique et d'histoire*, p. 66 et suivantes. Paris, Didier, 1865.

[2] Balzac. *Œuvres*, t. XXIV. *Correspondance*, p. 382. Paris, Calmann Lévy, 1882.

[3] Balzac. *Œuvres*, t. XXIV. *Correspondance*. — Notice sur Balzac, par Mme Laure Surville, p. LVII.

Je sais aujourd'hui trop sûrement que ma situation de fortune est une des raisons qui me sont opposées à l'Académie, pour ne pas vous prier avec une profonde douleur de disposer de votre influence autrement qu'en ma faveur. Si je ne puis parvenir à l'Académie à cause de la plus honorable des pauvretés, je ne me présenterai jamais aux jours où la prospérité m'accordera ses faveurs[1].

Malgré cette déclaration formelle, Balzac a de chauds partisans, et le plus acharné est M^me^ Émile de Girardin. En même temps qu'elle prône l'auteur de la *Comédie Humaine*, elle s'étonne de voir Alexandre Dumas frappé d'un ostracisme aussi peu mérité. Trois jours avant les élections de Vigny et de Vitet paraissent ces lignes :

On peut dire comme étrangeté suprême que l'Académie, pour sa prochaine élection, ne veut ni de M. de Balzac ni de M. Alexandre Dumas. C'est donc un inconvénient que d'être célèbre? Pourquoi les talents célèbres ont-ils tant de peine à arriver? C'est donc un crime que d'avoir des droits? Non, non, messieurs les Académiciens sont capricieux, ils ont des manies, des préventions inexplicables; MM. de Balzac et Dumas écrivent quinze à dix-huit volumes par an, on ne peut pas leur pardonner ça. — Mais ces romans sont excellents. — Ce n'est pas une excuse, ils sont trop nombreux. — Mais ils ont un succès fou. — C'est un tort de plus. Que MM. de Balzac et Dumas en écrivent un seul tout petit, médiocre, que personne ne lise, et on verra. Un trop gros bagage est un empêchement à l'Académie; la consigne est la même qu'au jardin des Tuileries : on ne laisse pas passer de gros paquets[2].

Sans compter les innombrables romans-feuilletons qu'Alexandre Dumas avait déjà produits, on sait avec quelle avidité le public accueillit les romans émouvants des *Trois Mousquetaires*, du *Comte de Monte Cristo* et de la *Reine Margot*, publiés presque en même temps dans trois journaux différents : le *Siècle*, les *Débats* et la *Presse*. Au théâtre, son activité n'était pas moins grande. Ses drames représentés sur les scènes du boulevard avaient rendu son nom populaire; la Comédie française joua avec succès

[1] Balsac. *Œuvres*, t. XXIV. *Correspondance* p. 391.
[2] *Causeries Parisiennes*, t. II, p. 401.

trois de ses comédies qui sont restées au répertoire : *Mademoiselle de Belle-Isle, Un mariage sous Louis XV* et *les Demoiselles de Saint-Cyr*.

Dumas était un romantique et l'un des promoteurs de la nouvelle école. « Il en fut l'élément sympathique et l'influence prédominante, dit M. Henri Blaze de Bury. D'autres, Victor Hugo, Vigny, Musset, eurent la gloire bien autrement précieuse de l'art des vers; il eut pour lui les apothéoses de la scène. [1] »

Le romantisme comptait à l'Académie trois représentants illustres : Victor Hugo, Sainte-Beuve et Alfred de Vigny. Alexandre Dumas avait la légitime ambition d'être leur collègue. Nous connaissons déjà les différentes tentatives qu'il avait faites et sa lettre pressante à Victor Hugo. On ne comprend donc pas le langage que tint le duc de Noailles, en 1875, lors de la réception de M. Alexandre Dumas fils :

> Nos règlements, dont vous avez reconnu la justesse puisque vous vous y êtes conformé, nous interdisent d'apporter nos suffrages à quiconque n'a pas témoigné par écrit le désir de nous appartenir. Votre illustre père les aurait sans doute obtenus s'il les avait demandés. Il a préféré demeurer ce que vous appelez quelque part un *académicien du dehors*.

Ces regrets si tardifs ne sont que le résultat d'une erreur trop longtemps accréditée.

A la mort de Casimir Delavigne, le bruit avait couru que le romancier sollicitait la place de bibliothécaire à Fontainebleau.

Aussitôt Dumas écrit au journal *le Siècle :*

> Veuillez, je vous prie, démentir cette nouvelle qui n'a aucun fondement. Si j'avais ambitionné un des fauteuils que l'illustre auteur

[1] H. Blaze de Bury. *Alexandre Dumas, sa vie, son temps, son œuvre.* Paris, Lévy. 1885.

des *Messéniennes* et de l'*École des Vieillards* a laissés vacants, c'eût été seulement son fauteuil à l'Académie [1].

Il fut plus tenace que Balzac.

Celui-ci, ballotté entre deux puissances féminines, sacrifia l'amie pour la femme aimée. Dans une lettre datée du 9 septembre 1845, il écrit à Mme Hanska :

Mme Émile de Girardin m'a dit à plusieurs reprises qu'il fallait me présenter à l'Académie, quoiqu'on veuille cette fois y mettre Rémusat, qui n'a pas beaucoup de titres; mais, soyez tranquille, je sais que vous en seriez contrariée, et vous pouvez être assurée qu'en ceci, comme en tout le reste, je ne ferai jamais que votre volonté [2].

Lamartine et Victor Hugo ne s'effrayent pas de cette inflexible détermination; en janvier 1847, ils s'efforcent de faire triompher le nom de leur ami, croyant avoir le droit de compter sur l'appui d'Alfred de Vigny, mais Vigny refuse. Mme Émile de Girardin, dans un article sur la candidature de Balzac, aurait omis le nom de Vigny parmi les parrains du romancier, et semblait compter pour rien l'auteur de *Chatterton* [3].

L'année suivante, Victor Hugo, par un subterfuge habile, obtint deux voix pour son protégé [4]. En janvier 1849, il

[1] Voir, au sujet des différentes candidatures de Dumas, l'intéressant ouvrage de M. Charles Glinel, *Alexandre Dumas et son œuvre* (Reims, 1884), et un article du même auteur : *Alexandre Dumas et l'Académie*, dans la revue *le Livre*, du 10 juillet 1886.

[2] Balzac. *Œuvres*, t. XXIV. *Correspondance*, p. 442.

[3] Alphonse Karr. *Les Guêpes*, janvier 1847, t. VI, p. 157. — Ce fut à cette séance que Victor Hugo chapitrait Dupin sur Balzac. Dupin l'interrompit : « Diable ! diable ! vous voudriez que Balzac entrât à l'Académie d'emblée, du premier coup, comme ça ! Vous citez des exemples, Patin, Saint-Marc Girardin, Brifaut ; mais ils ne prouvent rien. Songez donc, Balzac d'emblée à l'Académie ! Vous n'avez pas réfléchi. Est-ce que cela se peut ? Mais c'est que vous ne pensez pas à une chose : il le mérite ! » V. Hugo. *Choses vues*, p. 284. Paris, Hetzel, 1887.

[4] Voici comment la revue *le Livre*, du 10 novembre 1886, relate le procédé de Victor Hugo, raconté par lui-même : « Le jour de l'élection de Vatout (6 janvier 1848), j'étais assis auprès de l'excellent Pongerville, le meilleur des hommes, et je lui demandai à brûle-pourpoint :

« Pour qui votez-vous ?

s'agissait de remplacer Chateaubriand. Aussitôt le grand poète mène une campagne, dans son journal *l'Événement*, en faveur des deux romanciers.

Nos candidats aux deux fauteuils vacants, écrit M. Auguste Vacquerie, sont Alexandre Dumas et Balzac. Mais, nous dit-on, nos deux candidats ne se présentent pas. Balzac est en voyage. Nous ne concevons qu'une raison qui empêche leur élection, c'est leur refus. L'Académie a le droit de ne pas nommer Béranger, qui a toujours refusé, mais il est patent que Balzac et Dumas accepteraient. Pour la mémoire de Chateaubriand, il faut une nomination littéraire, et l'Académie doit se mettre au-dessus des vains scrupules et de la régularité stricte des conventions mesquines. Si nos candidats n'ont pas fait de visites, leurs livres les ont faites[1].

Le jour de la séance (11 janvier 1849), on lut les lettres des candidats, et, parmi celles-ci, une de Balzac. Il s'excusait de ne pas avoir fait les visites d'usage; au reste, il les avait faites autrefois dans une première candidature, à laquelle il avait renoncé parce que, Victor Hugo s'étant présenté, il n'avait pas cru devoir entrer en concurrence avec un aussi grand nom.

Cette lecture causa peut-être une impression défavorable, puisque le duc de Noailles fut élu. Balzac obtint seulement quatre voix. Huit jours après, le comte de Saint-Priest

— Pour Vatout, comme vous savez.
— Je le sais si peu que je viens vous demander de voter pour Balzac.
— Impossible.
— Pourquoi cela ?
— Parce que mon bulletin est tout préparé. Voyez : « Vatout ».
— Oh ! cela ne fait rien. »
« Et sur les deux carrés de papier, de ma plus belle écriture, j'écrivis : Balzac.
« Eh bien ! me demanda Pongerville.
— Eh bien ! vous allez voir. »
« L'huissier qui recueillit les voix s'approcha de nous. Je lui remis un des bulletins que j'avais préparés. Pongerville tendit à son tour la main pour jeter le nom de Vatout dans l'urne, mais une tape amicale que je lui donnai sur les doigts fit tomber son papier à terre. Il le regarda, parut indécis, et, comme je lui offrais le second bulletin sur lequel était écrit le nom de Balzac, il sourit, le prit et l'expédia de bonne grâce. »

[1] Journal *l'Événement* du 9 janvier 1849.

l'emportait encore sur lui. Balzac se consola de cet échec en philosophe.

L'Académie m'a préféré M. de Noailles, écrit-il à son ami Laurent Jan, le 9 février 1849. Il est sans doute meilleur écrivain que moi; mais je suis meilleur gentilhomme que lui, car je me suis retiré devant la candidature de Victor Hugo. Et puis M. de Noailles est un homme rangé, et moi, j'ai des dettes, palsambleu [1]!

Moins persévérant que Balzac, Dumas ne se présenta pas et écrivit à Auguste Vacquerie la lettre suivante :

Mille grâces de l'initiative que vous avez prise à mon égard... Seulement ayez la bonté de dire que je n'étais sur les rangs que dans les colonnes de votre journal, et que je connais trop l'inutilité des visites que je pourrais rendre à une trentaine de membres de l'Académie pour en avoir jamais fait ou être tenté d'en jamais faire [2].

Dumas savait trop bien à quoi s'en tenir sur la politique de l'Académie. Ne se souvenait-il pas de ces lignes écrites en février 1845 dans la *Revue des Deux-Mondes* : « Si l'Académie admettait la littérature de feuilleton, elle cesserait d'être un salon. »

Le critique de la *Revue* ne se contente pas de procéder par élimination, il dicte à la compagnie une véritable règle de conduite :

Dans les choix prochains, il y a bien des écueils à éviter; on devra glisser résolument l'aviron entre le trafic de la pensée et le dévergondage du néo-romantisme, sans compter les prétentions de la littérature surannée, de la prose comme l'écrit M. Vatout, de la poésie comme la rime M. Bonjour. Il faudra à tout prix faire tenir quarantaine aux *créateurs* pendant quelques années et se rabattre modestement sur ce que l'on appelle la *littérature sérieuse*, c'est-à-dire les philosophes, les critiques et les historiens [3].

Chose curieuse! les Quarante suivent à la lettre le programme de Charles Labitte. Dans l'espace de cinq an-

[1] BALZAC. *Œuvres*, t. XXIV. *Correspondance*, p. 600.

[2] Selon M. Charles GLINEL, cette lettre fut publiée dans le journal *le Mois*, du 1er février 1849.

[3] *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1845. Article de Charles Labitte.

nées, l'histoire, la philosophie et la critique viennent tour à tour prendre possession d'un fauteuil avec Vitet, Charles de Rémusat, Ampère et M. Nisard. Peut-on blâmer de pareils choix?

Vitet, élu le même jour qu'Alfred de Vigny, n'était pas une « de ces réputations inquiètes et bruyantes qui s'emparent à tout prix des applaudissements du public [1] ». On trouvait en lui un de ces mérites solides et sûrs, une de ces intelligences justes et promptes qui sont les qualités essentielles de l'historien. Son étude sur *Eustache Lesueur* et sa trilogie des *Scènes de la Ligue* en étaient les garants.

« Philosophe spiritualiste éminent, écrivain au tour rapide avec une allure indépendante et variée, une langue ferme dans sa souplesse, sobre dans sa richesse et pleine de délicatesse et d'originalité [2], » Charles de Rémusat avait déjà publié ses *Essais de Philosophie;* le roman dramatique d'*Abélard* et trois drames : *le Fief*, *Une Habitation à Saint-Domingue* et *la Saint-Barthélemy*, qui eurent un succès de lecture dans les salons.

Qui n'a pas lu avec un charme infini les ouvrages d'Ampère? Archéologue, poète et critique littéraire, Ampère a fait l'étude des littératures comparées, et propagé le sentiment vrai des mœurs et des littératures étrangères [3]. Adorateur, puis l'ami de M^me^ Récamier, il a pour parrains

[1] Revue du *Correspondant* du 10 février 1846.

[2] *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre 1875, article de P. Duvergier de Hauranne sur Charles de Rémusat. — Rémusat fut élu le 8 janvier 1846, et reçu le 7 janvier 1847.

[3] Très modeste, Ampère faisait ainsi dans son discours de réception la description de ses travaux : « Vous avez appelé un candidat qui ne vous apportait pas la gloire. Passionné pour les lettres, amoureux du beau sous toutes les formes, l'adorant tour à tour dans l'antiquité, dans le moyen âge, dans les temps modernes, dans l'époque où nous vivons; l'ayant cherché au Nord, au Midi, à l'Orient, de la Norvège à l'Égypte, j'ai couru après l'étude, comme d'autres après la renommée. Cette étude, c'était celle des littératures comparées. »

à l'Académie Chateaubriand, Ballanche et de Tocqueville [1].

Tout en rendant justice aux œuvres des nouveaux élus, les envieux reprochent à la compagnie de devenir une succursale de la *Revue des Deux-Mondes*. Leur colère est encore plus grande quand M. Nisard est appelé à faire partie du docte corps. L'élection de M. Désiré Nisard [2] est comme une protestation nouvelle contre le romantisme.

Professeur au Collège de France, l'auteur des *Poètes latins de la Décadence* a publié les deux premiers volumes d'une *Histoire de la Littérature Française* où il se montre l'un des représentants de la résistance en littérature.

C'est lui qui le premier, en 1836, entreprend une croisade contre la nouvelle école. Il attaque la renommée bruyante de Victor Hugo et signale les dangers que va courir le talent du grand poète. Pour lui, Victor Hugo n'a qu' « une imagination fécondée par une grande mémoire; c'est un écrivain subjectif, selon la division allemande, qui remplit ses ouvrages de lui-même, se laisse voir sous tous ses héros, leur prête ses sympathies ou ses antipathies, leur fait épouser ses querelles, les affuble de ses passions [3] ».

Victor Hugo ne put pardonner ce coup de pointe si bien appliqué; la blessure était profonde; quatorze ans après, elle n'était pas encore cicatrisée. Lorsqu'en 1849, M. Nisard se présente concurremment avec M. de Saint-Priest, le journal de Victor Hugo, *l'Événement*, traite

[1] Ampère fut élu le 21 avril 1847. — Alfred de Vigny nous a laissé un passage intéressant sur cette élection : « M. de Chateaubriand s'est fait porter... Il est venu exprès pour soutenir Ampère qu'il protège. Sa tête octogénaire est plus belle que dans l'âge mûr je ne l'avais jamais vue... Tous les partisans d'Ampère sont à leur poste... Sous le combat apparent des doctrines littéraires, il s'en livrait un autre entre l'influence royale qui soutenait Vatout et un groupe universitaire et mondain qui soutenait Ampère. » A. DE VIGNY. *Journal d'un poète*, publié par L. Ratisbonne. Paris, Lemerre, 1885.

[2] Élu le 28 novembre 1850.

[3] *Revue de Paris* du 1er janvier 1836.

M. Nisard « d'écrivain obscur, insignifiant, ridicule. Le seul titre qu'il puisse faire valoir est d'avoir essayé autrefois contre l'art contemporain des attaques bouffonnes[1]. »

L'Académie n'en croit pas un mot et, l'année suivante, elle reçoit cet « ennemi ». Aussitôt l'*Événement*, dans un article virulent, déclare que la compagnie « s'est suicidée et n'est plus qu'une assemblée qui joue obscurément à la petite chapelle[2] ».

Ces attaques paraissent tellement « odieuses et injustes[3] » que la *Revue des Deux-Mondes* s'empresse de relever le gant et de défendre le caractère du nouvel élu :

> Nous ne savons, dit M. Charles de Mazade, s'il est encore quelqu'un qui soit surpris de l'entrée de M. Nisard à l'Académie... Il est probable qu'à l'avenir plus d'un critique aura le pas sur plus d'un romancier. Plus même ce critique aura marqué d'un fer brûlant les turpitudes effrénées du drame et du roman moderne, plus il aura de titres, aux yeux de l'Académie et aux yeux du public. C'a été l'honneur de M. Nisard d'avoir, l'un des premiers, généreusement signalé les hideux excès de l'imagination moderne et d'avoir infligé à tout un genre l'épithète de *littérature facile*... M. Nisard a fait depuis des travaux plus élevés, des livres plus savants et plus étendus; il a eu de plus sérieux succès: nul n'a égalé pour lui peut-être le succès de 1836, de même que l'auteur n'a rien écrit qui surpasse en verve honnête et franche cette brillante polémique[4].

L'indignation du journal *l'Événement* n'avait pas seulement pour cause le ressentiment de Victor Hugo contre M. Nisard, mais la préférence donnée par la compagnie à un savant critique sur un poète illustre.

> Il peut se rencontrer, dit-il, parmi les candidats des esprits sérieux qui ne seraient pas déplacés à l'Académie, s'il n'y avait pas en dehors d'elle des hommes dont la réputation éclatante marche de pair avec le talent. Alfred de Musset est de ce nombre. Il a tous les droits à ce que les portes de l'Académie s'ouvrent à deux battants pour lui; il a

[1] L'*Événement* du 19 janvier 1849.
[2] L'*Événement* du 28 novembre 1850.
[3] L'*Opinion publique* du 20 janvier 1849.
[4] *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1851.

à la fois un nom retentissant, le talent le plus charmant et le plus choisi[1].

Dans le volume de *Souvenirs* qu'a publié Mme la comtesse Jaubert, on trouve cette définition du poète, faite par le peintre Chenavard : « A tout jamais, Alfred de Musset sera la personnification de la jeunesse et de l'amour. » Le poète des *Contes d'Espagne et d'Italie*, de *Namouna* et de *Rolla* a célébré l'amour sous toutes les formes. Selon un de ses biographes, « tous les instruments lui étaient familiers : il a chanté la sérénade de Séville, la barcarolle de Venise, la légende du Nord; il a redit le concert des séraphins et traduit les imprécations des réprouvés; il a prié et blasphémé. Tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a senti, il l'a conté et dépeint en maître, comme il l'avait vu et senti. »

Par ses débuts, Musset se rattache à l'école de Victor Hugo; « après le scandale des *Contes d'Espagne*, il s'éloigne quelque peu de l'école romantique et marche sans lisière, mais il reste romantique jusqu'à la fin[2] ».

C'était là peut-être son crime aux yeux d'une majorité prévenue. En 1850, concurrent de M. Nisard, il n'obtint que cinq voix. La misanthropie qu'il affectait déjà était loin de lui concilier les esprits; il fallut les pressantes sollicitations de Mme Ancelot pour l'engager à faire de nouvelle démarches :

Je vous dirai, lui écrit-elle le 15 novembre 1851, qu'il faudrait faire quelques visites à ceux des écrivains de l'Académie que vous n'avez pas encore vus, mettre un peu de complaisance et de déférence...

L'Académie est une confraternité, on y vit en bonnes relations, il faut donc y être poli et aimable. Je vous demande ces soins naturels parce que je sais qu'il y a toujours des personnes qui cher-

[1] L'*Événement* du 28 novembre 1850.

[2] *Revue des Deux-Mondes* des 15 mai, 1er et 15 juillet 1882. Article de M. Émile Montégut sur Alfred de Musset.

chent à mettre des hostilités entre l'Académie et les candidats, et qu'il ne faut point, en vous tenant sous une réserve fâcheuse, faire manquer votre nomination [1].

Cette nomination semblait bien hasardée, le 12 février 1852, d'après l'attitude des académiciens, que nous dépeint M. Paul de Musset :

De tous les graves personnages qui entouraient mon frère, ce jour-là, dit-il, une dizaine au plus connaissaient quelques pages de ses poésies. M. de Lamartine lui-même a confessé publiquement qu'il ne les avait pas lues. D'autres le blâmaient sur parole sans vouloir le connaître. La veille du scrutin, M. Ancelot, qui aimait particulièrement le candidat, bien résolu d'ailleurs à lui donner sa voix, disait, dans le jardin du Palais-Royal, à l'éditeur Charpentier : « Ce pauvre Alfred, c'est un aimable garçon et un homme du monde; mais, entre nous, il n'a jamais su et ne saura jamais faire un vers [2] ».

Alfred de Musset fut cependant élu, mais à quel prix! M. Nisard, son heureux compétiteur deux ans auparavant, fut chargé de le lui faire savoir. Répondant au discours du récipiendaire, qui « avait mis un genou en terre et demandé pardon pour sa gloire [3] », le directeur de l'Académie lui tient ce langage :

Pour les poésies de votre début, tandis que bien des lecteurs s'en inquiétaient pour les lettres et pour vous-même, j'osais en faire l'éloge, dans un des mille écrits oubliés aujourd'hui, auxquels votre premier recueil donna sujet... Votre recueil avait des défauts; mais, tandis que chez d'autres les défauts ont l'air de tenir à leur chair et à leurs os, vous portiez les vôtres comme un déguisement pour un jour de plaisir... Tandis que vous marchiez chaque jour à plus grands pas dans les voies de la belle poésie, vos opinions littéraires se rapprochaient de plus en plus de la vérité... Au commencement les novateurs croyaient avoir de vous d'assez bons gages, vous ne ménagiez pas les doctrines classiques... à deux ou trois ans de là vous vous rangiez librement aux doctrines classiques comme à des lois faites par vous [4].

[1] Lettre publiée par l'*Amateur d'autographes* de janvier 1886.

[2] Paul DE MUSSET. *Biographie d'Alfred de Musset*, p. 318. Paris, Charpentier, 1881.

[3] *Chronique de Paris* du 1er juin 1852.

[4] Réponse de M. Nisard au discours de réception d'Alfred de Musset.

En recevant Alfred de Musset, l'Académie n'entendait pas faire une concession à l'école romantique. Avant tout, se portant comme champion des traditions classiques, la compagnie n'admet pas ces accusations de *retour de vieillesse* que la *Revue des Deux-Mondes* lui a lancées lors de l'élection d'Empis [1].

La *Revue* ne pouvait reprocher cet esprit d'ostracisme si prôné par elle en 1845.

Qu'Empis ne soit pas un philosophe éclectique, un prophète de transformations sociales, ou un tribun des révolutions littéraires, qu'il appartienne à une littérature démodée, la littérature du premier Empire [2], nous l'avouerons volontiers; mais Empis a eu des succès au théâtre, les titres de ses pièces sont encore dans l'esprit des lettrés.

L'Académie crut le moment venu d'accueillir cette gloire passée; elle jugea bon aussi de rendre hommage au parti du roi Louis-Philippe, si longtemps éconduit [3], en donnant un prix de persévérance à l'honnête M. Vatout.

Ce fut le 6 janvier 1848 qu'on élut le bibliothécaire du roi. Le journal *la Silhouette* nous fait ainsi le récit de sa victoire :

Chose touchante et digne de remarque! M. Vatout, qui ne représentait rien, a eu 18 voix; M. de Saint Priest, en sa qualité de grand seigneur, en a réuni sept; M. de Beaumont, qui représentait M. de

[1] *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1847. Article de M. A. de Pontmartin. — Empis fut élu le 11 février 1847.

[2] Revue du *Correspondant* du 10 janvier 1847.

[3] La cour des Tuileries avait été mécontente de l'élection d'Ampère. M. Guizot, alors ministre, était venu à la chambre des députés solennellement demander à de Tocqueville si Ampère consentirait, après sa réception, à être présenté au roi. « Vous comprenez du reste, écrit Tocqueville à Ampère, que tout ceci n'est pas fait pour vous, dont les opinions politiques sont connues. C'est un précédent qu'on établit pour avoir plus tard un prétexte de refuser la sanction royale aux ennemis du prince et de l'État. » — J. J. Ampère. *Correspondance* recueillie par Mme H. C., t. II, p. 145. Hetzel, 1875.

Tocqueville, en a obtenu quatre : M. Philarète Chasles et M. Alfred de Musset, qui représentaient la littérature, ont eu chacun deux voix [1].

Où sont donc les deux voix obtenues par Balzac? Comment admettre le récit de Victor Hugo, reproduit récemment par la revue *le Livre*, lorsque Dumas affirme à son tour qu'il a obtenu la voix d'Hugo pour Vatout [2]? Le grand poète aurait-il eu ce jour-là le don d'ubiquité?

Quoi qu'il en soit, Vatout fut élu.

Si l'on énumérait ses titres littéraires, aurions-nous la même réserve que le comte de Saint-Priest, son successeur? Le récipiendaire se contenta de dire : « Ceux de ses livres qui ont mérité vos suffrages sont : *les Souvenirs historiques des Résidences Royales* et *les Aventures de la Fille d'un Roi;* l'un est une promenade pittoresque, et l'autre un ingénieux badinage [3]. »

L'honorable académicien était forcé de passer sous silence deux chansons dont la popularité ne repose que sur un affreux calembour. Alexandre Dumas avance bien que le plus beau titre de Vatout pour entrer à l'Académie était la chanson sur le maire d'une ville de Normandie près du Tréport [4]. Ce serait faire une injure gratuite au docte corps que d'admettre l'assertion d'Alexandre Dumas : donner le droit de cité dans la compagnie à des couplets orduriers ou à double entente serait un blasphème littéraire. L'Académie reconnaissait bien à la chanson des titres académiques, mais à la chanson noble et patriotique, à la satire chantée que rimait Béranger.

Le roi de la chanson ne brigua jamais les suffrages, parce que « ses habitudes de caractère et d'esprit ne s'ar-

[1] La *Silhouette* du 9 janvier 1848.
[2] Alexandre DUMAS. *Mémoires*, t. V, p. 177.
[3] Discours de réception du comte de Saint-Priest.
[4] Alexandre DUMAS. *Mémoires*, t. V, p. 177.

rangeraient pas des usages de la compagnie[1]. » Il ne voulait pas « enrégimenter académiquement ce petit genre, qui cesserait d'être une arme pour l'opposition le jour où il deviendrait un moyen de parvenir[2]. »

Cependant les propositions ne manquèrent pas. Vers la dernière année du règne de Charles X, nous raconte Béranger, Chateaubriand l'engagea vivement à prendre place parmi les candidats. « Ma nomination, ajouta-t-il, eût pu avoir une signification politique utile, ainsi que le prouvèrent les injures que cette démarche, si honorable pour moi, attira à M. de Chateaubriand de la part d'un journal[3]. »

Sous la révolution de Juillet, il ne voyait dans son admission que l'obligation d'assister à des cérémonies publiques, d'y porter l'habit brodé, de prononcer, l'épée au côté, des discours d'apparat et d'avoir trop souvent à combattre des intrigues.

En présence de cette volonté inébranlable, quelques académiciens exprimaient hautement leurs regrets. Témoin ce passage qu'Alfred de Vigny écrivait lors de l'élection d'Ampère :

> Avant tout, je voulais l'honneur des lettres et élire le plus haut possible. Les plus hauts étaient absents. Lamennais et Béranger ne veulent jamais se présenter. L'un serait politiquement repoussé, l'autre unanimement admis. Tous deux, par une égale ostentation, préfèrent le tonneau de Diogène[4].

[1] Lettre aux électeurs du département de la Seine. BÉRANGER. *Ma Biographie*. Appendice, p. 270. Paris, Perrotin, 1857.

[2] BÉRANGER. *Ma Biographie*. Lettre à l'académicien Lebrun. Appendice, p. 276.

[3] Ibid., p. 251. — Voici la lettre que Chateaubriand écrivait à Béranger le 27 avril 1830 : « Tout ce qui ajoute à la renommée de la France m'est cher, et vous avez élevé la chanson jusqu'à la gloire. Restez donc *chansonnier*, Monsieur, puisque vous le voulez, comme La Fontaine est resté *fablier;* mais pourquoi ne seriez-vous pas académicien comme La Fontaine? Je ne sache pas qu'il n'y ait rien de plus immortel que lui parmi les quarante immortels? » BÉRANGER. *Correspondance*, t. I[er], p. 406.

[4] A. DE VIGNY. *Journal d'un poète*, publié par L. Ratisbonne, p. 232. Paris, Lemerre, 1885.

Cette unanimité se serait encore rencontrée sous le second Empire, comme l'atteste M. Cuvillier Fleury[1]. Aussi le poète Lebrun, répondant au discours de réception de M. Émile Augier, le 28 janvier 1858, ne manqua pas de faire l'éloge de Béranger, comme si le chansonnier national avait appartenu à la compagnie. Cette espèce d'adoption académique posthume excita l'enthousiasme, et l'un des auditeurs s'écriait en sortant : « Je viens d'assister à la réception d'Émile Augier et de Béranger[2]. »

[1] *Dernières Études historiques et littéraires*, t. II, p. 257. Paris, Lévy, 1859.
[2] SAINTE-BEUVE. *Causeries du Lundi*, t. XV, p. 320.

CHAPITRE XVIII.

SECONDE RÉPUBLIQUE ET SECOND EMPIRE.

LE COURANT RELIGIEUX

(1849-1867).

L'Académie, voltairienne sous Louis-Philippe, se *dévoltérianise*. — Guizot fait appel à l'union contre l'impiété antichrétienne. — Élection de Montalembert (1851). — La compagnie devient un *confessionnal*. — On ne peut gouverner sans l'aide de la religion. — La loi de 1850 sur l'enseignement. — Montalembert et Mgr Dupanloup en sont les plus ardents défenseurs. — Impatience du duc de Noailles. — Élection de Mgr Dupanloup (1854). — M. de Falloux et le *jésuitisme*. — Il faut obéir à un mot d'ordre. — Élection de M. de Falloux (1856). Le parti catholique et le *Correspondant*. — Intrigues de Sainte-Beuve et de Mérimée pour faire échouer Victor de Laprade (1857). — Conduite du gouvernement à l'égard du clergé. — La guerre d'Italie et le saint-siège. — Le P. Lacordaire favorable à l'indépendance italienne. — Un moine peut-il être académicien (1860)? — Réception d'un dominicain par un protestant. — La tolérance est difficile à pratiquer. — Mgr Dupanloup et la libre pensée. — Candidature de M. Littré (1863). — M. de Carné et le *prix de catéchisme*. — Alliance de plus en plus étroite des libéraux et du parti religieux. — M. Vacherot et le P. Gratry. — Élection du P. Gratry (1867). — Voltaire entre deux prêtres de l'Oratoire. — Comment Sainte-Beuve trouve que l'Académie est *infectée*.

Pendant le règne de Louis-Philippe, bien des hommes politiques, sous prétexte de libéralisme, « suivaient d'un œil jaloux l'activité de l'Église et mettaient en cause son esprit de domination [1] ».

[1] Charles DE MAZADE. *Portraits d'histoire morale et politique*, p. 121. Paris, C. Lévy, 1875.

On signalait souvent le péril que pouvaient courir les principes de 89 et la philosophie.

A cette époque, l'on poussait déjà ce cri, devenu de nos jours un mot d'ordre : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi. » Il était de haut goût de « manger du jésuite [1] ».

L'Académie devait aussi sacrifier à l'opinion du jour. Le 20 décembre 1847, Empis, faisant l'éloge de son prédécesseur, prononçait ces paroles : « C'est parmi les sauvages que de Jouy acheva ses humanités, naturellement sans le secours de certains pères qui pourtant étaient là : on les trouve partout. Mais de Jouy n'eut jamais un grand amour pour eux, et, de sa part, c'était presque ingratitude, car Voltaire, son premier maître, avait été leur élève [2]. »

Viennet s'empresse de lui répondre :

Vous avez entrepris la réhabilitation de Voltaire. Je me déclare hautement votre complice. La politique impériale l'a proscrit comme le destructeur de l'ordre social qu'elle veut reconstruire. Une secte philosophique, renouvelée de bien d'autres, le confond avec des matérialistes et les athées de son siècle et l'enveloppe dans ses insolents anathèmes... Voltaire vivra, et la politique qui pensait l'abattre aurait peine à se relever elle-même.

Cinq ans se sont à peine écoulés ; l'Académie, qui a applaudi à l'éloge de Voltaire, écoutera sans protester cette diatribe prononcée par l'un des chefs du parti catholique, Montalembert :

En plein XVIII[e] siècle, un prêtre, parlant en votre nom devant la tombe ouverte de Voltaire, osa blâmer hautement ce triomphateur de n'avoir pas dédaigné la triste célébrité par l'audace et la licence. Vous ne l'accorderez pas aux pygmées qui se disputent aujourd'hui la connivence que vous avez refusée au plus formidable esprit que le mal ait jamais enfanté [3].

[1] Lettre de Jules Janin à Philarète Chasle, 30 décembre 1844. Eug. CHARAVAY. Catalogue de vente d'autographes du 28 juin 1878.

[2] Discours de réception d'Empis.

[3] Discoursde réception de Montalembert.

Comment cette assemblée, récemment appelée un *cénacle de voltairiens*, a-t-elle pu subir un tel revirement en un espace de temps si court?

Depuis les leçons reçues en février 1848, les libéraux de 1830, ennemis des institutions républicaines, sont quelque peu effrayés du progrès des idées démagogiques; ils s'aperçoivent bientôt qu'ils ont à combattre « un ennemi plus dangereux que l'Église [1] ». Quelques-uns ne se sont point bornés à corriger ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans les croyances de leur jeunesse, ils ont fait amende honorable devant les dogmes religieux qu'ils avaient combattus [2]. Tel fut M. Guizot. Dans la préface de ses *Méditations et Études morales*, il prône le retour à la religion :

> Les amis de la liberté de conscience, dit-il, peuvent retourner sans crainte au Dieu des chrétiens... Dans les régions élevées, la guerre contre la religion ne se manifeste plus que sous les traits d'un scepticisme ou d'un rationalisme réservé, timide même, et qui cherche à se voiler plutôt qu'à s'étaler. Mais au fond de la société et dans les masses, c'est l'impiété passionnée qui fermente et qui, pour vaincre, se met au service des plus grossiers et des plus ardents intérêts... C'est donc pour tous les chrétiens un intérêt évident et un devoir impérieux de s'accepter et de se soutenir mutuellement, comme des alliés naturels, contre l'impiété antichrétienne [3].

De leur côté, les hommes du parti de l'Église avaient compris ce qu'il y avait d'infructueux dans ces luttes à outrance contre une monarchie tolérante. En présence du péril commun, ils ne songeaient plus qu'à contracter une alliance avec leurs anciens adversaires. Ce *meâ culpâ* réciproque, fait sur l'autel académique, a pour résultat de transformer la compagnie en une réunion « d'humbles pénitents » qui va se « dévoltérianiser ».

[1] Ch. DE MAZADE. *Portraits d'histoire morale et politique*, p. 121.

[2] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1851-1852.

[3] GUIZOT. *Méditations et Études morales*. Préface, page XXV. Paris, Didier, 1865.

Pour cimenter l'alliance, l'Académie nommera, comme successeur de Droz, un personnage considérable, orateur passionné, chef du parti religieux, qui fait la pluie et le beau temps politique[1].

Catholique sincère et libéral, disciple de Lamennais, Montalembert a voulu avec Lacordaire allier la démocratie à la religion. Ennemi de l'Université ou de l'enseignement par l'État, il a revendiqué hautement, à la chambre des pairs, la liberté de l'enseignement ecclésiastique.

Chevalier brillant et intrépide de la cause de l'Église, dit Sainte-Beuve, il la défend avec une éloquence qui n'est pas celle d'un avocat, mais d'un croyant, d'un lévite armé, d'un croisé[2].

Écrivain brillant et onctueux, il a publié une *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie* qui eut une grande vogue auprès du monde aristocratique et religieux.

Montalembert avait donc tous les titres aux yeux de la majorité académique nouvellement convertie. Ne voyait-on pas aussi le triomphe assuré des idées pour lesquelles il avait combattu pendant dix-sept ans? La loi de 1850 assurait à l'Église la liberté de l'enseignement, et l'expédition de Rome, dont il avait été l'un des plus ardents promoteurs à l'Assemblée, réintégrait le pape sur le trône pontifical.

L'élection de Montalembert (février 1851), acclamée par les conservateurs et les partisans de l'Église, fut attaquée violemment par l'*Événement*, journal de Victor Hugo. L'ex-pair de France, le chef de l'école romantique, devenu ardent démocrate, ne pardonnait pas à la compagnie ce mouvement rétrograde. Quoi! ce *cénacle de voltairiens* devenait un *confessionnal!* au lieu de se recruter parmi les grands poètes, il admettait les *grands sacristains*[3]!

[1] *Revue de Paris*, mars 1852.
[2] Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. I^er^.
[3] L'*Événement* du 30 décembre 1850.

L'Académie brûlait ce qu'elle avait adoré; elle ne comprenait plus qu'un gouvernement existât, qu'on pût édicter des lois sans l'aide de la religion. Aucune protestation ne s'était entendue, un an auparavant, lorsque le duc de Noailles avait fait cette profession de foi : « Comment discuter les bases de la société sans l'exposer à périr, si la religion n'est plus là avec ses divines espérances, pour expliquer la loi du devoir et du sacrifice [1] ? »

Tout en manifestant ces sentiments religieux, l'Académie n'était pas hostile à la politique présidentielle de l'Élysée. Comme président de la République, le prince Louis-Napoléon avait témoigné pour les intérêts de la religion et du clergé une sollicitude toute particulière [2]. Après le coup d'État, le clergé se montra dévoué et confiant envers le nouvel empereur.

La réforme des lois sur l'enseignement avait cimenté l'union entre le chef de l'État et les représentants les plus élevés de l'Église, et cette union se maintenait de part et d'autre avec une égale habileté [3].

Aussi les relations étaient-elles excellentes avec la cour de Rome. Le mariage de l'empereur avait naturellement soulevé la question du sacre; déjà l'on parlait de négociations pour la prochaine venue du saint-père et de concessions importantes accordées en échange par le gouvernement français au profit de l'autorité ultramontaine [4].

Moins confiante que le clergé, l'Académie se tint d'abord sur la réserve; elle ne voulait pas que cette liberté de l'enseignement, conquise après tant d'efforts, fût un jour ou l'autre confisquée par le nouveau César.

La compagnie témoigna cette crainte en appelant à elle

[1] Discours de réception du duc de Noailles du 6 décembre 1849.
[2] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1851-1852.
[3] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1852-1853.
[4] Ibid., 1853-1854.

l'un des plus vaillants athlètes de l'Église et de l'éducation chrétienne. De tous les membres du clergé qui avaient contribué à la confection de la loi de 1850, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, y prit la plus large part. Membre de la commission préparatoire, il réussit « par son éloquence persuasive et conciliante dans les détails, ferme et invincible sur les principes[1] », non seulement à triompher des arguments que lui opposaient Thiers et Cousin, mais à transformer ses adversaires en fermes défenseurs de la loi nouvelle.

Non content d'assurer la liberté de l'enseignement ecclésiastique, il voulut indiquer les règlements de l'éducation chrétienne. « Pour relever un pays, disait-il, il faut des hommes, or les hommes, c'est Dieu qui les donne, mais c'est l'éducation qui les fait. » Concurremment avec la loi de 1850 parut la première partie de son *Traité de l'Éducation*.

La majorité académique crut le moment opportun d'élire ce défenseur des libertés de l'Église. Elle se rappelait aussi que « dans d'autres temps le clergé lui avait fourni des prélats illustres, de grands écrivains, d'éloquents orateurs, d'utiles grammairiens. Réconcilier les lettres laïques avec les lettres sacrées, le siècle et le sacerdoce, telle devait être la signification de la nouvelle élection[2]. »

Pour réaliser ce projet, il fallait une vacance. Mais aucun académicien « n'était ravi de mourir[3] » pour donner une place au candidat tant désiré. Ce qui n'empêcha pas l'impatient duc de Noailles d'écrire à l'évêque d'Orléans :

Paris, le 15 septembre 1853.

Monseigneur, il est malheureusement probable qu'il y aura bientôt

[1] H. DE LACOMBE. *Les débats de la Commission de* 1850, p. 8.

[2] *Athenæum Français* du 18 novembre 1854.

[3] Expression dont se sert Racine quand il écrit à Louis XIV, au nom de l'Académie, pour accepter la candidature du duc du Maine.

une vacance à l'Académie. M. Ancelot est dans un état qui laisse peu d'espoir pour ses jours. Je sais que l'Académie serait heureuse de voir un membre du clergé dans son sein, et, depuis longtemps, j'avais nourri la pensée de vous y voir occuper une place qui ne saurait mieux l'être que par vous. Cette pensée avait été très favorablement accueillie par deux membres auxquels je l'avais communiquée. Me permettriez-vous de la communiquer à vous-même et de vous consulter directement[1] ? »

Ancelot, dont on escomptait si bien la fin, ne ratifia pas les espérances du duc de Noailles, il vécut encore un an. La mort de Jay et de Tissot survint à propos, et, le 18 mai 1854, Mgr Dupanloup fut élu à une grande majorité.

Au lieu de prononcer l'éloge d'un auteur dramatique, l'évêque d'Orléans fit l'oraison funèbre de Tissot, le traducteur des *Églogues* de Virgile, ce qui devait être plus conforme à ses goûts. M. de Salvandy fut chargé de lui répondre; il est piquant de voir un ancien ministre de l'instruction publique, qui a jadis combattu la politique de l'Église, tenir ce langage :

C'est en effet l'évêque que nous avons appelé au sein de l'Académie, l'évêque respectable et cher à l'Église de France, nous la retraçant par le zèle et la foi, par les exemples et les doctrines; toujours prêt à combattre comme un soldat pour sa cause; tantôt revendiquant pour elle, au delà de l'esprit du temps, l'éducation de la jeunesse, tantôt poussant à Rome nos soldats pour sauver du suicide la Ville Éternelle et lui restituer la triple couronne au milieu des nations[2].

Ainsi l'Académie semble revendiquer comme son œuvre cette loi de 1850 qui, préparée par Montalembert et Berryer dans les séances de la chambre des députés sous la mo-

[1] L'abbé Lagrange. *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 147. Paris, Poussielgue, 1883. Cette lettre citée *in extenso* a été supprimée dans l'édition de 1886.

[2] Réponse de M. de Salvandy au discours de réception de Mgr Dupanloup, le 9 novembre 1854. — M. de Pontmartin n'approuve pas cet enthousiasme après coup de M. de Salvandy. « Comment se défendre, dit-il, d'un sentiment de tristesse ironique lorsqu'on voit M. de Salvandy secouer sa crinière pseudo-léonine, empanacher son éloquence, tendre l'arc de ses lèvres et décocher à César ses flèches barbelées pour souhaiter la bienvenue à Mgr Dupanloup? » — *Nouveaux Samedis*, t. XII, p. 267.

narchie de juillet, élaborée par Mgr Dupanloup dans la commission, fut enfin votée à l'Assemblée législative grâce à l'influence considérable de M. Thiers. Mais « le lien de ce faisceau, le trait d'union entre ces diverses influences, l'homme nécessaire pour apposer l'estampille du gouvernement sur cette pétition de la grande famille catholique[1] », ce fut M. de Falloux.

Berryer, Montalembert et l'évêque d'Orléans faisaient partie des Quarante: pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'ancien ministre qui avait donné son nom à la loi sur l'enseignement?

Royaliste convaincu, catholique ardent, mais mesuré, M. de Falloux a été député sous Louis-Philippe et ministre de l'instruction publique dans le premier cabinet de la présidence napoléonienne. Rentré dans la vie privée après le coup d'État du 2 décembre, l'auteur de l'*Histoire de saint Pie V* et de *Louis XVI* est avant tout un homme d'action.

Ce qui fait l'originalité de M. de Falloux, dit M. de Mazade, c'est la fine et forte trempe de politique qui s'intéresse à tout dans la retraite comme à l'époque où il était à l'œuvre; qui, même dans une étude en apparence littéraire, défend une tradition, une foi, une cause[2].

Sa foi est l'Église; sa tradition, la papauté; sa cause, la liberté de l'enseignement, qu'il soutient dans le *Correspondant* avec Montalembert et l'évêque d'Orléans.

C'en est assez pour attirer sur lui les foudres du journal *le Siècle*, lorsqu'il est question de le nommer comme successeur du comte Molé.

En choisissant le candidat qu'on lui propose, écrit M. Taxile Delord, l'Académie ouvre ses portes non pas à l'aristocratie, encore moins à la littérature, mais à cette chose qui s'insinue partout, le *jésuitisme*[3].

[1] A. de Pontmartin. *Souvenirs d'un vieux critique*, t. III, p. 206. Paris, C. Lévy, 1883.

[2] *Revue des Deux-Mondes*. Chronique du 15 janvier 1886.

[3] Voir les articles du *Siècle* des 3 et 17 mars et du 7 avril 1856.

Ce qu'on ne pardonne pas au candidat, « c'est d'avoir énergiquement lutté contre le *crescendo* révolutionnaire et d'avoir concouru à cette loi sur l'enseignement qui rendit aux pères de famille la liberté de choisir les maîtres de leurs enfants[1] ».

Si cette réponse indique nettement le programme de la majorité, M. de Falloux est loin de réunir toutes les sympathies de l'opposition politique ou du parti ultramontain.

Combattu par l'*Univers* et l'école de Louis Veuillot, indifférent à M. Thiers, il est chaudement appuyé par MM. Guizot[2], Cousin et Mignet.

Bien que le comte Molé l'ait désigné pour son successeur[3], ce sera avec regret que certains académiciens voteront pour lui : il faut obéir à un mot d'ordre.

Je crois bien que je ne pourrai m'empêcher de voter comme on me le demande, malgré une certaine répugnance instinctive, écrit de Tocqueville à Ampère le 27 décembre 1855. On a beau me dire que ce dévot-là marche à part du grand troupeau et montre des sentiments plus indépendants que le reste, il n'en a pas moins *un fumet de sacristie* qui m'est si désagréable à sentir par le temps qui court[4].

Les résistances furent vaincues le 11 avril 1856, mais il fallut encore trois tours de scrutin pour assurer la victoire du parti religieux et libéral.

Nous disons le parti religieux et libéral, parce qu'une scission s'était opérée parmi les catholiques. Après le 2 décembre, l'école ultramontaine et Louis Veuillot, dans le journal *l'Univers*, avaient fait l'apologie du coup d'État.

[1] *Correspondant* du 25 avril 1856.

[2] Un des amis de M. Guizot lui disait : « Lisez l'*Histoire de saint Pie V*, et vous verrez si un protestant peut voter pour M. de Falloux. — Comme je suis résolu à voter pour lui, je ne lirai point ses livres, » répondit M. Guizot. — De Falloux. *Mémoires d'un Royaliste*, t. II, p. 256.

[3] Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. XV, p. 256.

[4] Ampère. *Correspondance*, t. II, p. 281.

Cette inféodation de l'Église aux idées gouvernementales inquiétait vivement ses représentants. Déjà plusieurs évêques avaient rappelé à leur clergé « le danger de s'identifier avec le despotisme et le devoir de conserver une respectueuse indépendance vis-à-vis de toute politique ».

L'indépendance de l'Église fut alors vaillamment défendue par MM. de Montalembert, Cochin et le prince de Broglie, dans la revue du *Correspondant*, malgré les rigueurs des avertissements officiels.

Jaloux d'entrer en lice, M. de Falloux avait préparé un travail intitulé : *Le Parti Catholique*, — *Ce qu'il a été*, — *Ce qu'il est devenu*, lorsque survint sa candidature à l'Académie. Il ajourna donc sa publication contre l'*Univers*, au grand déplaisir de Cousin et de Mignet.

« Vous lèveriez plusieurs obstacles, lui disaient-ils, et vous augmenteriez certainement le nombre de vos suffrages si vous augmentiez vos titres de celui-là avant le scrutin [1]. »

M. de Falloux n'en fit rien, ce qui n'empêcha pas son élection.

Le parti religieux et libéral formait dès lors un noyau compact dans le sein de la compagnie. Les sympathies ne lui manquaient pas. Assurés du concours des anciens partisans de la monarchie constitutionnelle, les polémistes du *Correspondant* espéraient conquérir la majorité.

Leur secrète ambition était de faire entrer peu à peu dans le cénacle les écrivains de ce recueil « indépendant, libéral et religieux », et entretenir ainsi dans la compagnie un foyer d'opposition gouvernementale et cléricale.

Après la mort de M. de Salvandy, ils songèrent peut-être à M. de Carné, mais ils y renoncèrent aussitôt après la lettre de Tocqueville à Ampère :

[1] De Falloux. *Mémoires d'un Royaliste*, t. II, p. 249 et suiv.

Je n'ai reçu aucune lettre de candidat, écrit-il, et n'ai rien entendu dire des intrigues académiques. Je sais seulement que je suis très peu disposé à nommer le dévot Carné trois jours après avoir reçu le saint Falloux [1].

N'avaient-ils pas un candidat plus sympathique? Un poète, l'auteur de *Psyché*, des *Poèmes évangéliques*, venait de publier le beau chant des *Symphonies*. Victor de Laprade continuait, « avec la foi ardente du chrétien et les nobles inspirations du poète, à servir de tout son pouvoir la plus sainte des causes et à bien mériter ainsi tout à la fois de la religion et de la société [2] ».

En lui décernant un prix, la compagnie, par l'organe de son secrétaire perpétuel, avait fait l'éloge de « cette poésie mélodieuse qui prend la forme d'enseignement la plus persuasive pour le cœur, lorsqu'elle se propose pour but les vérités mêmes de la philosophie ou les promesses divines de la religion [3] ».

Malgré ses préventions, Sainte-Beuve avouait lui-même qu'après de tels éloges décernés solennellement, il n'y avait plus qu'à élire Victor de Laprade à la première vacance [4].

Des liens d'une étroite amitié unissaient le candidat avec l'académicien défunt.

M. de Salvandy, écrit M. Edmond Biré, fut au ministère et à l'Académie le fervent patron de Victor de Laprade, et la famille de l'ancien ministre aurait désiré pour lui un successeur aussi rempli d'admiration et de reconnaissance que l'auteur des *Symphonies* [5].

Tocqueville, ennemi de la candidature de M. de Carné, n'éprouvait pas les mêmes sentiments à l'égard de Victor

[1] Ampère. *Correspondance*, t. II, p. 323.

[2] *Lettre du Comte de Chambord à Victor de Laprade.* Edmond Biré. *Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres*, p. 197. Paris, Février, 1887.

[3] Rapport de M. Villemain sur les concours de 1856.

[4] *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 9.

[5] Edmond Biré. *Victor de Laprade*, p. 207.

de Laprade, mais ses efforts furent vains. Écrivant à son ami Ampère, il raconte en ces termes la victoire de M. Émile Augier [1] :

Paris, ce 7 avril 1857.

On ne m'a remis votre lettre du 17 mars, cher ami, qu'après l'élection ; ainsi je ne puis me vanter près de vous que vous avez décidé mon vote. Vous y avez été cependant pour quelque chose, car je savais que vous auriez voté pour M. de Laprade. Vous avez déjà appris que nous avons été battus, je ne sais si l'on vous a mandé comment. La chose est bien connue aujourd'hui. MM. Thiers et de Rémusat ont voté pour M. Augier par mauvaise humeur contre le parti religieux qui avait mis en avant la candidature de Victor de Laprade, parti religieux représenté pourtant par Cousin et Montalembert. La cheville ouvrière de l'élection a été Mérimée ; il y a mis, dit-on, une ardeur incroyable.

J'ai pu juger de l'importance qu'il donnait à la question par la manière dont il m'a reçu. J'étais arrivé la veille, lorsque l'on ne comptait plus sur moi ; il m'a presque tourné le dos, comme Sainte-Beuve ; je gênais ces messieurs ; c'est à partir de ce moment-là que j'ai commencé à m'intéresser vivement au succès de l'élection [2].

Victor de Laprade ne perdit rien pour attendre : il fut appelé, l'année suivante, le 11 février 1858, à recueillir la succession d'Alfred de Musset.

De cet échec de Victor de Laprade ne retenons que les intrigues de Mérimée et de Sainte-Beuve. Ils représentaient le parti de la cour, qui voyait avec un dépit mal dissimulé l'opposition croissante du clergé.

Ce n'était plus de part et d'autre cette attitude conciliante des premiers jours de l'Empire. Le clergé montrait quelques velléités d'indépendance aussitôt réprimées. En 1857, l'évêque de Moulins est cité devant le conseil d'État

[1] M. Émile Augier fut élu le 31 mars 1857.

[2] AMPÈRE. *Correspondance*, t. II, p. 327. — Le *Correspondant*, annonçant la défaite de Victor de Laprade, ajoute ces réflexions : « Ce n'est pas contre une idée politique qu'on a voulu réagir en écartant Victor de Laprade, c'est contre une idée religieuse, et voilà pourquoi nous sommes plus fiers pour lui de cette lutte, que du plus éclatant triomphe. » *Correspondant* du 25 avril 1857.

pour avoir imposé à plusieurs curés de son diocèse une renonciation à tout recours devant la juridiction civile en cas de révocation ou de changement de résidence, et prononcé à l'avance l'excommunication contre tous ceux qui s'adresseraient à la puissance séculière dans les affaires religieuses.

Ce froissement dans les rapports devait bientôt se changer en une vive opposition après la guerre de 1859.

La théorie des nationalités de Napoléon III, si funeste depuis pour la France, avait mis en péril l'indépendance du saint-siège. La majorité des évêques et le parti catholique protestaient énergiquement contre la politique de la France à Rome, ils défendaient, presque à l'égal d'un dogme, l'intégrité du pouvoir pontifical.

Le gouvernement irrité traduit Montalembert en police correctionnelle et défend aux journaux de publier les mandements des prélats.

En sa qualité d'évêque, Mgr Dupanloup entre bientôt dans la lice. Non content d'écrire son volume de la *Souveraineté pontificale*, il veut intéresser l'Académie à sa cause et lui rappeler que, déjà en 1827, la compagnie avait fait entendre sa voix pour défendre la liberté.

Sur ses vives instances, M. Villemain se décide à publier sa brochure, *la France, l'Empire et la Papauté*, et Victor Cousin consent à rendre publique la lettre suivante :

> Je veux une papauté forte, assez forte pour être indépendante et pour exercer efficacement son saint ministère. Je la veux forte, dût quelquefois en souffrir un peu votre très humble serviteur. Oui, que Rome mette à l'index mon livre *Du Vrai, du Beau et du Bien*, il n'importe ; moi, je lui demeure fidèle et je la défends à ma manière au nom même de la philosophie [1].

Sur ces entrefaites, la mort de Tocqueville laisse un fauteuil vacant. Occasion opportune pour l'Académie de

[1] L'abbé Lagrange. *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 221. Édition de 1886.

manifester son adhésion à la politique religieuse en appelant à elle un prêtre, un moine. Ce sera Lacordaire[1].

Qui n'a pas encore présent à la mémoire le souvenir des conférences de Notre-Dame? Par l'alliance intrépide et indépendante de sa pensée, par les formes nouvelles et hardies de sa parole, l'illustre prédicateur a d'abord étonné, stupéfait son auditoire, mais il met tant de fougue, tant de passion, qu'on est transporté d'admiration pour ce grand orateur de la chaire.

Comme un nouvel apôtre, le réformateur de l'ordre de Saint-Dominique a poursuivi l'alliance légitime de la foi catholique et des libertés modernes. « Pour lui, le vrai catholique libéral est avant tout ami de la liberté civile, politique et religieuse; il la veut pour elle-même et fortement assise sur les données du christianisme. Quant aux partis politiques, les questions de personnes ne doivent pas l'emporter sur les questions de principes[2]. »

Avec un pareil programme, Lacordaire est une des figures les plus sympathiques pour ces anciens libéraux convertis.

Aussi, dès 1855, Cousin lui écrit pour savoir si la règle dominicaine met obstacle à ce qu'un frère prêcheur devienne membre d'une société littéraire[3].

Loin de repousser ces ouvertures, Lacordaire répond qu'il lui semble « utile pour la religion qu'on puisse voir un religieux dans le premier corps littéraire du monde, parce que la gloire littéraire est la chose la plus affranchie de tout ce qui est rang ou condition[4] ».

[1] « On m'écrit très sérieusement de Paris que l'Académie, voltairienne il y a quelques années, veut nommer l'abbé Lacordaire comme protestation contre la violence que subit le pape. Tant qu'on ne m'obligera pas d'aller entendre leurs sermons, on peut nommer à l'Académie tous les membres du sacré-collège. Ce 22 janvier 1860. » MÉRIMÉE. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 82. Paris, Lévy, 1874.

[2] L'abbé PERREYVE. *Notice sur Lacordaire*. Préface des *Lettres aux jeunes gens*.

[3] L'abbé LAGRANGE. *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 371.

[4] LACORDAIRE. *Lettres à des jeunes gens*, recueillies par l'abbé Perreyve, p. 326 et 389. Paris, Douniol, 1863.

Mais Lacordaire est un libéral; il a écrit deux lettres à M. Eugène Rendu et à l'abbé Perreyve, où il témoigne de sa sympathie pour l'Italie. « J'avoue, dit-il, que si la politique actuelle de l'Empire ne cache aucun piège, s'il soutient à la fois la cause de l'indépendance italienne et la cause de la liberté de l'Église, je ne pourrai m'empêcher de lui être reconnaissant [1]. »

Ces lettres divulguées furent commentées avec force éloges par les journaux officieux. Cousin était assez embarrassé; la majorité des académiciens réprouvait la guerre d'Italie. Peu à peu l'émotion se calma et Guizot se déclara, l'un des premiers, partisan de la candidature.

L'évêque d'Orléans accueillit d'abord la proposition avec enthousiasme, puis il eut quelques scrupules. Deux personnes lui dirent : « Comment peut-on nommer le père Lacordaire après ses lettres sur le saint-siège? »

Un ami plus clairvoyant, M. Augustin Cochin, se chargea de dissiper les doutes de l'évêque :

Vous avez présenté, lui écrit-il, et accepté le P. Lacordaire, tel qu'il est après ses lettres. Il me semble que l'honneur exige qu'après l'avoir engagé, on ne lui demande aucune condition dont on ne l'ait antérieurement prévenu.

Croyez-moi, Monseigneur, il y a dans ce qui vous a été dit plus d'une trace de cette opinion inintelligente des meilleurs catholiques, qui regardent comme un scandale la candidature d'un moine. J'ai entendu dire exactement la même chose de la candidature d'un évêque lorsque vous étiez sur les rangs.

Vous qui croyez que la religion doit s'élever, en tous les genres, à la puissance par le mérite et la vertu, avez-vous un autre homme, avez-vous une occasion pour faire asseoir la religion à l'Académie? Demain les ordres religieux peuvent être proscrits par le pouvoir [2].

L'évêque d'Orléans se rendit à de tels arguments, et, le 8 février 1860, le P. Lacordaire fut élu par 21 voix.

[1] Foisset. *Vie du Père Lacordaire*, t. II, p. 371.

[2] L'abbé Lagrange. *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 223 et suiv. Édition de 1886.

C'était la première fois, depuis la fondation de l'Académie, qu'un moine était appelé à siéger parmi les Quarante. Mais le spectacle le plus curieux fut la réception d'un dominicain par un protestant. Guizot, recevant le P. Lacordaire, ne peut s'empêcher de marquer un certain étonnement :

Que serait-il arrivé, lui dit-il, si nous nous étions rencontrés, vous et moi, il y a six cents ans, et si nous avions été, l'un et l'autre, appelés à influer sur nos mutuelles destinées?

Si mes pareils vous avaient rencontré, ils vous auraient accueilli avec colère comme un odieux persécuteur, et les vôtres, ardents à enflammer les vainqueurs contre les hérétiques, se seraient écriés : « Frappez, frappez toujours, Dieu saura bien reconnaître les siens [1]. »

La scène est changée. Au lieu d'un bûcher, au lieu de cris et de vociférations, une lutte pacifique, oratoire, et des éloges adressés par un illustre et vénérable disciple de la Réforme à l'historien de saint Dominique, au brillant conférencier de Notre-Dame.

L'enthousiasme gagna l'auditoire; l'on fut unanime à reconnaître la légitimité d'une pareille élection. Seul Sainte-Beuve résista à l'entraînement général et ne put pardonner à un moine de faire partie des Quarante. Peu de temps après la mort du père Lacordaire, il écrivit au père Chocarne cette lettre regrettable :

Ce 25 janvier 1863.

Maintenant je dois vous dire, Monsieur, avec la même franchise que, dans les derniers temps, je me suis trouvé en désaccord et même en opposition avec le père Lacordaire lorsqu'il se présenta à l'Académie. Je le lui dis, à lui parlant, lorsqu'il me fit l'honneur de sa visite. J'avais vu préparer cette élection et je savais de quelle coalition elle était le fruit. Lui-même pouvait l'ignorer: je crois savoir qu'il résista longtemps et qu'il fallut bien des instances et des obsessions pour le décider à une démarche qui, selon moi, le mettait dans une sorte de contradiction avec son habit et qui ne l'a pas grandi en définitive. Un

[1] Réponse de M. Guizot au discours du père Lacordaire.

moine sincère, ardent, fier et humble à la fois, est, à mon avis, quelque chose de plus qu'un académicien à demi politique [1].

Que cette élection de Lacordaire fût à demi politique, nul ne le contestait. En nommant un libéral, l'Académie revendiquait cette liberté pour tous que l'Empire refusait depuis quatre ans; l'élection d'un moine démontrait la fermeté de ses opinions religieuses.

Après le désastre de Castelfidardo et l'envahissement des États du pape par les troupes italiennes, l'agitation, prenant un nouveau degré de vivacité, provoqua un développement de rigueur contre la presse et contre les mandements des évêques qui protestaient en faveur de la papauté. Il y avait alors une propagande activement organisée en faveur du denier de Saint-Pierre qui s'adressait à tous les fidèles. Aussitôt l'on soutint que le parti catholique, exploitant la charité, faisait de la charité un piège tendu aux âmes généreuses [2]. Cette accusation visait surtout la société de Saint-Vincent de Paul, dont on soupçonnait les sentiments hostiles au gouvernement. Par une circulaire du 16 octobre 1861, M. de Persigny prononçait la dissolution du conseil général de la société et n'autorisait plus que les associations locales. Le parti religieux se plaignit de ces persécutions non justifiées et soutint que la tolérance était chose à jamais inconnue en France.

Pour invoquer la tolérance, il faut en donner soi-même l'exemple. Nous avons le regret de le dire, Mgr Dupanloup fut un des premiers à manquer à cette règle de conduite que ses amis exigeaient du gouvernement.

Il s'agissait, en 1863, de remplacer un célèbre mathématicien, M. Biot. La voix publique lui donnait comme successeur un savant, M. Littré, philologue éminent, qui

[1] Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 451. Appendice. Paris, C. Lévy, 1872.

[2] L'abbé Lagrange. *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 230 et suiv.

venait de publier son *Glossaire historique de la langue française*. L'Académie n'avait-elle pas besoin d'un homme aussi remarquable pour achever et perfectionner son Dictionnaire?

Mais ce savant, qui mène la vie édifiante d'un bénédictin, est « un saint qui ne croit pas en Dieu [1] ».

Traducteur de la *Vie de Jésus*, de Strauss, Littré est un des chefs de l'école des libres penseurs et l'un des disciples les plus convaincus d'Auguste Comte, dont il a défendu les doctrines avec une grande énergie.

Recevoir le chef de l'école positiviste, le représentant de l'athéisme, c'en est trop. Mgr Dupanloup annonce à ses amis son intention de publier un écrit pour écarter M. Littré de l'Académie; du même coup, il fera prononcer l'exclusion future de MM. Taine, Renan et Alfred Maury.

M. Augustin Cochin voit aussitôt le danger de cette démarche imprudente et s'empresse de l'en dissuader :

L'autre soir, lui écrit-il, j'étais à la place Saint-Georges, et il a été beaucoup question de la candidature de M. Littré. Le succès est certain. Il importe de ne pas le colorer davantage et en faire un événement. M. Thiers est ardent pour. Il dit qu'il ne faut pas briser le pacte de tolérance dont l'Académie est la représentation vivante: que le candidat est nécessaire au Dictionnaire: que sa vie est grave, son caractère pur; qu'on ne comprendrait pas contre lui des scrupules qui n'ont pas été opposés à des vaudevillistes libertins; qu'il faut laisser passer en votant contre, si l'on veut, mais sans crier, sans tempêter... Je vous redis ces choses parce qu'il y a là une situation bien délicate.

L'évêque d'Orléans reste inflexible dans sa détermination, croyant qu'il n'a pas de devoir plus impérieux à remplir. M. Cochin ne se décourage pas et lui envoie cette missive.

Vous n'empêcherez pas M. Littré, et vous aurez l'air de n'agir que pour cela; vous serez oublié après son succès, tandis que vous

[1] Edmond Biré. *Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres*, p. 267.

empêcheriez M. Renan, ce qui est plus important, et avant même qu'il soit candidat... *Avant*, c'est une manœuvre tardive et impuissante; *après*, c'est un blâme solennel, un acte d'évêque, un garde à vous sur des noms plus dangereux [1].

Toutes les objections les plus graves et les plus équitables furent inutiles. La veille de l'élection parut l'*Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille sur des attaques dirigées contre la religion par quelques écrivains de nos jours*. Cette violente philippique dirigée contre les libres penseurs fit impression sur l'esprit de plusieurs académiciens disposés à voter pour M. Littré [2].

Le jour de la bataille, on élut au troisième tour de scrutin M. de Carné, qui par ses idées religieuses appartenait à l'école de Montalembert, et par ses opinions politiques à l'école de Guizot [3].

L'échec de M. Littré, que l'on taxait de coup d'État clérical, causa plus d'une déception aux philosophes *fusionnistes* [4], il excita en même temps un *tolle* dans une grande partie de la presse. Sans contester le mérite personnel de M. de Carné, on le plaignait de la manière dont son triomphe avait été amené. Il était dur pour un homme de sa

[1] L'abbé LAGRANGE. *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 408 et 412.

[2] Selon M. de Pontmartin, Mgr Dupanloup n'aurait exercé aucune influence sur la compagnie aux dépens de la libre pensée, et serait resté étranger à toutes les intrigues. (*Nouveaux Samedis*, t. XVII, p. 373.) Comment concilier cette appréciation avec le récit fait par l'abbé Lagrange, d'après la correspondance que nous avons citée?

[3] M. de Carné fut élu le 23 avril 1863. — Victor de Laprade, écrivant au comte de Chambord le résultat de l'élection, finissait par ces lignes : « M. Dupin était absent pour cause de maladie, comme dans toutes les circonstances difficiles. M. de Lamartine, ce noble génie dont le sang est resté au fond royaliste et chrétien, a été fort sollicité par ses amis révolutionnaires à voter pour M. Littré : « Je suis trop vieux et trop près de paraître devant le bon Dieu pour aller voter contre lui, » répondit-il. » Edmond BIRÉ. *Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres*, p. 274.

[4] L'un de ces philosophes s'écria avec amertume : « C'est un métier de dupe que nous jouons; nous leur maintenons un pape à Rome, et ils ne nous passent pas même un académicien à Paris. »

valeur de ne sembler remporter que le *prix de catéchisme*[1].

Dans un langage plus acerbe, le *Siècle* attaquait l'influence prédominante de Mgr Dupanloup :

Nous voilà revenus au beau temps où les sujets de concours d'éloquence devaient être approuvés par trois docteurs en Sorbonne. Quiconque aujourd'hui voudra s'asseoir dans un des quarante fauteuils devra présenter ses ouvrages à l'approbation de l'évêque d'Orléans. Ce droit de contrôle qu'on prétend ériger va créer l'orthodoxie dans le libre domaine de la littérature[2].

La feuille périodique ne savait pas si bien prédire. L'année suivante, Mgr Dupanloup s'opposait à ce que M. Taine obtînt un prix pour l'*Histoire de la littérature anglaise*[3].

Ce que le *Siècle* reprochait le plus à l'Académie, c'était l'alliance de la religion et de la philosophie que les hommes de la monarchie de Juillet avaient tant prônée lors de l'élection de Lacordaire. Les libéraux avaient eu le tort d'ouvrir les portes de l'Académie à leurs nouveaux alliés qui, peu à peu, étaient devenus les maîtres.

Le *Siècle* espère que cette domination ne sera pas de longue durée.

L'exclusion de Littré, dit-il, commence entre les libéraux de Juillet et les ultramontains une rupture qui ne peut manquer de prendre fin; les ultramontains y perdront plus qu'ils ne pensent. Le concours d'hommes considérables et modérés masquait leurs prétentions et semblait les rendre acceptables aux yeux de la classe moyenne qui les avait, jusqu'ici, repoussés avec le plus de vigueur: placés en face de la société actuelle en plein jour, sans paravent, sans voile qui les dissimule ou les atténue, les membres du parti Falloux-Montalembert ne feront pas longtemps illusion[4].

Le *Siècle* n'est pas bon prophète. Un souffle religieux

[1] Horace de Lagardie. *Causeries Parisiennes*, p. 272.
[2] Le *Siècle* du 20 avril 1863.
[3] L'abbé Lagrange. *Vie de Mgr Dupanloup*. t. II, p. 415.
[4] Le *Siècle* du 25 avril 1863.

règne sur toutes les classes de l'Institut. En 1865, un philosophe émérite, M. Vacherot, auteur de l'*Histoire critique de l'École d'Alexandrie*, se voit, malgré la supériorité incontestée de ses livres, refuser les portes de l'Académie des sciences morales et politiques à cause de ses doctrines peu orthodoxes. Deux ans après, l'Académie française admettait son ancien adversaire, l'abbé Gratry [1].

Prêtre de l'Oratoire, professeur de morale évangélique à la Sorbonne, l'abbé Gratry est un philosophe d'une dialectique serrée et mordante. Après une polémique très vive avec M. Vacherot, il prend à partie les disciples de l'école que l'évêque d'Orléans a signalée comme un danger pour les pères de famille. Sa brochure, *les Sophistes et la Critique* suit de près la *Réponse à la Vie de Jésus*.

Que les traités de la *Connaissance de Dieu et de la Connaissance de l'âme* aient contribué à le faire admettre, comme le lui assure M. Vitet, l'abbé Gratry ne s'y méprend pas; il sait que l'Académie récompense le prêtre de la campagne qu'il a entreprise contre l'école positiviste. Comme il serait de mauvais goût, dans un discours de réception, de s'attaquer encore aux adversaires du jour, Voltaire fera les frais de la séance du 26 mars 1868.

C'est le clergé de France, dit le récipiendaire, ce sont les souvenirs de la Sorbonne et de l'Oratoire que vous avez entendu honorer en daignant m'appeler au fauteuil de Massillon. Voltaire, qui occupait ce fauteuil, se trouve ainsi, dans vos annales, entre deux prêtres de l'Oratoire, et son rire sur le genre humain entre deux prières pour le monde.

A ces mots, les partisans de la libre pensée bondissent d'indignation et ont peine à comprendre le calme de la compagnie.

[1] Il avait été déjà question de nommer l'abbé Gratry comme successeur de Lacordaire; on en parla à Villemain, qui avait voté d'enthousiasme pour Lacordaire, mais le sarcastique vieillard répondit avec un sourire : « On ne me fera pas dire deux fois : Mon Père. » *Figaro* du 2 janvier 1862.

L'Académie recueille ce qu'elle a semé, écrit Sainte-Beuve à la princesse Mathilde, et il paraît qu'elle s'en félicite. Ce *Gratry* n'a pas même su nous donner une faible esquisse de ce pâle M. de Barante : il s'est jeté dans l'abstraction et dans le mystique, non sans se passer les attaques et les sournoiseries. Ce qui ne me révolte pas moins, c'est l'éloge que M. Vitet fait de ce faux savant et de cet esprit si peu juste. Nous voilà bien lotis avec ce nouveau confrère qui fait la paire avec *le* Dupanloup [1].

En écrivant ces lignes si dénuées d'aménité, le savant critique obéissait à un sentiment de rancune que l'on peut excuser encore. Il subissait déjà les attaques d'une maladie qui devait l'emporter. Cependant peut-on croire qu'un esprit fin et délicat, comme l'était Sainte-Beuve, se laisse aller à porter ce jugement plein de haine?

Cette Académie est *infectée* d'un prélat qui a commis une mauvaise action académique au sujet de Littré et qui n'est pas d'humeur à en rester là, car mauvaise action oblige : elle est *infectée* de ce triste Gratry, médiocre esprit qui poursuit depuis vingt ans son duel contre Vacherot, et qui n'est entré à l'Académie pour s'asseoir dans le prétendu fauteuil de Voltaire, qu'en insultant à Voltaire, et il ne s'est trouvé personne pour l'avertir ou pour protester contre cet acte d'insigne mauvais goût [2].

Sainte-Beuve ne pouvait cacher son dépit d'avoir vu trop bien réussir encore une fois cette alliance des libéraux avec le parti religieux, alliance d'autant plus forte que les républicains faisaient cause commune avec eux. Le même jour où l'on élisait l'abbé Gratry, l'avocat Jules Favre était appelé à recueillir la succession de Cousin. Sûr de la défaite, Sainte-Beuve s'était abstenu de paraître à l'Académie. Il l'avouait avec mélancolie en écrivant à la princesse Mathilde.

Si je voulais mourir sur un champ de bataille, je vous avoue que

[1] *Lettres à la Princesse*, p. 331. Paris, Lévy, 1873.

[2] Lettre à M. Paul Albert, du 1er janvier 1869. SAINTE-BEUVE. *Correspondance*, t. II. Paris, Lévy, 1878.

j'en choisirais un autre. Je suis avec une certaine anxiété ces choses qui ont l'air de s'enchaîner fatalement[1].

Cette fatalité était la conséquence d'une opposition qui, timide d'abord le lendemain du coup d'État, devint plus forte que jamais en 1867, lorsqu'elle eut réuni sous un même drapeau tous les adversaires de l'Empire.

Avant de connaître quels furent les résultats de cette opposition, il nous faut d'abord en étudier les origines.

[1] *Lettres à la Princesse*, p. 277.

CHAPITRE XIX.

SECONDE RÉPUBLIQUE ET SECOND EMPIRE.

L'OPPOSITION POLITIQUE

(1848-1870).

Esprit de la compagnie hostile à la République. — Élections du duc de Noailles et du comte de Saint-Priest (1849). — Audacieux défi porté à la Révolution ou anachronisme volontaire.

L'opposition de l'Académie à l'Empire peut-elle être justifiée? — Jugement contradictoire de M. de Pontmartin. — Caractère du régime impérial. — Berryer et son ancien client de 1840. — Mgr Dupanloup élu comme ennemi du gouvernement (1854). — Assertion de M. l'abbé Lagrange réfutée par une lettre de Tocqueville. — Le parti libéral réfugié dans les salons. — Le duc de Broglie et le libre échange des lettres et de la politique (1855). — L'empereur veut influencer les élections. — Candidature du président Troplong; ce qu'en pense Tocqueville. — Attitude menaçante de la presse officieuse. — M. de Falloux, candidat fusionniste (1856). — Sainte-Beuve et l'*Académie du suffrage universel*. — Victor de Laprade et les *Muses d'État*. — Rigueurs du pouvoir pour la presse libérale. — Cicéron et la fidélité au gouvernement. — Projet de réorganisation de la compagnie. — Plaintes de Sainte-Beuve sur les candidats imprévus. — Sans les choix politiques, l'Académie serait une classe de rhétorique. — M. Guizot veut battre monnaie avec la compagnie. — Le prince de Broglie et les droits héréditaires (1862). — Sympathies de l'Académie pour la presse militante et souffrante. — Hésitations de quelques immortels pour élire Dufaure (1863). — Napoléon III et la *Vie de César*. — L'empereur à l'Institut. — La conspiration des Quarante. — L'Académie se fait un devoir de choisir des libéraux. — Prévost-Paradol ne se compromet pas en politique. — Son élection prématurée ou préventive (1865). — Jalousies qu'elle excite. — La rédaction des *Débats* chez les immortels. — M. Cuvillier-Fleury et la *lucarne de*

l'orléanisme. — Découragement des bonapartistes. — Alliance du parti libéral et des républicains. — Élection de Jules Favre (1867). — Claude Bernard, ses opinions politiques l'emportent sur ses œuvres (1868). — Un parlement au petit pied. — Sois maudit, ô Napoléon. — Élections de MM. d'Haussonville, Auguste Barbier et de Champagny. — Conduite de M. Guizot. — Adhésion à l'Empire libéral. — L'Académie-orchestre. — Élection de M. Émile Ollivier, 1870. — Lamartine victime de la haine contre l'Empire.

Le lendemain de la révolution de 1848, les libéraux et les parlementaires sont quelque peu frappés d'étonnement et de stupeur. En voyant l'abîme ouvert sous leurs pas, ils hésitent d'abord, puis cèdent à l'entraînement général. L'esprit moderne qui pousse la France à la démocratie trouve même un écho au sein de l'Académie.

Chateaubriand va jusqu'à prôner les idées nouvelles dans ses *Mémoires d'outre-tombe* [1].

Mais cette révolution de 1848, œuvre d'une imprévoyance d'opposition et de défaillance du pouvoir, substituait d'un seul coup à un régime libéral l'ère des agitations indéfinies et, de convulsions en convulsions, allait bientôt déchaîner les passions [2].

Après les journées de Juin, la compagnie, désabusée par les excès de quelques démagogues, s'aperçoit que la liberté sera étouffée par le flot révolutionnaire. Une grande réaction s'opère dans les esprits, et l'élan des idées généreuses fait place au scepticisme.

Onze mois après la chute de Louis-Philippe, il s'agit de remplacer Vatout et Chateaubriand.

Pour la mémoire de Chateaubriand, on souhaite une nomination toute littéraire; mais le faubourg Saint-Germain, profitant des dispositions hostiles de la compagnie au régime républicain, s'agite en faveur de son candidat de

[1] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1850-1851.

[2] *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1879. *Un Royaliste parlementaire*, par M. Charles DE MAZADE.

prédilection, le duc de Noailles. Le succès paraît si assuré que les autres compétiteurs se désistent devant une trilogie toute-puissante.

Mme Récamier dispose de douze voix et de l'influence de l'Abbaye-aux-Bois ; la princesse de Liéven a gagné les politiques, et le duc Pasquier entraîne les académiciens indécis[1].

A cette nouvelle, le journal de Victor Hugo prend un ton comminatoire :

L'Académie, dit-il, s'exposerait à de graves périls en donnant cet audacieux démenti à l'esprit moderne qui veut qu'on demande à chacun ce qu'il a fait avant de lui demander comment il s'appelle. Que l'Académie y songe bien, c'est la première élection qu'elle fait depuis 1848. De la conduite qu'elle va tenir et du choix qu'elle va faire dépendra l'opinion qu'aura d'elle la République[2].

L'*Événement*, qui prône les candidatures d'Alexandre Dumas et de Balzac, ne peut comprendre qu'un grand seigneur puisse être leur concurrent.

Imbu des idées classiques, orateur disert et écouté à la chambre des pairs, admis de bonne heure dans le salon de Mme Récamier, le duc de Noailles était le confident de Chateaubriand, qui aimait à lui communiquer les chapitres inédits des *Mémoires d'outre-tombe*. Historien de la maison royale de Saint-Cyr, il avait entrepris de raconter *la Vie de Mme de Maintenon*, qui « est restée, comme elle le voulait et comme elle le disait, une énigme pour la postérité[3] ». Deux volumes furent publiés avant l'élection. L'Académie estima, à tort ou à raison, que les titres étaient suffisants[4], et, le 11 janvier 1849, le duc de Noailles obtint vingt-cinq voix sur trente et un votants[5].

[1] La *Liberté* du 8 juin 1849.

[2] L'*Événement* du 11 janvier 1849.

[3] Discours de réception de M. Hervé, le 10 février 1887.

[4] On allait jusqu'à prétendre que le duc de Noailles n'était pas l'auteur de la *Vie de madame de Maintenon*. Ce serait M. Francis Wey qui l'aurait écrite. — Le *Quérard*, avril 1856.

[5] Lorsqu'on dépouilla le scrutin, on trouva un billet blanc sans nom avec ces

En apprenant ce résultat, l'*Événement* jette feu et flamme :

Un pareil choix, dit-il, est en même temps une grave insulte à la littérature, un audacieux défi à toute la Révolution. Cette élection d'un duc et pair, à la face de la République et d'un groupe de poètes à gloire européenne, prouve dans l'Académie une telle ignorance qu'il est indispensable de lui enlever au plus tôt la gestion des affaires littéraires [1].

Les élections doivent être confiées à la Société des auteurs dramatiques et à la Société des gens de lettres.

Un autre journal va jusqu'à invoquer le rapport de Chamfort sur la suppression des Académies [2].

Le docte corps répond à toutes ces attaques en donnant le fauteuil de Vatout au comte de Saint-Priest, le 18 janvier 1849.

Alexis de Saint-Priest était de ces esprits libéraux que les dernières révolutions avaient instruits sans les détourner de leur foi première dans une liberté sage [3]. Homme d'esprit et du grand monde, il aurait appartenu, en cette qualité, à l'Académie de l'ancien régime; mais, dans les temps modernes, l'opinion publique exige qu'un académicien ait fait ses preuves littéraires et montre qu'il sait bien écrire et bien parler [4]. Historien de la *Suppression de l'ordre des jésuites* et des *Origines de la royauté*, le

mots : « *Plus de ducs!* » Le journal *l'Événement* attribuait ce vote à Viennet ; aussitôt l'immortel s'empressa de le démentir : « Vous m'accusez avec un peu de malveillance d'avoir écrit le fameux billet portant : « Point de ducs. » Je professe un respect infini pour l'admirable constitution qu'on nous a donnée et dans laquelle on a prononcé l'abolition des titres nobiliaires, mais si cette constitution n'avait pas encore été proclamée, je demanderais de quel droit on peut m'associer aux niaiseries politiques du gouvernement provisoire. » *L'Événement* du 14 janvier 1849.

[1] *L'Événement* du 11 janvier 1849.

[2] La *Liberté* du 14 janvier 1849.

[3] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1851-1852.

[4] De Barante. *Études biographiques*, t. I^er^, p. 451.

comte de Saint-Priest venait de publier l'histoire de *la Conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou*. Selon l'*Événement*, ce n'était pas assez, le comte de Saint-Priest était un *étranger* pour l'Académie [1].

Le crime des nouveaux élus est d'avoir un blason; cette adoption de la noblesse par la compagnie n'est qu'une réhabilitation du parchemin par le livre, un crime de lèse-majesté littéraire, en un mot, c'est de la réaction.

Oui, ces deux nominations successives, répond M. de Pontmartin, ressemblent quelque peu à un anachronisme volontaire, à ce qu'aurait été l'élection de Benjamin Constant sous M. de Villèle ou d'Armand Carrel sous Casimir Périer, c'est ce que nous sommes disposé à avouer [2].

L'Académie ne veut pas accepter les principes démocratiques de la Révolution, parce qu'elle voit la pente fatale où l'entraîne la démagogie.

Ce qu'elle a refusé à la République, elle ne l'accordera pas à l'Empire. Après le coup d'État du 2 décembre, on est tombé d'un extrême dans l'autre. La liberté a été confisquée au profit d'un pouvoir autoritaire, et la compagnie, par l'organe de ses membres les plus illustres, ne cessera de revendiquer cette liberté ravie par un gouvernement défiant. De là cette hostilité systématique dans les élections qui va durer pendant dix-sept ans.

La coalition des adversaires de l'Empire, si blâmée par les littérateurs et les journaux officieux, peut-elle être justifiée? Selon M. de Pontmartin, la compagnie créait dans son sein une tribune nouvelle au moment où la presse et la tribune libres n'existaient pas.

[1] *L'Événement* du 19 janvier 1849. — Un critique du *Siècle* était plus libéral : « Ces grands seigneurs, dit-il, appelés à l'honneur de siéger au fauteuil, ont par devers eux des titres dont s'enorgueillirait à bon droit plus d'un orgueilleux plébéien. » Edmond Texier. *Critiques et récits littéraires*, p. 132. Paris, Lévy, 1853.

[2] *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1849.

L'Académie, dit-il, justement fière de servir de refuge, j'allais dire de temple, à la liberté de penser et d'écrire, et presque de parler, ne négligeait rien pour dessiner en relief ses prérogatives, révéler une intention agressive dans la plupart de ses choix, parsemer ses discours d'allusions d'autant plus transparentes qu'elles étaient plus fines, et prodiguer à ses spirituels et élégants auditoires ce plaisir d'entendre ce qui se disait, de deviner ce qui ne se disait pas et de suppléer ce qu'on était forcé de taire[1].

Cet âge d'or des fêtes de l'intelligence a donc bien dégénéré avec le temps? Les protestations, si légitimes d'abord, se sont-elles transformées en vulgaires taquineries pour que l'éminent critique en arrive à se déjuger?

A présent que l'Empire est tombé, écrit M. de Pontmartin en 1875, nous pouvons l'avouer franchement, quoi de plus puéril ou de plus sénile que cette monomanie d'opposition furieuse, contraire à l'esprit et aux origines de l'Institut, ridiculisée par le contraste de l'âge et de l'impuissance des frondeurs avec leurs violences dangereuses pour eux si le gouvernement les avait prises au sérieux ou au tragique! Quoi de moins littéraire que cette façon de tout subordonner à la politique, de faire du palais Mazarin le Val-de-Grâce des anciens parlements, et d'arriver à repousser Théophile Gautier en l'honneur des doublures et des triplures de M. Guizot et de M. Thiers[2]!

Le vénérable critique, si méchamment appelé le *candidat perpétuel à l'Académie française*, a dû porter ce jugement sévère après d'amères déceptions. Il serait vraiment peu bienséant d'imputer à des intelligences supérieures, comme Thiers et Guizot, ces sentiments de basse jalousie dont seuls les esprits étroits ont le secret.

L'opposition à l'Empire n'eût été qu'un jeu d'enfant, on se serait à la fin lassé de ces rôles de Matamore et de capitaine Fracasse. Si la coalition n'avait pas eu des causes sérieuses, les feuilles du gouvernement ne l'auraient pas prise tellement au tragique. Que l'Académie ait eu des torts, soit; mais ces torts sont dus à une règle de con-

[1] A. DE PONTMARTIN. *Souvenirs d'un vieux critique*, t. III, p. 377.
[2] *Nouveaux Samedis*, t. XII, p. 265.

duite dictée par les événements et la politique du régime impérial. L'analyse des faits, l'étude de cette politique, seules feront connaître si cette opposition fut opportune ou inutile.

Aux agitations extrêmes, aux perturbations que suscite une liberté effrénée mal comprise, vient de succéder une réaction à outrance. La tribune et la presse sont muettes; on courbe la tête sous un pouvoir autoritaire, et la devise de Louis XIV, « l'État, c'est moi », est remise en vigueur par le nouveau souverain.

Les libéraux de l'Académie voient avec douleur la confiscation de cette liberté qu'ils ont défendue naguère à la tribune de la chambre des pairs ou de la chambre des députés; aussi ne manqueront-ils pas l'occasion favorable de protester contre les violences du pouvoir.

Six semaines après le coup d'État, ils s'empressent de donner la succession du comte de Saint-Priest à l'un des vaillants athlètes du libéralisme, à l'illustre avocat Berryer.

Berryer est un fervent royaliste, courtisan du malheur. Depuis ses débuts jusqu'à sa mort, il fut un « vaincu, mais un glorieux vaincu [1] ». C'est un libéral qui, dans les discussions parlementaires de la monarchie de Juillet, semble défendre avec la même ardeur la Convention et la légitimité. Avocat, il met son grand talent de parole au service de toutes les infortunes. Défenseur du maréchal Ney, de Cambronne et de Lamennais sous la Restauration, il prête son appui à Chateaubriand contre le gouvernement de Juillet. On le voit encore en 1840, devant la chambre des pairs, soutenir la cause du prince Louis-Napoléon après l'échauffourée de Boulogne.

Deux sentiments dominent toute sa vie, l'honnêteté et

[1] A. de Pontmartin. *Souvenirs d'un vieux critique*, t. Ier.

le libéralisme. Portant toujours la tête fière et haute, il ne sait s'humilier devant les pouvoirs naissants. Lorsqu'il est élu[1], il se dérobe à l'usage de la visite au chef de l'État, prenant spirituellement pour prétexte l'embarras que sa présence pourrait causer à son ancien client de 1840[2].

Berryer avait été l'un des promoteurs de cette loi de 1850 sur l'enseignement, comme Montalembert et Mgr Dupanloup. L'évêque d'Orléans complétera le triumvirat.

Selon M. l'abbé Lagrange, le choix de Mgr Dupanloup n'aurait causé aucun déplaisir au pouvoir. A l'appui de cette assertion, il cite l'anecdote suivante :

> Lorsqu'en 1852, M. Vitet était allé faire connaître au président de la République l'élection de MM. Berryer et Alfred de Musset : « J'ai lu, dit le prince, les livres de M. Alfred de Musset, mais je pense que M. Berryer n'a rien écrit. — C'est vrai, répondit M. Vitet, c'est le grand orateur que nous avons nommé. — Et vous avez très bien fait. Mais, continua le président, je trouve qu'il manque quelque chose à l'Académie. — Quoi donc, prince ? — Il vous manque un orateur sacré. — Qui donc nous faudrait-il ? Par exemple, l'évêque d'Orléans ? — Certainement[3]. »

Cette anecdote, dont M. l'abbé Lagrange ne cite pas la source, montre seulement la sollicitude du président pour tout le clergé sans aucune réserve. En est-il de même en 1854? La nature ardente et le caractère entier de Mgr Dupanloup ne pouvaient en faire une *persona grata* auprès de la cour des Tuileries.

Lorsqu'il fut question de sa candidature, on songea un moment à lui opposer l'archevêque de Paris. Malgré le refus de Mgr Sibour, un journal annonça comme certain l'échec de l'évêque d'Orléans, parce que la majorité aca-

[1] Berryer fut élu le 12 février 1852 par 21 voix, le même jour qu'Alfred de Musset.

[2] Ch. de Mazade. *Un Royaliste parlementaire.* (*Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1879.)

[3] L'abbé Lagrange. *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 147. Édition de 1883.

démique, composée de voltairiens, avait décidé que le prélat serait amusé le plus longtemps possible aux bagatelles de la porte [1].

Le 18 mai 1854, Mgr Dupanloup est élu avec assez de difficulté. Une lettre de Tocqueville à Ampère nous dévoile le complot dirigé contre l'évêque.

Saint-Cyr, 20 mai 1854.

Vous savez déjà par les journaux que l'évêque d'Orléans et de Sacy [2] ont été nommés : le second a passé sans obstacles ; mais le premier a été l'objet de l'opposition la plus vive de la part des amis du gouvernement. Il était amusant de voir l'agitation de Nisard et de Sainte-Beuve, le dévouement non moins actif, mais non moins sincère, de Lebrun et de Mérimée, et enfin le petit troupeau *famélique* que vous connaissez marchant sous la conduite de ces bergers. On n'a pu déterminer personne de marque à se mettre sur les rangs contre l'évêque, de sorte qu'on s'est borné à tâcher de rendre l'élection impossible. Ils ont réuni treize voix dans ce but, ce qui est plus que je ne croyais, et leur but a failli être atteint par le retard de deux des nôtres qui, pleins d'ardeur cependant, ne sont arrivés qu'à trois heures passées. Enfin nous l'avons emporté du premier tour, et nous nous sommes réjouis de ce petit succès, puisque nous n'avons pas de plus grandes victoires [3].

Désormais la guerre est déclarée, mais la lutte est inégale. Loin d'affaiblir le gouvernement impérial, l'opposition semble continuer à le fortifier ; bannie de la presse, où elle ne peut s'exprimer librement, reléguée dans quelques salons, elle n'a aucune influence sur les masses.

Dès le début de son règne, le chef de l'État a fait appel aux sympathies populaires, le peuple est pour lui. L'empereur n'a donc pas besoin de réaliser, pendant la guerre

[1] Le *Mousquetaire* du 6 mai 1854.

[2] Sylvestre de Sacy, rédacteur au *Journal des Débats* depuis 1828, avait été élu aussi comme opposant à l'Empire. Dans une lettre qu'il écrit à Ampère pour lui demander sa voix, il fait allusion à ses articles politiques publiés sous la monarchie de Juillet : « Tout ce que j'aimais, tout ce que j'ai défendu pendant mes belles années a péri. » J. J. Ampère. *Correspondance*, t. II, p. 237.

[3] Ampère. *Correspondance*, t. II, p. 246. Paris, Hetzel, 1875.

de Crimée, les promesses libérales qu'il a faites en plusieurs occasions solennelles. Ce retard et ces atermoiements sont l'objet de critiques indirectes et d'allusions plus ou moins hostiles recueillies volontiers dans les salons [1], remarquées dans les écrits de quelques hommes d'État, colportées hors de France par les journaux étrangers [2], et surtout applaudies dans les discours académiques.

La compagnie vient de nommer le duc de Broglie [3], un de ces grands seigneurs qui sont la dignité et l'honneur des lettres, un de ces hommes d'État éminents qui ont été l'une des gloires de la monarchie parlementaire.

Le récipiendaire se demande à quel titre il fait partie des Quarante, d'où lui vient cette fortune au déclin de l'âge et dans l'obscurité de la retraite.

A toutes ces questions, dit-il, je n'ai qu'une réponse. Il fut un temps où la France se glorifiait d'avoir conquis à grand prix tout un ordre d'institutions dont la parole était en quelque sorte l'âme et la vie. Il fut un temps où le pays s'associait aux travaux des assemblées délibérantes, où le public intervenait volontiers dans les affaires... La littérature et la politique marchaient de pair, et les hommes de lettres devenaient des hommes d'État dignes de ce nom. Je suis le dernier produit de ce libre échange entre les lettres et la politique, le dernier vestige de ce qui n'est plus. L'Académie, qui n'oublie rien en recueillant les moindres débris du passé, s'élève au-dessus de l'instabilité des temps et de la versatilité des esprits. Mon titre, à ses yeux, le voilà [4].

Ce discours, à la fois modeste et fier, a le don d'irriter

[1] Parmi les salons hostiles à l'Empire, on remarquait le salon de Mme Mohl. Elle affirmait que « le seul homme qu'elle eût jamais haï avec toute son âme et tout son cœur » était Napoléon III. Aussi les hommes d'esprit qui n'aimaient pas l'Empire, soit à cause de leurs convictions, soit à la suite de déceptions secrètes, allaient rue du Bac et se moquaient de « celui-ci » (comme Mme Mohl appelait l'empereur) en accompagnant le pronom d'un geste méprisant par-dessus l'épaule, et ils étaient sûrs que leurs traits d'esprit seraient applaudis. K. O. Meara. *Un Salon à Paris*, p. 93.

[2] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1854-1855.

[3] Il fut élu le 1er mars 1855.

[4] Discours de réception du duc de Broglie.

un gouvernement qui voit plier tous les esprits devant sa volonté souveraine. Au moment où Napoléon III dicte ses lois à l'Europe, où les plénipotentiaires du congrès de Paris signent une paix glorieuse pour la France, un corps savant ferait entendre sa voix discordante au milieu de l'harmonie générale.

La politique impérale, triomphante à l'étranger, ne peut subir d'échecs à l'intérieur. Il faut à tout prix emporter d'assaut la citadelle du libéralisme. L'empereur engagera la bataille en présentant lui-même son candidat pour recueillir la succession de Lacretelle ou du comte Molé.

On m'assure, écrit Tocqueville à Ampère, que le gouvernement, qui règne partout excepté à l'Académie, a le projet, cette fois, d'enfoncer les portes en y faisant entrer Troplong. Il ne pouvait choisir un plus parfait drôle. Je connais si bien nos faiblesses que, si le gouvernement veut faire de cela une grosse affaire, je ne réponds pas qu'il ne forme une majorité [1]...

Mais l'Académie est rebelle aux propositions du pouvoir. La candidature du premier président à la cour de cassation ne fait pas de progrès, malgré toutes les négociations.

Les élections ne peuvent avoir lieu avant avril, écrit Tocqueville à Ampère le 17 février 1856; ne pouvant nous plier, ne voulant nous briser, le gouvernement cherche à nous corrompre [2].

C'est en vain. Après avoir épuisé tous les moyens diplomatiques, on a recours à l'intimidation. Aussitôt un organe littéraire qui a des tendances bonapartistes écrit ces lignes menaçantes :

Depuis que l'Académie ouvre ses portes aux hommes exclusivement politiques, elle n'est plus qu'un *club de mal contents* de tous les régimes, conspirant ou, tout au moins, maugréant en paix à l'ombre de la protection impériale.

On entretient par des discours à double entente l'agitation dans les esprits. L'Institut n'a pas envie de faire descendre dans la rue le peuple en armes, mais il travaille les esprits dans un but hostile...

[1] AMPÈRE. *Correspondance.* Lettre du 27 décembre 1855, t. II, p. 281.
[2] AMPÈRE. *Correspondance,* t. II, p. 285.

Ce qui pourrait arriver de plus fâcheux pour l'Institut, c'est que le gouvernement d'aujourd'hui usât d'un grand moyen que lui a enseigné la Restauration [1].

Invoquer l'ordonnance de 1816 n'était pas du meilleur goût, mais pour attaquer la compagnie et son candidat on faisait flèche de tout bois.

Ce candidat était M. de Falloux.

L'ancien ministre du prince Louis-Napoléon, le promoteur de la loi de 1850 sur l'enseignement, était comme un point de ralliement entre les légitimistes et les orléanistes. Selon le journal *le Siècle*, il y avait alors des pourparlers pour la fusion des deux branches de la maison de Bourbon. M. de Falloux se présentait comme candidat fusionniste [2]. Le parti des *ducs* [3] décida que l'on donnerait un fauteuil à M. de Falloux et qu'on élirait en même temps M. Biot, membre de l'Académie des sciences.

Le 11 avril 1856, M. Biot s'assit sans secousse à la place de Lacretelle. Il fallut au contraire trois tours de scrutin pour assurer la victoire de M. de Falloux sur M. Émile Augier. Quinze voix littéraires votèrent pour M. Émile Augier; M. de Falloux obtint dix-neuf suffrages, dont sept voix d'ex-pairs sous Louis-Philippe et sept voix d'ex-députés. Le soir de cette chaude journée, un des Nestors de l'Académie exprimait tout son contentement de cette importante opération de stratégie : « Maintenant, ajoutait-il, je reconnais que la prochaine élection doit être littéraire [4]. »

Que les nominations soient littéraires à l'avenir, peu importe à Sainte-Beuve. L'Académie, ne faisant que des choix politiques, est à jamais condamnée. Aussi l'empe-

[1] Le *Quérard*, n° d'avril 1856.

[2] Le *Siècle* du 17 mars 1856.

[3] Ainsi nommé parce que l'Académie comptait trois ducs : le duc Pasquier, le duc de Noailles et le duc de Broglie.

[4] *Revue des Deux-Mondes*, chronique du 15 avril 1856.

reur doit diriger la littérature en France; le seul moyen est d'encourager, de combler de bienfaits la majorité des écrivains composant ce qu'on appelle la *presse littéraire*. Cette littérature, comprenant spécialement la société dite des *Gens de lettres* et la société des *Auteurs dramatiques*, formerait un corps nouveau, conforme aux instincts de la vie moderne.

Les corps académiques actuels, ajoute Sainte-Beuve, par la manière dont ils sont composés et dont ils se recrutent, sont voués pour longtemps peut-être à la bouderie ou à une médiocre action publique[1]. S'ils s'obstinaient à rester en retard sur la société et à fermer les yeux à ce qui est, une nouvelle institution, élevée tout en face, les vieillirait vite, et, dans tous les cas, elle les avertirait.

A un ordre social tout nouveau il faut des fondations nouvelles et qui en reçoivent l'esprit. Qu'il y ait aussi l'*Académie du suffrage universel*.

L'ancienne Académie ne relevait que du roi, c'était son privilège et sa noblesse; il serait bon que la nouvelle institution relevât de la personne même du prince, de l'empereur[2].

Ce programme enthousiaste ne trouve pas d'écho auprès du gouvernement. Peut-être que l'empereur se déclarait satisfait en voyant les nominations d'Émile Augier, de

[1] Sainte-Beuve ne se méprenait pas sur l'attitude de la majorité académique. Le parti orléaniste n'avait qu'un but, celui de chercher des membres hostiles à l'Empire. Nous en trouvons une preuve dans une correspondance échangée entre M. Vitet et le duc de la Rochefoucauld-Liancourt. « Vous avez, Monsieur, écrit ce dernier, parfaitement posé la question et vous dites : Sera-t-il possible de réunir assez de voix *indépendantes ?* — Non certainement. Car vous êtes en minorité ; j'ai six voix personnelles, je vous donnerai donc la majorité. Comme je suis très ferme et très décidé dans mes projets sur la conduite que je tiendrai si je suis élu, je crois, je vous l'avoue, que je suis parmi les candidats, celui qui convient le mieux à vous et à vos amis. Je ne sais, pas bien quelles ont été les questions sur lesquelles j'ai pu différer d'avis avec vous, mais je sais que nous nous sommes retrouvés presque toujours au scrutin parce que nous étions convaincus l'un et l'autre des principes de sagesse et de modération qui dirigeaient les conseils sous les ministères de MM. Guizot et Duchâtel. » Lettres des 8 et 20 janvier 1858. (*Tiré de notre collection d'autographes.*) Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt ne fut jamais élu.

[2] Cette note, écrite le 31 mars 1856, fut trouvée aux Tuileries à la révolution du 4 septembre 1870, et publiée ensuite dans les *Papiers et correspondances de la famille impériale*, t. II, p. 257.

Jules Sandeau et de Victor de Laprade. M. Émile Augier, rallié à l'Empire, est un habitué du salon de la princesse Mathilde; les romans de Jules Sandeau ne peuvent exciter d'ombrage; Victor de Laprade a chanté seulement dans « cette belle langue d'*Orphée chrétien* qu'il avait inventée [1] ».

Mais le poète, « ajoutant à sa lyre une corde d'airain », devient un poète d'action et de combat; ses *Satires politiques*

> ... Frappent fort toujours, presque toujours juste,
> En visant le César qui ne fut pas Auguste.

La guerre faite au pape, au clergé, aux catholiques, excite la colère de Laprade. Le *Correspondant* publie coup sur coup *Pro aris et focis*, la *Statue de Machiavel* et *les Muses d'État*. La revue libérale et indépendante n'hésite pas à affronter les foudres de la loi sur la presse.

Après l'attentat d'Orsini (14 janvier 1858), l'empereur demande aux législateurs « de l'aider à rechercher les moyens de réduire au silence les oppositions extrêmes et factieuses ». Le ministre de l'intérieur supprime du même coup la *Revue de Paris* et le *Spectateur*. Dans son rapport au chef de l'État, il expose que « le gouvernement ne doit pas plus se laisser miner sourdement qu'attaquer violemment par les habitudes sauvages des conspirations ».

Ainsi, loin d'être porté à la réconciliation, l'Empire semble défier ses adversaires et s'armer de moyens extrêmes dont il usera largement.

Montalembert est condamné, en 1858, pour un article inséré dans le *Correspondant* : « *Un débat au Parlement re-*

[1] *Victor de Laprade, sa vie, ses œuvres.* Lettre de Lamartine citée par M. Edmond Biré, p. 213.

lativement à la question de l'Inde », où, à travers de transparentes allusions, il porte les coups de la plus mordante critique à la forme du gouvernement.

Au mois de mars 1860, l'évêque d'Orléans est assigné devant la première chambre de la cour de Paris.

En 1861, le préfet de police fait saisir un ouvrage lithographié du duc de Broglie, *les Vues sur le gouvernement de la France*, que l'auteur n'avait nulle intention de publier.

Ces mesures vexatoires, dirigées contre des académiciens, avaient lieu au moment où le P. Lacordaire fut élu.

Dans les *Mémoires d'un Royaliste*[1], M. de Falloux nous raconte qu'en sa qualité de directeur, il devait annoncer à l'empereur cette élection. L'éminent prédicateur avait quitté Paris depuis la fondation de l'Empire, non sans adresser du haut de la chaire de Saint-Roch, sur le texte : *Esto vir*, une violente imprécation au despotisme. M. de Falloux s'attendait donc à une épigramme impériale et s'était préparé à soutenir fermement le choix de l'Académie. A la formule d'usage, l'empereur se contenta de répondre : « Je sanctionne cette élection avec plaisir, quoique je ne vous cache pas qu'elle m'ait paru un peu étrange et qu'elle ne m'ait pas semblé faite à l'intention de me plaire[2].

— Je ne saurais m'expliquer comment cette élection a pu causer de l'étonnement à l'Empereur, répliqua M. de Falloux. L'Académie a une tradition qui domine et résume toutes les autres, c'est d'appeler dans son sein l'élévation de talent et la dignité de caractère. A ces deux titres, rien n'était plus naturel que l'élection du P. Lacordaire.

[1] T. II, p. 304 et suiv. Paris, Perrin, 1888.

[2] Mérimée partageait cet avis. Il écrivait à un de ses amis, le 3 décembre 1861 : « La nomination de M. Lacordaire n'a pas été une démonstration religieuse, mais ce fut tout bonnement l'œuvre d'une coterie qui a cru faire pièce au gouvernement. » Eugène CHARAVAY, n° 94. Vente d'autographes du 6 février 1888.

— Oh! je connais bien le talent du P. Lacordaire et je ne dis rien contre lui, répondit l'empereur. Mais laissons cela. Je ne veux pas vous cacher que je suis sensible aux attaques qui me viennent de toutes parts, du côté de vos amis et du côté du clergé. »

A ces mots, M. de Falloux se hâta de protester. La conscience seule était la règle de ses amis, et si le gouvernement n'offrait pas de transactions acceptables dans les affaires de Rome, la résistance du parti politique et religieux serait invincible.

Malgré ces relations si tendues, quelques amis officieux s'entremettaient parfois. Cette mission délicate était confiée le plus souvent à M. Dupin, ancien exécuteur testamentaire du roi Louis-Philippe, mais récemment rallié à l'Empire. Le nouveau sénateur en était pour ses frais.

L'autre jour, à l'Académie française, écrit Doudan à Mme d'Haussonville, M. Dupin, après avoir tourné autour de M. Villemain, qui n'avait pas l'air de se prêter à la conversation familière, lui dit : « Monsieur le secrétaire perpétuel, j'ai trouvé l'autre jour dans Cicéron un singulier gallicisme : *Se conformare ad voluntatem alicujus*. — Ah! reprend M. Villemain, il y en a bien d'autres dans Cicéron, par exemple : *Quantæ infidelitates! Quot amicorum fugæ!* Voilà des gallicismes[1]! »

Dupin, se le tenant pour dit, doit se consoler de cette mésaventure par quelque bon mot dont il a le monopole.

Sainte-Beuve, au contraire, prend tout au tragique. Mécontent de l'élection du père Lacordaire, il ne peut se consoler de voir le gouvernement toujours en minorité dans une compagnie qui est le dernier refuge des ennemis de l'Empire.

Après la mort de Lacordaire et de Scribe, il s'arme de pied en cap, part en guerre et publie dans le *Constitutionnel* du 20 janvier 1862 un article virulent.

[1] Doudan. *Correspondance*, t. II, p. 310.

Passant en revue les candidats, « qu'il touche légèrement de sa plume, mais qu'il écorche en les effleurant[1] », il propose une réforme radicale de l'Académie. Pourquoi ne pas la diviser, comme les autres classes de l'Institut, en huit sections qui représenteraient chacune un genre de littérature. Chaque section nommerait tour à tour son candidat après discussion, après examen de ses titres. La manière de procéder aux élections de l'Académie française est défectueuse.

Voir surgir sans cesse, ajoute Sainte-Beuve, des candidats imprévus qui ne relèvent que de leur caprice et du bon plaisir d'une majorité qui les adopte, sans jamais donner de raison ni d'explication; subir des choix de confrères nouveaux, *sans avoir eu soi-même voix au chapitre* (car un vote muet n'est pas une voix), sans avoir été mis préalablement à même de parler et de répondre, de dire ce qu'on pense, et de faire dire aux autres ce qu'ils pensent aussi, sans avoir été bien et dûment vaincu, ou (qui sait?) convaincu peut-être, et converti; et cela dans une compagnie dont l'égalité est le principe et la parole est l'âme; oui, — être menacé de ne plus sortir d'une même nuance et bientôt d'une même famille, être destiné, si l'on vit encore vingt ans, à voir se vérifier ce mot de Dupin : « Dans vingt ans, vous aurez encore à l'Académie un discours doctrinaire, » et cela quand tout change et marche autour de nous; — je n'y tiens plus, et je ne suis pas le seul; plus d'un de mes confrères est comme moi; c'est étouffant à la longue, c'est suffocant.

Cet article de Sainte-Beuve fait une grande sensation dans le monde politique et littéraire et donne naissance à une polémique intéressante. Le *Siècle*, l'*Opinion Nationale*, échangent quelques observations pour blâmer la conduite de l'Académie.

Le *Temps*, par la plume de M. Nefftzer, s'étonne qu'un académicien puisse exciter des luttes intestines dans un corps dont il fait partie :

Jamais on n'avait vu, dit-il, renard mal parler des raisins après avoir été admis à les consommer. Si l'on admettait les conclusions

[1] H. DE LAGARDIE. *Causeries Parisiennes*, année 1862, p. 259.

de Sainte-Beuve, l'Académie ne serait plus qu'une classe de rhétorique; elle doit être plus et même mieux qu'une réunion de gens de lettres; elle veut être le résumé du génie, de l'esprit français, la quintessence de la société française; elle ne serait point complète si elle ne se recrutait dans la politique, le barreau et même dans la chaire. L'Académie peut avoir un esprit politique et chercher dans ses choix des caractères d'indépendance; mais elle perd sa popularité en se raidissant à tenir à la fois le pouvoir en échec et à se moquer du public; sa chevalerie cléricale est hors de saison[1].

Les conseils de la presse n'ont aucune influence sur la compagnie, elle subit un empire dont elle ne veut pas secouer le joug, l'empire des salons.

Dès qu'un immortel meurt, dit le *Figaro*, on est aussitôt en émoi chez la duchesse de Galliera, chez la comtesse de Boigne, chez le vieux duc Pasquier, autour de lady Holland, et surtout chez M^me^ Le Normant[2].

M. Guizot rapporte au palais Mazarin les conversations de ces nouveaux bureaux d'esprit[3] et s'efforce d'en faire triompher les candidats. Ce qui excite l'indignation de Sainte-Beuve.

Guizot, dit-il, dans son ambition dernière et dans sa soif insatiable, ne sachant où se prendre, vise à dominer ou à paraître dominer l'Académie (car l'apparence en tout est ce dont il se paie le mieux). Thiers, l'autre jour, caractérisant cette dernière forme d'agitation sénile, disait : « Cet homme veut battre monnaie avec l'Académie[4]. »

Parmi les nombreux candidats qui se présentent au fau-

[1] Le *Temps* des 26 janvier et 12 février 1862.

[2] Le *Figaro* du 2 janvier 1862.

[3] Parmi les salons les plus renommés de cette époque était le salon de M^me^ Mohl. La maîtresse de la maison avait une grande influence sur un monde choisi qui était l'Académie. Toute élection à un fauteuil vacant était le signe d'une concentration générale des forces rue du Bac. Quand la *fièvre verte* s'emparait d'un de ses amis, M^me^ Mohl était des premières à reconnaître le symptôme chez le malade et mettait tous ses efforts pour contenter son ambition, mais c'était un mauvais quart d'heure à passer pour les autres amis! Guizot, bien que diplomate consommé, était souvent embarrassé, parce qu'il fréquentait le salon d'une autre dame, et souvent ces deux dames avaient deux candidats rivaux. K. O'MÉARA. *Un Salon à Paris*, p. 198 et suiv. Paris, Plon, 1886.

[4] Les *Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 129. Paris, C. Lévy, 1876.

teuil de Scribe, Guizot patronne le critique des *Débats*, M. Cuvillier-Fleury.

L'ancien précepteur du duc d'Aumale a le défaut, suivant Sainte-Beuve, de tout voir, même en littérature, *par la lucarne de l'orléanisme*.

Ce défaut devait être un titre très recommandable pour le candidat prôné et exalté par M. Guizot[1], mais il s'était aliéné M. Thiers en portant sur lui un jugement téméraire.

Autant les candidats au fauteuil de Scribe sont nombreux, autant le nom du prince Albert de Broglie a suffi « pour faire le désert autour du fauteuil de Lacordaire ».

Cette élection assurée, que le *Temps* qualifie « d'acte abusif d'autorité », indigne le critique du *Constitutionnel*. Quoi! le prince de Broglie, « ce jeune homme né dans la pourpre », n'entrera à l'Académie qu'en vertu d'un titre héréditaire; c'est trop de deux membres d'une même famille dans la compagnie.

Dans sa colère, Sainte-Beuve oubliait que le prince de Broglie « n'apportait pas seulement parmi les Quarante l'illustration politique de son père; il entrait aussi à l'Institut par la seule autorité de ses écrits, déjà nombreux d'ailleurs, pleins d'une maturité précoce, toujours corrects et dignes, et représentait l'alliance des convictions catholiques les plus positives, les plus orthodoxes avec un effort sincère pour comprendre la société moderne[2] ».

Qu'on lui ait sacrifié M. de Carné, qui avait aussi le double titre de catholique et de parlementaire et l'avantage des services rendus, voilà peut-être la faute ; mais il était injuste de voir en la personne du prince de Broglie un académicien par droit unique d'hérédité.

[1] Le *Figaro* du 2 janvier 1862.
[2] Le *Temps* du 22 février 1863.

Saint-Marc Girardin le faisait ressortir fort heureusement :

Je ne puis pas, dit-il, quoique homme nouveau, me plaindre de l'ascendant des noms. Oui, les noms servent qui les soutient. Personne assurément n'entrera à l'Académie pour s'être donné seulement la peine de naître, à moins qu'il ne se soit donné en même temps la peine de naître avec beaucoup de talent et d'esprit, comme ont fait, par exemple, M. Legouvé, M. Alexandre Dumas fils, M. Albert de Broglie : je prends ensemble toutes les hérédités littéraires. Je ne crois pas que la peine de naître avec beaucoup d'esprit ait coûté à ces messieurs plus que la peine de naître purement et simplement. Je ne tiens donc compte à ceux qui sont nés avec un nom et de l'esprit que du mérite qu'ils mettent à faire valoir ce qu'ils ont reçu. C'est à ceux-là seulement que l'hérédité sert dans l'Académie, hérédité de mérite à laquelle il est juste que la naissance ne nuise pas et même qu'elle aide un peu :

Gratior et pulchro veniens in nomine virtus [1].

Cette opinion délicate de Saint-Marc Girardin entraîna la victoire ; une majorité de 23 voix sur 29 votants accueillit le prince de Broglie [2]. Chose bizarre ! cette majorité, si unie sur le nom du prince de Broglie, ne peut se former à nouveau pour le fauteuil de Scribe. Elle n'avait que l'embarras du choix au milieu des treize candidatures littéraires qui briguaient la succession du fécond vaudevilliste [3].

Mais l'Académie frondeuse a bien d'autres soucis ; toutes ses sympathies sont « pour cette presse militante et souffrante » sous les coups répétés des avertissements qui

[1] *Journal des Débats* du 1er février 1862.

[2] Le prince de Broglie fut élu le 20 février 1862.

[3] Le *Temps* du 21 janvier 1862 a donné les noms des candidats avec la liste de leurs ouvrages. — On y remarquait Mazères, Cuvillier-Fleury, Camille Doucet, Octave Feuillet, Léon Gozlan, Jules Lacroix, Léon Halévy, Belmontet, Géruzez, Baudelaire, de Carné, Philarète Chasles et Poujoulat. Après différents tours de scrutin inutiles, l'élection fut ajournée au 3 avril 1862 et Octave Feuillet fut nommé.

pleuvent comme grêle. Quel chagrin n'éprouvera-t-elle pas en voyant « tant d'hommes de cœur et d'esprit, jeunes, actifs, éloquents, surpris et frappés d'inutilité par les révolutions », et cela parce que l'État envahisseur « a substitué partout son action à celle de l'individu ».

Si parfois la compagnie tolère qu'on fasse l'éloge du souverain[1], elle en ressent comme un malaise et se promet de réparer par un acte éclatant cette concession forcée. Peu lui importe que Napoléon III ait dit à M. Vitet, lors de la présentation de M. Octave Feuillet : « Je m'intéresse beaucoup à tout ce qui se fait à l'Académie et je travaille moi-même à me rendre digne d'elle. »

Le futur historien de la *Vie de César* n'a pas choisi une époque favorable pour se mettre sur les rangs. Que le chef de l'État veuille donner à sa candidature un motif littéraire, la politique du régime impérial est loin de lui ramener les sympathies des partis libéraux et religieux qui dominent à l'Académie.

Les espérances données par le décret du 14 novembre 1861 sur la liberté de la presse ont été en partie déçues par les commentaires ultérieurs des organes les plus autorisés du gouvernement; ce n'est qu'une liberté de tolérance, et non la suppression du trop fameux décret de 1852.

A la suite de la guerre d'Italie et de l'envahissement des États pontificaux par les troupes italiennes, le parti clérical s'agite et organise une croisade en faveur du saint-siège : de là un développement de rigueurs contre la presse et les mandements des évêques.

La majorité académique, dominée par M^gr^ Dupanloup, a, dans son zèle religieux un peu outré, préféré M. de Carné au savant M. Littré. Le même jour, le sentiment po-

[1] L'impératrice assistait à la réception de M. Octave Feuillet, le 26 mars 1863, et le récipiendaire crut bon de faire allusion à son auguste auditoire.

litique l'emporte sur la littérature; Jules Janin [1] se voit préférer M. Dufaure [2].

Quelques personnes, trop amoureuses de la littérature, prétendent que Dufaure, n'étant pas, à strictement parler, un écrivain, est peu apte à faire un académicien.

Tour à tour ministre de trois gouvernements différents, M. Dufaure avait une grande expérience des affaires publiques et privées; les rôles qu'il avait joués, les traces non effacées de son activité parlementaire, la dignité de sa retraite après le coup d'État lui avaient créé une situation exceptionnelle dans le barreau parisien [3].

Si l'Académie admettait l'avocat et l'orateur politique, comme elle l'avait fait pour Berryer et Dupin, elle était bien aise aussi de mettre en parallèle avec le souverain, M. Dufaure, bâtonnier de l'ordre des avocats et ancien ministre du prince président de la République [4].

[1] Le prince des critiques ne peut revenir de sa surprise : « Jugez de mon étonnement, écrit-il le 31 mars 1863 au prince Galitzin, quand je me suis aperçu que j'étais un suspect aux yeux de la majorité et qu'elle me regardait comme une façon de sénateur. Quoi donc ! mon humble courage de 1848, ma fidélité à toutes les libertés que nous pleurons, quarante ans de travail, une réserve, une prudence et tant d'envie aussi de manifester ma haine de la force injuste aboutissent à l'oubli, presque au mépris de cette ingrate majorité. » Jules JANIN. *Correspondance*, p. 242. Paris, Jouaust, 1877.

[2] M. Dufaure fut élu le 23 avril 1863.

[3] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1863-1864.

[4] Au même moment, quelques légitimistes avaient pressé M. Laurentie, rédacteur en chef du journal *l'Union*, de se mettre sur les rangs. Son caractère et son talent l'en rendaient digne. Il avait conquis une place dans les lettres comme historien et journaliste, mais le vieillard se contenta de décliner l'offre par cette épître familière :

De l'aréopage immortel
Tu brigues pour moi le suffrage:
N'est-ce pas d'un désir peu sage
Me faire un péril solennel?
Tu veux que, changeant à mon âge,
Je me berce de vains souhaits,
Et qu'à la porte du palais
Où règne en dormant le génie,
Je frappe, affrontant l'ironie
Des demi-dieux et des valets?

Dans cette élection, une particularité frappa le public. Sur trente-quatre votants, le premier tour de scrutin donna dix billets blancs. Ces nombreuses abstentions surprirent en présence de deux candidats très recommandables. Certains académiciens éprouvaient le désir d'empêcher tout résultat, afin de faire ajourner l'élection et de donner à un troisième candidat le temps de se présenter ; mais, soit par désir d'échapper au reproche de courtisanerie, soit pour tout autre motif, deux billets blancs désertèrent au second tour de scrutin et vinrent donner à M. Dufaure l'appoint qui lui manquait [1].

Laisse donc là, ami, je t'en prie,
Cette image en vain poursuivie
De l'académique fauteuil.
Il ne flatte pas mon orgueil
Et sied mal à mon humble vie.
Assez d'autres, rassure-toi,
Non moins médiocres que moi,
Seront mieux faits pour y prétendre,
Et le poétique sénat
Ne devra pas beaucoup attendre
A trouver plus d'un candidat,
Grand seigneur ou vaudevilliste,
Digne de couronner la liste
Par un nom de vogue et d'éclat,

Pour moi, clérical moraliste,
Je reste à mon obscur combat
Contre le vice et la sottise.
Soldat ignoré de l'Église,
Aux arts vouant quelques loisirs,
Leur devant mes rares plaisirs,
Trouvant assez de poésie
Dans le culte des souvenirs,
Fidèle aux vaincus qu'on oublie,
Et gardant, à mes derniers jours,
Même drapeau, mêmes amours ;
Ainsi vais-je, achevant ma vie,
N'ayant guère à craindre l'envie
En ce monotone métier,
Mais ne suivant pas le sentier
Qui mène droit à l'Académie.

(*Revue de Gascogne.*
Chronique d'avril 1876.)

[1] Horace DE LAGARDIE. *Causeries Parisiennes*, t. II, p. 286.

Cet événement a tellement agité l'Académie que, trois jours après l'élection, Victor de Laprade écrit au comte de Chambord la lettre suivante :

La compagnie n'a jamais fait plus ouvertement acte d'hostilité que le jour où elle a élu M. Dufaure : mais l'on s'explique maintenant pourquoi l'Empire a épargné l'œuvre de Richelieu dans ses démolitions. Il est aujourd'hui prouvé que l'empereur veut faire partie de l'Académie. Ce bruit a mis le comble à l'agitation qui régnait autour du dernier scrutin. On allait jusqu'à annoncer qu'un aide de camp arriverait au commencement de la séance demandant l'ajournement de l'élection au fauteuil du duc Pasquier. C'est en effet la succession qui conviendrait le mieux à l'auteur de cette *Vie de César* qui n'est pas encore publiée. Ceux qui ont étudié de plus près les procédés de ce grand acteur ne croyaient pas à ce coup de théâtre. Il est à peu près certain que si Louis Bonaparte donne suite à cette fantaisie, il voudra laisser à sa candidature toutes les apparences d'une candidature régulière : il jouera avec les suffrages de l'Académie le même jeu qu'avec le suffrage universel ; il voudra se faire donner ce qu'en réalité il aura pris. « Voyez quel respect pour l'égalité ! » dira le gros public : « le souverain, un homme de génie, l'auteur des *Idées napoléoniennes* et de la *Vie de César*, qui se soumet, comme un simple mortel, au jugement des Quarante ! »

Malgré l'étonnement du plus grand nombre, les dénégations et l'opposition de quelques personnages officiels, il sera probablement donné suite à cette fantaisie impériale. Elle est ancienne déjà, et l'auguste personnage n'a jamais abandonné une seule de ses idées.

Après la mort de Chateaubriand, n'étant encore que simple représentant, Louis-Napoléon avait fait des démarches pour obtenir la succession académique du grand écrivain. Il avait, du reste, agi à ce moment en homme qui connait bien mal son terrain, car il s'était adressé, par un intermédiaire, à la société de l'Abbaye-aux-Bois et particulièrement à M. Ampère, l'un des esprits les plus résolus et les plus fermes dans leur opposition qui honore l'Académie.

Lancé depuis fort longtemps par la presse pour tâter l'opinion, comme il arrive de toutes les questions chères à l'empereur, ce projet ne peut plus être nié depuis les paroles du souverain adressées à M. Vitet. Ira-t-il jusqu'au bout de son projet, malgré l'opposition de son conseil? Il l'ajournera peut-être, il changera de route au besoin, il n'y renoncera pas. Seulement on assure que son entourage a obtenu de lui qu'il attendrait l'achèvement de la *Vie de César*.

S'il se présente, l'avis de quelques membres de l'Académie, et c'est, je crois, le plus digne, serait d'enregistrer purement et sim-

plement la demande de l'empereur comme un ordre, et de le déclarer membre de l'Académie *selon son bon plaisir* sans passer au scrutin. On ôterait ainsi à l'occupation d'un fauteuil par celui qui peut les prendre toute l'apparence d'un acte légal et démocratique [1].

La *Vie de César*, si prônée, si vantée avant sa publication, allait enfin paraître en 1865. Aussitôt le journal *l'Indépendance Belge*, du 10 février 1865, s'empresse de rappeler que le chef de l'État avait manifesté le désir de succéder au duc Pasquier, l'ancien chancelier. L'empereur eût trouvé plaisir à faire un discours sur cet homme d'État, qui, ayant vécu sous les derniers régimes, lui aurait fourni une occasion très agréable de faire un cours d'histoire contemporaine. Il paraît certain que le désir de Napoléon III va se réaliser. Quelques membres de l'Académie se proposent d'offrir une candidature au souverain; le chef de l'État ne pouvant aller solliciter la voix des Quarante, le ministre d'État serait chargé d'aller faire les visites d'usage; l'empereur inviterait des académiciens aux Tuileries pour la lecture du discours de réception.

Au même moment paraît une brochure anonyme intitulée : *l'Empereur à l'Institut*. Constatant que la famille Bonaparte a déjà compté des représentants à l'Institut, l'auteur déclare que Napoléon III a marché sur les traces de ses illustres parents. Tout le monde connaît ses œuvres : « *Recueils des pensées d'exil ou de prison;* la *Vie de César*, « recueil des pensées du trône », met le comble à sa réputation. Cet ouvrage, avec la *Vie de Jésus*, de M. Renan, est la plus belle affaire de librairie de son règne. Il ne faut donc pas tergiverser. Son titre d'empereur ne peut pas être un obstacle à son élection, toute question d'étiquette doit être écartée. « Que l'Académie se presse; ce que l'empereur des Français accepterait peut-être aujourd'hui

[1] Edmond Biré. *Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres.* Lettre citée, p. 272.

comme un hommage spontané, il peut le refuser demain comme un hommage tardif. »

A toutes ces objurgations enthousiastes, l'Académie oppose le silence le plus dédaigneux. Elle sait à quoi s'en tenir sur le ton de ces brochures, qui tantôt la flattent outre mesure, tantôt l'accablent d'injures. N'a-t-on pas, après les élections de M. Dufaure et de M. de Carné, publié un pamphlet qui, sous le titre sonore de la *Conspiration des Quarante*, traite la compagnie de « club politique moins l'audace, d'hôtel des Invalides des lettres moins le patriotisme, de conférence d'avocats insidieux, de Conservatoire de Tacites grippés? »

On reproche à l'Académie d'être une réunion des débris anarchiques de tous les partis où domine la faction qui a le plus de regrets et le plus d'espérances, l'orléanisme; s'il est en force à l'Institut, il y a déversé, pendant dix-huit ans, ses écrivains et ses fonctionnaires; il y a composé ce banc des ministres qui gouvernent à l'extrémité du pont des Arts et préparent ce qu'ils appellent le *Contre-Empire*. M. Guizot est encore là le chef de la doctrine et le président du conseil [1].

La patience se lasse quelquefois. Poussée à bout, attaquée dans son honneur par les impérialistes et les partisans de la liberté de penser, l'Académie fera une déclaration solennelle. M. Viennet en sera l'interprète lors de la réception de M. de Carné.

Nous sommes placés si haut, dit-il, dans l'estime de ceux-là même qui nous censurent, ils ont tellement peur de nous voir dégénérer de nous-mêmes que, dans le seul intérêt de notre gloire, ils sont presque toujours mécontents de notre choix, et le mérite de nos élus ne leur paraît jamais au niveau de notre commune renommée. Il leur faudrait sans cesse de ces esprits qui dominent les siècles, qui ont pour horizon tout l'avenir du genre humain. Ce n'est pas

[1] *La Conspiration des Quarante*, par Théophile SILVESTRE. Paris, Dentu. 1864.

notre faute; nous ne demanderions pas mieux, et ceux qui nous blâment de n'en pas prendre ne devraient pas oublier que c'est à eux de nous en fournir [1].

Aveu peu flatteur pour M. de Carné qui reçoit ce compliment; M. de Carné sait à quel titre il a été choisi [2]. Il déclare lui-même que l'Académie, en l'élisant, a voulu « récompenser la persévérance dans les mêmes travaux et surtout la fidélité aux mêmes pensées ». Or ces pensées visent l'amour de la liberté; « la liberté est la vie de l'intelligence et, au besoin, elle trouverait dans les rangs de l'Académie ses derniers défenseurs [3]. »

La compagnie n'est pas, comme elle le croit, l'unique citadelle du libéralisme. En 1863, la France semble sortir de sa torpeur; aux élections générales, elle a triomphé, en bien des endroits, des entraves administratives et envoyé au Corps législatif une opposition faible par le nombre, mais imposante par le talent des orateurs.

A quoi bon alors prendre des candidats agréables à l'empire, puisqu'une partie du pays veut secouer le joug du pouvoir discrétionnaire. La compagnie jettera son dévolu sur l'un de ces jeunes athlètes de la politique libérale qui a fait, en qualité de journaliste, une campagne brillante au *Journal des Débats* et au *Courrier du Dimanche*. Ce jeune homme voyage sur les bords du Nil; n'importe, il sera candidat sans le savoir et deviendra académicien presque aussitôt que candidat.

Prévost-Paradol [4], recueille, à l'âge de trente-six ans, la succession d'Ampère. « Ses titres sont de ceux qui sont faits pour plaire particulièrement à l'Académie; non content de cultiver brillamment les lettres, il les a habilement

[1] Réponse de M. Viennet au discours de M. de Carné, le 4 février 1864.
[2] M. de Carné avait été élu le 23 avril 1863, de préférence à M. Littré.
[3] Discours de réception de M. de Carné.
[4] Élu le 6 avril 1865.

enseignées; il a pris dans la polémique politique un rôle actif et éminent [1]. »

Écrivain de talent, fin moraliste, critique ingénieux et polémiste ardent, Prévost-Paradol eut le talent de ne pas se compromettre. « S'il a été accueilli d'emblée par la société littéraire et polie, dit M. Schérer, c'est que, tout en plaisant aux esprits cultivés, il ne s'est aliéné aucune des classes du public. Il est un certain nombre de questions, celles qui divisent précisément l'opposition, sur lesquelles il a toujours évité de s'exprimer ou ne l'a fait qu'avec une discrétion extrême [2]. »

Aussi Prévost-Paradol réunit-il parmi les électeurs les opinions les plus diverses, comme nous l'apprend une lettre de Doudan à M. Piscatory, du 10 avril 1865 :

Avouez, mon cher ami, que, malgré votre bon esprit, votre sagacité et votre connaissance des hommes, vous n'auriez pas cru que Paradol pût être élu ni cette année ni dans le siècle présent. Je crois vraiment que c'est une opération du Saint-Esprit, comme on en remarqua lors de l'élection de quelques papes...

M. de Broglie est dans la joie de son cœur d'avoir mis à sa place, malgré vents et marée, un honnête homme d'un rare talent. Toute la presse à peu près est contre cet honnête homme. Le *Journal des Débats* est aigre; les élèves de l'École normale qui sont restés dans l'Université hochent la tête. Les autres trouvent probablement qu'il est singulier qu'on n'ait pas songé à eux. Les vieux académiciens battus disent qu'à trente-quatre ans on ne peut pas encore avoir de talent [3]; enfin on est content d'un côté et on enrage de l'autre, et tout va bien, ce me semble [4].

[1] Réponse de M. Guizot au discours de réception de Prévost-Paradol.

[2] Le *Temps* du 10 mars 1866.

[3] A tous ceux qui prétendaient que cette nomination était *prématurée*, un homme sensé répondait qu'elle était *préventive*. « *Préventive*, oui, ajoute M. de Pontmartin, et je n'en voudrais pour preuve que ces trois volumes : *Essais de politique et de littérature*, mince bagage dont la légèreté même a logiquement servi pour arriver plus vite. » *Nouveaux Samedis*, t. III, p. 168. — Quelqu'un s'avisait encore de contester les titres du récipiendaire. Son bagage est bien léger, disait-on. — Monsieur, répliqua Sainte-Beuve, les diamants ne sont jamais lourds. »

[4] Doudan. *Mélanges et Lettres*, t. II. Lettre 145, p. 380. Paris, Lévy, 1876.

Oui, l'on enrage, et surtout le *Journal des Débats*, qui ne peut se consoler de l'échec subi par son critique favori, Jules Janin. S'aliéner une feuille libérale rédigée par quelques académiciens est chose grave. Il faut réparer cette erreur en nommant le successeur du procureur général Dupin.

Le *Siècle* propose bien l'un de ses collaborateurs, l'historien Henri Martin, tout dévoué aux institutions démocratiques, mais ce candidat n'a pas toutes les qualités requises. Sans relation avec le cénacle, il n'a jamais fréquenté les salons académiques, et ses opinions paraissent un peu trop foncées pour la docte assemblée.

Que dirait-on de M. Cuvillier-Fleury? N'est-ce pas l'homme nécessaire pour marquer la réconciliation? Ancien précepteur du duc d'Aumale, M. Cuvillier-Fleury est attaché depuis 1834 à la rédaction des *Débats*. Ses ouvrages : les *Portraits historiques et littéraires*, les *Études historiques*, ont le don d'agacer Sainte-Beuve, qui le traite « d'homme de collège à la cour, d'homme de cour au collège, posant en vétéran de la liberté [1] ».

Les partisans de l'Empire avaient eu un moment l'espérance de voir un des leurs se présenter aux suffrages. Le président Troplong [2] a hésité d'abord, puis a refusé, parce qu'il « a trop peur des burgraves, qui seraient charmés de

[1] Le *Figaro* du 1er avril 1866.

[2] Un journal prétendait que Viennet avait offert sa voix à Troplong; aussitôt Viennet proteste dans une lettre adressée au rédacteur en chef du *Figaro* :

« Mon cher de Villemessant, je ne sais si treize ou quatorze académiciens sont allés offrir leurs voix au *personnage politique*, mais je sais parfaitement que je n'en étais pas et que l'*Indépendance Belge* a eu tort de me nommer. *Je n'offre ma voix à personne*. J'attends qu'on me la *demande*, et, quoi qu'on en dise, l'Académie vaut la peine qu'on la recherche. J'ajouterai, pour compléter mon désaveu, que depuis bien longtemps je ne donne ma voix qu'à *des hommes de lettres pur sang*, et je n'en nommerai pas d'autres tant qu'il plaira à Dieu de m'oublier dans mon fauteuil. » *Revue anecdotique*. Année 1866, t. Ier, p. 70.

lui jouer un mauvais tour[1] ». Aussi les impérialistes vont-ils voter la mort dans l'âme :

Je me tâte, écrit Mérimée à son *Inconnue*, et je me demande si j'irai jeudi à l'Académie aider ou plutôt nuire à la façon d'un immortel. Entre M. Henri Martin et M. Cuvillier Fleury et M. de Champagny, on ne sait trop que faire. Cependant le dernier est un peu trop clérical pour moi et je lui en veux, de plus, pour avoir écrit l'histoire romaine en style de feuilleton. Il paraît que c'est M. Guizot qui règne. Il veut nous faire avaler tout le *Journal des Débats*. M. Paradol après MM. de Sacy et de Saint-Marc. Au moins ont-ils de l'esprit, et beaucoup d'esprit. Avez-vous lu quelque chose de M. Cuvillier-Fleury? Si oui, donnez-m'en votre avis. Si vous m'offriez une récompense honnête, d'ailleurs je voterais pour qui vous l'ordonneriez[2].

Nous ignorons si l'*Inconnue* de Mérimée lui donna un conseil, mais le familier des Tuileries, quoi qu'il fît, n'empêcha pas l'élection de M. Cuvillier-Fleury[3], grâce au concours du parti des ducs, des hommes politiques inactifs et des cléricaux très actifs[4].

Sainte-Beuve ne se console pas de voir si bien réussir ces manœuvres et ces coalitions de parti :

J'ai souvent remarqué dans nos Académies et petites assemblées littéraires, écrit-il à M. Hornung le 28 décembre 1866, que des hommes politiques, qui s'y trouvent, ont un grand avantage sur les lettrés purs. Il leur suffit du reste de leur habileté et de leur rouerie parlementaire pour nous déjouer aussitôt et pour faire prévaloir leurs opinions et leurs choix, fussent-ils moins louables que les nôtres[5].

Le gouvernement impérial usait lui-même de ces procédés si habiles de la politique dont se plaignait Sainte-Beuve. M. Thiers, toujours sur la brèche, revendiquait sans relâche au Corps législatif ce qu'il appelait les *libertés nécessaires*. Par un décret du 19 janvier 1867, l'empereur

[1] MÉRIMÉE. *Lettres à une Inconnue*. Lettre du 20 février 1866, t. II, p. 285. Paris, Lévy, 1874.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 287.

[3] M. Cuvillier-Fleury fut élu le 12 avril 1866 par 21 voix.

[4] Le *Figaro* du 22 mars 1866.

[5] SAINTE-BEUVE. *Correspondance*, t. II, p. 116.

sembla faire droit à ces revendications en renonçant au pouvoir absolu que lui octroyait la constitution de 1852; mais ce qu'il accordait d'une main, il le reprenait de l'autre : la liberté de la presse n'était pas assurée, puisqu'il fallait encore l'autorisation préalable pour la fondation des journaux. La discussion de l'adresse était supprimée pour faire place à un droit d'interpellation resserré dans d'étroites limites.

Parmi les députés de la gauche qui ne cessaient de protester contre les excès du pouvoir absolu, brillait un orateur à la parole froide, élégante et pleine d'atticisme. Député depuis 1858 et reconnu comme le chef du parti démocratique, Jules Favre avait fait partie de la petite phalange des *Cinq* qui avaient combattu pied à pied la politique de l'Empire. Avocat, il jouissait au palais d'une renommée exceptionnelle, ses plaidoyers comme ses discours politiques étaient d'une éloquence toute littéraire.

C'en était assez pour fixer sur lui l'attention des libéraux de l'Académie, mais les catholiques accepteraient-ils un vétéran de la démocratie? L'occasion était cependant favorable, on avait à nommer les successeurs de Cousin et de Barante. Pourquoi ne pas faire une transaction? Les politiques coalisés dirent aux cléricaux : « Robe pour robe, passez-nous Me Jules Favre, nous vous passerons l'abbé Gratry. » A quoi les seconds répondirent : « Il y a robe et robe, mais nous n'avons pas le loisir de discuter ni sur la coupe du vêtement ni sur l'étoffe des idées des deux candidats. Votons ensemble, et l'Empire en sera de nouveau pour ses frais [1]. »

Le même jour, l'éloquence du barreau et de la chaire prit possession des fauteuils académiques [2].

Tout en faisant ses restrictions sur l'élection du père

[1] Le *Figaro* du 2 mai 1867.

[2] Jules Favre et le Père Gratry furent élus le 3 mai 1867.

Gratry, le *Siècle* félicite la compagnie d'avoir, pour la première fois depuis de longues années, ouvert ses portes à l'un des plus fermes représentants de l'opinion démocratique. C'est un acte de libéralisme de la part des académiciens qui ont voté pour Jules Favre, ils savaient qu'ils votaient pour un adversaire politique[1].

En nommant Jules Favre, l'Académie a voulu témoigner une fois de plus « le cas qu'elle a fait de ce talent oratoire qui, par les exemples qu'il a prodigués depuis cinquante ans, répond victorieusement, pour sa part, aux sévères critiques adressées aux lettres contemporaines. Elle n'est pas moins sensible au désir de se venger des attaques, d'un dénigrement intéressé qui s'est produit récemment[2]. »

Cependant certains esprits sérieux, rendant hommage à l'éloquence digne du fauteuil académique, finissent par trouver que ces nominations politiques affaiblissent la renommée de la compagnie. Pour la rajeunir, il lui faut « un peu de nouveau sang[3] », en un mot, il faut renoncer à ces préoccupations politiques qui l'obsèdent et se confiner exclusivement dans le domaine de la littérature.

Mais le parti catholique a fait preuve d'un grand désintéressement en concourant à l'élection de Jules Favre; il veut des garanties pour l'avenir. Vers la fin de l'année 1867, par suite de la mort de Ponsard et de Flourens, il y a deux places vacantes. Des négociations interviennent pour faire accepter le poète Autran par la fraction libérale. Comme les choses traînent en longueur, Victor de Laprade, retenu loin de Paris, fait part de ses inquiétudes à Montalembert. L'illustre orateur lui répond le 18 février 1868 :

[1] Le *Siècle* du 4 mai 1867.

[2] Réponse de M. de Rémusat au discours de réception de Jules Favre du 23 avril 1868.

[3] Lettre à M. Piscatory du 13 avril 1867. Doudan. *Lettres et Mélanges*, t. IV, p. 262.

Je partage toutes vos sollicitudes au sujet de nos élections à l'Académi et vois avec un vrai plaisir s'accroître les chances de notre ami Autran.

M. Guizot semble l'accepter sans difficulté, mais en revanche il veut nous faire accepter la candidature de M. Claude Bernard qui ne vous est probablement connu comme à moi que par ses articles de la *Revue des Deux-Mondes*. Il affirme que M. Bernard est spiritualiste, qu'en outre il n'est pas impérialiste ou du moins qu'il l'est infiniment moins que M. X..., dont le parti servile voudrait faire le successeur de M. Flourens à l'Académie française comme au secrétariat perpétuel de l'Académie des sciences.

M. Claude Bernard a d'ailleurs annoncé sa candidature à la dernière séance de l'Académie par une lettre en quatre pages, qui contient une sorte de profession de foi théiste et spiritualiste[1].

Ce certificat de civisme religieux suffit pour que l'entente se fasse, et, le 7 mai 1868, Autran et Claude Bernard sont proclamés académiciens. L'Empire est de nouveau mis en échec : voilà tout ce que désire le docte corps.

Satisfaction puérile, il faut le dire, puisque le gouvernement n'avait mis en avant aucune personne de marque. N'importe, l'Empire est un épouvantail; il faut à tout prix écarter les candidats plus ou moins favorables au régime impérial. Cette idée préconçue, qui a été le principe vivifiant de l'opposition de parti pris, va cesser peu à peu. La désunion se mettra bientôt dans les rangs des alliés mécontents les uns des autres; la victoire appartiendra aux plus habiles, aux plus expérimentés dans les roueries parlementaires; l'Académie n'est plus qu'un « *Parlement au petit pied* ».

Il s'agit au mois d'avril 1869 de remplacer Viennet, Empis et Berryer. Cinq candidats, trois historiens et deux poètes, se présentent avec des titres littéraires et des opinions politiques bien différentes.

M. d'Haussonville, gendre et beau-frère de deux acadé-

[1] Lettre de Montalembert à V. de Laprade citée par M. Edmond Biré. *V. de Laprade, sa vie, ses œuvres*, p. 304.

miciens, est comme chez lui dans la compagnie. Historien de grand mérite, il a fait un tableau saisissant de la *Politique extérieure du gouvernement français de* 1830 *à* 1848. L'histoire de la *Réunion de la Lorraine à la France* est une œuvre de grand style; le récit des relations diplomatiques de Napoléon Ier et du saint-siège ont excité le plus vif intérêt. La *lettre aux Conseils généraux*, qui réclame les libertés compatibles avec la constitution impériale, a causé dans le public une sensation extrême.

Historien comme M. d'Haussonville, M. Franz de Champagny a publié un ouvrage important, l'*Histoire des Césars*. Partisan des idées religieuses de Montalembert, il a collaboré activement à l'*Ami de la Religion* et au *Correspondant*, où il défend avec talent la cause de la liberté de l'enseignement; bien que ses convictions politiques soient royalistes, il a quelques affinités avec les Tuileries, deux de ses frères sont députés officiels.

Malgré l'*Histoire du gouvernement parlementaire en France*, M. Duvergier de Hauranne est plutôt un homme politique; l'un des orateurs les plus écoutés de la chambre des députés sous le règne de Louis-Philippe, il a fait une vive opposition au cabinet dont M. Guizot était le chef.

Restent deux poètes, mais leur renommée est bien différente. L'un ne vit que sur des souvenirs, l'autre est dans la plénitude de son talent. Quarante ans se sont écoulés depuis le jour où Auguste Barbier lançait « ses satires plus brûlantes que le soleil de juillet ». Le *Tyrtée de la révolution de* 1830 n'a plus composé que des œuvres paisibles. Aussi bien des gens ne connaissent pas M. Barbier; une partie du public en est restée à ses *Iambes* et le considère, ou peu s'en faut, comme un homme mort pour la poésie [1].

[1] Réponse de Sylvestre de Sacy au discours de réception de Barbier.

Théophile Gautier est un romantique qui pousse la recherche du pittoresque jusqu'aux dernières limites; ses vers, ciselés avec un certain raffinement, lui ont valu le surnom de *Benvenuto Cellini* de la poésie; s'il a excité quelque ombrage avec une œuvre un peu risquée, *Mademoiselle de Maupin*, le roman du *Capitaine Fracasse* a du moins ramené l'opinion et consacré une renommée croissante depuis plus de trente ans.

Tels sont les candidats qui se présentent pour la triple élection du 29 avril 1869. A qui l'Académie va-t-elle décerner la palme? Abdiquera-t-elle ses idées politiques au profit de la littérature? Mais laissons à Sainte-Beuve le soin de nous donner un récit détaillé de cette intéressante journée :

L'élection de M. d'Haussonville passa la première et presque sans conteste. C'était une élection toute politique et un triomphe pour le parti orléaniste. Il était impossible au parti contraire d'y faire contrepoids.

Mais la bataille ne devint réellement sérieuse qu'à l'élection suivante, quand MM. de Champagny et Duvergier de Hauranne se trouvèrent en présence. De cette seconde élection de la journée devait dépendre le succès de la troisième, celle de MM. Auguste Barbier ou Théophile Gautier, dont les noms allaient être ballottés à leur tour, servant de drapeau à des partis, à des coteries politiques ou religieuses.

M. de Champagny, candidat présumé de l'empereur, était surtout et avant tout, à l'Académie, le candidat de la fraction cléricale ou catholique : il avait pour principaux patrons, MM. de Montalembert et Guizot, qui patronnaient également la candidature de M. Auguste Barbier. Les vers bien connus des *Iambes*,

Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine...
Sois maudit, ô Napoléon !

avaient suscité au dernier moment cette candidature imprévue pour faire obstacle à celle de M. Théophile Gautier, bibliothécaire de la princesse Mathilde.

La candidature de M. Duvergier de Hauranne était soutenue, au contraire, par MM. Thiers, de Rémusat, Mignet... Ces messieurs, qui

ne portaient pas de passion préventive contre le talent de M. Théophile Gautier, eussent volontiers voté pour lui, et ne demandaient pas mieux que de faire alliance en cette occasion avec un parti politique ennemi, mais à la condition que ce parti les aurait soutenus aussi dans leur lutte en faveur de M. Duvergier de Hauranne. Cinq voix seulement leur manquaient pour leur candidat : ils les demandaient aux amis de M. Théophile Gautier, et, en échange, ils offraient à la candidature de ce dernier tout un gros bataillon à la rescousse.

Mais la combinaison ne plut pas aux amis de M. Gautier. Ils eurent plus de confiance en une autre, proposée par M. Guizot, qui consistait à faire arriver M. Gautier en votant pour M. de Champagny. Ils pensaient de plus, en votant ainsi, être doublement agréables à l'empereur, dont ils avaient trop vite pris quelques mots à la lettre. Ils votèrent donc contre M. Duvergier de Hauranne, espérant que M. Guizot les aiderait à soutenir la candidature de M. Théophile Gautier. Mais les amis de M. Duvergier de Hauranne, à qui ils n'avaient pas voulu prêter main-forte, reportèrent à leur tour leurs voix sur M. Auguste Barbier, dont l'élection valut en ce temps-là à l'Académie un succès d'approbation universelle. Tout le monde avait présents à la mémoire les magnifiques vers sur la Liberté.

Le parti impérialiste s'en retourna tout déconfit.

Un quart d'heure après l'élection, M. Sainte-Beuve, rencontrant M. Rouher, lui dit aussitôt : « Voilà ce que, sur un désir de l'empereur, les amis de Gautier viennent de faire ; ils ont eu plutôt confiance en M. Guizot qu'en nous : nous votions pour M. Duvergier de Hauranne et nous étions sûrs de faire triompher aussi Gautier... l'empereur a voulu qu'on votât pour son candidat : eh bien ! il l'a, son candidat, mais c'est celui du parti clérical, et nous avons échoué avec Gautier... » M. Rouher se contenta de hausser les épaules. « Il ne reste plus à l'empereur, répondit-il, qu'à ne pas s'occuper désormais des élections académiques, il ne recevra plus les récipiendaires [1]. »

Cette savante campagne a des résultats fructueux. L'Académie indispose contre elle l'opinion publique, qui ne lui pardonne pas l'échec de Théophile Gautier. De son côté, le parti libéral, mécontent de la préférence donnée à M. de Champagny sur M. Duvergier de Hauranne, en impute toute la responsabilité à M. Guizot, qui vient de sacrifier un ami politique. « M. Guizot, dit M. Nefftzer, restera jusqu'à

[1] Sainte-Beuve. *Souvenirs et Indiscrétions*, publiés par son dernier secrétaire, p. 290 et suiv. Paris, Michel Lévy, 1872.

la fin ce qu'on l'a vu sur un autre théâtre, asservi à ses haines, insatiable non seulement de domination, mais d'intrigues, un faiseur majestueux, un Figaro bilieux et solennel[1]. »

Les rapports sont si tendus avec les Tuileries que l'empereur se hâte de dispenser des visites officielles MM. d'Haussonville et Barbier.

On pouvait encore comprendre ce refus du chef de l'État à l'égard d'Auguste Barbier, qui avait maudit le nom des Napoléon; mais la prévention ne pouvait exister pour un libéral comme M. d'Haussonville, surtout depuis le grand changement opéré dans l'esprit du souverain.

L'empereur flottait indécis entre la politique libérale et le régime autoritaire. Des relations suivies avec l'ancien député de l'opposition, M. Émile Ollivier, le déterminèrent à introduire des réformes dans la constitution. Alors parut le message du 11 juillet 1869 qui établissait la responsabilité des ministres, donnait aux députés le droit d'interpellation et d'amendement. C'était, en un mot, revenir au régime parlementaire, qui, selon M. Thiers, est la seule garantie sérieuse des peuples contre le danger d'un pouvoir absolu.

M. Rouher et consorts font place au ministère libéral du 2 janvier 1870. M. Émile Ollivier en est le chef, et l'on voit apparaître à ses côtés des hommes qui ont protesté contre le coup d'État du 2 décembre.

Les vœux de l'Académie sont enfin réalisés. Pourquoi se tenir maintenant à l'écart? Il n'y a plus de raison. Prévost-Paradol l'irréconciliable accepte la place de ministre plénipotentiaire à Washington. M. Guizot, de concert avec le duc de Broglie et M. de Rémusat, accueille favorablement les propositions qu'on lui fait d'être membre de ces

[1] Le *Temps* du 1er mai 1869.

grandes commissions chargées d'étudier, l'une la question de la liberté de l'enseignement supérieur, l'autre les questions de décentralisation. Il y a comme une sorte de détente, une trêve que l'on pourrait appeler *la lune de miel de l'Empire libéral*[1].

Le 10 mars 1870, M. Sylvestre de Sacy, répondant à M. de Champagny, ne manque pas de saluer l'avènement du régime nouveau :

> La liberté est rentrée dans nos institutions, dit-il, elle y est rentrée sous les auspices du plus généreux des princes. La main puissante qui avait mis un frein à la tempête, dans une heure de suprême péril, trace maintenant au vaisseau le sillon qu'il doit suivre pour arriver à ce port entrevu tant de fois déjà depuis quatre-vingts ans, et toujours manqué d'une liberté régulière et sage. Ah ! si ce jour pouvait être celui d'une réconciliation entre tous les esprits sensés, tous les cœurs droits, nous aurions fondé quelque chose.

Quelle meilleure marque de réconciliation peut-on donner si ce n'est de faire un immortel du nouveau ministre?

Le chantre d'*Elvire*, le poète admirable qui a modulé les strophes éternelles du *Lac*, vient de mourir. La succession de Lamartine demandait un poète, mais l'élection d'un homme politique libéral était comme le gage de la nouvelle alliance contractée avec le gouvernement. M. Émile Ollivier avait été l'ami de Lamartine[2]. Qui pouvait mieux que lui faire l'éloge de ce génie?

M. Guizot était fort de cet avis et usait de son influence pour entraîner ses collègues. L'austère M. Patin revendiquait les droits de la littérature, M. Legouvé protestait contre cette doctrine exclusive :

[1] De Pontmartin. *Souvenirs d'un vieux critique*, t. VIII, p. 169.

[2] Dans une lettre adressée le 10 avril 1870, à son ami Émile Péhant, Victor de Laprade lui faisait part des scrupules qu'il avait pour accepter un rectorat, et il ajoutait : « L'élection d'Ollivier à l'Académie complique encore la question. Ceux qui ne connaissent pas les bonnes relations antérieures et notre commune affection pour Lamartine, qui lui avait engagé ma voix, pourront croire que mon vote à l'Académie a été influencé par une ambition. » *Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres*, par Edmond Biré, p. 329.

Je comparerai l'Académie à un orchestre, disait-il. Les instruments à corde, les violons, les altos, c'est-à-dire les écrivains, devraient y être en grande majorité, mais les autres instruments doivent y avoir leur part aussi afin que l'harmonie soit plus riche et plus complète [1].

Cet appel en faveur de l'harmonie musicale et de l'harmonie politique décida la compagnie; le chef du cabinet du 2 janvier fut élu par acclamation; 26 voix sur 28 votants lui donnèrent l'immortalité du palais Mazarin. M. Thiers, le grand instigateur de cette nomination, s'empressa d'annoncer à l'heureux élu le vote presque unanime de la docte compagnie. Ce triomphe le rajeunissait de trente-sept ans : en 1833, M. Thiers avait été élu, comme M. Émile Ollivier, étant ministre en exercice.

Si la joie domine à l'Institut, l'opinion publique est loin d'applaudir [2].

Pour M. de Pontmartin, cette élection n'est que le *mariage in extremis* de l'Empire ramolli avec la Liberté endurcie [3].

Le *Siècle* n'y voit qu'une chute et l'abdication définitive de l'Académie, du moment qu'elle se rallie au pouvoir [4].

Non, l'Académie n'aliénait pas son indépendance; mais, sous l'empire d'une espérance, vite déçue, hélas! elle croyait que « le régime libéral de 1870 tiendrait ce que 1789 avait promis [5] ».

Quatre mois après l'élection de M. Ollivier, la France, sacrifiée à des gens incapables et imprévoyants, subissait les horreurs d'une troisième invasion. L'Empire libéral, récemment acclamé par des manifestations enthousiastes,

[1] Le *Gaulois* du 29 mars 1870.

[2] A l'occasion de l'élection de M. Ollivier, le journal *le Public* raconte ironiquement qu'on avait offert, quelques années auparavant, un fauteuil à M. Rouher. Le ministre s'était contenté de répondre : « Votre offre me touche profondément, mais attendez que je ne sois plus au pouvoir. »

[3] *Nouveaux Samedis*, t. X, p. 18.

[4] Le *Siècle* du 9 avril 1870.

[5] Réponse de M. de Sacy au discours de réception de M. de Champagny.

succombait sous le poids du mépris, de l'indignation ou de l'indifférence.

La seule victime académique de ce cataclysme déchirant fut Lamartine. Le chantre d'*Elvire*, l'un des plus grands poètes de la France, n'eut pas les honneurs de l'oraison funèbre.

Au mois de février 1874, l'Académie avait décidé que M. Émile Ollivier serait enfin admis aux honneurs de la réception. Appelé à lire son discours devant la commission spéciale, il refusa de supprimer certains passages où l'on pouvait craindre qu'un éloge trop accentué de l'Empire et de l'empereur ne donnât lieu à quelque scandale en séance publique. La réception fut ajournée indéfiniment et la compagnie déclara que l'élu du 7 avril 1870 serait considéré comme reçu. En 1877, M. Ollivier, supposant que beaucoup de haines étaient apaisées, revint de nouveau à la charge, mais la compagnie répondit à cette nouvelle proposition par une fin de non-recevoir.

CHAPITRE XX.

SECOND EMPIRE.

LES ÉLECTIONS LITTÉRAIRES

(1852-1870).

La politique n'a pas toujours prévalu sur la littérature. — L'Institut transformé en laboratoire de chimie. — Théories littéraires de l'Académie en 1852. — La compagnie plus libérale que ne pense l'opinion. — Lutte contre les derniers partisans du romantisme. — Les différentes candidatures de Baudelaire; causes de ses échecs. — Le romantisme réhabilité en 1869. — *M^lle de Maupin* ne peut entrer à l'Académie. — Éloge posthume de Théophile Gautier.

L'art dramatique sous le second Empire. — Ponsard et l'*école du bon sens*. — M. Legouvé et le sexe aimable. — La collaboration à deux peut-elle enfanter des œuvres parfaites? — Le *Gendre de M. Poirier* et le poète Lebrun. — M. Émile Augier à la recherche des œuvres d'un académicien. — L'élection de M. Camille Doucet est le résultat d'une coalition (1865).

La poésie religieuse et Victor de Laprade. — Un *Orphée chrétien*. — Autran combattu par la presse. — Il en coûte de donner des dîners.

Les préventions vaincues par le temps. — Pourquoi le roman attend si longtemps à la porte. — Jules Sandeau personnifié dans ses œuvres; sa veine heureuse. — On demande l'admission de George Sand. — Le roman passionné et M. Octave Feuillet. — Les *Proverbes* seuls lui donnent le droit d'entrer à l'Académie.

Les épopées de la candidature prolongée. — Philarète Chasles et Jules Janin. — Conseils à un candidat sur la conduite à tenir. — Comment on échoue au port. — Discours sur les marches du pont des Arts. — Élection du prince des critiques (1870).

Un jour, nous eûmes l'honneur d'un entretien avec un éminent académicien qui nous tint ce propos : « Vous

cherchez les causes, les origines, les motifs des élections académiques sous le second Empire, cela est bien facile : toutes les élections ont été faites en opposition à l'Empire, excepté la mienne. »

Si l'on prenait à la lettre cette parole de notre honorable interlocuteur, il faudrait rechercher des allusions politiques dans les œuvres de MM. Legouvé, Ponsard [1], Jules Sandeau, Émile Augier, Octave Feuillet et Camille Doucet, voir quelles étaient leurs relations avec les ennemis ou les partisans de l'Empire, et tenir pour quantités négligeables les poésies, les romans ou les pièces de théâtre qu'ils ont eu la gloire d'écrire.

L'Académie n'aurait pas eu d'autre souci.

En arriver à cette conclusion extrême serait médire de ce corps glorieux, l'un des ornements de la littérature.

Que la compagnie, dominée trop souvent par les idées libérales et religieuses, ait fait attendre quelques littérateurs, voilà peut-être la faute. Quand on examinait les titres des candidats, souvent les convictions pesaient trop dans la balance, et les événements contemporains, jugés avec plus ou moins de clairvoyance, venaient s'ajouter aux considérations que les Quarante apportaient dans leurs choix. La plus petite allusion politique l'emportait quelquefois sur un candidat imposé par l'opinion publique; ce travail minutieux d'analyse infinitésimale faisait comparer l'Académie à un laboratoire.

Les élections, dit M. Auguste Villemot, y sont élaborées par des préparations chimiques qui consistent à combiner trois parties de catholicisme, deux parties de légitimisme et une partie de libéralisme

[1] Il est vrai que Ponsard, peu de temps après le coup d'État, avait écrit à Victor Hugo : « Nous vous suivons de notre cœur et de notre admiration dans votre exil. La proscription aurait manqué à votre gloire, c'est votre couronnement, et c'est un grand sujet d'orgueil pour la littérature que ce soient ses chefs qui représentent l'honneur national. » Lettre de Ponsard à Victor Hugo, Paris, 28 juillet 1852. Étienne Charavay, Catalogue de vente d'autographes, n° 100, Vente du 10 juin 1887.

parlementaire. Dans une autre opération, ces proportions sont renversées, de peur que la cornue ne vienne à éclater par suite de la fermentation d'un élément dominant ; même, de temps en temps, on introduit dans cette composition un quarantième de poésie pour tempérer et contenir le flux de la prose des prédicateurs, des avocats et des mathématiciens[1].

Cette définition pittoresque donnée par l'humoristique chroniqueur caractérise bien la règle de conduite de l'Académie. Cédant quelquefois à la pression de l'opinion publique, elle sait aussi reprendre son indépendance en nommant le candidat de son choix. Si parfois les élections appartiennent à la politique, la nomination d'un *homme de lettres pur sang*[2] viendra apaiser les ressentiments, calmer les déceptions; en un mot, la compagnie, pour ne pas trop se compromettre, suivra ce que l'on peut appeler la « politique de bascule ».

Tantôt un poète viendra prendre possession d'un fauteuil à côté d'un avocat, tantôt un critique sera élu le même jour qu'un orateur de la chaire, à un homme politique succédera un romancier. Les élections seront simultanées ou l'on alternera de manière à tenir la balance toujours égale. En 1852, le poète Alfred de Musset et l'avocat Berryer sont élus; dix-huit ans après, on suit une tradition semblable ; en 1870, le ministre Émile Ollivier pénètre dans le cénacle en même temps que Jules Janin.

Cette manière d'agir si critiquée, si blâmée par les feuilles périodiques le lendemain de chaque élection, doit-elle être seulement attribuée aux idées d'opposition politique ou religieuse qui ont régné dans le docte corps? N'y aurait-il pas d'autres causes?

Personne n'ignore que si l'esprit de l'Académie change, il ne change pas avec l'esprit du moment. Procédant d'une

[1] Le *Temps* du 2 mai 1869.

[2] Expression de M. Viennet. Lettre de Viennet à M. de Villemessant. *Revue anecdotique*, année 1866, t. Ier, p. 70.

façon très mesurée, la compagnie tient compte des différentes variations que peut subir l'opinion. Ne se laissant pas influencer par l'engouement spontané, elle pèse, elle compare, et le *dignus intrare* n'est prononcé qu'après un examen approfondi. Elle veut bien admettre les esprits qu'elle peut façonner, et repousse les indépendants qui voudraient la façonner.

L'Académie a donc obéi non pas à de certaines préventions, comme on le lui a reproché, mais à des tendances réfléchies. Cédant quelquefois à la voix publique, elle n'a jamais voulu subir le joug de quelques impatients.

Si la compagnie est restée un clan fermé pour les adeptes du romantisme, n'a-t-elle pas admis tour à tour les représentants les plus illustres du barreau, de la chaire, de l'histoire, de la critique et de l'art dramatique? Elle reçoit sans parti pris les poètes des différentes écoles, et fait un grand pas en avant lorsqu'elle accueille le roman, tenu si longtemps à l'écart.

L'Académie a donc été plus libérale que ne l'ont fait entendre certaines opinions hostiles ou des ambitions déçues; seulement elle prêtait aux invectives par sa prévention trop préconçue contre les derniers partisans de l'école romantique.

Après dix ans de siège en règle, le romantisme a pénétré dans la place avec Victor Hugo, et cela au grand effroi des classiques. Bien qu'il ait acquis droit de cité, on le tient en suspicion. Alfred de Vigny ne se sent pas chez lui « au milieu des Quarante ». Alfred de Musset attend qu'on veuille lui faire la grâce de porter les yeux sur lui.

Un cri de guerre a été poussé contre les novateurs; les classiques n'entendent pas faire des concessions aux « détracteurs de la vérité ». Que l'Académie ait été aveuglée à cette époque, nous le confessons volontiers, mais elle n'était pas seule à subir cet aveuglement.

Peu de temps après les élections du duc de Noailles et du comte de Saint-Priest (1849), le journal de Victor Hugo, *l'Événement*, tonnait en faveur de Balzac, de Dumas, de Béranger ou d'Alfred de Musset; un écrivain, peu suspect de sympathie pour le docte corps, lui répondait en ces termes :

> Pour répondre de suite au plus terrible reproche qui ait été adressé de nos jours à l'illustre Compagnie, au reproche d'avoir reçu dans son sein des grands seigneurs, à l'exclusion des littérateurs célèbres, pourrait-on me citer à l'heure présente l'écrivain dont l'attente prolongée sous le vestibule académique soit un scandale public[1]?

Si en 1852 Alfred de Musset parvient enfin à enfoncer les portes, c'est qu'il a fait amende honorable et « s'est rangé sous le drapeau des doctrines classiques ».

Les académiciens accordent bien aux romantiques le grand talent, mais « leurs nouveautés systématiques les effraient[2] », surtout lorsque ces nouveautés vont jusqu'à l'étrange. A ce titre, le poète Baudelaire ne fit jamais partie des Quarante.

Dès 1852, on annonçait l'avènement de Baudelaire comme celui du grand maître de la littérature de l'avenir. Poète de génie, il ne subit pas, à l'exemple des poètes de son temps, l'influence de Victor Hugo; sa poésie lui était personnelle[3]. Comme tous les esprits fins, Baudelaire est dur à ses œuvres. Il les médite longtemps et les châtie sans pitié. Quand paraît, en 1857, le poème des *Fleurs du mal*, les enthousiastes célèbrent « cet étrange et magnifique bouquet de malédictions byroniennes écrites dans une langue qui n'a d'analogue que celle du Dante[4] ». D'autres,

[1] Edmond Texier. *Critiques et récits littéraires*, p. 132. Paris, Lévy, 1853.
[2] Réponse de M. Nisard au discours de réception de Ponsard.
[3] Discours de M. Théodore de Banville sur la tombe de Baudelaire.
[4] *Étendard* des 3 et 4 septembre 1867, article de M. Auguste Vitu.

plus sceptiques, voient dans cette poésie le résultat du rêve, de l'hallucination ou du cauchemar[1].

La pudeur officielle s'effarouche et le jeune poète trop hardi est traduit en police correctionnelle. Loin de se rebuter, Baudelaire publie les *Paradis artificiels* et trois volumes de traduction des œuvre d'Edgard Poë. Cela fait, il pose sa candidature au mois de janvier 1862.

Est-ce le résultat d'un orgueil insensé, se demande-t-on, ou bien une mystification pour le public et la compagnie?

Baudelaire tendait à un but plus honorable, dit M. Charles Asselineau: ce qu'il poursuivait dans le suffrage de l'Académie, c'était la cassation par un tribunal littéraire du jugement qui avait mutilé ses livres[2].

Pour obtenir cette réhabilitation, Baudelaire ne craint pas de faire les visites traditionnelles; bien accueilli par Lamartine et M. de Sacy, il est traité avec hauteur et dédain par Villemain et Viennet. Ce dernier lui adresse cette phrase restée fameuse : « Il n'y a que cinq genres, Monsieur, la tragédie, la comédie, la poésie épique, la satire et la poésie fugitive, qui comprend la fable, où j'excelle[3]! »

Il continue néanmoins ses visites et déclare qu'il ambitionne la succession de Lacordaire. « L'option d'un candidat ne doit pas être dirigée seulement par le désir du succès, mais aussi doit être un hommage sympathique à la mémoire du défunt. Lacordaire est un *prêtre romantique*[4]. » D'ailleurs le candidat s'en rapporte à Sainte-Beuve, qui est un de ses parrains. Sainte-Beuve lui conseille « de ne pas poser cette antithèse Lacordaire, ce choix exprès

[1] A. DE PONTMARTIN. *Nouveaux Samedis*. t. VII. p. 36.

[2] BAUDELAIRE. *Souvenirs et Correspondance*. p. 75. Paris, Pincebourde, 1872.

[3] Étienne CHARAVAY. *A. de Vigny et C. Baudelaire candidats à l'Académie Française*, p. 82. Paris, Charavay frères, 1879.

[4] *Lettres inédites de Baudelaire à Sainte-Beuve*, publiées par la *Nouvelle Revue* du 1er octobre 1886.

du Lacordaire *catholique romantique* lui paraîtrait *excessif* et *choquant* [1]. »

Choquant, le mot est dur, mais Baudelaire a encore un espoir. Alfred de Vigny, l'un des plus ardents champions du romantisme, lui a écrit :

Je vous ai lu et relu, et j'ai besoin de vous dire combien ces Fleurs du mal sont pour moi des *Fleurs du bien* et me charment.

Le poète des *Fleurs du mal* échange avec l'auteur de *Chatterton* une correspondance suivie et lui transcrit les termes d'une lettre qu'il se propose d'adresser à Villemain pour le prévenir de ses prétentions au fauteuil de Lacordaire [2].

Amère désillusion! Les romantiques eux-mêmes l'abandonnent. Qu'a-t-il pu faire pour recevoir ce billet ironique d'Alfred de Vigny?

Vous m'aviez dit que votre lettre officiellement académique était envoyée. C'était à mes yeux une faute, et je vous l'ai dit, mais elle était irréparable et je me résignais à vous voir égaré dans le labyrinthe. Mais à présent que vous m'écrivez que c'est seulement un projet, je vous conseille franchement de ne pas faire un pas de plus dans ces détours qui me sont connus et de ne pas écrire un mot qui ait pour but de vous faire inscrire comme candidat à aucun des fauteuils vacants [3].

Baudelaire insiste encore près de Sainte-Beuve. Huit jours auparavant, dans son article virulent du *Constitutionnel*, le critique a représenté le poète comme « un gentil garcon, fin de langage et tout à fait classique de formes [4] ».

[1] SAINTE-BEUVE. *Correspondance*, t. I^er^, p. 282.

[2] On a vendu, les 16 et 20 juin 1884, six lettres autographes de Baudelaire à Alfred de Vigny, toutes relatives à sa candidature. — *Collection Bovet*, n° 936, p. 342.

[3] Charles BAUDELAIRE. *Souvenirs et Correspondance*, p. 75. Paris, Pincebourde, 1872.

[4] *Constitutionnel* du 1^er^ février 1862.

Mais la partie est bien perdue pour ce candidat trop tenace lorsqu'il lit cette missive du 9 février 1862 :

Je vous ai dit raisonnablement qu'il n'y avait rien à faire selon moi. Laissez l'Académie pour ce qu'elle est, plus surprise que choquée, et ne la choquez pas en revenant à la charge [1].

Ce refus si péremptoire n'aurait-il eu qu'une cause? Le genre original que s'était créé Baudelaire par delà les confins du monde romantique connu. La prévention académique contre le romantisme n'existait plus, à proprement parler, et M. de Pontmartin pouvait s'autoriser à écrire en 1865 : « Il n'y a que deux hommes qui croient au romantisme, M. Vacquerie pour le galvaniser, M. Viennet pour l'occire [2]. »

Dès que l'apaisement se fait dans les esprits, les yeux se dessillent, la vérité apparaît et l'heure de la justice ne tarde pas à sonner.

Le 15 avril 1869, le poète Autran, successeur de Ponsard, juge bon de faire la réhabilitation officielle du romantisme :

A Dieu ne plaise, dit-il dans son discours de réception, que je parle avec indifférence du mouvement littéraire qui s'était produit sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. Je n'oublie pas ce que furent pour nous les maîtres illustres dont l'heureuse témérité ouvrit les voies nouvelles à l'imagination, releva le niveau des esprits et infusa comme un sang nouveau dans la langue elle-même. Méconnaître ce que l'œuvre de ces hommes eut de généreux et de fécond ne serait pas seulement de l'injustice, ce serait de l'ingratitude.

En entendant ces paroles, les classiques vont bondir d'indignation, mais Viennet le vindicatif n'est plus là pour

[1] Sainte-Beuve. *Correspondance*, t. Ier, p. 282. — Voir, pour plus de détails sur la candidature de Baudelaire, les *Lettres de Baudelaire à Sainte-Beuve* (*Nouvelle Revue* du 1er octobre 1886). Charles Baudelaire. *Souvenirs et Correspondance*, et l'*Amateur d'autographes* du 16 mai 1870.

[2] *Nouveaux Samedis*, t. II, p. 169. — Viennet allait jusqu'à traiter les romantiques de *sauvages*. Lettre à Philarète Chasles du 24 février 1861. Gabriel Charavay. Vente d'autographes du 28 juin 1878, n° 88.

relever le gant. Un grand calme règne dans l'auditoire; le directeur de l'Académie, M. Cuvillier-Fleury, parlant au nom du docte corps, semble approuver le discours du récipiendaire en ajoutant : « Le romantisme était plus qu'une école, il faudrait le ranger parmi les anciens partis; c'était le parti de la liberté dans l'art et la littérature, comme le libéralisme l'était dans la presse et le parlement. »

Si classiques et romantiques ont abjuré leurs vieilles querelles, aux paroles doivent succéder les actes. Il faut alors réparer une erreur. Un romantique a frappé depuis longtemps à la porte, ce ne sera pas toujours en vain. Théophile Gautier comptera parmi les Quarante.

Poète, romancier et journaliste, Théophile Gautier fut l'un des plus fidèles disciples de Victor Hugo. Poète ou écrivain, il a poussé jusqu'à la perfection, jusqu'à l'excès l'art de peindre avec des mots [1]. Ses poésies sont un véritable travail de ciselure littéraire. Le poème des *Émaux et Camées* est une riche collection de pierres précieuses enchâssées dans un écrin artistement orné. Ses romans pleins de verve, la *Jeune France*, *Mademoiselle de Maupin*, le *Capitaine Fracasse*, contiennent des descriptions d'un coloris achevé, d'une peinture *sui generis*. Critique d'art ou feuilletoniste dramatique, Gautier a conquis une réputation universelle pour son tact et son goût dans la manière d'apprécier les œuvres d'autrui.

Mais Théophile Gautier, malgré son éclatante renommée, a soulevé beaucoup de préventions; ses peintures trop hardies de certaines voluptés le font regarder comme un funeste apôtre de la littérature sensuelle. Ajoutez à cela certaines allures cavalières qui peuvent déplaire à ceux dont on brigue les suffrages.

[1] A. DE PONTMARTIN. *Nouveaux Samedis*, t. IX, p. 162.

La première tentative de Théophile Gautier ne fut pas bien sérieuse. Après avoir écrit au secrétaire perpétuel une lettre dont le laconisme étonna, il avait borné à trois visites, Victor Hugo, de Vigny et Sainte-Beuve, son pèlerinage autour du fauteuil qu'il souhaitait. Il eut une voix seulement, que ses trois amis prétendaient lui avoir donnée, dirent les mauvaises langues [1].

A chaque vacance, la voix publique le désignait; mais il ne se pressait pas, sachant qu'il était « trop oriental [2] ».

Cependant, à la mort de Ponsard, Gautier se décide sans beaucoup d'espoir, comme l'appréhende Sainte-Beuve en écrivant à la princesse Mathilde :

> Je crains bien que l'Académie, cette fois-ci, ne chauffe pas encore pour notre cher Gautier... Il serait bien digne de votre bonté de lui donner un peu d'appui pour son beau et fier talent, un peu las et saturé [3].

Peine inutile! La succession d'un poète était bien dévolue à un poète, mais ce fut un classique; Autran l'emportait [4], à la grande indignation de la petite presse, qui reprochait à l'heureux élu ses bons principes et son fin cuisinier [5].

Le sort a parfois de singulières ironies. C'est un poète classique qui, le 15 avril 1869, fait l'éloge du romantisme et semble annoncer le triomphe de Théophile Gautier. Huit jours après, il y a une triple élection pour procéder au remplacement de Viennet, de Berryer et d'Empis.

Théophile Gautier, craignant de subir un échec, se présente aux trois fauteuils [6]. Mais la fatalité, tout entière à sa proie attachée, semble s'acharner sur l'infortuné poète.

[1] *Revue anecdotique*, 1862, p. 54.
[2] Le *Figaro* du 2 janvier 1862.
[3] *Lettres à la Princesse*, p. 293. Paris, Lévy, 1873.
[4] Autran fut élu le 7 mai 1868.
[5] Le *Figaro* des 8 et 11 mai 1868.
[6] Le *Siècle* du 1er mai 1869.

Il est encore victime de ces procédés trop roués de la stratégie parlementaire; Auguste Barbier, d'Haussonville et de Champagny lui sont préférés.

Gautier en prenait son parti. Racontant d'une manière humoristique la défaite qu'il venait d'essuyer, il s'écriait :

> J'étais assuré de toutes les voix, j'avais les politiciens et les littéraires, les jeunes et les vieux. Ils étaient tous de bonne foi. Peut-être avaient-ils tous réellement voté pour moi.
>
> Seulement la mauvaise fée qui, le jour de ma naissance, m'avait prédit : « Tu n'en seras pas! » d'un coup de baguette avait changé les bulletins dans l'urne évidemment. Aussi, quand je rencontre un des Quarante, je suis pénétré de respect et de reconnaissance parce que je me dis : « En voilà encore un qui a fait le possible[1]. »

Non, une grande partie des immortels n'avait pas fait son possible.

Suivant le récit de Sainte-Beuve, les ennemis de l'Empire avaient voulu tenir en échec le bibliothécaire de la princesse Mathilde [2]; de leur côté, les cléricaux ne pouvaient souffrir d'avoir pour collègue l'auteur de *Mademoiselle de Maupin*, parce que l'Académie, « qui est une école de respect, a coutume de s'inquiéter de la dignité des œuvres et de la vie d'un auteur [3] ».

Les candidats le savaient si bien qu'ils avaient constamment ce roman dans leurs poches lorsqu'ils faisaient leurs visites aux cléricaux de l'Académie [4].

Quoi qu'il en soit, Théophile Gautier mourut, trois ans après son dernier échec, sans avoir fait partie des Quarante; du moins la compagnie eut l'air de se repentir de sa sévérité en lui rendant un tardif hommage. Le 22 octobre

[1] Émile BERGERAT. *Théophile Gautier. Entretiens, Souvenirs et Correspondance*, p. 8. Paris, Charpentier, 1880.

[2] *Souvenirs et Indiscrétions*, p. 290 et suiv. Paris, C. Lévy, 1872.

[3] Le *Correspondant* du 25 décembre 1872, article de M. Victor FOURNEL sur Théophile Gautier.

[4] A. DE PONTMARTIN. *Nouveaux Samedis*, t. IX, p. 167.

1872, M. Camille Doucet, présidant la séance annuelle des cinq Académies, exprimait ainsi les regrets du docte corps :

> Quand je parle de la fraternité des lettres, j'y manquerais si je paraissais oublier plus longtemps qu'à cette heure même les lettres désolées pleurent un vrai poète, cher à tous, un brillant écrivain dont l'esprit était si français et le cœur plus français encore. De nombreux suffrages lui avaient prouvé que sa place était marquée parmi vous ; et nous déplorons d'autant plus le coup rapide auquel Théophile Gautier a succombé.

Paroles de paix et de conciliation prononcées vingt ans trop tard. Mais en 1852, après la réception d'Alfred de Musset, la compagnie n'entend pas faire de concessions au romantisme et prononce anathème contre ceux qui ne se rangent pas sous le drapeau des doctrines classiques. Elle n'admet que des écrivains respectueux des traditions du dix-septième siècle, ou des poètes, disciples de Corneille et de Racine, « sachant aussi traduire les idées modernes sans les outrer, sans s'y asservir ».

L'opinion désigne un homme qui a toutes ces qualités requises, et dont le nom, déjà célèbre, vient d'obtenir un regain de popularité avec l'éclatant succès de la comédie de *l'Honneur et l'Argent* (1853). Cet homme est François Ponsard.

Le 22 avril 1843, peu de temps après la chute de la pièce des *Burgraves*, le théâtre de l'Odéon représentait une tragédie, *Lucrèce*. Le sujet antique, la facture cornélienne des vers, les beaux sentiments révélés dans cette tragédie provoquèrent une réaction classique contre l'influence du romantisme qui dominait depuis longtemps au théâtre. On saluait l'avènement d'un genre nouveau, et les belliqueux proclamaient Ponsard chef d'une école nouvelle connue sous le nom d'*école du bon sens*.

Ponsard, « libre esprit, sans prétention ni pédantisme, ne voulut pas de cet honneur étrange de passer pour un

magistrat de l'art qui vient faire la police dans la république des lettres [1] ».

Excès de modestie peut-être que justifièrent les succès d'estime d'*Agnès de Méranie* (1846) et de *Charlotte Corday* (1850) [2]. Ponsard allait bientôt prendre sa revanche avec le gracieux pastiche du poète latin, *Horace et Lydie*, et la comédie de *l'Honneur et l'Argent*.

Un pareil bagage ne pouvait le faire attendre longtemps et le public le désignait pour recueillir la succession d'Ancelot. La compagnie nomma M. Legouvé.

Le lendemain de la bataille, l'heureux vainqueur alla voir le poète, qu'il trouva fort maussade et faisant ses malles. « Vous partez? — Oui. — Pourquoi? — Personne ne veut de moi! — Qui est-ce qui ne veut pas de vous? Mes amis? Ils m'ont préféré à vous, c'est vrai; mais maintenant ils vous sont acquis. Voulez-vous m'en croire? Défaites vos malles, restez, et vous verrez [3]. » Ponsard resta et, trois semaines après, il eut le fauteuil de Baour-Lormian [4].

Cette tentative généreuse ne put désarmer la colère de la *Revue des Deux-Mondes*, qui présentait le concurrent de Ponsard sous un aspect bien défavorable :

Poète assez peu connu, conteur non sans talent, mais sans nouveauté, auteur en participation de plusieurs ouvrages dramatiques qui ont eu quelques succès sans avoir un véritable relief littéraire, moraliste d'une portée douteuse dans un livre sur les femmes, M. Le-

[1] Réponse de M. Cuvillier-Fleury au discours de réception d'Autran.

[2] La tragédie de *Charlotte Corday*, mettant en scène un épisode de la Révolution, fut froidement accueillie à cause des revirements politiques qui s'opéraient. Elle n'était pas inférieure à *Lucrèce*, au jugement d'Alfred de Musset. « L'auteur de *Rolla*, descendant l'escalier de la Comédie française, manifestait tout haut son étonnement. Avec un hochement de tête qui semblait rétracter d'anciennes épigrammes : « Eh bien! disait-il, avouons qu'un pareil langage ne s'était pas entendu au théâtre depuis Corneille. » — *Discours de réception d'Autran.*

[3] Legouvé. *Soixante ans de souvenirs*, t. II, p. 347. Paris, Hetzel, 1887.

[4] Ponsard fut élu le 22 mars 1855.

gouvé n'a eu qu'à frapper à la porte pour être accueilli du premier coup comme un génie éminent qui s'impose ou comme une médiocrité qui réussit à s'imposer aux suffrages [1].

La *Revue* se trompait d'une façon étrange sur l'auteur de l'*Histoire morale des femmes*, ou le poète dramatique qui venait de remporter un légitime succès avec la tragédie de *Médée*. Son entrée un peu prompte à l'Académie pouvait exciter quelque étonnement, mais il se trouvait dans un de ces heureux courants qui sont dus parfois à certaines influences.

Dans le second volume de *Soixante ans de souvenirs*, M. Legouvé nous dit bien que trois immortels, Brifaut, Baour-Lormian et Ampère lui préparèrent la voie [2], mais ne doit-il pas sa nomination à l'influence du sexe aimable [3]?

Son père avait chanté les sœurs, les épouses et les mères [4], M. Legouvé hérita du culte paternel pour le beau sexe. Il a écrit, « avec une plume parfois éloquente, toujours ferme et ingénieuse [5] », un livre de morale qui est devenu la source de ses divers travaux d'éducation, voire même de ses plus importants ouvrages de théâtre [6].

Si le poète dramatique réussit sur la scène, il a l'heureuse fortune de voir Mlle Mars interpréter son drame de *Louise de Lignerolles*, Rachel s'identifier la figure sympathique d'*Adrienne Lecouvreur* et Mme Ristori jouer le

[1] *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1855.

[2] T. II, p. 324.

[3] Aussi un candidat évincé lui envoya ce petit quatrain :

Sexe qu'on adore et qu'on prône,
Gardez-moi de tout mauvais œil :
Mon père vous a fait un trône.
Faites qu'on me donne un fauteuil.

Revue Française, t. IV, p. 267. Année 1856.

[4] Le poème du *Mérite des Femmes*.

[5] *Revue de Paris*, chronique du 15 mars 1856.

[6] *Soixante ans de souvenirs*, t. II, p. 280.

rôle écrasant de *Médée* dans toutes les capitales de l'Europe.

M. Legouvé savait aussi qu'il devait ses triomphes dramatiques à la collaboration. Son ami Scribe entrait pour une large part dans le succès d'*Adrienne Lecouvreur*, de *Bataille de Dames* ou des *Contes de la reine de Navarre*. Plein de reconnaissance, le récipiendaire ne manque pas de faire l'éloge de la collaboration dans son discours de réception :

Le public, dit-il, vous demande impérieusement de le faire vivre, pleurer ou penser. Pour le satisfaire, il faut une réunion de qualités très diverses. Les uns ont l'imagination qui invente et manquent de l'art qui dispose et développe ; les autres rencontrent des mots heureux et ne peuvent conduire une scène ; ceux-ci font parler à merveille leurs personnages et ne savent pas les faire agir... Si toutes ces intelligences distinguées, mais incomplètes, restent isolées, elles tomberont dans la stérilité ; si elles s'unissent, par cette loi admirable qu'en association un et un font trois, les qualités se fortifieront, les défauts s'atténueront et leur vie deviendra utile pour les autres et charmante pour eux. La collaboration est une causerie sur un sujet donné, une comédie faite à deux, de la sociabilité en cinq actes[1].

Quelle douleur dut éprouver M. Legouvé lorsqu'il entendit, trois ans après, traiter de paradoxe cette théorie de la création en commun !

Je comprends la collaboration pour de légers ouvrages qu'on fait en se jouant et qui peuvent rencontrer une main de maître et se faire applaudir par l'Europe entière ; mais je ne puis me figurer que les esprits, si éminents qu'ils soient, puissent concevoir, sentir, enfanter ensemble, créer enfin à deux un de ces grands ouvrages qui semblent ne pouvoir appartenir qu'à une conception unique et à une seule plume. Malgré un spirituel paradoxe et des exceptions brillantes, quand je vois un tel ouvrage écrit par deux auteurs, je suis tenté de ne pas le prendre pour une œuvre d'art, mais pour un travail facile, dont le but est moins la gloire que le succès.

[1] *Discours de réception de M. Legouvé.* — Trente ans plus tard, l'honorable académicien, revenant sur le même sujet, prétend que, si l'on supprime la collaboration, on voit disparaître une grande partie du théâtre moderne. — *Soixante ans de souvenirs*, t. II, p. 47.

Ainsi s'exprime le vieux poète Lebrun, qui, avec Baour-Lormian [1], représente à l'Académie les anciennes théories de la Restauration et du premier Empire et regrette l'invasion de ce nouveau genre de littérature. Il le regrette d'autant plus qu'il est obligé de recevoir M. Émile Augier, coupable du même péché. Quelle douceur de langage pour un discours de bienvenue!

Lorsque je trouve devant moi deux auteurs, je ne sais à qui m'adresser, je m'embarrasse et je dis: « Lequel des deux? » Parmi vos ouvrages en prose, faits tous ou presque tous en collaboration, je trouve une comédie charmante, prise dans les mœurs actuelles, qui m'offre une action bien conduite, des caractères vrais et bien joués, pleine d'esprit et d'observation, vive, gaie, naturelle, amusante, une franche comédie enfin, des meilleures de notre temps, *le Gendre de M. Poirier*; eh bien! voilà une scène qui me plaît par sa vérité, voici un trait qui me semble original; auquel des deux faut-il en faire honneur [2]?

En prononçant de telles paroles, le vénérable directeur de la compagnie n'exprimait pas le sentiment de la majorité, qui, nullement embarrassée, appelait à elle, onze jours après la réception de M. Émile Augier, son collaborateur Jules Sandeau [3].

L'attaque contre la théorie de la collaboration n'était qu'une feinte pour cacher un dépit mal dissimulé. Lebrun ne pouvait pardonner à M. Émile Augier son triomphe sur Victor de Laprade [4]. Le parti politique et religieux

[1] En 1851, M. Mazères, auteur de comédies faites en collaboration avec Empis, briguait le fauteuil que devait avoir Alfred de Musset. Baour-Lormian, chez qui il faisait visite, lui demanda d'un ton rogue : « Qu'avez-vous écrit? — Je suis auteur de *la Mère et la Fille*, *les Trois Quartiers*, *Chacun de son côté*. — Mais, Monsieur, nous avons déjà reçu quelqu'un pour ces choses-là. » Empis avait été élu en 1847. — *Revue de Paris*, décembre 1851.

[2] Réponse de Lebrun au discours de réception de M. Émile Augier, 31 janvier 1858.

[3] Jules Sandeau fut élu le 11 février 1858.

[4] M. Émile Augier avait été élu, le 31 mars 1857, par dix-neuf voix, contre dix-huit données à Victor de Laprade. Il dut son succès à Alfred DE MUSSET, qui, mourant, vint voter pour son ami. — Paul DE MUSSET. *Biographie d'Alfred de Musset.*

avait quelques préventions contre le petit-fils de Pigault-Lebrun, rallié à l'Empire, habitué du salon de la princesse Mathilde; mais ces préventions ne doivent pas aller jusqu'au dédain.

Un grand seigneur, chez qui Émile Augier faisait sa visite officielle, se contenta de lui dire : « Monsieur, j'avoue n'avoir pas lu une ligne de vos œuvres. — Monsieur, repartit vivement le candidat, j'ai mis tout mon zèle à rechercher les vôtres sans pouvoir les trouver [1]. »

Certes, ce grand seigneur aurait pu se rappeler que l'auteur de l'*Aventurière* et de *Philiberte* n'avait pas remporté seulement des succès au théâtre. Émile Augier était aussi un poète de l'école dite *du bon sens*, chère à l'Académie. Sa première comédie, *la Ciguë*, avait été le point de départ de sa renommée, et la pièce de *Gabrielle* fut jugée digne d'un prix que l'auteur partagea avec la tragédie, *la Fille d'Eschyle*, de Joseph Autran (1849).

Cette récompense lui donnait comme un pied dans la maison des immortels. M. Émile Augier se retira discrètement devant Legouvé et Ponsard; vaincu par M. de Falloux en 1856, il eut enfin le droit d'entrer après le grand succès du *Gendre de M. Poirier*, qui, contrairement à l'opinion du poète Lebrun, fut considéré non comme une œuvre facile, mais comme un chef-d'œuvre.

Jules Sandeau n'applique pas cette expression aux comédies aimables de M. Camille Doucet. Il déclare bien que les *Ennemis de la maison* et le *Fruit défendu* sont de véritables bijoux de style et de pensées délicates, mais l'orateur ne fait usage de fleurs de rhétorique que pour cacher un trait malicieux.

D'étape en étape, lui dit-il, vous avez conquis votre rang dans la littérature dramatique. *S'il en est de plus brillant*, il n'en est pas de

[1] *Indépendance Belge* du 14 mars 1857.

plus honorable, car vous n'avez pas recherché les succès bruyants et faciles[1].

Si, comme le prétend un mordant critique[2], M. Doucet n'a remporté que « des succès d'estime », il s'est du moins attiré la sympathie générale. Lié de longue date avec la plupart des académiciens, il était « acclimaté avant d'être naturalisé. On eût dit qu'il pouvait entrer au palais Mazarin sans changer de place, traverser la grande cour sans changer d'air et revêtir les palmes vertes sans changer d'habit[3]. »

Cependant certains journaux lui reprochaient sa victoire, due à une combinaison qui devait écarter Jules Janin ou le poète Autran[4].

Deux ans se sont écoulés depuis l'élection de M. Dufaure (23 avril 1863), où le parti politique et religieux a fait échec aux impérialistes. Va-t-on voir de nouveau, après la mort d'Alfred de Vigny et d'Ampère, l'Institut se transformer en mesquine succursale du Sénat ou du Corps législatif? Il y a cependant comme un armistice signé entre les belligérants : mais l'embarras est grand, les concurrents sont nombreux.

Les catholiques portent Autran et reviennent en toute hâte à Paris pour marcher à la rescousse du scrutin; les libéraux mettent en avant Prévost-Paradol, la littérature revendique un fauteuil pour Jules Janin : M. Camille Doucet se présente, discrètement appuyé par Sainte-Beuve et le parti du gouvernement. Bientôt un accord intervient entre la fraction gouvernementale et le parti opposant. Quelques membres de la gauche dynastique, et notamment

[1] Réponse de Jules Sandeau au discours de réception de M. Camille Doucet.

[2] Arthur de Boissieu. *Lettres d'un Passant*, t. I^er^, p. 197. Paris, Maillet. 1868.

[3] A. de Pontmartin. *Mémoires*, t. II, p. 386.

[4] Le *Temps* du 8 avril 1865.

M. Guizot, paraissent ne plus voir en M. Doucet que l'homme de lettres et renoncent à faire opposition au fonctionnaire [1]; de leur côté, les cléricaux font cette concession aux napoléoniens de faire passer M. Doucet, pour que le voltairianisme, représenté par Jules Janin, soit écarté [2]. Voilà comment se fit, le 6 avril 1865, la double élection de deux hommes de lettres, l'un ennemi, l'autre partisan de l'Empire. Le *Temps*, qui n'accepte pas ce compromis, s'écrie : « M. Prévost-Paradol et M. Camille Doucet sont entrés à l'Académie, l'un portant l'autre [3]. »

Quel que soit le jugement que l'on porte sur cette stratégie savante, on ne peut dénier à l'élection de M. Camille Doucet un caractère tout littéraire. M. Doucet était entré dans le sénat des lettres en qualité d'auteur dramatique, comme Legouvé, Ponsard et Émile Augier.

Cependant certains esprits trouvaient que l'art dramatique était assez largement représenté sous la coupole de l'Institut. « La limite est de ce côté-là, écrit M. de Pontmartin, sinon dépassée, du moins atteinte [4]. » Quel reproche pouvait adresser à l'illustre compagnie le savant critique de la *Gazette de France?* Si les Quarante s'étaient montrés généreux envers la poésie tragique et comique, ils rendaient aussi hommage à la poésie didactique et religieuse. Il n'était pas nécessaire que M. de Pontmartin leur rappelât les beaux vers de *Psyché*, des *Poèmes évangéliques* ou des *Symphonies*.

Selon un de ses biographes, Victor de Laprade « commence une ère nouvelle de *la libre et fraiche poésie de l'avenir*, qui a concentré en elle la forme élégante de

[1] M. Camille Doucet était alors directeur de l'administration des théâtres au ministère de la Maison de l'Empereur.

[2] L'*Indépendance Belge* du 5 avril 1865.

[3] Le *Temps* du 8 avril 1865.

[4] *Dernières Causeries du Samedi*, p. 159.

Lamartine et les hardiesses sans bornes de Victor Hugo. Laprade chante la nature avec la foi et l'amour du chrétien : le vers redevient avec lui un chant, une musique. Cette poésie mélodieuse vaut à de Laprade le beau titre d'*Orphée chrétien* que lui décerna Lamartine[1]. »

Par deux fois, en 1849 et en 1855, l'Académie couronna ces « œuvres de méditation et de candeur, mélanges d'inductions métaphysiques et de vives émotions empruntées au spectacle de la nature ».

Malgré cet éclatant hommage, Laprade dut attendre. Déjà recommandé aux suffrages par la *Revue des Deux-Mondes*, il vit passer avant lui M. Émile Augier. Cet échec lui valut l'année suivante une heureuse fortune. Laprade recueillit, le 11 février 1858, la succession d'Alfred de Musset.

A une prévention que certains membres de la compagnie avaient contre le parti religieux, il faut ajouter le nombre considérable de concurrents. Onze candidats se présentaient, et parmi eux Jules Sandeau. Quatre tours de scrutin furent nécessaires pour assurer la victoire de Laprade, qui fut élu par dix-sept voix contre quinze données à Jules Sandeau.

Aussi ne dissimulait-il pas la joie qu'il éprouvait de ce triomphe.

C'est l'homme que j'aie encore vu à qui l'élection a fait le plus de bien, écrivait Mme Mohl à Ampère. Il n'est plus le même. Il est gai, parlant, sémillant, lui qui avait un air si mélancolique : il est tout à fait transformé, transfiguré, je dirai[2].

Mais cette joie n'est pas la marque de l'égoïsme ; il était fier de ce succès qui était avant tout « une victoire de la poésie spiritualiste et religieuse. A ce titre, écrit-il, mon

[1] Edmond Biré. *Victor de Laprade, sa vie, ses œuvres*. p. 192 et 214.
[2] K. O'Meara. *Un salon à Paris*. p. 203. Paris, Plon, 1886.

entrée à l'Académie française réjouit les amis de la muse chrétienne[1]. »

Parmi ses amis les plus chers, Joseph Autran, l'un des premiers, avait « salué à l'horizon ce grand talent qui se levait ». Depuis 1841, les deux poètes ne se sont pas quittés; il existe entre eux une grande conformité de goûts et de sentiments. Comme le chantre des *Symphonies*, Autran a manifesté dans les *Poèmes de la mer* (1838), *Laboureurs et soldats* (1854), *la Vie rurale* (1856), *Ludibria ventis* (1838), le même enthousiasme pour la nature et son Créateur. A l'exemple du poète de *Psyché*, Autran a le respect des antiquités classiques; il fait revivre au théâtre une scène de la vie grecque; la tragédie de *la Fille d'Eschyle* (1849), représentée avec succès à l'Odéon, est couronnée par l'Académie en même temps que *Gabrielle*, comédie de M. Émile Augier.

Victor de Laprade ne doute pas que son intime ami ne puisse ajouter un fleuron à sa couronne en demandant un fauteuil. Mais la petite presse, qui n'est pas à même de juger la beauté des œuvres du poète marseillais, s'acharne contre le candidat parce qu'elle prône Théophile Gautier et Jules Janin. « Ces derniers ont écrit des feuilletons, des comédies ou des livres que le public a le droit de discuter, tandis que M. Autran est indiscutable, attendu qu'il est devenu célèbre à force de rester inconnu. Sa place n'est donc pas à l'Académie française, mais à l'Académie des sciences, parce que là on apprend à dégager l'inconnu[2]. »

Certes la compagnie n'ajoutait pas foi à tous ces sarcasmes; mais, par une succession de hasards inouïs, elle semblait donner raison aux ennemis du poète.

Lorsqu'il s'agit de remplacer Scribe en 1862, Autran a

[1] Lettre de Victor de Laprade à Mme Adèle Genton, 27 février 1858. (Tirée de notre collection d'autographes.)

[2] *Revue anecdotique* du 15 avril 1864.

pour lui le parti catholique, Thiers et Mignet, à titre de Marseillais. C'en est assez pour que Guizot se place à la tête du parti contraire, qui compte le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*, Ponsard, MM. Émile Augier et Legouvé. Cependant le succès semble assuré. Ce qui a d'ailleurs attendri les académiciens, c'est d'apprendre que Mme Autran a fait avec son mari toutes les visites réglementaires, restant dans la voiture, tandis que son mari monte les escaliers.

Sur ces entrefaites, meurt M. Biot. Deux jours après, le scrutin donne un résultat indécis. Sachant que l'opinion publique désigne M. Octave Feuillet, Autran va voir Guizot pour lui dire qu'il se désiste : Guizot lui promet la succession future d'Alfred de Vigny [1]. Quand il faut tenir parole en 1864 et en 1865, Autran se voit abandonné.

Il supporte ces revers avec une philosophie spirituelle et une résignation sincère. Possesseur d'une jolie fortune, il reçoit ses amis et leur donne des dîners succulents, rapporte la chronique. On ne lui pardonne pas cette généreuse hospitalité lorsqu'il triomphe de Théophile Gautier le 7 mai 1868.

Énumérant les titres des deux compétiteurs, le *Figaro* reproche à l'Académie de préférer la dinde truffée aux romans du *Capitaine Fracasse* et de *Mademoiselle de Maupin* [2].

Peut-on raisonner avec les préventions du moment? Il faut laisser aux esprits le temps de la réflexion pour qu'ils puissent juger avec impartialité les œuvres d'un homme; peut-être les anciens détracteurs d'Autran sont-ils aujourd'hui ses admirateurs.

Les opinions, les goûts changent avec les mœurs d'un pays, et tel genre littéraire, autrefois dédaigné, deviendra

[1] A. de Pontmartin. *Mes Mémoires*, t. II, p. 382.
[2] Le *Figaro* du 11 mai 1868.

tout à coup l'objet d'éloges sans bornes ou d'une réhabilitation bien justifiée.

Tel fut le roman, qui obtint un droit de cité si tardif dans le domaine académique. Pourquoi cet ostracisme si long pour ces ouvrages qui nous donnent des peintures, quoique fictives, si vraies des mœurs du temps, ou analysent les passions et les caractères d'une façon si judicieuse? Comment, après deux siècles de résistance, l'Académie finit-elle par se rendre?

Dans son discours de réception, M. Octave Feuillet nous raconte de quelle manière le roman s'imposa à la suite de luttes nombreuses et brillantes.

Le roman, qui n'est pas nouveau en France, dit-il, a dû longtemps occuper votre attention avant de gagner votre suffrage ; plus d'une fois il avait pénétré dans votre enceinte, mais en s'effaçant dans la lumière d'œuvres plus accréditées et plus imposantes, et l'on peut dire qu'il y était plutôt pardonné qu'admis.

Vous n'étiez pas encore rassurés, et vous n'aviez aucun raison de l'être, que le roman s'offrit comme une forme légitime de notre littérature nationale.

Des esprits brillants avaient donné *Gil Blas*, *la Nouvelle Héloïse*, *René*, *Corinne*, mais les caprices du génie, tout en intéressant l'Académie, n'avaient pu la persuader.

Peu à peu, des talents littéraires, répondant à un état social nouveau, inclinaient de plus en plus à encadrer dans la forme du roman leurs dons les plus variés, et bientôt le roman envahit le domaine autrefois réservé et distinct de la poésie, du théâtre, de la philosophie et même de l'histoire. Il témoigna bientôt d'une vitalité véritable et prouva qu'il pouvait servir à la gloire du pays. C'est alors qu'il vous parut juste de lui donner une famille, des droits, des traditions.

Oui, l'Académie voulait bien accorder des droits au roman, mais au roman comme l'avait défini Villemain, « au roman éloquent, au roman passionné, au roman moral et vertueux qui est le poème épique des nations modernes ».

Le sénat des lettres ne trouvait pas ces qualités dans les romanciers contemporains. Selon un critique, le romancier ne s'adressait plus au cœur et à l'intelligence, il avait à

peu près oublié l'étude des passions pour sacrifier à l'improvisation et exciter la curiosité [1]. Cette curiosité était malsaine, au jugement du rigide M. Vitet.

> Les peintures les moins chastes du roman d'autrefois, dit-il, sont devenues presque innocentes, car elles n'offensent que la pudeur, tandis que maintenant on entremêle à la licence je ne sais quelles prédications cyniques et venimeuses contre tout ce qu'il y a de sacré au monde [2].

Ainsi les œuvres de Balzac, de Dumas, de Frédéric Soulié ou de George Sand ne tendent qu'à pervertir les mœurs, et pour entrer à l'Académie il faut « des œuvres moins légères et de meilleure réputation ».

Nous n'avons pas l'autorité voulue pour expliquer l'infraction que fit la docte assemblée à ses traditions séculaires. Laissons donc aux académiciens le soin de nous énoncer les motifs de leurs choix, d'ailleurs bien justifiés, surtout lorsqu'ils nommèrent Jules Sandeau et Octave Feuillet.

D'après M. Vitet, Sandeau échappait à la contagion; il savait encore imposer un certain frein, un certain respect, et faire aimer le remède autant que le poison.

Sandeau se personnifie en ses œuvres: « c'est son âme qui parle dans tous ses récits, et ses romans ne sont que l'histoire de son cœur. Il a des élans involontaires qui découvrent l'homme tout entier, ou des maladresses touchantes d'une âme blessée qui nous livre fraternellement tous ses secrets. Rien n'est plus pénétrant que ses confidences douloureuses qui viennent réveiller tout à coup l'écho lointain de nos douleurs, et dans *Marianna* comme dans *Madeleine*, dans *Fernande* comme dans *Valcreuse*,

[1] Articles de Gustave Planche. *Le Roman en* 1853 *et en* 1857. (*Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1853 et 15 mars 1857.)

[2] Réponse de M. Vitet au discours de réception de Jules Sandeau, le 29 mai 1859.

il y a plus d'une page sur laquelle sont tombées sans doute bien des larmes muettes [1]. »

N'est-ce pas là le portrait de ces romans moraux et vertueux, tels que l'entendait l'Académie? Mais ces romans, échos des souffrances de Sandeau, sont encore inachevés, selon M. Léon Say. Il lui faut une *veine heureuse* pour présenter quelque chose de fini.

Cette voie ou cette veine heureuse, le régime de 1830 la lui ouvre, c'est encore dans le mouvement des esprits en 1830 qu'il l'a découverte. L'histoire de la révolution de 1789 et des événements qui ont suivi est l'histoire des pièces de la génération de 1830. De là ces types frappants du marquis de la Seiglière, émigré qui n'a rien appris ni rien oublié, ou de M. Poirier, bourgeois du régime de Juillet, retiré des affaires, plein d'ambition, qui ne sait plus ce qu'il fait hors de son comptoir [2].

Malgré le mérite de ces œuvres, le public trouvait que Sandeau n'avait pas eu la veine aussi heureuse que la compagne de ses premiers débuts. A *M^me^ de Sommerville*, *Marianna* ou *Madeleine*, on opposait *Indiana*, *Consuelo*, *la Petite Fadette* ou *la Mare au Diable*, au roman mélancolique le roman énergique et passionné. George Sand devait l'emporter sur Sandeau.

Cette question des femmes à l'Académie si spirituellement traitée par M. Arsène Houssaye et d'autres auteurs, n'a pas encore sa solution. Un jour peut-être la compagnie admettra-t-elle le sexe faible, pour deux raisons : le génie n'a pas de sexe, et l'Académie, étant un salon, n'en doit pas bannir les femmes qui en font l'ornement [3].

[1] Réponse de M. Rousse au discours de réception de M. Léon Say, successeur de Jules Sandeau et d'Edmond About. (16 décembre 1886.)

[2] Discours de réception de M. Léon Say.

[3] Il avait été question toutefois de faire une infraction à la règle. Prosper Mérimée adressa à un académicien de ses amis une lettre dans laquelle il l'engageait à se joindre à lui pour voter en faveur de George Sand, qui se présentait alors en même temps que Henri Martin et un autre candidat non désigné dans la lettre : « Voici les votes de mardi dernier pour M^me^ Sand : Sainte-Beuve, de Vigny, Ni-

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique réclamait un fauteuil pour le roman passionné et éloquent. L'Académie fit la sourde oreille; elle croyait avoir assez fait en admettant Jules Sandeau; il lui fallut quatre ans pour se rendre. A défaut de George Sand, elle s'offrit M. Octave Feuillet.

M. Feuillet n'est pas un romantique, mais il en a gardé le souvenir.

Le romantisme, dit M. Émile Montégut, lui a enseigné l'art d'exprimer la passion et de lui faire parler un langage digne d'elle, l'élégance, le respect des choses de l'art: l'amour des formes curieuses et le dédain des formes vulgaires... M. Feuillet a essayé de transporter la poésie d'une littérature d'imagination dans la vie calme et morale, de faire bénéficier la vie honnête de tous les enivrements dangereux de la passion la plus hasardée [1].

Tel est le caractère de l'auteur de *Bellah*, de *Dalila*, du *Roman d'un jeune homme pauvre* ou de l'*Histoire de Sybille*. C'est donc le romancier que l'Académie vient d'élire: le récipiendaire croit remercier la compagnie d'avoir donné au roman « une famille, des droits, des traditions ». Il compte sans M. Vitet qui, ennemi du roman, le trouve trop ambitieux.

M. Feuillet a fait des « œuvres moins légères ». Ce n'est pas sans raison qu'on a donné au nouvel élu le titre de *Petit Musset des familles*. Les *Proverbes* et les comédies de salon, d'après M. Vitet, lui ont seuls acquis le droit de faire partie du cénacle.

Si les proverbes de Musset sont des causeries délicates, des frivolités attachantes, de curieuses études où se mêlent, à force d'art,

sard, Ponsard, Mérimée, Lebrun. Voici maintenant les deux billets blancs : Viennet et Villemain. Les *Martinistes :* Ségur, Dupin, Mignet, Legouvé, Pongerville, Flourens? Les *Burgraves* peuvent avoir Barante, Guizot. Total, 14. Si toutes les voix qui ont été données à Mme Sand et à Martin persistent, nous en avons 12, plus deux billets blancs, plus vous et Sacy. » Catalogue de Livres et autographes composant la bibliothèque de M. Charles de Mandre. N° 1641. Vente du 31 janvier au 9 février 1887. Claudin, expert.

[1] *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre 1858.

d'irréconciliables qualités, le fini de la miniature ou le négligé du croquis, ceux de M. Feuillet ont la touche moins ferme, le trait moins assuré ; mais, en revanche, quel parfum plus salubre, quelle atmosphère nouvelle, quel calme et quelle sérénité ! plus de froide ironie, plus de mots desséchants, plus d'images suspectes [1].

Décernant un prix de vertu à M. Feuillet comme auteur dramatique, M. Vitet affecte le plus grand dédain pour le roman. Adepte forcené de ces traditions déjà vieilles de vingt ans, il veut tenir en quarantaine les *créateurs* pour n'admettre que la littérature sérieuse. Suivant un écrivain bien exclusif, cette littérature ne comporte que la critique littéraire, l'histoire et la philosophie [2].

M. Vitet a dû se réjouir. Sous le second Empire, aucune des branches de cette littérature n'a été négligée dans le sénat des lettres. Le prince de Broglie, M. de Carné, le comte d'Haussonville et M. de Champagny y représentent l'histoire; la philosophie religieuse entre à l'Institut avec le père Lacordaire ou le père Gratry, et la critique littéraire voit tour à tour admettre Sylvestre de Sacy, Prévost-Paradol, Cuvillier-Fleury et Jules Janin.

La littérature, il est vrai, n'a pas été le seul motif de leurs élections, l'opposition politique ou religieuse y a joué un grand rôle. Seul Jules Janin peut invoquer ses titres en dehors de la politique. Néanmoins il en est la victime, parce qu'il est sacrifié à quelques combinaisons savantes; après trente ans d'attente, il obtient le fauteuil tant désiré, bonheur que n'eut pas son ami et collaborateur Philarète Chasles.

Chasles, conservateur à la Bibliothèque Mazarine et professeur au Collège de France, avait un caractère difficile; son style caustique et mordant lui suscita beaucoup d'ennemis. Jules Janin au contraire affectait une grande bonho-

[1] Réponse de M. Vitet au discours de M. Octave Feuillet, le 26 mars 1863.
[2] *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1845, article de Gustave Planche.

mie dans ses articles. « Pendant quarante ans de règne au *Journal des Débats*, le prince de la critique a pu s'attaquer à toutes les vanités, à tous les intérêts sans qu'ami ou ennemi ne lui garde longtemps rancune[1]. »

Ce fut par suite de fatalités ou d'injustices qu'il attendit si longtemps; au moins, à l'origine, il a la consolation de n'être pas le seul infortuné.

En 1844, Jules Janin, que des romans ont déjà rendu célèbre, se fait goûter du public par la légèreté gracieuse et l'esprit souvent paradoxal de ses feuilletons au *Journal des Débats*. Son ami, Philarète Chasles, collaborateur des revues les plus en évidence, occupe des emplois élevés. L'Académie française manque seule à leur renommée.

Le moyen le plus simple pour y parvenir est d'insérer l'un sur l'autre des articles élogieux dans les journaux.

Dites de moi ce que vous en pensez, écrit Jules Janin à Philarète, cela ne peut faire de mal d'habituer la boutique à entendre parler de moi. Si une fois j'y étais, moi qui serais un des plus assidus et de tous les jours, je vous remettrais en selle. L'article que j'ai mijoté fera dire de vous que vous êtes un homme *bougrement* fort[2].

Chasles, d'un tempérament plus impatient, ne se contente pas de ces souhaits platoniques, il lui faut une démarche plus efficace. Le peintre Eugène Delacroix s'entremettra auprès de Sainte-Beuve, mais on ne s'attend pas à un concurrent redoutable. Sainte-Beuve, favorable d'abord, a écrit une lettre machiavélique. Delacroix, tout consterné, envoie cette missive peu encourageante :

Je t'ai dit que j'avais vu Sainte-Beuve et que je l'avais trouvé on ne peut mieux disposé. Dans ce moment, Musset était tout à fait dans la

[1] Réponse de M. Camille Doucet au discours de réception de Jules Janin. (9 novembre 1871.)

[2] Lettre du 30 décembre 1844. Gabriel Charavay. Vente d'autographes du 28 juin 1878, n° 35. Collection des lettres adressées à Philarète Chasles et à Gustave Planche.

pénombre où il semblait se tenir volontairement. Depuis j'ai appris par Mérimée qu'il devenait redoutable... mais il faut toujours espérer [1].

Par suite des événements politiques, les élections ont été ajournées, et Chasles a quelques soutiens parmi les immortels. L'aimable Pongerville lui a envoyé une charmante épître en vers :

L'Académie est maîtresse coquette.
.....
On en médit, mais on veut l'épouser.
.....
Épousez-la, c'est un fort bon parti.
.....
Avec plaisir je serai de la noce [2].

La cérémonie nuptiale vient d'être célébrée, l'heureux époux est Alfred de Musset. Chasles aussitôt s'abandonne au dépit, à la colère. Janin, poussé par le même désir [3], mais plus philosophe, le rappelle au calme, lui montre le succès au bout de la patience et lui cite une sentence de Sénèque appropriée à la circonstance [4]. C'est en vain. Chasles est persuadé que Sainte-Beuve a fait tout le mal. Le critique des *Lundis* lui écrit aussitôt :

Laissons, je vous prie, et oublions ce qui s'est passé. Encore une fois, votre situation n'est pas mauvaise si vous ne l'aigrissez pas. Nous avons tous passé par là, par cette sorte d'antichambre très impatientante. Musset vient d'y passer lui-même. Une fois entré à l'Académie, bien des choses se calment et s'adoucissent, c'est de l'huile d'olive socialement parlant. Mais encore une fois, silence tant qu'on est candidat, patience, pas d'irritation : « Nommez-moi, ou je pars pour Boston, » n'est pas une manière de se présenter. « Nommez-moi, ou je reste et je reviens à la charge tant que vous ne m'aurez pas fait jus-

[1] Philarète CHASLES. *Mémoires*, t. Ier, p. 331. Paris, Charpentier, 1876.

[2] Lettre de Pongerville à Philarète Chasles. Nanterre, 1851. Gabriel Charavay. Vente d'autographes du 23 juin 1878, n° 66.

[3] Lettre a. s. 4 janvier 1851, n° 36, même catalogue.

[4] Lettre a. s. 3 mars 1852, n° 37, même catalogue.

tice et bonne grâce. » Voilà la formule. Détachez-vous de vos préoc cupations, mais laissez-vous faire, comme nous avons tous fait à ce moment où l'on n'est pas son propre pilote : c'est une entrée de port, et il faut des marins du *cru* pour que les meilleures mains franchissent la passe [1].

La passe est dure à franchir; malgré tous les signaux d'usage, le pilote ne se présente pas; quand il daigne répondre, c'est pour avertir que l'entrée du port est semée de récifs.

Jamais candidat ne fut plus poliment éconduit. Tantôt de Barante avoue « qu'on est obligé de choisir non point d'après le mérite, mais d'après les chances du succès [2] ; » tantôt M. Thiers proteste de son dévouement, mais « n'assistant pas aux séances, il n'a aucune influence [3] ». Le grand maître des élections, M. Guizot, déclare à son tour qu'il n'a pas voulu engager M. Chasles ni l'appuyer, « parce qu'il ne peut réussir [4] ».

La presse s'en mêle à son tour et trouve que Chasles est un compilateur aimable, un « Trublet trop réussi [5] ».

Il n'y avait plus qu'à porter le deuil du fauteuil manqué, se guérir de la fièvre verte et assister en philosophe à la réception de Jules Janin.

Malgré son désir exprimé en 1844 et en 1851, Janin était circonspect. Loin d'obséder les Quarante, livrés à l'opposition politique ou religieuse, il se désintéresse complètement de la lutte. A la fin, tellement pressé par les journaux, le prince de la critique engage la bataille en 1863, mais avec quelle ardeur!

[1] SAINTE-BEUVE. *Nouvelle Correspondance*, p. 129. Paris, Calmann Lévy, 1880.

[2] Lettre a. s. 21 juillet 1861, n° 7. Eugène Charavay. Vente d'autographes du 28 avril 1883.

[3] Lettre a. s. Dieppe, 6 août 1862. Gabriel Charavay. Vente d'autographes du 23 juin 1878.

[4] Lettre du 11 juillet 1868. Philarète CHASLES. *Mémoires*, t. II, p. 11.

[5] Le *Figaro* du 2 janvier 1862.

Je crains bien que, sage et prudent comme je le suis, on ne m'ait entraîné en quelque *tarte narbonnaise*. Ils m'ont tant hurlé, crié, prêché l'Académie! Eh bien! voilà déjà vingt visites que j'ai faites. Ah! quelle honte! A quelle extrémité peut-on réduire un honnête homme! on arrive et l'on récite en fausset :

... J'ai nom Éliacin.

On s'explique, on se démontre soi-même et l'on sort de céans la rougeur au front!

On me promet quinze voix... j'en aurai huit[1].

Il a été voir les ducs, les professeurs, et revient bientôt désabusé :

Chose étrange! écrit-il à un de ses amis, me voilà appuyé par des hommes du nouveau régime, pendant que mes protecteurs naturels (à commencer par M. Thiers), des amis du feu roi, ceux que j'ai défendus en 1848, ceux là qui devraient m'adopter, votent contre moi. On dit que Saint-Marc Girardin, un confrère de trente-cinq ans, vote... *la mort*.

Et me voilà ahuri, malheureux, n'y pouvant rien comprendre. Une lettre écrite à M. Villemain (ma candidature posée) a été si mal lue par M. Villemain qu'on n'a pas entendu un seul mot.

Hier, sans plus tarder, la princesse Mathilde a déclaré sa première *Verrine* contre moi! Elle se venge aussi. Cher ami, faites en sorte que la chute me soit douce, ou tout du moins bienveillante. Vous êtes un des premiers, vous êtes le plus obstiné des amis qui me veulent bombarder au milieu des ducs! Vous voyez mon trouble : il suffit de prononcer le mot *Académie*, aussitôt ma main tremble [2].

Ce trouble était assez légitime, car la majorité académique, emportée par le flot de l'opposition, a déclaré devoir élire M. Dufaure pour faire pièce à l'empereur. Jules Janin, victime de cette combinaison stratégique, s'écrie : « C'est fini... Je jure que je ne recommencerai pas. »

Serment qu'on ne peut tenir. Le palais de l'Institut a

[1] Lettre à M. Auguste Dufour, à Saint-Quentin, 31 mars 1863. Jules Janin, *Correspondance*, p. 239. Paris, librairie des Bibliophiles, 1877.

[2] Lettre de Jules Janin à un de ses amis. Catalogue d'autographes de la collection Dentu, n° 2965. Paris, Dentu, 1888.

tant d'attraits, la succession d'Alfred de Vigny présente tant de charmes! Puis Mme de Rothschild se fait l'avocate du prince des critiques auprès des plus féroces messieurs de l'Académie. Comment résister?

On triomphera d'Autran, candidat du parti religieux, ou de M. Camille Doucet, candidat des bonapartistes. La lutte s'engage, mais les adversaires se tiennent si bien dans leurs retranchements qu'après onze tours de scrutin les belligérants conservent tous leurs positions [1].

Alors Thiers vint proposer à Janin un compromis par lequel il passerait en compagnie d'Autran. Janin fit cette réponse un peu dédaigneuse : « Rompons, rompons tout pacte avec les poètes manqués! les vrais poètes me resteront [2]. »

Hélas! les *vrais poètes* lui font encore défaut lorsqu'ils élisent, le 6 avril 1865, M. Camille Doucet et Prévost-Paradol. En voyant préférer le *Benjamin* du *Journal des Débats* au *vieux Nestor*, le critique attristé, exécuté, ahuri, se disait *in petto* : « Qu'allais-tu chercher dans cette galère, animal [3]! »

Comme il est de règle de faire contre mauvaise fortune bon cœur, Janin s'arma de philosophie.

Le lendemain de l'élection, Prévost-Paradol venait lui faire une visite; le maître le reçut avec beaucoup d'amitié et de courtoisie; rien dans son langage ou dans sa physionomie ne trahit le moindre dépit. Reconduisant son interlocuteur avec un indéfinissable sourire : « Je n'ai qu'un regret, dit-il, c'est de ne plus vous dire comme autrefois : au revoir, mon cher confrère [4]. »

Puis parut bientôt au *Journal des Débats* le discours

[1] Cette journée indécise est celle du 14 avril 1864. SAINTE-BEUVE, *Lettres à la Princesse*, p. 91. Paris, Lévy, 1873.

[2] Lettre à Ponsard. JANIN, *Correspondance*, p. 252.

[3] Lettre au prince Galitzin. JANIN, *Correspondance*, p. 264.

[4] Le *Grand Journal* du 16 avril 1865.

de réception de Jules Janin sur les marches du pont des Arts, morceau plein de verve et d'esprit qui fut le *Gloria in excelsis* de la défaite.

Jules Janin se retirait décidément de la lutte, sans haine pour ceux qui l'avaient méconnu, plein de reconnaissance pour ses fidèles et dévoués partisans. Son nom ne paraît plus parmi les candidats. A la mort de Sainte-Beuve, qui était son contemporain et académicien depuis 1844, Jules Janin, âgé de soixante-cinq ans, aurait pu écrire comme de Sacy à Tocqueville :

> Aujourd'hui me voilà presque vieux, fatigué, épuisé, avec des yeux détestables qui me refusent le plus souvent leur service. Je demande à me reposer dans un fauteuil académique. Allez, ce ne sera pas pour longtemps! Ma santé est pitoyable! Ne voyez-vous pas comme je suis voûté? comme j'ai la voix cassée[1]...?

Jules Janin ne souhaitait pas cette extrême-onction académique; sa dignité lui défendait de faire aucune démarche. La compagnie, revenue de ses préjugés, alla chercher le vétéran de la littérature dans son chalet de Passy pour lui donner la succession de Sainte-Beuve [2]. La presque unanimité des votants (26 sur 28) démontrait que nul, mieux que le prince des critiques, ne pouvait faire l'éloge du critique des *Lundis*.

Plus heureux que Lamartine, Sainte-Beuve eut son oraison funèbre; mais il dut attendre que la France décapitée, victime d'une invasion terrible et d'une lamentable guerre civile, eût pansé ses blessures. Jules Janin prononça son discours de réception le 9 novembre 1871; cette fête littéraire fut le point de départ d'une ère nouvelle de pacification et de quiétude pour la république des lettres.

[1] Ampère. *Correspondance*, t. II, p. 237.

[2] Jules Janin fut élu le 7 avril 1870 en même temps que M. Émile Ollivier.

LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE PAR ORDRE DE DATE D'ÉLECTIONS,

DEPUIS LA FONDATION JUSQU'EN 1793, ET A PARTIR DE 1803 JUSQU'EN 1870.

I. — Protectorat de Richelieu. 1634-1642.

1° D'abord les huit amis qui formèrent, en 1629, le noyau primitif de la réunion Conrart :

Gombauld (Jean Ogier de).
Conrart (Valentin).
Chapelain (Jean).
Godeau (Antoine).
Habert (Philippe).
Habert (Germain), abbé de Cérizy.
Serizay (Jacques de).
Malleville (Claude de).

2° Trois autres membres qui se joignirent bientôt aux précédents :

Faret (Nicolas).
Desmarets de Saint-Sorlin (Jean).
Bois-Robert (François Le Metel de).

3° Depuis, dit Pellisson, lorsque le cardinal de Richelieu voulut former un corps de cette réunion d'amis, on y ajouta plusieurs personnes à la fois, qui furent :

Bautru (Guillaume), comte de Serrant.
Silhon (Jean).
Sirmond (Jean de).
Bourzeys (Amable de).
Méziriac (Claude-Gaspard Baschet, sieur de).
Maynard (François).
Colletet (Guillaume).
Gomberville (Marin Leroy, sieur de).
Saint-Amant (Marc-Antoine Gérard, sieur de).

Colomby (François Cauvigny, sieur de).
Baudoin (Jean).
L'Estoille (Claude de), sieur de Saussay.
Porchères d'Arbaud (François de).
Hay du Chastelet (Paul).
Racan (Honorat de Bueil, marquis de) (1).

4° Alors on commença, dit Pellisson, à faire des assemblées réglées et à tenir un registre qui justifie en quel temps chacun des autres académiciens a été reçu.

ANNÉE.	ÉLECTION.	NOM DE L'ÉLU.	PRÉDÉCESSEUR.
—	—	—	—
1634	13 Mars.....	Servien (Abel).	
—	Id.	Balzac (Jean-Louis Guez, seigneur de).	
—	27 Mars.....	Bardin (Pierre).	
—	6 Novembre...	Boissat (Pierre de).	
—	27 Novembre...	Vaugelas (Claude Favre, seigneur de).	
—	Id.	Voiture (Vincent).	
—	4 Décembre ...	Porchères Laugier (Honorat de).	
—	Fin décembre...	La Chambre (Marin Cureau de).	
—	Id.	Habert de Montmor (Henri-Louis).	
1635	8 Janvier	Pierre Séguier.	
—	26 Février	Hay du Chastelet (Daniel, abbé de Chambon.	
—	3 Septembre...	Granier de Mauléon.	
1636	14 Janvier	Giry (Louis).	
—	Fin de l'année..	Baro (Balthasar) (2).....	Granier de Mauléon.
1637	23 Septembre ..	Bourbon (Nicolas).....	Bardin.
—	Id.	Perrot d'Ablancourt (Nicolas).....	Hay du Chastelet (Paul).
1639	25 Mars.....	Esprit (Jacques).....	Philippe Habert.
—	Id.	Lamothe le Vayer (François).	Méziriac.
1639	Avril.....	Priézac (Daniel de) (3).	
1640	3 Septembre...	Patru (Olivier).....	Porchères d'Arbaud.

Du moment que les quarante fauteuils sont occupés, il y a lieu de donner, avec le nom de l'élu, les dates de son élection et de son admission, et le nom de son prédécesseur.

(1) Une lettre de Chapelain à Maynard du mois d'août 1634 indique que Racan est assidu aux assemblées. Son admission est donc antérieure au mois d'août 1634.

(2) Pellisson raconte que Granier de Mauléon fut exclu de l'Académie le 14 mai 1636, et ne mentionne pas son successeur. Comme il ne parle pas non plus de l'entrée de Baro, M. Livet propose de le placer comme successeur de Granier de Mauléon, puisque tous les autres ont leur rang dûment motivé. (Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 537.)

(3) Jusqu'au choix de Priézac, le nombre de quarante n'était pas atteint. — « Vous aurez remarqué, dit Pellisson, que le nombre de quarante dont l'Académie doit être composée, ne fut rempli qu'à la réception de M. de Priézac, en l'année 1639, environ cinq ou six ans après son établissement. » (Pellisson, t. Ier, p. 159.)

II. — Protectorat de Séguier. 1642-1672.

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
1643	»	3 Février.....	Bazin de Bezons (Claude)....	.....	Séguier.
1644	»	23 Août.....	Salomon de Virelade (François-Henri).....	.....	Bourbon.
1646	»	21 Novembre.....	Ryer (Pierre du).....	.....	Faret.
1647	»	22 Janvier.....	Corneille (Pierre).....	.....	Maynard.
1648	»	»	Ballesdens (J.) (1).....	.....	Malleville.
—	»	»	Mézeray (François-Eudes)...	.....	Voiture.
—	»	»	Montereul (Jean de).....	.....	Sirmond.
—	»	»	Tristan l'Hermite (François).	.....	Colomby.
1650	»	»	Scudéry (Georges de).....	.....	Vaugelas.
—	»	»	Doujat (Jean).....	.....	Baro.
1651	»	7 Janvier.....	Charpentier (François).....	.....	Baudoin.
—	»	13 Mai.....	Tallemant (François).....	.....	Montereul.
1652	»	1er Juin.....	Coislin (Armand du Cambout, marquis de).....	.....	De l'Estoille.
—	30 Décembre, lorsqu'il est admis en considération de son Histoire de l'Académie.	17 Novembre 1653..	Pellisson Fontanier (Paul)...	.....	Porchères Laugier.
1654	»	»	Chaumont (Paul-Philippe de).	.....	Serizay.
—	»	»	Péréfixe (Hardouin de Beaumont de).....	.....	Balzac.
1655	»	» (2)	Pilet de la Mesnardière (Hippolyte-Jules).....	.....	Tristan.

(1) Pellisson ne sait pas à quelle date fut reçu Ballesdens, de même pour les cinq nominations suivantes, le secrétaire de l'Académie étant indisposé. T. 1er p. 157. — M. Livet ajoute qu'on a les dates des discours de Ballesdens et de Tristan en l'année 1648.

(2) La réponse au discours de réception de la Mesnardière est la première insérée dans le recueil des harangues; mais on n'indique pas le nom de l'académicien qui a fait cette réponse.

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
—	—	—	—	—	—
1655	»	3 Mai	Cotin (l'abbé Charles)		Germain Habert.
1658	»	»	D'Estrées (César, cardinal)		Du Ryer.
1659	»	Mars (1)	Boileau (Gilles)		Colletet.
—	»	»	Villayer (Jean-Jacques Renouard de)		Servien.
1662	»	»	Cassagne (Jacques)		Saint-Amant.
—	»	15 Mai	Furetière (Antoine)		Boissat.
—	»	16 Juin (2)	Segrais (Jean Regnaud de)		Bois Robert.
—	»	16 Juin	Le Clerq (Michel)		Priézac.
1663	»	8 Juillet (3)	Saint-Aignan (François de Beauvillier, duc de)		La Mesnardière.
1665	»	Mars	Bussy-Rabutin (Roger, comte de)		Perrot d'Ablancourt.
—	»	Mai	Testu (Jacques)		Bautru de Serrant.
1666	»	Mars (4)	Tallemant (Paul)		Gombauld.
—	»	»	Boyer (Claude)		Giry.
1667	Mars (5)	22 Avril (6)	Colbert (Jean-Baptiste)		Silhon.
—	Juillet (7)	11 Janvier 1668 (8)	Dangeau (Philippe de Courcillon, Mis de)		Scudéry.
1670	Janvier	»	Régnier Desmarais (Jean-Séraphin)		Cureau de la Chambre.
—	»	Janvier	Montigny (Jean de)		Gilles Boileau.
—	»	24 Mars	De Chambre (Pierre Cureau)		Racan.
—	»	» (9)	Quinault (Philippe)		Salomon de Virelade.
1671	»	3 Février (10)	De Harlay (François), archevêque de Paris		Péréfixe.
—	»	8 Juin (11)	Bossuet (Jacques-Bénigne)	Charpentier	D. H. du Chastelet, abbé de Chambon.
—	»	23 Novembre	Perrault (Charles)	Chapelain	J. de Montigny.

1673	»	12 Janvier.....	Gallois (Jean, abbé).....	.....	Bourzeys.
—	»	»	Racine (Jean).....	.....	Méziriac.
—	»	»	Fléchier (Esprit).....	.....	Godeau.
1674	»	17 Mai (12).....	Benserade (Isaac de).....	.....	Chapelain.
—	»	13 Août (13).....	Huet (Pierre-Daniel).....	Fléchier.....	Gomberville.
1675	»	12 Décembre.....	Cordemoy (Géraud de).....	Régnier Desmarais.....	Ballesdens.
—	»	Id.	Rose (Toussaint).....	Régnier Desmarais.....	Conrart.
1676	»	23 Décembre.....	De Mesmes (Jean-Jacques), comte d'Avaux.....	Benserade.....	Desmarets.
1678	»	30 Octobre.....	Colbert (Jacques-Nicolas), archevêque de Rouen.....	Racine.....	Jacques Esprit.
1679	»	4 Mai.....	Lavau (Louis Irland de)....	L'abbé Gallois.....	Habert de Montmor.
—	»	24 Juillet.....	Verjus (Louis de), comte de Crécy.....	Boyer.....	Cassagne.
1681	»	27 Mars.....	Potier de Novion (Nicolas)...	.....	Patru.
1682	»	26 Février.....	Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de).....	L'abbé Gallois.....	L'abbé Cotin.
1683	»	29 Novembre.....	Barbier d'Aucour (Jean).....	Doujat.....	Mézeray.
1684	»	2 Mai.....	La Fontaine (Jean de).....	L'abbé de la Chambre .	J.-B. Colbert.

(1) Lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, du 12 octobre 1725.
(2) Une lettre de Chapelain à Huet, du 17 juin 1662, mentionne la réception de Segrais.
(3) D'après l'abbé d'Olivet. — La *Gazette* de Loret donne la date du 2 août.
(4) *Gazette* de Loret du 28 mars 1666.
(5) Lettre de Guy Patin à Falconet, du 31 mars 1667.
(6) *Gazette de France* du 30 avril, et *Gazette* de Robinet du 1er mai 1667.
(7) Lettre de Salomon de Virelade au chancelier Séguier, du 6 juillet 1667, citée par M. Kerviler dans son étude sur le *chancelier Séguier*, p. 686.
(8) *Gazette de France* du 14 janvier 1668.
(9) L'abbé de la Chambre se trouvait déjà directeur lorsque Quinault fut reçu un mois à peine après lui. (René Kerviler.) L'abbé de la Chambre lui répond.
(10) *Gazette de France* du 7 février 1671.
(11) *Gazette de France* du 20 juin 1671.
(12) *Gazette de France* du 26 mai 1674.
(13) *Gazette de France* du 18 août 1674.

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
—	—	—	—	—	
1684	»	3 Juillet.....	Boileau Despréaux (Nicolas)..	L'abbé de la Chambre..	Bazins de Bezons.
—	4 Octobre.....	2 Janvier 1685 (1).	Corneille (Thomas).....	Racine.....	P. Corneille.
—	4 Décembre ?..	Id.	Bergeret (Jean-Louis).....	Racine.....	Cordemoy.
1687	24 Juillet (3).....	25 Août.....	Choisy (François-Timoléon, abbé de).....	Bergeret.....	Saint-Aignan.
1688	»	8 Mars.....	Testu de Mauroy (Jean).....	D'Aucour.....	De Mesmes.
—	»	12 Juillet.....	La Chapelle (Jean de).....	Charpentier.....	Furetière.
1689	»	7 Février.....	Renaudot (Eusèbe).....	Id.	Doujat.
—	»	Id.	De Callières (François).....	Id.	Quinault.
1691	23 Avril (4).....	5 Mai.....	Fontenelle (Bernard Le Bovyer de).....	Thomas Corneille.....	De Villayer.
—	22 Novembre.....	17 Décembre.....	Pavillon (Étienne).....	Charpentier.....	Benserade.
1692	»	14 Février.....	Tourreil (Jacques de).....	Charpentier.....	Le Clerq.
1693	»	31 Mars (5).....	Fénelon (François de Salignac de la Mothe).....	Bergeret.....	Pellisson.
—	23 Mai.....	15 Juin.....	Bignon (Jean-Paul, abbé)...	Charpentier.....	Bussy-Rabutin.
—	Id.	Id.	La Bruyère (Jean-Baptiste de)	Charpentier.....	Pierre de la Chambre.
—	»	25 Août.....	La Loubère (Simon de).....	L'abbé de Dangeau....	L'abbé Tallemant.
—	»	12 Novembre.....	Goibaud Dubois (Philippe)..	Testu de Mauroy.....	De Novion.
1694	»	8 Mai.....	Caumartin (Jean-Paul-François Lefebvre, abbé de	Perrault.....	Abbé de Lavau.
—	»	19 Août.....	Boileau (Charles), abbé de Baulieu.....	Tourreil.....	Goibaud Dubois.
—	»	13 Décembre... ...	Clermont-Tonnerre (François de).....	L'abbé de Caumartin ..	Barbier d'Aucour.
1695	»	3 Mars.....	Saint-Pierre (Charles-Irenée Castel, abbé de).....	La Chapelle.....	Bergeret.
—	»	3 Juin.....	Clérambault (Jules de	Le président Rose.....	La Fontaine
—	23 Juin (6).....	9 Décembre.....	Dacier (André).....	L'abbé de Clérambault.	F. de Harlay.
1696	Entre le 22 Mai et le 9 Juin.	16 Juillet.....	Fleury (Claude, abbé.....	Régnier Desmarais	La Bruyère.
1697	29 Avril (7).....	15 Juin.....	Cousin (Louis, président) ...	Dacier.....	Ph. de Chaumont.

1698	»	7 Septembre.....	Genest (Charles-Claude, abbé)	L'abbé Boileau.....	Boyer.
1699	Mai.....	27 Juin.....	Valincour (Jean-Baptiste du Trousset de).....	La Chapelle.....	Racine.
1701	14 ou 15 Février (8).	27 Mars.....	Sacy (Louis de).....	Perrault.....	Toussaint Rose.
—	»	16 Juin (9).....	Malézieu (Nicolas de).....	Régnier Desmarais.....	Clermont-Tonnerre.
—	»	Id.	Campistron (Jean-Galbert de)	Régnier Desmarais.....	Segrais.
1702	»	7 Septembre.....	Chamillart (Jean-François de)	L'abbé Gallois.....	Charpentier.
—	»	11 Décembre.....	Coislin (Pierre, duc de).....	L'abbé de Dangeau....	A. de Coislin.
1703	30 Juin (10).....	31 Janvier 1704.....	Rohan (Armand-Gaston-Maximilien, cardinal de).....	Tourreil.....	Ch. Perrault.
1704	»	2 Août.....	Polignac (Melchior, abbé de).	L'abbé de Clérambault.	Bossuet.
—	»	11 Août.....	Abeille (Gaspard).....	Régnier Desmarais.....	Ch. Boileau.
1705	»	7 Mars.....	Brulart de Sillery (Félix)...	Regnier Desmarais.....	Pavillon.
1706	»	23 Septembre.....	Louvois (Camille Le Tellier, abbé de).....	L'abbé Tallemant.....	Testu de Mauroy.
—	»	Id.	Sainte-Aulaire (François-Joseph de Beaupoil, Mis de).	L'abbé Tallemant.....	Jacques Testu.
1707	»	1er Décembre.....	Mimeure (Jacques-Louis de Valon, marquis de).....	De Sacy.....	Le présidt Cousin.
—	Décembre (11)....	1er Mars 1708.....	Mongin (Edme).....	Régnier Desmarais.....	L'abbé Gallois.
—	»	Id.	Fraguier (Claude François, abbé).....	Régnier Desmarais.....	J.-B. Colbert, archevêque de Rouen.

(1) Bayle. *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1685.

(2) *Journal de Dangeau*, t. Ier, p. 77.

(3) *Gazette de France* du 26 juillet 1687.

(4) *Mercure Galant* d'avril 1691.

(5) Lettre de Madeleine de Scudéry à l'abbé Boisot, du 3 avril 1693, insérée dans l'appendice, t. VIII, des *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Édition Techener, 1850.

(6) Lettre de Phelypeaux à l'abbé Renaudot, du 24 juin 1695. *Bulletin des Comités historiques*, année 1850, t. II, p. 81.

(7) *Papiers du P. Léonard sur les académies.* Archives nationales, M. 763.

(8) *Papiers du P. Léonard sur les académies.* Archives nationales, M. 763.

(9) *Gazette de France* du 18 juin 1701.

(10) *Notes du P. Léonard sur les académies.*

(11) Lettre écrite le 24 décembre 1707. — Correspondance adressée à la marquise de Balleroy. — Lettre 15, Bibliothèque Mazarine, Mss nº 2791.

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
—	—	—	—	—	—
1710	»	8 Février	La Motte (Antoine Houdart de)	De Callières	Thomas Corneille.
—	»	20 Mars	Mesmes (Jean-Antoine de)	De Callières	Verjus de Crécy.
—	»	30 Juin	Nesmond (Henri de)	L'abbé Mongin	Fléchier.
—	10 Septembre	25 Septembre	Coislin (Henri-Charles de Camboust, duc de)	L'abbé de Choisy	P. de Coislin.
1711	»	25 Juin	Estrées (Jean, abbé d')	Valincour	Boileau-Despréaux.
1712	»	22 Décembre	Danchet (Antoine)	Régnier Desmarais	Paul Tallemant.
1713	»	23 Décembre	La Monnoye (Bernard de)	L'abbé d'Estrées	Régnier Desmarais.
1714	14 Mai	23 Juin	Villars (Louis-Hector, maréchal de)	La Chapelle	Chamillart.
—	»	29 Décembre	Massieu (Guillaume)	L'abbé Fleury	Clérambault.
—	»	Id.	Mallet (Jean-Roland)	L'abbé Fleury	Tourreil.
1715	»	28 Janvier	La Force (Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de)	L'abbé d'Estrées	Brulart de Sillery.
—	»	23 Mars	Estrées (Victoire-Marie, duc d')	Le marquis de Dangeau	C^te^ d'Estrées.
—	»	30 Mars	De Boze (Claude Gros)	Dacier	Fénelon.

IV. — Protectorat de Louis XV. 1715-1774.

1717	»	25 Juin	Fleury (André-Hercule de)	Valincour	De Callières.
1718	»	22 Février	Argenson (Marc-René de Voyer d')		M^is^ d'Estrées.
—	»	31 Décembre	Montgault (Nicolas-Hubert, abbé)	De Sacy	Abeille.
1719	»	23 Février	Massillon (Jean-Baptiste)	L'abbé Fleury	L'abbé de Louvois
—	»	25 Mai	Gédoyn (Nicolas, abbé)	L'abbé Genest	Valon de Mimeure.
—	23 Décembre	3 Février 1720	Dubos (Jean-Baptiste)	Sainte-Aulaire	L'abbé Genest.
1720	14 Novembre	12 Décembre	Roquette (Henri-Emmanuel de)	L'abbé Gédoyn	Renaudot.

—	»	»	Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc de)..	L'abbé Gédoyn.....	Mis de Dangeau.
1721	»	29 Mars.....	Boivin de Villeneuve (Jean).	L'abbé du Bos.....	Huet.
—	»	18 Août.....	Languet de Gergy (Jean-Joseph)	Mallet.....	R. d'Argenson.
1722	»	3 Décembre.....	Dubois (Guillaume, cardinal).	Fontenelle.....	Dacier.
—	8 Décembre.....	25 Février 1723....	Houtteville (Alexandre, abbé).	L'abbé Mongin.....	Massieu.
1723	Février.....	22 Juin.....	Fleuriau (Charles-Jean-Baptiste), comte de Morville..	Mallet.....	Abbé de Dangeau.
—	20 Juillet.....	25 Août.....	Destouches (Philippe Néricault).....	Fontenelle.....	Campistron.
—	20 Juillet.....	25 Novembre.....	Olivet (Pierre-Joseph Thoulier, abbé d').....	L'abbé de Choisy.....	La Chapelle.
—	30 Septembre....	2 Décembre.....	Adam (Jacques).....	L'abbé Roquette.....	Abbé Fleury.
1723	30 Septembre....	23 Décembre.....	Hénault (Charles, président).	Le comte de Morville.	Cardinal Dubois.
—	Id.	30 Décembre.....	Alary (Pierre-Joseph).....	L'abbé du Bos.....	De Mesmes.
1724	»	28 Décembre.....	Portail (Antoine).....	Valincour.....	Abbé de Choisy.
1725	»	30 Juin.....	D'Antin (P. P de Gondrin, abbé).....	Malézieu.....	Roquette.
1726	22 Août.....	28 Septembre.....	Mirabaud (Jean-Baptiste de)	Fontenelle.....	La Force.
—	12 Décembre.....	16 Janvier 1727.....	Saint-Aignan (Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de)...	Danchet.....	Boivin.
1727	»	30 Juin.....	Bouhier (Jean).....	Hénault.....	Malézieu.
—	»	25 Août.....	Amelot de Chaillou (Jean-Jacques).....	Adam.....	Nesmond.
—	20 Décembre.....	24 Janvier 1728.....	Montesquieu (Ch. de Secondat de).....	Mallet.....	De Sacy.
1728	»	28 Juin.....	Rothelin (Charles d'Orléans, abbé de).....	L'abbé Gédoyn.....	Fraguier.
1729	»	10 Janvier.....	La Rivière (Michel Poncet de la).....	L'abbé de Rothelin	La Monnoye.
—	Mai (1).....	30 Juin.....	Sallier (Claude, abbé).....	Mirabaud.....	La Loubère.
1730	Février.....	16 Mars.....	La Faye (Jean-François Leriget de).....	La Motte.....	Valincour.

(1) Une lettre de l'abbé Le Blanc au président Bouhier, du 15 mai 1729, mentionne l'élection de l'abbé Sallier. Correspondance du président Bouhier. Bibliothèque nationale, Mss nº 29412.

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
1730	Septembre.....	28 Septembre.....	Hardion (Jacques).....	Mirabaud.....	Poncet de la Rivière.
1731	Août.....	27 Septembre.....	Crébillon (Prosper Jolyot de)	Hardion.....	La Faye.
1732	15 Février.....	6 Mars.....	Bussy-Rabutin (Michel-Celse-Roger de).....	Fontenelle.....	La Motte.
—	Mars.....	29 Mai.....	Terrasson (Jean).....	Languet de Gergy.....	De Morville.
1733	5 Janvier.....	12 Mars.....	Surian (Jean-Baptiste).....	Danchet.....	H. C. de Coislin.
—	Décembre.....	29 Décembre.....	Moncrif (François-Augustin Paradis de).....	De Boze.....	Abbé de Caumartin.
—	Id.	Id.	Dupré de Saint-Maur (Nicolas-François).....	De Boze.....	Abbé d'Antin.
1734	»	9 Décembre.....	Villars (Honoré-Armand, duc de).....	L'abbé Houtteville.....	M[al] de Villars.
1735	22 Décembre.....	15 Mars 1736.....	Séguy (Joseph, abbé).....	L'abbé de Rothelin....	Adam.
1736	»	25 Juin.....	Boyer (Jean-François).....	Languet de Gergy.....	Mallet.
—	»	Id.	La Chaussée (Pierre-Claude Nivelle de).....	Languet de Gergy.....	Fortail.
—	3 Décembre.....	10 Janvier 1737.	Foncemagne (Étienne Lauréault de).....	L'abbé de Rothelin....	Bussy-Rabutin.
1738	Janvier.....	6 Mars.....	La Trémoille (Charles-René-Armand, duc de).....	De Sainte-Aulaire.....	M[al] d'Estrées.
1741		30 Décembre.....	Rohan (Armand, abbé de)....	Boyer.....	La Trémoille.
1742	Janvier (1).....	10 Mars.....	Giry (Odet-Joseph de Vaux, abbé de Saint-Cyr).....	Destouches.....	C[al] de Polignac.
—	26 Mai (2).....	30 Juin.....	Resnel (Jean-François du Bellay, abbé du).....	Le duc de Richelieu...	Dubos.
—	15 Décembre.....	4 Février 1743.....	Marivaux (Pierre Carlet de Chamblain de).....	Languet de Gergy.....	Houtteville.
1743	»	4 Février 1743.....	Nivernais (Louis-Jules Barbon Mancini Mazarini, duc de).	Languet de Gergy.....	Massillon.
—	»	7 Mars.....	Mairan (Jean-Jacques Dortous de).....	Hardion.....	Sainte-Aulaire.
—	Mars (3).....	6 Mai.....	Luynes (Paul d'Albert de)...	Moncrif.....	C[al] de Fleury.

—	»	27 Juin.....	Bignon (Armand-Jérôme) ...	Moncrif.....	Abbé Bignon.
—	Mai (4).....	27 Juin.....	Maupertuis (Pierre-Louis Moreau de).....	Moncrif.....	Abbé de Saint-Pierre.
1744	»	29 Décembre.....	Bernis (François-Joachim de Pierres, abbé de).....	Crébillon	Abbé Gédoyn.
—	»	Id.	Girard (Gabriel, abbé).....	Crébillon	Abbé de Rothelin.
1746	25 Avril.....	9 Mai.....	Voltaire (François-Marie Arouet de).....	D'Olivet.....	Bouhier.
—	Juin (5).....	15 Septembre.....	La Ville (Jean-Ignace, abbé de).....	Bignon	Mongin.
1747	»	26 Janvier.....	Duclos (Charles Pineau).....	De Bernis.....	Montgault.
1748	21 Mars.....	4 Avril	Gresset (Jean-Baptiste-Louis).	De Boze	Danchet.
—	21 Mars.....	Id.	Paulmy d'Argenson (Antoine-René de Voyer, marquis de).....	De Boze.....	Abbé Girard.
1749	Juin (6)	30 Juin.....	Belle-Isle (Claude-Louis-Auguste Fouquet, maréchal de).....	L'abbé du Resnel.....	Amelot.
—	27 Août (7).....	25 Septembre	Vauréal (L.-G. de Guérapin de).....	Fontenelle	Cal de Rohan.
1750	19 Nov. (8).....	29 Décembre.....	Bissy (Claude de Thiard, comte de).....	Le maréchal de Belle-Isle	Terrasson.
1753	1er Juillet.....	25 Août	Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de).....	Moncrif.....	Languet de Gergy.
—	30 Novembre.....	N'a pas prononcé de discours.	Clermont (Louis de Bourbon Condé, comte de)	.....	De Boze.
1754	27 Avril	30 Mai.....	Bougainville (Jean-Pierre de)	De Saint-Aignan	La Chaussée.
—	Août	25 Août	Boissy (Louis de).....	Gresset.....	Destouches.

(1) Une lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, du 16 janvier 1742, fait mention de l'élection.
(2) Lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, du 27 mai 1742.
(3) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 452.
(4) Lettre de l'abbé le Blanc au président Bouhier, du 28 mai 1743. B. N. Mss Fonds Bouhier, no 24412.
(5) *Mémoires de d'Argenson*. Édition Jannet, t. V, p. 21.
(6) Du jeudi 12 juin 1749. *Mémoires du duc de Luynes*, t. X, p. 142.
(7) Du 29 août 1749. *Mémoires du duc de Luynes*, t. X, p. 156.
(8) Collé. *Journal*. Édition Bonhomme, t. 1er, p. 250.

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
1754	—	—	—	—	—
—	28 Novembre.....	19 Décembre.....	D'Alembert (Jean le Rond)..	Gresset.....	Surian.
1755	22 Mars.....	5 Mai.....	Chateaubrun (Jean-Baptiste Vivien de).....	D'Olivet.....	Montesquieu.
—	22 Sept. (1).....	25 Octobre.....	Boismont (Nicolas Thyrel de)	Alary.....	Boyer.
1756	14 Septembre....	14 Mars 1757.....	Montazet (Antoine Malvin de)	Dupré de Saint-Maur..	Cat de Soubise.
1757	Février (2).....	21 Mars.....	Séguier (Antoine-Louis).....	Le duc de Nivernais...	Fontenelle.
1758	Mai (3).....	26 Juin.....	Sainte-Palaye (Jean-Baptiste de Lacurne de).....	Alary.....	Boissy.
1759	Septembre.....	10 Mars 1760.....	Le Franc de Pompignan (Jean-Jacques).....	Dupré de Saint-Maur..	Maupertuis.
1760	29 Novembre.....	19 Janv. 1761... ..	Watelet (Claude-Henri).....	Buffon.....	Mirabaud.
—	Id.	12 Janv. 1761.....	La Condamine (Charles-Marie de).....	Buffon.....	Vauréal.
1761	»	9 Avril.....	Coëtlosquet (Jean-Gilles de).	Le duc de Nivernais....	Sallier.
—	»	Id.	Batteux (l'abbé Charles).....	Le duc de Nivernais...	Giry de Saint-Cyr.
—	Janvier.....	13 Avril.....	Trublet (Nicolas-Charles-Joseph).....	Le duc de Nivernais...	Belle-Isle.
—	»	Id.	Saurin (Bernard-Joseph)....	Le duc de Nivernais...	Du Resnel.
—	»	11 Juin.....	Rohan-Guémené (Louis-René Édouard, prince de).....	Le duc de Nivernais....	Séguy.
1762	4 Décembre.....	22 Janv. 1763.....	Voisenon (Claude-Henri Fusée, abbé de).....	De Saint-Aignan.....	Crébillon.
1763	22 Février.....	26 Mars.....	Radonvilliers (Claude François Lizarde, abbé de)....	Le cardinal de Luynes.	Marivaux.
—	23 Novembre.....	22 Décembre.....	Marmontel (Jean-François)..	Bignon.....	Bougainville.
1766	6 Novembre.....	22 Janvier 1767....	Thomas (Antoine-Léonard)..	Le prince de Rohan...	Hardion.
1768	»	22 Décembre.....	Condillac (Étienne Bonnot, abbé de).....	L'abbé Batteux.....	Abbé d'Olivet.
1770	»	23 Juin.....	Saint-Lambert (Jean-François, marquis de).....	Coëtlosquet.....	Abbé Trublet.
—	25 Juin.....	6 Septembre.....	Loménie de Brienne (Étienne-Charles de).....	.....	Duc de Villars.
1771	10 Janv. (4).....	4 Mars.....	Roquelaure (Jean-Armand de Bessuejouls de).....	Voisenon.....	Moncrif.

1771	7 Février.....	21 Mars	Beauvau (Charles - Just, prince de)	Voisenon	Hénault.
—	Id.	Id.	Gaillard (Gabriel-Henri)....	Voisenon	Alary.
—	11 Avril (5).....	3 Mai	Arnaud (l'abbé François)....	Chateaubrun.....	Mairan.
—	Novembre (6).....	9 Janv. 1772.....	Belloy (Pierre-Laurent Buirette de)	L'abbé Batteux.....	Cte de Clermont.
1772	23 Mai.....	6 Juillet.....	Bréquigny (Louis-Georges Oudart Feudrix de)	Le prince de Beauvau .	Bignon.
—	Id.	Id.	Beauzée (Nicolas).....	Le prince de Beauvau..	Duclos.

Protectorat de Louis XVI. 1774-1792.

1774	Avril	11 Juillet	Delille (l'abbé Jacques).....	L'abbé de Radonvilliers.	La Condamine.
—	26 Mai.....	4 Août.....	Suard (Jean-Baptiste-Antoine)	Gresset.....	La Ville.
1775	12 Janvier.....	16 Février.....	Malesherbes (Chrétien-Guillaume de Lamoignon de).	L'abbé de Radonvilliers.	Dupré de Saint-Maur.
—	29 Mars.....	27 Avril	Chastellux (François-Jean, chevalier de).....	Buffon.....	Chateaubrun.
—	2 Mai.....	15 Mai.....	Duras (Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de).....	Buffon.....	De Belloy.
1776	Janvier.....	29 Février	Boisgelin de Cucé (Jean de Dieu Raymond de).....	Roquelaure.....	Voisenon.
1776	2 Mars (7).....	Mortavant d'être reçu	Colardeau (Charles-Pierre)...	.....	De Saint-Aignan.
—	13 Mai.....	20 Juin.....	La Harpe (Jean-François de)	Marmontel.....	Colardeau.
1777	Décembre.....	19 Janvier 1778....	Millot (Claude-François-Xavier, abbé).....	D'Alembert	Gresset.
1778	28 Décembre.....	4 Mars 1779.....	Ducis (Jean-François).....	L'abbé de Radonvilliers.	Voltaire.

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV, p. 271.
(2) *Ibid.*, t. XV, p. 419.
(3) Lettre de l'abbé Le Blanc au président de Ruffey, du 26 mai 1758.
(4) Bachaumont. *Mémoires secrets*, du 11 janvier 1771, t. V, p. 207.
(5) Bachaumont. *Mémoires secrets*, du 16 avril 1771, t. V, p. 254. — Le *Journal* de Collé, t. III, p. 312, donne la date du 18 août.
(6) Une lettre de De Belloy à Voltaire, du 27 novembre 1771, annonce son élection.
(7) Lettre de Colardeau à son oncle Regnard, curé de Pithiviers, du 5 mars 1776. — Charavay. Vente d'autographes de la collection Chambry, du 7 mars 1881, n° 149.

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
1780	»	20 Janvier	Chabanon (Michel-Paul-Guy de)	Le maréchal de Duras.	Foncemagne.
—	30 Novembre	25 Janv. 1781	Tressan (Louis-Elisabeth de la Vergne, comte de)	Delille	Condillac.
—	Id.	Id.	Lemierre (Antoine-Marin)	Delille	Batteux.
1781	»	19 Juillet	Chamfort (Sébastien-Roch-Nicolas)	Séguier	De Sainte-Palaye.
—	Décembre	21 Février 1782	Condorcet (Marie-Jean-Antoine Caritat, marquis de)	Le duc de Nivernais	Saurin.
1783	11 Décembre	26 Février 1784	Choiseul-Gouffier (Marie-Gabriel-Florens-Auguste, comte de)	Condorcet	D'Alembert.
—	Id.	Id.	Bailly (Jean-Sylvain)	Condorcet	De Tressan.
1784	Février	15 Juin	Montesquiou-Fezensac (Anne-Pierre, marquis de)	Suard	Coëtlosquet.
—	Décembre	27 Janv. 1785	Maury (Jean Siffrein, abbé)	Le duc de Nivernais	Pompignan.
1785	13 Janvier	10 Mars	Target (Gui-Jean-Baptiste)	Le duc de Nivernais	Arnaud.
—	Mai	16 Juin	Morellet (André, abbé)	De Chastellux	Millot.
1786	»	13 Février	Guibert (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de)	Saint-Lambert	Thomas.
—	»	27 Avril	Sedaine (Michel-Jean)	Lemierre	Watelet.
1787	»	4 Juin	Rulhière (Claude-Carloman)	De Chastellux	Abbé de Boismont.
1788	»	13 Mars	D'Aguesseau (Henri-Cardin Jean-Baptiste, marquis)	Beauzée	Paulmy.
1788	»	14 Mai	Florian (Jean-Pierre Claris de)		Cal de Luynes.
—	»	29 Décembre	Boufflers (Stanislas, chevalier de)	Saint-Lambert	Montazet.
—	»	11 Décembre	Vicq-d'Azyr (Félix)	Saint-Lambert	Buffon.
—	Décembre	26 Février 1789	Harcourt (François-Henri, duc d')	Gaillard	Duc de Richelieu.
—	Id.	12 Mars 1789	Nicolaï (Aimar-Charles-Marie de)	Rulhière	Chastellux.
1789	»	29 Août	Barthélemy (Jean-Jacques)	De Boufflers	Beauzée.

A partir de 1789, on ne s'occupe plus de combler les vides qui se font dans les rangs.

L'Académie française est supprimée par un décret de la Convention du 8 août 1793.

INSTITUT NATIONAL (1795-1803).

Une loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) organise l'Institut national, qui se divise en trois classes :

1° Des sciences physiques et mathématiques;

2° Des sciences morales et politiques;

3° Des littératures et des beaux-arts.

Cette dernière classe, composée des sections de grammaire et de poésie, ne comprend dans ses rangs que deux membres de l'ancienne Académie : Delille et Ducis.

CLASSE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISE (1803-1816).

En 1803, le premier consul réorganise l'Institut de la Convention. Le nouvel Institut se compose de quatre classes : 1° sciences physiques et mathématiques; 2° langue et littérature française; 3° histoire et littérature ancienne; 4° beaux-arts.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est supprimée.

La seconde classe de langue et littérature française se compose de quarante membres comme l'ancienne Académie française. Elle comprend :

1° Douze membres de l'ancienne Académie :

Roquelaure, Boisgelin de Cucé, le comte de Bissy, Saint-Lambert, le marquis d'Aguesseau, Suard, la Harpe, Morellet, Ducis, Target, Boufflers et Delille.

2° Onze membres de la classe supprimée des sciences morales et politiques : Volney, Garat, Cabanis, Bernardin de Saint-Pierre, Naigeon, Cambacérès, Merlin de Douai, Bigot de Préameneu, Siéyès, Lacuée de Cessac et Rœderer.

3° Six anciens membres de la section de grammaire : Caillhava, Andrieux, Villar, Domergue, Sicard et François de Neufchâteau.

4° Six anciens membres de la section de poésie : Marie-Joseph de Chénier, Lcouchard Lebrun, Collin d'Harleville, Legouvé, Arnault et Fontanes.

5° Cinq membres qui ne faisaient pas partie de l'Institut de la Convention : Lucien Bonaparte, Devaines, le comte de Ségur, Portalis et Regnaud de Saint-Jean d'Angély.

Puis vinrent :

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
1803	»	26 Décembre (6 nivôse an XII.)	Parny (Évariste-Désiré Desforges, chevalier de)	Garat	Devaines.
—	»	N'a pas prononcé de discours.	Bassano (Hugues Maret, duc de)		Saint-Lambert.
1804	»	5 Mars (15 ventôse an XIII.)	Lacretelle aîné (Pierre-Marie)	Morellet	La Harpe.
—	»	30 Avril (11 floréal an XIII).	Dureau de la Malle (Jean-Baptiste-Joseph-René)	F. de Neufchâteau	Boisgelin.
1806	26 Mars	13 Août	Daru (Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte)	Arnault	Collin d'Harleville.
1807	»	6 Mai	Maury (Jean-Siffrein, cardinal)	L'abbé Sicard	Target.
—	7 Octobre (1	24 Novembre	Raynouard (François-Just-Marie)	Bernardin de St-Pierre.	Lebrun.
—	Fin octobre	24 Novembre	Picard (Louis Benoit)	Bernardin de St-Pierre.	Dureau de la Malle.
1807	7 Octobre	24 Novembre	Laujon (Pierre)	Bernardin de St-Pierre.	Portalis.
1808	»	21 Décembre	Destutt de Tracy	Le comte de Ségur	Cabanis.
1810	»	5 Septembre	Lemercier (Népomucène)	Merlin de Douai	Naigeon.
—	4 Juillet	Id.	Fariau de Saint-Ange	Le comte Daru	Domergue.
—	»	26 Décembre	Esménard (Joseph-Alphonse)	Le comte Regnaud	Comte de Bissy.
1811	16 Janvier	20 Avril	Parseval de Grandmaison	Le comte Regnaud	Saint-Ange.
—	»	7 Novembre	Lacretelle jeune (Charles-Jean-Dominique)	Le comte de Ségur	Esménard.
—	»	Id.	Étienne (Charles-Guillaume)	Fontanes	Laujon.
—		N'a pas prononcé de discours.	Chateaubriand (François-Auguste de)		M.-J. Chénier
1812	Novembre	16 Nov. 1814	Campenon (François-Nicolas)	Le comte Regnaud	Delille.
—	8 Octobre	15 Avril 1813	Duval (Alexandre-Vincent Pineux)	Le comte Regnaud	Legouvé.
1813	»	5 Août	Michaud (Jean-François)		Cailhava.
1814	7 Mars	18 Mai 1815	Aignan (Étienne)	Parseval-Grandmaison	Bin de Saint-Pierre.
1815	11 Janvier	N'a pas prononcé de discours.	Jouy (Victor-Joseph-Étienne dit de)		Parny.
—	Avril	»	Baour-Lormian (Louis-Pierre-Marie-François)		Boufflers.

(1) *Mémoires de l'abbé Morellet*, t. II, p. 230 et suiv.

Une ordonnance royale du 5 mars 1815 avait introduit quelques changements dans l'organisation de l'Institut. Mais cette ordonnance ne fut pas exécutée par suite du retour inopiné de Napoléon. Après les Cent-Jours, une nouvelle ordonnance du 21 mars 1816 rendit à la classe de langue et de littérature le nom d'Académie française.

La nouvelle Académie voit onze de ses membres éliminés : Lucien Bonaparte, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Maret, Cambacérès, Siéyès, Merlin, Arnault, Garat, Maury, Rœderer et Étienne.

Le roi nomme neuf membres de sa propre autorité : le comte de Choiseul-Gouffier, qui avait fait partie de l'Académie avant la Révolution; le cardinal de Bausset, l'abbé de Montesquiou, Lainé, le vicomte de Bonald, le comte Ferrand, le comte de Lally-Tolendal, le duc de Lévis et le duc de Richelieu.

Deux nouveaux membres sont élus par l'Académie le 11 avril 1816 : le marquis de Laplace et le journaliste Auger.

Puis les élections reprennent leur cours habituel :

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
1816	23 Mai	25 Août	Desèze (Raymond)	Fontanes	Ducis.
1817	6 Août	30 Novembre	Laya (Jean-Louis)	Le duc de Lévis	Choiseul-Gouffier.
—	28 Août	30 Novembre	Roger (Jean-François)	Le duc de Lévis	Suard.
1818	4 Juin	27 Août	Cuvier (Georges-Léopold-Chrétien-Frédéric-Dagobert)	Desèze	Roquelaure.
1819	24 Février	17 Juin	Lemontey (Pierre-Édouard)	Campenon	Morellet.
1820	»	24 Août	Pastoret (Charles-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de)	Laya	Volney.
1821	26 Avril	28 Juin	Villemain (Abel-François)	Roger	Fontanes.

ANNÉE.	ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
1822	27 Juin.....	28 Novembre.....	Frayssinous (Denis-Antoine-Luc, abbé).....	Bigot de Préameneu...	Abbé Sicard.
—	Id.	Id.	Dacier (Bon-Joseph).....	Villemain.....	Duc de Richelieu.
1824	29 Juillet.....	25 Novembre.....	Quélen (Hyacinthe-Louis, comte de).....	Auger	C^te^ de Bausset.
—	Id.	Id.	Soumet (Alexandre)	Auger	Aignan.
—	2 Décembre.....	7 Juil. 1825.....	Droz (François-Xavier-Joseph).....	Auger	Lacretelle ainé.
1825	24 Février.....	7 Juillet	Delavigne (Casimir)	Auger	Ferrand.
—	3 Novembre.....	9 Fév. 1826.....	Montmorency (Mathieu, duc de).....	Daru	Bigot de Préameneu.
1826	10 Mai.....	18 Juillet.....	Guiraud (Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre).....	De Pastoret.....	Montmorency.
—	Id.	Id.	Brifaut (Charles).....	De Pastoret.....	D'Aguesseau.
—	14 Décembre.....	17 Avril 1827	Feletz (Charles-Marie Dorimond, abbé de).....	Villemain.....	Villar.
—	Id.	Id.	Fourier-Jean-Baptiste-Joseph, baron).....	Auger.....	Lemontey.
1827	19 Avril.....	13 Novembre.....	Royer-Collard (Pierre-Paul).	Daru	Laplace.
1828	20 Février.....	22 Mai.....	Lebrun (Pierre-Antoine)	Feletz	F. de Neufchâteau.
—	19 Juin.....	20 Novembre.....	Barante (Amable-Guillaume-Prosper Brugières, baron de).....	De Jouy	De Sèze.
1829	Février.....	24 Décembre.....	Arnault (Antoine-Vincent)...	Villemain.....	Picard.
—	2 Avril.....	Id.	Étienne (Charles-Guillaume).	Droz.....	Auger.
—	5 Novembre.....	1^er^ Avril 1830.....	Lamartine (Alphonse-Marie-Louis Prat de).....	Cuvier.....	Daru.
1830	25 Mars.....	29 Juin.....	Ségur (Philippe-Paul, comte de).....	Arnault.....	Duc de Lévis.
—	30 Avril.....	Id.	Pongerville (Jean-Baptiste-Aimé Sanson de)	De Jouy.....	Lally-Tolendal.
1830	»	5 Mai 1831.....	Cousin (Victor).....	De Feletz.....	Fourier.

—	18 Novembre.....	Id.	Viennet (Jean-Pons-Guillaume).....	Parseval-Grandmaison..	De Ségur.
1832	15 Mars.....	19 Juin.....	Jay (Antoine).....	Arnault.....	Montesquiou.
—	21 Juin.....	30 Août.....	Dupin (Alex.-Marie-Jean-Jacques).....	De Jouy.....	Cuvier.
1833	7 Mars.....	9 Août.....	Tissot (Pierre-François).....	De Jouy.....	Dacier.
—	20 Juin.....	13 Déc. 1834.....	Thiers (Louis-Adolphe).....	Viennet.....	Andrieux.
—	26 Octobre.....	26 Décembre.....	Nodier (Charles).....	De Jouy.....	Laya.
1834	27 Novembre.....	28 Janv. 1836.....	Scribe (Augustin-Eugène)...	Villemain.....	Arnault.
1835	19 Février.....	21 Avril 1836.....	Salvandy (Narcisse-Achille, comte de).....	Lebrun.....	Parseval-Grandmaison.
1836	18 Février.....	10 Novembre.....	Dupaty (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles Mercier).....	Alexandre Duval.....	Lainé.
—	28 Avril.....	22 Décembre.....	Guizot (François-Pierre-Guillaume).....	De Ségur.....	Destutt de Tracy.
—	29 Décembre.....	25 Mai 1837.....	Mignet (François-Auguste-Marie).....	Pongerville.....	Raynouard.
1840	20 Février.....	3 Décembre.....	Flourens (Marie-Jean-Pierre).	Mignet.....	Michaud.
—	Id.	30 Décembre.....	Molé (Mathieu-Louis, comte).	Dupin.....	De Quélen.
1841	7 Janvier.....	3 Juin.....	Hugo (Victor-Marie).....	De Salvandy.....	Lemercier.
—	7 Janvier.....	8 Juillet.....	Sainte-Aulaire (Louis-Claire de Beaupoil de).....	Roger.....	Pastoret.
—	»	15 Juillet.....	Ancelot (Jacques-Arsène-François-Polycarpe).....	Brifaut.....	De Bonald.
—	23 Décembre.....	21 Avril 1842.....	Tocqueville (Alexis-Charles-Henri Clérel de).....	Le comte Molé.....	Lacuée de Cessac.
1842	17 Février.....	8 Décembre.....	Pasquier (Étienne-Denis, duc)	Mignet.....	Frayssinous.
—	Id.	28 Avril.....	Ballanche (Pierre-Simon)....	De Barante.....	Alexandre Duval.
—	4 Mai.....	5 Janvier 1843	Patin (Henri-Joseph-Guillaume).....	De Barante.....	Roger.
1844	8 Février.....	16 Janvier 1845	Saint-Marc Girardin (Marc, dit).....	Victor Hugo.....	Campenon.
—	14 Mars.....	6 Février 1845	Mérimée (Prosper).....	Étienne.....	Charles Nodier.
—	Id.	27 Février 1845	Sainte-Beuve (Ch^les-Aug^tin)...	Victor Hugo.....	Casimir Delavigne.
1845	8 Mai.....	29 Janvier 1846	Vigny (Alfred-Victor, comte de).....	Le comte Molé.....	Étienne.

ANNÉE.	DATE DE L'ÉLECTION.	DATE DE LA RÉCEPTION.	NOM DE L'ÉLU.	REÇU PAR :	PRÉDÉCESSEUR.
1845	8 Mai.....	26 Mars 1846.....	Vitet (Louis).....	Le comte Molé.....	Soumet.
1846	8 Janvier.....	7 Janvier 1847.....	Rémusat (Charles-François-Marie, comte de).....	Dupaty.....	Royer-Collard.
1847	11 Février.....	23 Décembre.....	Empis (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis)...	Viennet.....	De Jouy.
—	21 Avril.....	18 Mai 1848.....	Ampère (Jean-Jacques-Antoine).....	Mérimée.....	Guiraud.
1848	6 Janvier.....	Mort avant sa réception.	Vatout (Jean).....	.....	Ballanche.
1849	11 Janvier.....	6 Décembre.....	Noailles (Paul, duc de).....	Patin.....	Chateaubriand.
—	18 Janvier.....	17 Janvier 1850....	Saint-Priest (Alexis, comte de)	Dupaty.....	Vatout.
1850	28 Novembre.....	22 Mai 1851.....	Nisard (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	Saint-Marc Girardin....	Abbé de Feletz.
1851	Février.....	5 Févr. 1852.....	Montalembert (Charles Forbes de Tryon, comte de).	Guizot.....	Droz.
1852	12 Février.....	27 Mai.....	Musset (Louis-Charles-Alfred de).....	Nisard.....	Dupaty.
1852	12 Février.....	22 Février 1855....	Berryer (Pierre-Antoine)....	De Salvandy.....	Saint-Priest.
1854	18 Mai.....	9 Novembre.....	Dupanloup (Félix-Antoine-Philippe).....	De Salvandy.....	Tissot.
—	Id.	28 Juin 1855.....	Sacy (Samuel-Ustazade-Sylvestre de).....	De Salvandy.....	Jay.
1855	1er Mars.....	28 Février 1856....	Legouvé (Gabriel-Jean-Baptiste-Ernest-Wilfrid).....	Flourens.....	Ancelot.
—	1er Mars.....	3 Avril 1856.....	Broglie (Achille-Charles-Léonce-Victor, duc de)....	Nisard.....	Sainte-Aulaire.
—	22 Mars.....	4 Déc. 1856.....	Ponsard (François).....	Nisard.....	Baour-Lormian.
1856	11 Avril.....	5 Février 1857....	Biot (Jean-Baptiste).....	Guizot.....	Lacretelle.
—	Id.	26 Mars 1857.....	Falloux (Alfred-Frédéric-Pierre, comte de).....	Brifaut.....	Comte Molé.
1857	31 Mars.....	28 Janvier 1858....	Augier (Guillaume-Victor-Émile).....	Lebrun.....	Salvandy.

1858	11 Février.....	17 Mars 1859	Laprade (Pierre-Marin-Victor-Richard de.....	Vitet	Musset.
—	Id.	26 Mai 1859.....	Sandeau (Léonard-Sylvain-Jules).....	Vitet	Brifaut.
1860	8 Février	24 Janvier 1861....	Lacordaire (Jean-Baptiste-Henri).....	Guizot.....	Tocqueville.
1862	20 Février	26 Février 1863	Broglie (Albert, prince de).	Saint-Marc Girardin ...	Lacordaire.
—	3 Avril.....	26 Mars 1863	Feuillet (Octave).....	Vitet	Scribe.
1863	23 Avril.....	4 Février 1864	Carné (Louis Marcein, comte de).....	Viennet.....	Biot.
—	Id.	7 Avril 1864	Dufaure (Jules-Armand-Stanislas).....	Patin.....	Duc Pasquier.
1865	6 Avril	22 Février 1866	Doucet (Charles-Camille)....	Jules Sandeau.....	A. de Vigny.
—	Id.	8 Mars 1866.....	Prévost - Paradol (Lucien-Anatole).....	Guizot.....	Ampère.
1866	12 Avril	11 Avril 1867.....	Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste)	Nisard.....	Dupin.
1867	2 Mai.....	26 Mars 1868	Gratry (Auguste-Joseph-Alphonse).....	Guizot.....	De Barante.
—	Id.	23 Avril 1868.....	Favre (Jules-Claude-Gabriel).	De Rémusat.....	V. Cousin.
1868	7 Mai.....	8 Avril 1869	Autran (Joseph).....	Cuvillier-Fleury	Ponsard.
—	Id.	27 Mai 1869.....	Bernard (Claude).....	Patin.....	Flourens.
1869	29 Avril.....	10 Mars 1870.....	Champagny (François-Joseph-Marie Thérèse de Nompère, comte Franz de).....	Sylvestre de Sacy.....	Berryer.
—	Id.	31 Mars 1870.....	Haussonville (Joseph-Othenin-Bernard de Cléron, comte d')	Saint-Marc Girardin....	Viennet.
—	Id.	17 Mai 1870.....	Barbier (Henri-Auguste).....	Sylvestre de Sacy	Empis.
1870	7 Avril	N'a pas prononcé de discours.	Ollivier (Olivier-Emile).....	.....	Lamartine.
—	Id.	9 Nov. 1871	Janin (Jules-Gabriel)	Doucet.....	Sainte Beuve.
—	19 Mai.....	7 Déc. 1871.....	Marmier (Xavier).....	Cuvillier-Fleury.....	Pongerville.
—	Id.	29 Févr. 1872.....	Duvergier de Hauranne (Prosper)	Cuvillier-Fleury	Duc de Broglie.

DE LA SUCCESSION DES ACADÉMICIENS PAR FAUTEUIL.

Dès qu'un académicien est mort, les journaux se hâtent de nous donner le numéro du fauteuil qu'il occupait, les noms de ses prédécesseurs depuis 1634 jusqu'à nos jours.

Tradition suivie depuis longtemps par quelques historiens de l'Académie française. M. Tyrtée Tastet et l'abbé Maynard n'y ont pas manqué. Dans un ouvrage publié récemment, *Fauteuils de l'Académie française* [1], M. Vedrenne suit les traces de ses devanciers.

Cette énumération des académiciens par fauteuil n'offre aucune difficulté depuis la fondation de l'Académie en 1634 jusqu'à sa suppression par la Convention (8 août 1793). Les mémoires et correspondances du temps, les recueils des harangues donnent à cet égard des détails précis.

En est-il de même pour le classement des fauteuils?

Prenez les dictionnaires les plus récents : le supplément de l'*Encyclopédie Larousse*, la *Grande Encyclopédie*, le *Dictionnaire des Littératures* de Vapereau, ou la nouvelle édition du *Quarante et unième fauteuil* de M. Arsène Houssaye, vous voyez que le titulaire du premier fauteuil est P. Bardin.

Les différents historiens de l'Académie, MM. Charles Livet, Paul Mesnard ou Vedrenne donnent au contraire le premier fauteuil à Godeau : pour eux, Bardin occupe le vingt-huitième fauteuil.

Qui a raison?

En 1858, M. Charles Livet, publiant une nouvelle édition de l'*Histoire de l'Académie* par Pellisson et d'Olivet, a soin de nous donner le secret de sa méthode : « Examinant de plus près, dit-il, le tableau des fauteuils tel qu'il a été dressé soit par l'abbé d'Olivet, soit par d'autres, nous avons été frappé des différences que nous y avons rencontrées. C'est alors que, remontant à la seule source où *tous auraient dû puiser*, c'est-à-dire à l'histoire de Pellisson, interrogeant ensuite les dates des discours de réception ou de la mort des académiciens, nous avons été amené à

[1] *Fauteuils de l'Académie française*, par P. R. VEDRENNE, 4 vol. in-8°. 1888. Bloud et Barral, Paris.

modifier quelquefois et à rectifier l'ordre des noms dans la liste des membres qui ont occupé chacun des fauteuils [1]. »

Pellisson doit donc être le seul guide à suivre pour le classement des fauteuils; il cite les registres de l'Académie avec dates à l'appui. Son témoignage est formel pour le titulaire du quarantième fauteuil. « Le nombre des quarante dont l'Académie doit être composée ne fut rempli qu'à la réception de M. de Priézac en l'année 1639. » Ce qui n'empêche pas l'*Encyclopédie Larousse* et M. Vapereau de donner le quarantième fauteuil à Habert de Montmor, qui fut reçu en 1635 en même temps que Balzac.

Les autorités invoquées par ces auteurs ne peuvent prévaloir sur le texte de Pellisson, puisque les registres de l'Académie antérieurs à 1673 sont perdus [2].

Il ne peut y avoir de doute jusqu'à la Révolution pour le classement des fauteuils.

Mais, lors de la réorganisation de l'Institut en 1803, comment établir de nouveau la succession?

Parmi les quinze membres survivants de l'ancienne Académie, douze sont admis dans le nouvel Institut; ils rentrent en possession des fauteuils qu'ils ont occupés avant 1793. Les vingt-huit autres places sont données à vingt-trois membres de l'Institut de la Convention et à cinq autres personnages qui n'en avaient point fait partie. Là commencent les difficultés.

Prenons, par exemple, le troisième fauteuil qui avait pour titulaire, avant 1789, le poète Sedaine. Sedaine meurt en 1797. Quel sera son successeur en 1803 ?

Selon M. Paul Mesnard, on est convenu de donner la solution suivante : « Le premier des académiciens nommés par l'arrêté de 1803 est censé avoir succédé au premier des académiciens morts pendant les années où la succession se trouve interrompue, et ainsi de suite. Par conséquent, Sedaine, étant le vingtième académicien mort depuis la suppression de la compagnie, et Collin d'Harleville, le vingtième des académiciens *nouveaux* nommés en 1803, Collin d'Harleville devient le successeur de Sedaine [3]. »

Cette proposition, qui a une certaine raison d'être, n'a pas été acceptée par le nouvel historien des quarante fauteuils; M. Prosper Vedrenne, sans nous donner aucun motif, cite, comme suc-

1 Pellisson et d'Olivet. *Histoire de l'Académie française*, t. I^er^, introduction, par M. Ch. Livet, p. xxii.

2 Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 537.

3 P. Mesnard. *Histoire de l'Académie française*, p. 336.

cesseur de Sedaine, le philosophe Volney ; il se met en complet désaccord avec M. Mesnard pour les titulaires du troisième fauteuil.

D'après la méthode de M. Paul Mesnard, M. Émile Ollivier occuperait le troisième fauteuil; selon M. Vedrenne, ce serait M. Sully-Prudhomme; ouvrez les encyclopédies et les dictionnaires, vous y verrez figurer le nom de M. Léon Say.

Quelle conclusion peut-on tirer après ce peu d'entente? Sinon d'affirmer que la succession de la plupart des fauteuils, à partir de 1803, est incertaine et tout à fait arbitraire d'après le témoignage de Sainte-Beuve. « On fait de l'Académie, dit-il, la continuation pure et simple de l'ancienne; on va même jusqu'à donner la généalogie des fauteuils. C'est une erreur, ou plutôt c'est une mauvaise plaisanterie [1]. »

Nous croyons donc inutile de donner un tableau des académiciens par fauteuil.

[1] Article de Sainte-Beuve : « Des Élections à l'Académie en 1862. » inséré dans le *Constitutionnel* du 20 janvier 1862.

ADDENDA.

Page 316. — Dans ses *Souvenirs et Notes biographiques*, t. II, p. 87 et 150, M. Désiré Nisard nous raconte pourquoi il fut préféré à Alfred de Musset. Au moment de se présenter, il n'avait pour concurrent que le poète de *Rolla*. La candidature inattendue de Montalembert vint déjouer toutes les combinaisons.

« Nous nous fîmes échec, dit-il, par la fidélité de nos partisans, que cinq scrutins consécutifs ne purent entamer. C'est alors que le chancelier Pasquier, voyant chacun bien résolu à tenir bon pour son candidat, proposa de remettre l'élection à sept mois. — Sept mois après, je fus élu par un accord où il avait été convenu que les trois concurrents du précédent scrutin seraient nommés successivement aux fauteuils vacants dans l'ordre marqué par le nombre de voix. En ayant eu le plus, je passai le premier, ce qui me donna peu après la joie de voter pour Alfred de Musset qui venait le troisième. »

Page 318. — Lorsque Nisard et Alfred de Musset donnèrent lecture de leurs discours à la commission de l'Académie, le discours de Musset passa sans objection. Il n'en fut pas de même de la réponse de Nisard; on y trouva l'éloge du récipiendaire un peu maigre. « J'avais fait à regret des coupures, écrit Nisard, on me priait de rétablir mon texte dans son intégrité. Je m'y déclarai tout prêt; alors, m'adressant à de Musset : « Jeudi prochain, lui dis-je, vous entendrez tout ce que j'avais gardé pour moi... » (Nisard. *Souvenirs et Notes biographiques*, t. 1er, p. 405). — Serait-ce la partie du discours que nous avons reproduite?

Page 338. — Nisard partage la prévention de Sainte-Beuve contre le catholique libéral, parce qu'il voit une inconséquence dans la réunion de ces deux mots. A plus forte raison n'admet-il pas qu'un moine fasse du libéralisme. Quand le Père Lacordaire se présenta chez Nisard pour lui demander sa voix, Nisard lui répondit : « Si

je n'avais devant moi que le grand prédicateur et le brillant écrivain, je regretterais de n'avoir à lui donner qu'une voix... Mais ce n'est ni Lacordaire l'orateur, ni Lacordaire l'écrivain que les patrons de votre candidature prétendent faire entrer à l'Académie, c'est Lacordaire l'inspirateur et l'apologiste d'une certaine politique italienne qui est contraire au Pape et qui l'afflige... » Il fit un mouvement comme pour nier le fait. « Je ne l'imagine pas, repris-je : hier même, au sortir de la séance, n'ai-je pas entendu Cousin, dans la cour de l'Institut, dire tout haut devant un groupe d'académiciens : « Il faut nommer le Père Lacordaire pour donner une leçon au Pape? » Ne voulant pas, quant à moi, donner une leçon au Pape, et n'ayant pour un tel rôle ni compétence ni mandat, je ne puis concourir à une nomination dirigée contre lui. » (Nisard, *Souvenirs et Notes biographiques*, t. 1er, p. 438.) — A rapprocher de ce récit les *Mémoires d'un Royaliste* de M. de Falloux, t. II, p. 304 et suiv.

Page 356. — Dans son discours de réception, le duc de Broglie avait fait l'éloge du roi Louis-Philippe et une apologie moins attendue du 18 brumaire. Quand il fut présenté à l'empereur, Napoléon III lui dit : « J'espère, Monsieur le duc, que votre petit-fils sera aussi juste envers le 2 décembre que vous l'avez été envers le 18 brumaire. » Le duc de Broglie répondit à voix basse : « L'histoire en décidera. » (Nisard, *Souvenirs et Notes biographiques*, t. 1er, p. 164.) — Entendrons-nous l'apologie du 2 décembre dans le prochain discours de réception de M. le comte Othenin d'Haussonville?

Page 369. — M. Laurentie, rédacteur en chef de *l'Union*, n'avait pas toujours témoigné cette indifférence pour le fauteuil. Il écrivait à un rédacteur de *l'Union*, le 14 septembre 1854:

« Voici presque une lettre académique, mon cher ami. Des amis me disent depuis longtemps que j'ai tort de ne pas frapper à la porte de l'Institut. Cela ne me sied guère, mais enfin je me propose au moins de sonder quelques-uns des doctes personnages qui pourraient être disposés à seconder cette prétention. J'avais parlé à M. Berryer qui m'avait encouragé à faire des démarches préliminaires. Aujourd'hui ne sera-t-il pas lié avec M. de Falloux? Je lui écris à tout hasard à son château; mais s'il est à Paris, je voudrais que vous eussiez la complaisance de lui parler de mon désir. Notez que je ne me mets pas sur les rangs, je ne m'aventurerai que lorsque je croirai qu'il y a là quelques hommes disposés à me servir de patrons. A cet égard, je crains qu'à l'Académie comme ailleurs nous ne soyons, nous autres journalistes de la politique, toujours sacrifiés à la convenance des noms d'aristocratie et de salon. Les

royalistes sont ainsi faits. M. de Falloux, qui est homme de lettres comme... entrera tambour battant à l'Académie, et puis M. de Marcellus, et puis je ne sais qui. Mais nous, mon ami, qui savons cette langue littéraire tout autant que les plus hauts marquis, nous serons rejetés dans la *vile bourgeoisie*, comme disait cet insolent duc parvenu de Saint-Simon. Enfin je ne veux rien avoir à me reprocher. Mes enfants sont là qui bourdonnent après moi, et qui disent qu'avec de la modestie on n'arrive à rien, etc. — Savez-vous ce que j'ai répondu? C'est que *l'Union* elle-même donnera sa voix à M. de Falloux et à cent autres avant de me la donner. » (Lettre tirée de notre collection d'autographes.)

Page 382. — Le récit de Sainte-Beuve, concernant l'élection de MM. Auguste Barbier, de Champagny et d'Haussonville en 1869, est corroboré par le passage suivant que nous trouvons dans le troisième volume du *Journal des Goncourt :*

« Nous allons voir Sainte-Beuve. Nous le trouvons triste de son état, triste de la politique, triste de l'état de la littérature. Il nous dit les hontes de l'Académie abaissée, le tripotage des voix et des coteries, les *manigances* de Guizot. Il nous conte ce dialogue entre la duchesse de Galliera et Lebrun, que Lebrun répétait avec une indignation et une amertume de vieux lettré :

« — Eh bien, Monsieur Lebrun, disait la grande dame au moment où il entrait dans son salon, le premier fauteuil est donné.... Oui, à M. d'Haussonville... C'est une chose faite. — J'ignorais, faisait l'académicien en s'inclinant. — Pour le second, ce sera sans doute M. de Champagny. — Ah! — Et quant au troisième, probablement M. Barbier. » (Le *Temps*, du 1er Mai 1888.)

Page 414. — Nisard ne put s'empêcher de sourire lorsque M. Camille Doucet, recevant Jules Janin le 9 décembre 1871, prononça ces paroles : « Pendant quarante ans de règne au *Journal des Débats*, le prince de la critique a pu s'attaquer à toutes les vanités, à tous les intérêts, sans qu'amis ni ennemis lui aient gardé longtemps rancune. »

Nisard avoue lui-même s'être souvenu longtemps des griefs qu'il pouvait avoir contre Jules Janin. Engageant avec lui une vive polémique, dès 1836, sur la *littérature facile*, il ne lui pardonna pas les neuf colonnes d'ironie insérées au *Journal des Débats* qui saluèrent son élection.

« J'usai de mon droit de ne pas lui en savoir gré, écrit Nisard. Sa sortie m'était d'autant plus sensible qu'en remerciant l'Académie d'avoir encouragé en mon humble personne « la critique conserva-

trice », j'avais en vue nommément Janin... Le procédé de Janin ne me donnait pas le droit d'ignorer, ni de ne pas estimer à leur prix ses titres académiques: mais il expliquait, il excusait peut-être ma disposition à ne pas voter pour lui, s'il avait pour concurrent quelqu'un digne de la place. »

Cette rancune dura jusqu'en mai 1870. Il fallut l'intervention de Lemoine-Montigny, directeur du Gymnase. Nisard fut désarmé par cet appel à sa générosité : « Jules Janin a eu des torts envers toi, c'est justement pour cela que tu dois voter pour lui. » (Nisard, *Souvenirs et Notes biographiques*, t. 1er, p. 247 et suiv.).

TABLE DES NOMS CITÉS.

Les noms en GRANDES CAPITALES indiquent les académiciens jusqu'en 1870.
Les noms en PETITES CAPITALES sont les noms de personnages divers.
Les noms en *italiques* font mention des auteurs, revues et journaux cités.

A.

ABEILLE (Gaspard), 69, 72, 427, 428.
ABLANCOURT (Nicolas PERROT d'), 13, 14, 50, 422, 424.
ADAM (Jacques), 97, 429, 430.
AGUESSEAU (Henri-François, chancelier d'), 91, 162.
AGUESSEAU (Henri-Cardin-Jean-Baptiste, comte d'), 217, 218, 227, 229, 231, 434, 435, 438.
AIGNAN (Étienne), 240, 241, 436, 438.
ALARY (Pierre-Joseph, abbé), 92, 118, 138, 140, 185, 188, 429, 432, 433.
ALEMBERT (Jean LE ROND d'), II, V, VI, X, 126, 131, 132, 133, 134, 144, 145, 147, 148, 151, 152, 153, 156, 157, 158, 159, 167, 169, 172, 173, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 183, 185, 186, 188, 189, 192, 195, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 214, 215, 217, 227, 432, 433, 434.
Alembert (d'), XVIII, 21, 46, 48, 49, 57, 69, 70, 73, 83, 85, 92, 107, 108, 121, 125, 127, 199.
Allaire (Étienne), 57.
Amateur d'autographes (l'), 175, 254, 258, 264, 278, 280, 318, 394.
AMELOT DE CHAILLOU (J.-J.), 91, 143, 429, 431.
AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine), 289, 293, 314, 315, 319, 331, 332, 333, 355, 357, 370, 373, 400, 404, 406, 419, 440, 441.
ANCELOT (Jacques-Arsène-François-Polycarpe), 290, 293, 294, 295, 318, 328, 399, 439, 440.
ANCELOT (Marguerite-Louise-Virginie CHARDON, Mme), 317.
ANCIENS et des MODERNES (querelle des), V, VIII, 30, 43, 50 à 63, 67, 68, 83.
ANDRIEUX (François-Guillaume-Jean-Stanislas), 229, 230, 240, 265, 266, 272, 273, 435, 439.
Annuaire des Deux Mondes, 325, 327, 348, 350, 356, 368.
ANTIN (P. de P. de GONDRIN, abbé d'), 90, 118, 429, 430.
ARGENSON (Marc-René de VOYER d'), 91, 428, 429.
Argenson (René-Louis de VOYER, marquis d'), 96, 103, 118, 120, 137, 140, 141, 146, 147, 148, 150, 152, 157, 159, 431.
ARGENTAL (Charles-Augustin de FERRIOL, comte d'), 125, 187, 188.
ARNAUD (François, abbé), 179, 189, 190, 216, 433, 434.
ARNAULD D'ANDILLY, 20.
ARNAULT (Antoine-Vincent), 218, 224, 225, 230, 240, 246, 257, 259, 262, 265, 266, 435, 436, 437, 438, 439.
ARNAULT (Lucien), 262, 274.
Artigny (Antoine GACHAT d'), 12.
Asselineau (Charles), 392.
Athenæum Français, 57, 328.
AUBIGNAC (François HÉDELIN, abbé d'), 16.
AUGER (Louis-Simon), 240, 243, 247, 250, 253, 255, 263, 437, 438.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile), 322, 334, 358, 359, 360, 387, 388, 402, 403, 405, 406, 407, 408, 440.
AUMONT (duc d'), 173, 179, 180.
AUTRAN (Joseph), 378, 379, 387, 394, 396, 399, 403, 404, 407, 408, 418, 441.

B.

Bachaumont (Louis PETIT de), 180, 190, 193,

194, 198, 199, 202, 203, 204, 206, 207 209, 215, 216, 433.
BAILLY (Jean-Sylvain), 210, 211, 214, 434.
BALLANCHE (Pierre-Simon), 274, 289, 293, 299, 300, 315, 439, 440.
BALLESDENS (Jean), 22, 23, 37, 423, 425.
BALZAC (Honoré de), XV, 292, 293, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 320, 349, 391, 410.
BALZAC (Jean-Louis GUEZ de), VI, 1, 3, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 95, 422, 423, 443.
Banville (Théodore de), 307, 391.
BAOUR-LORMIAN (Louis-Pierre-Marie-François), 223, 241, 244, 291, 298, 399, 400, 402, 436, 440.
BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE, baron de), 263, 270, 271, 278, 292, 295, 299, 300, 344, 350, 377, 412, 416, 438, 439, 441.
Barbier (Edmond-Jean-François, avocat), 116, 119, 126.
BARBIER (Henri-Auguste), 348, 380, 381, 382, 383, 397, 441, 447.
BARBIER D'AUCOUR (Jean), 39, 425, 426.
BARDIN (Pierre), 13, 422, 442.
BARO (Balthazar), 13, 422, 423.
BARTHÉLEMY (Jean-Jacques, abbé), 213, 220, 434.
Bassanville (comtesse de), 239, 251.
BATTEUX (Charles, abbé), 167, 171, 192, 432, 433, 434.
BAUDELAIRE (Charles-Pierre), XV, 366, 387, 391, 392, 393, 394.
BAUDOIN (Jean), 8, 421, 423.
BAUSSET (Louis-François, cardinal de), 32, 34, 246, 257, 437, 438.
BAUTRU (Guillaume), 8, 421, 424.
Bayle (Pierre), 68, 427.
BAZIN DE BEZONS (Claude), 32, 46, 423, 426.
BEAUHARNAIS (Fanny de), 191.
BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin CARON de), 213, 219.
BEAUVAU (Charles-Juste de), 183, 189, 207, 433.
BEAUZÉE (Nicolas), 194, 197, 218, 433, 434.
BELLE-ISLE (C. L. A. FOUCQUET, maréchal de), 131, 143, 144, 431, 432.
BELLOY (Pierre-Laurent BUIRETTE, dit de), 191, 433.
BENSERADE (Isaac de), 26, 30, 31, 39, 45, 49, 54, 425, 426.
BÉRANGER (Jean-Pierre de), III, XIV, 267, 271, 275, 289, 292, 293, 301, 312, 320, 321, 322, 391.
Bergerat (Émile), 397.
BERGERET (Jean), 48, 49, 66, 426.
BERNARD (Claude), 348, 379, 441.
BERNIS (François-Joachim de PIERRES de), 41, 105, 125, 128, 140, 431.
BERRYER (Pierre-Antoine), 119, 287, 301, 329, 330, 347, 353, 354, 368, 379, 389, 396, 440, 441, 446.
BIGNON (Armand-Jérôme), 108, 192, 431, 432, 433.
BIGNON (Jean-Paul), 57, 58, 99, 108, 426, 431.
BIGOT DE PRÉAMENEU (Félix-Julien-Jean), 229, 435, 438.
BIOT (Jean-Baptiste), 339, 358, 408, 440, 441.
Biré (Edmond), XIV, 281, 282, 333, 340, 341, 360, 371, 379, 384, 406.
BISSY (Cl. de THIARD, comte de), 131, 134, 146, 147, 227, 229, 231, 431, 435, 436.
Blaze de Bury (H.), 310.
Blanchemain (Jean-Baptiste-Prosper), 1.
BOILEAU (Charles), 59, 60, 426, 427.
BOILEAU (Gilles), 26, 27, 37, 424.
BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas), V, VII, VIII, 4, 17, 26, 28, 30, 31, 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 51, 52, 53, 60, 63, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 77, 82, 86, 92, 426, 428.
BOINDIN (Nicolas), 82.
BOISGELIN DE CUCÉ (Jean-de-Dieu-Raymond de), 198, 200, 229, 433, 435, 436.
BOISMONT (Nicolas THYREL de), 131, 134, 157, 159, 216, 432, 434.
BOIS-ROBERT (François LE METEL, abbé de), 4, 5, 6, 9, 10, 12, 14, 15, 30, 50, 421, 424.
BOISSAT (Pierre de), 422, 424.
BOISSY (Louis de), 156, 431, 432.
BOIVIN DE VILLENEUVE (Jean), 97, 429.
BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de), 247, 437, 439.
BONAPARTE (Lucien), 223, 225, 228, 230, 245, 246, 435, 437.
BONJOUR (Casimir), 285, 304, 313.
BOSSUET (Jacques-Bénigne), VII, VIII, 19, 32, 33, 34, 37, 39, 40, 67, 69, 79, 94, 107, 149, 246, 262, 424, 427.
BOUCHERAT (Louis), 69.
BOUFFLERS (Stanislas, chevalier de), 213, 219, 226, 229, 241, 434, 435, 436.
BOUGAINVILLE (Jean-Pierre), 131, 148, 152, 153, 155, 156, 179, 431, 432.
BOUHIER (Jean), 87, 91, 92, 95, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 107, 108, 110, 112, 115, 117, 118, 119, 122, 124, 127, 128, 134, 135, 137, 140, 154, 172, 425, 429, 431.
BOURBON (Nicolas), 13, 14, 422, 423.
BOURDALOUE (Louis), 70, 94.
Bourrienne, 236, 237.
BOURZEYS (Amable, de), 8, 421, 425.
Boutron. 55.

BOYER (Claude, abbé), VII, 29, 32, 39, 424, 425, 427.
BOYER (Jean-François), évêque de Mirepoix, V, 106, 107, 110, 114, 132, 133, 136, 137, 138, 145, 148, 149, 154, 159, 430, 432.
BOZE (Claude Gros de), 78, 134, 151, 428, 430, 431.
BRÉQUIGNY (Louis-Georges Oudart-Feudrix de), 194, 197, 433.
BRIFAUT (Charles), 254, 261, 290, 295, 298, 311, 400, 438, 439, 440, 441.
BROGLIE (Achille-Charles-Léonce-Victor, duc de), XVII, 285, 347, 356, 358, 361, 374, 383, 440, 441, 446.
BROGLIE (Albert, prince de), 332, 347, 365, 366, 413, 441.
BROSSES (Charles, président de), 181, 186, 187, 188, 189.
BROSSETTE (Claude), 68, 71.
Brunel (L.), V, IX, XI, 141, 158, 183, 184, 193, 205.
Brunetière (F.), 81.
BUFFON (Jean-Louis Leclerc, comte de), 131, 132, 134, 145, 148, 150, 151, 154, 167, 172, 173, 181, 186, 197, 210, 211, 213, 214, 216, 227, 431, 432, 433, 434.
Bulletin des Comités Historiques, 62, 68.
BUSSY-RABUTIN (M. C. Roger de), 19, 25, 41, 42, 49, 52, 53, 55, 56, 57, 106, 424.
Bussy-Rabutin, 35, 40, 41, 49, 52, 56.
BUSSY-RABUTIN (Roger, comte de), évêque de Luçon, 40, 106, 118, 119, 430.

C.

CABANIS (Pierre-Jean-Georges), 229, 230, 435, 436.
CAILHAVA (Jean-François), 229, 435, 436.
CALLIÈRES (François de), 53, 426, 428.
Calonne (Charles-Alexandre de), 216.
CAMBACÉRÈS (J.-J. Régis de), 229, 236, 245, 246, 435, 437.
CAMPENON (François-Nicolas-Vincent), 233, 266, 290, 303, 436, 437, 439.
CAMPISTRON (Jean Galbert de), 69, 90, 427, 429.
CARNÉ (Louis Marcein, comte de), 323, 332, 333, 341, 342, 365, 366, 367, 372, 373, 413, 441.
CASSAGNE (Jacques, abbé), VII, 29, 32, 424, 425.
CAUMARTIN (Jean-François-Paul Lefèvre de), 59, 60, 61, 426, 430.
Caumont (Joseph de Seytres, marquis de), 106, 115, 124.
Cayrol (de), 143.
CHABANON (Michel-Paul-Gui de), 179, 201, 203, 205, 206, 209, 434.
Chambord (Henri, comte de), 333, 341, 370.
CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), X, 90, 205, 209, 213, 217, 221, 350, 334.
CHAMILLART (Jean-François de), 77, 427, 428.
CHAMPAGNY (François-Joseph-Marie-Thérèse de Nompère, comte de), XVII, 348, 376, 380, 381, 382, 384, 385, 397, 413, 441, 447.
CHAPELAIN (Jean), VI, VII, 1, 2, 3, 4, 6, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 421, 422, 424, 425.
Charavay (Étienne), 47, 68, 109, 112, 123, 142, 145, 164, 178, 185, 191, 210, 236, 246, 247, 272, 280, 298, 299, 388, 392, 433.
Charavay (Eugène), 150, 160, 241, 256, 266, 361, 394, 415, 416.
Charles X, 248, 259, 260, 321.
CHARPENTIER (François), 36, 52, 57, 423, 424, 426, 427.
Chasles (Philarète), XVII, 289, 320, 324, 366, 387, 394, 413, 414, 415, 416.
CHASTELLUX (François-Jean, marquis de), 179, 197, 200, 433, 434.
CHATEAUBRIAND (François-Auguste, vicomte de), XII, XIV, 223, 235, 236, 237, 253, 256, 257, 260, 264, 282, 286, 288, 290, 293, 298, 299, 312, 315, 321, 348, 349, 353, 370, 436, 440.
CHATEAUBRUN (Jean-Baptiste Vivien de), 159, 160, 279, 432, 433.
Chateauroux (Marie-Anne de Mailly, duchesse de), 136.
Chaulieu (Guillaume Amfrye, abbé de), 65, 70, 77, 79, 86.
Chaulnes (Anne-Josèphe Bonnier, duchesse de), XI, 131, 133, 134, 157, 158, 159.
CHAUMONT (Philippe de), 24, 69, 423, 426.
Chênedollé (Charles-Julien Liout de), 253.
CHÉNIER (Marie-Joseph de), 230, 232, 235, 236, 237, 435, 436.
Choiseul (Etienne-François, duc de), 168, 183.
CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Auguste-Florent de), 213, 217, 227, 229, 246, 434, 437.
CHOISY (François-Timoléon, abbé de), 42, 49, 426, 428, 429.
Clément (Pierre), 36.
CLÉRAMBAULT (Jules, abbé de), 426, 427, 428.
CLERMONT (Louis de Bourbon Condé, comte de), 116, 131, 152, 153, 191, 431, 433.

CLERMONT-TONNERRE (François de), évêque de Noyon, 43, 60, 61, 86, 426, 427.
COCHIN (Augustin), 332, 337, 340.
COETLOSQUET (Jean-Gilles de), 167, 170, 171, 432, 434.
COISLIN (Armand de CAMBOUT, duc de), 19, 23, 38, 42, 70, 86, 423, 427.
COISLIN (Pierre de CAMBOUT, duc de), 70, 77, 427 428.
COISLIN (Henri-Charles de CAMBOUT, duc de), 77, 428, 430.
COLARDEAU (Charles-Pierre), 201, 202, 433.
COLBERT (Jean-Baptiste), 19, 25, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 51, 86, 424, 425.
COLBERT (Jacques-Nicolas), archevêque de Rouen) 38, 425, 427.
COLLÉ (Charles), 119, 147, 155, 157, 173, 174, 183, 186, 190, 431, 433.
COLLETET (Guillaume), 3, 8, 421, 424.
COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-François), 226, 230, 435, 436, 443.
COLOMBY (François CAUVIGNY, sieur de), 8, 421, 423.
CONDILLAC (Étienne BONNOT, abbé de), 167, 179, 180, 181, 432, 434.
CONDORCET (Marie-Jean-Antoine-Nicolas de CARITAT, marquis de), X, 138, 179, 187, 188, 189, 194, 197, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 227, 434.
CONRART (Valentin), 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 19, 20, 26, 31, 32, 33, 40, 421, 425.
CONSTANT (Benjamin), 248, 267, 269, 271, 272, 351.
Constitutionnel (le), 257, 262, 269, 277, 278, 362, 365, 392, 444.
CONTI (François-Louis, prince de), 69, 70, 72.
CORDEMOY (Géraud de), 37, 425, 426.
CORNEILLE (Pierre), VI, 14, 19, 20, 21, 22, 23, 29, 32, 47, 52, 98, 423, 426.
CORNEILLE (Thomas), 43, 47, 48, 49, 57, 58, 81, 426, 428.
Correspondant (le), 7, 13, 33, 37, 306, 314, 319, 331, 332, 334, 360, 380, 397.
COTIN (Charles, abbé), VII, 26, 29, 32, 39, 44, 424, 425.
COUSIN (Louis, président), 68, 69, 85, 426, 427.
COUSIN (Victor), XIV, 26, 27, 269, 270, 271, 272, 282, 290, 300, 328, 331, 332, 335, 336, 337, 338, 344, 377, 426, 438, 441, 446.
CRÉBILLON (Prosper JOLYOT de), 82, 105, 121, 122, 128, 129, 174, 430, 431, 432.
CUVIER (George-Léopold-Chrétien-Frédéric), 238, 256, 273, 288, 437, 438, 439.
CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste), 322, 347, 365, 366, 375, 376, 395, 399, 413, 441.

D.

DACIER (André), 60, 68, 85, 86, 426, 428, 429.
DACIER (Anne LEFÈVRE, Mme), 60, 81, 83.
DACIER (Bon-Joseph), 248, 255, 438, 439.
DAMILAVILLE (Étienne-Noël), 173.
DANCHET (Antoine), 74, 75, 82, 109, 112, 114, 126, 142, 428, 429, 430, 431.
DANCOURT (Florent CARTON), 68.
DANGEAU (Louis de COURCILLON, abbé de), 41, 44, 425, 426, 427, 429.
DANGEAU (Philippe de COURCILLON, marquis de), 19, 25, 40, 42, 60, 85, 424, 427, 428, 429.
Dantier, 33.
DARU (Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte), 218, 232, 236, 240, 436, 438.
DAUNOU (Pierre-Claude-François), 289.
DEFFAND (Marie de VICHY-CHAMRON, marquise du), XII, 98, 131, 133, 147, 151, 152, 153, 156, 157, 158, 163, 167, 170, 177, 178, 208.
DELAVIGNE (Jean-François-Casimir), XIV, 243, 251, 254, 255, 256, 263, 269, 283, 290, 292, 299, 303, 310, 438, 439.
Delavigne (Germain), 255.
DELILLE (Jacques), 183, 185, 187, 189, 191, 192, 193, 197, 198, 203, 224, 227, 230, 252, 253, 433, 434, 435, 436.
Delord (Taxile), 330.
Deltour, VII, VIII, 39.
DESCARTES (René), 20.
DESCHAMPS (Émile), 302, 303.
DESÈZE (Raymond, comte), 248, 437, 438.
DESFONTAINES (Pierre-François GUYOT, abbé), 110, 115, 139, 191.
DESMARETS (Jean, sieur de SAINT-SORLIN), 5, 16, 51, 421, 425.
Desnoiresterres (G.), V, 79, 110, 155.
DESTOUCHES (Philippe NÉRICAULT), 90, 93, 123, 429, 430, 431.
DEVAINES (Jean), 226, 230, 234, 435, 436.
DIDEROT (Denis), 132, 145, 159, 160, 161, 165, 167, 168, 169, 170, 204.
Diguères (Victor de), 133.
DOMERGUE (François-Urbain), 229, 435, 436.
DORAT (Claude-Joseph), 191.
DOUCET (Charles-Camille), 366, 387, 388, 398, 403, 404, 405, 418, 441, 447.
Doudan (X.), 273, 276, 283, 287, 288, 295, 304, 305, 306, 362, 374, 378.
DOUJAT (Jean), 26, 45, 46, 52, 53, 423, 425, 426.
DROZ (François-Xavier-Joseph), 240, 243, 252, 256, 261, 266, 291, 326, 438, 440.

DUBOIS (Guillaume, cardinal), 89, 91, 95, 106, 233, 429.
DUBOS (Jean-Baptiste, abbé), 72, 97, 423, 429, 430.
Dubuisson (Simon-Henri), 115, 124.
DUCIS (Jean-François), 197, 208, 209, 211, 224, 227, 229, 230, 433, 435, 437.
DUCLOS (Charles PINOT), II, X, 131, 132, 133, 134, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 148, 152, 154, 158, 167, 173, 176, 181, 187, 192, 198, 431, 433.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), 347, 368, 369, 370, 372, 404, 417, 441.
DUMAS (Alexandre), XV, 282, 283, 289, 291, 292, 293, 309, 310, 311, 312, 313, 320, 349, 391, 410.
Dumas (Alexandre), 269, 282, 283, 284, 291, 320.
DUMAS fils (Alexandre), 310, 366.
DUMAY (l'abbé), 148, 149, 153.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philippe), 323, 328, 329, 330, 335, 337, 339, 340, 341, 342, 344, 347, 354, 355, 361, 367, 440.
DUPATY (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste MERCIER), 269, 282, 283, 284, 290, 439, 440.
DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques), 269, 270, 272, 276, 277, 278, 279, 288, 290, 311, 341, 362, 363, 368, 375, 412, 439, 441.
DUPRÉ DE SAINT-MAUR (Nicolas-François), 112, 119, 203, 430, 432, 433.
DURAS (E. F. de DURFORT, duc de), 199, 433, 434.
DUREAU DE LA MALLE (Jean-Baptiste-Joseph-René), 226, 231, 232, 237, 238, 436.
DU RYER (Pierre), 22, 423, 424.
DUSSAULT (Jean-François-Joseph), 256, 257.
DUVAL (Alexandre-Vincent PINEU), 239, 240, 257, 297, 436, 439.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper), 314, 380, 381, 382, 441.

E.

EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis), 319, 324, 379, 396, 402, 440, 441.
ESMÉNARD (Joseph-Alphonse), 233, 234, 235, 239, 253, 436.
ESPRIT (Jacques), 15, 422, 425.
ESTOILLE (Claude de l'), 422, 423.
ESTRÉES (César, cardinal d'), 77, 78, 83, 84, 424, 428.
ESTRÉES (Victor-Marie, maréchal d'), 78, 428, 430.
ESTRÉES (Jean, abbé d'), 77, 84, 428.
ETIENNE [(Charles-Guillaume), 233, 243, 245, 246, 257, 258, 259, 262, 265, 291, 436, 437, 438, 439.
Evènement (l'), 312, 315, 316, 317, 326, 349, 350, 351, 391.

F.

FALLOUX (Alfred-Frédéric-Pierre, comte de), 323, 330, 331, 332, 333, 342, 347, 358, 361, 362, 403, 440, 446, 447.
FARET (Antoine), 5, 421, 423.
Favart (Charles-Simon), 174.
FAVRE (Jules-Claude-Gabriel), 119, 344, 347, 377, 378, 441.
FELETZ (Charles-Marie-DORIMOND, abbé de), 257, 291, 438, 440.
FÉLIBIEN (André), 37.
FÉNELON (François de SALIGNAC DE LA MOTHE), VIII, 43, 56, 57, 81, 88, 89, 113, 190, 246, 426, 428.
FERRAND (Antoine-François-Claude, comte), 247, 437, 438.
FERRIOL (Mme de), 71, 74, 75.
FEUILLET (Octave), XVI, 366, 367, 387, 388, 408, 498, 410, 412, 413, 441.
Figaro (le), 364, 365, 375, 376, 377, 396, 408, 416.
FLÉCHIER (Esprit), VII, 32, 34, 35, 37, 39, 40, 77, 107, 425, 428.
FLEURY (André-Hercule, cardinal de), V, X, 87, 88, 90, 92, 99, 101, 102, 103, 106, 109, 110, 111, 113, 118, 135, 136, 428, 430.
FLEURY (Claude, abbé), 68, 426, 428, 429.
Floquet (Pierre-Amable), 33.
FLORIAN (Jean-Pierre CLARIS, chevalier de), 83, 213, 219, 434.
FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), 269, 288, 289, 291, 378, 379, 412, 439, 440, 441.
Foisset (Joseph-Théophile), 186, 337.
FONCEMAGNE (Étienne LAURÉAULT de), 120, 209, 430, 434.
FONTANES (Louis, marquis de), 223, 225, 227, 229, 230, 233, 236, 256, 435, 436, 437.
FONTENELLE (Bernard LE BOVYER de), V, VIII, IX, 43, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 63, 66, 71, 74, 75, 80, 81, 82, 89, 90, 93, 97, 98, 99, 110, 123, 125, 127, 128, 145, 154, 156, 160, 200, 426, 429, 430, 431, 432.
FORCALQUIER (comte de), 139, 140.
FORCALQUIER (comtesse de), 131, 133, 139, 140, 141, 144.
FORMONT (M. de), 134, 156, 157, 158.

FOURIER (Jean-Baptiste-Joseph, baron), 261, 288, 438.
Fournier (Édouard), V, 44, 54, 57, 60, 63, 66.
FRAGUIER (Claude-François), 78, 80, 97, 427, 429.
FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (L.-N.), 229, 231, 262, 435, 436, 438.
FRAYSSINOUS (Denis-Antoine-Luc), 243, 248, 249, 255, 264, 297, 438, 439.
Fréron (Elie-Catherine), 92, 132, 145, 153, 159, 189, 191, 198.
FURETIÈRE (Antoine), 26, 39, 40, 44, 52, 58, 424, 426.

G.

GAILLARD (Gabriel-Henri), 183, 185, 187, 188, 189, 190, 223, 227, 229, 433, 434.
Gallien, 99, 101.
GALLOIS (Jean, abbé), 37, 38, 425, 427.
GARAT (Dominique Joseph), XII, 223, 227, 228, 229, 230, 234, 235, 245, 435, 436, 437.
GAUTIER (Théophile), XV, 352, 381, 382, 387, 395, 396, 397, 398, 407, 408.
Gazette de France, 34, 53, 405, 425, 427.
GÉDOYN (Nicolas, abbé), 94, 97, 100, 108, 112, 127, 428, 429, 431.
GENEST (Charles-Claude, abbé), 69, 79, 427, 428.
GEOFFRIN (Marie-Thérèse RODET, Mme), XI, XII, 167, 173, 177, 179.
GERBIER (Pierre-Jean-Baptiste), 216.
GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent), 202.
GINGUENÉ (Pierre-Louis), 241, 256.
GIRARD (Gabriel, abbé), 105, 121, 142, 431.
Girardin (Mme Émile de), 269, 275, 286, 290, 297, 309, 311.
Giraud (Charles), 80.
GIRY (Louis), 2, 13, 422, 424.
GIRY DE SAINT-CYR (O. S. de VAUX de), 107, 133, 138, 430, 432.
Glinel (Charles), 311, 313.
Globe (le), 261, 263.
GODEAU (Antoine), 2, 4, 421, 442.
GOIBAUD-DUBOIS (Philippe), 59, 426.
GOMBAULD (Jean OGIER de), 2, 4, 421, 424.
GOMBERVILLE (Marin LE ROY de), 8, 421, 425.
Goncourt (E. et J. de), 142, 149, 447.
GONTAUT (Mme de), 113, 114, 125.
GOUJET (Claude-Pierre), 70, 110.
Goumy (Édouard), 60, 67.
GOURNAY (Marie de JARS de), 3, 15.
GRAMMONT (comte de), 113.
GRANIER DE MAULÉON, 12, 13, 422.
GRATRY (Auguste-Joseph-Alphonse), 323, 343, 344, 377, 378, 413, 441.
GRESSET (Jean-Baptiste-Louis), 131, 134, 142, 143, 148, 155, 156, 205, 206, 431, 432, 433.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume), XIV, 269, 270, 271, 276, 277, 284, 285, 291, 299, 305, 319, 323, 325, 331, 334, 337, 341, 347, 348, 352, 359, 364, 365, 372, 374, 376, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 404, 408, 412, 416, 439, 440, 441, 447.
Grimm (Frédéric-Melchior), II, 7, 123, 148, 150, 155, 156, 157, 159, 160, 169, 175, 178, 188, 189, 190, 199, 203, 206, 210, 211, 215, 216, 218, 219.
GUIBERT (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de), 179, 213, 214, 215, 434.
GUIRAUD (Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre), 254, 297, 299, 300, 301, 302, 303, 306, 438, 440.
Guy Patin, 23, 425.

H.

HABERT (Germain, abbé de CÉRISY), 2, 4, 12, 22, 421, 424.
HABERT (Philippe), 2, 4, 12, 421.
HABERT DE MONTMOR (Henri-Louis), 12, 422, 425, 443.
HANSKA (Mme), 308, 311.
HARCOURT (F.-H. duc d'), 217, 434.
HARDION (Jacques), 111, 112, 120, 133, 138, 152, 430, 432.
HARLAY (François de), archevêque de Paris, 32, 42, 424, 426.
Hauréau (B.), 8.
HAUSSONVILLE (Joseph-Othenin-Bernard de CLÉRON, comte d'), 348, 379, 380, 381, 383, 397, 413, 441, 447.
Haussonville (Othenin, comte d'), XII, 191, 304, 305, 446.
HAY DU CHASTELET (Daniel), 32, 33, 422, 424.
HAY DU CHASTELET (Paul), 8, 12, 13, 422.
HELVÉTIUS (Claude-Adrien), 125, 174.
HÉNAULT (Charles-Jean-François, président), 79, 80, 97, 111, 133, 139, 152, 163, 185, 188, 429, 433.
Henry (Charles), 41, 187, 194.
HOLBACH (Paul-Henri THIRY, baron d'), 174.
Houssaye (Arsène), III, 411, 442.
HOUTTEVILLE (Claude-François, abbé), 91, 95, 126, 429, 430.

HUET (Pierre-Daniel), VII, 29, 34, 35, 37, 39, 40, 41, 46, 55, 73, 76, 77, 107, 425, 429.
Huet, 40, 41, 47, 76.
HUGO (Victor-Marie), XIV, XV, 264, 265, 267, 269, 275, 277, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 301, 305, 307, 308, 310, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 320, 326, 349, 388, 390, 391, 395, 396, 406, 439.
Hugues (G. d'), 149, 150.

I.

Indépendance Belge (l'), 371, 375, 403.

J.

JANIN (Jules), 284, 289, 292, 324, 368, 375, 387, 389, 404, 405, 407, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 441, 447, 448.
Janin (Clément), 149, 150, 153, 156.
JAY (Antoine), 278, 290, 329, 439, 440.
JOLY (Anténor), 289.
Journal des Débats, 256, 257, 347, 355, 366, 373, 374, 375, 376, 408, 414, 418.
Journal des Savants, 37, 80, 85, 120.
JOUY (Victor-Joseph ÉTIENNE, dit de), 240, 266, 272, 290, 324, 436, 438, 439, 440.
Jullien (Adolphe), 79.
Jullien (B.), 83.

K.

Karr (Aphonse), 287, 289, 296, 299, 306, 311.
Kerviler (René), IV, 1, 2, 7, 12, 21, 23, 24, 32, 61, 107, 108, 261, 425.

L.

Labitte (Charles), 236, 307, 313.
LA BLETTERIE (Jean-Philippe-René de), X, 105, 111, 126, 128, 137, 161.
LA BRUYÈRE (Jean de), V, VIII, 43, 45, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 67, 68, 98, 226, 426.
LA CHAMBRE (Marin CUREAU de), 12, 37, 422, 424.
LA CHAMBRE (Pierre CUREAU de), 37, 57, 424, 425, 426.
LA CHAPELLE (Jean de), 52, 78, 426, 427, 428, 429.
LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude NIVELLE de), 105, 114, 122, 123, 135, 146, 154, 155, 430, 431.
Lacombe (H. de), 328.
LA CONDAMINE (Charles-Marie de), 164, 170, 432, 433.
LACORDAIRE (Jean-Baptiste-Henri), 323, 326, 336, 337, 338, 339, 342, 343, 361, 362, 365, 392, 393, 413, 441, 445, 446.
LACRETELLE (Charles-Jean-Dominique de), 240, 259, 260, 290, 356, 358, 436, 440.
LACRETELLE (Pierre-Louis), 231, 436, 438.
LACUÉE DE CESSAC (Gérard-Jean, comte de), 229, 291, 295, 296, 435, 439.
LA FARE (Charles-Auguste, marquis de), 79.
LA FAYE (Jean-François LERIGET de), 81, 114, 429, 430.
LA FONTAINE (Jean de), V, VIII, 42, 43, 44, 45, 52, 66, 67, 83, 86, 425, 426.
LA FORCE (J. NOMPAR de CAUMONT, duc de), 77, 95, 98, 428, 429.
Lagardie (H. de), 342, 363, 369.
Lagrange (l'abbé), 329, 335, 336, 337, 339, 341, 342, 347, 354.
LA HARPE (Jean-François de), 158, 179, 183, 185, 187, 190, 191, 197, 201, 202, 203. 210, 211, 215, 216, 220, 223, 224, 226, 227, 229, 433, 435, 436.
LAINÉ (Joseph-Henri-Joachim), 246, 247, 257, 282, 283, 437, 439.
Lallemand (Paul), 13.
LALLY-TOLENDAL (Trophime-Gérard, marquis de), 246, 267, 437, 438.
LA LOUBÈRE (Simon de), 59, 62, 112, 426, 429.
LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis PRAT de), XIV, XV, 243, 252, 254, 259, 263, 264, 265, 266, 279, 280, 282, 286, 288, 290, 297, 299, 300, 301, 311, 318, 341, 348, 360, 384, 386, 392, 405, 419, 438, 441.
LAMBERT (Anne-Thérèse de MARGUENAT de COURCELLE, marquise de), IV, IX, X, XI, 65, 66, 67, 71, 79, 80, 81, 87, 96, 97, 99, 112, 113, 118, 125, 133, 178.
LAMENNAIS (Hugues-Félicité-Robert de), 289, 321, 326, 353.
LA MESNARDIÈRE (Hippolyte-Jules PILET de), 423, 424.
LAMOIGNON (Chrétien-François de), 70, 71.
LA MONNOYE (Bernard de), 44, 65, 83, 84, 428, 429.
LA MOTHE LE VAYER (François de), 15, 16, 422.
LA MOTTE (Antoine HOUDART de), IX, 65, 66, 80, 81, 82, 83, 97, 121, 122, 123, 134, 428, 429, 430.
LANGUET DE GERGY (Jean-Joseph), 87, 89,

90, 111, 128, 136, 147, 149, 429, 430, 431.
La Place (Pierre-Antoine de), 147.
LAPLACE (Pierre-Simon, marquis de), 238, 247, 261, 437, 438.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor Richard de), 297, 298, 300, 323, 333, 334, 341, 347, 360, 370, 378, 379, 384, 387, 402, 405, 406, 441.
La Rochefoucauld (François, duc de), 41.
La Rochefoucauld-Liancourt (duc de), 359.
Larroumet, 126.
Latour (Antoine Tenant de), 1.
La TRÉMOILLE (Henri, duc de), 107, 430.
LAUJON (Pierre), 203, 237, 238, 436.
Laurentie (Pierre-Sébastien), 368, 369, 446.
La Vallière (Louis-César de la Baume le Blanc, duc de), 175.
La Vallière (duchesse de), 131, 146.
LAVAU (Louis J. de), 38, 425, 426.
LA VILLE (L. J., abbé de), 140, 141, 431, 433.
LAYA (Jean-Louis), 243, 251, 253, 274, 437, 439.
Le Blanc (Jean-Bernard, abbé), 128, 141, 142, 144, 154, 156, 172, 431, 433.
Le Blanc (abbé), 112, 131, 144, 145, 153, 154, 160, 181, 429.
Lebrun (Charles François, duc de Plaisance), 226.
LEBRUN (Pierre-Antoine), 259, 263, 287, 290, 322, 355, 387, 402, 403, 411, 438, 439, 440, 447.
LEBRUN (Ponce-Denis Écouchard), 171, 172, 230, 237, 238, 435, 436.
LE CLERC (Michel), VII, 29, 32, 39, 424, 426.
LEGOUVÉ (Ernest), 284, 366, 384, 387, 388, 399, 400, 401, 403, 405, 408, 412, 440.
LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), 230, 237, 238, 239, 400, 435, 436.
LEMERCIER (Louis-Jean-Népomucène), 223, 235, 256, 266, 282, 289, 291, 436, 439.
LEMIERRE (Antoine-Marin), 205, 209, 434.
LEMONTEY (Pierre-Édouard), 240, 243, 251, 256, 437, 438.
Le Normand (avocat), 118, 119, 216.
Léonard (le père), 20, 62, 69, 71, 86, 427.
Leroy (Onésime), 304.
Lesage (Alain-René), 81, 123, 129.
Lespinasse (Julie-Jeanne-Éléonore de), V, XII, 167, 178, 179, 185, 190, 195, 197, 199, 200, 203, 205, 215.
Lesur, 249, 252, 265, 267, 284, 288.
LÉVIS (Pierre-Marc-Gaston, duc de), 264, 437, 438.
Liberté (la), 349, 350.
Linguet (Simon-Nicolas-Henri), 198, 205, 214.
Littré (Maximilien-Paul-Émile), 323, 339, 340, 341, 342, 344, 367, 373.
Livet (Ch. L.), I, IV, 1, 11, 15, 16, 96, 99, 100, 107, 135, 422, 423, 442.
Livre (le), 311, 320.
Loménie (Louis-Léonard de), XI, 139.
LOMÉNIE DE BRIENNE (Étienne-Charles de), 167, 179, 180, 181, 184, 432.
Loret (Jean), 425.
Louis XIV, VIII, 19, 31, 35, 36, 39, 42, 43, 46, 48, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 85, 86, 87, 88, 93, 231, 328.
Louis XV, X, 88, 92, 94, 111, 126, 128, 136, 148, 149, 150, 152, 153, 161, 163, 169, 192, 193, 197.
Louis XVI, 202, 203, 207.
Louis XVIII, 207, 208, 241, 242, 243, 245, 248, 251, 259.
Louis-Philippe, 269, 295, 296, 305, 315, 319, 323, 330, 348, 358, 362, 380, 446.
LOUVOIS (Camille le Tellier, abbé de), 77, 427, 428.
Luxembourg (Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, duchesse de), XI, 133, 146.
Luynes (Charles-Philippe d'Albert, duc de), 107, 111, 127, 141, 144, 145, 148, 150, 157, 431, 433.
LUYNES (P. d'Albert, cardinal de), 107, 137, 430, 432, 434.

M.

Magnin (Charles), 289.
Maine (Anne-Louise-Benedicte de Bourbon, duchesse du), 65, 79.
Maine (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), VIII, 43, 47, 48, 79, 328.
MAIRAN (Jean-Jacques Dortous de), 80, 105, 125, 127, 132, 189, 430, 433.
Malebranche (Nicolas de), 68.
Malherbe (François de), 4, 50.
MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de Lamoignon de), 21, 161, 162, 197, 202, 203, 204, 207, 296, 433.
MALÉZIEU (Nicolas de), 73, 79, 427, 429.
MALLET (Jean-Roland), 74, 134, 428, 429, 430.
MALLEVILLE (Claude de), 2, 5, 6, 421, 425.
Marais (Mathieu), 81, 87, 91, 100, 101, 102, 103, 124, 134.
Marais (Mathieu), 91, 92, 103, 107, 113, 118, 122, 134, 135.
Marcou (F. L.), 27.
MARET (Hugues, duc de Bassano), 232, 233, 234, 245, 265, 266, 436, 437.

MARIE LECZINSKA, 107, 133, 152, 155, 160 162.
MARIN (François-Louis-Claude MARINI, dit), 187.
MARIVAUX (Pierre CARLET de CHAMBLAIN de), 81, 95, 105, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 140, 176, 430, 432.
MARMIER (Xavier), 441.
MARMONTEL (Jean-François), X, 125, 133, 162, 167, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 185, 194, 214, 223, 224, 432, 433.
MAROLLES (Michel de), 3.
MARTIN (Aimé), 304.
MARTIN (Bon-Louis-Henri), 375, 376, 411, 412.
MASSIEU (Guillaume), 78, 428, 429.
MASSILLON (Jean-Baptiste), 93, 112, 343, 428, 430.
Masson (Frédéric), 41, 128.
MATHILDE (princesse), 344, 360, 381, 396, 397, 403, 417.
MAUPERTUIS (Pierre-Louis MOREAU de), 101, 105, 127, 132, 138, 154, 162, 431, 432.
Maurepas (Jean-Frédéric PHELYPPEAUX, comte de), 116, 136, 207, 209.
MAURICE DE SAXE, 131, 144.
MAURY (Alfred), 340.
MAURY (Jean SIFFREIN, cardinal), 190, 205, 213, 214, 215, 216, 229, 231, 232, 245, 246, 434, 436, 437.
MAYNARD (François), 8, 22, 73, 421, 422, 423.
Maynard (l'abbé Ulysse), II, 442.
Mazade (Charles de), 316, 322, 325, 330, 348, 354.
MAZARIN (le cardinal), VIII, 20, 28.
MAZÈRES (Edouard-Joseph-Ennemond), 366, 402.
MÉNAGE (Gilles), VI, 4, 14, 22, 26, 27, 30, 43, 48, 49.
Mercure Galant (le), 47, 53, 54, 55, 58, 427.
MÉRIMÉE (Prosper), 289, 291, 293, 304, 305, 307, 308, 323, 334, 355, 361, 376, 411, 414, 439, 440.
Mérimée, 336, 376.
MERLIN de Douai (Philippe-Antoine), 229, 245, 435, 436, 437.
MESMES (Jean-Antoine de), 77, 428, 429.
MESMES (Jean-Jacques de), 41, 49, 425, 426.
Mesnard (Paul), II, III, 7, 24, 31, 36, 205, 442, 443, 444.
Métra, 198, 199, 200, 202, 203, 207, 208, 209, 210, 217, 219.
MÉZERAY (François-Eudes de), 26, 423, 425.
MÉZIRIAC (Claude-Gaspard BACHET de), 8, 96, 231, 421, 425.
MICHAUD (Joseph), 232, 241, 259, 260, 287, 436, 439.
Michault (Bernard), 84, 150.
MIGNET (François-Auguste-Marie), 269, 270, 274, 275, 277, 278, 285, 290, 331, 332, 381, 408, 412, 439.
MILLEVOYE (Charles-Hubert), 253.
MILLOT (Claude-François-Xavier, abbé), 203, 206, 433, 434.
MIMEURE (Jacques-Louis VALON, marquis de), 31, 72, 73, 427, 428.
MIRABAUD (Jean-Baptiste de), 92, 93, 152, 158, 164, 170, 429, 430, 432.
MIRABEAU (Gabriel-Honoré de RIQUETTI de), 221.
Mode (la), 270, 274, 277, 279, 286.
MOHL (M^me^), 356, 364, 406.
MOLÉ (Louis-Mathieu, comte), 283, 284, 287, 288, 290, 292, 294, 295, 299, 300, 306, 307, 330, 331, 357, 439, 440.
MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN, dit), III, VII, 28, 30, 31, 66, 72, 219, 238, 247.
MONCRIF (François-Augustin PARADIS de), 105, 116, 117, 119, 120, 133, 134, 136, 138, 141, 143, 185, 430, 431, 432.
MONGIN (Edme), 78, 138, 140, 427, 428, 431.
Monselet (Charles), 198.
MONTALEMBERT (Charles FORBES de TRYON, comte de), XVII, 323, 324, 326, 329, 330, 332, 334, 335, 341, 342, 354, 360, 378, 379, 380, 381, 440, 445.
MONTAUSIER (Charles de SAINTE-MAURE, duc de), 4, 31, 32, 35, 39, 40.
MONTAZET (Antoine MALVIN de), 131, [143, 160, 432, 434.
MONTEREUL (Jean de), 423.
MONTESPAN (M^me^ de), 72, 90, 95.
MONTESQUIEU (Charles de SECONDAT, baron de LA BRÈDE et de), V, X, 87, 90, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 125, 132, 139, 147, 148, 149, 150, 151, 159, 160, 234, 262, 429, 432.
MONTESQUIOU (Anne-Pierre, comte de), 217, 218, 219, 434.
MONTESQUIOU (François-Xavier, abbé de), 226, 241, 246, 437, 439.
MONTGAULT (Nicolas-Hubert de), 80, 97, 99, 100, 119, 428, 431.
MONTIGNY (Jean de), 24, 37, 424.
MONTMORENCY (Mathieu, duc de), 243, 248, 249, 438.
MORELLET (André, abbé), 204, 213, 214, 221, 222, 223, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 233, 238, 239, 256, 434, 435, 436, 437.
MORVILLE (C. J. B. FLEURIAU, comte de), 91, 429, 430.
MUSSET (Louis-Charles-Alfred de), XV, XVI, 279, 289, 291, 293, 310, 316, 317, 318, 319,

320, 334, 354, 389, 390, 391, 398, 399, 402, 406, 412, 414, 415, 440, 441, 445.
Musset (Paul de), 318, 402.

N.

Vadault de Buffon, 151. 172. 186.
NAIGEON (Jacques-André), 229, 235, 435, 436.
NANGIS (marquis de), 107.
NAPOLÉON Ier, 223, 225. 228, 231, 232, 235, 236, 237, 241, 243, 263, 437.
NAPOLÉON III, 327, 335, 347, 353, 354, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 367, 368, 370, 371, 382, 383, 446.
NECKER (Suzanne CURCHOD de NASSE, Mme), XII, 191.
Nefftzer (Auguste), 363, 382.
NESMOND (Henri de), 77, 428, 429.
Viceron (Jean-Pierre), 22.
NICOLAI (A. Ch. M. de), 217, 218, 434.
Visard (Charles), XII, 193, 228, 230, 238.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), XV, 293, 314, 315, 316, 317, 318, 355, 391, 412, 440, 441, 445, 446, 447, 448.
NIVERNAIS (Louis-Jules BARBON MANCINI MAZARINI, duc de), 105, 111, 128, 142, 168, 173, 191, 193, 198, 207, 216, 430, 432, 434.
NOAILLES (Paul, duc de), 310, 312, 313, 323, 327, 328, 329, 347, 349, 358, 391, 440.
NODIER (Jean-Charles-Emmanuel), 253, 269, 270, 274, 275, 279, 280, 288, 290, 291, 292, 303, 308, 439.
Nouvelle Revue, 392, 394.
Nourrisson (Jean-Félix), 33.

O.

OLIVET (P. S. THOULIER, abbé d'), 87, 94, 95, 96, 97, 100, 102, 112, 115. 118, 135, 150, 171, 176, 429, 431, 432.
Olivet (l'abbé d'), 1, II, 2, 5, 9, 12, 13, 14, 27, 29, 36, 38, 49, 54, 75, 96, 99, 100, 101, 107, 112, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 124. 135, 425, 431, 442.
OLLIVIER (Olivier-Émile), 348, 383, 384, 385, 386, 389, 419, 441.
O'Méara (K.), 356, 364, 406.
ORLÉANS (Philippe Ier, duc d'), régent, 75, 79, 89, 93.
Ortigue (J. d'), 60.

P.

PALISSOT DE MONTENOY (Charles), 163, 167, 181, 182.
Parfaict (les frères), 22.
PARISET (docteur), 285.
PARNY (Évariste-Désiré DESFORGES, chevalier de), 227, 234, 240, 436.
PARSEVAL-GRANDMAISON (François-Auguste), 240, 253, 274, 436, 439.
PASQUIER (Étienne-Denis, duc), 293, 297. 298, 299, 301, 349, 358, 364, 370, 371, 439. 441.
PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de), 248, 289, 437, 438, 439.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume), 265, 293. 300. 301, 303, 311, 384, 439, 440, 441.
PATRU (Olivier), 14, 16. 17, 40, 422, 425.
PAULMY (Marc-Antoine-René de VOYER d'ARGENSON, marquis de), 131, 142, 143, 431, 434.
PAVILLON (Étienne), 55, 57, 426, 427.
Peignot (Gabriel), 85.
PELLEGRIN (Simon-Joseph, abbé), 82, 112.
PELLISSON FONTANIER (Paul), 2, 26, 27, 32. 40, 56, 94, 119, 423, 426.
Pellisson, I, II, 1, 2, 5, 9. 10. 12, 13. 14, 15. 16, 20, 21, 22, 23, 27, 29, 36, 38, 49, 54, 75, 96, 99, 100, 101, 107, 112, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 124, 135, 421, 422, 423, 442, 443.
PÉRÉFIXE (Hardouin de BEAUMONT de), 26. 32, 423, 424.
PERRAULT (Charles), V, 24, 31, 37, 51, 52, 57, 59, 63, 70, 426, 427.
Perrault (Charles), 36, 37, 46, 47, 70, 71. 424.
PERRAULT (Pierre), 51.
Perreyve (l'abbé), 336, 337.
PERSIGNY (Jean-Gilbert-Victor FIALIN, duc de), 339.
Phélypeaux (Jérôme), 57, 62, 68, 427.
PICARD (Louis-Benoît), 238, 239, 240, 436. 438.
Pierron (Alexis), 94.
PIRON (Alexis), X, 106. 123, 129. 131, 132, 133. 138, 144, 145, 146, 147, 148. 149, 150, 153, 159, 161, 175, 178.
Planche (Gustave), 276, 277, 278, 281, 410, 413.
POLIGNAC (Melchior, cardinal de), 79, 88, 148, 427, 430.
POMPADOUR (Jeanne-Antoinette POISSON, marquise de), V, 131, 132, 133, 137, 140, 141. 142, 144, 146, 148, 150, 154, 155, 161, 168, 172, 179, 183.
POMPIGNAN (Jean-Jacques LE FRANC, marquis

de), 131, 132, 133, 143, 162, 163, 164, 167, 214, 432, 434.
PONCET DE LA RIVIÈRE (Michel), 106, 112, 113, 429, 430.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON de), 259, 265, 266, 267, 272, 288, 311, 312, 412, 415, 438, 439, 441.
PONSARD (François), XV, 302, 378, 387, 388, 391, 394, 396, 398, 399, 403, 405, 408, 418, 440, 441.
PONTCHARTRAIN (Louis PHÉLYPPEAUX, comte de), 43, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 85, 86.
Pontmartin (A. de), XVI, 302, 319, 329, 330, 341, 347, 351, 352, 374, 384, 385, 392, 394, 395, 397, 404, 405, 408, 412.
PORCHÈRES (Honorat LAUGIER, sieur de), 11, 13, 422, 423.
PORCHÈRES D'ARBAUD (François de), 8, 16, 422.
PORTAIL (Antoine), 91, 122, 134, 429, 430.
PORTALIS (Jean-Étienne-Marie), 230, 238, 435, 436.
POTIER DE NOVION (Nicolas), 41, 57, 425, 426.
PRADON (Nicolas), 42.
PRASLIN (César-Gabriel de CHOISEUL, duc de), 173, 179, 180.
PRÉVOST D'EXILES (Antoine-François, abbé), 123, 129, 441.
PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), 347, 373, 374, 376, 383, 404, 405, 413, 418.
PRIÉZAC (Daniel de), 422, 424, 443.

Q.

QUÉLEN (Hyacinthe-Louis, comte de), 243, 248, 249, 255, 260, 287, 438, 439.
Quérard (le), 349, 358.
QUINAULT (Philippe), 31, 52, 53, 424, 425, 426.

R.

RACAN (Honorat de BUEIL, marquis de), 11, 73, 422, 424.
RACINE (Jean), V, VII, VIII, 26, 28, 30, 31, 34, 37, 38, 39, 42, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 56, 58, 66, 67, 68, 70, 77, 110, 328, 425, 426.
RACINE (Louis), X, 30, 38, 43, 105, 109, 110, 129.
RADONVILLIERS (Claude-François LYSARDE, abbé de), 167, 174, 176, 177, 432, 433.
RAMBOUILLET (Hôtel de), 3, 4, 15, 26, 31, 40, 48, 81.
RAMSAY (André-Michel, chevalier de), 112, 113.
Rathery (Edme-Jacques-Benoît), 55, 118, 140, 146.
RAYNAL (Guillaume-Thomas-François, abbé), 156, 174.
RAYNOUARD (François-Just-Marie), 85, 237, 252, 256, 257, 260, 261, 267, 284, 436, 439.
RÉCAMIER (Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde BERNARD, Mme), 248, 249, 314, 349.
REGNARD (Jean-François), 68, 70.
REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGELY, 230, 245, 246, 435, 436, 437.
RÉGNIER DESMARAIS (François-Séraphin, abbé), 58, 424, 425, 426, 427, 428.
RÉMOND, 74, 75.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie, comte de), 293, 311, 314, 334, 378, 381, 383, 440, 441.
RENAN (Ernest), 340, 341, 371.
RENAUDOT (Eusèbe), 53, 57, 62, 68, 426, 427, 428.
Rendu (Eugène), 225, 227, 337.
RESNEL (Jean-François du BELLAY, sieur du), 121, 158, 430, 431, 432.
Revue anecdotique, 375, 389, 396, 407.
Revue Contemporaine, 4, 429.
Revue de Paris, 269, 282, 284, 285, 298, 304, 315, 326, 360, 400, 402.
Revue des Deux Mondes, 81, 264, 269, 270, 273, 274, 276, 277, 282, 287, 288, 287, 289, 293, 294, 304, 306, 307, 313, 314, 315, 316, 317, 319, 330, 348, 351, 354, 358, 399, 400, 406, 408, 410, 412, 413.
Revue Française, 400.
RICHELIEU (Armand-Emmanuel du PLESSIS, duc de), 246, 437, 438.
RICHELIEU (Armand-Jean du PLESSIS, cardinal de), II, VI, 1, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 20, 26, 28, 159, 226, 421.
RICHELIEU (L.-F.-Armand du PLESSIS, maréchal de), 90, 126, 127, 135, 140, 143, 145, 150, 152, 183, 185, 187, 188, 189, 192, 193, 194, 199, 429, 430, 434.
Rigault (Hippolyte), V, 50.
ROCHEFORT (comtesse de), 133, 138.
RŒDERER (Pierre-Louis), 229, 245, 246, 435, 437.
ROGER (Jean-François), 240, 243, 251, 253, 256, 260, 261, 290, 294, 299, 437, 439.
ROHAN (Armand-Gaston, cardinal de), 71, 88, 106, 111, 118, 427, 431.
ROHAN (Armand de), cardinal de SOUBISE, 107, 173, 430, 432.
ROHAN (Louis-René-Édouard, prince de), 167, 173, 180, 432.
ROLLIN (Charles), X, 105, 110.
ROQUELAURE (Jean-Armand de BESSUÉ-

JOUFFROY, comte de, 183, 187, 188, 229, 231, 432, 433, 435, 437.
Roqueplan (Nestor), 296, 297, 303, 305.
ROQUETTE (Henri-Emmanuel de), 97, 428, 429.
ROSE (Toussaint), 41, 45, 53, 69, 425, 426, 427.
ROTHELIN (Charles d'ORLÉANS, abbé de), 120, 429, 430, 431.
ROTROU (Jean), 22.
ROUHER (Eugène), 382, 383.
ROUSSE (Edmond), 119, 411.
ROUSSEAU (Jean-Baptiste), 65, 68, 69, 81, 82, 83, 109, 110, 113, 114, 120, 122.
ROUSSEAU (Jean-Jacques), 67, 132, 226, 247.
ROY (Pierre-Charles), 115, 117, 138, 143, 191.
ROYER-COLLARD (Pierre-Paul), XIV, 259, 261, 262, 271, 274, 276, 283, 288, 290, 296, 298, 438, 440.
RUFFEY (le président de), 149, 150, 151, 153, 160, 433.
RULHIÈRE (Claude-Carloman de), 219, 434.
RUPELMONDE (Mme de), 113, 114, 125.

S.

SACY (Emmanuel-Ustazade SYLVESTRE de), XVII, 355, 376, 380, 384, 385, 392, 412, 413, 419, 440, 441.
SACY (Louis de), 71, 80, 99, 427, 428, 429.
SAINT-AIGNAN (François de BEAUVILLIER, duc de), 424, 426.
SAINT-AIGNAN (P. H. de BEAUVILLIER, duc de), 90, 158, 204, 429, 431, 432, 433.
SAINT-AMANT (Marc-Antoine GÉRARD, sieur de), 8, 26, 421, 424.
SAINT-ANGE (Ange-François FARJAU, dit de), 237, 238, 436.
SAINT-LAMBERT (Jean-François de), 167, 179, 180, 181, 210, 214, 226, 229, 432, 434, 435, 436.
SAINT-MARC GIRARDIN (Marc GIRARDIN, dit), XVII, 302, 303, 307, 311, 366, 376, 417, 439, 440, 441.
SAINT-PIERRE (Charles-Irénée CASTEL, abbé de), 60, 65, 66, 67, 71, 76, 77, 87, 88, 89, 127, 156, 231, 435.
SAINT-PIERRE (J. H. Bernardin de), 226, 229, 230, 304, 426, 431, 436.
SAINT-PRIEST (Alexis de GUIGNARD, comte de), 312, 315, 319, 320, 347, 350, 351, 353, 391, 440.
Saint-Simon (Louis de ROUVRAY, duc de), 31, 55, 60, 61, 65, 73, 74, 77, 78, 89.
SAINTE-AULAIRE (François-Joseph de BEAUPOIL, marquis de), 71, 72, 73, 79, 81, 97, 111, 427, 428, 430.
SAINTE-AULAIRE (Louis-Clair de BEAUPOIL, comte de), 293, 294, 295, 439, 440.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), 279, 289, 291, 293, 297, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 310, 323, 333, 334, 338, 347, 355, 358, 359, 362, 363, 364, 365, 374, 375, 376, 381, 382, 392, 396, 404, 411, 414, 415, 419, 439, 441, 445, 447.
Sainte-Beuve, I, II, IV, VII, IX, 10, 60, 61, 65, 67, 78, 100, 129, 153, 158, 186, 210, 214, 221, 252, 253, 260, 263, 265, 266, 269, 270, 272, 289, 302, 304, 306, 322, 326, 331, 333, 339, 344, 345, 362, 364, 376, 382, 393, 394, 396, 397, 416, 418, 443.
SAINTE-PALAYE (Jean-Baptiste de LA CURNE de), 131, 133, 160, 162, 186, 432, 434.
SALLIER (Claude), 120, 429, 432.
SALOMON DE VIRELADE (François-Henri), 21, 32, 423, 425.
SALVANDY (Narcisse-Achille, comte de), 265, 269, 270, 274, 278, 279, 288, 290, 329, 332, 333, 439, 440.
SAND (Georges), 387, 410, 411, 412.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules), XVI, 360, 387, 388, 402, 403, 404, 406, 410, 412, 441.
SARRASIN (Jean-François), 78.
SAURIN (Joseph), 167, 172, 173, 176, 209, 211, 432, 434.
Savary (duc de ROVIGO), 223, 233, 234, 236.
SAY (Léon), 411, 444.
SCHLEGEL (Auguste-Guillaume de), 295.
SCRIBE (Augustin-Eugène), 267, 269, 278, 279, 291, 307, 362, 365, 366, 401, 407, 439, 441.
SCUDÉRY (Georges de), 14, 26, 27, 423, 424.
SCUDÉRY (Mme de), VI, 30, 49.
SCUDÉRY (Madeleine de), 26, 27, 40, 55, 83, 427.
SEDAINE (Michel-Jean), 203, 213, 214, 220, 434, 443.
SEGRAIS (Jean REGNAUD de), 26, 29, 30, 40, 424, 427.
Segrais, 25, 26, 29, 32, 66.
SÉGUIER (Antoine-Louis), 131, 160, 184, 185, 186, 432, 434.
SÉGUIER (Pierre), VI, 12, 15, 19, 20, 21, 22, 24, 28, 32, 34, 35, 37, 38, 86, 107, 422, 423, 425.
SÉGUR (Louis-Philippe, comte de), 226, 230, 236, 267, 271, 435, 436, 439.
SÉGUR (Philippe-Paul, comte de), 259, 265, 266, 267, 290, 412, 438, 439.
SÉGUY (Joseph), 105, 114, 115, 117, 173, 430, 432.

SERIZAY (Jacques de), 2, 4, 6, 421, 423.
SERVIEN (Abel), 9, 422, 424.
Servois, 45, 54, 60.
SÉVIGNÉ (Marie de RABUTIN-CHANTAL, marquise de), 42, 106.
SICARD (Roch-Ambroise CUCURRON, abbé), 229, 249, 435, 436, 438.
Siècle (le), 330, 342, 358, 363, 375, 378, 385, 396.
SIÉYÈS (Emmanuel-Joseph), 229, 245, 246, 435, 437.
SILHON (Jean de), 8, 16, 421, 424.
Silhouette (la), 319, 320.
SILLERY (Brulart de), 77, 427, 428.
SIMIANE (Pauline de GRIGNAN, marquise de), 106.
SIRMOND (Jean), 8, 421, 423.
Sottisier Satirique (le), 75, 78, 84.
Soulavie (Jean-Louis GIRAUD), 101, 127.
SOUMET (Alexandre), 243, 253, 254, 255, 260, 263, 290, 438, 440.
STAEL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine NECKER, baronne de), XIII, XIV, 248.
SUARD (Jean-Baptiste-Antoine), XII, 179, 183, 189, 190, 192, 193, 194, 197, 198, 203, 218, 219, 223, 225, 226, 228, 229, 230, 234, 237, 238, 241, 243, 244, 245, 251, 433, 434, 435, 437.
SURIAN (Jean-Baptiste), 106, 156, 430, 432.
Surville (Mme Laure), 308.

T.

TAINE (Hippolyte-Adolphe), 307, 308, 340, 342.
TALLEMANT (François, abbé), 19, 28, 29, 32, 423, 426.
TALLEMANT (Paul), 29, 32, 55, 424, 427, 428.
Tallemant des Réaux, 8, 11, 12, 15, 27, 28, 31, 32.
TALLEYRAND (Charles-Maurice de), 226.
TALMA (François-Joseph), 223, 238, 239.
Tamizey de Larroque, 3, 15, 28, 30.
TARGET (Gui-Jean-Baptiste), 216, 227, 229, 434, 435, 436.
Taschereau (Jules-Antoine), 14, 23, 30, 219, 245.
Tastet (Tyrtée), II, 94, 442.
Temps (le), 168, 170, 363, 364, 365, 366, 374, 383, 389, 447.
TENCIN (Claudine-Alexandrine GUÉRIN, marquise de), XI, 74, 75, 105, 124, 125, 126, 127, 133.
TENCIN (Pierre GUÉRIN, cardinal de), 154.
TERRASSON (Jean, abbé), 80, 113, 146, 430, 431.
TESTU (Jacques), 424, 427.
TESTU DE MAUROY (Jean), 43, 49, 426, 427.
Texier (Edmond), 351, 391.
THIÉRIOT, 134, 164.
THIERRY (Augustin), 289.
THIERS (Louis-Adolphe), XIV, 269, 270, 273, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 285, 286, 290, 297, 300, 305, 328, 330, 331, 334, 340, 352, 364, 365, 376, 381, 383, 385, 408, 416, 417, 418, 439.
THOMAS (Antoine-Léonard), 167, 179, 180, 184, 211, 432, 434.
Thureau Dangin, 276, 285.
TISSOT (Pierre-François), 278, 291, 329, 439, 440.
TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL de), 293, 296, 300, 315, 319, 320, 331, 332, 333, 334, 335, 347, 355, 357, 419, 439, 441.
Tourneux (Maurice), 168, 170.
TOURREIL (Jacques de), 56, 57, 62, 70, 426, 427, 428.
TRACY (Antoine-Louis-Claude DESTUTT de), 276, 277, 289, 436, 439.
TRESSAN (Louis-Elisabeth de LA VERGNE, comte de), 209, 211, 434.
TRISTAN L'HERMITE (François), 423.
TRONCHIN, 164.
Trochon (C.), 37.
TROPLONG (Raymond-Théodore), 347, 357, 375.
TRUBLET (Nicolas-Charles-Joseph, abbé), 80, 131, 143, 154, 155, 156, 157, 167, 171, 172, 173, 432.
Trublet, 49, 75, 98, 126, 145.
TURGOT (Anne-Robert-Jacques), 187, 188, 194, 197, 203, 204, 205, 207.

U.

Univers (l'), 331, 332.

V.

VACHEROT (Étienne), 323, 343, 344.
VACQUERIE (Auguste), 312, 313, 394.
VALINCOUR (Jean-Baptiste-Henri du TROUSSET de), 68, 92, 102, 109, 427, 428, 429.
VANDEUL (Mme de), 169.
VATOUT (Jean), 295, 300, 303, 304, 305, 311, 312, 313, 315, 319, 320, 348, 350, 440.

VAUBLANC (de), 243, 244, 247.
Vaunoir, 246, 247.
VAUGELAS (Claude FAVRE de), 11, 422, 423.
VAURÉAL (L. G. de GUÉRAPIN de), 131, 144, 145, 164, 170, 431, 432.
Vedrenne (Prosper), 442, 443, 444.
VENDÔME (Louis-Joseph, duc de), 42, 69, 70.
VERJUS (comte de CRÉCY), 41, 425, 428.
VERTEILLAC (comtesse de), 145, 155.
VEUILLOT (Louis), 331.
Vian (Louis), V, 98, 101, 102.
VICQ D'AZYR, 227, 434.
VIENNET (Jean-Pons-Guillaume), 4, 259, 265, 267, 272, 277, 278, 279, 290, 324, 350, 372, 373, 375, 379, 389, 392, 394, 396, 412, 439, 440, 441.
VIGNY (Alfred-Victor, comte de), XV, 282, 289, 291, 293, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 314, 315, 390, 393, 396, 404, 408, 411, 418, 439, 441.
Vigny (A. de), 298, 315, 321.
VILLAR (N. G. L., abbé), 229, 230, 264, 435, 438.
VILLARS (Claude-Louis-Hector, maréchal de), 77, 78, 106, 108, 114, 144, 428, 430.
VILLARS (Honoré-Armand, duc de), 107, 108, 135, 140, 430, 432.
VILLAYER (Jean-Jacques RENOUARD de), 424 426.
VILLEMAIN (Abel-François), IX, 256, 259, 260, 269, 270, 271, 286, 288, 290, 300, 305, 333, 335, 343, 362, 392, 393, 409, 412, 417, 437, 438, 439.
Villemot (Auguste), 388.
VISÉ (Jean DONNEAU de), 30, 63.
VITET (Louis), 293, 309, 314, 343, 344, 354, 359, 367, 370, 409, 412, 413, 440, 441.
VITU (Auguste), 391.
VOISENON (Charles-Henri de FUSÉE de), 167, 175, 432, 433.
VOITURE (Vincent), 4, 11, 78, 422, 423.
VOLNEY (Constantin-François CHASSEBOEUF, comte de), 227, 229, 230, 435, 437, 443.
VOLTAIRE (François-Marie AROUET de), V, X, XVI, 90, 98, 106, 107, 110, 120, 122, 123, 126, 127, 128, 129, 131, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 143, 146, 148, 155, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 177, 180, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 194, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 214, 227, 323, 324, 343, 344, 431, 433.
Voltaire, 9, 73, 75, 82, 101, 111, 118, 121, 123, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 146, 154, 155, 163, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 181, 182, 185, 187, 189, 191, 194, 200, 201, 204, 206.

W.

Walckenaer, 44.
WATELET (Claude-Henri), 167, 170, 173, 176, 432, 434.
Wey (Francis), 29, 349.

ERRATA.

Page 31, ligne 25, *au lieu de* « pû », *lisez* « pût ».

Page 44, ligne 16, et page 143, ligne 24, *au lieu de* « Fouquet », *lisez* Foucquet ».

Page 72, lignes 3 et 5, et page 73, ligne 17, *au lieu de* « Mimeures », *lisez* « Mimeure ».

Page 168, ligne 14, *au lieu de* « Il les désarmera, ses ennemis », *lisez* « Il désarmera ses ennemis ».

Page 183, ligne 9, *au lieu de* « exclusion de Delille et Suard », *lisez* « exclusion de Delille et de Suard ».

Page 237, ligne 38, *au lieu de* « Labite », *lisez* « Labitte ».

Page 255, ligne 5, *au lieu de* « faire nouvelle tentative », *lisez* « faire une nouvelle tentative ».

Page 283, ligne 19, *au lieu de* « Collaborateurs », *lisez* « Collaborateur ».

Page 309, ligne 36, *au lieu de* « Balsac », *lisez* « Balzac ».

Page 406, ligne 25, *au lieu de* « C'est l'homme que j'aie encore vu », *lisez* « C'est l'homme que j'ai encore vu ».

Page 414, ligne 2, *au lieu de* « le prince de la critique a pu s'attaquer à toutes les vanités, à tous les intérêts, sans qu'ami ou ennemi ne lui garde longtemps rancune », *lisez* « Sans qu'amis ni ennemis lui aient gardé longtemps rancune ».

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

RICHELIEU (1634-1642).

Pages.

Origines de l'Académie. — Protectorat de Richelieu. — Influence du cardinal sur les élections. — Sentiments de Balzac et de Chapelain à cet égard..... 1

CHAPITRE II.

SÉGUIER. — CHAPELAIN ET SON ÉCOLE (1642-1672).

Politique du chancelier. — Les élections sont-elles libres? — Les différentes candidatures de Pierre Corneille. — Un académicien de 18 ans. — Le marquis de Coislin. — Conduite du protecteur. — Les grands seigneurs académiciens; Bussy-Rabutin, le marquis de Dangeau, Colbert. — Craintes des gens de lettres sur l'invasion de la noblesse. — Chapelain. — Son influence avant *la Pucelle*. — *La Pucelle* et ses funestes conséquences sur les élections. — Lutte du vieux parti contre la jeune école. — Le secrétaire perpétuel Conrart et sa modération. — Sous quel patronage Bossuet posera sa candidature..... 19

CHAPITRE III.

COLBERT (1672-1683).

Services que Colbert rend à l'Académie. — Son influence sur

Pages.

les élections. — De quelle nature sont les candidats qu'il présente. — Huet et Fléchier protégés par le duc de Montausier. — Les gens de qualité académiciens et l'opinion de Bussy-Rabutin..... 35

CHAPITRE IV.

QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES (1683-1695).

Première intervention du roi lors des élections de Boileau et de La Fontaine. — Platitude des académiciens. — Le duc du Maine et Thomas Corneille. — L'abbé Testu de Mauroy, candidat de Monsieur. — Ménage et le *mariage in extremis*. — Querelle des anciens et des modernes. — Son origine. Fontenelle et Perrault, chefs des modernes. — L'Académie est un véritable champ de bataille. — Première candidature de Fontenelle (1688). — Triomphe des anciens. — Deuxième candidature de Fontenelle (1689). — Élection de Fontenelle (2 avril 1691). — La Bruyère et *les Caractères*. — Fénelon élu comme par une sorte de trêve. — Le comte de Pontchartrain et ses candidats. — La Bruyère a besoin de sa protection pour être nommé. — Louis XIV et l'évêque de Noyon. — Il y a trop d'hommes d'Église à l'Académie. — État d'abaissement de la compagnie. — Jugements sévères portés sur elle..... 43

CHAPITRE V.

INTRODUCTION DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE. LA COUR DE SCEAUX ET LE SALON DE Mme DE LAMBERT (1695-1715).

Ce que doit être l'Académie au XVIIIe siècle. — Un académicien philosophe. — L'abbé de Saint-Pierre. — Brigues et cabales. — L'abbé de Chaulieu. — Le marquis de Sainte-Aulaire. — Saint-Simon et les académiciens peu académiques. — Révolution qui se prépare. — Les salons nouveaux. — La cour de Sceaux. — Le salon de Mme de Lambert. — Son influence sur les élections pendant vingt-cinq ans. — La Motte et J.-B. Rousseau. — Bernard de la Monnoye. — Caractère du protectorat de Louis XIV..... 65

CHAPITRE VI.

LA COUR ET LE SALON DE Mme DE LAMBERT. — PREMIÈRES LUTTES DU PARTI RELIGIEUX AVEC LE LIBRE EXAMEN (1715-1727).

Pages.

Esprit monarchique et religieux de l'Académie. — Fleury et Languet de Gergy. — Exclusion de l'abbé de Saint-Pierre. — Les grands seigneurs et les fonctionnaires académiciens à défaut des littérateurs. — Le groupe des indépendants. — Massillon, l'abbé d'Olivet et le président Bouhier. — Le salon de Mme de Lambert. — Montesquieu et les *Lettres persanes*. — Candidature de l'avocat Marais. — Élection de Montesquieu et première victoire de l'esprit philosophique..... 87

CHAPITRE VII.

LE CARDINAL DE FLEURY (1746-1760).

Gens d'Église, grands seigneurs et fonctionnaires à l'Académie. — Politique du cardinal de Fleury. — Les jansénistes exclus; Louis Racine, Rollin, La Bletterie. — Brigues et cabales. La maison de Villars et l'abbé Séguy. — Moncrif et son *Histoire des chats*. — Décadence de l'Académie. — Chansons et épigrammes. — Un avocat au parlement refuse un fauteuil. — Quelques gens de lettres sont admis. — L'abbé Girard. — Crébillon. — La Chaussée. — Le salon de Mme de Tencin. — Elle protège Marivaux. — L'Académie des sciences et l'Académie française. — Mairan et Maupertuis. — Place aux jeunes; l'abbé de Bernis et le duc de Nivernais... 105

CHAPITRE VIII.

INFLUENCE DES FEMMES SUR LES ÉLECTIONS. — LES PHILOSOPHES A L'ACADÉMIE (1746-1760).

De l'influence des femmes dans les élections pendant cette période. — Les philosophes n'en sont pas dispensés. — Les différentes candidatures de Voltaire. — Voltaire et Mme de Pompadour. — Obsessions de Mme de Forcalquier pour l'élection de Duclos. — Mme de Pompadour et l'abbé Le Blanc.

Pages.

— Gresset et le marquis de Paulmy. — Le maréchal de Belle-Isle, moins sage que le maréchal de Saxe. — Il faut savoir son catéchisme pour être de l'Académie. — Vauréal. — Un candidat de boudoir. — Le comte de Bissy et Mme de La Vallière. — D'Alembert ne veut pas se présenter, malgré les prières de Mme du Deffand. — Exclusion de Piron, ses regrets de n'être pas des Quarante. — Buffon élu sans démarches. — Bougainville et le parti de la reine. — Un prince du sang académicien, le comte de Clermont. — L'épopée d'un candidat perpétuel, l'abbé Trublet. — Bougainville et les tours de passe-passe. — Candidature de d'Alembert combattue par la duchesse de Chaulnes. — Habiletés de Mme du Deffand. — D'Alembert, académicien. — Un deuxième candidat de boudoir, l'abbé de Boismont. — L'*Encyclopédie* et les philosophes suspects au pouvoir. — Élections religieuses; Montazet, Séguier, La Curne de Sainte-Palaye. — Le Franc de Pompignan et son discours de réception. — Le feu est mis aux poudres. — Triomphe du parti philosophique..... 131

CHAPITRE IX.

LES PHILOSOPHES RÈGNENT A L'ACADÉMIE (1760-1770).

Voltaire et la candidature de Diderot. — Difficultés qu'il rencontre. — Tactique du parti encyclopédique. — Il y a une sorte de trêve. — Philosophes et dévots élus ensemble. — Saurin et Watelet, Coëtlosquet, l'abbé Batteux et l'abbé Trublet. — Le prince Louis de Rohan. — Un indifférent, l'abbé de Voisenon. — Marmontel et l'abbé de Radonvilliers. — Ce qui se passe à l'élection de ce dernier. — Puissance des philosophes à l'Académie et dans les salons. — Influence de Mme Geoffrin, de Mme du Deffand, de Mlle de Lespinasse. — Les philosophes académiciens; Marmontel, Thomas, Condillac, Saint-Lambert, Loménie de Brienne. — Despotisme de Duclos. — Ce qu'en pense Buffon..... 167

CHAPITRE X.

LUTTE DU PARTI PHILOSOPHIQUE AVEC L'AUTORITÉ ROYALE (1770-1772).

Candidatures de Gaillard et de La Harpe. — Voltaire et le président de Brosses. — Une surprise; Roquelaure, évêque de

Pages.

Senlis, élu par l'entremise du duc de Richelieu. — Gaillard et le prince de Beauvau. — D'Alembert, secrétaire perpétuel. — Exclusion de Delille et de Suard..... 183

CHAPITRE XI.

D'ALEMBERT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL (1772-1783).

Influence tyrannique de d'Alembert et de Mlle de Lespinasse. — Ce qu'en pense le public. — Jugement dédaigneux du secrétaire perpétuel pour un corps où n'entrent plus que les estropiés et les boiteux de la littérature. — Élection de Chastellux. — Part qu'y prend Mlle de Lespinasse. — Lamentations de Voltaire sur ce qu'il n'est pas écouté. — Élection de La Harpe. — Mort de Mlle de Lespinasse. — Un ministre académicien, Malesherbes. — Sa lettre à Voltaire. — Candidature de Turgot. — Causes de son refus. — Le roi mécontent de l'Académie. — Mort de Voltaire. — Politique de d'Alembert à l'égard de la cour. — Élection de Ducis. — Révolte de l'Académie. — Lutte de Buffon et de d'Alembert. — Condorcet élu. — Mort de d'Alembert. — Son oraison funèbre par Ducis. 197

CHAPITRE XII.

IMPUISSANCE DE L'ACADÉMIE (1783-1789).

Influence éphémère de Buffon. — Les académiciens philosophes, l'abbé Morellet et le comte de Guibert. — Candidatures de l'abbé Maury. — La compagnie ne veut pas d'auteurs dramatiques. — Son opinion sur Beaumarchais. — L'Académie devient une succursale de la cour. — Le comte de Choiseul-Gouffier et l'Académie des inscriptions. — Le fauteuil est donné au courage. — Florian et Boufflers. — Deux académiciens septuagénaires, Sedaine et l'abbé Barthélemy. — Révolution de 1789. — Conduite de Chamfort. — Suppression de l'Académie..... 213

CHAPITRE XIII.

L'INSTITUT. — RÉPUBLIQUE ET EMPIRE (1795-1815).

L'Institut national de 1795. — Pourquoi La Harpe et Marmon-

Pages.

tel n'y furent pas admis. — Tentatives de Morellet pour reconstituer l'Académie française. — Négociations avec Lucien Bonaparte. — Plan de réorganisation de l'Académie rédigé par Suard, Morellet et Fontanes. — Liste des candidats. — Appréciation de Gaillard sur ce projet. — Le premier consul et l'Institut de 1803. — Déceptions de Morellet qui se trouve *encanaillé*. — La seconde classe de l'Institut prétend conserver les traditions de l'ancienne Académie. — Elle a les mêmes faiblesses. — Flatteries prodiguées à Napoléon. — Choix de courtisans et de gens en place. — Le ministre de la police et la littérature. — L'esprit d'opposition ne règne pas dans la compagnie, mais chez certains esprits. — Garat et la liberté de penser. — Lemercier et les idées républicaines. — Chateaubriand et la condamnation du régicide. — Ce qu'il advient de son discours. — Les comédiens à l'Académie. — Candidature de Talma. — Les académiciens de la Fourchette. — Le dernier immortel élu sous l'Empire, Baour-Lormian. 223

CHAPITRE XIV.

RESTAURATION. — L'ACADÉMIE SOUMISE AU POUVOIR. — PREMIÈRE LUTTE CONTRE LE ROMANTISME (1815-1827).

Projets de rétablissement de l'Académie française. — Rapport de Suard à ce sujet. — Sa lettre à M. de Vaublanc, où il dénonce ses collègues. — Ordonnance du 21 mars 1816. — Onze membres sont éliminés. — Le roi nomme neuf académiciens. — Quels sont leurs titres? — Politique de M. de Vaublanc en laissant à l'Académie le droit d'une double élection. — Attitude de la compagnie, qui fait des choix royalistes. — M. de Quélen, l'abbé Frayssinous, le duc de Montmorency. — Une deuxième édition des académiciens de la Fourchette; Auger, Roger, Laya, Lemontey et Droz. — L'Académie est hostile à la poésie descriptive et au romantisme. — Réception de Soumet. — Lamartine est écarté. — Le parti des belles-lettres et des bonnes lettres. — Élection de Casimir Delavigne. — Les journalistes à l'Académie. — Lettre d'Étienne refusant toute candidature..... 243

CHAPITRE XV.

RESTAURATION. — L'ACADÉMIE LIBÉRALE (1827-1830).

Les idées libérales pénètrent dans la compagnie. — Suppli-

Pages.

que adressée à Charles X contre la loi sur la presse. — Disgrâce de MM. Villemain, Michaud et Lacretelle. — Révolution qui s'opère. — Les académiciens libéraux ; Royer-Collard, Arnault, Étienne. — Premier triomphe du romantisme. — Élections de Lebrun et de Lamartine. — L'Académie se repent de cette concession. — Le romantisme de nouveau condamné. — Élections de Philippe de Ségur, de Pongerville et de Viennet..... 259

CHAPITRE XVI.

MONARCHIE DE 1830. — LE GOUVERNEMENT A L'ACADÉMIE. — NOUVELLE LUTTE CONTRE LE ROMANTISME (1830-1841).

Les académiciens ministres et la pression électorale. — Victor Cousin l'emporte sur Benjamin Constant. — Thiers et les visites des candidats. — Un préfet ne peut être immortel. — Mignet préféré à Victor Hugo. — L'Académie ne s'occupe que des convenances politiques. — Guizot et les historiens doivent avoir leur place marquée dans la classe des sciences morales et politiques. — La rédaction du *Constitutionnel* à l'Académie et le mot de passe. — La littérature triomphe de la politique ; Scribe et de Salvandy. — Charles Nodier, académicien malgré ses protestations antérieures. — Le romantisme de nouveau attaqué. — La *Revue des Deux Mondes* conseille à Victor Hugo de se présenter (1834). — Hugo déifié par le cénacle. — Polémique avec la *Revue de Paris*. — Première candidature de Victor Hugo (février 1836). — Alexandre Dumas et Casimir Delavigne. — Embarras des académiciens. — Élection de Dupaty. — Deuxième candidature (décembre 1836). — On reproche à Victor Hugo le patronage ministériel. — Élection de Mignet. — Colère de Mme Émile de Girardin. — Intrigues anticipées lorsqu'il n'y a pas de vacances. — Lettre de Victor Hugo à Villemain. — La duchesse de Dino demande un fauteuil pour Berryer. — Troisième candidature de Victor Hugo (février 1840). — On lui oppose Flourens. — Élection de Flourens. — Appréciations de la presse. — Quatrième candidature de Victor Hugo (décembre 1840). — Dupin et la petite Académie. — Victor Hugo succède à un ennemi. — Lemercier et Alexandre Dumas. — Tentatives infructueuses du romancier populaire pour arriver à l'Académie..... 269

CHAPITRE XVII.

LE ROMANTISME A L'ACADÉMIE (1841-1852).

Pages.

Le romantisme excite des craintes. — Le parti politique et le vieux parti littéraire se liguent contre lui. — Élections de Sainte-Aulaire, d'Ancelot et de Tocqueville. — Première candidature d'Alfred de Vigny (février 1842). — *Les Catacombes littéraires.* — Élections de Ballanche et du baron Pasquier. — Deuxième candidature d'Alfred de Vigny (mai 1842). — M. Patin n'aurait pas écrit sans Horace et Virgile. — On cherche un nouveau Caton pour mettre fin aux brigues. — La compagnie devient un *collège*. — Troisième candidature d'Alfred de Vigny (février 1844). — Indigence de la littérature où le mieux n'est que la médiocrité. — Quatrième candidature d'Alfred de Vigny (mars 1844). — Élections de Sainte-Beuve et de Mérimée. — Consternation du vieux parti. — A. de Vigny, académicien; son discours intempestif, son isolement.

La *littérature industrielle* et la *littérature de feuilleton*. — On ne laisse pas passer de gros paquets. — Les différentes candidatures de Balzac et d'Alexandre Dumas. — Victor Hugo, parrain de Balzac. — Les *créateurs* tenus en quarantaine. — Une succursale de la *Revue des Deux Mondes*. — Élections de Vitet, de Charles de Rémusat et d'Ampère. — Désiré Nisard et la nouvelle protestation contre le romantisme. — Préjugés des académiciens contre Alfred de Musset; à quel titre il est reçu. — Un retour de vieillesse. — Le fauteuil devient un prix de persévérance. — La chanson a droit à l'immortalité. — Refus catégorique de Béranger, malgré les avances de Chateaubriand. — Béranger, académicien posthume..... 293

CHAPITRE XVIII.

SECONDE RÉPUBLIQUE ET SECOND EMPIRE. — LE COURANT RELIGIEUX (1849-1867).

L'Académie, voltairienne sous Louis-Philippe, se *dévoltérianise*. — Guizot fait appel à l'union contre l'impiété antichrétienne. — Élection de Montalembert (1851). — La compagnie devient un *confessionnal*. — On ne peut gouverner sans l'aide de la religion. — La loi de 1850 sur l'enseignement. — Montalem-

Pages.

bert et Mgr Dupanloup en sont les plus ardents défenseurs. — Impatience du duc de Noailles. — Élection de Mgr Dupanloup (1854). — M. de Falloux et le *jésuitisme*. — Il faut obéir à un mot d'ordre. — Élection de M. de Falloux (1856). Le parti catholique et le *Correspondant*. — Intrigues de Sainte-Beuve et de Mérimée pour faire échouer Victor de Laprade (1857). — Conduite du gouvernement à l'égard du clergé. — La guerre d'Italie et le Saint-Siège. — Le P. Lacordaire favorable à l'indépendance italienne. — Un moine peut-il être académicien (1860)? — Réception d'un dominicain par un protestant. — La tolérance est difficile à pratiquer. — Mgr Dupanloup et la libre pensée. — Candidature de Littré (1863). — M. de Carné et le *prix de catéchisme*. — Alliance de plus en plus étroite des libéraux et du parti religieux. — M. Vacherot et le P. Gratry. — Élection du P. Gratry (1867). — Voltaire entre deux prêtres de l'Oratoire. — Comment Sainte-Beuve trouve que l'Académie est *infectée*..... 323

CHAPITRE XIX.

SECONDE RÉPUBLIQUE ET SECOND EMPIRE. — L'OPPOSITION POLITIQUE (1848-1870).

Esprit de la compagnie hostile à la République. — Élections du duc de Noailles et du comte de Saint-Priest (1849). — Audacieux défi porté à la Révolution ou anachronisme volontaire.

L'opposition de l'Académie à l'Empire peut-elle être justifiée? — Jugement contradictoire de M. de Pontmartin. — Caractère du régime impérial. — Berryer et son ancien client de 1840. — Mgr Dupanloup, élu comme ennemi du gouvernement (1854). — Assertion de M. l'abbé Lagrange réfutée par une lettre de Tocqueville. — Le parti libéral réfugié dans les salons. — Le duc de Broglie et le libre échange des lettres et de la politique (1855). — L'empereur veut influencer les élections. — Candidature du président Troplong; ce qu'en pense Tocqueville. — Attitude menaçante de la presse officieuse. — M. de Falloux, candidat fusionniste (1856). — Sainte-Beuve et l'*Académie du suffrage universel*. — Victor de Laprade et les *Muses d'État*. — Rigueurs du pouvoir pour la presse libérale. — Cicéron et la fidélité au gouvernement. — Projet de réorganisation de la compagnie. — Plaintes de Sainte-Beuve sur les candidats imprévus. — Sans les choix politiques, l'Académie serait une classe de rhétorique.

Pages.

— M. Guizot veut battre monnaie avec la compagnie. — Le prince de Broglie et les droits héréditaires (1862). — Sympathies de l'Académie pour la presse militante et souffrante. — Hésitations de quelques immortels pour élire Dufaure (1863). — Napoléon III et la *Vie de César*. — L'empereur à l'Institut. — La conspiration des Quarante. — L'Académie se fait un devoir de choisir des libéraux. — Prévost-Paradol ne se compromet pas en politique. — Son élection prématurée ou préventive (1865). — Jalousies qu'elle excite. — La rédaction des *Débats* chez les immortels. — M. Cuvillier-Fleury et la *lucarne de l'orléanisme*. — Découragement des bonapartistes. — Alliance du parti libéral et des républicains. — Élection de Jules Favre (1867). — Claude Bernard, ses opinions politiques l'emportent sur ses œuvres (1868). — Un parlement au petit pied. — « Sois maudit, ô Napoléon. » — Élections de MM. d'Haussonville, Auguste Barbier et de Champagny. — Conduite de M. Guizot. — Adhésion à l'Empire libéral. — L'Académie-orchestre. — Élection de M. Émile Ollivier (1870). — Lamartine, victime de la haine contre l'Empire... 347

CHAPITRE XX.

SECOND EMPIRE. — LES ÉLECTIONS LITTÉRAIRES (1852-1870).

La politique n'a pas toujours prévalu sur la littérature. — L'Institut transformé en laboratoire de chimie. — Théories littéraires de l'Académie en 1852. — La compagnie plus libérale que ne pense l'opinion. — Lutte contre les derniers partisans du romantisme. — Les différentes candidatures de Baudelaire; causes de ses échecs. — Le romantisme réhabilité en 1869. — *Mademoiselle de Maupin* ne peut entrer à l'Académie. — Éloge posthume de Théophile Gautier.

L'art dramatique sous le second Empire. — Ponsard et l'*école du bon sens*. — M. Legouvé et le sexe aimable. — La collaboration à deux peut-elle enfanter des œuvres parfaites? — *Le Gendre de M. Poirier* et le poète Lebrun. — M. Émile Augier à la recherche des œuvres d'un académicien. — L'élection de M. Camille Doucet est le résultat d'une coalition (1865).

La poésie religieuse et Victor de Laprade. — Un *Orphée chrétien*. — Autran combattu par la presse. — Il en coûte de donner des dîners.

Les préventions vaincues par le temps. — Pourquoi le

Pages.

roman attend si longtemps à la porte. — Jules Sandeau personnifié dans ses œuvres; sa veine heureuse. — On demande l'admission de George Sand. — Le roman passionné et M. Octave Feuillet. — Les *Proverbes* seuls lui donnent le droit d'entrer à l'Académie.

Les épopées de la candidature prolongée. — Philarète Chasles et Jules Janin. — Conseils à un candidat sur la conduite à tenir. — Comment on échoue au port. — Discours sur les marches du pont des Arts. — Élection du prince des critiques..... 387

Liste des membres de l'Académie française, par ordre de date d'élections jusqu'en 1870..... 419

De la succession des académiciens par fauteuil..... 442

Addenda..... 445

Table des noms cités..... 449

Universitas
BIBLIOTHECA

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottawa
Date Due

P.E.B.
02 AVR. 1998
MORISSET

17 MARS 1998

a39003 000967587b

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 14 02 05 11 4